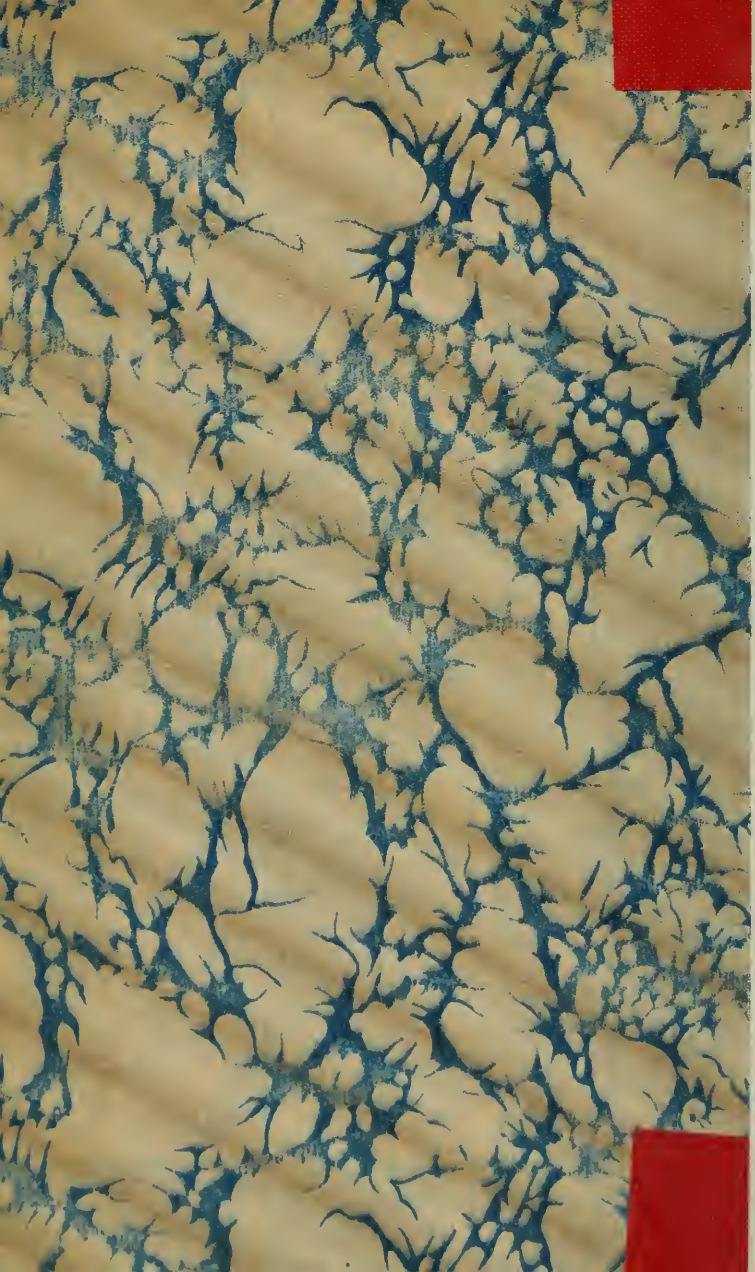

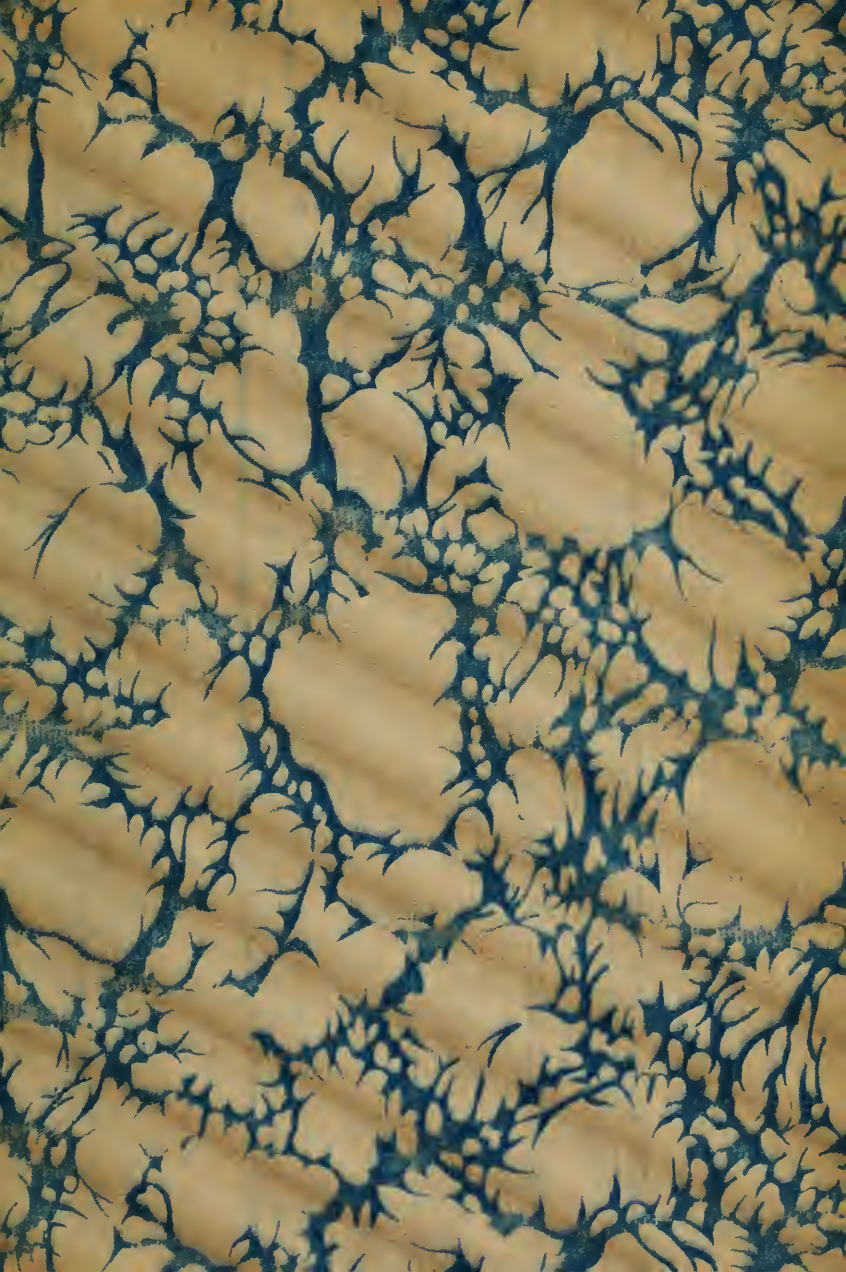

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mouvementsociali21pari

190 F I
S16

LE

Mouvement Socialiste

LE

Mouvement Socialiste

REVUE MENSUELLE INTERNATIONALE

NEUVIÈME ANNEE

TOME VIII

DE LA

TROISIÈME SÉRIE

JANVIER-JUIN

1907

TOME XXI

de la COLLECTION

PARIS

EDOUARD CORNÉLY ET Cie, ÉDITEURS

101, rue de Vaugirard, 101

Le Socialisme allemand après Mannheim

A Mannheim, la petite ville de l'Allemagne méridionale où, d'après le discours d'ouverture d'un citoyen de l'endroit, George Sand aurait assassiné l'écrivain allemand Kotzebue(1), a eu lieu le véritable congrès d'Iéna « du Parti socialiste allemand ». A la vérité, ce fut quelque chose de singulièrement inférieur à la déroute d'Iéna de l'armée prussienne de 1806. Celle-ci, du moins, avait combattu seize heures avant de se retirer, saignante, haletante, brisée. Le Iéna du Parti socialiste allemand à Mannheim a été moins glorieux : avant même que le combat eut commencé, il capitula en donnant son épée — son principe, sa raison d'être — à l'adversaire : la Commission centrale des syndicats réformistes-centralistes (2). Le champ de gloire du Congrès de Mannheim est

---

(1) V. *Protokoll*, p. 147. Méprise gentille et innocente, mais qui indique l'esprit petit-bourgeois qui règne en souverain dans la masse du Parti. L'assassin de Kotzebue était un étudiant qui avait le malheur de s'appeler Ludwig Sand. — Pauvre femme de lettres française !

(2) Sur ce point, je diverge sensiblement d'avis avec Lagardelle. Il a exprimé, dans son article sur « Mannheim, Rome. Amiens », sur l'attitude impertinemment réformiste, gouailleuse, des syndicats révisionnistes envers le courant des Kautsky et autres, cette opinion que, même venant de syndicats timorés, cette velléité d'indépendance lui semble préférable pour l'avenir du mouvement, à je ne sais quelle subordination au pseudo-

semé de cadavres et de blessés. Mort, tué, assassiné, le pauvre embryon de grève générale qui s'était agité au Congrès de Iéna, l'an passé ; blessé à mort, le syndicalisme allemand ; grièvement atteints, les restes du marxisme !... Et le socialisme lui-même, avili, outragé, dégradé à une vie de fainéant et de rustre !

I. *La grève générale : le Parti socialiste, les syndicats libres et les syndicats localistes.*

Et d'abord, les discussions sur la grève générale. Elles ont dévoilé de nouveau la tendance qui se manifeste depuis une dizaine d'années et plus au sein de la démocratie allemande : la peur d'agir de la grande majorité du parti, son inclination vers les éléments réformistes et sa rage contre les élé-

---

révolutionnarisme de la social-démocratie. Je crois, au contraire, que la social-démocratie, dont je n'ai jamais dissimulé les fautes et les défauts, possède encore dans ses rangs beaucoup d'éléments capables d'une véritable action révolutionnaire et un fonds de sentiments et de conceptions socialistes qui n'attendent que l'heure pour éclater et se distinguer nettement de la masse inerte du Parti, Qui vivra, verra. Mais les syndicats allemands, se basant non seulement sur une tactique mais sur une conception profondément autocrates et centralistes, me paraissent à jamais perdus et absolument incapables de toute renaissance. Question d'appréciation diverse des mêmes faits ! Evidemment ! Mais je signale qu'en Allemagne, voici ce que dit même l'organe des anarchistes de Berlin, *Der Freie Arbeiter* (III, 45) : « Il reste ce fait, que le Parti socialiste en Allemagne est très loin d'être descendu au même degré de tactique bourgeoise et bureaucratique que les syndicats... Bien des chefs et bien des membres du Parti socialiste sont encore vraiment révolutionnaires, veulent encore le bouleversement de tout le système capitaliste. Quiconque a coutume de lire les discours tenus au parlement allemand constatera aisément la différence d'intonation entre les discours des députés socialistes-syndicalistes et ceux des députés socialistes du Parti... Les chefs des syndicats sont les ennemis les plus acharnés de toute tactique révolutionnaire. »

ments révolutionnaires se trouvant encore dans ses cadres. De fait, l'observateur attentif peut assister à ce spectacle : pendant que le Parti, toutes les fois qu'il se voit vivement critiqué par des éléments révolutionnaires, perd vite patience et les flanque simplement à la porte, il a, au contraire, le cœur plein d'une indulgence paternelle envers les péchés multicolores de ses cotisants de l'extrême droite. Au Congrès international de Londres de 1896, on fit chasser de l'organisation internationale socialiste officielle les anarchistes (qui acceptent l'idée de lutte des classes et se déclarent partisans du communisme), tout en acceptant de bonne grâce les syndicalistes neutres à la trade-unioniste (qui ne reconnaissent ni la conception de la lutte de classes, ni le socialisme comme but final). Déjà, en 1891, au Congrès socialiste allemand d'Erfurt, où l'on pardonna les jeux d'équilibre réformiste du citoyen Vollmar, traîné devant le « tribunal de la classe prolétarienne organisée en Parti », on avait rompu toutes relations avec les « jeunes », coupables avant tout d'avoir osé critiquer la tactique faible et pusillanime des citoyens-députés. Enfin, au Congrès de Mannheim, où l'on aurait dû avoir non seulement le devoir, mais aussi la raison de ne pas s'incliner devant l'action maigre et faiblotte du possibilisme syndicaliste, on subit patiemment son joug, puis on finit par ne trouver rien de mieux que de se défaire des éléments révolutionnaires restés encore dans le Parti. On sait à quel point le mouvement syndicaliste en Allemagne est fortement centralisé et peu socialiste. Il ne s'occupe que d'améliorer les conditions immédiates des syndiqués dans le cadre du capitalisme, et même cette besogne, il la fait avec une petitesse de moyens incroyable et un minimum d'action déconcertant. De politique — au sens large du mot — il ne s'occupe pas. Le militarisme et l'antimilitarisme lui sont choses également indifférentes. La grève générale est pour lui une tactique

détestable. capable de ruiner les organisations et de compromettre le mécanisme de tous les jours. Aussi faut-il la combattre sérieusement et sans trêve.

Mais on sait moins à l'étranger qu'il existe, à côté de ces syndicats, d'autres syndicats, les *localistes*, qui abhorrent ce système de centralisation et qui professent des idées — *mutatis mutandis* — qui rappellent celles de la *Confération Générale du Travail*. Leur origine, cependant, est purement social-démocrate. Ils sont partisans du socialisme révolutionnaire de la lutte de classe, sans brandebourgs ni autres décorations. Lorsque les *syndicats libres* déclarèrent leur stricte neutralité politique, les *syndicats localistes* se serraient autour de la bannière du socialisme allemand, en imposant comme condition de l'entrée dans leurs rangs l'adhésion au programme de la socialdémocratie. Mais leur tactique intransigeante. leur aversion contre le principe de la mutualité, leur firent faire de mauvaises affaires. Pendant que les syndicats libres augmentaient d'année en année, le nombre des syndicalistes localistes restait stationnaire ou même diminuait. En même temps, le Parti socialiste — ami beaucoup plus fervent de la quantité que de la qualité — donnait toujours davantage la préférence aux libres, négligeant presque absolument les localistes. Isolés, sans point d'appui, faibles en nombre, sans chefs influents, mais, comme toutes les masses allemandes, peu habitués à s'en passer, les localistes, trahis par le Parti, firent un léger changement à leur programme : ils éliminèrent la condition de l'adhésion au programme du Parti en mettant à la place une simple déclaration socialiste (sans adjectif, ni socialiste parlementaire, ni antiparlementaire) (1906). De cette sorte, quoique en grand nombre membres du Parti, les localistes laissèrent leur porte ouverte aux éléments libertaires. Ce fut l'occasion pour les syndicats libres de leur déclarer la guerre à outrance, en dénonçant impudi-

quement — eux qui ouvrent leurs portes à tout le monde, eux « mutualistes modèles » — les localistes comme des non-socialistes, comme un groupement d'ennemis à combattre pour tout socialiste qui se respecte.

Vint l'histoire du collier, je veux dire l'histoire de la publication du compte rendu de la fameuse conférence commune du parti et des syndicats. Lorsque l'hiver passé — pendant que la crise marocaine était à son comble, qu'on attendait la guerre de jour en jour et que des propagandistes français se faisaient condamner pour leur action antimilitariste — le parti socialiste de Prusse faisait son mouvement pour le suffrage universel au Landtag prussien ; les masses prolétariennes étaient prêtes à prendre en considération l'idée de la grève générale politique, fraîchement venue du fond de Iéna, où elle avait éte accordée au prolétariat allemand, comme une arme à utiliser *gegebenenfalls*, c'est-à-dire dans des cas donnés : or, aussitôt, la direction du Parti, Bebel à la tête, et la direction centrale des syndicats libres se réunirent en conseil clandestin. Là, les deux têtes du mouvement ouvrier en Allemagne, enterrèrent en silence le pauvre enfant mort-né de la grève générale. Bebel promit que la direction du Parti ferait tout pour empêcher la grève générale d'éclater.

C'était une victoire complète des syndicats libres, qui n'avaient jamais cessé de proclamer leur haine pour pareille action. Bebel lui-même, l'avocat de la grève générale, huit mois auparavant, changeait d'attitude. Or la *Einigkeit* (l'Unité), organe central des localistes, publiant le compte rendu de cette séance destinée à rester secrète, ce fut la dernière goutte qui fit déborder le vase. Au lieu de crier à la trahison contre leurs chefs, les socialistes d'Allemagne crièrent à la trahison contre les localistes, qui furent formellement mis en état d'accusation d'avoir trahi les « secrets de la classe ouvrière » devant l'opinion publique. Hor-

reur ! Mais toute l'évidence de l'injustice qu'on allait commettre ne servait à rien. Le droit dut succomber à la force : le combat était à armes bien inégales ! Pendant que les syndicats libres avec leurs manières de lutte accommodante, commandent à plus d'un million de cotisants. les localistes sont une quantité négligeable, 13.000 hommes à peine dans toute l'Allemagne.

Au congrès de Mannheim, presque tous les délégués appartenaient aux syndicats libres ; *un seul* était localiste. Les chefs des syndicats libres. Legien, Von Elm, Hué, Sachse, Robert Schmidt, étaient tous présents. La question était décidée avant même que d'être posée. Au premier rang de la lutte contre le dragon de la liberté de la pensée socialiste, se trouvait le député von Elm, qui proposait une motion condamnant les localistes comme adversaires des syndicats neutres et pour avoir joué un coup contre « la stratégie du Parti ». Il priait le congrès de Mannheim de déclarer « que les syndicats localistes n'ont point de contact avec le mouvement ouvrier moderne et que toute collaboration des cotisants du Parti dans les associations, assemblées et journaux de ces syndicats est contraire aux intérêts du Parti ; qu'en conséquence de cette constatation, la presse du Parti. au moins au point de vue rédactionnel, leur doit être fermée et que les rédactions de la presse socialiste ne doivent pas tarder à faire leur devoir dans la lutte contre la propagande et l'organisation des localistes. » Plus violente encore que cette motion du réformiste et coopérateur von Elm, était la motion de la direction du Parti, de cette direction conduite par Bebel et qui se compose uniquement de membres du Parti du courant soi-disant marxiste-révolutionnaire. Elle contenait cette phrase : « Les organisations du parti ont le devoir d'exclure tous les membres des syndicats localistes se trouvant dans leur sein. » Une troisième motion dans le même sens fut présentée par un pêle-mêle de toutes les ten-

dances de parti : on y voyait, à côté des réformistes Hué, Sachse, les révolutionnaires Adolphe Braun et Hoch. Le congrès suivit aveuglément ce double courant antilocaliste. Un vent furieux soufflait sur cette assemblée, qui crut être quelque chose comme la quintessence d'une nécessité historique.

Le député Edouard David, archi-réformiste, n'avait certes pas choisi mal son milieu, en proposant — sérieusement ! — une motion dans laquelle il déclarait que *la social-démocratie avait la ferme intention de n'outrepasser jamais les limites de l'action légale.* Sans doute une très grande partie du congrès était d'accord avec cette proposition d'eunuque du député hessois. D'autre part, peu eurent le courage de défendre en quelque sorte les localistes. Entre autres, Rosa Luxemburg ; et aussi les députés Ledebour et Zubeil, pour qui les localistes signifiaient un facteur historique avec lequel il faut compter dans les élections. Ils disaient avant tout : « Comment pouvons-nous expulser les socialistes d'extrême gauche, si nous gardons chez nous les socialistes ultra-réformistes à la David ? »

Le congrès vota finalement une motion opportuniste, ayant souci de sauver le plus grand nombre possible d'âmes localistes pour la grande conception bebelienne de la grève générale, « dans des cas donnés ». On adoucit la pillule de l'expulsion des localistes par le *délai d'un an* : si, dans douze mois, les localistes n'ont pas trouvé moyen de se fondre dans les syndicats centralistes, ils seront chassés de ce Parti à qui ils avaient donné, dans leur majorité, tant de fidélité, et à qui ils avaient rendu tant de services.

Sans doute, la situation des localistes est précaire. Il n'y a pas grand espoir de les voir se maintenir. De plus, si peu nombreux qu'ils soient, ils sont divisés en trois courants : l'anarchiste, le grève généraliste (avec Friedeberg) et le social-démocrate. C'est d'ailleurs ce dernier qui est le plus

fort. Il serait illusoire de croire que, dans un milieu où la force matérielle décide de tout, ces organisations si minces puissent se mesurer avec les millions d'hommes et d'écus de la social-démocratie et des syndicats libres réunis. Il faut bien le dire : après le congrès de Mannheim, la situation du syndicalisme allemand est pire que jamais. Et la fièvre électorale que la mauvaise humeur de Guillaume II vient de faire éclater est en train de ravager le reste.

Les véritables triomphateurs du Congrès, ce sont les syndicalistes réformistes. Battus en quelque sorte à Iéna, ils ont relevé la tête et obtenu une prompte réparation. Auguste Bebel même s'était mis à leur tête. Le Bebel antiréformiste de Dresde et le Bebel grève généraliste de Iéna avaient fait place à un Bebel révisioniste pur sang, et les masses du parti, habituées à le suivre dans toutes ses métamorphoses, votaient sa motion contre la grève générale avec le même enthousiasme qu'ils avaient voté sa motion contraire. La motion de Mannheim relègue la grève générale dans les conditions les plus invraisemblables. On a pu même impunément prétendre de cette résolution qu'elle est synonyme de la fameuse motion contre la grève générale votée en 1905 au congrès des syndicats libres à Cologne. En effet, le sens de toute la discussion à ce rapport peut se condenser dans ces mots : « La grève générale, même pour des buts exclusivement politiques, est une chose inapplicable dans l'Allemagne actuelle. La grève générale agressive, c'est pour nous tout à fait indiscutable. Et quant à la grève générale purement défensive, dans le seul cas où le gouvernement nous enlèverait le droit de suffrage, il est *possible* que nous nous décidions à y avoir recours. Mais même alors, c'est *très peu probable.* »

La plus grande surprise — pour d'autres que pour nous, car malheureusement nous n'avons que trop justement prévu ! — que le Congrès réservait à quiconque possède des

yeux pour voir et des oreilles pour entendre, c'est la constatation de ce fait : que la grande masse des chefs du parti socialiste allemand sont des « révisionnistes » pur sang, bien qu'ils affectent de se qualifier de préférence révolutionnaires ; et que la fraction radicale et scientifique qui domine le parti littérairement et qui occupe pour ainsi dire les places représentatives de la social-démocratie allemande vis-à-vis de l'étranger — les Kautsky, Rosa Luxemburg, Mehning, Clara Zetkin, Ledebour — loin de donner le ton de la musique socialiste en Allemagne, comme on le suppose si souvent au dehors, ne forment qu'une petite minorité qui est à la discrétion des réformistes et doit se trouver heureuse si ses adversaires dans le parti lui permettent de vivoter. *Une nouvelle discussion entre Kautsky et Bernstein serait maintenant impossible.* Si Kautsky se hasardait de nouveau à lancer ses opinions révolutionnaires, ce serait la fin de son influence, déjà mince, sur le socialisme allemand.

Ce qui donna sa caractéristique au Congrès de Mannheim à cet égard, ce fut la séparation nettement accusée entre la grande masse des troupes dites « révolutionnaires » et les officiers marxistes. Si jusqu'au Congrès de Dresde, Kautsky et les orthodoxes avaient remporté la victoire sur Bernstein, c'est qu'ils avaient eu à leur disposition le talent et la popularité de Bebel et de tous ceux qui, avec lui et d'après lui, s'appellent antirévisionnistes.

A Mannheim, tout ça avait changé, ou plutôt Bebel avait changé tout ça. Kautsky, pour sauver l'honneur de sa tendance, proposa une motion qui, pour mettre fin à l'exclusivisme syndicalisme-réformiste (à propos de la grève générale quelques chefs des syndicats, qui étaient en même temps députés socialistes au Reichstag, avaient proclamé qu'ils ne se sentaient pas liés par des résolutions socialistes si elles contrastaient avec la condamnation de la grève générale prononcée par les Congrès de leurs syndicats), proclamait :

que tout membre du parti devait strictement obéir aux ordres du jour des Congrès de parti et que la social-démocratie (dans la terminologie allemande cette parole signifie bien des fois simplement le socialisme) et non la réforme sociale propagée par les syndicats, est la forme la plus haute et la plus intégrale de la lutte de classe prolétarienne. Or, il fut désavoué par presque tous ses amis. Alors, Kautsky retira prudemment les points critiques de sa motion, en disant que le vote aurait tourné contre lui, du moment que beaucoup de ses amis, quoique d'accord avec lui sur les principes affirmés par sa motion, ne voteraient pas pour elle, pour des motifs d'opportunisme.

Kautsky disait en outre : « On peut concevoir la social-démocratie comme un mécanisme politique pour le travail parlementaire actuel, comme un mécanisme politique pour la conquête des mandats de députés et pour la représentation des intérêts prolétaires à la Chambre. Si l'on veut donner au parti socialiste une conception si restreinte, alors naturellement on peut prétendre que le syndicat a la même importance que lui. Mais si l'on donne du parti une conception plus large, comme représentant de toutes les luttes pour l'émancipation du prolétariat, comme représentant du *programme socialiste* qui tend à un renouvellement de toute la société, alors le parlement et le syndicat ne sont que des moyens, et c'est pourquoi, tout en estimant que le syndicat a la même *nécessité* que le parti, je ne crois pas qu'il ait la même *importance*. » Mais ses ennemis tinrent ferme. Ils ne changèrent pas un iota à la motion Bebel-Legien et n'épargnèrent point aux marxistes la publicité de leur défaite. Dans le vote de la motion Bebel, Kautsky se vit isolé avec une cinquantaine de camarades, contre les 332 voix des réformistes déclarés et surtout non déclarés. *C'est la faillite du radicalisme socialiste en Allemagne.*

II. *Le socialisme allemand et l'internationalisme.*

Le deuxième point sur lequel le Congrès de Mannheim se prononça assez nettement, c'est *l'internationalisme*. Il va sans dire que la question de l'attitude du parti en cas de guerre ne fut point examinée à fond. C'est là une question qui, pour les socialistes allemands, est considérée comme une chose absolument en dehors du cadre du « traitable » et « discutable ». La guerre pour l'Allemagne de la social-démocratie est une chose tellement capitaliste qu'il ne vaut pas même la peine, pour de véritables socialistes, de s'en occuper. C'est une affaire futile, en présence de laquelle il faut fermer les yeux, et... marcher ! Il est vrai que dans deux partis socialistes, en France et en Italie, le problème a déjà trouvé des discussions sinon décisives et profondes, du moins intéressantes et violentes dans les congrès. « La plus belle fille de l'Internationale rouge », comme le secrétaire de cette « Internationale rouge », notre ami Huysmans, a voulu qualifier — on ne sait si c'est un panégyrique ou une malice — le parti socialiste allemand, n'est pas si belle que ça. Elle a le grave défaut de boiter horriblement. Elle n'est pas encore arrivée à prononcer sur le problème, je ne dis pas son dernier mot, mais son premier.

Sur 178 (cent soixante-dix huit !) motions que les cotisants du parti avaient présentées au Congrès, *pas même une* ne concernait le problème de l'attitude en cas de guerre (1). Et cela, au lendemain de l'affaire du Maroc ! Mais on était

(1) Si l'on ne veut pas compter comme telle une motion des camarades de Mulhouse, en Alsace (motion 64), qui parlait d'une prise en considération de la grève générale, en cas d'invasion de l'armée prussienne en Russie.

tout de même contraint, en parlant du prochain Congrès international qui doit avoir lieu à Stuttgart, en 1907, de toucher aussi aux rapports du prolétariat international avec la guerre, point qui, comme on sait, a été mis à l'ordre du jour. Le rapport à ce sujet, qui ne fut pas même suivi d'une discussion, fut fait par Singer et se caractérisa par ce qu'il ne disait rien du tout au milieu d'un tas de paroles grandiloquantes.

De l'affaire du Maroc et des situations dangereuses qu'elle avait provoquées par la tension effrayante produite entre les gouvernements de France et d'Allemagne, le Congrès ne souffla pas mot. Evidemment la position que le parti avait prise dans cette circonstance était tellement claire qu'une précision ultérieure eût été superflue. Les partis ont cela de commun avec les individus de caractère faible, qu'ils n'aiment pas à parler des tâches de leur passé et préfèrent le retour de la faute commise à tout combat énergique contre le système qui l'a causée. Mais Bebel parla d'une chose semblable. qui lui tient — et à bon droit — beaucoup à cœur : l'éventualité d'une invasion de la Russie révolutionnaire par l'Allemagne monarchique. Cette possibilité implique cette question : « Que fera la social-démocratie, si Guillaume II envoie ses soldats mater la révolution russe ? » Bebel donna à cette question troublante une réponse significative :

Ceux d'entre nous qui ont vu une grande guerre, disait-il, sont assez rares. Vous ne soupçonnez même pas la situation lors de la guerre franco-allemande. Naturellement. depuis cette année, nous avons augmenté en force, mais aussi les moyens et les forces de nos adversaires ont grandement augmenté (*très bien*!) Surtout l'appareil militaire s'est beaucoup amélioré. Or.qui de nous croit que dans un moment où la fièvre brûle les masses jusque dans leurs profondeurs les plus profondes, où le danger d'une guerre immense avec sa misère terrible, est devant les yeux de tous, qui croit qu'on puisse, en un tel moment, organiser la grève générale (*très bien*). Ce serait une idée puérile ! Si

une telle guerre éclate, en Allemagne cinq millions d'hommes se trouveront sous les armes dès le premier jour, et parmi eux beaucoup de myriades de cotisants du parti. Toute la nation sera sous les armes : Il y aura une misère terrible, un chômage général, la famine, l'arrêt de l'industrie, la baisse du papier-monnaie ; croit-on vraiment, je le répète, que l'on puisse dans un tel moment — où tout le monde ne pense qu'à sa propre personne — organiser la grève générale ? (*très bien*). Si dans un tel moment, la direction du parti était si insensée que de mettre en scène la grève générale, on étendrait l'état de siège à toute l'Allemagne. Ce serait lâcher la bride aux cours martiales. On mettrait simplement tous les chefs du parti sous les verroux, l'Empereur y a pensé déjà depuis longtemps, c'est ce que j'ai ouï dire et je pense que c'est vrai, parce qu'on croit vraiment que la social-démocratie est assez bête pour prendre une telle résolution. Et si vous croyez que l'adversaire serait clément dans un tel cas, vous vous trompez. Moi, je ne comprends pas comment on peut supposer une telle chose. Nous ne vivons pas dans les autres pays. L'Allemagne est un état sans égaux. Si ces paroles contiennent un compliment à son égard, peu importe, car c'est la vérité et il nous faudra bien considérer la vérité et y mesurer nos actions ! (*Applaudissements tumultueux.*)

Ces paroles (sténographiées et puis revues par l'orateur) disent clairement bien des vérités sur le socialisme allemand. Elles disent :

1° Que, dans un moment de désordres en Allemagne, chacun ne pensera qu'*à sa propre personne* — effet de l'éducation socialiste et congé donné à la révolution prolétarienne !

2° Que la direction du Parti ne pensera pas même un instant à combattre la guerre.

Motifs :

a) La peur personnelle et générale des conflits (cours martiales, manque de miséricorde chez l'adversaire) ;

b) La certitude que le prolétariat, privé de ses « chefs », resterait ébahi et déconcerté — autre effet de l'éducation socialiste et autre adieu à toute éventualité d'une révolution prolétarienne !

3° Une foi aveugle et très commode en la fermeté de

l'Etat-modèle prussien, beaucoup trop fort pour que les socialistes puissent accomplir leur devoir.

Voilà ce que les socialistes de mon pays ont appris de la révolution russe qu'ils exaltent dans leurs festins. Et pourtant ils sont si fiers d'être « internationalistes », et leur naïveté leur fait accroire, sans doute fort sérieusement ! Ils sont convaincus de l'être, et non seulement en paroles, mais aussi en... actes (voir subsides envoyés à l'*Humanité*) ! On comprend que la propagande antimilitariste propagée avec un zèle louable par le citoyen Karl Liebknecht, parmi eux, ne soit pas du tout nécessaire !

Le citoyen Molkenbuhr, socialiste pratique d'une certaine renommée, un des huit membres de la direction du Parti et député au Reichstag, disait innocemment que *le Parti socialiste, à la Chambre, en ne votant pas le budget de la guerre, frappe tous les jours le militarisme à son endroit le plus sensible.* Telle est l'efficacité de l'abstention des députés socialistes ! En vérité, qui ne voit pas que par ce fait même le militarisme perd tous ses cheveux ! Le militarisme, tué par le vote d'une minorité socialiste au Parlement, laquelle minorité devenue par hasard, un beau jour, majorité, se garderait bien de continuer cette fameuse « chasse au militarisme », voilà où en est le socialisme allemand.

C'est naturellement Bebel qui jeta dans la discussion, comme toujours, le poids de son autorité. Nous citons ici ses paroles textuellement :

> On demande même que nous établissions un comité spécial pour l'agitation antimilitariste ! De quelle manière serait-il élu, de combien de personnes serait-il composé, de quelles compétences serait-il revêtu ? Tout cela, la motion ne nous le dit pas. Ah oui ! Il se réunira, il fera des projets, il votera des motions, et à nous autres, de la direction du Parti, il ne nous restera rien à faire que de mettre à sa disposition l'argent désiré. Et nous n'aurons pas même le droit de contrôler les travaux de

ce comité, pour voir s'il travaille dans l'intérêt du Parti. (Une voix : *Mais oui !*) *Une telle chose, la direction du Parti ne l'entreprendra jamais. Si vous vous décidez dans ce sens, je vous prie de choisir des organes propres à vous. Nous ne nous en occuperons pas. Nous possédons pour ces sortes de choses, un sentiment bien trop élevé de notre responsabilité* (*vifs applaudissements*). C'est aussi une erreur que commet Liebknecht, quand il prétend que même lorsque les masses seront illuminées, nous ne serons pas encore capables de mettre fin au militarisme. Ça, c'est de l'idéologie pur sang. Si nous avons produit cette mesure de connaissances dans le peuple allemand, dont Liebknecht a parlé, alors nous mettrons un terme au militarisme (*très bien !*). N'acceptez pas la motion ! Nous n'avons point besoin de constituer un tel comité. Dans toute l'Europe il n'y a pas un parti socialiste qui ait combattu le militarisme, aussi à la Chambre, d'une manière aussi systématique que nous (*vifs applaudissements*). Dans toute l'Europe, il n'y a pas un Parti socialiste qui ait, d'une manière aussi systématique que nous, voté contre tous les budgets militaires, coloniaux et maritimes (*vifs applaudissements*). Vu cet état de choses, il n'est pas juste qu'on veuille nous imposer une autre espèce d'agitation. Par le genre d'agitation que nous avons suivi jusqu'à maintenant, nous avons atteint tout ce qui doit être atteint (*vifs applaudissements*).

Puis, après une brève réponse très modeste et conciliatrice de Liebknecht, Bebel continua et déclara entre autres :

Nous ne pouvons pas faire une agitation antimilitariste unilatérale. *Ne possédons-nous pas, en matière de culture, une lecture plus grande et plus étendue que celle de tous les autres partis socialistes ? Qu'on fasse la collection des matériaux qui se trouvent dans nos manuels parlementaires, dans nos discours à la Chambre, dans nos rapports aux congrès et dans nos feuilles volantes sans nombre ! Nous ne pouvons pas surcharger l'estomac du Parti avec la prapagande antimilitariste*, si nous ne voulons pas négliger tout le reste de l'agitation (*très bien !*). Je ne comprends pas comment on puisse nous donner la Belgique comme exemple à suivre. La Belgique est un pays qui, au point de vue militaire, ne compte pas, et qui a une organisation militaire bien inférieure à la nôtre. Quant à la France, c'est presque la même chose. Là, on a fait la propagande antimilitariste seulement pendant les dernières deux années (Liebknecht, en interrompant : *Mais d'une manière excellente !*) — Du tout ! d'une manière tellement unilatérale et exagérée (*vifs applaudissements*) *que je serais bien fâché si l'on voulait faire la même chose en Allemagne* (*très bien*)...

Ce qui dominait ainsi le congrès de Mannheim était une malencontreuse petitesse d'esprit liée à un orgueil et une satisfaction de soi-même vraiment sans bornes. Lagardelle n'a que trop raison, quand il dit, avec une ironie mitigée de tristesse, que la social-démocratie « a l'aveuglement des grands empires : elle est trop haut pour voir si bas ». Ce congrès était le congrès des gros bonnets satisfaits, qui masquent leur recul par de grands mots sur leur propre grandeur et sur l'infériorité d'autrui. La vanité insipide de la social-démocratie en face des autres partis socialistes, est une espèce de patriotisme restreint. C'est peut-être, dirait Bebel, un compliment. Je ne saurais juger. Mais c'est la vérité! Vivant dans un Etat où ils signifient rien, où ils ne peuvent rien sans les bonnes grâces de l'empereur, ils sont contents du beau coquillage qu'ils se sont fabriqué et regardent, du haut du palais de leur organisation, les autres socialistes — dont ils auraient à apprendre tant de choses — avec un petit air goguenard et méprisant qui leur va fort mal.

III. *L'organisation pour l'organisation.*

Ce parti gigantesque, qui compte *400.000* (*quatre cent mille*) adhérents, régulièrement inscrits et cotisants, et qui élargit son cercle jusqu'à englober trois millions d'électeurs aux élections générales, ne poursuit qu'une chose : avoir *une organisation correspondant à ces dimensions*. Mais *organisation* veut dire forcément *bureaucratie*. Pour régler la vie du Parti, encaisser les cotisations, faire de la propagande, il faut de l'ordre, de la discipline. Mais cette organisation des *moyens* pour atteindre le but poursuivi est devenue, peu à peu et sans que les organisateurs eux-mêmes s'en rendent compte, le *but à elle-même*. Au fond,

l'organisation forte en soi de la social-démocratie est juxtaposée à l'organisation encore mille fois plus vigoureuse de l'état bourgeois. Or, ce fait d'une organisation plus faible dans les cadres d'une organisation plus forte, signifie la limitation de l'une par la bonne volonté de l'autre. En pratique, nous observons la complète impuissance de ce parti modèle d'organisation ! Et plus cette organisation augmente d'étendue, plus elle prend dans sa machinerie bureaucratique des prolétaires et les transforme en petits bourgeois, plus elle dispose de petites places et de petites fonctions, d'autant plus elle s'affaiblit, d'autant plus elle se met au pouvoir de l'ennemi, d'autant plus vite disparaît le sentiment révolutionnaire, d'autant plus vite se paralyse son action, et d'autant plus s'éteint enfin le socialisme.

Et tout cela par la simple raison que la social-démocratie a incessamment le cauchemar de perdre, avec son organisation que pourrait anéantir l'Etat, le fruit de tant d'années de labeur zélé et intelligent ainsi que le bien-être relatif d'un brillant et très nombreux état-major « d'ouvriers employés », qui, bien que modestement, vit du parti et ne peut plus vivre sans lui. La crainte d'une dissolution de l'organisation par l'Etat, qu'irriterait une action trop « directe », trop imprudente, trop énergique, domine toutes les résolutions du socialisme allemand. C'est elle qui a condamné, et continuera à condamner, pour qui sait quel temps encore, l'antimilitarisme et la grève générale à la réclusion perpétuelle. L'organisation pour l'organisation, voilà, comme je l'ai dit tant de fois ici-même, le fétiche auquel la social démocratie allemande semble si souvent prêt à immoler tout, même le socialisme.

Je dois dire pourtant qu'il y a encore dans ce parti de nombreux militants pour qui le socialisme n'est point une chose nébuleuse et lointaine, qui s'accomplira automatiquement dans dix ou douze siècles, mais un but précis exigeant

des moyens d'action appropriés. Le jour viendra où ces militants s'apercevront des erreurs de la social-démocratie : ce jour-là verra le réveil glorieux du socialisme allemand.

Robert Michels.

Le Congrès Syndicaliste d'Amiens [1]

(*fin*)

IV. Les rapports avec les partis politiques

La proposition de la Fédération du Textile. — Cette question a été la dominante du Congrès. En les mois qui le précédèrent, elle avait passionné les organisations syndicales et avait été copieusement discutée dans les journaux corporatifs.

Aussi peut-on dire que les opinions étaient faites et que les résultats ne pouvaient être grandement modifiés par la discussion. Mais si, au point de vue du scrutin final, la discussion était superflue, à un autre point de vue elle était nécessaire ; elle avait l'avantage de dégager les idées flottantes dans le Congrès, de permettre l'affirmation des tendances diverses et de préciser l'orientation du syndicalisme et de la Confédération.

La proposition de la Fédération du textile est connue. Pas bien méchante d'aspect, elle se présentait comme une proposition bien simplette et ses auteurs assuraient qu'autour d'elle on avait vraiment fait trop de bruit.

---

(1) Voir les numéros 170, 180 et 181.

Que disait-elle ? Qu'il n'y a pas à se désintéresser des lois ouvrières, qu'il faut empêcher d'être élus députés ceux qui en sont adversaires ; puis, après avoir noté que les élus socialistes ont toujours appuyé les lois ouvrières, la proposition ajoutait qu'il y a intérêt à établir des relations entre le comité confédéral et le parti socialiste. En conclusion, donc, elle invitait le Congrès à décider la création de délégations intermittentes ou permanentes entre le comité confédéral et le parti socialiste.

Une telle propositions toute anodine qu'elle fût, équivalait à demander la désagrégation de la Confédération Générale du Travail, dont la puissance est faite de sa neutralité en matière politique. C'est cela qui fait sa force toujours grandissante : ignorer les opinions, qui sont fluctuantes et fugaces et ne connaître que les intérêts qui sont la réalité économique.

Cette conception, les socialistes du Nord, — les « guesdistes » — n'ont pu se l'assimiler. Leurs préoccupations étant aiguillées vers l'action électorale et parlementaire, ils ont toujours négligé le groupement syndical. Depuis la scission du Congrès de Nantes, en 1894, — d'où sortit la Confédérarion Générale du Travail — jusqu'en 1902, ils s'étaient tenus à l'écart du mouvement confédéral ; rares étaient les Fédérations corporatives ayant des syndicats affiliés dans le Nord.

Entre temps, s'était créée une Fédération du Textile, adhérente à la Confédération Générale du Travail, qui, devant les difficultés de pénétrer dans le Nord et pour attirer à la Confédération les éléments textiles de ce département jusque-là réfractaire, se donna à eux, — transporta son siège de Paris à Lille et, désormais, eut comme secrétaire le citoyen Renard.

Les éléments du Nord vinrent donc à la Confédération Générale du Travail ; ils y vinrent, en étrangers pourrait-on

dire, et sans se laisser imprégner par sa tactique. Cependant, ils durent constater qu'autour d'eux l'infiltration se faisait : par la force des choses, l'esprit confédéral, la tactique syndicaliste gagnait du terrain dans ce département réfractaire.

C'est alors que vinrent aux socialistes du Nord les appréhensions qui les amenèrent à déposer leur proposition contre la Confédération.

Ayant, plus qu'en d'autres régions, le mouvement socialiste en leurs mains, ils craignirent que leurs éléments, attirés par l'activité révolutionnaire de la Confédération Générale du Travail, ne fussent graduellement absorbés par l'action syndicale et ne vinssent à se désintéresser de l'action parlementaire ; en sorte que, en un temps donné, le parti socialiste risquerait d'être vidé, — tel un œuf à la coque.

Donc, avant que le danger ne fût irrémédiable, il fallait tâcher d'y pallier. Ce fut le but de la proposition du Textile qui, adoptée, eut ramené la Confédération dans les eaux politiciennes.

Pour saisir toute la portée de cette proposition, il est nécessaire de la rapprocher de sa contre-partie : la proposition faite par la Fédération socialiste du Nord (formée des mêmes hommes que le comité de la Fédératien du textile) au Congrès socialiste de Limoges.

Ici, plus de flottement dans les expressions ! Ce qu'on veut est dit sans ambiguité : on prend le contre-pied de tout ce qui forme le bagage théorique de la Confédération Générale du Travail et on conclut qu'il faudra qu'elle se soumette... si elle ne veut la guerre !

C'est, d'abord, la négation formelle des fins révolutionnaires du syndicalisme qu'affirme la Confédération dans son article constitutif :

... L'action syndicale ou corporative, prétend la Fédération du Nord, s'exerce dans les limites du système capitaliste ou du

patronat, que les grèves les plus victorieuses laissent subsister. Elle est, par suite, et ne peut être que *réformiste*, dans le bon sens du mot, même quand elle s'accompagne de violence et de recours à la force...

Pour corser cette affirmation sophistique, on ajoute que l'action « essentiellement révolutionnaire » s'accomplit au sein du parti socialiste,... par le bulletin de vote ! Je ne sache pourtant pas que se rendre, tous les quatre ans, à une section de vote, pour déposer son bulletin dans l'urne, soit une action qui « s'exerce hors des limites du système capitaliste. » Par contre, il paraîtra, à tous les travailleurs qui raisonnent, que rogner les privilèges du capital, par une grève, accompagnée ou non de violences, est une action bien autrement efficace et qui est, elle, « essentiellement révolutionnaire ».

Autre sophisme : les socialistes du Nord proclament que le syndicat ne doit être ni « rouge » ni « jaune » ; il doit grouper les travailleurs de toutes opinions... Puis, après avoir posé ces prémisses, ils veulent que l'organisme syndical s'acoquine avec le parti socialiste qui est, lui, un groupement d'opinions, très caractérisé !

Il est inutile de chercher un lien logique entre ces prémisses et cette conclusion. Ce que la proposition du Nord sous-entendait, — et ce qui s'est avoué sans ambiguité au Congrès de Limoges, — c'est qu'elle visait à éliminer de la Confédération les militants d'opinions anarchistes.

Pour ce faire, la Fédération du Nord n'hésite pas à préconiser la guerre à la Confédération : si celle-ci n'accepte pas l'alliance proposée, on poursuivra cette entente à la base, entre les syndicats et les sections du parti.

Cette obsession de l'élimination des anarchistes mêlés au mouvement confédéral est due à une méconnaissance absolue de ce mouvement. On a supposé à tort qu'existent dans le milieu économique les habitudes du milieu politique ; à

tort aussi on s'est imaginé que quelques individualités y font tout, et que leur élimination suffirait pour modifier l'orientation générale.

Mouvement politique et mouvement économique ne sont pas comparables. Le premier est tout de façade, d'extériorité, — comme l'objectif qu'il poursuit ; le second a des racines profondes, poussées en plein cœur des intérêts primordiaux des travailleurs. En ce dernier, la vie est partout, — comme l'ennemi auquel il y a à faire face : le capitalisme. Il n'y a pas centralisation, mais une coordination d'efforts créée par un fédéralisme qui, du centre à tous les points de la périphérie, excite et développe les activités. Syndicats, Bourses du travail, Fédérations corporatives, sont des agglomérats d'individualités pensantes et agissantes. Les hommes d'initiative et d'énergie sont attirés vers ces foyers de révolte où s'agglomèrent les exploités, et, d'où qu'ils viennent, de quelque « opinion » qu'ils se réclament, — travailleurs conscients ou inconscients, — ils subissent tous l'influence du milieu. Dans l'atmosphère de lutte qui les baigne, ils perdent les étroitesses d'esprit, se libèrent des rivalités de sectes et des haines mesquines dont ils auraient pu s'imprégner ailleurs.

La besogne qui s'accomplit au syndicat est si réelle, si importante, et donne rapidement de si tangibles résultats — sans que soit négligée la besogne de propagande de révolution sociale — que les militants qui s'y adonnent sont amenés à établir un parallèle entre l'action du groupe politique et celle du syndicat. Et il est naturel que, trouvant à celle-ci une incontestable supériorité, ils délaissent l'autre.

Il y a plus. Outre les satisfactions qui entraînent le militant à fréquenter davantage le groupement corporatif, il se dégage du milieu économique une atmosphère de cordialité et de concorde qui est une résultante de l'intensité de la lutte engagée. Les discordances d'opinion s'atténuent, s'es-

tompent, leur inanité éclate, et il se crée une mentalité nouvelle qui est la manifestation d'une communauté de tendances. Ainsi, au creuset de la lutte économique, se réalise la fusion des éléments politiques et il s'obtient une unité vivante qui érige le syndicalisme en puissance de coordination révolutionnaire.

C'est cette unification merveilleuse et féconde qui est la caractéristique de l'influence vivifiante du syndicalisme ! Les hommes d'opinions diverses — qui ailleurs se regardent comme chien et chat, — ici font bon ménage. Si les socialistes sont « unifiés », c'est depuis peu, — et seulement d'épiderme ; au fond, les vieilles catégories subsistent : allemanistes, blanquistes, guesdistes. Eh bien, dans le milieu syndical, les uns et les autres marchent en plein accord, — et les uns et les autres s'entendent aussi fort bien avec des anarchistes !

Il y a là un problème de psychologie sociale qui, s'il eût été examiné et résolu, aurait pu dispenser les socialistes du Nord d'une manœuvre inutile. Ils eussent compris combien il est vain de tenter la subordination de la Confédération Générale du Travail au parti socialiste, et ils eussent reconnu qu'il y a impossibilité radicale à absorber ou désagréger un organisme qui a une telle puissance rayonnante. De même aussi, se fût calmée leur phobie des anarchistes ; pour se guérir de cette maladie ils n'eussent eu qu'à se remémorer en quelles circonstances s'accomplit, entre les « guesdistes » et les grève-généralistes, la scission du Congrès de Nantes.

C'était en 1894. En pleine période de persécution anarchiste. A un moment où il suffisait d'être dénoncé comme libertaire pour être emprisonné. Les anarchistes, dispersés, paralysés, embastillés, étaient dans l'impossibilité absolue d'exercer une action quelconque. Cependant, la rupture s'opéra entre les éléments politiciens et les éléments syndi-

calistes. C'est la preuve que les tendances d'autonomie du mouvement syndical qui, depuis lors, se sont si fortement accentuées, existaient déjà.

Certes, depuis cette époque, des anarchistes ont pris une part active au mouvement syndicaliste. Et cela est fort compréhensible. En ce mouvement ils découvraient, mises en action, la plupart de leurs théories, — sinon toutes.

La critique que font du parlementarisme les libertaires, leur horreur de la conquête des pouvoirs publics, ils la trouvaient dans les syndicats, non sous une forme combattive, mais sous forme d'indifférence : les syndicats n'étaient pas antiparlementaires, mais, très nettement, il se manifestaient *a-parlementaires*. Peu importait que cette indifférence en matière politique ne commençât qu'au seuil du syndicat; peu importait qu'au dehors le syndiqué participât à l'action politique..... Ce que l'anarchiste tenait pour un fait considérable, c'est que le syndicat restât *a-politique*.

La théorie anarchiste qu'il n'y a de réalité sociale que dans les milieux économiques était affirmée au syndicat par l'action syndicale même. De plus, les fins révolutionnaires poursuivies par les syndicats s'identifient avec l'idéal anarchiste. Le fédéralisme économique qu'ils entrevoient comme devant s'épanouir sur les ruines de la centralisation étatiste et capitaliste, avec les groupements de production, de circulation et de répartition pour base sociale (impliquant l'absorption des fonctions utiles que remplissent aujourd'hui Etat et municipalités et l'élimination de toute superfétation extérieure à la vie économique) qu'est-il, sinon le communisme libertaire?

Par toutes ces concordances, et par d'autres qu'il est inutile d'énumérer, mieux à leur aise dans les milieux économiques, que les militants des autres écoles socialistes, se sont trouvés les anarchistes. Et c'est pourquoi, arguant des nombreux points de contact existant entre leurs théories et les

tendances syndicalistes, des esprits atrabilaires ont conclu à l'identité du Syndicalisme et de l'Anarchisme et leur méconnaissance des caractères spécifiques du syndicalisme les a induits, aussi, à qualifier d'anarchisants des syndicalistes purs.

Certes, l'influence des anarchistes s'est accusée dans les syndicats ; mais leur action a été toute individuelle. Ils ont pu catéchiser les camarades qu'ils ont cotoyé, cherchant à les convaincre de la supériorité de leur doctrine sociale. — mais, à cela s'est bornée leur propagande. Jamais ils n'ont émis la prétention de faire partager, en bloc, à l'organisme syndical, leur manière de voir, encore moins de le faire participer à une action purement anarchiste.

C'est cette attitude qui différencie l'intervention doctrinale des anarchistes, de celle des socialistes (partisans de la proposition du Nord) au sein des groupements corporatifs. Tandis que les premiers ne cherchent qu'à toucher l'individu, les seconds visent l'organisation elle-même : ce n'est pas le syndiqué qu'ils veulent entraîner au groupe socialiste, c'est le syndicat qu'ils prétendent affilier au Parti socialiste.

Cette distinction a une valeur de premier ordre ; elle souligne que l'influence anarchiste est toute morale, toute individuelle et qu'elle ne se concrétise pas en une manifestation quelconque. Donc, elle ne peut avoir aucune répercussion sur l'organisme syndical. On n'en pourrait dire autant de l'influence socialiste, — comprise et pratiquée selon les vues de la Fédération du Textile, — c'est le groupement lui-même qui serait engagé dans une voie que peuvent tenir pour pernicieuse un nombre plus ou moins grand de syndiqués.

De ces observations se dégage, logique et inéluctable, la conclusion que va donner le Congrès, après avoir repoussé la proposition du textile : Affirmation que le Syndicalisme

a en dehors de tous les partis et sectes, sa personnalité sociale et révolutionnaire, distincte et autonome.

La discussion de la proposition du Textile. — Tout d'abord, un débat s'engage sur la « question préalable ». Une vingtaine de délégués considèrent comme inutile la discussion qui va suivre ; ils estiment qu'il n'en peut rien sortir de profitable et, étant donné que la majeure partie des syndicats sont réfractaires à l'esprit de cette proposition, ils demandent qu'elle soit écartée purement et simplement.

C'eut été une faute. Les partisans de l'entente avec les partis politiques eussent crié à l'étouffement et une gêne eut persisté dans l'organisme confédéral, faute d'un déblaiement catégorique du terrain. La question serait restée posée et, par la force des choses, elle fût revenue à la surface. C'est ce qu'observèrent avec raison plusieurs camarades : ils montrèrent la nécessité d'une discussion complète, ample, sans ambiguités, ni obscurités, comme le seul moyen pour éviter que la question soit posée à nouveau en de futurs Congrès.

Le Congrès se rangea à cet avis et la discussion s'ouvrit. Naturellement, le promoteur de la proposition, le secrétaire de la Fédération du Textile, le camarade Renard était tout indiqué pour parler en premier.

En un discours solidement charpenté, — mais qui, cependant avait des « trous » et de très grands ! — il développa sa motion :

Au reproche d'introduire la politique dans les syndicats, il réplique en renvoyant la balle : C'est le contraire ! « Nous avons voulu, dit-il, faire cesser la supercherie par laquelle on fait de la politique, sous le prétexte de n'en pas faire. »

Pour Renard, faire de la propagande antimilitariste, c'est faire de la politique. C'est aussi en faire que de ne pas par-

ticiper aux élections, car, observe-t-il, préconiser l'abstentionnisme, c'est faire de la politique antiparlementaire.

Mais le citoyen Renard néglige d'illustrer sa démonstration, sur ce dernier point : *Pas un fait ne corrobore son dire.* Ce serait d'ailleurs difficile : s'il y a des syndiqués qui, personnellement, ont fait de la propagande abstentionniste, il n'y a pas d'organisation syndicale qui se soit associée à cette propagande.

Cette argumentation est celle déjà signalée qui consiste à limiter le syndicat au corporatisme et à lui dénier toute action sociale. Renard insiste fortement sur les attributions du syndicat, tel qu'il le conçoit :

> Le syndicat ne peut pas poursuivre la suppression du salariat, car il se meut obligatoirement dans les limites que la loi lui a imposées... Quand vous dites qu'outre la défense des intérêts professionnels, le syndicat est apte à accomplir la transformation sociale, vous en faites un groupe d'études sociales, vous suspendez sur lui l'épée de Damoclès de la loi...

Il n'y a donc pas d'équivoque; le syndicat est un groupement d'ordre inférieur et il ne peut se mouvoir que dans les limites que lui fixe la loi... Peut-être, dans le Nord, en est-il ainsi, mais non ailleurs !

Il fut un temps où les syndicats protestaient contre la loi de 1884 ; c'était l'époque où ils étaient inféodés à des partis politiques. Depuis qu'ils se sont dégagés de ces tutelles, la loi de 1884 ne leur porte pas ombrage ; ils ne se préoccupent pas d'elle et vont droit leur chemin.

De plus, le citoyen Renard n'ignore pas qu'antérieurement à la loi de 1884, existaient des syndicats — c'est même dans l'espoir de les canaliser que Waldeck-Rousseau leur jeta sa loi dans les jambes. Or, comment se mouvaient ces syndicats ? Sûrement pas dans les limites que leur fixait la loi !

En vertu de sa thèse, Renard transporte aux groupements

électoraux ou d'affinité, les besognes sociales qui sont du ressort des syndicats, — et ce, sous prétexte que c'est de la « politique ».

Dans le Nord, dit-il, nous sommes organisés d'abord syndicalement, achaladant les coopératives par les syndicats, alimentant la propagande syndicale par les coopératives, et une autre action est par nous subventionnée, la lutte qui permet de faire entendre aux Conseils municipaux, généraux, au Parlement, le verbe de la classe ouvrière.

..... Nous sommes, dans le Nord, 315 syndicats, 76.000 syndiqués Nous avons 12 coopératives avec 30.000 membres. Le Parti a 8.000 cotisants et 100.000 électeurs. Si partout on savait faire converger ainsi l'action, on obtiendrait de grands résultats. Nous divisons le travail.....

Et le citoyen Renard clamait la beauté de cette « cathédrale »... Malheureusement pour son argumentation, pour une fois qu'il citait des chiffres, son choix était funeste ; le lendemain, Merrheim montrait le néant de cette « cathédrale », toute en façade.

Peu heureux, aussi, l'argument de Renard, emprunté à l'Angleterre :

Pendant cinquante ans les travailleurs anglais, qui ont les plus courtes journées et les plus hauts salaires ont, dans leurs Trade Unions, fait de l'action directe.

Mais les Anglais ont vite vu, en face d'eux, les patrons qui se coalisaient aussi. On se souvient de l'interdiction d'exercer le picketing, obtenue par eux de la Chambre des Lords. Ainsi, la force légale se tournait contre la classe ouvrière. C'est alors que les ouvriers anglais se sont tournés vers l'action politique et ils ont pénétré au Parlement...

Oui, les Anglais s'aiguillent vers le parlementarisme. Mais ce que le camarade Renard oublie de noter, c'est que, parallèlement à cette orientation nouvelle, se constate une décroissance de l'effectif trade-unioniste. Alors que, partout, le chiffre des syndiqués augmente, il décroît en Angleterre :

de 1900 à 1904, le nombre des travailleurs syndiqués de Grande-Bretagne est descendu de 1.904.874 à 1.866.755.

Cette décroissance globale est rendue plus frappante par le fait qu'au nombre des organisations les plus touchées sont celles qui ont des élus à la Chambre des Communes. Ainsi, l'Union des Ouvriers du Gaz et Manœuvres (Gaz workers and general labourers) avait, en 1900, 48.000 membres ; elle est descendue à 29.000 en 1904,... mais, elle a deux élus au Parlement : W. Thornes et J. Clynes. L'Union des Terrassiers et manœuvres est tombée de 3.525 syndiqués, en 1900, à 2.000 en 1904,... mais elle a un élu : Jean Ward. L'Union générale des Employés des chemins de fer a trois membres au Parlement : Bell, Hudson et Wardle,... mais, au lieu de 62.000 adhérents en 1900, elle a baissé à 53.000 en 1904.

Ces chiffres ont une valeur par eux-mêmes. Ils sont plus probants qu'une simple affirmation. Donc, il n'est pas excessif de conclure que l'aiguillage vers le parlementarisme du Trade Unionisme anglais n'a pas la valeur que lui attribuait le camarade Renard.

Cet argument peu probant fourni, Renard réaffirme que le syndicat est inapte à la besogne de révolution et d'expropriation :

> Le syndicat ne peut pas tout faire, dit-il. Qu'on y réfléchisse. Si une situation révolutionnaire se produisait aujourd'hui, pourriez-vous, avec vos syndicats actuels, avec vos organisations, régler la production, organiser l'échange ; non, vous seriez obligés de vous servir de la machinerie gouvernementale.
>
> Sans mêler la politique dans les syndicats, on peut s'occuper des lois ; on en a parlé à propos du contrat de travail et d'autres projets. C'est la preuve qu'on ne peut pas s'en désintéresser.
>
> Si une agitation révolutionnaire se produisait, comment ferait le syndicalisme pour assurer le fonctionnement des services publics ?

Toujours la même thèse qui pose le syndicat en groupe-

ment d'ordre secondaire ! Cette insistance à mettre au premier plan cette objection, indique la discordance des doctrines en présence. Le citoyen Renard, comme bien d'autres, met au premier plan la conquête des pouvoirs publics et il prétend que leur prise de possession est nécessaire pour que s'opère la prise de possession des richesses sociales. Donc, l'action révolutionnaire se manifeste, à son point de vue, sur le terrain électoral. Les syndicalistes prennent le contre-pied : s'inspirant des faits sociaux, ils soutiennent que l'expropriation capitaliste, accomplie par les producteurs, sur le terrain économique, aura pour conséquence l'absorption et la ruine de l'Etat bourgeois.

La discussion peut se perpétuer, entre ces deux thèses, le désaccord est tel qu'aucune entente ne peut intervenir. C'est la vie qui manifestera quelle est la bonne voie en opérant l'élimination nécessaire.

En conclusion de son discours, le camarade Renard déposait la proposition de la Fédération du textile et demandait au Congrès de la faire sienne.

Après Renard, le camarade Dooghe, délégué du Textile de Reims, critique la thèse du Nord, montrant combien sont néfastes, dans la corporation, les préoccupations politiques. Puis, Bousquet s'étonne de l'insistance mise à critiquer l'adaptation fatale, au milieu actuel, des syndicalistes révolutionnaires :

> Il nous est impossible de faire abstraction du milieu où nous vivons. Nous sommes en régime capitaliste et, la loi, nous la subissons tous. Ce qu'on voudrait, c'est nous pousser à la politique du « tout ou rien ». Or, notre action consiste à arracher le plus possible d'améliorations et lorsque nous avons à traiter avec nos exploiteurs politiques ou avec nos exploiteurs économiques, n'importe quel révolutionnaire est bien obligé d'entrer en contact avec eux...

Surtout, il insiste sur l'antithèse de classe qui peut faire

se rencontrer l'ouvrier, au groupe socialiste, avec son patron. Il n'en est pas de même au syndicat. Ce n'est que là, conclut-il, qu'on s'inspire vraiment de la maxime de Karl Marx posant l'œuvre d'émancipation comme devant être l'œuvre des travailleurs.

Le camarade Niel a la parole. Il parle longtemps et a le tort d'oublier qu'au Congrès on n'est pas venu pour faire de l'éducation syndicale, mais pour discuter entre militants. Ce n'est qu'après un prélude historique et l'explication de ce qu'est, à son avis, le syndicalisme, qu'il aborde la question.

Il définit l'action politique comme étant une action morale « pratiquée par ceux qui pensent devoir aller plus loin que par la voie où les conduit le syndicat... » Si Niel poussait cette affirmation à son développement logique n'arriverait-il pas à proclamer l'infériorité du syndicat ? Heureusement, cette affirmation n'est pour lui qu'une incidente. Cependant, à de certains moments, il nous ramène à la conception du syndicalisme anglais ; puis, il s'échappe par la tangente et revient aux notions syndicalistes.

En conclusion, pour faire cesser le malaise qu'il constate dans l'organisation syndicale, — malaise provenant de ce que socialistes et libertaires s'y disputent, — il se prononce contre la proposition du textile, dont l'adoption serait éminemment dangereuse :

> Ainsi donc, dit-il, il y a guerre et elle risque de s'exacerber en exagérant les tendances des uns et des autres. C'est la coupure.
>
> Ni alliance, ni guerre, voilà quelle sera ma formule. Il faut conserver le statu quo en ce qui concerne les statuts confédéraux, mais avec un *esprit nouveau*. Il faut qu'on sache que le statu quo signifie qu'on ne s'injurie pas entre soi et que soient respectées les opinions de chacun. Cette concession réciproque aura pour premier résultat de faciliter la propagande ouvrière près de ceux qui ne sont qu'au point de départ du syndicat, et enfin de hâter la besogne émancipatrice.

Les trois courants. — Lorsque Niel eut terminé, quarante-quatre orateurs étaient encore inscrits ! Il y avait impossibilité matérielle à les entendre. Aussi, le Congrès se prononça-t-il pour que parlassent seulement un petit nombre d'orateurs synthétisant les tendances diverses.

Alors, se posa la question : combien y a-t-il de tendances ?

Après une rapide discussion, le Congrès estima qu'en son sein se manifestaient trois courants : 1° le courant syndicaliste révolutionnaire ; 2° le courant syndicaliste réformiste ; 3° le courant syndicalo-politique, exprimé par la proposition du textile.

Il est inutile d'insister, pour définir l'orientation de chacun de ces trois courants :

Le premier exprime les conceptions posant le syndicalisme en parti de classe et de révolution et proclamant que la classe ouvrière doit, en elle-même, trouver ses éléments d'émancipation ;

Le second, tout en se prononçant pour l'autonomie syndicale, en face des divers partis politiques, conçoit les syndicats comme s'organisant à l'anglaise ou à l'allemande et se réclame de l'étiquette « réformiste », — il serait plus exact de le qualifier *interventionniste* ;

Le troisième courant est celui dont Renard a donné la définition et qui aboutit, qu'on le veuille ou non, à mettre les syndicats en tutelle.

Une courte suspension de séance permit aux délégués ayant des affinités pour l'une de ces trois tendances de faire choix de trois orateurs. Furent désignés :

Pour le syndicalisme révolutionnaire : Merrheim, Broutchoux, Latapie. — Pour le syndicalisme réformiste : Keufer, Doizié, Coupat. — Pour la proposition du textile : Philippe, Parvy, Renard.

Merrheim, qui parle le premier, est un roubaisien ; il a

vécu 23 ans dans le Nord et c'est le résultat de ses constatations de militant qu'il apporte :

Tout d'abord, il dépiote la fastueuse statistique de Renard et, opposant chiffres à chiffres, il montre que ce camarade n'a pas apporté au Congrès des chiffres exprimant les résultats de l'œuvre particulière des propagandistes du Nord, mais qu'il a simplement puisé ses données dans l'*Annuaire des syndicats* que publie le ministère du Commerce. Les 315 syndicats annoncés par Renard, sont une salade où il y a de tout : syndicats socialistes, syndicats révolutionnaires, syndicats mutualistes, syndicats jaunes !

Vous comptez à l'actif de votre propagande, citoyen Renard, 315 syndicats, avec 76.000 membres ?... De ces 315 syndicats, il faut défalquer *130 syndicats jaunes*. Et, parmi ces syndicats jaunes, il en est qui accusent des milliers de membres. Pourquoi avez-vous compté ces syndicats jaunes à votre actif ?

Tous ces syndicats, vous dites qu'ils sont le résultat de votre propagande. C'est faux. Les faits sont là, indéniables.

De plus, l'effort de certains de vos syndicats est considérablement majoré.

Et qu'est, en outre, le syndicat du Textile de Roubaix, porté pour 6.200 adhérents, alors qu'en réalité il en a dans les trois mille ? Etrange syndicat qui compte dans son sein des ouvriers de toutes professions : des maçons, des métallurgistes, etc. Pourquoi n'avez-vous pas constitué des syndicats de ces corporations diverses ? Parce que vous n'avez jamais attaché grande importance à l'action syndicale. Il n'y a pas longtemps encore que Guesde déclarait le syndicat être une blague. Aussi, avez-vous cherché à grouper les travailleurs politiquement et très peu syndicalement...

Après cette critique serrée et documentée, — démolition des « cathédrales » du Nord ! — Merrheim donne les raisons de la proposition du Textile :

Les socialistes du Nord tenaient la Confédération Générale du Travail pour non existante, aussi la dédaignaient-ils. Or, voici qu'ils constatent aujourd'hui sa force de pénétration : elle s'infiltre même dans le Nord, malgré les

précautions prises pour éviter la contamination. La proposition du Textile n'est que le résultat de cette constatation : pour enrayer l'action de la Confédération Générale du Travail on a imaginé de la faire dévier de sa besogne économique.

Après ces explications, en une vibrante péroraison, qui est la condensation de ses souffrances de militant roubaisien, Merrheim conclut :

Vous êtes glorieux à tort de « vos cathédrales. » Vous y avez de belles façades — et c'est tout ! Roubaix, proclamée la « ville sainte », la Mecque du socialisme, est une cité de misère. Il est peu de villes où les salaires soient aussi bas : mieux que personne, vous le savez, camarade Renard ! Par exemple, pour l'article « robes », pas un ouvrier pourrait dire qu'il gagne, au long d'une année, une moyenne de neuf francs par semaine !... C'est la conséquence de votre tactique ! Il n'y a pas de classe ouvrière plus écrasée !

Je ne puis, ayant vécu dans le Nord, ayant souffert de ce mariage politico-syndical, ayant vu tomber des organisations fondées, je ne puis accepter votre thèse, et je vous dis : ne venez pas diminuer la Confédération, gêner son action, entraver son œuvre révolutionnaire.

Le camarade Keufer, qui succède à Merrheim, constate un malaise dans l'organisme syndical, qu'il attribue à ce que ceux qu'il qualifie de « dirigeants » de la Confédération n'ont pas observé une stricte neutralité.

Il rappelle qu'au Congrès de Zurich, en 1893, au Congrès de Londres, en 1896, il se prononça contre l'ostracisme dont les parlementaires voulaient frapper les délégués ouvriers, mandatés par des syndicats, en leur imposant une déclaration politique.

Il voudrait une unité morale, conséquence d'une neutralité complète, telle que la rêvaient, en 1895, ceux (dont il était) qui, à Limoges, constituèrent la Confédération. La neutralité qu'il souhaite exclut l'action politique et, toute

propagande antimilitariste et antipatriotique, qu'il déclare relever seulement des individus.

Partout, conclut-il, j'ai atfirmé la supériorité de l'intervention syndicale sur l'intervention de l'Etat, mais dans de nombreuses circonstances cette dernière seule peut s'exercer. Je ne comprends donc pas que la Confédération se montre hostile à l'action légale, et viole ainsi la neutralité vis-à-vis des opinions de ses membres.

Tout en reconnaissant que l'action politique est utile, je suis l'adversaire de toute relation suivie ou accidentelle entre la Confédération et un parti politique quelconque. Cela conduirait fatalement, à un moment donné, à une subordination de la Confédération à un parti politique. Elle doit garder son indépendance entière, ce qui n'empêchera pas le parti socialiste d'agir en vue de la défense des intérêts du prolétariat ; il n'a pas d'autre raison d'être.

La Confédération ne peut être une Eglise qui excommunie ceux qui ne pensent pas comme ses dirigeants ; la tolérance doit être la règle, car personne ne peut encore connaître, avec une entière certitude, les lois sociologiques qui gouvernent le monde, comme on les connaît en mécanique ou en géométrie.

Puis, les orateurs se succèdent, appuyant sur les arguments apportés de part et d'autre. Le camarade Philippe voit dans l'adoption de la proposition du Textile, le moyen d'éliminer la politique du sein de la Confédération Générale du Travail ; ensuite, la politique se fera au dehors.

Broutchoux vient rattacher le syndicalisme révolutionnaire aux conceptions préconisées par Bakounine dans l'*Internationale*. En exemple de la supériorité du syndicat, où ne peuvent entrer que des travailleurs, il signale avec humour qu'à Lens, des agents de police, des huissiers, sont de « braves » socialistes, — et unifiés, encore !

Doizié veut une neutralité absolue entre la Confédération et le Parti socialiste et, dans les syndicats, il ne veut ni propagande antimilitariste ou abstentionniste.

Le camarade Parvy est pour que la Confédération fasse alliance avec le Parti Socialiste ; seulement, il considère la

chose comme prématurée et, pour préparer cette entente, au nom de la Fédération de la céramique, il souhaite que des relations amicales se nouent entre la Confédération et le Parti socialiste.

De l'avis de Latapie, on a trop parlé, au Congrès, du point de vue socialiste ou anarchiste. Ce qu'il faut dégager et préciser, c'est la théorie sociale nouvelle qu'est le Syndicalisme :

Le syndicat, résume-t-il, n'a pas, ne peut pas avoir un rôle secondaire ; il a à lutter, comme syndicat, contre toutes les oppressions, religieuses ou politiques, quoi qu'en dise la loi de 1884 ; il a à combattre les conseils de résignation qui sont l'essence de toutes les religions et il a à combattre le militarisme.

C'est sur cette doctrine nouvelle, le syndicalisme, que le Congrès aura à se prononcer. Comporte-t-il l'antiparlementarisme ? Bien que la loi ne fasse qu'enregistrer les concessions déjà faites, on sait la conséquence des pressions du dehors ; nous ne poussons ni à l'abstention, ni à la lutte électorale, mais nous disons aux travailleurs la valeur relative de l'action électorale.

Nous proclamons une doctrine particulière. Il faut que les congressistes se prononcent sur elle. il faut qu'ils disent que cette doctrine est indépendante et du socialisme et de l'anarchisme. Et c'est au nom de cette doctrine qu'ils repousseront la proposition du Textile.

Le camarade Coupat recherche pourquoi a disparu de l'organisme confédéral la stricte neutralité ? La raison, il la trouve dans la constitution du ministère Millerand qui eut pour conséquence une coalition de révolutionnaires, socialistes et anarchistes ; cette coalition, occupée de faire campagne contre ce ministère s'est vue, peu à peu, soumise à l'influence anarchiste :

Cela, il le déclare mauvais. Il veut qu'on évite de donner une couleur au syndicalisme. C'est le seul moyen de lui donner les forces nécessaires pour lutter contre l'exploitation patronale. Et c'est pour cela que nous demandons tout à la fois de repousser la motion du Textile et de demander au Conseil confédéral l'observation de la plus stricte neutralité.

Le dernier orateur de la série ternaire est le camarade Renard. Terne est son argumentation. Péniblement, il explique qu'en apportant les chiffres puisés dans l'*Annuaire des Syndicats*, il a pris le bloc syndical, sans l'examiner dans le détail, simplement pour montrer que, dans l'ensemble, le département du Nord arrive comme deuxième en effectif syndical.

Sentant la partie perdue, il demande que soit votée en deux fois la proposition du Textile : « La première partie, dit-il, peut être votée par presque tous..... » Ceci dit, il se refuse à accepter la conception prônée par Latapie ; le syndicat, affirme-t-il encore, doit se renfermer dans la question professionnelle.

Intervention de Griffuelhes. — Au nom du bureau confédéral, le camarade Griffuelhes intervint dans la discussion, après qu'eurent parlé les orateurs des trois courants.

Cette intervention était nécessaire, afin que soient dissipées les critiques apportées contre la besogne d'hier et, surtout, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque sur l'orientation de demain :

Les reproches formulés, dit-il, ont porté sur la méthode et l'esprit de la Confédération Générale du Travail. Il faut donc insister sur le caractère de son mouvement.

Et d'abord, constatons que Merrheim a détruit par des chiffres, la base de l'exposé de Renard ; il a prouvé que la méthode qu'il préconise n'a pas donné de grands résultats, attendu l'inexactitude des chiffres produits. En outre, dans le Nord, il faut distinguer plusieurs régions : Lille, Roubaix, Tourcoing, le Cambrésis, d'un côté. Mais Dunkerque et Valenciennes échappent à l'influence des amis de Renard. Donc, de ce fait, les chiffres avancés diminuent encore de valeur.

Si encore vous aviez apporté la preuve d'immenses résultats. Mais non ! Grâce à vos chiffres faux, on pourrait presque conclure que votre œuvre s'évanouit presque.

Et puis, vous citez les Anglais, nous disant qu'après cinquante ans d'action directe, ils viennent au parlementarime. Vous ajoutez qu'ils ont les plus hauts salaires et les plus courtes jour-

nées. Cela, c'est le résultat de leur action directe. Quant aux effets du parlementarisme chez eux, le moins est d'attendre pour les enregistrer. Il y a donc là une contradiction qui se retourne contre vous...

Griffuelhes s'explique ensuite, à propos d'allusions faites par plusieurs orateurs qui, pour appuyer la motion du Textile, ont prétendu l'existence de rapports occultes entre la Confédération et les parlementaires :

Inexact ! Proclame-t-il, et il ajoute : en deux circonstances, j'ai eu des rapports personnels avec deux députés, Sembat et Wilm. Ils m'avaient demandé de les documenter pour interpeler. Je l'ai fait et chaque fois qu'un député, répondant à la mission qu'il s'est donnée, voudra se renseigner, je le documenterai avec plaisir. Mais, en de telles circonstances, ces députés ne font que leur devoir et il n'y a pas à leur en avoir gratitude.....

L'argumentation de Grifuelhes, précice et condensée, est à citer entière :

Au-delà de la proposition de Renard, qui pose une question de fait, il en est une, plus importante, celle de Keufer, qui, parlant d'unité morale, reproche à la Confédération Générale du Travail de l'avoir détruite et de ne l'avoir pas créée.

Cette unité morale ne peut exister. Dans tout groupement il y a lutte et non division. L'acceptation de son ordre du jour constituerait une négation de la vie, qui est faite du choc des idées

De plus, Keufer insiste trop sur la présence des libertaires au sens du Comité confédéral ; ils n'y sont pas aussi nombreux que le veut la légende. Mais, c'est une tactique pour faire surgir un péril libertaire, afin de constituer un bloc pour annihiler ce péril. Au lieu de vagues affirmations, il fallait produire des faits, des résolutions, des documents émanant de la Confédération Générale du Travail et inspirés par l'unique objectif anarchiste. Il n'y en a pas ! Qu'il y ait chez certains d'entre nous des idées libertaires, oui ! mais qu'il en naisse des résolutions anarchistes, non !

Coupat a dit qu'avant 1900, la Confédération Générale du Travail n'avait pas prêté le flanc aux critiques. Oui, parce qu'elle n'existait pas. Il a ajouté que l'entrée de Millerand au ministère a donné naissance à cet esprit. Rappelons des faits peu connus :

A peine Millerand ministre, parut une déclaration signée de Keufer, Baumé, Moreau, etc., approuvant son acte. Puis, à l'Union des Syndicats de la Seine, on vint proposer un banquet à Millerand. Presque seul, je m'y opposai. On manœuvrait alors pour introduire l'influence du gouvernement au sein de la Bourse du Travail, — et c'est en réaction à cette tendance qu'est venu l'essor de la Confédération Générale du Travail.

Au lendemain de Chalon, les membres de la Commission de la Bourse du Travail reçurent, pour eux et leurs familles, une invitation du ministre du commerce ; deux jours après, nouvelle invitation, — de Galliffet celle-là ! — pour un carrousel.

Que voulait-on ? Nous domestiquer ! Nous fûmes deux à protester et à propagander contre.

L'explosion de vitalité de la Confédération Générale du Travail résulte de ces événements. Il y eut une coalition d'anarchistes, de guesdites, de blanquistes, d'allemanistes et d'éléments divers pour isoler du pouvoir les syndicats. Cette coalition s'est maintenue, elle a été la vie de la Confédération. Or, le danger existe encore. Il y a toujours des tentatives pour attirer au pouvoir les syndicats, — et c'est cela qui empêchera l'unité morale.

Où l'unité morale peut se faire, c'est si on cherche à la réaliser contre le pouvoir et en dehors de lui. Or, comme il en est qui sont pour ces contacts, ceux qui s'opposent à ces relations empêcheront l'unité morale dont parle Keufer.

Ce qu'il faut voir, c'est que ce n'est pas l'influence anarchiste, mais bien l'influence du pouvoir, qui entraîne la division ouvrière...

En exemple, il cite la désunion des mineurs, qui, en 1901, résulta de l'influence du pouvoir : pour ne pas créer d'ennuis au ministère Millerand-Waldeck-Rousseau, la grève fut enrayée et la discorde ouvrière en fut la conséquence. Autre conflit : celui créé, à Paris, par l'influence préfectorale au sein des travailleurs municipaux, — et ce, pour que l'organisation ouvrière marche à la remorque de l'Administration.

En réalité, continue Grifuelhes, il y a, d'un côté, ceux qui regardent vers le pouvoir et, de l'autre, ceux qui veulent l'autonomie complète contre le patronat et contre le pouvoir. C'est en ce sens que s'est manifestée l'action de la Confédération Générale du Travail et le développement considérable qui en a été la con-

séquence infirme la thèse du Textile : l'accroissement de la Confédération a été parallèle à l'accentuation de sa lutte. Il n'y a donc pas nécessité de modifier un organisme qui a fait ses preuves ; mais, au contraire, de déclarer que la Confédération Générale du Travail doit rester telle que ces dernières années.

De même qu'il faut repousser l'ordre du jour du Textile, de même il faut repousser celui du Livre qui voudrait limiter l'action au rayon purement corporatif et nous ramener au trade-unionisme anglais. Ce serait rétrécir le cadre de l'action syndicale et lui enlever toute affirmation de transformation sociale. Le Congrès ne voudra pas cela. Ce serait méconnaître le processus historique de notre mouvement. Ce serait une reculade et ce n'est pas au moment où il y a accentuation d'action qu'il pourrait y avoir reculade de principe.

En conclusion, Griffuelhes s'explique sur la propagande antimilitariste, que les partisans des rapports avec le parti socialiste prétendent exclure des préoccupations de l'organisation syndicale : il s'étonne que la question puisse se poser ; depuis cinq ans, tous les Congrès se sont prononcés en faveur d'une vigoureuse propagande antimilitariste, le présent Congès fera de même et il aura raison, car l'antimilitarisme fait corps avec l'action syndicale.

Il demande donc qu'on se prononce d'abord pour ou contre la proposition du Textile ; puis, le terrain étant déblayé que le Congrès s'affirme par un ordre du jour catégorique.

Le vote des résolutions. — Les partisans de la proposition du Textile étaient venus au Congrès avec d'incroyables illusions. C'était au point que si l'adoption de leur motion leur semblait douteuse, du moins avaient-ils la certitude de réunir une forte minorité. Ils voient enfin combien ils se sont leurrés ! Ils se sentent seuls, isolés, — une poignée, — dans un monde nouveau, dont ils ne comprennent ni la langue, ni l'esprit.

Par une habileté parlementaire, ils tentent de sauver les apparences ; ils usent d'un expédient, dans l'espoir de grossir leur minorité : le camarade Renard demande que sa propo-

sition soit votée par division ; le congrès se prononcerait premièrement sur les deux alinéas suivants :

Considérant qu'il y a lieu de ne pas se désintéresser des lois ayant pour but d'établir une législation protectrice du travail qui améliorerait la condition sociale du prolétariat et perfectionnerait ainsi les moyens de lutte contre la classe capitaliste ;

Le Congrès invite les syndiqués à user des moyens qui sont à leur disposition en dehors de l'organisation syndicale afin d'empêcher d'arriver au pouvoir législatif, les adversaires d'une législation sociale protectrice des travailleurs.

Ces deux paragraphes, assure Renard, peuvent être adoptés par tous ; ensuite le Congrès se départagera sur la queue de son ordre du jour, ainsi conçue :

Considérant que les élus du parti socialiste ont toujours proposé et voté les lois ayant pour objectif l'amélioration de la condition de la classe ouvrière ainsi que son affranchissement définitif.

Que tout en poursuivant l'amélioration et l'affranchissement du prolétariat sur des terrains différents, il y a intérêt à ce que des relations s'établissent entre le Comité confédéral et le Conseil national du Parti socialiste par exemple pour la lutte à mener en faveur de la journée de huit heures, de l'extension du droit syndical aux douaniers, facteurs, instituteurs et autres fonctionnaires de l'Etat ; pour provoquer l'entente entre les nations et leurs gouvernements pour la réduction des heures de travail, l'interdiction du travail de nuit des travailleurs de tout sexe et de tout âge ; pour établir le minimum de salaire, etc.

Le Congrès décide :

Le Comité confédéral est invité à s'entendre, toutes les fois que les circonstances l'exigeront, soit par des délégations intermittentes ou permanentes avec le Conseil national du Parti socialiste pour faire plus facilement triompher ces principales réformes ouvrières.

Le camarade Renard observe que ce qu'il demande ne comporte pas d'hésitation : le vote par division est toujours de droit dans toutes les assemblées parlementaires, dès qu'il est demandé.

Fort bien ! Reste à savoir si le Congrès, se considérant

comme un diminutif d'assemblée parlementaire, voudra se modeler sur la tradition invoquée ?

Il n'y semble pas ! La demande de division est accueillie avec plus que de la froideur. Les précédents invoqués font sourire, car le Congrès se considère comme une réunion de travailleurs, venus pour discuter des intérêts de leur classe et, dans la forme, non plus que dans l'esprit, il n'entend singer le parlementarisme. Il se refuse donc, à une énorme majorité, à voter l'ordre du jour du Textile par division : cette motion est un bloc, qu'il entend repousser en bloc.

Marri de cette décision, le camarade Renard déclare que lui et ses amis ne prendront pas part au vote. Cette abstention ne fait que souligner le lamentable échec de la proposition du Textile. Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

Pour la proposition du Textile	34	syndicats.
Contre — —	774	—
Bulletins blancs	37	—

Ce vote acquis, que ponctuaient de chaleureux applaudissements, il restait à se prononcer sur une résolution indiquant l'orientation confédérale.

Le Congrès venait, par ce vote, de répudier le « courant » politicien, synthétisé par la motion du textile ; il restait donc à prononcer lequel du « courant » réformiste ou du « courant » révolutionnaire l'emportait.

Griffuelhes, au nom de nombreux camarades, déposa la motion suivante :

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la Confédération Générale du Travail, disant :

« La Confédération Générale du Travail groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.»

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose sur le terrain économique

les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière ;

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndical, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de la réorganisation sociale ;

Le Congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat ;

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer en dehors du groupement corporatif à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors ;

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

La motion suivante, déposée par Keufer, résumait les tendances du « courant » réformiste :

Le Congrès considérant :

Que dans l'intérêt de l'union nécessaire des travailleurs dans leurs organisations syndicales et fédérales respectives, et pour conserver le caractère exclusivement économique de l'action syndicale, il y a lieu de bannir toutes discussions et préoccupations politiques, philosophiques et religieuses du sein de l'organisme confédéral.

Que la Confédération Générale du Travail, organe d'union et de coordination de toutes les forces ouvrières, tout en laissant à ses adhérents entière liberté d'action politique hors du syndicat, n'a pas plus à devenir un instrument d'agitation anarchiste et antiparlementaire, qu'à établir des rapports officiels ou officieux permanents ou temporaires, avec quelque parti politique ou philosophique que ce soit ;

Affirme que l'action parlementaire doit se faire parallèlement à l'action syndicale, cette double action pouvant contribuer à l'œuvre d'émancipation ouvrière et à la défense des intérêts corporatifs.

La quas-iunanimité, qui s'était prononcée contre la motion du textile, rendit prudents les « interventionnistes » et, de crainte que leur « courant » ne parut, au vote, être réduit à un ruisselet, ils n'affrontèrent pas le scrutin.

Niel avait déposé une résolution ayant physionomie intermédiaire entre les deux ci-dessus ; Coupat déclara se rallier à cette résolution... mais Niel déclara, à son tour, se rallier à la motion Griffuelhes, qui resta seule. Le camarade Jusserand ajouta que, bien que cette résolution préconise la grève générale, sur laquelle le Livre ne s'est pas encore affirmé, lui et ses camarades la voteront, parce qu'elle établit la neutralité de l'organisme central.

Ainsi, le « courant » réformiste se trouvait, au vote, sinon absorbé, du moins mêlé au « courant » révolutionnaire et il apportait ainsi sa sanction à la puissance toujours grandissante du Syndicalisme révolutionnaire.

Le résultat du scrutin donnait, pour la résolution Griffuelhes, les chiffres écrasants ci-dessous :

Pour.....	830	syndicats
Contre.....	8	—
Blancs.....	1	—

Si les réformistes ont eu l'arrière-pensée d'atténuer la portée révolutionnaire de cette motion, en s'y associant, ils

ont fait un faux calcul. Ils ont simplement prouvé l'inconsistance de leur thèse et n'ont réussi qu'à accentuer la force du « courant » syndicaliste pur : la résolution a une valeur doctrinale intrinsèque et indépendante du chiffre de voix obtenues.

Bien mieux, la déclaration de Jusserand à propos de la grève générale n'a fait que souligner une évolution heureuse, chez les modérés du syndicalisme. Ils ne sont plus ce qu'ils étaient hier! Ils sont entraînés par un courant qu'ils ne peuvent remonter et, malgré qu'ils tâchent de se raidir contre le mouvement qui les emporte, leurs conceptions se trouvent modifiées. Une fois de plus, la vie, l'action, fait son œuvre.

V. — L'Antimilitarisme

Une fois enterrée, la question des rapports avec les partis politiques, qui avait été le pivot du Congrès, la lassitude et l'énervement se manifestèrent. On était, d'ailleurs, au samedi après-midi, et quelques heures seulement avant la clôture du Congrès.

Allait on discuter sur l'antimilitarisme?

Le camarade Yvetot y insistait fortement et il demanda qu'un vote explicite fût émis sur la motion suivante :

Le Congrès de la Confédération Générale du Travail, tenant compte de la majorité significative qui s'est affirmée sur l'adoption des rapports du Comité confédéral, de la section des Bourses et de la *Voix du Peuple*, comprend que les ouvriers organisés de France ont suffisamment démontré leur approbation de la propagande antimilitariste et antipatriotique;

Cependant le Congrès affirme que la propagande antimilitariste et antipatriotique doit devenir toujours plus intense et toujours plus audacieuse.

Dans chaque grève, l'armée est pour le patronat ; dans chaque conflit européen, dans chaque guerre entre nations ou coloniale, la classe ouvrière est dupe et sacrifiée au profit de la classe patronale, parasitaire et bourgeoise.

C'est pourquoi le 15e Congrès approuve et préconise toute

action de propagande antimilitariste et antipatriotique, qui peut seule compromettre la situation des arrivés et des arrivistes de toutes classes et de toutes écoles politiques.

Une autre motion, présentée par le camarade Gauthier, de Saint-Nazaire, disait :

Le Congrès, considérant l'emploi de plus en plus courant de l'armée dans les grèves comme force oppressive du capital et du patronat contre les travailleurs, confirme les décisions antérieures des Congrès de la Confédération Générale du Travail adoptant l'antimilitarisme comme un moyen de propagande et de lutte économique pour la suppression du salariat.

La priorité fut accordée à l'ordre du jour Yvetot, qui fut adopté par 488 voix contre 310.

Certains ont prétendu déduire de la majorité relativement faible que groupa cet ordre du jour, une preuve que le « courant » nettement révolutionnaire n'a pas l'intensité que manifestaient les votes antérieurs.

Certes, il est permis à ceux-là d'épiloguer, — mais ils se trompent ! Le mouvement syndicaliste est aussi a-patriotique, qu'il est a-religieux et a politique. Et il est certain que c'est aux termes seuls de l'ordre du jour Yvetot — et non aux tendances affirmées — qu'est imputable la relative faiblesse de la majorité qu'il a recueillie.

C'est ce qu'exprimèrent d'abord Latapie qui déclara qu'une cinquantaine de syndicats de la métallurgie n'avaient pas voté cet ordre du jour, parce qu'il ne rendait pas nettement leurs aspirations. Luquet renouvela identique déclaration, s'affirmant aussi antipatriote que quiconque. Cet état d'esprit, la motion suivante, déposée par Latapie et Luquet, au nom d'une quinzaine de camarades, l'exprimait :

Les soussignés, délégués au XV[e] Congrès national, qui ont voté contre la proposition Yvetot ou se sont abstenus, tiennent à affirmer que les orgnnisations qu'ils représentent, ainsi qu'eux-

mêmes, ont le sentiment très net que l'antimilitarisme fait partie intégrante de l'action et de la propagande syndicales et que, ne possédant rien dans la Patrie, misérables et exploités dans toutes, conduits à la boucherie au nom des Patries elles-mêmes, les travailleurs de tous pays ne sauraient se sacrifier pour elles.

Le camarade Yvetot répondit à ces observations qu'il avait estimé nécessaire, en face des équivoques des socialistes allemands, d'opposer une résolution catégorique.

VI. — Cloture du Congrès.

Aux heures suivantes, en une rapide succession kaléidoscopique, les rapporteurs des commissions vinrent donner connaissance de leurs rapports, — ou plus exactement, les déposèrent sur la tribune.

Une quinzaine de questions furent ainsi plus ou moins liquidées. Notons en deux : la première ayant trait au groupement fédératif, — désormais, à la Confédération Générale du Travail ne seront plus admises que des Fédérations d'industrie et non de métiers ; la seconde, ayant trait aux relations entre les syndicats et les coopératives de consommation, — la commission conclut à l'inutilité, au moins momentanément, de relations quelconques.

L'intérêt du Congrès n'est plus dans ces rapports. Ils sont quelquefois une œuvre personnelle ; mais, émanassent-ils même de la Commission, comme ils n'ont pas passé au creuset de la discussion, il serait abusif de les retenir comme manifestation des tendances du Congrès.

A noter, dans cet ordre d'idées, un projet modifiant article par article, la loi sur les accidents du travail, déposé sur la tribune du Congrès d'Amiens par un rapporteur et incorporé au compte rendu.

Comme exemple de ce qui peut ainsi être introduit dans un compte-rendu de Congrès, je rappellerai qu'au Congrès de Toulouse, en 1897, un délégué fit adopter un rapport concluant à la création de *Conseils du travail*. Ce rapport fut-il lu ? Si oui, dans le brouhaha d'une dernière séance, il passa inaperçu... Quelques années après, lorsque Millerand réalisa ces *Conseils du travail* c'est avec vigueur qu'un Congrès corporatif (Lyon, 1901) les condamna.

Après qu'eut pris fin le défilé des rapporteurs, par la voie du sort la ville de Marseille fut désignée comme siège du prochain Congrès.

Ainsi finit le Congrès d'Amiens, sur lequel les politiciens avaient concentré leurs espoirs : *par un triomphe sans précédent du syndicalisme révolutionnaire.* Ceux qui avaient espéré sceller à Amiens sa pierre tombale, ont assisté à leur propre déroute.

Certes, comme ils sont impénitents, il est bien improbable que leurs yeux s'ouvrent : ils continueront leur propagande dessuète, ils l'ont déjà fait. le font !... Qu'importe ! Ils sont le Passé. L'Avenir est à la doctrine de vie qui, une fois de plus, s'est affirmée à Amiens. Et il n'y a plus d'illusion à se faire : les masses vont à cette doctrine, le prolétariat est définitivement engagé dans la voie nouvelle.

Emile Pouget.

Le Syndicalisme rural en Italie

Le second congrès des travailleurs de la terre, qui s'est réuni à Bologne les 7 et 8 avril. a été une victoire du réformisme ; Cabrini l'a joyeusement célébrée dans l'*Avanti* ! et le *Tempo* s'est uni à lui dans cette glorification

On chercha, par les députés et leurs amis les professionnels de l'organisation, à faire de ce congrès une agréable chose pour le ministre Pantano, le républicain qui, devenu conseiller de la Couronne, cherchait à retrouver dans la législation sociale le peu de popularité que lui avait fait perdre son apostasie.

Cabrini, Vergnanini, le professeur Samoggia, etc., etc., etc. virent approuver par les congressistes leurs propositions de lois sociales, *presque sans discussion* ; le congrès réussit bien !

J'ai écrit autrefois dans le *Mouvement Socialiste* (1) que les travailleurs agricoles sont encore en Italie le bétail des politiciens ; que l'action de résistance, la lutte économique et les agitations grévistes d'un côté, et les manifestations théoriques et l'action politique de l'autre traduisent deux notions opposées : ce congrès l'a démontré.

Tandis que la bataille économique entre les syndicats de travailleurs et ceux des terriens et des capitalistes agricoles est plus âpre que jamais, tandis que les régiments sont

---

(1) Numéro de janvier 1906.

envoyés par le gouvernement pour protéger dans les grèves la « liberté de travail », c'est-à-dire pour tracasser les grévistes, — voilà qu'on brusque encore cette fortune de la législation sociale ; il y a bien des députés pour quelque chose !

Mais si les travailleurs ruraux ne comprennent guère ce galimatias des lois protectrices du travail et croient sur parole à leurs députés, qui sont des barricadiers de l'éloquence, ce n'est point la faute du mouvement syndicaliste rural.

Ces braves paysans, qui cassent les côtes aux *jaunes* dans toutes les grèves, ne veulent pas faire mauvaise mine à leurs vieux amis bourgeois et ils approuvent de la main, bien des fois sans comprendre, toute motion que propose M. le député ; entre eux, ils se fichent du professeur Samoggia et du ministre Pantano.

Le lendemain du congrès, les journaux démocrates répandirent la nouvelle que ces travailleurs de la terre, qu'on croyait un péril pour la paix sociale, ne sont pas encore des anarchistes et pas même des syndicalistes révolutionnaires, puisqu'ils réclament de la bonne législation sociale ; ainsi le public fut renseigné et M. Pantano déclaré un bien sage homme.

Aujourd'hui, M. le ministre républicain-monarchiste s'en est allé et avec lui les 50 millions aussi, qu'il avait promis au prolétariat agricole ; mais, malgré le réformisme des chefs et leur amour de la conciliation, des grèves ont éclaté à Verceil, à Ravenne, à Mantoue, à Saletto (Bologne), à Collecchio (Parme), à Molinella (Bologne), dans le Navarois, à Argenta (Ferrare), etc., et ce furent toujours de ces grèves violentes qui semblent caractériser le syndicalisme rural, ce bon enfant des congrès, cet enfant terrible des campagnes. Dans les congrès, le gouvernement envoie Montemartini de l'*Office du Travail*, dans les campagnes il envoie les *bersa-*

glieri, la cavalerie, l'infanterie et les villages sont transformés en forteresses en état de siège. Les congrès, ce sont des académies ; la lutte des classes, c'est autre chose !

Voilà pourquoi j'ai attendu avant de renseigner les camarades français sur le congrès des paysans ; j'attendais que l'époque des travaux agricoles provoquât les grèves, ces grèves nombreuses et longues qui annoncent une plus âpre reprise de l'action de conquête et de défense des travailleurs de la terre. De la législation sociale nous parlerons ici une autre fois.

Parmi les discussions académiques qui occupèrent les quatre séances du congrès, qui se passèrent en discours des savantissimes messieurs et dames qui prennent soin du pauvre prolétariat, les débats les plus sérieux et les plus vivants, parce que vraiment compris par les représentants prolétaires qui y prirent la parole, furent ceux provoqués à propos de l'*organisation de classe des métayers*.

Zambianchi, un *ragioniere*, ancien secrétaire administratif du parti socialiste, et M. Comandini, un avocat républicain, député de Césène, étaient les rapporteurs ; ils avaient proposé au vote du congrès une motion, laquelle allait se résoudre par le sacrifice des intérêts des journaliers (*braccianti*) aux intérêts des métayers (*coloni*) ; mais les représentants des journaliers, qui sont la grande majorité parmi nos travailleurs agricoles, protestèrent et la motion Zambianchi-Comandini, dans laquelle on parlait « d'abandon par les journaliers de toute action de résistance qui puisse frapper le métayer », fut sensiblement modifiée.

Il faut connaître les conditions de l'agriculture italienne, et l'histoire plus récente des partis politiques dans la Romagne, pour bien juger cette question du métayage.

Dans la vallée du Pô, qui est le milieu agricole le plus

important de l'Italie, on trouve, avec la grande propriété foncière et les gros capitaux des fermiers, la grande administration agraire, avec des procédés économiques presque égaux aux procédés de l'industrie. L'agriculture à base familiale, frappée à mort par l'introduction des grosses vacheries et de l'industrie laitière, a disparu avec l'usage des machines agricoles et l'extension donnée aux grandes cultures des céréales, de la betterave, et aux rizières.

Dans La Pouille, les Maremmes, la campagne romaine, dans plusieurs regions de l'Italie méridionale et des îles, partout où il y a la grande propriété, partout où les vastes plaines permettent le développement de l'agriculture mécanique, malgré les plaintes des politiciens, la renaissance agricole est aussi marquée que dans la vallée du Pô.

Il y a aujourd'hui de nombreuses sociétés anonymes, des sociétés en commandite, des sociétés par actions qui portent à la terre de forts capitaux, et les titres agraires commencent à jouer leur rôle dans le marché financier.

Les dirigeants de ces entreprises ne sont pas des hobereaux ou des campagnards enrichis; ce sont des hommes de la ville, des industriels, des financiers qui portent aux champs, avec l'argent, l'esprit de fabrique. Les fermiers de la vallée du Pô sont eux-mêmes des exploiteurs de capitaux liquides, des gens d'affaires sans préjugés bucoliques. Il y a d'ailleurs une presse agraire et une instruction agraire technique parfaitement comparables à la presse et à l'instruction industrielles.

On voit donc qu'il y a en Italie un capitalisme rural aussi bien qu'un salariat rural ; c'est parmi ces travailleurs que l'organisation de classe recrute son plus puissant noyau.

Le métayage s'est réfugié vers les monts, avec la petite propriété et les petits fermiers.

En Toscane, dans les Marches, dans plusieurs parties de la Sicile, dans l'Ombrie, dans la Haute-Lombardie et le

Haut-Piémont, le métayage est fort répandu. il est la forme d'exploitation agricole la plus répandue.

Dans la vallée du Pô, le métayage a survécu en Romagne, où il domine l'économie agraire, et çà et là, près des villages, dans les petites propriétés, chez les propriétaires qui ont suivi les anciennes traditions familiales par manque d'esprit d'initiative ou de capitaux.

Les cultures de la vigne, de l'olivier, du mûrier, l'ancienne division des champs en pièces suffisantes au travail d'une famille de cultivateurs, avec son bâtiment limité, la prépondérance des cultures permanentes sur les cultures temporaires, l'organisation de l'agriculture à base familiale, en peu de mots, est la cause technologique du métayage.

Les métayers ne vont pas disparaître sans une profonde transformation technique de l'agriculture, sans l'aide de gros capitaux, sans une diffusion de l'industrie qui vienne substituer dans les esprits la hardiesse industrielle à la paresse agraire. Il faut observer à ce propos qu'en Lombardie et dans le Piémont le progrès agricole a suivi le développement industriel.

Le contrat de métayage est donc, dans plusieurs régions de l'Italie, l'expression juridique des conditions de la technique et de l'économie ; c'est un phénomène physiologique.

Mais on rencontre tout au près des manifestations de dégénérescence par conservation et par rétrogression.

J'ai dit qu'il y a des propriétaires qui maintiennent le métayage par tradition, par misonéisme, par manque d'esprit d'initiative ; ce sont parfois des hobereaux, parfois des campagnards ignorants et grossiers, parfois encore des hommes d'idylle, qui haïssent tout esprit industriel.

Ces gens-là, imbus du vieil esprit paternaliste, considèrent le métayer et sa famille comme des sujets auxquels on doit de la protection, mais qui doivent à leur tour avoir du respect pour le maître.

Les concessions du propriétaire au métayer sont des cadeaux, les avances de blé dans l'hiver une providence sans laquelle il n'aurait pas de quoi vivre. Ces métayers sont tous endettés envers leur maître, et pour celui-ci ces dettes sont presque un droit de propriété sur leur travail : ils sont par là liés à la terre.

Comme pendant à l'état d'esprit des maîtres, nous trouvons chez les métayers des hommes soumis et serviles, des familles demeurées fidèles au patronat par éducation morale et religieuse, des *jaunes* par tradition et par loyalisme.

Voilà donc des colonies féodales dans la société capitaliste ; c'est une dégénérescence du métayage par conservation, un sacrifice de l'économie aux idéologies éthiques.

D'autre part, là où le développement des *ligues* de travailleurs est plus notable et la lutte plus aiguë, dans les régions où le mouvement syndicaliste aboutit à l'accroissement des salaires et à la réduction des heures de travail, il y a un retour au métayage.

Les débris de l'ancienne organisation familiale du travail agricole sont soigneusement conservés, la transformation agraire subit un arrêt, les cultures qui exigent un large emploi de main-d'œuvre sont abandonnées, nous avons un lent *lock-out*.

Alors des contrats de métayage, plus avantageux pour les cultivateurs que les anciens contrats, sont signés, sans que ceux-ci aient fait des menaces ou des avances. Si des liens ont été noués entre les métayers et l'organisation syndicale des travailleurs, on fait son possible pour les briser ; l'exploitation directe de la terre est partiellement substituée par l'introduction de nouveaux métayers ou de salariés fixes ; on organise entre les propriétaires un système d'échange de ces travailleurs pour les grosses besognes agricoles ; même, s'il n'y a pas de syndicats *jaunes*, il y a bien un mou-

vement créé par les maîtres, dont un métayage *jaune* est le noyau.

Après la diffusion de l'esprit industriel dans les milieux agricoles, cette forme primitive de résistance patronale sera peut-être abandonnée ; on verra alors qu'il vaut mieux avoir quelques différends avec les travailleurs que sacrifier les progrès techniques de l'agriculture à la lutte de classe ; nous aurons tout au plus des syndicats *jaunes*, mais non une forme anti-économique d'exploitation agraire.

Mais aujourd'hui il faut chercher les causes de cette dégénérescence de l'esprit économique, non seulement dans des survivances féodales et bucoliques, mais aussi dans les influences de la vie politique.

Les réacteurs d'un côté prêchent la guerre au syndicalisme coûte que coûte, et ils voient dans le métayage et la participation aux bénéfices un moyen de rompre la solidarité prolétarienne ; les démocrates de l'autre côté voient dans le métayage le retour à l'économie familiale et cela satisfait leurs goûts arcadiens. Aujourd'hui, parmi les adhérents des partis radicaux, il y en a plusieurs qui voudraient de la colonisation à base familiale ; seulement, après l'expérience des amodiations collectives, qui se sont développées à côté des *ligues*, il y a eu un revirement dans l'esprit démocratique, pas profond pourtant et pas durable : la doctrine de la démocratie est toujours bucolique !

Voilà donc les sources de cette dégénérescence du métayage par rétrogression, dont j'ai parlé plus haut ; dans la pratique cependant, il est bien difficile de distinguer non seulement ces deux dernières formes dégénérées du métayage entre elles, mais aussi entre celles-ci et le métayage, expression naturelle du degré technique-économique de l'agriculture.

Généralement on juge très bien de cela, en ayant égard à la façon dont se conduit le métayer avec le maître d'un côté

et l'organisation syndicale de l'autre ; naturellement, je ne me dissimule pas l'empirisme de cette méthode.

En Toscane, dans les Marches, dans le Haut-Piémont et la Haute-Lombardie, il n'y a à peu près pas d'organisations syndicalistes rurales ; dans la Toscane et les Marches, il y a eu, dès le printemps de 1906, un commencement d'organisation parmi les métayers ; dans toute l'Italie centrale le réveil des travailleurs agricoles est sensible ; mais c'est un mouvement trop jeune pour que j'en puisse juger.

En Sicile, dans la province de Trapani notamment, l'organisation syndicaliste rurale est déjà vieille et importante, mais ce mouvement est complètement isolé du mouvement continental et il faut l'étudier à part.

Pour bien comprendre la valeur des débats du Congrès d'avril, il suffit donc de connaître, à propos de l'organisation des métayers, après les conditions générales agricoles, sur lesquelles j'ai cherché à renseigner le lecteur — bien imparfaitement pourtant, — l'histoire plus récente des mouvements sociaux politiques en Romagne ; cette histoire, je vais la résumer.

En Romagne, la seule parmi les régions où le métayage est prédominant, nous trouvons de puissantes organisations de métayers à côté des organisations de journaliers ; il y a quelque chose de semblable en Sicile. Dans les autres régions, où prédomine le métayage, il n'y a ni organisation de métayers, ni organisation de journaliers ; dans le Bolonais, où le métayage a survécu çà et là, on essaya, il y a quelque temps, d'organiser les métayers, même par le boycottage établi par les journaliers contre les non-syndiqués lors des grands travaux, mais cette organisation, après un essor encourageant, a fait faillite.

Aujourd'hui, des 18.384 travailleurs de la terre organisés en Romagne, 5.134 sont des métayers et 13.250 des journa-

liers, dont 3.349 métayers contre 3.735 journaliers dans la seule province de Forli, au lieu de 21.153 journaliers contre 839 métayers dans la province de Bologne de 22.513 contre 1.404 dans la province de Ferrare, de 7.154 contre 278 dans la province de Reggio Emilia, de 13.862 contre 212 dans la province de Mantoue, de 4.169 contre 5 dans la province de Novare, etc.

Les travailleurs venus au Congrès savaient donc à quoi s'en tenir sur les métayers qui sont presque tous des *jaunes*; la question était à résoudre pour les travailleurs de la Romagne, les seuls représentés et les seuls syndiqués des régions où le métayage prédomine; les seuls aussi qui aient affaire à des syndicats de métayers non négligeables et non *jaunes*.

Les métayers romagnols sont parmi les travailleurs de la terre ceux qui depuis le plus longtemps prennent part à la vie social-politique. Ils sont dressés à l'esprit syndical depuis constitution des premières *Societa operaie* et *Fratellanze contadine*, que fonda jadis le parti d'action mazzinien.

Le mazzinisme est une doctrine révolutionnaire et solidariste, mais si les travailleurs, dans la pratique de leurs compétitions quotidiennes avec le patronat, n'arrivent pas à la solidarité *des classes* selon Mazzini, ils arrivent très bien à la solidarité *de classe*.

En même temps le haut idéal moral et l'âme révolutionnaire de cette doctrine donnent aux paysans républicains de La Romagne, comme à tous les travailleurs républicains d'Italie — le républicanisme chez nous n'est que du mazzinisme, lorsque les politiciens ne l'ont pas gâté ! — une fierté de classe et un sens rationnel du droit et de la justice, qu'on trouve difficilement chez les travailleurs

socialistes (1). Le mazzinisme ne se borne pas aux *devoirs de l'homme* !

Dans le mouvement socialiste sont encore vivants les souvenirs des luttes, parfois sanglantes, combattues en Romagne entre républicains et internationaux. Les mazziniens avaient trouvé des adhérents parmi les métayers et ils avaient répandu leurs idées *dans les campagnes* ; l'Internationale avait fait ses recrues dans les petites villes ; les querelles, les rixes sanglantes des rues, les assassinats n'eurent jamais de motifs économiques, mais presque toujours furent une manifestation des haines politiques.

Aujourd'hui la valeur des mots a évolué : l'Internationale s'est divisée en socialistes et en anarchistes. Ceux-ci sont peu nombreux, mais batailleurs, vaillants, résolus, ce sont les vrais héritiers de l'Internationale. Ceux-là sont, au contraire, légalistes, évolutionnistes, dépourvus de toute hardiesse révolutionnaire. Ces socialistes se vantent d'avoir *civilisé* la Romagne, eux qui étaient jadis les plus féroces internationaux ; cette *civilisation* se borne à l'étouffement de tout esprit révolutionnaire et violent parmi les travailleurs, à leur reconciliation avec les pouvoirs gouvernementaux.

Plusieurs fois, anarchistes et républicains unis s'opposèrent à cette émasculation ; et les querelles renaquirent parmi les travailleurs, notamment à la suite d'une tournée de conférence d'Enrico Ferri, qui avait attaqué les doctrines bourgeoises de Mazzini, et surtout la « *santa carabina* ».

Les socialistes se sont donnés à l'organisation des journa-

(1) Je rappelle à ce propos que récemment, au Congrès de la résistance à Milan, les travailleurs républicains, anarchistes et syndicalistes révolutionnaires firent bloc contre les politiciens réformistes, qui leur ont arraché la direction de la nouvelle *Confédération du Travail*. Il faut juger des doctrines d'après leurs résultats pratiques !

liers ; aujourd'hui, nous avons une organisation républicaine de métayers et une organisation socialiste de journaliers ; les anarchistes sont nombreux dans quelques milieux (Cesenatico, etc.) parmi les journaliers.

Les vieilles haines politiques n'ont pourtant presque jamais eu de justifications dans les querelles économiques ; les querelles politiques plutôt ont engendré des malentendus entre les deux sous-classes prolétaires, dans les rapports du travail.

Le métayer est un salarié à forfait. Si l'on considère un espace de quelques années, tel que la durée d'un contrat de métayage, on trouve un revenu moyen annuel qui équivaut à un salaire annuel pour un travail à forfait.

Zambianchi, qui est un réformiste intelligent et de bonne foi, avait très carrément vu cela lorsque, dans un projet de contrat de métayage qu'il avait rédigé pour les métayers bolonnais, il posait ce principe à la base de la discussion ; si ce mouvement-là a fait faillite, la faute n'est pas à Zambianchi.

Si le métayer — je dis le métayer des régions où le métayage est le produit du développement économique agricole, comme la Romagne — si le métayer a *parfois* quelque différend avec les journaliers, il se trouve *toujours* en lutte avec le maître ; il a le même esprit de classe, les mêmes habitudes, il se trouve au même niveau économique et social que les autres travailleurs de la terre.

S'il n'y a pas d'intervention de causes étrangères à la simple vie et à l'ouverte nature des cultivateurs, métayers et journaliers — dans les milieux que j'ai indiqués — finissent par se mettre d'accord, en bons camarades qui ont affaire à un ennemi commun, le capitaliste de la terre.

Mais j'ai dit ici même que le syndicalisme rural italien est encore à la merci des politiciens, et le politicien, soit socialiste, soit républicain, a toujours un but électoral.

Maintenant, après un retour aux discussions par... le couteau, parmi les travailleurs le dégoût est venu de ces sottes querelles et des rixes sanglantes et brutales ; c'était tout à fait une bêtise que de s'égorger en criant *Viva Ferri* ou *Viva Mirabelli* (1), tandis que tous deux prêchaient la modération, même avec les *jaunes !* Les politiciens à leur tour devinrent sages après la conquête de quelque mandat par les monarchistes, et ils comprirent qu'il valait mieux se partager le jeu que de risquer le tout.

Aujourd'hui un vent de conciliation vient de souffler ; les travailleurs qui, au premier Congrès, s'étaient divisés, non pas pour une question pratique, mais parce que les républicains et M. Comandini — qui est le théoricien du mazzinisme en Romagne — ne voulaient pas de la socialisation de la terre pour l'an 2.000, et que les socialistes et Ferri ne voulaient pas de la propriété associée, ces mêmes travailleurs vinrent au second Congrès prêts à se réunir, après leur retentissant divorce.

C'est une chose bien divertissante que de voir un mouvement de politiciens s'accorder avec les intérêts de la classe ouvrière ; ce sera la première et peut-être la dernière fois, mais nous allons voir cela. C'est l'ironie des faits.

Notre collaborateur et ami Lafont, qui était présent au Congrès, a justement observé que tous les journaliers qui ont pris la parole se sont déclarés contraires à l'accord avec les métayers.

A ce propos, il faut présenter deux considérations : 1° Que chez les travailleurs, les amours et les haines politiques sont plus tenaces que chez les intellectuels, et que le sens de leurs propres intérêts économiques en est parfois obscurci ;

(1) C'est le *leader* républicain.

2° que tous les orateurs prolétaires parlèrent ou sous l'impression du nouveau et du vieux métayage *jaune*, s'ils étaient des régions à agriculture industrielle, ou contre ce métayage clairement et contre les métayers qui n'ont pas de solidarité de classe. Pas un des travailleurs de la Romagne ne s'opposa à l'accord.

Je sais bien que les braves messieurs, qui s'égosillèrent à Bologne pour l'accord, voyaient dans l'accord syndical leur accord politique, et ils avaient bien vite oublié la socialisation de la terre; mais cela importe peu, si pourtant on arrive par là à l'unité du mouvement syndical.

Certains ne voulaient pas de cet accord, parce qu'ils voyaient là un penchant vers la collaboration des classes. Comme si nos camarades intégralistes de Romagne étaient quelque chose de plus terriblement socialiste que les mazziniens, les anciens révolutionnaires du parti voient une collaboration des classes dans tout accord avec le parti républicain. Ce sera tout au plus une collaboration de politiciens, qu'on peut bien tolérer, lorsqu'elle nous apporte la fusion des deux mouvements syndicaux divisés par des idéologies que trop souvent les travailleurs acceptent sans comprendre!

Après cette fusion, le mazzinisme, aussi bien que l'intégralisme, feront peut-être faillite, mais non le mouvement ouvrier.

Foin des syndicalistes! — s'écrient ces vieux amis, — les républicains sont des bourgeois ; Mazzini a écrit que la société collectiviste serait une société de castors, donc ces *travailleurs* sont des *bourgeois* !

Ils n'ont pas même lu une brochure de Mazzini, qu'ils connaissent pour en avoir vu un laid portrait au chevet de leur aïeul et de leur père: le talisman de la famille ; ils sont parfois, mieux ils sont toujours imbus d'esprit révolutionnaire plus que messieurs les socialistes du parti, mais

ils sont des *bourgeois* parce qu'ils ne veulent pas de collectivisme et de socialisation de la terre... en l'an 2000 (1).

Mais, malgré cette intransigeance de parti, heureusement les réformistes eurent le dessus, et après la suppression de la clause qui subordonnait l'action de résistance des journaliers à la possibilité d'une retraite du métayer sur le maître (2), la motion Zambianchi-Comandini, avec une adjonction Cabrini, fut approuvée.

Les bons résultats de cette décision ne se firent pas attendre. Dans le mois de juillet, une agitation solidaire de la *Federazione braccianti* et de la *Fratellanza contadina* de Ravenne obtint pour les années prochaines la suppression de l'entr'aide des métayers dans les gros travaux du battage, entr'aide (*scambio delle opere*) favorisée par les maîtres qui y voient un moyen de faire des métayers une caste haïe par les journaliers frappés par le chômage. Une agitation semblable éclata à Forli, mais *Federazione* et *Fratellanza* s'accordèrent pour la différer à l'année prochaine, en même temps que l'agitation pour la réforme du pacte de métayage.

L'adjonction de Cabrini condamnait enfin, comme tout le congrès l'avait voulu, le « néo-métayage anti-prolétaire » qui n'a aucune relation avec le métayage « déterminé par de spéciales conditions agraires », et « qui a un caractère de

---

(1) Les socialistes qui ont cette notion de la lutte et de la collaboration des classes sont légion dans le parti,... et ils ne sont pas les pires !

(2) Cette clause aurait été la négation pratique de l'accord, parce que les métayers, pour éviter une lutte avec les terriens, auraient toujours prétexté leur impuissance ; ou du moins ç'aurait été une erreur de tactique, parce que les métayers n'auraient pas pu chez les maîtres prétexter la résistance des journaliers, ils auraient dit que c'était... une querelle d'Allemands.

représaille et de défense opposées par les terriens à l'action des *ligues* ».

On pouvait désirer que cette déclaration fût plus explicite et plus claire, mais cela c'est une remarque formelle ; évidemment par là on voulut frapper toute forme dégénérée du métayage.

On reprochait encore au métayage de produire le chômage. La famille du métayer, disait-on, pour augmenter les ressources du budget familial, au lieu d'avoir recours à la résistance contre les maîtres, économise l'emploi de main d'œuvre, en soumettant ses membres au surmenage. Femmes, enfants, vieux, tous travaillent dans le champ familial, qui est parfois le plus vaste possible, plus vaste même que la force de travail de toutes ces gens-là. Les journaliers sont réduits de cette façon à travailler seulement pendant les gros travaux agricoles : le battage, la *monda* du riz, le fauchage, la vendange etc. ; ils chôment presque toute l'année. Si on ajoute à cela l'entr'aide, on verra à quoi sont réduits ces travailleurs !

D'ailleurs la motion Zambianchi-Comandini a très clairement établi que l'action solidaire de tous les travailleurs de la terre doit tendre « à obtenir la proportionnalité entre la quantité de la terre cultivée et la force de travail de la famille » aussi bien qu'à « la suppression de l'entr'aide (*scambio delle opere*). »

Je ne crois pas que cette question des rapports des métayers avec les manœuvres ait été définitivement résolue : il faudra y revenir ; mais aujourd'hui cette résolution du congrès a été son acte le plus sérieux et le moins académique ; ça n'était pas de la législation sociale, les travailleurs y comprenaient quelque chose !

Mais, comme la loi était la drogue de toutes ces délibérations, on ne manqua pas de réclamer « une loi qui établisse nettement les principales dispositions qui devront régler le

contrat de métayage, et qui défendront aux terriens, par représailles contre les travailleurs, de laisser la terre en friche. » Et si M. Comandini fut peut-être satisfait, nous ne le sommes pas moins !

Il y avait une autre question vraiment importante à l'ordre du jour du congrès, celle des *Rapports entre la coopération et la résistance*, mais vu le manque du temps — il y avait la législation !... — elle fut renvoyée au prochain congrès.

Le développement des amodiations collectives est aujourd'hui le fait le plus notable du mouvement syndicaliste rural et il vaut bien qu'on l'étudie ; nous ne suivrons pas l'exemple du Congrès, ou du moins nous le suivrons par moitié, et nous en parlerons dans un prochain numéro, avant le troisième Congrès des travailleurs de la terre.

Maintenant, la reprise ascentionnelle du syndicalisme rural est évidente : je vais en donner ici une statistique d'après le *Bulletin de l'Office du Travail* ; c'est, ayant égard aux rapports amicaux de l'*Office* avec les dirigeants de l'organisation, la statistique officielle des syndicats agricoles. Elle parut au mois de juillet dernier, avec les données les plus récentes.

On verra, en rapprochant ces chiffres de ceux que j'ai donnés dans le numéro de janvier 1906 du *Mouvement Socialiste*, que dans l'Italie du Nord l'organisation n'a pas reconquis les effectifs pléthoriques de 1902, mais qu'il y a un accroissement notable dans l'Italie Centrale et un réveil dans l'Italie du Sud et en Sicile.

Il faut relever que parmi ces travailleurs syndiqués, il y a 22.654 petits propriétaires et 13.463 petits fermiers, dont 14.416 petits propriétaires et 6.596 petits fermiers seulement en Sicile, 2.394 petits propriétaires dans le Latium et 1.530 petits propriétaires en Ombrie.

Dans l'Italie du Nord et La Pouille, il n'y a à peu près que des métayers et des journaliers ; ceux-ci sont les plus nombreux ; comme parmi tous les travailleurs agricoles, les salariés, fixes ou semi-fixes (17.004) et adventices (145.405), sont la grande majorité. Les métayers, très puissants en Romagne, comme nous l'avons vu, sont nombreux aussi dans l'Ombrie, le Latium et la Sicile.

Voici la statistique :

Régions	Provinces	Ligues	Adhérents.
Piémont.	Alexandrie	5	796
	Coni	1	400
	Novare	36	5.161
Lombardie.	Brescia	1	93
	Crémone	11	1.686
	Mantoue	88	14.925
	Pavie	46	6.686
	Sondrio	3	135
Vénétie.	Padoue	1	113
	Rovigo	28	6.717
	Trévise	1	60
	Vérone	6	1.112
Ligurie.	Gênes	2	493
Emilie.	Bologne	54	22.134
	Ferrare	75	24.117
	Modène	35	5.785
	Parme	71	9.561
	Plaisance	26	3.028
	Reggio	70	8.211
Romagne.	Forli	46	7.031
	Ravenne	79	11.300
Toscane.	Arezzo	2	280
	Florence	3	317
	Grosseto	5	779
	Massa-Carrara	3	139
	Pise	1	60
	Sienne	2	245

Marches.	Ancône	2	183
	Macérata	2	248
	Pesaro-Urbino	1	150
Ombrie.	Pérouse	26	7.998
Latium.	Rome	38	8.687
Abruzzes et Molise.	Aquila	3	340
	Campobasso	2	278
Campanie.	Avellino	1	500
	Bénévent	2	231
	Naples	9	3.175
	Salerne	1	243
Terre de Labour.	Caserte	6	669
La Pouille.	Bari	13	7.678
	Foggia	15	9.612
	Lecce	14	6.026
Basilicate.	Potenza	4	705
Sicile.	Caltanisetta	15	3.690
	Catane	12	4.067
	Girgenti	11	3.102
	Messine	4	1 430
	Palerme	22	4.417
	Syracuse	17	10.379
	Trapani	61	16.651
	Total	982	221.913

On voit donc que les noyaux les plus solides de l'organisation sont dans la vallée du Pô, à côté de la culture intensive et industrielle de la terre: dans l'Emilie et la Romagne, dans le Mantouan, dans le Polésine (prov. Rovigo), dans la Lomelline (arrondissement de Mortara *ligues* 26, adhérents, 4.826, et arrondissement de Voghera *ligues* 17, adhérents, 1.596; ces deux arrondissements sont compris dans la province de Pavie), dans l'arrondissement de Verceil (prov. Novare) *ligues* 31, adhérents, 4.170, et enfin dans l'arrondissement de Crémone *ligues* 9, adhérents, 1.116. Après

ces puissantes organisations de la vallée du Pô, nous trouvons, toujours à côté de la grande culture, les syndicats agricoles de la Pouille : *ligues* 42, adhérents, 23.316 ; et puis encore, mais avec plusieurs petits propriétaires, petits fermiers et métayers parmi leurs syndiqués, les organisations du Latium, de l'Ombrie, de la Sicile. La province de Trapani (Sicile) possède à elle seule, 10.825 petits propriétaires et 3.105 petits fermiers sur 16.651 syndiqués au total.

Parmi les 221.913 travailleurs syndiqués de toute l'Italie, il y a 182.302 hommes et 39.611 femmes ; ces femmes sont presque toutes des journaliers ; leurs organisations sont importantes dans l'Emilie, où elles sont, la Romagne comprise, 28.429 à côté de 62.798 travailleurs mâles syndiqués, dont 961 petits propriétaires, 1.100 petits fermiers, 8.546 métayers et 7.502 travailleurs salariés fixes, tous mâles ; elles constituent donc plus de la moitié des journaliers syndiqués. Les plus ardentes et les plus dévouées dans les grèves, elles sont l'âme du syndicalisme rural, et elles ont été bien souvent poursuivies pour violences et atteintes à la liberté du travail.

Au procès qu'amenèrent les faits de Malalbergo devant la cour d'assises de Bologne, parmi les travailleurs accusés d'avoir essayé de brûler une vacherie où des *jaunes* s'étaient réfugiés (1), on pouvait voir dans la cage des inculpés une femme avec son nourrisson.

Une bonne organisation féminine existe aussi dans le Mantouan, 4.727 femmes contre 10.198 hommes, dans la Lomelline, 1.131 femmes contre 5.291 hommes, et dans l'ar-

(1) Ils furent acquittés, parce qu'on prouva que les *jaunes*, armés par les maîtres, avaient déchargé les revolvers contre les grévistes, tuant l'un d'entre eux.

rondissement de Verceil, 432 contre 3.738. Les provinces avec une plus importante organisation féminine sont Ferrare, avec 9.200 syndiquées, et Bologne avec 8.514.

Le Congrès termina ses travaux en reconstituant la *Fédération nationale*, virtuellement dissoute, dont le statut fut discuté et approuvé de nouveau, avec de sensibles modifications, qui donnent au mouvement un caractère de classe plus net, par l'exclusion des politiciens.

Mais nous avons là une nouvelle comédie, parce que, au Congrès prochain nous allons voir, malgré le statut, les mêmes rapporteurs bourgeois, de même que nous voyons toujours ces bourgeois prendre la direction des syndicats.

Ce statut fut simplement un moyen pour dire aux syndicalistes révolutionnaires : « Voyez-vous ? Nous aussi, nous voulons que les travailleurs se dirigent eux-mêmes ; mais hélas ! ils nous veulent ! Voyez-vous ? Malgré les statuts, ils réclament toujours notre aide ! »

De cette façon ils ne s'en vont jamais, tant qu'on ne les aura par un beau jour mis dehors. Les travailleurs intelligents et las de cette domination sont de jour en jour plus nombreux parmi les jeunes gens des syndicats. Aujourd'hui, les « bons amis » des pauvres travailleurs ont l'habileté de marcher vers la porte en bons enfants ; le jour est prochain qu'on les y poussera une bonne fois pour toutes.

Au comité exécutif de la Fédération furent élus quatre travailleurs : Senofonte Entrata, Giulio Ramponi, Giacomo Rubini, Eugenio Stanghellini et une intellectuelle : Argentina Altobelli.

Giacomo Rubini est un jeune syndicaliste révolutionnaire, et avec Eugenio Stanghellini, métayer républicain de Romagne, il assurera l'indépendance de la Fédération à l'égard des pouvoirs gouvernementaux ; mais Senofonte Entrata aussi, et Giulio Ramponi, ne sont point de féroces

légalistes, et Argentina Altobelli n'est pas le pire des dirigeants bourgeois.

Ces membres du comité excécutif seraient donc meilleurs que le mouvement qu'ils ont à diriger, mais ils ne réussiront pas à grand chose, parce qu'il faut réformer les bras et non la tête de l'organisation.

Il faut faire de la propagande socialiste et révolutionnaire dans les campagnes, pour éclairer l'esprit encore servile des paysans et pour leur persuader que la providence est en eux-mêmes, non dans l'Etat ou dans monsieur le député.

Paolo Mazzoldi.

Brescia, 26 octobre 1906.

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

L'Unité Minière.

Le prolétariat minier s'est réuni en Congrès, le 5 octobre et jours suivants, à la Bourse du Travail de Paris, pour y consacrer l'*unité minière*. C'était pour la première fois que les deux organisations centrales qui groupaient les ouvriers de la mine se trouvaient en présence, depuis la scission, qui se fit en mars 1902 au Congrès d'Alais (1).

Il y avait bien eu des essais de rapprochement en mai 1902, à Carmaux, où deux délégués de la nouvelle Union furent désignés pour s'entendre avec ceux de l'ancienne : il y eut, en outre, avec Revol, de Grand-Croix, et moi-même un délégué de la *Confédération Générale du Travail* qui était notre camarade Garnery. Nous ne pûmes nous entendre ; nos statuts ne furent pas acceptés par les délégués de la vieille Fédération.

En quelques notes rapides, je vais faire l'exposé de ces divisions qui ont si longtemps paralysé le prolétariat minier et dont le souvenir ne peut que consolider notre désir commun de maintenir l'unité de notre organisation corporative.

Les causes de la scission. — Elles remontent en 1901, où elles se révélèrent au Congrès des mineurs tenu à Lens, les 11, 12, 13, 14 avril de cette année. A ce Congrès, l'on décida

---

(1) La *Fédération Nationale des Mineurs*, qui se coupa en deux au Congrès d'Alais de 1902, avait été créée, sur l'initiative des mineurs de la Loire, au Congrès tenu à Saint-Etienne du 24 au 31 octobre 1883.

d'appliquer le système du référendum, pour savoir si les travailleurs de la corporation se solidariseraient avec ceux de Montceau-les-Mines qui étaient engagés dans une lutte exaspérée (1).

Deux résolutions avaient été retenues et mises aux voix. Une première, la résolution Bouchart disait :

Le Congrès invite le gouvernement à faire cesser le conflit qui existe à Montceau-les-Mines. Un tableau de roulement pourra être établi, si la mine ne peut recevoir immédiatement tous les ouvriers. Un délai de dix jours sera accordé au gouvernement. Le roulement sera limité jusqu'à ce que la mine aura repris son extraction normale.

Une seconde résolution était présentée par les délégués du Nord et du Pas-de-Calais. Elle portait :

Le Congrès des mineurs de France décide que la grève générale ne pourra être décretée que si, dans un délai de quinze jours, c'est-à dire pour le 1er mai, la majorité des ouvriers mineurs consultés par voix de référendum y est favorable. Ce vote aurait lieu sous enveloppe cachetée, le 28 avril.

Un amendement avait été apporté par Basly, qui indiquait :

Les abstentionnistes sont considérés comme appartenant à la majorité des votants.

Ces deux résolutions et l'amendement furent adoptés.

Le référendum donna les résultats suivants : *pour*, 28.938 ; *contre*, 18.006 ; *nuls*, 164 ; plus 114.802 abstentions.

Conformément aux décisions du Congrès de Lens, la grève devait être déclarée le 1er mai. Il n'en fut rien. Les décisions du Congrès furent donc violées purement et simplement.

---

(1) Voir l'article que Bouveri consacra à ce grand conflit, dans le *Mouvement socialiste* (1901, t. I. p. 321).

Cette violation était l'œuvre de Basly et de ses amis, hostiles à tout mouvement ouvrier énergique pouvant amener des révoltes préjudiciables au patronat et au gouvernement.

Dans le journal la *Petite République* du 2 mai, nous trouvions l'annonce d'une réunion que présidait le citoyen Basly. « Un manifeste. y lit-on, fut envoyé aux ouvriers mineurs pour les inviter à ne pas chômer à la suite du référendum ». Il y avait ici une contradiction flagrante de la part de Basly avec son amendement adopté au Congrès de Lens.

Dans cet intervalle, de graves imprudences furent commises par Cotte, le secrétaire général de la Fédération. Voici une dépêche qui fut envoyée au citoyen Létang, qui était avec nous pendant notre grève, le 23 avril, la première fois que la Compagnie nous faisait appeler pour discuter avec le syndicat, et cela au moment même ou nous étions à l'entrevue (coïncidence bizarre) :

Létang, député, Montceau-les-Mines.
Indispensable faire nécessaire faire accepter solution gouvernement: contraire serait la ruine de nos espérances. Crains beaucoup referendum. Rèponse.

COTTE.

A ce télégramme, Létang répondit le 23 avril 1901 :

Cotte, Saint-Etienne,
Ton télégramme pessimiste ne change en rien résolution renvoyée, nous tous sommes d'avis contraire, avons preuves de nos dires, la victoire est assurée.

LÉTANG.

Létang écrivit immédiatement une lettre à Cotte lui montrant son imprudence. Le 24 avril, Cotte répondait à Létang :

Ton honorée de ce jour m'explique, avec des raisons que je ne conteste pas, que dans mon télégramme d'hier, j'ai commis une grave imprudence. Mais cela, de bonne foi, ajoutes-tu ; et je te l'affirme.

Le 30 avril, nouvelle dépêche ainsi conçue :

Résultats connus officiellement : pour 28.811, contre 6.871 ; manquent, Pas-de-Calais, Sud, moins Carmaux, Nord, moins Denain, référendum à huitaine.

COTTE.

Létang répondait aussitôt de Montceau-les-Mines :

Cotte, secrétaire général mineurs, Saint-Etienne, Puisque tu m'annonces par ton télégramme que le résultat du référendum est repoussé à huit jours, fais donc le nécessaire pour que les décisions du Congrès de Lens soient respectées, en envoyant immédiatement le sou quotidien des mineurs, qui pourra faire continuer la lutte, en attendant ces huit jours, avec 165.000 syndiqués ; nos amis n'ont pas le droit de souffrir.

LÉTANG.

Cotte écrivait le même jour de Saint-Etienne :

Nous n'avons aucune nouvelle officielle du Pas-de-Calais.

COTTE.

On nous convoqua de nouveau à Saint-Etienne, où je fus délégué avec mon camarade Bonin, le 5 mai : c'était l'enterrement du référendum.

Notre syndicat se réunit, à bout de ressources, et après cent cinq jours de lutte, il vota la reprise du travail.

Il y eut 2.256 renvois, *malgré les promesses du directeur, du préfet et de l'Ingénieur de l'Etat* qu'il n'y aurait que 438 renvois, c'est-à-dire ceux-là seuls qui avaient déjà reçu des lettres. Et cela dura jusqu'au 10 juillet, jour où l'on nous réunit à Paris avec les organisations confédérées pour le second référendum, qui devait avoir lieu, en octobre, par décision du Congrès de Lens.

La réunion du 10 juillet ne donna aucun résultat : il ne pouvait en être autrement, puisque ce jour même la question fut posée par nous, délégués de Montceau, d'entrer à la *Confederation du Travail* ; les délégués refusèrent.

Le référendum d'octobre fut voté au Congrès de Lens, à la suite de deux ordres du jour ainsi conçus :

Considérant que les gouvernants qui se sont succédés depuis que nous tenons nos congrès, malgré toutes les décisions que

nous avons cru devoir prendre pour la défense de nos intérêts, n'ont pas daigné en tenir compte, le Congrès décide de soumettre aux pouvoirs publics les résolutions votées par le Congrès national, accorde aux pouvoirs publics un délai de quatre mois, ce qui porte la date au 31 juillet. Passé cette date, si les pouvoirs publics n'ont pas donné satisfaction à ces résolutions, le Congrès vote la grève générale.

Signé : Mure, Bouchard, Grand, de la Loire.

Le second ordre du jour Basly-Calvignac disait :

Le Congrès décide que le délai de quatre mois accordé aux pouvoirs publics par la motion *Mure* est porté à six mois et rappelle qu'en aucun cas il ne pourra être décidé autrement que par voix de référendum, dans les conditions indiquées par les résolutions déjà votées.

Signé : Basly, Calvignac et tous les délégués du Nord et du Pas-de-Calais.

Cette dernière motion fut adoptée par 145, contre 84 à celle de *Mure*.

Le référendum donna les résultats suivants : *pour*, 44.664, *contre*, 10.753 et 65.856 *abstentions*.

C'est alors que le Comité national dont je faisais partie se réunit à Saint-Etienne, les 20, 21, 22 octobre. Le résultat de ses travaux fut de violer une fois de plus les décisions du Congrès de Lens, en ne faisant rien pour mettre en application les résultats du référendum.

Il y eut, en outre, toujours dans le courant de cette année, une délégation du Comité national, qui fut envoyée, le 23 juillet, au ministère des Travaux publics. Les Compagnies minières y étaient aussi représentées. La discussion eut lieu contradictoirement entre ces deux organisations et la commission parlementaire. Le sujet était la journée de huit heures dans les mines.

Nous en eûmes une autre, le 14 novembre, aux commissions du Travail et de Prévoyance sociale, à la Chambre des députés, où fut à nouveau entendu le Comité.

Le résultat fut comme tous les autres : la journée de huit heures, que voulut bien nous octroyer M. Boudenot, rapporteur au Sénat et président du Conseil d'administration des mines de Carvin.

C'est à ce moment que les mineurs d'Anzin et une grande partie de ceux du Nord se soulevèrent. conspuant le Comité. en faisant toutefois une exception. De là vint la perte de ce puissant syndicat qui ne comptait plus ces jours derniers, c'est-à-dire à ce récent Congrès de l'Unité, que quelques centaines de membres.

La Fédération régionale de la Loire, lorsque ses délégués furent rentrés de Paris, nous convoqua à une réunion, pour prendre des mesures en ce qui concernait la région soulevée. Personne ne voulant s'y rendre, on nous désigna Escalier et moi, pour demander aux travailleurs de reprendre le travail, et de désigner des délégués pour tenir un Congrès extraordinaire, afin de faire respecter les décisions votées, et dans lequel les responsabilités seraient établies.

Dans le Nord, nous fûmes très bien accueillis ; dans le Pas-de-Calais, il n'en fût point de même ; à Hénin-Liétard, nous eûmes contre nous les membres du Congrès du vieux syndicat du Pas-de-Calais, et à Lens, où nous terminions notre série de réunions, qui avait donné de bons résultats. Ces mêmes délégués, avec Basly et Lamendin en tête, tentèrent d'empêcher notre réunion : elle eut lieu cependant, mais l'on nous insulta grossièrement. Je pus parler, mais Escalier s'y essaya en vain ; on leva la séance pendant que nous étions sortis quelques instants : à ce moment, Basly avait la parole, et comme après que j'eus parlé, le tumulte organisé avait cessé, Basly en profita, d'accord avec le président Lamendin. Cela se passait le 2 décembre 1901. à la salle Durieux. Jamais je n'avais vu une réunion aussi houleuse, surtout si l'on tient compte que les délégués étaient tous délégués de mineurs. Nous quittâmes Lens le même soir, craignant des bagarres ; la salle étant partagée en deux camps, nous voulions éviter que nos camarades ouvriers se fissent arrêter ; nos amis nous conduisirent à la gare de Lens, en nous acclamant et conspuant Basly et Lamendin, qui disparurent après la réunion, sans que personne y ait pris garde.

C'est alors que le journal *le Réveil du Nord*, qui ne voulait point que le Congrès se tint, entreprit contre nous une campagne de presse des plus abominables, sous la plume de ses rédacteurs et surtout sous celle de Basly. Les journaux réactionnaires de nos régions ne manquaient

point l'occasion de publier les articles de Basly contre nous.

Le Congrès n'eut point lieu. Mais le Congrès d'Alais arriva le 4 mars 1902 et jours suivants.

La scission se fit sur l'ordre du jour déposé par la fédération du centre :

Le Congrès poursuivra la réalisation de la journée de huit heures, conformément aux décisions du Congrès de Lens, par la grève générale immédiate, sans nouvelles négociations avec le gouvernement.

Basly demanda la division, qui fut adoptée. Le Congrès adopta à l'unanimité l'ordre du jour ci-dessus, jusque et y compris le mot « grève générale » : la deuxième partie fut adoptée par 124 voix contre 105. Votèrent pour : le Sud, 14 voix ; Anzin, 26 ; la Loire, 44 ; Saône et-Loire, 26 ; le Centre, 14. Votèrent contre : le Sud, 27 voix ; le Nord, 23 ; le Pas de-Calais, 55. Ceci se passait le 5 mars.

Joucaviel déposa, le 7 mars, la proposition suivante :

Je propose l'ajournement de toute discussion sur la question d'organisation de la grève générale immédiate pour permettre une plus ample propagande dans les centres miniers inorganisés ; demande le renvoi à un prochain Congrès dans un délai très rapproché, et demande la discussion immédiate sur la revision des statuts.

La proposition fut acceptée. Toutes les autres régions maintinrent leur vote (Anzin s'abstint). C'est alors que, voyant ces refus successifs de nos décisions, nous quittâmes la salle dans un mouvement unanime, sans nous être consultés. La scission était consommée.

Alors se précisa, jusqu'au 5 octobre dernier, la division du nombre des mineurs en deux fractions distinctes : l'une conservant son titre ancien ; et l'autre qui n'en prit d'abord point. Au début, nous étions deux syndicats adhérents à la *Confédération Générale du Travail* : les syndicats de Decazeville et de Montceau.

En 1902, les 23 septembre et jours suivants, eut lieu le

Congrès de Commentry. Disons de suite que Montceau n'y était point représenté, et que personne n'y avait mandat de parler en son nom. (Montceau avait alors un délégué au Congrès confédéral de Montpellier, tenu à la même date, et ce délégué, c'était moi-même.)

C'est à ce Congrès de Commentry que fut votée la grève générale, qui depuis plus d'un an aurait dû être acceptée. Les résultats, vous les connaissez : il n'y en eut pas ! Des divisions éclatèrent au sein du Comité national chargé de diriger l'action de ce mouvement. Mais le mouvement fut admirable de la part des ouvriers. La résistance et les privations qu'ils supportèrent dans cette lutte, constituent l'une des plus belles pages de l'histoire du prolétariat minier.

Qu'il me soit permis d'indiquer, en passant, pourquoi le syndicat de Montceau n'assista pas au Congrès. Il croyait d'abord à un mensonge : mais quand il vit que c'était pour de bon, il réunit ses adhérents, les consulta, et à l'unanimité de deux assemblées générales. il décida que l'on ferait cause commune avec les camarades, sous la seule condition que ses délégués feraient partie du Comité national, et tiendraient le syndicat au courant des moyens à employer.

On envoya une première dépêche à Cotte, le 3 décembre 1902 :

Apprenons par voix de presse que le Comité national a droit, après décisions Congrès Commentry, de décréter grève générale. Quoique étant séparés momentanément de la Fédération, demandons à être renseignés, pour pouvoir, le cas échéant, faire acte de solidarité. Acceptez-vous délégués mineurs Montceau à la réunion du Comité national, qui aura lieu le 7 octobre à la Bourse du travail de Paris ? Demandons réponse immédiatement.

Nous reçumes la réponse suivante :

A vos risques et périls pouvez assister réunion Conseil national mardi prochain. Serais heureux vous entendre Epinac avec Montchanin. Conseil avisera.

COTTE.

Nous répondîmes aussitôt à Cotte :

Ta réponse n'est pas une solution et ta mission est de nous ré-

pondre catégoriquement, si nos délégués seront reçus et admis au Comité national.

Les explications vinrent le 4 octobre :

Indiscutable que Conseil national recevra avec plaisir vos délégués. Quant à les admettre peut pas, à mon avis, les considérer comme faisant partie du Conseil national.

COTTE.

Le syndicat télégraphia de nouveau au Comité national :

Refusez par silence à notre égard délégué Montceau. Avons prévenu Cotte vendredi. Sommes sans renseignements officiels. Vous laissons responsabilités.

Le 8 octobre, nous fumes avisés par cette dépêche :

Grève générale votée pour demain jeudi 9 octobre 1901. Comptons sur tous. — Comité national.

N'y comprenant rien, nous réclamâmes à la Bourse du travail de Saint-Etienne des renseignements :

Avons envoyé maintes dépêches, ne savons rien, explique nous tout par lettre. — Meulien.

Il nous fut répondu :

Impossible donner explications lettre, grève votée comité national France. Loire chômage complet. Tout va bien, faites nécessaire, cessez travail. — Beauregard.

Alors nous fîmes venir Escalier à Montceau, dans nos assemblées générales, pour nous donner des explications. Nous lui demandâmes quelles garanties nous donnait le Comité national qui avait refusé nos délégués ; nous lui montrâmes les dépêches envoyées et le refus de Cotte et du

Comité. Il nous répondit que la Loire ignorait nos démarches. Les camarades nous désignèrent alors, Chalmandrier et moi, pour aller étudier le mouvement dans la Loire. A ce moment, Cotte fut obligé de rappeler le Pas-de-Calais à l'ordre, et la Loire demandait un arbitrage : le citoyen Briand fut désigné. Nous avions l'exemple récent de l'arbitrage du Creusot, et nous ne pouvions entrer dans une lutte où l'arbitrage allait nécessairement tourner en faveur des patrons contre les travailleurs. C'est ce qui arriva, et la Fédération des mineurs se démembra : les ouvriers furent roulés ; des centaines de renvois furent pratiqués en divers centres, etc.

Il nous était impossible, à nous, d'engager la lutte, après avoir été tant de fois dupés comme le démontrent les documents officiels, sur une simple dépêche d'un comité dont on connaissait le lamentable esprit. Nous ne pouvions marcher après le refus de la Fédération d'entrer à la *Confédération*, et de recevoir, au Congrès de Lens, et d'entendre ses délégués. Si le Comité national fit le mouvement de 1902, c'est que c'était le résultat d'une poussée venue d'en bas, des travailleurs, et que ses membres craignaient d'être submergés.

La nouvelle Fédération. — Depuis le Congrès d'Alais en 1902, jusqu'au 1er mai 1906, les organisations dissidentes, comme l'on nous dénommait, se réunirent à Grand-Croix où elles élaborèrent un projet de statuts. Des délégués furent désignés pour aller discuter au Congrès des mineurs teuu à Carmaux : cette tentative n'eut pas d'ailleurs de résultat.

Le 1er mai 1904, nous nous réunîmes en Congrès à la Bourse du travail de Paris et cela sur la convocation du syndicat des mineurs de la Loire. Neuf syndicats avaient répondu à l'appel: Loire, Talaudière. Grand-Croix, Pas-de-Calais (nouvelle fédération), Chapelle-sur-Dun, Brassac-les-Mines, Saint-Eloy, Decazeville et Montceau. C'était notre premier congrès, et nous primes aussitôt notre titre : *Union fédérale des mineurs et similaires de France.* Nous adhérions du même coup à la *Confédération.*

Nous eûmes depuis deux autres congrès : 1er mai 1905 et 18 avril 1906, à Decazeville, où vingt organisations avaient adhéré. Au Congrès d'unité ouvrière, nous avions vingt-deux syndicats représentés, et depuis le dernier Congrès

d'Unité, trois nouvelles demandes me sont parvenues, que j'ai expédiées au secrétaire de l'Unité, ce qui fait un total de vingt-cinq syndicats.

Si nous avons eu moins de voix au Congrès unitaire du 5 octobre 1906, cela provient tout simplement de ce que,dans le Pas-de-Calais, la vieille Fédération, dans son avant-dernier trimestre, avait 1.339 cotisations, tandis qu'à son dernier, celui qui a précédé le Congrès, elle en versait 28.000, ce qui lui faisait 55.000 ; le peu de majorité qu'elle avait sur nous se trouve donc dans ce chiffre.

Si je cite ces quelques faits, en dernier lieu, c'est pour rester impartial dans cet exposé. Je considère, et mes camarades sont d'accord avec moi, qu'avec les mesures prises au dernier Congrès, l'Unité des mineurs et similaires de France donnera de bons résultats. Elle n'est pas, comme certains le prétendent, la volonté de quelques militants : elle résulte sans doute, pour une bonne part, de leurs efforts, mais la masse ouvrière a fait l'essentiel, par son action, en demandant une énergie plus virile.

Les mineurs, comme les travailleurs des autres corporations, ont des sentiments de solidarité nationale et internationale. Les progrès incessants de la Confédération Générale du Travail avaient indiqué aux mineurs — que nous pourrions appeler dissidents — qu'isolés, ils n'étaient pas à leur place. et c'est une des principales causes de l'Union.

C'est pourquoi nous avons la conviction que si une action bien coordonnée estentreprise dans le monde des mineurs et similaires, (cela sera facile à faire avec l'expérience du passé), nous serons l'une des plus fortes corporations à la Confédération Générale du Travail, à son prochain Congrès de Marseille.

Aussi nous travaillerons avec plus d'énergie encore que par le passé à provoquer les efforts de nos camarades, pour marcher d'un pas sûr et ferme vers la révolution sociale par la grève générale.

E. Merzet,

Ex-secrétaire de *l'Union fédérale des mineurs et similaires de France.*

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Revues socialistes allemandes

Die Neue Zeit, n^os^ d'août, septembre et octobre. **Die Socialistische Monatshefte**, n^os^ de septembre et octobre.

Deux questions continuent à défrayer les revues socialistes allemandes: la question, naturellement, de « Parti et syndicats », et celle de l'éducation populaire, que l'on traite copieusement depuis que *Kosiol*, ainsi que nous l'avons signalé, a attaché le grelot et jeté le cri d'alarme.

Parti et syndicats, rapports de l'organisation politique et de l'organisation économique, c'est le problème à l'ordre du jour du socialisme international. Il domine tous les congrès. A Mannheim, comme à Rome, à Amiens comme à Limoges, ce fut *le clou* de la discussion. Mais si la question est partout posée et partout agitée, on peut dire qu'en Allemagne on est encore loin d'en soupçonner toute la portée et toute la profondeur et de se douter qu'elle n'est pas autre chose que le conflit au sein du socialisme actuel, de deux tendances : la tendance bourgeoise, parlementaire, démocratique et réformiste, on pourrait dire aussi conservatrice, toutes ces expressions étant exactement synonymes, et la tendance ouvrière, syndicaliste et vraiment révolutionnaire; la première ne voyant dans le socialisme qu'un prolongement de la démocratie et ne pouvant aboutir qu'au socialisme d'Etat — cette caricature —, la seconde s'opposant au contraire à la démocratie et nettement antiétatique, si antiétatique qu'il est de mode de la qualifier aussi « d'anarchiste ». Il est vrai que pour les Allemands la question ne saurait être posée avec cette clarté, la démocratie parlementaire n'étant encore pour eux qu'une... espérance. Les bonnes gens, qui peuvent encore s'imaginer que lorsqu'ils auront conquis un véritable parlementarisme, ils approcheront du paradis terrestre ! L'heureux état d'innocence idyllique ! Nous autres, malheu-

reux Français, qui jouissons — hélas ! — de toute la démocratie possible et imaginable, de la démocratie pleine et entière, avec accompagnement de ministres socialistes en quantités chaque jour croissantes, et qu'on vient, pour comble de bonheur, de doter d'un ministère du Travail, placé, s'il vous plaît, sous les glorieux auspices de ce grand socialiste que fut... Louis Blanc, nous avons perdu cette innocence. Nous sommes devenus déplorablement sceptiques. Et nous avons quelque peine à comprendre l'ingénuité d'autrui.

En Allemagne, on sait comment la question se pose. Il y a d'un côté, la masse imposante des syndicats, fortement centralisée, et animée d'un esprit analogue à celui des Trade-Unions anglaises, c'est-à-dire ennemi des aventures et de la guerre, se tenant strictement dans les limites de la légalité, et se gardant, comme du feu, de tout ce qui pourrait l'en écarter : c'est sur ce patron que chez nous, par exemple, le citoyen Renard, exguesdiste, voudrait que la *Confédération* se modelât. Et, de l'autre, il y a le Parti, la masse non moins imposante de la Social-Démocratie, qui groupe environ quatre cent mille « fidèles » et que suit un troupeau de trois millions d'électeurs. En dehors de ces deux organisations mastodontes, toutes deux très unitaires, très centralisatrices, très compactes, il y a bien les syndicats localistes, les *anarcho-socialistes*; mais ce n'est encore jusqu'ici qu'une quantité négligeable, également honnie d'ailleurs de part et d'autre. C'est inimaginable, la quantité de mépris et de fiel, qu'un membre du parti ou des syndicats laisse percer dans ce mot : anarcho-socialistes ! Il faut entendre de quel ton *Von Elm* parle *de ces gens* et de leur insanité : *Unsinn* ! Le congrès de Mannheim faillit régler leur sort en les expulsant du Parti en bonne et due forme ; mais *Von Elm* (1) nous explique qu'on leur a accordé quelque répit encore, le temps de revenir à résipiscence, le quart d'heure de grâce.

Il n'y a donc que deux puissances réelles : le Parti et les syndicats. Et ces deux puissances, depuis quelque temps, commencent, comme on dit, à se regarder dans le blanc des yeux. L'année dernière, à Iéna, le Parti avait voté une résolution sur la grève générale, qui n'avait guère plu aux syndicats, lesquels, comme on sait, avaient déclaré à Cologne ne pas vouloir même en entendre parler. Le Parti avait ainsi voulu faire la leçon aux syndicats, se montrer plus révolutionnaire qu'eux, leur faire honte de leur modérantisme. Mais les syndicats ne sont plus

(1) Voir les *Socialistische-Monatshefte*, n° d'octobre.

tout à fait aussi petits garçons que naguère ; ils s'émancipent peu à peu ; ils ne veulent plus être considérés comme des écoliers, que le maître d'école, je veux dire la Social-Démocratie, a le droit de gourmander et de reprendre. Il y eut du frottement ; on se battit froid — cela jusqu'en février, où *Bebel* eut une conférence avec *Legien*, le grand chef du Parti avec le grand chef des syndicats. Bebel capitula ; baissa pavillon ; donna les mains. L'accord se fit... contre la grève générale, remise aux calendes grecques. Et c'est de cela que Bebel avait à répondre à Mannheim, — de cette reculade, de cette capitulation. Il y a, dans le Parti, un groupe de « révolutionsromantiker » qui ne sont pas contents : mais le gros du Parti reste fidèle à Bebel, et Kautsky lui-même dut retirer son amendement. Dans son article sur le congrès de Mannheim (1), il nous explique, d'accord avec *Henriette Roland-Holst* (2), qu'il n'y pas eu reculade ; que Mannheim n'infirme pas Iéna, mais l'adapte aux circonstances et en précise l'esprit ; que les situations révolutionnaires, enfin, ne s'improvisent pas ; à quoi le citoyen Stampfer — un des mécontents — réplique qu'elles *ne s'attendent pas* non plus éternellement ; qu'elles se créent, qu'on réduit vraiment par trop le rôle de la volonté : emporté par son ardeur révolutionnaire, Stampfer va même jusqu'à accuser Kautsky d'avoir « trahi la révolution russe » (3). C'en est trop ; Kautsky a un haut-le-corps ; trahir la révolution russe, lui ! Et Stampfer (4) de recevoir une leçon de matérialisme historique, du vrai, du bon, de l'authentique, comme Marx et Engels le comprenaient, et qui n'était pas du *sentimentalisme* esthético-moral, ni du *volontarisme* casse-cou...

On discerne évidemment quelque amertume chez Kautsky : son apologie du congrès de Mannheim sonne un peu faux ; il plaide les circonstances atténuantes. On sent que les choses ne marchent pas tout à fait à son gré. Son orthodoxie, aussi, est débordée de toutes parts. Voilà-t-il pas que les syndicats, par l'organe du camarade *Bringmann*, parlent d'une « théorie syndicale » spécifique, et prétendent être assez forts et assez grands garçons pour la fonder eux-mêmes ! C'est le renversement de tout. Eh quoi, cette théorie n'existe donc pas toute faite, toute élaborée, toute contenue dans les doctrines du Parti ? Quelles

---

(1) Voir la *Neue Zeit* du 6 octobre.
(2) Voir *Neue Zeit* du 18 août.
(3) Voir *Neue Zeit* du 22 septembre.
(4) Voir *Neue Zeit* du 8 et du 22 septembre.

sont, de la part des syndicats, ces étranges velléités d'indépendance spirituelle ? Où veut-on en venir ? Cela devient grave, décidément. Non seulement, le Parti recule pratiquement devant les syndicats, mais voici que les syndicats s'émancipent aussi théoriquement ! Ils n'ont pourtant qu'une chose à faire : se bien pénétrer de l'esprit de la social-démocratie et se laisser guider, docilement, par elle !

Oui, les syndicats commencent à parler d'une théorie syndicale spécifique, élaborée par les syndiqués eux-mêmes, et *Bringmann* convie *Legien* à en jeter les bases. *Von Elm*, dans son article sur Mannheim, relève que Kautsky, dans son amendement, reconnaît bien aux syndicats un rôle auxiliaire important dans la lutte pour la conquête du pouvoir par le prolétariat, mais ne parle pas de leur rôle futur dans l'organisation de la société socialiste. Les syndicats ne semblent donc avoir pour Kautsky qu'un rôle éphémère, borné, et tout entier déterminé par la société capitaliste. Celle-ci renversée, leur fonction, du même coup, disparaît. C'est bien là, en effet, la conception doctrinaire, classique, orthodoxe, des révolutionnaires politiques. Les syndicats n'ont qu'un rôle secondaire et éphémère ; une fois les socialistes maîtres de l'Etat, et la production organisée par cet Etat socialiste unitairement, les syndicats n'auront plus de raison d'être ; ils seront absorbés dans le vaste organisme centralisé de la production collectiviste. Et nous avons bien ici l'opposition fondamentale qui dresse les uns contre les autres syndicalistes et révolutionnaires politiques, ceux-ci ne prétendant, au fond, qu'à donner à l'Etat politique moderne, si fortement centralisé, un contenu soi-disant ouvrier et socialiste, et ceux-là, au contraire, visant à démolir cette machinerie unitaire de l'Etat politique traditionnel et voulant en transférer les fonctions aux organismes ouvriers, aux syndicats libérés de toute tutelle, tant étatique que patronale. Et voilà pourquoi, par exemple, les gens qui suivent encore Guesde sont plus acharnés que personne contre *la Confédération*, et voudraient bien la démolir : la Confédération représente l'exacte antithèse des doctrines guesdistes (1), qui sont, au fond, celles de tous les révolutionnaires politiques de tous pays, qui sont celles de Kautsky,

---

(1) Je n'oublie pas que Guesde eut, au début, des tendances quasi anarchistes et qu'il a écrit, en particulier, cette brochure incisive et si nettement antiétatique « *Services publics et socialisme* » ; mais ce n'est pas ma faute si Guesde semble aujourd'hui ne pas pardonner au syndicalisme de lui rappeler un passé doctrinal trop oublié.

de Bebel, de Ferri, de Vandervelde, de Hyndmann, avec des nuances qui tiennent plus au tempérament personnel de chacun de ces hommes et aux conditions différentes du milieu où ils ont à lutter, qu'à de véritables distinctions doctrinales.

Une théorie syndicale spécifique! C'est l'objet, de la part de Bernstein (n° d'octobre des *Socialistische-Monatshefte*) d'un article curieux, où je relève des observations intéressantes. L'article est intitulé: *Vorfrageneiner socialistischen Theorie der Gewerkschaftsbewegung*, — Prémisses d'une théorie socialiste du mouvement syndical. Bernstein n'est pas, comme Kautsky, *scandalisé* par la proposition de Bringmann; au contraire, il en reconnaît la légitimité; relevant un projet de *cours syndical* par *Legien*, et le trouvant un peu trop restreint à la pratique quotidienne et corporative, il veut seulement rechercher les prémisses d'une théorie d'ensemble du mouvement syndical, comme facteur de l'évolution économique générale et du devenir socialiste.

Que se propose, se demande Bernstein, le socialisme ? Quatre choses: 1° conquête de la puissance politique par la classe ouvrière; 2° renversement de la domination de classe des capitalistes et propriétaires fonciers ; 3° socialisation des moyens de production et de la production ; 4° abolition du salariat. Or, selon Bernstein, si les trois premiers points, quoique avec des difficultés de réalisation pratique indiscutables, vont de soi, il n'en est pas de même du quatrième, de l'abolition du salariat, qui présente une grosse contradiction interne.

L'évolution économique moderne conduit à une généralisation et à une extension croissantes du système du salariat, par suite de la concentration des entreprises ; et, si cette concentration prépare la voie à la socialisation, on ne voit pas, et cela ne va nullement de soi, qu'elle annonce l'abolition du salariat. Les utopistes fabriquaient bien des systèmes où le salariat était éliminé ; mais le socialisme a abandonné toute utopie; il s'est adapté à l'évolution économique moderne. Resterait la solution de ce qu'on appellait *la mine aux mineurs*, une sorte de *gruppenanarchismus*, quelque chose comme un corporativisme particulariste; mais Bernstein le rejette, naturellement, comme incompatible avec les exigences de la production moderne. C'est là, dit-il, c'est à ce *gruppenanarchismus* qu'on doit aboutir lorsqu'on tient pour vraie la théorie de la valeur de Marx ; mais cette théorie ne peut se soutenir et a d'ailleurs été abandonnée par Marx lui-même dans le troisième volume du Capital.

Il est donc impossible, dans les conditions modernes de la production — auxquelles aucun socialisme ne saurait rien changer — de rêver, sauf dans un avenir lointain et indéter-

minable, par conséquent négligeable pratiquement et théoriquement, l'abolition du salariat. Ce qui changera, ce sera *la forme du salariat*, grâce aux syndicats, qui en fixeront les conditions ; mais le salariat lui-même persistera. Et la conception à laquelle Bernstein aboutit est celle-ci : il faut entendre, au fond, par socialisation des moyens de production, la substitution de l'autorité sociale — étatique ou communale — à l'autorité patronale privée ; tout le monde devient salarié, fonctionnaire salarié ; le syndicat continue à débattre les conditions de ce travail salarié avec la nouvelle autorité, comme il les débattait avec l'ancienne. Le travail ne pourra jamais être rendu *attrayant*, comme le voulait utopiquement Fourier ; mais il pourra être considérablement allégé, raccourci en durée, et le temps de loisir « le royaume de la liberté », accru aux dépens du temps de présence à l'atelier, « ce royaume de la nécessité » : car, quoi qu'on fasse, en effet, la production sera toujours le royaume de la nécessité, de la fatalité ; et ce n'est qu'en dehors de l'atelier, que peut se trouver la liberté, le libre développement de la culture personnelle dans une société toujours plus démocratisée.

Telle est la conception de Bernstein. En quoi diffère-t-elle, au fond, de celle de Kautsky ? En ceci seulement, c'est que Kautsky, et avec lui tous les révolutionnaires politiques, ne voient plus la nécessité des syndicats dans une organisation unitaire et étatique de la production, tandis que Bernstein, plus libéral, les conserve pour limiter l'arbitraire de l'Etat socialiste. Pour Kautsky la foi dogmatique en la bonté absolue de l'Etat socialiste, incarnant la liberté ouvrière elle-même, est sans partage, absolue ; pour Bernstein elle admet des tempéraments, des limites ; Bernstein, par rapport à Kautsky, comme Jaurès par rapport à Guesde, Turati par rapport à Ferri, est un Girondin en face d'un Montagnard. Mais l'étatisme, total ou partiel, sans limites ou à tempérament, est toujours l'étatisme. De sorte que le conflit actuel entre le Parti et les syndicats (1), en Allemagne, et tel qu'il s'y pose, c'est le conflit entre un étatisme absolu et un étatisme mitigé, mais il n'y a pas opposition fondamentale ; Bebel et Legien peuvent s'entendre, et s'entendent, en effet, assez facilement : la vraie opposition se

(1) Le syndicalisme allemand est resté jusqu'ici entre les mains des réformistes politiques : mais il n'est pas dit, si les tendances à l'autonomie qui se font jour, continuent à s'affirmer, qu'il ne finira pas par leur échapper : c'est pourquoi mieux vaut encore le syndicalisme neutre des syndicats allemands actuels que leur subordination au Parti, c'est-à-dire aux révolutionnaires politiques.

trouve entre eux et le syndicalisme révolutionnaire, représenté en Allemagne par les syndicats libres et localistes et en France par la Confédération. Aussi, l'accord entre réformistes et révolutionnaires politiques est-il absolu contre les syndicalistes : Bernstein et Kautsky, Turati et Ferri, Jaurès et Guesde font bloc contre eux, et c'est très naturel, le syndicalisme étant précisément la négation absolue de l'Etat, de l'Etat socialiste comme de tout autre.

Et comme il apparaît de plus en plus qu'entre le socialisme politique et le socialisme ouvrier il y a un véritable gouffre ! Des quatre points que Bernstein assigne comme but au mouvement socialiste, le seul qui lui paraisse impossible à realiser — l'abolition du salariat — est précisément celui qui est le plus à cœur à la classe ouvrière; et c'est *la revendication ouvrière fondamentale*. Les autres peuvent avoir *un sens bourgeois*.

Conquête de la puissance politique ? — Mais il s'agit moins, pour la classe ouvrière, de « conquérir » l'Etat que de le détruire, et il ne s'agit pas, pour elle, de substituer une hiérarchie à une autre, mais de supprimer toute hiérarchie ; or une conquête du pouvoir, réalisée par l'intermédiaire de représentants, rétablirait nécessairement, au-dessus et en dehors du corps des travailleurs, une hiérarchie nouvelle, et c'est pourquoi les syndicalistes opposent à la conquête des pouvoirs publics l'idée de la grève générale, c'est-à-dire l'idée d'un formidable soulèvement du prolétariat en tant que masse autonome et indivisée, agissant sans délégation ni représentation, et faisant craquer et s'écrouler d'un coup toute la superstructure politique, toute la *couverture* officielle, pour faire surgir en pleine clarté, en pleine indépendance, la société économique. Avec la conquête des pouvoirs publics, les bourgeois peuvent se glisser à la tête du mouvement socialiste et garder l'hégémonie politique ; avec la grève générale, toute irruption d'un corps étranger est, *ipso facto*, écartée ; la révolution reste *ouvrière*, sans adultération ni confiscation bourgeoise possibles.

Renversement de la domination de classe des capitalistes et des propriétaires fonciers ? — Mais si, comme nous venons de le voir, avec la conquête des pouvoirs publics, les bourgeois peuvent fort bien se glisser à la tête du mouvement socialiste et garder l'hégémonie politique, les capitalistes et propriétaires fonciers pourront cesser d'être des propriétaires privés sans perdre toute situation privilégiée. La socialisation, comprise comme une étatisation ou une municipalisation, n'a rien, au fond, de spécifiquement anti-bourgeois ; et l'on conçoit très bien qu'à un moment donné, la bourgeoisie ait intérêt à « socialiser » : elle garderait l'hégémonie sociale et politique comme directrice et organisatrice de la production unifiée entre les mains de

l'Etat. Jaurès passe son temps à prêcher à la bourgeoisie qu'il y va de ses intérêts vrais et supérieurs à ne pas s'opposer à la réalisation du socialisme. On conçoit en effet la possibilité d'un compromis entre la bourgeoisie et les représentants parlementaires du prolétariat ; la bourgeoisie « sacrifierait » la propriété privée, dont elle serait, d'ailleurs, indemnisée, et garderait le pouvoir ; quant au prolétariat, il resterait classe serve, classe salariée, c'est-à-dire gros Jean comme devant.

Le point essentiel, aux yeux des ouvriers, c'est donc précisément ce dont Bernstein ne voit pas la possibilité : l'abolition du salariat. Il ne suffira nullement aux ouvriers de changer *la forme du salariat* : une sorte de parlementarisme industriel ou de constitutionnalisme économique, maintenant le rapport fondamental entre salariés et salariants, le salariant fût-il l'Etat le plus socialiste du monde, ne saurait nullement les satisfaire ; la démocratie dans l'atelier serait encore plus illusoire et factice que dans l'Etat : elle ne serait, elle aussi, qu'une aristocratie déguisée, qu'un autoritarisme dissimulé, — un mensonge formidable. Ce que veulent les ouvriers. c'est la pleine maîtrise dans l'atelier débarrassé de toute tutelle, administrative ou patronale ; ils ne veulent pas une simple transplantation mécanique de l'atelier capitaliste dans l'atelier étatique, même démocratisé ; ils veulent la résorption en leur force collective de toute autorité extérieure afin de pouvoir dégager d'eux-mêmes l'âme qui fera marcher les ateliers. Bernstein appelle cela le système de la « mine aux mineurs » ; ce serait là, dit-il, du *gruppenanarchismus*. Il est de mode, en effet, de voir dans le syndicalisme révolutionnaire je ne sais quel retour à une sorte de corporativisme d'allure féodale et particulariste. Les révolutionnaires politiques sont tellement incapables de concevoir l'unité en dehors des cadres de l'Etat politique traditionnel, qui, en effet, s'est élevé sur les ruines du particularisme féodal, que, pour eux, détruire l'Etat, c'est, nécessairement, faire retour au Moyen-âge. Mais comment accuser les syndicalistes de vouloir dissoudre le corps du prolétariat en corporations particularistes, eux dont le but, précisément, en répandant l'idée de la grève générale, est d'arriver à constituer le prolétariat en classe indivisible et une ?

Et voyez aussi comment Bernstein résoud la question du travail ! Il rejette l'utopie fouriériste du travail attrayant ; et ce n'est que trop juste ; mais il ne voit d'autre solution que la solution « démocratique » à cette question, pourtant si essentielle, si fondamentale : l'atelier reste pour lui « le royaume de la dure nécessité » ; c'est en dehors de l'atelier que règne la liberté, et, par conséquent, il n'y a qu'une chose à faire : diminuer autant que possible le temps de travail et accroître le loisir. Bernstein,

admettant l'éternité du salariat, ne pouvait trouver, au demeurant, d'autre solution que cette solution bourgeoise et démocratique. Nous avons toujours ici l'éternel dualisme, l'antique divorce du « travailleur » et du « citoyen » ou de « l'homme proprement dit ». L'atelier n'est pas l'âme de la société, ni le travailleur, la première puissance sociale ; il y a toujours au-dessus de l'atelier, et l'englobant, la commune et l'État, organismes politiques, et, au-dessus du travailleur, salarié éternel, les « puissances intellectuelles de la production » comme les appelait Marx, non plus cette fois incarnées dans le Capital, mais dans l'État dit socialiste. Comme nous voilà loin et de Marx et de Proudhon ! Bernstein rejette la théorie de la valeur de Marx, et je ne veux pas engager ici, incidemment, une discussion sur cette théorie ; mais elle avait au moins ce mérite de mettre en relief l'importance capitale prise par le travail dans le monde moderne, et elle conduisait, non à un *gruppenanarchismus*, mais à un socialisme vraiment ouvrier, pour qui l'atelier devenait l'âme même de la société, les travailleurs ayant résorbé en eux toutes les puissances parasitaires. Quant à Proudhon, il me suffira de renvoyer à l'admirable sixième étude de sa *Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, où il a si merveilleusement posé le problème du travail et de l'organisation de l'atelier :

« Les enfantements de l'industrie sont les fêtes de l'humanité. La plus longue vie, en consacrant une heure à la répétition de chaque découverte, n'en épuiserait pas la nomenclature. Oh, si la communion sociale, si la solidarité humaine n'est pas un vain mot, que peut être l'éducation du travailleur, que sera son labeur quotidien, sa vie tout entière, sinon de refaire incessamment en son particulier, en y ajoutant ce qui lui viendra de son inspiration, ce qu'ont fait ses pères ? Ils ont semé dans l'enthousiasme, il recueille dans la félicité.

« Je demande donc pourquoi, l'apprentissage devant être la démonstration théorique et pratique du progrès industriel, depuis les éléments les plus simples jusqu'aux constructions les plus compliquées, et le travail de l'ouvrier compagnon ou maître, n'ayant qu'à continuer, sur une plus vaste échelle, ce qu'aura commencé l'apprentissage, je demande pourquoi la vie entière du travailleur ne serait pas une réjouissance perpétuelle, une procession triomphale ?

« Ce n'est plus ici cet attrait passionnel qui devait, selon Fourier, jaillir, comme un feu d'artifice, du milieu des *séries de groupes contrastés*, des intrigues de la cabaliste et des évolutions de la *papillonne*.

« C'est une volupté intime, à laquelle le recueillement de la solitude n'est pas moins favorable que les excitations de l'ate-

lier, et qui résulte pour l'homme de travail, du plein exercice de ses facultés : force du corps, adresse des mains, prestesse de l'esprit, puissance de l'idée, orgueil de l'âme par le sentiment de la difficulté vaincue, de la nature asservie, de la science acquise, de l'indépendance assurée ; communion avec le genre humain par le souvenir des anciennes luttes, la solidarité de l'œuvre et la participation égale au bien-être...

« Pourquoi, dès lors, le travail, développé et entretenu selon les principes de la génèse industrielle, remplissant toutes les conditions de variété, de salubrité, d'intelligence, d'art, de dignité, de passion, de légitime bénéfice, qui sont de son essence, ne deviendrait-il pas, même au point de vue du plaisir, préférable à tous les jeux, danses, escrimes, gymnases, divertissements et autres balançoires, que la pauvre Humanité a inventées, afin de se remettre, par un léger exercice du corps et de l'âme, de la fatigue et de l'ineptie que la servitude du labeur lui cause ? N'aurions-nous pas alors vaincu la fatalité dans le travail, comme nous l'avons vaincue précédemment dans la politique et l'économie ? »

Vaincre la fatalité dans le travail, voilà bien, en effet, le résultat à atteindre, si l'on veut une émancipation réelle du travailleur, qui ne soit pas, comme dit encore Proudhon, « du mensonge et du verbiage ». « En deux mots, l'apprentissage polytechnique et l'ascension à tous les grades, voilà en quoi consiste l'émancipation du travailleur. Apprenti, compagnon, maître, telle est notre vocation à tous. Hors de là, vous retombez fatalement, par la servitude du travail parcellaire, répugnant et pénible, dans le prolétariat ; vous recréez la caste ; vous retournez, par l'insuffisance de l'instruction positive, au rêve mystique ; vous détruisez la Justice ».

Le capitalisme a établi, parmi les travailleurs, une gradation hiérarchique ; il a mis d'un côté les puissances intellectuelles de la production, et de l'autre, les forces matérielles, les ouvriers, condamnés toute leur vie à une fonction parcellaire, réduits à l'état d'automates : voilà ce qui constitue l'essence de l'organisation capitaliste du travail et ce contre quoi la classe ouvrière a engagé la révolte. Mais, à cela, quel remède apporterait l'étatisme ? Aucun. Il substituerait simplement aux capitalistes privés, des « chefs de bureau » grassement appointés ; les bourgeois y trouveraient encore leur compte et les ouvriers resteraient aussi esclaves, sinon plus, que devant. Non, pour que les travailleurs soient véritablement affranchis, il faut que cesse la division hiérarchique du travail ; il faut que des travailleurs eux-mêmes se dégage la force collective qui mettra l'atelier en mouvement et que le groupe ouvrier, résorbant en lui les puissances intellectuelles de la production et devenant,

en tant que groupe, semblable à un chef d'entreprise, développe, comme dit Labriola, « tout le plan du travail, direction et exécution comprises ». Telle est « la résurrection à opérer ». Hors de là, il n'y a que *contrefaçon bourgeoise* du socialisme.

Je me suis longuement étendu, trop longuement peut-être, sur cet article de Bernstein et son commentaire. Il me resterait à parler de la seconde question, celle de l'éducation populaire, sur laquelle, ainsi que je le disais en commençant, on trouve de nombreux articles dans les deux revues du socialisme allemand. Il est vrai que si les articles sont nombreux, les idées n'en sont pas plus claires. A la *Neue Zeit*, comme il convient à la revue orthodoxe, pour qui la social-démocratie est un grand corps dogmatique en possession à la vérité sociale, domine une conception *ecclésiastique* de l'éducation : il s'agit de « fabriquer » des social-démocrates, un peu comme l'Eglise « fabrique » des chrétiens. Aux *Socialistische-Monatshefte*, les idées sont plus larges, moins dogmatiques, plus libérales, et *Edmond Fischer* (1) s'élève contre toute conception du socialisme qui en ferait, à l'instar des utopistes, une manière de nouvelle *Weltanchauung*, au nom de laquelle il faudrait pétrir unitairement la société. Or, le socialisme, selon Fischer, est tout entier et uniquement borné à l'économie : le problème de l'éducation ne le regarde donc pas ; il regarde la famille, il regarde la femme, il regarde l'école, il regarde l'Etat ; mais il ne regarde pas spécialement le parti socialiste. Nous trouvons ici « l'économisme » cher aux réformistes ; le socialisme, pour eux, se ramène à une « action économique » dont les organes sont le syndicat et le parlement, conçus l'un et l'autre comme simples « agences d'affaires » ; une conception « libérale » du socialisme, mais de ce « libéralisme » dont Nietzche a pu dire qu'il était le signe d'une médiocrité incurable. Le socialisme, Dieu merci, est autre chose qu'un aussi plat empirisme ; il n'est ni un Parti ni une « agence d'affaires » ; il est la révolte du prolétariat contre la société bourgeoise, sa scission radicale d'avec cette société ; et la classe ouvrière, à cet effet, doit se constituer à l'état de « monde à part », afin de pouvoir élaborer dans toute leur pureté un droit nouveau et une morale nouvelle. Mais cette scission, avec le Parti, n'est qu'une scission dogmatique et abstraite, impuissante à se maintenir pratiquement ; et avec les syndicats, « agences d'affaires » à la mode anglaise ou alle-

(1) Voir le *Socialistische-Monatshefte* de septembre.

mande, la diplomatie remplaçant la guerre, la scission fait place à une collaboration. Avec les syndicats, au contraire, conçus comme organes d'une irréductible lutte de classe, la scission se réalise pleinement ; le prolétariat se constitue vraiment à l'état de monde à part ; et le jeune ouvrier, grandissant dans cette atmosphère de lutte, d'héroïsme et de sacrifice, reçoit la meilleure des éducations, celle qui trempe les caractères et fait les personnalités fortes : l'éducation de l'exemple et de la vie. Le syndicat, d'ailleurs, a l'œil sur lui ; il n'a garde d'oublier que, bientôt soldat, le fils aura peut-être à tirer sur le père ; il n'oublie pas non plus que, si la classe ouvrière a besoin de bons militants pour la guerre sociale, elle a besoin aussi de bons ouvriers, techniquement bien préparés à leur rôle de producteurs dans un atelier sans maîtres. Et c'est ainsi que grâce à l'idée de lutte de de classe, non plus simplement conçue dogmatiquement, abstraitement, mais engendrant des actes, des institutions, en un mot une pratique adéquate, toute la vie ouvrière se trouve ramassée, concentrée et comme tendue vers un seul but : à la fois école, lieu de réunion, salle d'études, camp retranché et mutualité, la Bourse du Travail devient le centre où, apprenti, soldat, producteur organisé, chef de famille, l'ouvrier se prépare à son rôle d'héritier éventuel du capitalisme.

Rappoport (*Neue Zeit* du 29 septembre) consacre un article à Clémenceau. Il s'amuse à relever les démentis que l'ancien « anarchisant », devenu chef du gouvernement, se donne à lui-même et il explique ces contradictions en voyant dans Clémenceau le représentant typique de la petite bourgeoisie radicale, ballottée sans cesse entre la grande bourgeoisie et la classe ouvrière et condamnée par cela même à l'impuissance. Voilà une explication bien commode, mais qui n'explique pas grand chose. Le duel Clémenceau-Jaurès a dominé ces dernières années : duel à propos de l'article 4 ; duel à propos de Hervé et du Maroc ; et nous avons eu, au début de cette législature, la grande *rencontre* oratoire que l'on sait. Rappoport estime que si Clémenceau a mis les rieurs de son côté, ces rieurs sont gens « superficiels et ignorants ». Il ne trouve à reprocher à Jaurès que sa confiance aveugle dans le pacifisme bourgeois — confiance, déclare Rappoport, incompréhensible chez « notre camarade ». Vraiment ? Rappoport est bien bon. Il n'aura pas, non plus, les rieurs de son côté. Il est vrai que ce sont gens superficiels et ignorants... Mais Rappoport, par hasard, prétendrait-il nous faire croire que l'opposition Clémenceau-Jaurès, c'est l'opposition d'un petit bourgeois, de pensée incertaine, à un socialiste, à un représentant de la classe ouvrière, de pensée forte et précise ? Clémenceau ne comprend rien de rien au mouvement ouvrier, c'est entendu ; c'est un démo-

crate, pour qui la lutte de classe ne peut avoir aucun sens : il n'y a pour lui que des individus et des droits individuels ; l'État est en quelque sorte leur lieu géométrique ; et, sincèrement, il a pu se demander et demander publiquement, dans sa réponse à Jaurès, *où était* « la classe » ouvrière ; il ne l'a pas rencontrée, dit-il ; il a vu des ouvriers, des séditieux, qui se mettaient hors la loi, qu'il a essayé d'y faire entrer, et contre lesquels il s'est vu contraint de mettre en branle la force publique, mais c'est tout ; il n'a vu nulle part « la classe » ouvrière. Et, sans doute, Jaurès sait un peu mieux « où est » cette classe ouvrière que Clémenceau a en vain cherchée ; il sait qu'elle est à la Confédération, et non au Parti, et que, par conséquent, il ne la représente ni n'en peut disposer : ce qui ne laisse pas d'ailleurs de l'inquiéter et de le chiffonner terriblement. Car lui aussi, n'est qu'un démocrate et ne comprend pas le mouvement ouvrier, pas plus que Clémenceau. Mais, entre ces deux démocrates aussi incompréhensifs l'un que l'autre de la force nouvelle, inouïe, originale, étrange, qu'est le syndicalisme révolutionnaire, quelle est donc la différence et pourquoi sont-ils entrés en conflit ? Voilà ce qu'il fallait expliquer pour éclairer d'une vive lumière la figure de Clémenceau en même temps que celle de Jaurès. Rappoport ne voit dans le pacifisme de Jaurès qu'une *inconséquence* inexplicable ; c'est au contraire ce pacifisme qui fait le fond de son être et de sa politique. Jaurès représente, en effet, la bourgeoisie pacifiste, lâche, qui a perdu tout sentiment du droit et de l'honneur, prête à toutes les capitulations, à tous les compromis, à toutes les bassesses ; une bourgeoisie désossée, inconsistante, flasque, qui prend l'acrobatie pour de la souplesse, et qui croit avoir le sens de la vie « mouvante » alors qu'elle n'est plus qu'impuissance, et qu'un seul sentiment la domine : la peur. A quoi se ramène le socialisme de Jaurès ? A une simple application du Code civil bourgeois ; à une « expropriation pour cause d'utilité publique. » On croit rêver, mais c'est cependant là ce qui ressort le plus nettement du dernier grand discours du « grand orateur. » Un socialisme intimement bourgeois, saint-simonien, qui réserve aux « capacités bourgeoises » de larges débouchés dans une organisation étatiste de la production ; un socialisme de gros fonctionnaires jouisseurs, n'ayant aucune vocation évidemment pour l'ascétisme, et qui veulent la vie « large » ; et, pour réaliser ce socialisme, paix sociale, paix internationale ; plus de conflits d'aucune sorte ; une grasse paix administrative, l'arbitrage résolvant tout, et un simple décret d'expropriation mettant d'accord bourgeoisie et prolétariat, indemnisant celle-là pour la récompenser de sa largeur d'esprit et « appropriant » (1)

(1) Nos bourgeois socialistes intellectuels sont étonnants ! A remarquer, dans le récent discours de Viviani le couplet sur la

de l'action directe. N'est-ce pas là le socialisme de la peur, de la peur bourgeoise, acceptant tout, plutôt que la lutte ouverte, et ne pensant qu'à une chose : garder sa bonne place au festin de la vie, en coûtât-il la dignité et l'honneur !

Avec Clémenceau, c'est autre chose. On a affaire avec lui à une bourgeoisie chez qui persiste encore le souvenir de la grande époque, et la démocratie qu'il représente, c'est l'ancienne démocratie guerrière, combative encore, sinon conquérante, ne voulant pas renoncer à ses glorieuses traditions et chez qui le patriotisme, le patriotisme révolutionnaire, celui dont étaient animés les soldats de l'an II, est resté à l'état « d'instinct » indiscuté. Jaurès, l'intellectuel Jaurès, a raillé cet « instinct » ; lourdement, il a essayé de mettre en contradiction le Clémenceau « critique » avec ce Clémenceau « instinctif ». Les éclectiques de son espèce, les conciliateurs à outrance, évidemment, n'ont plus d'instinct ; ils n'ont plus que « des besoins », assez souples pour faire « de leur raison » un docile instrument ; chez ces désossés, plus rien ne résiste à « la critique » ; la colonne vertébrale a été brisée chez ces acrobates. Les intellectuels, décidément, sont partout les mêmes. Voyez nos intellectuels catholiques, nos cardinaux verts, nos soumissionistes : eux aussi sont pour la conciliation et la paix ; ils n'ont plus « d'instinct » ; ils ne sont plus qu'intelligence, — et l'intelligence est une vieille courtisane habituée à toutes les prostitutions.

Clémenceau n'admet pas qu'on discute la patrie. Un « hervéiste » est, à ses yeux, purement et simplement, un traître. Il n'y a pas tant à raisonner. Le raisonnement, ici, bannit la raison. De même, pour un gréviste, un non-gréviste est un traître. Il n'y a pas tant à ratiociner. L'instinct parle, cela suffit, l'instinct, raison supérieure, qui dicte à chaque être l'impérieuse loi de sa vie. N'allez pas parler au patriote ou au gréviste de liberté. La liberté de la traîtrise n'a aucun droit à l'existence. Clémenceau a donc raison. Il l'a dit, il est d'un côté de la barricade ; nous sommes de l'autre ; les positions sont claires, nettes ; on peut se regarder en face, en ennemis loyaux et qui s'estiment ; mais Jaurès, que vient-il, sur le sommet de la barricade, nous haranguer et nous « concilier », se tournant tour à tour vers les uns et vers les autres ? Nous n'avons que faire de ses homélies. Arrière !

Remarquez, au fond, que l'opposition de Clémenceau et de Jaurès à propos de l'article 4 était une opposition de même

---

propriété. Elle n'est pas conçue comme *un droit* ou *un travail*, mais comme une *jouissance*, non au point de vue *de la production*, mais à celui de *la consommation*. Une conception bien bourgeoise ! On convie les ouvriers à la curée.

sorte. Nos catholiques libéraux, et tous nos intellectuels, catholiques ou non, trouvaient admirable de libéralisme cet article 4. Clémenceau estimait, lui, qu'il était une abdication de la société civile vis-à-vis de la hiérarchie romaine ; Pie X a pensé, de son côté, qu'il était une abdication du catholicisme, dont la hiérarchie n'était pas assez explicitement reconnue. Il n'en a pas voulu. Il a flairé un traquenard ; il avait raison. Les « roueries libérales » de Briand et Jaurès ont été percées à jour. Mais l'on voit par là encore combien Clémenceau conçoit la démocratie sous l'aspect guerrier, militant, qu'elle avait pour nos pères ; une démocratie laïque, civile, bien française, « gallicane » même, repoussant toute domination étrangère, « romaine » ou « allemande », animée d'une fierté invincible et d'un haut sentiment de l'honneur national.

Voilà, à notre sens, ce que signifie le duel Clémenceau-Jaurès, qui n'est nullement le duel d'un « petit bourgeois radical » avec un « socialiste », mais l'opposition d'un démocrate « ancienne manière » avec un démocrate *modern styl*. Au reste, la lutte sourde qui se livre actuellement entre « clémencistes » et « combistes » n'a pas non plus d'autre sens, et l'on pourrait même dire que le duel Clémenceau-Jaurès n'en est que l'expression dramatique et au grand jour. (On sait la sympathie que nos socialistes unifiés ont gardée au « petit père ». Il était vraiment leur homme. Et ils ne pardonnent pas à Clémenceau d'avoir voulu les rejeter dans l'opposition). Qu'est-ce, en effet, que le « combisme » par rapport au « clémencisme » ? L'anticléricalisme combiste paraît plus entier, par exemple, que l'anticléricalisme clémenciste. C'est que celui-là est l'anticléricalisme d'une secte, un anticatholicisme plus encore qu'un anticléricalisme, une idéologie qui veut détruire une autre idéologie concurrente. Celui-ci est un anticléricalisme beaucoup plus patriotique ou national, qu'idéologique et sectaire : Clémenceau veut bien traiter avec des catholiques « français », non avec des catholiques « romains », il ne vise pas tant dans le catholique le catholique que le citoyen soumis à Rome, à une puissance étrangère. Avec Combes, l'anticléricalisme, c'est la lutte de deux Eglises ; avec Clémenceau, la lutte de deux Etats. C'est pourquoi le combisme est étranger à tout sentiment du droit : l'Eglise ignore le droit ; elle constitue un système de devoirs. Le combisme sent son défroqué d'une lieue ; et il a employé au pouvoir des procédés — la délation — exactement symétriques aux procédés cléricaux. L'Etat, lui, est un système de droits ; c'est une raison entièrement laïque, qui ignore et veut ignorer la conscience. Sans doute, il y a la raison d'Etat ; le libéralisme de l'Etat a pour limites le souci de maintenir intacte l'indépendance nationale, et Clémenceau vis-à-vis des catholiques en tant que « romains » ou des celui-ci pour le récompenser d'avoir renoncé aux « barbaries »

socialistes en tant « qu'allemands » (1), cesse d'être un libéral ; il devient dictateur. Mais cela prouve, tout simplement, non pas que le Clémenceau ministre oublie le Clémenceau journaliste, mais qu'il y a entre l'Etat, même laïque, et la liberté une incompatibilité radicale. Ce qu'on sait assez, du reste. Seulement, l'Etat peut tendre à devenir, lui aussi, un système de devoirs, une raison théocratique ; il peut essayer de se modeler sur l'Eglise, et c'est bien ainsi que le conçoivent les combistes. Voilà, sans doute, pourquoi le combisme plaisait tant à nos socialistes unifiés, qui rêvent un Etat socialiste idéaliste et théocratique, Clémenceau aime à dire « papalin ». Il y a alors un redoublement de servitude, une servitude double, surajoutée, une cumulation d'esclavage. « L'oppression exercée au nom d'un principe spirituel, dit Renan (2), est la plus dure ; le tyran laïque se contente de l'hommage du corps ; la communauté qui a la force d'imposer ses idées est le pire des fléaux ». « Mieux vaut le soldat que prêtre, car le soldat n'a aucune prétention métaphysique (3). » Jaurès, ex-professeur de philosophie, auteur de la *Réalité du monde sensible*, et qui prononçait récemment encore un discours philosophico-logomachique si étrange, au surplus saint-simonien, c'est-à-dire socialiste d'un socialisme étatico-clérical, peut marcher de pair avec le défroqué Combes. Ils représentent la dégénérescence de l'Etat moderne, un retour à l'Etat théocratique, une bourgeoisie décadente, pacifiste par lâcheté, et qui préfère la théologie à la guerre « Pauvre Empereur, s'écrivait Proudhon à propos de Napoléon III, le voilà tombé dans le théologie : il ne s'en relèvera plus ! » Clémenceau, au contraire, c'est l'Etat moderne encore vigoureux, et qui garde ses traditions strictement laïques, nationales et guerrières ; et, précisément, à cause de cela, il aura grand'peine à se maintenir au pouvoir. Il a gardé Briand avec lui et pris Viviani, le premier pour régler la question religieuse et le second la question sociale, afin d'être débarrassé de tout souci *intérieur* et d'avoir les mains libres pour une action *extérieure* : mais la bourgeoisie pacifiste le supportera-elle encore, dès qu'elle aura pénétré ses secrètes visées ? Je pose la question, laissant aux événements, prochains peut-être, le soin d'y répondre.

Edouard Berth.

---

(1) Ce qui échappe surtout à Clémenceau dans le socialisme, c'est son caractère *a-national*, et il accuserait volontiers le socialisme d'être « allemand » comme il accuse le catholicisme d'être « romain ». On voit par là combien Clémenceau appartient encore à la première formation démocratique et combien le socialisme lui est « fermé ».

(2) Renan. *Histoire d'Israël*, p. 541, t. II.

(3) Renan. *Histoire d'Israël*, p. 501.

Les Livres

Les maîtres de la contre-révolution au XIX^e siècle, par *L. Dimier* (Paris, Nouvelle librairie nationale, 1907). — Ce livre réunit les leçons faites par l'auteur en 1905-1906 à l'Institut de l'Action française ; il est curieux à lire, ne fût-ce que pour apprendre quelles difficultés rencontre l'œuvre des hommes qui se sont mis en tête de restaurer l'esprit de tradition en France. On ne sait pas bien quelle règle a suivi M. Dimier pour faire un choix.

Il élimine Châteaubriand et tous les romantiques — encore qu'ils aient beaucoup contribué à ramener le goût du Moyen-Âge et à faciliter la restauration du catholicisme — en partie parce qu'il n'a pas évidemment une grande confiance dans leur sincérité, et surtout parce qu'ils ont rompu avec l'excellente tradition du grand siècle. Par contre, Paul-Louis Courier est placé parmi les maîtres de l'Action française, parce qu'il « offre dans ses ouvrages un modèle presque parfait de classicisme » (p. 139) ; on sait surtout gré à Courier d'avoir rudement critiqué la langue du XVIII^e siècle (p. 149). De même Sainte-Beuve est, « pour qui sait le comprendre, l'auxiliaire aujourd'hui le plus sûr du classicisme intelligent » (p. 165). Je crois bien par M. Proudhon, bien moins admiré que M. Dimier en raison de ses violentes critiques contre les politiciens de la démocratie ou de ses attaques contre l'unité italienne, qu'en raison de la haine que Proudhon avait vouée aux romantiques et à Rousseau.

L'homme qui représente vraiment la notion de la tradition est Renan ; nul écrivain français n'a été aussi maître de cette notion et ne l'a exposée en un langage plus fort et plus clair. Taine lui est bien inférieur, parce que Taine était tout plein du préjugé que le XVIII^e siècle avait créé la bonne méthode scientifique et qu'il n'a reconnu la valeur de la tradition que sur le tard de sa vie. M. Dimier a très bien vu que Taine s'est transformé en écrivant ses *Origines de la France contemporaine*, que, notamment le premier volume renferme encore ce qu'il nomme des « frivolités d'école » (p. 193) ; mais Taine n'a connu son sujet que du dehors, il a constaté des résultats, tandis que Renan s'était placé au cœur même des causes et s'était approprié le mouvement traditionnel. Je ne crois pas que Fustel de Coulanges mérite tout l'honneur qu'on veut lui faire aujourd'hui ; il a eu le mérite de mettre en relief la continuité vraiment étonnante que l'on constate au milieu de révolutions aussi violentes que la chute de l'empire romain ; mais *continuité* n'est pas *tradition* ; sa méthode d'interprétation des textes a conduit d'ailleurs à une multitude d'erreurs.

Je ne sais pourquoi M. Dimier n'accepte qu'à regret ce fait incontestable cependant que l'idée de tradition nous est venue

d'Allemagne (p. 223-224) ; il me semble certain que nos conceptions modernes sont sorties des travaux de l'école de Savigny, opposant l'évolution, la coutume spontanée et l'esprit juridique des peuples aux créations, aux législations et à la raison du XVIII[e] siècle. L'un admet ce point de vue, il devient plus facile de comprendre pourquoi Renan est tellement supérieur à tous les écrivains modernes, comme adversaires de la Révolution : « Combien de centres anticléricaux, acharnés à dresser le monument de Tréguier, n'en pourraient croire leurs oreilles et là-dessus demanderaient sérieusement à leurs chefs s'il convient de laisser debout la figure d'un réactionnaire si bien avéré ! De fait, sur aucune des statues dressées par la République, nous ne trouverions de pareilles formules à inscrire » (p. 226).

On a le droit de se demander si les écrivains anti-révolutionnaires qui ont écrit au commencement du XIX[e] siècles, méritent de figurer dans la galerie des maîtres de la tradition, au rang éminent qu'on veut leur attribuer souvent aujourd'hui. J. de Maistre et Bonald me semblent avoir été fort surfaits, et ils n'ont introduit aucune idée neuve ni féconde ; ce sont de très habiles *débaters*, qui excellent dans l'art d'embrouiller le lecteur. Le premier a pû paraître scientifique parce qu'il recommandait de voir dans la législation une pratique raisonnable, « ce qui était admis par tous les hommes politiques sérieux, et ne pouvait blesser que Siéyès. Le second emprunte à Rousseau la rectitude de la volonté générale, mais ne sachant où placer cette volonté générale, il la transporte en Dieu, qui est chargé d'inspirer les bons gouvernements et qui, par exemple, avait inspiré à la France une excellente constitution (on peut consulter sur tout ce galimatias le volume d'extraits que MM. Paul Bourget et Michel Salomon ont publié en 1905 à la librairie Bland).

Le volume se termine par une notice sur Veuillot, dont le grand talent n'est plus contesté aujourd'hui par personne ; mais je me demande si le fougueux rédacteur de l'*Univers* mérite la place que lui accorde M. Dimier. Tout d'abord, il me semble que Montalembert, Falloux, Dupanloup, les ennemis de Veuillot, sont bien des représentants authentiques de la tradition française et le dernier a tant lutté pour la défense des lettres et du classicisme qu'il aurait mérité une place dans cette série. D'autre part, Veuillot, professa, presque toute sa vie l'indifférence politique (p. 355) ; que lui importaient les gouvernements et les coups d'Etat pourvu que l'Eglise fût prospère ; il n'y a rien de moins traditionnaliste qu'une telle attitude ; la tradition est une force intérieure qui limite les caprices du pouvoir ; Veuillot entendait que le pouvoir obéît à une force étrangère ; la tradition n'est rien si elle n'engendre pas le respect du droit et je ne crois pas que Veuillot ait jamais eu un grand souci du droit.

Veuillot détestait le XVIII[e] siècle ; mais on pourrait se deman-

der si ce n'est pas un Diderot ultramontain ; il a toutes les exagérations et les écarts d'imagination du grand encyclopédiste ; par exemple M. Dimier cite un fragment célèbre relatif aux critiques adressées par Prévost-Paradol et L. Jourdan à des légendes du bréviaire romain (p. 350-351) ; au point de vue de la polémique, c'est fort remarquable ; mais Diderot a-t-il jamais commis d'imprudences plus grandes que celle que commet ici Veuillot, identifiant la cause du catholicisme à la croyance aux concussions de Saint-Joseph de Cupertino ? Prévost-Paradol en signalant le danger de telles légendes, défendait la cause du catholicisme et il était dans la tradition française la plus incontestable : l'Eglise de France avait travaillé, depuis le XVII^e^ siècle, à purger sa liturgie d'histoires capables de faire sourire.

Ce qu'ont d'artificiel les classifications de M. Dimier apparaît, d'une manière particulièrement choquante, dans le chapitre consacré aux frères Gencart, qui sont considérés comme les restaurateurs de la tradition française ; leur livre sur *l'art au* XVIII^e^ *siècle* paru en 1874 aurait ruiné le règne de David (p. 319) ; le romantisme qui s'était constitué en haine de David et avait proclamé deux principes étranges : « la suppression des règles pour les artistes, la négation du beau dans l'œuvre d'art » (p. 310) sombra dans le même naufrage ; enfin le retour au XVIII^e^ siècle provoqué par ce livre aurait porté un coup mortel à l'esthétique du Ruskin qui renfermait « toute l'erreur révolutionnaire » et à l'art nouveau « brutal et ridicule » (p. 313-328). Tout cela s'explique peut-être plus simplement par un rapprochement de la vie bourgeoise contemporaine avec la vie de l'aristocratie du XVIII^e^ siècle. Le grand mérite, incontesté, des Gencart est d'avoir eu un sentiment bien plus technique de l'art que leurs prédécesseurs et d'avoir mis à nu le ridicule du genre de critique adopté par Diderot ; désormais l'art n'est plus à la discrétion des gens de lettres.

A propos de Balzac je signale l'étonnement que cause à M. Dimier l'oubli que M. Brunetière a commis en ne parlant pas des idées politiques du grand romancier (p. 135) ; Ne serait-ce point que M. Brunetière a considéré ces idées comme négligeables et comme un bavardage emprunté aux bavardages des gens du monde ? Le défaut de livres comme celui de M. Dimier est de prendre trop au tragique des choses qui sont très secondaires.

Georges SOREL.

Le Gérant : JEAN RIEUX.

COMPOSÉ EN COMMANDITE
IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)

FÉDÉRATION DU LIVRE
Buzançais 148e Sect.
MARQUE SYNDICALE

Les Intellectuels

et le Socialisme ouvrier[1]

La lutte qui se poursuit entre le socialisme syndicaliste des ouvriers et le socialisme démocratique des intellectuels pourrait être assimilée à une véritable lutte de classes, si ce n'était abuser des mots que d'appeler classe le groupe des professionnels de la pensée. Mais cette analogie, fausse en elle-même, aurait du moins l'avantage de marquer l'opposition d'intérêts et d'idées qui met aux prises le *socialisme des partis politiques* et le *socialisme des institutions ouvrières*.

Il serait difficile de concevoir antithèse plus marquée. D'une part, la classe ouvrière, parvenue à la conscience, entend s'émanciper par ses seules forces et transformer le monde par ses propres créations : sa pratique est donc nécessairement dirigée contre la hiérarchie moderne, incarnée dans l'Etat et les partis qui se le disputent. D'autre part, la masse des intellectuels, qui fournit leur personnel aux factions politiques pour l'exploitation de l'Etat, tend au contraire à augmenter le rôle du pouvoir, à élargir le

(1) Un grand nombre des observations qui sont présentées ici ont été exposées dans une conférence déjà ancienne publiée par les *Cahiers de la quinzaine*. Nous avons cru utile, sans modifier le sens général de nos conclusions, de reprendre le problème, en nous aidant de l'expérience de ces dernières années.

domaine des institutions gouvernementales, à étendre la fonction dirigeante des partis.

Ce sont deux mouvements qui vont en sens inverse, dans la mesure où la conquête des pouvoirs publics s'oppose à la désorganisation de l'Etat et l'autonomie du mouvement ouvrier à la prépondérance des partis dans le socialisme. Nous sommes bien ainsi en présence de deux catégories d'intérêts et d'idées contradictoires.

Cette séparation n'apparaît d'ailleurs avec clarté que dans les pays où la démocratie est pleinement réalisée. Les classes ne se heurtent brutalement que du jour où leurs antagonismes cessent d'être voilés par les mêmes combats d'ordre politique ; mais partout où la démocratie est encore à conquérir, intellectuels et ouvriers se trouvent plus ou moins confondus dans la lutte commune pour la liberté. La thèse démocratique précède l'antithèse ouvrière.

Comme la France est de tous les pays celui qui présente le plus nettement le type classique de la démocratie, c'est en France surtout qu'on peut suivre l'évolution des rapports des intellectuels et du prolétariat dans le socialisme. Sans doute la connaissance de l'expérience française ne donnera pas mécaniquement la clef de ce qui se passe dans les autres pays. Il est évident que les observations qui valent pour un milieu donné ne peuvent être transportées telles quelles dans un milieu différent. Mais il n'en est pas moins vrai que toute expérimentation sociale contient un ensemble d'enseignements, utilisables même lorsqu'elle se reproduit dans des conditions quelque peu dissemblables.

D'ailleurs l'examen du problème comporte un ensemble de considérations générales : ce qui se passe spécialement en France n'en est que l'illustration la plus concrète.

I. — Prolétariat, Intellectuels, Socialisme

I. — Le problème est de partir d'une notion précise du socialisme. Nos explications ne peuvent avoir de portée que si l'on conçoit le socialisme comme contenu tout entier dans la lutte de classe prolétarienne. De ce point de vue, il n'est pas besoin d'insister longuement sur ce fait que le mouvement ouvrier est l'épine dorsale du mouvement historique moderne. La critique marxiste a établi suffisamment que le prolétariat est le porteur de l'histoire. Placé au cœur de la production, c'est-à-dire au centre de la société, il soutient sur ses épaules le monde capitaliste, et le moindre de ses mouvements imprime des ébranlements répétés au corps social tout entier. Produit de l'évolution industrielle, il devance sur la route de l'avenir toutes les autres classes, et il imprime son rythme à la marche de l'histoire.

Le prolétariat est vraiment l'unique classe révolutionnaire, tant au point de vue négatif qu'au point de vue positif. Il détruit et édifie en combattant : tandis qu'il ruine les institutions et l'idéologie bourgeoises, il construit des institutions et une idéologie nouvelles. Et c'est cette double action de négation du capitalisme et d'élaboration du socialisme qui constitue sa mission.

Il est aisé de voir comment le prolétariat est, d'abord, l'unique force destructrice de l'ordre bourgeois. De toutes les classes, il n'y a que lui qui soit en opposition irréductible d'intérêts avec la société capitaliste. Toutes les autres classes souffrantes, comme les paysans ou les petits-bourgeois, peuvent plus ou moins entrer en composition avec un régime social fondé sur la propriété individuelle des moyens de production. Mais la classe ouvrière ne saurait y trouver de

situation stable ni de place commode. Le prolétariat, considéré en bloc, est constitutivement condamné, dans les cadres du monde capitaliste, à conserver son double rôle de classe productrice et de classe exploitée, sans espoir d'émancipation. Quelques-uns de ses membres peuvent s'affranchir isolément: l'ensemble est rivé à la chaîne. C'est ce que l'on traduit en disant que le maintien de la société bourgeoise est incompatible avec l'affranchissement du prolétariat.

Toute tentative de libération de la classe ouvrière, dont le but n'est pas de bouleverser de fond en comble le capitalisme, est donc destinée à n'être qu'un vain travail de Sisyphe. La classe productrice ne sera délivrée de l'oppression que par une transformation sociale totale, qui substituera la propriété commune à la propriété individuelle des moyens de travail : voilà ce que signifie la lutte de classe. On se rappelle le mot de Marx : « C'est le mauvais côté de l'histoire qui fait l'histoire. » Il n'y a que les classes opprimées par un régime donné qui puissent le détruire et le remplacer par un régime nouveau. Et c'est ainsi que, dans la société présente, le prolétariat est vraiment seul à l'état permanent de grâce révolutionnaire.

Mais il est aussi l'unique force organique capable d'élaborer l'ordre nouveau. Si la classe des producteurs poursuit comme *but final* l'appropriation commune des moyens de production, elle concentre tout son effort dans l'action pratique qui constitue son *mouvement*. Non seulement elle lutte pour modifier à son avantage les relations économiques, juridiques et politiques existantes, mais surtout elle s'organise dans des groupements à caractère très particulier et elle crée des institutions et des idées qui lui sont propres. Dans ses syndicats, ses fédérations de syndicats, ses bourses du travail, ses organismes de toute sorte, le pro-

létariat se concentre de plus en plus, n'empruntant rien qu'à lui-même et n'attendant rien que de ses seules forces.

Il se sépare de la sorte chaque jour davantage du régime bourgeois, et forme peu à peu un Etat ouvrier dans l'Etat capitaliste. Et c'est parce qu'il développe ainsi dans son sein une organisation et des notions nouvelles, indépendantes de l'organisation et des notions traditionnelles, et opposées à elles ; c'est parce qu'en lui s'élaborent progressivement des formes différentes de vie, des institutions économiques autonomes, avec des systèmes juridiques et moraux appropriés, qu'il peut rendre possible la formation d'une société socialiste. On a ainsi le droit de dire que la classe ouvrière porte en elle l'*homme économique* et l'*homme moral* nouveaux.

Par là s'explique que le socialisme se confonde avec le mouvement ouvrier de la lutte de classe. Il n'y a que les intellectuels de la démocratie pour considérer le socialisme comme le produit de conceptions philosophiques ou idéologiques, ou encore comme le développement progressif des institutions étatiques.

Le socialisme ouvrier est une *philosophie de producteurs*. Il ne se comprend que rapporté au monde de la production. Il naît dans l'atelier, dans la grève, dans le syndicat, dans la bourse du travail ; il sort de la révolte et de l'organisation du prolétariat luttant pour le *droit nouveau*, qui régira une société *sans maîtres* et *sans parasites*.

Mais, précisément parce qu'il est le commencement et la fin du socialisme, le mouvement ouvrier de la lutte de classe doit se mettre à l'abri de toute infiltration corruptrice. Or le plus grand danger qui le menace, c'est que le fossé qu'il creuse de plus en plus entre le capitalisme et lui, ne soit comblé par ceux-là même qui, hors de ses rangs, se réclament du socialisme. Et la masse des intellectuels,

assoiffée de domination politique, de sinécures et de fonctions, vient au premier rang de ces dangereux « ralliés ».

II. — Que doit-on entendre par intellectuels ? C'est une expression vague, dont il est difficile de préciser le contenu, parce qu'elle s'applique à des catégories disparates d'individus, qui ne comportent pas une définition commune. Mais on comprend sous ce terme, en fait, tous les gens *qui font profession de penser et qui en tirent profit.* Ils sortent des couches qui ont une culture quelque peu développée, qui ont par exemple reçu un enseignement secondaire ou supérieur, et avant tout, qui alimentent les professions libérales : avocats, juges, médecins, ingénieurs, professeurs, fonctionnaires, journalistes, écrivains, etc. On peut y faire entrer aussi certains employés, les instituteurs, etc., en un mot, tous ceux dont l'activité pratique et rétribué est d'ordre spécialement cérébral : c'est en ce sens que le terme d'*intellectuel* s'opose au terme de *manuel.*

On sait combien cette distinction entre travail intellectuel et travail manuel n'est fondée physiologiquement ni expérimentalement. Dans le travail manuel tout effort intellectuel ne disparaît pas et beaucoup de travaux dits intellectuels ne le sont guère. Mais cette différenciation nous est historiquement donnée par le développement de la production moderne. Marx a marqué ce processus : « La grande industrie mécanique, dit-il, active la séparation entre le travail manuel et les puissances intellectuelles de la production, qu'elle transforme en pouvoir du capital sur le travail. » (1) Cette séparation des travailleurs en intellectuels et en manuels est donc à la base de la hiérarchie sociale contemporaine : elle est le support de la division en supérieurs et inférieurs, en gouvernants et gouvernés.

(1) K. Marx. *Le Capital*, I. *trad. fr.* p. 183.

On comprend que cette division de l'activité cérébrale et de l'activité physique ait fait de l'exercice de l'une comme de l'autre un *métier* (1). Qu'on juge la profession d'intellectuel inférieure ou supérieure aux professions de la vie pratique, elle n'en est pas moins une industrie : l'*industrie de la pensée*. *Intellectuel* ne veut donc pas dire *intelligent*, et *travailleur de la pensée* ne signifie pas *penseur*.

La caractéristique dominante des intellectuels est l'hétérogénéité même des groupements entre lesquels ils se subdivisent. L'avocat et l'ingénieur, le médecin et le professeur, le chimiste et le journaliste ont des intérêts professionnels et non des intérêts de classe. Dans une étude parue en 1895 sur le socialisme et les intellectuels, Kautsky en a fait justement la remarque (2). Les intellectuels se partagent en catégories très différentes, en coteries très particularistes, et ils ne sont unis au dedans de chacune de ces subdivisions que par un lien en quelque sorte corporatif. Et même dans chaque catégorie, les intérêts professionnels des individus qui la composent sont loin d'être semblables. La situation d'un pauvre diable de journaliste à 150 ou 200 francs par mois par exemple, n'a rien de commun avec la situation d'un rédacteur en chef à 1.000 ou 2.000 francs d'appointements mensuels.

On se rend ainsi compte à quel point il est inexact de par-

---

(1) « La poésie, la philosophie, la littérature n'étaient pas dans les beaux siècles de l'antiquité, des professions exclusives, comme cela a lieu dans notre société moderne. On était philosophe ou poète, comme on est honnête homme, dans toutes les positions de la vie. Nul intérêt pratique, nulle institution officielle n'était nécessaire pour exciter le zèle de la recherche ou la production poétique. La curiosité spontanée, l'instinct des belles choses y suffisaient. Ammonius Saccas, le fondateur de la plus abstraite des écoles de l'antiquité, était un portefaix. » Renan : *L'état des esprits en 1849*. (Questions contemporaines, p. 319).

(2) V. *Devenir social*, 1895, p. 105 et suivantes.

ler d'une *classe* des intellectuels. Une *classe* est une catégorie d'hommes placés sur le même plan économique et unis par des intérêts matériels et moraux homogènes. Ce qui définit une classe, c'est que la solidarité intérieure qui soude ses membres les uns aux autres a une base permanente, à la fois économique et morale. On peut dire : la classe des propriétaires fonciers, la classe des capitalistes, la classe des prolétaires, parce que ces catégories sociales s'appuient sur des phénomènes économiques déterminés et des intérêts matériels et moraux communs : la rente et l'accroissement de la rente, le profit et l'augmentation du profit, le salaire et l'élévation du salaire. Rien de semblable avec les intellectuels : ils ne forment pas un *bloc* et ils n'ont pas de luttes strictement communes. Ils ne constituent pas une classe *pour eux-mêmes* : ils n'existent que pour les autres classes.

N'ayant ni vie homogène ni idéologie propre, les intellectuels défendent les intérêts et les idées des classes ou des partis auxquels ils s'agrègent. Ils ne jouent ainsi qu'un rôle d'*auxiliaires* : ils sont ce que Marx appelle les *représentants idéologiques* des classes où ils s'incorporent (1). Dispersés à travers les différentes couches sociales, se mettant à leur service, empruntant leurs conceptions, leur fabriquant des idées, comment seraient-ils unis par un lien effectif de solidarité ? C'est pourquoi il existe entre eux, plus furieusement qu'à l'intérieur d'aucune

(1) « Ce qui fait des démocrates les représentants des petits-bourgeois, c'est que leur cerveau ne peut dépasser les limites que le petit-bourgeois ne peut franchir lui-même dans sa vie ; les premiers sont donc amenés théoriquement aux mêmes problèmes et aux mêmes solutions que l'intérêt matériel et la situation sociale imposent aux seconds. Tel est, d'ailleurs, en général, le rapport qui unit les *représentants politiques* et *littéraires* d'une classe à la classe qu'ils représentent. » K. Marx. *Le XVIII Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 242 de la traduction française. (Paris, Scheicher).

autre catégorie sociale, une concurrence jalouse, une rivalité féroce, un esprit d'intrigue exaspéré, une course affolée aux places. Il leur faut coûte que coûte vendre leur compétence intellectuelle, la seule bonne, la seule sûre. Et le marché aux idées est si encombré ! Aussi n'est-ce que par un abus de terme que l'on dit quelquefois : la *classe* des intellectuels. *Sous-classe* conviendrait davantage, ou mieux *hors-classe*.

Historiquement, les intellectuels ont eu un rôle prépondérant dans le développement de la société politique. Nous n'entendons pas parler surtout de l'influence exercée par l'idéologie dans l'histoire. Il est incontestable qu'en traduisant le réel, le travail de l'esprit réagit sur le réel lui-même. Engels, dans ses fameuses *lettres sur le matérialisme historique* a dû lui-même insister longuement sur ce fait. Et c'est de ce point de vue que l'action de l'idéologie et des idéologues se retrouve partout dans l'histoire. Qui mettrait en doute l'influence des systèmes juridiques et moraux qui ont été successivement l'œuvre des moines de l'Eglise au moyen-âge, des légistes de la royauté, des juristes de la Révolution française ?

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. C'est du rôle politique des intellectuels que nous voulons parler. M. Ferrero, dans une des meilleures pages de son histoire de Rome, où il évoque le rôle éminent de Cicéron, a bien marqué la place que tiennent dans l'histoire politique les professionnels de la pensée : « Il (Cicéron) fut, dit M. Ferrero, le premier homme d'Etat appartenant à la classe des intellectuels, et par conséquent le chef d'une dynastie aussi corrompue, vicieuse et malfaisante que l'on voudra, mais dont l'historien, même s'il la déteste, doit reconnaître qu'elle a duré plus longtemps que celle des Césars ; car, depuis Cicéron jusqu'à nous, elle n'a jamais cessé de dominer l'Europe pendant vingt siècles. Cicéron fut le premier de ces

hommes de plume, qui dans toute l'histoire de notre civilisation ont été tantôt les soutiens de l'Etat et tantôt les artisans de la Révolution: rhéteurs, jurisconsultes, polygraphes dans l'empire païen ; apologistes ensuite et pères de l'Eglise ; moines, légistes, théologiens, docteurs et lecteurs au moyen âge ; humanistes à l'époque de la Renaissance ; encyclopédistes en France au XVIII^e siècle ; et de nos jours avocats, journalistes, publicistes et professeurs. » (1).

Au cours du temps, il n'y a que la condition des intellectuels qui ait changé. Aristocratique et privilégiée jadis, la caste lettrée a vu son indépendance diminuer à mesure que s'est développé le mode de production capitaliste. Cette évolution est facile à suivre.

Il n'est pas exagéré de dire que l'Eglise, devançant dans cette voie la démocratie, avait créé un des plus parfaits gouvernements d'intellectuels. Son *clergé* avait organisé la plus méthodique domination qui se puisse concevoir d'un corps de lettrés sur la masse. Mais ce furent aussi des professionnels de la pensée qui, constituant un nouveau clergé : *le clergé laïque*, émancipèrent la société civile de la société religieuse et dressèrent contre elle un gouvernement rival.

La bourgeoisie fit sa révolution avec l'aide de ces intellectuels, hommes de loi et hommes de plume, avocats, robins, procureurs, professeurs, journalistes, sortis du tiers-état, et qui traduisaient ses aspirations de classe (2). A ce

---

(1) Ferrero. *Grandeur et Décadence de Rome.* t. II. : *La fin d'une Aristocratie.* p. 240.

(2) « Les acteurs en titre, dit Taine, se sont retirés au moment (de la Constituante à la Législative) où ils commençaient à comprendre leurs rôles; bien mieux, ils se sont exclus eux-mêmes du théâtre et la scène est maintenant livrée aux doublures : « L'Assemblée précédente, écrit un ambassadeur, ren-

moment, lorsque la classe bourgeoise est en train de ruiner les vieux cadres sociaux, et qu'elle prépare son avènement politique, les intellectuels ne sont pas attachés dans la société à une fonction spéciale, mais liés à son développement général. N'ayant pas d'intérêts économiques positifs, se trouvant au-dessus et en dehors des conflits sociaux, séparés de la classe bourgeoise par une foule d'intermédiaires, ils défendent les intérêts généraux de la société. Dans la lutte menée contre les forces dominantes, ils représentent l'esprit critique. Leur rôle principal est de détruire l'autorité qui est à la base de l'ancien régime. Ils ruinent la tradition et par là favorisent singulièrement le triomphe de la bourgeoisie.

Mais une fois que la bourgeoisie a conquis sa situation, les antagonismes surgissent entre la classe nouvellement triomphante et les intellectuels : les intermédiaires qui les séparaient, c'est-à-dire les forces adverses à combattre, ayant été éliminés par l'évolution historique, la bourgeoisie et les intellectuels sont mis face à face. Les relations changent rapidement, et à mesure que les oppositions entre le capital et le travail s'accentuent, la catégorie des intellectuels devient de plus en plus dépendante de la classe capitaliste. Débarrassée de ses autres préoccupations, la bourgeoisie se concentre toute sur ces oppositions de classe

---

fermait dans son sein de grands talents, de grandes fortunes, de grands noms... L'Assemblée actuelle n'est presque que le conseil des avocats de toutes les villes et villages de France. » En effet, sur 745 députés, on y compte « 400 avocats, pris pour la plupart dans les derniers rangs du barreau, » une vingtaine de prêtres constitutionnels, « autant de poètes et littérateurs de fort petite renommée, tout cela à peu près sans patrimoine, » le plus grand nombre ayyant moins de trente ans, soixante ayant moins de vingt-six ans, « presque tous formés dans les clubs et les assemblées populaires. » Taine, *La Révolution*. Liv. II, ch. II, § 1.

et cherche à les résoudre à son profit. Les intellectuels deviennent ses *hommes à tout faire*. Elle avait eu besoin des lettrés pour asseoir sa domination, elle a besoin d'eux pour la maintenir. Dans une mesure croissante, elle se décharge du soin de penser et de gouverner sur la catégorie des intellectuels, et elle la développe prodigieusement. Des capacités de toute sorte : ingénieurs, chimistes, agronomes, etc..., sont créées à jet continu, selon les exigences multipliées de l'évolution industrielle. L'Etat grossit d'autre part, l'administration publique et privée s'accroît, la bureaucratie augmente, l'enseignement s'organise, le journalisme s'étend : autant de causes d'une évocation prodigieuse de forces intellectuelles.

Mais en même temps qu'il *surproduit* ainsi les *capacités*, le régime capitaliste avilit la pensée, la réduit à l'état de marchandise, soumise aux lois de l'offre et de la demande. Les intellectuels ne sont plus, au sens exact du mot, que des *marchands de phrases*. La recherche désintéressée, les productions indépendante de la littérature, de l'art et de la science, la bourgeoisie n'en a souci : Elle exige de ses *domestiques de plume* la fabrication du produit intellectuel qui va à son goût et correspond à son niveau. Et l'on sait quels sont ce goût et ce niveau ! Les basses productions scientifiques, artistiques et littéraires qui inondent le marché sont là pour nous fixer sur les aspirations intellectuelles des classes dominantes (1).

---

(1) Il y a sur cet asservissement de la pensée une belle page de Renan, que nous devons citer : « Celui qui est obligé de vivre de la production intellectuelle doit songer avant tout à deviner la demande du riche ou du grand nombre pour s'y conformer. Or, que demande le riche, que demande le grand nombre, en fait de productions intellectuelles ? Est-ce de la littérature sérieuse ? Est-ce de la haute philosophie ? Dans l'art, sont-ce des productions pures et sévères, de belles créations morales ? Nullement. C'est de la littérature amusante ; ce sont des feuilletons, des romans,

La surproduction de ces lettrés, que le régime bourgeois traite de la sorte, provoque une baisse des traitements ou appointements. Le nombre des inoccupés, des déclassés, des ratés, des meurt-de-faim augmente sans cesse, la concurrence entre eux devient désastreuse. Alors commence à se former ce qu'on a fort improprement appelé le *prolétariat intellectuel*. Si la marque du prolétaire est d'être fatalement lié, par les conditions mêmes de la production à son état précaire et inévitablement misérable, sans la possibilité d'en sortir pour s'installer à demeure dans la société bourgeoise, on peut dire que les inoccupés ou les exploités de la catégorie des intellectuels n'ont une situation qui rappelle le sort des ouvriers que quand ils sont inemployés ou exploités. Mais ce caractère, ils le partagent avec bien d'autres couches de la société, qui, elles non plus, ne ressemblent pas davantage au prolétariat. De plus, les intellectuels ne sont ou peuvent n'être que momentanément dans l'infortune : tout au moins ont-ils ou peuvent-ils avoir l'espérance d'en sortir.

On objecte que la formation ininterrompue de capacités intellectuelles tend à maintenir une partie toujours grossis-

---

des pièces spirituelles. Ainsi, le riche et la foule réglant plus ou moins la production littéraire et artistique par leur goût suffisamment connu, et ce goût étant souvent porté (il y a de nobles exceptions) vers la littérature frivole et l'art indigne de ce nom, il devait fatalement arriver qu'un tel état de choses avilit la littérature, l'art et la science. Le goût du riche et du badaud, en effet, faisant le prix des choses, un jockey, une danseuse qui correspondent à ce goût sont des personnages de plus de valeur que le savant ou le philosophe, dont les œuvres sont peu demandées. » Renan. *Questions contemporaines* (p. 317 et 318). Renan ajoute en note cette observation dont on sentira tout le prix : « Je suis persuadé que, si les ouvriers des villes étaient libres de se créer une littérature, ils la créeraient forte et saine. »

On sait également avec quelle colère Flaubert parlait de la platitude intellectuelle et artistique de la bourgeoisie.

sante d'entre elles dans cette situation misérable voisine de celle du prolétariat. Les traitements ou appointements tombant à un niveau de misère, ce n'est plus seulement lorsqu'ils ne travaillent plus que les intellectuels pauvres sont malheureux, c'est aussi lorsqu'ils travaillent.

Sans doute ; mais si pitoyable que soit le sort de l'intellectuel pauvre, et il est souvent lamentable, ces similitudes extérieures ne touchent pas le fond. Il y a une différence essentielle et irréductible, qui prévaut contre toutes les analogies que l'état d'insécurité peut suggérer ; elle tient à la qualité de *producteurs*, qui est le propre des ouvriers, et à la qualité de *non-producteurs*, qui est la marque spécifique des intellectuels. Les premiers sont les agents actifs de la société, les seconds n'en sont que les *parasites*.

Mais d'où sortent ces intellectuels, que les exigences économiques, politiques, administratives de la vie sociale font augmenter sans cesse en nombre? Tout en s'accroissant par auto-recrutement, ils viennent surtout de la petite bourgeoisie et des milieux paysans. C'est un phénomène que Kautsky a nettement indiqué dans l'article que nous avons signalé, et sur lequel il est souvent revenu dans son livre contre Bernstein : « Il se forme, écrit-il, une nouvelle classe très nombreuse, augmentant sans interruption et dont l'accroissement peut, dans certaines circonstances, compenser les pertes que la décadence de la petite industrie et du petit commerce font subir à la classe moyenne. » Le mouvement est si général qu'on peut affirmer qu'il n'est pas de pays où les petits-bourgeois et les paysans ne poussent leurs fils vers les situations intellectuelles, médiocres mais stables, et d'apparence brillantes.

Si nous essayons donc de situer le groupe des intellectuels dans le système de la production capitaliste, nous nous rendons compte qu'il n'est pas lié directement à la division

de la société en classes, mais bien au système lui-même, considéré dans son ensemble. Ce n'est qu'indirectement que ces *intermédiaires* tendent à prendre place dans le cadre général des classes.

Cette situation leur a donné une psychologie particulière. Et c'est cette psychologie, commune à la plupart des intellectuels, qui permettrait de les réunir dans une même catégorie. La caste lettrée, la *caste pensante*, par cela seul qu'elle reçoit une éducation privilégiée et une instruction supérieure, se figure facilement qu'elle est indépendante des conflits sociaux, qu'elle représente l'intérêt général de la société, qu'elle constitue une *aristocratie intellectuelle*. Le professionnel de la pensée prétend tout résoudre par les lumières de la Raison — *sa* raison, et de l'Idée — *son* idée. Il ramène toutes choses à des questions de raisonnement, dans lesquelles il est passé maître. La suffisance et l'intolérance du cuistre lettré sont proverbiales. Il se considère volontiers comme le dépositaire de la sagesse du monde. C'est une constatation d'expérience : la plupart des intellectuels méprisent plus ou moins les ouvriers manuels, et se croient sans peine les plus aptes à tout comprendre, les plus capables de tout gouverner, les plus dignes de tout diriger. « Le travail aux ouvriers, le pouvoir aux *gens cultivés* ! » C'est ainsi qu'ils entendent la *hiérarchie sociale*. N'est-ce pas un publiciste français, M. Henry Bérenger, qui, dans un livre symptomatique autant que prétentieux : *L'Aristocratie intellectuelle*, a posé la candidature des intellectuels à la dictature du monde ?

Ils ont pour eux la tradition. L'Etat est depuis longtemps entre les mains des professionnels de la politique. Il est l'instrument de leur industrie : il leur permet ou d'imposer leurs idées par la force, ou de servir leurs intérêts, ou les deux à la fois. Les classes dominantes, absorbées par la production et l'échange, prennent ces *commis* à leur solde, pour gou-

verner à leur profit. L'intellectuel n'est arrogant que lorsqu'il s'agit de faire valoir ses mérites ; mais il est très plat devant ses maîtres et fait la politique qu'ils lui commandent. Sorel a pu exactement définir l'Etat « un groupe de personnages exploitant les classes privilégiées et donnant à celles-ci, en échange, la force pour exploiter les classes laborieuses (1) ». Il est certain que les *talents* qu'elle emploie coûtent cher à la bourgeoisie et que le *parasitisme politique* est une lourde charge pour le capitalisme.

Jaurès, faisant un jour l'éloge de la démocratie, disait qu'elle était un gouvernement cher. Il entendait qu'il ne faut pas regretter cette augmentation continue des dépenses budgétaires que nécessite l'extension croissante des fonctions. C'est clair : les « capacités » qui ont la charge de la gestion de l'Etat et des administrations publiques ne se trouveront jamais payées en proportion de leur valeur. Les « talents » ne sauraient s'estimer assez haut.

La politique, qui n'est que l'exploitation de l'Etat par ses détenteurs, est ainsi la vocation des intellectuels (2). En ce sens ils forment bien une caste à part qui se sépare de la société pour mieux exercer ses brigandages à ses dépens. Les factions politiques ont beau se combattre : elles se ressemblent toutes. Les intellectuels constituent à la fois leurs états-majors et leur clientèle ; et leur but à tous est de conquérir l'Etat pour le mettre au pillage. Il faut bien que les *gouvernants* vivent des *gouvernés*.

(A suivre.) Hubert LAGARDELLE.

(1) G. Sorel. *La Ruine du monde antique* (p. 175).

(2) « La véritable vocation des intellectuels est l'exploitation de la politique ; le rôle de politicien est fort analogue à celui de courtisan et il ne demande pas d'aptitude industrielle. Il ne faut pas leur parler de supprimer les formes traditionnelles de l'Etat ; c'est en quoi leur *idéal*, si révolutionnaire qu'il puisse paraître aux bonnes gens est réactionnaire. Ils veulent persuader aux ouvriers que leur intérêt est de les porter au pouvoir et d'accepter la hiérarchie des capacités, qui met les travailleurs sous la direction des hommes politiques. » G. Sorel. *L'Avenir socialiste des Syndicats*, p. 23.

Le Syndicalisme en Russie

I

C'est un fait incontestable, pour tout observateur attentif, que le mouvement ouvrier en Russie trouve peu à peu son véritable chemin, quoi qu'on fasse pour l'entraver ou pour lui donner des formes et lui imprimer des tendances qui ne sont pas propres à son caractère essentiellement révolutionnaire.

Il y a quelques années, le gouvernement russe essaya de prendre en main la direction du mouvement syndical. Les agents de la police tzariste comme Zoubatov à Moscou, Chaïevicht à Odessa et Gapone à Pétersbourg organisèrent sous les auspices du ministère de l'intérieur, des *unions indépendantes* — quelque chose comme des *syndicats jaunes*. Les événements vinrent bientôt démontrer que c'était le gouvernement lui même qui était dupe, dans cette comédie ignoble, et non pas les complices inconscients qui avaient suivi ces pauvres prêcheurs de pactisation entre la classe ouvrière et le tsarisme. En effet, la grève générale qui éclata soudainement, l'été de 1903, dans le midi de la Russie, effaça tout ce que Chaïevitch avait fait précédemment à Odessa, et elle apprit au prolétariat de cette cité ouvrière la belle science de se conduire lui-même. Zoubatov s'était compromis par sa lutte contre certains capitalistes, laquelle lui avait permis de masquer son véritable rôle et de chercher la bienveillance des ouvriers. Enfin, la mémorable grève du prolétariat pétersbourgeois et la sanglante journée du 22 janvier, — quand

Gapone lui-même d'abord tout à fait jaune fut devenu assez rouge, — mit en déroute le *syndicalisme policier*. Condamné fatalement à la stérilité, ce dernier cessa d'exister et le gouvernement n'insista pas plus longtemps.

C'est ainsi que les soulèvements des masses ouvrières affirmèrent le caractère nettement révolutionnaire du mouvement prolétarien et renversèrent tous les pièges du pouvoir. C'était la logique même du développement de la lutte de la classe ouvrière toujours grandissante, et le gouvernement russe, dans son communiqué officiel sur les événements du 22 janvier de 1905, indiqua lui-même le vrai sens de cette logique. Il accusa les *unions indépendantes* — créées par lui-même — d'avoir entamé des discussions sur la situation économique des ouvriers et d'avoir ainsi troublé leurs esprits. Ce n'est pas seulement un symptôme, c'est la démonstration très nette et très précise du *caractère révolutionnaire contenu en substance dans la lutte économique du prolétariat*.

Ce fut là la première époque du mouvement syndical en Russie. Son bilan démontre, une fois de plus, que chaque groupement nouveau des ouvriers, quelle que soit la volonté de ses instigateurs, augmente inévitablement la force révolutionnaire du prolétariat. En outre, il prouve que ce sont les syndicats ouvriers seuls et non pas les comités secrets des socialistes qui peuvent être les véritables foyers de la révolution prolétarienne.

Un exemple bien frappant peut démontrer ce que j'avance. Six mois après la grève de Saint-Pétersbourg, qui fut commencée par le syndicat de Gapone et qui engloba près de 200.000 ouvriers, les organisations social-démocrates de la même ville, qui reste toujours un grand centre du mouvement ouvrier russe, firent appel au prolétariat pour fêter le 1er mai et pour manifester sa volonté révolutionnaire : la ten-

tative échoua complètement. Je me rappelle très bien que, pour nous autres, ce fut un coup de foudre dans un ciel serein. Nous n'attendions nullement un pareil échec dans cette atmosphère surchauffée par l'attitude combative du prolétariat, qui acclamait toujours chaleureusement nos orateurs. Nous nous sentîmes, le lendemain du 1er mai, comme des chefs sans armée. « Nous n'avons pas de parti ouvrier organisé et les ouvriers n'ont pas de parti qui soit le leur », — voilà la conclusion que nous dûmes tirer de notre défaite. Il est intéressant de constater que, dès lors, pas mal de camarades social-démocrates commencèrent à voir dans les syndicats la vrai base du parti ouvrier. Un ordre du jour, adopté à Pétersbourg et publié ensuite dans l'organe du parti, l'*Iskra*, nous fait connaître le désespoir des militants social-démocrates qui dénoncent la faillite des anciennes méthodes d'organisation et qui se proposent d'organiser la classe ouvrière syndicalement, sur le terrain de la lutte économique. Et ce qui se passait alors à Pétersbourg ne fut pas un fait isolé. Presqu'en même temps une conférence des principaux militants du parti invite pour la première fois, par un ordre du jour, tous les social-démocrates à soutenir le mouvement syndical ouvriers.

Il est vrai que la social-démocratie russe a été, comme elle l'est toujours, bien loin d'attribuer une valeur prépondérante à l'action syndicale. On méprisait la lutte économique et le fait d'être un « économiste », comme on appelait les représentants d'une vieille tendance, disparue vers l'année 1902, était presqu'une honte pour les social-démocrates orthodoxes. Ils rêvaient de l'insurrection, des barricades : leur principal souci était plutôt de transporter les conflits économiques sur le terrain politique que d'accentuer la lutte économique des prolétaires pour la révolution. Comme cela arrive souvent — ce qui devait être un moyen est devenu le but principal. Mais la vie elle-même restitua la vraie relation

entre ce qui est le but pour la classe ouvrière et ce qui ne reste pour elle toujours qu'un moyen. C'est la révolution politique qui donna naissance au mouvement syndical en Russie.

Il ne suffit pas, en effet, d'agglomérer mécaniquement les ouvriers les uns à côté des autres pour donner aux efforts de leurs organisations le maximum d'efficacité. Il faut créer encore au sein des syndicats une sorte de cohésion interne, il faut inoculer la vie dans leur travail ; or, c'est la *liberté* la plus complète et sous toutes ses formes qui peut être seule créatrice de la force vive des organisations prolétariennes. En Russie, où l'autocratie opprime et anéantit la moindre manifestation de la liberté, le syndicalisme sous sa véritable forme ne pouvait exister jusqu'ici. Le parti social-démocrate, qui fait depuis longtemps la propagande socialiste, n'a pu — grâce au régime policier — organiser sous son drapeau que des éléments infiniments petits de la classe ouvrière. Jusqu'ici — et c'est la logique même de la conspiration, qui est nécessairement au fond de chaque organisation socialiste en Russie — le parti se compose en majorité d'intellectuels et est séparé de la masse ouvrière par une sorte de barrière. Les liens entre cette masse et les socialistes n'existaient en réalité qu'aux grands jours des batailles, qu'aux jours fériés du mouvement ouvrier, quand les révolutionnaires pouvaient sortir des ténèbres de la conspiration et porter la parole aux foules innombrables des grévistes. Mais, en temps ordinaire, la masse presque toute entière restait amorphe, inorganisée, lointaine et ne sachant rien de ses « défenseurs » socialistes. Et que pouvait-on faire, en Russie, pour l'organiser soit en parti politique, soit en syndicats, puisque le droit de réunion et d'association n'existait pas, puisque les lois criminelles qualifiaient les grévistes « d'hommes vicieux » ?

Il y eut des tentatives de créer des sociétés de secours mu-

tuels, mais cela ne donna pas de grands résultats (1). On comprend très bien cet échec, car le mutualisme n'est pas au fond du syndicalisme ouvrier : ce n'est qu'une forme secondaire du mouvement ouvrier, une de celles qui cherche à défendre les intérêts du prolétariat par les moyens indirects. Or, le prolétariat, pour améliorer et changer radicalement son sort, veut et doit prendre toujours l'offensive : par là, il arrive à l'organisation syndicale et au syndicalisme, qui n'apparaissent sous leur véritable forme qu'au plein jour de la liberté.

Cela est si vrai que les moindres apparitions des libertés civiques marquent déjà les débuts du mouvement syndical en Russie. Au mois de mars et d'avril 1905, s'organisent à Pétersbourg certaines corporations — et cela sans attendre la loi sur les syndicats promise par le gouvernement après le 22 janvier. Il faut noter qu'à ce moment se fonde l'*Union de l'imprimerie*, qui est maintenant en Russie un des syndicats les plus forts et qui compte à Pétersbourg plus de 9.000 membres. D'autres professions suivirent l'exemple des imprimeurs et fondèrent peu à peu et partout des syndicats.

Mais le temps de la plus grande poussée syndicale, étonnante par sa force et par sa largeur, n'est arrivé qu'aux heures de la pleine liberté. C'est au mois d'octobre et de novembre, après la grève désormais historique, que dans tous les coins de la Russie, même les plus éloignés, s'organisent en syndicats professionnels les plus diverses et même les plus arriérées des corporations. Cette fièvre syndicale — qu'on juge par

(1) Il est caractéristique que la plus connue des sociétés de ce genre, celle de Kharkoff, existant depuis 1898 et comptant maintenant, près de 1.500 adhérents, est en train de se transformer en un syndicat des métallurgistes.

cela de sa grandeur extraordinaire ! — avait atteint non seulement les prolétaires de l'industrie ou les employés de commerce, mais même les domestiques, les concierges, en un mot presque tout le monde salarié de Russie.

Au mois de septembre, se tint déjà à Moscou une *première conférence* des délégués d'une vingtaine de syndicats, qui décida la convocation d'un premier *congrès syndical* en Russie. Mais ses résolutions restèrent vaines, car dès le lendemain de sa clôture éclata soudainement la grandiose grève générale du mois d'octobre, suivie bientôt d'autres grèves et de plusieurs insurrections dans tous les coins de la Russie. La réaction, qui pèse sur la Russie depuis ce temps, brisa plusieurs organisations syndicales et entrava leur développement. La rage du pouvoir contre les syndicats était d'autant plus forte que ces derniers avaient pris une large part au mouvement révolutionnaire. Il faut, en effet, savoir que l'étendue de la grève générale s'explique dans une large mesure par cette participation des syndicats professionnels. L'*Union des ouvriers et des employés de chemins de fer* et l'*Union des employés des postes et des télégraphes* sont les organisations qui ont véritablement arrêté les communications et suspendus la vie sociale dans toute la Russie. Ce sont les conseils des délégués ouvriers, composés de représentants des syndicats professionnels et des délégués des usines qui avaient pris la tête du mouvement.

Mais toutes les représailles du gouvernement Witte-Dournovo n'ont pu arrêter le mouvement syndical une fois commencé. D'abord, nous avons maintenant, quoi qu'on dise, un régime qui nous donne quand même une plus grande possibilité de s'organiser. Le manifeste du 30 octobre mit fin au régime purement absolutiste et, quelques obstinés que soient nos réactionnaires et la camarilla du Palais d'Hiver, la Russie n'y reviendra jamais. Ensuite, les organisations syndicales sont trop viables pour que la

réaction actuelle les puisse faire disparaître. Chose curieuse, tandis que les comités des social-démocrates disparaissaient toujours facilement sous les coups de la police, les syndicats ouvriers une fois fondés n'ont pas cessé de fonctionner, même quand ils étaient dissous par le gouvernement. Tous les social-démocrates russes sont unanimes maintenant à constater ce fait significatif.

Les progrès réalisés sont probants. Au mois de janvier 1906, il y avait à Pétersbourg 24 syndicats ; maintenant il y en a 46, qui comptent près de 50.000 membres cotisants. Dans toute la Russie, le nombre des ouvriers syndiqués dépasse certainement 150.000. Dans les villes principales, où le mouvement syndical est assez vaste, existent des « bureaux centraux », qui rappellent un peu par leur but et leur fonctionnement, mais non par leur esprit, ceux de l'Allemagne.

Plusieurs journaux syndicaux, soit professionnels, soit d'ordre général, qui paraissent maintenant un peu partout, marquent le travail intérieur et incessant d'organisation que nous signalons. Les formes des organisations professionnelles ne sont pas encore — et ça se comprend facilement — bien établies et varient souvent selon les conditions de temps et de lieu. Mais ce qui est à retenir, c'est que leur *caractère rouge* est bien déterminé. Les *syndicats jaunes* ou leurs pareils n'existent pas.

II

Naturellement, plusieurs tendances se manifestent déjà parmi les syndicalistes russes. Comme les social-démocrates russes sont très influencés par la social-démocratie allemande, il y a parmi eux beaucoup de défenseurs du fameux système allemand. Mais la pratique de la vie russe a distin-

gué radicalement le syndicalisme russe du syndicalisme allemand. Et cela, pour cette raison que nous voyons de nombreux syndicalistes russes qui rêvent déjà de fonder une *union générale des syndicats*, devant être le vrai *parti ouvrier*. « Il nous faut, écrit l'un d'eux dans la *Voix de l'ouvrier*, créer quelque chose de semblable à la *Confédération générale du travail* qui existe actuellement en France. » Certes, on est loin encore en Russie de la réalisation d'un tel projet. Mais la tendance est assez nette pour qu'elle soit soulignée.

Que l'on ne nous dise pas que c'est une exception ! Le congrès syndical, dont la convocation malheureusement est toujours rendue impossible par le régime de réaction, pourrait bien démontrer qu'en majorité les syndicalistes russes sont animés d'un esprit qui ne ressemble guère à celui des « professionnalistes » allemands. Le compte rendu de la *seconde conférence* des délégués des syndicats ouvriers de Russie, qui a eu lieu au mois de février 1906, est très caractéristique dans ce sens (1). Il n'y a qu'à citer quelques résolutions pour montrer combien on est loin dans les milieux syndicaux russes de l'esprit réformiste.

Tout d'abord, la conférence donne le conseil de ne pas pousser à la création de syndicats *par métiers*, et cela est caractéristique, qu'en Russie se manifeste déjà la tendance d'organiser les syndicats *par industrie*. Dans un autre ordre du jour, la conférence dit que dans aucun cas les syndicats ne doivent se transformer en sociétés de secours mutuels :

---

(1) La conférence se composait, non pas des délégués de toutes les unions professionnelles existantes, mais seulement des représentants des principales villes : Pétersbourg, Moscou, Varsovie, Kharkoff, Kieff, Odessa, Vilna, Lodz, Nini Novgorod, Nijnolaëv. En outre, y assistèrent, avec voix consultative, les représentants de quatre partis socialistes et le délégué de l'*Union de l'Imprimerie*.

« Ils doivent être, dit l'ordre du jour, des organisations ouvrières de combat dans la lutte contre les capitalistes. » La principale partie des fonds des syndicats, de l'avis de la conférence, doit être, par conséquent, consacrée à la *caisse de grève*. Et finalement, ce qui est encore plus probant, la conférence invite les syndicats à ne pas élever démesurément les cotisations et à ne pas rêver de puissantes caisses

Qu'on lise encore le programme du prochain congrès syndical élaboré par la conférence : 1° Les rapports ; 2° les questions d'organisation ; 3° le droit syndical ; 4° les crises, le chômage et les syndicats ; 5° les syndicats et la journée de huit heures ; 6° la neutralité des syndicats par rapport aux partis politiques ; 7° l'organisation des syndicats par nationalité ; 8° l'Etat et les communes comme entrepreneurs ; 9° le premier mai ; 10° la statistique syndicale ; 11° les statuts des Congrès syndicaux ; 12° élection d'une commission centrale et création d'un organe. Il n'y a rien à ajouter à ce programme. Je ferai une simple remarque : aux conférences syndicales internationales, on pourrait bien considérer ce programme comme dépassant les limites de l'action purement syndicale ! Et alors, ce n'est pas avec Legien et les Allemands que nos délégués se trouveraient d'accord, mais bien avec la *Confédération générale du travail*.

Pour compléter ce bref aperçu du mouvement syndical en Russie, je dois parler d'une question qui est peut-être en ce moment plus importante que toutes les autres. Il s'agit des rapports des syndicats et les partis politiques socialistes.

Il est incontestable que la situation générale en Russie est tout autre que dans l'Europe occidentale et que chaque organisation ouvrière russe se mettant sur le terrain de la lutte de classe ne peut et même ne doit pas éliminer de son programme certaines revendications politiques. Les prolé-

taires russes, quel que soit leur idéal social et politique, *ont encore à conquérir des libertés civiques*, tandis que leurs camarades étrangers peuvent déjà en user. Mais quoique ce soit vrai et incontestable, cela doit-il entraîner forcément des relations permanentes et organisées entre les syndicats et les diverses fractions socialistes? D'abord, le nombre assez élevé de ces dernières — il y en a au moins *six* (1) — rend tout à fait impossible l'unification des syndicats sous le drapeau de l'une d'elles. Mais, et cela est beaucoup plus important, même unifiées, les fractions n'auraient pas à mettre la main sur l'organisation syndicale du prolétariat. Les social-démocrates — quoi qu'ils en disent — ont en réalité un certain mépris pour l'action syndicale et l'idée de leur chef Lenine, prétendant que le mouvement ouvrier pur ne dépasse jamais les limites du trade-unionisme et que « le socialisme lui vient du dehors », prédomine encore parmi les militants socialistes russes! .. Mais c'est justement ce qui préserve et préservera les syndicats russes de l'unification avec les partis politiques. Quoique jeunes, les syndicats se défendent déjà de l'assaut de ceux qui ne considèrent le mouvement syndical que comme un instrument de la révolution politique, et ne lui attribuent qu'une valeur insignifiante. Les Léninistes ont essayé en quelques points, à Moscou par exemple, de soumettre certains syndicats aux organisations politiques, mais ils n'ont pas réussi. Et comment pouvaient-ils réussir, du moment que leur chef dit, dans une brochure

(1) Ces six principales fractions sont les suivantes : 1° Parti social-démocrate, fraction dite « majorité » ; 2° Parti social-démocrate, fraction dite « minorité » ; 3° Parti socialiste révolutionnaire ; 4° Parti socialiste populiste ; Le Bound, ou Union générale des ouvriers israëlites ; 6° Parti socialiste Polonais. — Sans compter d'autres petites fractions dans les diverses nationalités qui composent la Russie.

sur la Douma : « Quand nous aurons un parlement, ce sera l'arène principale de la lutte des classes ». Que nous voilà loin du mouvement ouvrier autonome, dont le centre de gravité reste toujours dans la classe ouvrière, loin et hors des parlements !

Certes, il y a d'autres social-démocrates qui ont une plus ou moins grande « sympathie » pour le mouvement syndical. Tous les rapports présentés à la seconde conférence syndicale affirment avec une quasi-unanimité que les social-démocrates, et notamment leur fraction dite « la minorité », participèrent partout, au mois d'octobre de 1905, quand on eût en Russie la grande et formidable poussée syndicale, à la création de syndicats. Mais, à dire la vérité, les vrais partisans des syndicats sont ceux qui, désespérés, désabusés, cherchent à accomplir le devoir socialiste dans le mouvement syndical.

Enfin, le dernier congrès du parti social-démocrate, où « la minorité » remporta la victoire, adopta un ordre du jour sur le mouvement syndical, par lequel il imposa aux membres du parti l'obligation d'être syndiqués. Mais il ne dit rien sur la nécessité d'avoir, avec les syndicats, une organisation commune. Donc, de sa part, la neutralité des syndicats a été, pour cette fois, affirmée.

La seconde conférence syndicale fut du même avis sur cette question. Le camarade Grinevitch, délégué de Pétersbourg, donne dans son rapport une décision du *Bureau central des Unions professionnelles de Pétersbourg*, qu'il qualifie lui-même de très importante. Il faut, dit-il, organiser les syndicats sur le terrain de la neutralité. Mais il ajoute, et cela mérite d'être souligné, que cette neutralité ne signifie nullement une abstention politique. Au contraire, pour lui, les syndicats doivent s'intéresser à tout ce qui se passe en Russie, à tout ce qui agite les esprits ; seulement, ils ne doivent pas établir « de liens d'organisation avec au-

cun parti socialiste ou ses fractions (1) ». Donc, cette neutralité se réduit à une certaine impartialité au point de vue de l'organisation. Mais, au fond, le mouvement syndical russe est aussi bien politique qu'économique. Il faut savoir seulement qu'en Russie, où le parlement n'existe pas encore, l'action politique se comprend d'une autre manière qu'en Europe ; il n'y a pas lieu chez nous de se préoccuper de l'action parlementaire. La lutte politique en Russie, c'est la lutte pour une certaine démocratisation de l'Etat, indispensable pour que les organisations ouvrières puissent vivre et se développer. Or, ce qui est d'autant plus remarquable, c'est que les organisations syndicales et politiques qui ainsi poursuivent un but commun, sont séparées, même dans ce cas.

Il n'en est cependant pas ainsi dans toute la Russie. Le *Bound* — ou *Union générale des ouvriers israélites* — préconise une tactique tout opposée et nous montre... *comment il ne faut pas* organiser le mouvement syndical. Les syndicats fondés par lui à Varsovie, Vilna, Lodz, et bien d'autres villes, sont soumis à *la direction* des organisations locales boundistes et acceptent leur programme politique. Même plus que çà ! Aux réunions des bureaux des syndicats, assistent toujours les représentants du Bound, *qui peuvent annuler toute décision du bureau.* On les appelle les *citoyens Veto.*

Faut-il dire que c'est un peu plus qu'inouï, et que les camarades « boundistes », qui semblent être, à croire leurs rapports présentés à la Conférence, très optimistes, payeront fort cher, aux jours de la liberté, leur tactique imprudente ?

---

(1) *Seconde conférence des Unions professionnelles. Rapports et compte rendu.* Pétersbourg, 1906, p. 38.

C'est dans la Bible seulement qu'on peut lire que Josué arrêta le soleil. Mais on ne peut pas décréter le mouvement de la classe ouvrière et lui tracer d'avance une direction bien déterminée. L'histoire a puni bien des rêveurs qui ont subi ce mirage.

Le but du mouvement syndicaliste est partout l'organisation de toute la classe ouvrière pour la défense de ses intérêts et la préparation de la transformation sociale. Or, il est fort dangereux à ce point de vue d'imposer aux organisations syndicales, dès leurs débuts, tel ou tel programme, telle ou telle précision des principes socialistes. La classe ouvrière, en défendant ses intérêts, en mettant à la base de son action la défense de ses besoins professionnels, se trouve forcément en marche vers la révolution sociale. Mais, pour qu'elle y parvienne, il ne faut pas fixer au moyen d'un seul et universel programme toutes les étapes du mouvement et mettre tous les éléments de la classe ouvrière — ils sont parfois si nombreux et si différents ! — sous la direction d'une fraction politique quelconque, si avancée et si consciente qu'elle apparaisse.

III

La question qui se pose est de savoir quel peut être l'avenir du syndicalisme en Russie, puisque, à son propos, c'est l'avenir principalement qu'il faut regarder. Certes, le syndicalisme, comme mouvement ouvrier autonome et spontané, et tel que les syndicalistes révolutionnaires l'entendent, n'existe pas encore pleinement en Russie. Mais tout indique que cela n'est dû qu'à l'unique absence d'un milieu suffisamment démocratique, dans lequel les syndicats ou-

vriers peuvent seulement développer leur activité révolutionnaire au plus haut degré. Que le prolétariat russe ait les libertés nécessaires, et, en s'appuyant sur elles, il saura, par le levier du syndicalisme, donner le maximum d'efficacité à toute sa force.

Assurément, le syndicalisme ne viendra pas tout d'un coup. Au fur et à mesure qu'apparaissent les libertés — reconnues ou non par la loi, peu importe — le mouvement syndical grandit et appelle peu à peu à la vie ce que nous entendons par ce mot : le syndicalisme. Mais si le mouvement purement syndicaliste n'existe pas encore, nous voyons du moins, parmi les militants socialistes russes, croître le nombre des syndicalistes révolutionnaires Ils pénètrent dans les syndicats, ils commencent à agir et il n'est pas douteux que l'avenir soit à eux.

Les causes et les conséquences probables de la révolution russe sont trop complexes pour qu'on puisse, dans un aussi bref aperçu, en donner une analyse complète. Mais trois considérations incontestables s'imposent.

En premier lieu, la situation économique en Russie ne laisse aucun doute sur la marche toujours grandissante du capitalisme. Le prolétariat industriel est déjà assez nombreux et assez compact, il a acquis une notion assez nette de la lutte de classe, pour que la révolte des salariés exploités par le capital soit un fait dominant dans la vie sociale de la Russie. Il n'y a qu'à se rappeler que le *principal moyen* de l'action révolutionnaire a été la *grève générale*, pour comprendre jusqu'à quel point la lutte de classe du prolétariat détermine tout le mouvement de libération politique et la marche des conflits sociaux. Là est le caractère original de la révolution russe, qui se différencie ainsi si profondément de toutes les révolutions politiques précédentes.

En second lieu, il faut bien retenir que les traditions historiques de la révolution russe, qui ne s'éteindront pas faci-

lement, maintiendront et conserveront dans l'avenir le caractère révolutionnaire du mouvement ouvrier. L'*idéalisme révolutionnaire*, c'est à-dire justement ce qui manque au corporatisme réformiste, sera pour longtemps l'âme du mouvement syndical en Russie.

Enfin, en dernier lieu, l'action parlementaire ne pourra pas jouer en Russie le même rôle de remède universel à tous les maux sociaux, qui a atténué la force autonome et spontanée des organisations ouvrières des autres pays. La situation nette et précise d'une nombreuse classe ouvrière, séparée par sa lutte des autres classes, ne lui permettra pas de s'illusionner beaucoup sur les avantages d'un régime plus ou moins parlementaire.

Toutes ces considérations m'amènent à cette conclusion que : *le prolétariat russe, en s'organisant pour sa lutte de classe, trouvera le véritable chemin du syndicalisme révolutionnaire.* Il est déjà une classe bien distincte, isolée des autres classes par une barricade infranchissable, et sa formation en organisme de classe prendra certainement des formes plus nettes que dans les pays où l'organisation des partis socialistes ait eu pour base un milieu vaguement démocratique, sans lutte de classes bien accentuée.

La social-démocratie russe ne lui offrira comme moyen d'organisation que sa propre déclaration de faillite. En tant qu'organisme ouvrier, le parti social-démocrate russe n'existe pas, et la meilleure preuve en est que ses chefs les plus orthodoxes, comme Axelrod, ont proposé pour sauver le parti, il n'y a pas longtemps, de convoquer un congrès *exclusivement composé d'ouvriers*. Je ne rentre pas dans la discussion de ce projet bizarre pour un parti comme la social-démocratie, mais je tire de là cette conclusion logique : la social-démocratie, comme organisation ouvrière, a fait banqueroute. Que l'on n'invoque pas le régime policier et que l'on n'accuse pas de tous nos maux le tzarisme.

C'est éluder la question que de la résoudre ainsi. Non, le parti politique, comme tel, n'est pas une organisation propice au développement de l'action autonome et spontanée de la classe ouvrière. C'est dans les syndicats qu'il faut chercher la base d'un vrai *parti ouvrier*, c'est dans le syndicalisme, usant de l'action directe et allant jusqu'à la grève générale qu'on peut trouver le socialisme organisé.

Il n'y a qu'à lire attentivement une brochure très intéressante, écrite depuis un an déjà, par un militant socialiste très compétent, mais laquelle n'a paru que tout récemment (1), pour comprendre que c'est justement vers le syndicalisme que tend de plus en plus l'esprit des socialistes russes. Son auteur dénonce d'une manière décisive, la déroute complète des organisations social-démocrates et de leurs systèmes. Et c'est dans les syndicats qu'il entrevoit le salut du mouvement ouvrier organisé, c'est l'action économique qu'il prend comme base de la lutte de classe. Encore quelques pas pour rompre avec le socialisme traditionnel, sa routine et ses préjugés, et le syndicalisme révolutionnaire conquerra sa place en Russie. Et cela pourrait bien ne pas se faire attendre longtemps.

J. Esersky.

---

(1) Somoff. *Les unions professionnelles et la social-démocratie*. Pétersbourg, 1907. Cf. p. 19.

Le Socialisme italien après le Congrès de Rome

I

La première impression que nous eûmes lorsque le Congrès socialiste de Rome se termina, fut une impression de joie, d'orgueil et de fierté. Entre tant d'incertitudes, tant d'indécisions, tant de faiblesses, seul le syndicalisme, au moyen de ses éloquents représentants, avait donné la marque d'une puissante note de sincérité et de courage. Entre tant de lignes tordues et divergentes, seul le syndicalisme s'était maintenu franchement sur ses positions bien tracées et bien défendues, avec une logique rigide et jamais jésuitique, avec une dialectique saine et vigoureuse et non pas avec des arguties de décadence et de sophistes.

Dès le commencement du congrès, toute l'immense masse des *anti-syndicalistes*, constituée par les *intégralistes* et par les *réformistes*, semblait n'avoir pas une direction déterminée, une conscience précise de ses devoirs et de sa mission : elle était ballotée par la pire des incertitudes et chancelait visiblement. L'entente, la cohésion n'étaient faites qu'en tant qu'il s'agissait de combattre les syndicalistes. Mais, ce moment passé, cet agrégat informe paraissait devoir à l'instant même s'écrouler sous sa propre énormité.

L'avant-garde syndicaliste, au contraire, dès la veille du congrès, donnait des signes très évidents de sa vigueur morale et intellectuelle, de son audace de sa forte volonté. Elle était une minorité sans doute, mais une minorité qui provoquait les regards et les préoccupations de tout le monde, une minorité constituée par un groupe homogène de person-

nes convaincues toutes d'une même manière, toutes décidées irrévocablement à battre le même chemin. Ce fut même pour nous une surprise heureuse que ce degré de convergence et de cohésion spirituelle dans la fraction syndicaliste.

Dès l'ouverture du congrès, les deux forces antagoniques se trouvèrent aux prises.

Tous les efforts des *intégralistes* tendaient à mettre en avant cet unique fait : l'unité du socialisme italien. Les *réformistes* faisaient entendre parmi eux plusieurs notes discordantes et incohérentes, quoique plusieurs de leurs orateurs, et particulièrement Bissolati, soutinrent, dès l'abord et chaudement, la nécessité des positions précises et claires.

Nous devons encore ajouter que nous éprouvâmes un très vif plaisir à voir la forme courtoise qui régna dans toutes les discussions. Sauf quelque moment d'inévitable vivacité et quelque éclat de passion fort compréhensible, les débats furent en général empreints de cordialité et de politesse. Plus rien de la violence des apostrophes, des invectives envenimées, des paroles inutilement provoquantes des congrès antérieurs ; mais la liberté de toutes les opinions, la correction du langage, le besoin chez tous de se comporter en bons camarades. Tout cela montre clairement que le niveau moral des socialistes italiens, loin de s'abaisser par les violentes discussions de ces derniers quatre ans, s'est élevé, et qu'à la période primitive de haines et de rancunes a succédé une période de calme et de réciproque tolérance dans les relations internes du parti.

Le problème qui occupa le plus l'attention des congressistes, ce fut la question politique à propos de laquelle naissait naturellement le long débat sur le syndicalisme, le réformisme et l'intégralisme.

Ces trois courants — que nous mîmes en évidence dans notre article du numéro 177-178 de cette Revue — eurent le moyen de paraître tels qu'ils sont réellement, à travers la parole de leurs respectifs orateurs.

Le *réformisme* se montra égal et cohérent à soi-même, avec ses principes de collaboration des classes, d'appui à la démocratie de gouvernement, de négation de l'action directe des travailleurs, de conception de la *gradualité* de l'avènement historique du socialisme.

L'*intégralisme*, à son tour, fut ce qu'il est réellement: c'est-à-dire *une équivoque*, un amas de contradictions, amalgame chaotique et hétérogène, sans aucune vigueur intérieure. Et il ne fallait pas, en vérité, la forte éloquence d'Arturo Labriola pour montrer que l'intégralisme n'est que la feuille de vigne qui sert à cacher les hontes du réformisme, parce que la chose était évidente d'elle-même.

Les *syndicalistes*, comme nous l'avons dit, furent logiques, décidés, précis dans leurs délarations d'anti-réformisme, d'anti-étatisme, d'anti-militarisme, et d'exaltation de l'action directe et de la grève générale.

Irrésistiblement, presque involontairement, un grand courant de sympathie suivit l'audace et la sincérité courageuse des orateurs syndicalistes, les seuls qui exprimassent une pensée lucide, cohérente, organique, unitaire dans ses prémisses et dans ses conséquences, et surtout les seuls qui, en face de la répétition des vieilles conceptions, des vieux lieux communs, des déclamations littéraires, des vieilles formules et des vieux préjugés socialistes, fissent apparaître une pensée nouvelle, mûrie fortement dans leurs cerveaux, traduite avec une forme nette, presque scientifique et mathématique. Et cette sincérité et cette hardiesse, qui atteignit les suprêmes degrés de l'expression oratoire par l'éloquence chaude, passionnée et suggestive d'Arturo Labriola, était une chose naturelle chez les syndicalistes, convaincus avant leur entrée au Congrès de l'impossibilité de leur victoire et convaincus surtout que le succès serait irrémédiablement fatal au *bloc* intégraliste-unitaire.

Les syndicalistes affirmaient mieux leur personnalité politique parce qu'ils exprimaient, précisément et rudement, dans leurs moindres nuances, leur pensée intégrale et leur doctrine sociale. Ils ne visaient qu'à démasquer le socialisme traditionnel, affirmant la nécessité pour le socialisme de se maintenir fidèle à ses origines ouvrières et révolutionnaires, sans dégénérer dans un doctrinarisme démocratique et humanitaire.

Les syndicalistes allaient au Congrès simplement pour y faire une *déclaration de principes*, pour y défendre le caractère essentiellement socialiste et marxiste de leurs conceptions, et pour démontrer que, hors du syndicalisme, il n'y a

qu'une continuation du « démocratisme » et du « politicisme » bourgeois, qu'il soit soutenu par Turati ou par Ferri. Les syndicalistes ne travaillaient pas pour obtenir un résultat opportuniste et utilitaire, ils n'étaient pas poussés par le désir d'occuper les places directrices et exécutives dans la presse et dans le conseil suprême du parti. Ils affirmaient leurs idées. Ce fut tout. Cette solennelle affirmation, — en présence des déclarations équivoques des adversaires — fut, par elle seule, une victoire. Et ce furent Turati et Ferri, qui donnèrent au syndicalisme ses titres de noblesse.

Ferri déclara que le très haut mérite du syndicalisme, c'est « d'avoir reconduit le parti à ses origines ouvrières ». Et elles sont de Turati, ces paroles qui prouvent combien est justifié notre orgueil et notre fierté du résultat du Congrès de Rome : « Le syndicalisme sert de correctif au collectivisme d'Etat. » Ainsi, toutes les colères, tous les anathèmes que de toutes parts on nous lançait, s'évanouirent devant la lucide et irréfutable démonstration du caractère particulièrement *socialiste*, *ouvrier et révolutionnaire* de la *nouvelle école*.

Nous devons ajouter avec une certaine satisfaction que personne parmi les orateurs adverses n'eut la force de porter atteinte, même légèrement, à la cohérence organique de notre pensée. Il y eut des critiques directes aux détails, non à l'ensemble de notre doctrine. Ce qui prouve la force intime de notre conception, qui ne pouvait être touchée par le *misonéisme* des socialistes classiques et traditionalistes. Les intégralistes furent très faibles, dans leur argumentation insignifiante et inconcluante. Et Ferri lui-même ne put jeter sur le congrès les torrents de son éloquence, parce que la situation dans laquelle il s'était mis, l'empêchait de faire des déclarations sincères et ouvertes. Turati fut brillant, aigu, dans son analyse de l'intégralisme, quoiqu'il ait fait preuve d'une entière méconnaissance de l'essence même du syndicalisme, puisqu'il alla jusqu'à le considérer comme le vieil esprit d'intransigeance anarcoïde et de révolte impulsive et inconsciente.

A la fin de la discussion sur l'attitude politique du parti, un orateur intransigeant rappela l'attention sur la vieille motion de Bologne de 1904, qui contenait un programme

d'intransigeance électorale et parlementaire absolue. Ce rappel était implicitement un avis à Ferri.

L'intransigeant Lerda, qui faisait revivre le vieux « révolutionnarisme électoral ». représentait ce *centre gauche* soutenu par Ferri, à qui était échue la victoire à Bologne. Mais Lerda, avec un petit nombre de camarades intransigeants, tenaces et impénitents, n'eut aucune influence sur les résultats du congrès : il ne parvint pas à rejeter le parti dans la vieille ornière intransigeante de Ferri.

Celui-ci jugea que son vieux révolutionnarisme électoral ne trouvait plus d'adhérents dans aucune fraction du Congrès : ni parmi les révolutionnaires syndicalistes, ni parmi la plupart des intégralistes. Ferri donc abandonna, au Congrès de Rome, son étroit point de vue personnel. Il se retourna contre lui-même, refusant son appui aux orateurs qui eurent la naïveté de ressusciter l'intransigeance électorale de Bologne. Le père tua ses enfants. Ferri pensa à prendre son équilibre et à s'orienter toujours plus vers le centre intégraliste. Il voyait que ce centre portait avec lui la victoire. Et surtout Ferri voulait maintenir son ascendant et sa haute position politique dans le parti socialiste italien. Or, ce centre intégraliste n'était pas seulement constitué par les intransigeants, mais aussi par des réformistes authentiques, comme Cabrini, Morgari, etc. Ce centre intégraliste n'était autre que l'agrandissement quantitatif du *centre droit* du Congrès de Bologne, à l'ordre du jour duquel avaient adhéré aussi les réformistes.

Cette masse centrale, composée de personnes aux couleurs vagues, de personnes sans caractère net, et à laquelle par une sorte de superposition mécanique, et non par suite d'une fusion organique, s'agrégeaient par la droite les réformistes et par la gauche les révolutionnaires électoraux et les intransigeants *ferristes*, était absolument destinée à vaincre.

Ferri donc fit le saut de gauche à droite, c'est-à-dire abandonna sa place naturelle de combat, que défendit péniblement Lerda avec son pâle et exigu centre-gauche.

Quelle attitude prirent les réformistes ? On était sûr que les réformistes, qui, dès le début du Congrès, avaient fait d'explicites affirmations sur leur programme politique, qui

avaient aussi combattu l'intégralisme, voteraient un ordre du jour représentant la synthèse de leurs idées et de leurs conceptions. Mais, au contraire, ils se montrèrent, eux aussi, pourvus de cette extrême et délicate sensibilité, de cette intelligence politique qui est toute propre aux italiens. Un ordre du jour réformiste séparément voté aurait provoqué la débacle du réformisme turatien. De cette débâcle se serait prévalu Ferri pour proclamer son triomphe personnel et sa victoire. Mais de la discussion et de l'argumentation de presque tous les orateurs, il était clairement apparu que les idées du bloc intégraliste n'étaient autres que les idées réformistes, affirmées d'une certaine façon jésuitique, voilée, diluée et prolixe. L'adhésion des réformistes à l'ordre du jour intégraliste n'était donc pas, de ce point de vue, une absurdité et une contradiction. Ils affirmaient l'unité substantielle des principes fondamentaux du réformisme et de l'intégralisme. En outre, les réformistes insistaient pour démontrer que le révolutionnarisme verbal de Ferri n'était point impliqué dans l'ordre du jour intégraliste, et que, par cela même, la victoire de cet ordre du jour, obtenue avec l'appui des réformistes, était la pierre sépulcrale du révolutionnarisme de Ferri. Et que cette atitude des réformistes tendit à ce but, Ferri le sentit bien lorsqu'il leur reprocha âprement leur « volte-face », dans sa réponse aux déclarations de Prampolini.

Ferri voyait dans la dernière attitude des réformistes la chute de sa propre illusion : celle de pouvoir attribuer un caractère *ferriste* « vieux style » à l'ordre du jour intégraliste. qui aurait obtenu la victoire. On en vint ainsi au vote qui se fit de la façon suivante :

Trois ordres du jour furent présentés : un syndicaliste (Labriola) ; un autre intransigeant (Lerda) ; un dernier intégraliste (Morgari, etc.).

L'ordre du jour syndicaliste eut 5.374 voix ; l'intransigeant en obtint 1.101 ; enfin l'ordre du jour intégraliste en réunit 26.947.

Laissons de côté les autres questions moins importantes dont s'occupa le Congrès, et portons brièvement notre attention sur *l'antimilitarisme*. Sur l'antimilitarisme, qui était le second objet de la plus haute importance porté à l'ordre

du jour, le Congrès se prononça d'une façon *négative*, c'est-à-dire sans rien décider. On approuva une motion Ferri par laquelle, après avoir constaté l'immaturité et la non-préparation intellectuelle du Congrès pour la solution du grand problème politique et social, on renvoyait au prochain congrès international — le seul compétent — la question de l'antimilitarisme !

Même à ce propos, les énergiques affirmations décidément antimilitaristes et antipatriotiques des camarades syndicalistes suscitèrent les protestations de la plupart du congrès. L'esprit traditionaliste du socialisme influa donc aussi sur la solution de la question antimilitariste. Et sur ce point encore, le Congrès, dans sa majorité, démontra son caractère arriéré et son inadéquation à la réalité actuelle.

II

Nous commenterons brièvement les résultats du congrès, et présenterons quelques observations sur la situation du parti socialiste en général et du syndicalisme en particulier. Qui a vaincu à Rome ? Dans notre dernière correspondance, nous fîmes observer l'impossibilié absolue d'une victoire syndicaliste. La somme des voix que notre fraction obtint, loin donc de nous décourager, doit nous animer et nous encourager. Nous ne croyions pas même en obtenir un tel nombre ! Il faut observer que le syndicalisme est né en Italie depuis deux années à peine ; et que, dans une aussi courte période de temps, avec une propagande contrariée par tant de polémiques, d'injures, d'invectives personnelles, c'est tout à fait surprenant qu'il y ait eu plus de 5.000 voix pour nous. Aussi nous estimons absolument fausses les conclusions qu'au sujet de notre affirmation numérique, Ferri présenta dans l'*Avanti*, après la clôture du Congrès.

Ferri établissait une comparaison entre les voix obtenues à Bologne par les révolutionnaires sur la motion Mocchi-Labriola (7.000) et les voix obtenues à Rome sur l'ordre du jour syndicaliste (5.000), et il faisait constater notre décroissance et notre diminution numérique.

Mais Ferri établissait, je ne sais avec quelle logique,

une comparaison entre deux termes qui ne sont pas égaux et par conséquent comparables entre eux. La motion révolutionnaire de Bologne ne contenait pas, comme celle de Rome, toutes les propositions syndicalistes : il était naturel que tous les révolutionnaires du Congrès de Bologne qui ne sont pas encore parvenus à accepter les conclusions de la *nouvelle école* se tinssent en arrière et ne donnassent pas leurs voix à l'ordre du jour syndicaliste de Rome.

Il ne faut pas oublier que la motion syndicaliste de Rome est un *fait nouveau* dans l'histoire du socialisme italien, sans précédent dans le passé, même le plus récent. C'est à partir de ce moment que doivent s'établir les comparaisons. Pour affirmer que les syndicalistes sont en diminution numérique, il faudra attendre les résultats d'un prochain Congrès dans lequel nos voix devront descendre au-dessous de celles qui ont été obtenues à Rome !

Pour le moment, nous pouvons dire que nous sommes relativement nombreux et que nous constituons une forte minorité numérique dans le parti socialiste italien, et surtout une minorité homogène, unie et combattive.

L'ordre du jour intransigeant inspiré par le vieux révolutionnarisme ferriste tomba dans le néant. C'est là la vraie et indiscutable décadence, celle du *ferrisme*. Ce centre gauche ferriste, qui à Bologne avait eu tant de voix, à Rome n'eût que le pauvre nombre de 1.000 votants.

L'ordre du jour intégraliste réunissait par contre les voix des réformistes et des intégralistes. Ferri d'un côté, Turati de l'autre, votèrent cet ordre du jour intégraliste, reniant ainsi leur position et leur figure *esthétique* d'éternels et extrêmes duellistes du parti socialiste italien. Ce qui est très significatif et très symptomatique !... Ferri et Turati, qui durant un si long espace de temps se sont battus et qui ont tenu dans une agitation continuelle la *masse* du parti, se sont au dernier moment trouvés d'accord !

Il y a dans ce fait la vengeance de la *masse* sur les deux hommes les plus *représentatifs* du socialisme italien jusqu'ici, et en même temps la débâcle de l'*individualisme intellectuel* et l'affirmation complète du *collectivisme* psychologique et mental de la majorité des médiocres, des fanatiques, des traditionalistes. La voilà, la vraie signification de la victoire de l'intégralisme à Rome. C'est le triomphe de

l'esprit archaïque, misonéiste, de la tradition inintelligente, de la mentalité arriérée, oisive et paresseuse, qui fait peser sa lourdeur, sa force d'inertie sur toutes choses. En d'autres termes, comme l'observait un écrivain de la *Critica sociale* de Turati, et comme nous le disions dans notre dernier article, la victoire a sanctionné ce particulier « état d'âme » de la majorité du parti socialiste, qui a crû, s'est développé comme un mouvement de réaction contre les tendances opposées des réformistes et des syndicalistes, et qui a pris le nom d'*intégralisme*.

Ce fut le triomphe de la tradition sur l'innovation, du vieux sur le neuf, de la mort sur la vie. Le passé, personnifié dans la grande majorité intégraliste, a imposé sa force écrasante d'inertie, anéantissant et réduisant au même niveau et au même dénominateur commun, Ferri et Turati.

De sorte que nous avons raison de dire que ce qui a vaincu, c'est la *masse* du parti. Les vieux meneurs Turati et Ferri ont fini par être menés à leur tour. Ils n'ont plus eu la vertu de suggestionner la foule, mais ils ont fini par l'aduler en se donnant à elle de tout leur cœur et en se confondant avec elle.

De cette *masse* se sont séparés seulement les syndicalistes, qui ne se sont pas laissé hypnotiser par le passé, par la tradition, par le misonéisme du plus grand nombre. Eux seuls représentent la vie, la fraîcheur, la jeunesse du socialisme, destiné à se fortifier dans d'autres milieux psychologiques, à se nourrir d'autres sucs, à se revêtir de nouvelles frondaisons et à produire de nouveaux fruits vermeils. Les syndicalistes se sont affirmés vraiment des *precurseurs* ; et comme l'*avant-garde* du mouvement socialiste moderne.

La masse, même énorme dans son *extension* numérique, même forte de sa dernière victoire, reste à l'*arrière-garde*, destinée à se décomposer, à mourir, parce qu'en elle, c'est l'âme de la vie nouvelle qui manque, c'est le sang frais qui fait défaut, c'est la nouvelle idéalité qui est absente.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'intégralisme n'est que la survivance du *vieux socialisme*. Par conséquent, la victoire de l'intégralisme est un grand pas en arrière qui a été fait, si l'on considère le développement théorique du socialisme : c'est la victoire d'idées et de valeurs qui ne sont plus.

Un très subtil écrivain réformiste de la *Critica sociale*, a dit que « l'intégralisme — lorsqu'il repousse le concept du transfert de la propriété dans les syndicats — n'est pas le socialisme, le marxisme, mais c'est le socialisme « vieux style », c'est « l'utopie, la Cité du Soleil ».

Et pourtant, c'est le même écrivain réformiste qui s'accorde avec nous, en écrivant que « les intégralistes sont plus dangereux que les syndicalistes. » « Les intégralistes haïssent la discussion et la critique des formes usées. *Les syndicalistes ont le mérite de l'irrévérence envers les saints, et de l'hommage au libre examen.* »

Ces choses que nous étions les seuls à dire dans le passé, sont reconnues maintenant par les réformistes. N'est-ce pas significatif ?

Le mérite du syndicalisme, le secret de son avenir est tout entier là : dans ce fait qu'il n'est pas tant l'affirmation de *nouveaux* principes sociaux que la création d'une nouvelle *forma mentis* chez les socialistes. Le syndicalisme est la condition préliminaire, interne, psychologique du développement ultérieur du socialisme. Sa valeur est tout à fait *gnoséologique*. Il est efficace en tant qu'il rompt la vieille croûte de préjugés, la vieille sédimentation de dogmes, de traditions. Il détruit le « cléricalisme socialiste », il signifie le triomphe du libre examen et l'affirmation de la supériorité de *la pensée critique*. même dans le domaine de la doctrine et de la pratique socialiste.

Le plus grand devoir du syndicalisme est par conséquent tout *pédagogique*. Il faut rafraîchir l'intelligence socialiste, renverser la vieille *forma mentis*, préparer le terrain pour la compréhension de nouveaux problèmes et de nouvelles conceptions socialistes.

On comprend que ce devoir ne se peut expliquer aux fils de ceux qui ont momifié leur pensée dans l'adoration fanatique de la vieille doctrine. Il faut opérer dans le champ des nouvelles générations qui viennent au socialisme. C'est dans la force intelligente et consciente de la jeunesse du prolétariat, que repose le secret du futur succès du syndicalisme.

Désormais, après le Congrès de Rome, l'unique situation

est la suivante : *les traditionalistes* d'un côté, *les syndicalistes* de l'autre.

Le temps des équivoques n'est plus. La plus grande équivoque : le *révolutionnarisme verbal* de Ferri, qui, dans la pratique, se transforme en un réformisme du plus mauvais genre, est fini.

La situation socialiste italienne s'est donc améliorée. Au processus du confusionisme a succédé un processus de simplification et de réduction. D'une part, les socialistes traditionalistes représentant le vieux *socialisme parlementaire, démocratique, étatiste, légalitaire* ; de l'autre, les syndicalistes représentant le nouveau *socialisme ouvrier, économique, révolutionnaire*. La lutte efficace et féconde ne peut être qu'entre ces deux groupes. Les positions intermédiaires ne tiennent plus. Ferri, et son centre gauche, et son révolutionnarisme électoral, ont fait banqueroute. Il me semble que ce résultat est le meilleur qu'on pouvait espérer dans les conditions actuelles du socialisme italien.

La sincérité et la clarté de la lutte sont la première condition du développement des activités, des forces, des énergies. Enfin, après avoir dépassé les questions et les polémiques aigres, la lutte va pouvoir se déployer fécondement sur le terrain des faits et des œuvres. Aux polémiques des paroles succèdera la lutte des actions, des faits, des institutions : par là sera pratiquement essayée la valeur idéale des doctrines et des points de vue théoriques.

« Créer des œuvres ». c'est le cri des syndicalistes, après la clôture du Congrès. Qu'elle est grande et difficile la route qu'ils doivent parcourir! Ce fut fort justement remarqué par notre ami Lagardelle dans le numéro d'octobre du *Mouvement Socialiste* : « Les syndicalistes d'Italie ont une tâche ardue à accomplir. Il faut que le syndicalisme soit moins une « anticipation historique » et devienne de plus en plus une réalité organique. »

Les syndicalistes ont tout à gagner et rien à perdre de leur situation présente. Qu'ils y pensent et y méditent attentivement. Leur tâche est délicate et dure, mais elle est riche de mille possibilités de succès et de triomphe.

Nous ne devons pas oublier que nous allâmes au Congrès comme des accusés et que nous y agîmes au contraire en

accusateurs, en dénonciateurs des fautes et des trahisons du socialisme, consommées par les réformistes et les intégralistes confédérés. Et personne n'eut la force d'attaquer nos idées, qui seules se trouvent sur la directrice du socialisme révolutionnaire et marxiste!

Rappelons-nous qu'au Congrès nous seuls affirmâmes un principe de nouveauté, qui nous valut l'admiration et la sympathie même des adversaires, et que tous les autres n'exprimèrent que leur vieillesse, leur inertie et leur impuissance à produire de nouvelles conceptions.

Rappelons-nous que les syndicalistes représentent l'*avenir* et les autres *le passé*. Or le passé est destiné à se perdre et à se consommer en lui-même, et l'avenir est destiné à exs'affirmer et à se traduire de désir en réalité. Andréa Costa prima le meilleur jugement sur les résultats du Congrès, lorsqu'il répondit dans une interview à un rédacteur du *Giornale d'Italia* : « Je crois que le vote d'hier n'a pas changé substantiellement la situation du parti. Je crois aussi que s'ils le veulent, s'ils en deviennent capables, *ceux qui profiteront le plus de la situation, ce seront les syndicalistes* ».

Que les syndicalistes se souviennent que dans le processus du monde social, ce sont toujours les minorités hardies, homogènes, conscientes, ardentes, capables et intelligentes, qui triomphent des majorités hétérogènes et inorganiques, même les plus immenses, les plus pléthoriques, les plus encombrantes. La petite minorité grecque vainquit l'innombrable armée de Xerxès aux Thermopyles.

L'énorme majorité de 26.000 voix intégralistes est simplement un *présent fuyant* : la minorité syndicaliste de 5.000 voix est un *promettant avenir*. Les syndicalistes italiens ont le devoir d'en hâter la venue et de l'incorporer à l'histoire.

Sergio Panunzio.

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

L'organisation Internationale des ouvriers métallurgistes.

Nous avons tenté, dans le numéro du *Mouvement Socialiste* de décembre 1905. de décrire l'évolution de l'organisation des ouvriers métallurgistes en France. Notre travail resterait incomplet si nous donnions un aperçu de l'*organisation internationale des travailleurs de la métallurgie*, dont le nombre des adhérents, au dernier Congrès métallurgiste international tenu à Amsterdam en 1904, s'élevait à près de 419.000. Nous n'examinerons aujourd'hui qu'une partie des pays où sont organisés les métallurgistes : Allemagne, Belgique, Danemark, Suède.

I. — Allemagne

L'Allemagne arrive en tête avec 176.000 adhérents à l'organisation internationale sur un nombre total de 238.000 syndiqués (soit le quart des ouvriers métallurgistes occupés d'après le recensement de 1905).

L'on compte dans l'empire germanique trois grandes organisations métallurgistes :

1° *Les Syndicats ouvriers* adhérant à l'organisation internationale (*Gewerkschaften*), organisation exclusivement ouvrière constituée et administrée par des ouvriers, groupant les ouvriers et ouvrières sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, et qui se compose des Fédérations suivantes :

Fédération des graveurs-ciseleurs . .	2.175	membres
Fédération des chaudronniers. . . .	3.029	—
Fédération des ouvriers des métaux . .	160.135	—
Fédération des forgerons	9.571	—

La Fédération des mouleurs, qui comprenait en 1900

9.153 membres, a fusionné à cette date avec les ouvriers sur métaux.

La progression des adhérents depuis 1900 est indiquée par le tableau suivant :

	1901	1902	1903
Graveurs et ciseleurs. . .	1.380	1.562	2.175
Chaudronniers.	3.525	3.513	3.029
Ouvriers sur métaux. . .	102.905	128.842	160.135
Forgerons	6.392	7.244	9.571
	114.202	141.161	174.910

2° *Les sociétés professionnelles Hirsch-Duncker* (*Gewerkvereine*), fondées par le docteur Marx Hirsch et Franz-Duncker, chef de partis politiques bourgeois, sur le modèle des trade-unions anglaises, et avec le but non dissimulé de mettre les travailleurs à la remorque des partis politiques bourgeois.

La preuve en est, que ces organisations se déclarent partisans du système capitaliste basé sur la propriété individuelle et du mutualisme coopératif comme moyend'améliorer la situation des ouvriers.

Cette organisation groupe 46.591 ouvriers ainsi répartis :

Mécaniciens et ouvriers métallurgistes. .	43.018
Ferblantiers et métallurgistes	3.573

L'augmentation des adhérents n'a pas suivi une progression aussi importante que dans les syndicats de lutte corporative ainsi que l'indique le tableau suivant :

	1901	1902	1903
Mécaniciens et ouvriers métall.	38.510	40.288	43.018
Ferblantiers et métallurgistes .	3.987	4.029	3.573
	42.447	44.317	46.591

3° *Les syndicats chrétiens* constitués par les députés catholiques et les pasteurs protestants. unis pour la défense des intérêts de classe, oubliant Luther, Calvin, etc., pour ne plus connaître pour Dieu que le capital et pour tabernacle le coffre-fort. L'on espérait arrêter ainsi la progression des idées socialistes dans les milieux ouvriers en groupant corporati-

vement les croyants. C'est là une concession de l'Eglise aux idées modernes.

Le nombre de leurs adhérents est de 10.545 répartis ainsi que suit :

Ouvriers plombiers et zingueurs (à Hollberg). . .	505
Fédération des métallurgistes (à Duisburg) . . .	6.536
Fédération des métallurgistes (à Siegen)	3.000
Fédération des métallurgistes (à Gmünd)	110
Ouvriers horlogers	394

Voici qu'elles ont été les variations enregistrées dans ces organisations :

	1901	1902	1903
Métallurgistes de Duisburg . .	4.790		
Métallurgistes de Sauerland . .	1.000	8.950	6.536
Mineurs, ouvriers en fer et métaux du Siegland	8.950		3.000
Plombiers et zingueurs à Holberg.	510	500	505
Métallurgistes à Gmünd . . .	137	125	110
Ouvriers horlogers	331	300	394
	15.718	9.877	10.545

De la comparaison de ces chiffres, il résulte que les syndicats ouvriers adhérents à l'organisation internationale ont vu de 1901 à 1903, le nombre de leurs adhérents croître de 60.708, pendant la même période les sociétés professionnelles Hirsch-Dunker n'augmentaient que de 4.144 membres et les syndicats chrétiens perdaient 5.173 adhérents.

Les ouvriers sur métaux.

La différenciation du système allemand avec nos organisations syndicales est dans l'exension considérable donnée à la mutualité. La *Fédération des ouvriers sur métaux* accorde à ses adhérents des secours de chômage, de maladie, de déménagements et de voyage, secours aux veuves et aux orphelins, et enfin le viaticum.

Pour assurer un fonctionnement administratif aussi considérable, la Fédération est divisée en onze districts ayant chacun à sa tête un chef de district permanent et rétribué. Il est chargé d'organiser la propagande syndicale, d'intervenir

en cas de grève et de litiges entre ouvriers et patrons, de contrôler les administrations locales. Les chefs de district constituent un comité supplémentaire à côté du comité exécutif. En commun avec celui-ci, ils ont à délibérer sur les questions de tactique, de réformes syndicales et autres affaires importantes.

Pour 1903, les recettes se sont élevées à 2.814.807 marks (1) (3.518.509 fr. 46) et les dépenses à 2.613.851 marks 20 (3.267.731 fr. 40) sur cette somme, 560.692 marks 92 ont été affectés aux caisses d'assistance et 45.474 marks 12 aux secours de procédure judiciaire.

Cette même année 1903, la Fédération a eu à soutenir 51 grèves agressives avec 8.059 ouvriers et enregistre 26 succès, 15 échecs, et 10 succès partiels, et 132 grèves défensives avec 58 succès, 44 échecs, 22 succès partiels et 8 résultats douteux. Pour ces grèves, il a été dépensé un million 221.551 marcks 59.

L'année 1903 a été une année de lutte par excellence. Après la crise 1901-1902, aussitôt la reprise des affaires, l'organisation des employeurs, qui groupe 2.471 exploitations occupant 218.073 ouvriers, croyait utile d'opposer une résistance extraordinaire aux revendications des ouvriers, même à celles relativement insignifiantes et répondit à celles-ci par des renvois d'ouvriers et des *lockoout*. On a vu plus haut les résultats obtenus à la suite de ces provocations.

L'Association des chaudronniers.

L'*Association des chaudronniers* d'Allemagne fut créée dans des conditions difficiles, le 1er juillet 1886, en pleine application des lois bismarckiennes de persécution contre les socialistes ; elle prit alors pour cette raison le titre de « Unterstützungeverein der Kupferschmiede Deustchlands » (*Association de secours* (mutuels) *des chaudronniers d'Allemagne*), qu'elle abandonna en décembre 1903 au Congrès de Hambourg, pour s'appeler définitivement *Ver-*

(1) Massregelung.

band der Kupferschmiede Deutschlands (Association des chaudronniers de l'Allemagne).

Ainsi que dans tous les syndicats allemands, les institutions de secours jouent un rôle aussi important, sinon plus, que l'organisation de combat.

La cotisation annuelle est en moyenne par tête de 25 marks 04 (31 fr. 50).

Les institutions de secours créées dès l'origine sont de trois genres : subventions de voyage, subventions locales et subventions de grève. La subvention payée aux chômeurs voyageurs est de 4 pfennigs par kilomètre ou 1 mark par jour, pouvant être augmentée dans une période de 52 semaines jusqu'à 120 marks. Les chômeurs locaux reçoivent également 1 mark par jour avec un maximum de 120 marks par an. En cas de grèves ou de mesures coercitives (1), le membre reçoit 2 marks par jour et 12 marks par semaine. Aux mariés, il est accordé pendant la durée de la grève ou du lock-out 1 mark de subvention pour chaque enfant soumis à l'enseignement obligatoire. Hors des subventions sus-mentionnées, l'association accorde à ses membres la protection judiciaire dans les différends avec les patrons ainsi que dans ceux où ils sont impliqués à cause d'actions en rapport avec l'association.

En plus de ces institutions, il fut fondé en 1890 sur subvention de décès pour les membres et leurs femmes *légitimes* (!) : dans certains cas particuliers, la subvention peut être portée à 200 marks. A l'assemblée générale de Halle (1892) on institua pour les membres incapables de travailler, une subvention qui peut être étendue jusqu'à 7 marks 50 par semaine (300 marks au plus). L'assemblée générale de Hambourg (1903) décida que cette subvention pourrait monter après trois ans jusqu'à 150 marks. Un secours en cas de déménagement dans le cas où le membre est forcé de quitter son séjour actuel et qui peut monter jusqu'à 150 marks fut institué par le Congrès de Munich (1898). Aux grands jours de fête : Noël, Pâques, Pentecôte et 1er Mai, tous les adhérents sans travail reçoivent une subvention extraordinaire de 1 mark chaque jour.

---

(1) Le mark vaut 1 fr. 25.

Le journal de l'Association *Der Kupferschmied* (Le chaudronnier) se tire à 4.000 exemplaires et est distribué gratuitement à chaque adhérent.

L'Association des forgerons.

L'*Association des forgerons*, quoique dans une situation très satisfaisante, ne groupe qu'un nombre peu élevé des ouvriers de la corporation.

D'après le recensement allemand de 1895, l'on compterait 130.768 personnes occupées dans la maréchalerie et la forgerie et 91.031 seraient organisables. Nous avons vu que le nombre des adhérents est de 9.571.

Ce nombre restreint d'adhérents tient à l'organisation même de la profession, dans laquelle un certain nombre d'ouvriers sont occupés seuls chez les patrons ou travaillent dans la campagne. Cependant l'accroissement est sensible, puisque le nombre des adhérents n'était en 1899 que de 5.500.

La cotisation est de 30 pfennigs par semaine. Les chômeurs reçoivent, après 52 semaines d'adhésion, 1 mark par jour avec un maximum de 42 marks par an ; après 156 semaines de paiement régulier, 1 mark 50 par jour avec un maximum de 63 marks par an ; après 312 semaines, 2 marks par jour et 84 marks par an. Il est également donné une indemnité de voyage.

L'indemnité de grève est de 12 marks par semaine pour les ouvriers célibataires, de 14 marks pour les maris, plus 1 mark par semaine par enfant avec un maximum de 18 marks.

En outre, des secours sont dus en cas de mesures coercitives, de procès judiciaires ; des indemnités de déménagement son également garanties dans des cas spéciaux.

L'organe professionnel *Schmiede-Zeitung* (Journal des forgerons) tire à 12.700 exemplaires.

L'association est divisée en neuf régions, dont trois, y compris Berlin, ont des directeurs régionaux salariés.

II. — Belgique

La Belgique est, on le sait, une nation excessivement industrielle. Le nombre des métallurgistes s'y élève à près de 100.000 en dehors des ouvriers occupés dans les arsenaux de l'Etat.

Malgré l'infériorité dérisoire des salaires — et plutôt à cause de cela — le recrutement syndical est excessivement difficile parmi les métallurgistes belges.

C'est ainsi qu'à Bruxelles, le salaire des ajusteurs varie de 45 à 55 centimes par heure. A Gand, il est de 40 à 45 centimes. avec quelques rares exceptions à 50, et le travail à la prime y est en vigueur. A Anvers, le salaire est également de 40 à 50 centimes pour les ouvriers travaillant dans les ateliers de construction de machines. Les ouvriers travaillant aux réparations de navires gagnent un salaire plus élevé et font un nombre assez considérable d'heures supplémentaires qui sont payées double, mais le corollaire immédiat et inévitable est un chômage énorme et fréquent. Dans le centre du Hainaut, les salaires varient de 40 à 45 centimes avec aussi le travail à la prime, qui permet parfois de gagner 10 à 15 p. 100 de plus que le salaire fixe, mais aussi qui pousse à la surproduction et permet aux patrons de faire chaque jour des diminutions aux prix fixes. A Charleroi, les salaires n'atteignent pas 45 centimes, mais là aussi sévit le travail aux pièces. Cependant dans les hauts-fourneaux le salaire est un peu plus élevé pour les premiers puddleurs et premiers lamineurs. A Liège, les salaires varient également entre 40 et 45 centimes, mais le travail aux pièces intensifié dans les fonderies permet à ces usines de faire concurrence à toute la Belgique. Ce sont dans les petites localités entourant les grands centres que les salaires sont les plus infimes : dans le Brabant,à Hal,ils n'atteignent pas 40 centimes l'heure; à Vilvorde, les plus hauts salaires sont de 38 centimes ; à Court-Saint-Etienne, 35 centimes et à Louvain tout au plus 42 centimes.

Pour relever ces salaires, une active propagande est menée dans le but de grouper le plus grand nombre de métallurgistes.

La Fédération se compose de 63 groupes (1); parmi ces 63 groupes, il y en a 5 dans la province d'Anvers, 15 dans la province de Brabant qui forment entre eux une Fédération régionale qui compte 1.300 membres, ayant tous un même réglement, payant une cotisation uniforme, touchant des indemnités de grève, de chômage, de maladie et de vieillesse. Dans le Hainaut, il y a 19 groupes qui forment entre eux deux Fédérations régionales, qui sont celles du centre avec 1.400 membres payant une cotisation de 1 fr.50 par mois et donnant des indemnités de grève et de maladie.

La Fédération régionale de Charleroi qui est composée de 10 groupes avec un ensemble de 1.100 membres payant une cotisation de 1 fr. 10 par mois, leur donnant droit à une indemnité de grève et de vieillesse.

Les statuts de la Fédération exigent que tous les syndicats affiliés soient en même temps adhérents au parti ouvrier socialiste belge.

Ajoutons que récemment les statuts ont été révisés, et que la mutualité a été introduite dans tous les syndicats.

III. — Danemark

Les forgerons et mécaniciens danois.

Le nombre des adhérents à la Fédération nationale danoise est de 8.000; ce qui correspond à la presque totalité des ouvriers métallurgistes du Danemark.

La cotisation est de 75 œre (2) par semaine (environ 1 fr. 05) dont 9 œre restent au syndicat pour l'administration et les dépenses locales, le reste (66 œre) est versé à la caisse de l'association où 5 œre sont employés pour l'administration et le reste est versé pour la propagande, le chômage et caisse de grève.

Le chômeur a droit à un secours annuel maximum de

---

(1) Chiffres de janvier 1904.
(2) 1 œre = 1 centime 3725.

70 krone (1), qui après huit années de sociétariat peut s'élever à 105 krone

Le capital en caisse était à la fin de 1903, de 270.041,61 kr. ou 33.73 kr. par membre et le capital disponible se montait à 137.288,18 kr. ou 19,16 kr. par membre.

Après le gigantesque lock-out de 1899, qui dura quatre mois, la Fédération danoise réussit (1900) à obtenir que les patrons reconnaissent le droit aux ouvriers, de choisir parmi eux, dans tous les ateliers, en homme de confiance chargé de représenter les intérêts de tous les camarades, soit dans les conditions de la vie ordinaire, soit vis-à-vis du patron et aussi envers l'association ouvrière ; puis l'introduction d'un minimum de salaires uniforme pour tout le pays, avec la condition convenue que ce salaire ne pourrait pas être adopté comme salaire normal ; tandis qu'il fut défendu au patron individuel d'utiliser le minimum établi pour réduire les salaires déjà plus élevés, ou de donner un salaire de début moindre que celui qui avait été payé dans les ateliers particuliers. Cette convention fut annulée le 1er février 1901 et alors commença une « guerilla » entre l'association et les patrons, guérilla qui finissait en janvier 1902 par une nouvelle entente qui fut une amélioration très réelle à la convention de 1900 ; elle avait pour conséquence la révision des « stipulations pour le traitement des différends dans le métier » en vigueur jusqu'alors, ainsi que l'introduction d'un réglement commun pour les ateliers. Ces avantages avaient une importance capitale pour les combats à venir même hors de Danemark, puisque c'est forts de ces précédents et sur ces mêmes bases que furent conclues les conventions entre les patrons et les ouvriers de l'industrie métallurgique en Suède.

Signalons que ces conditions d'arbitrage contiennent des dispositions que la Fédération danoise estime (2) « très importantes et sur lesquelles on devra traiter tout différend

---

(1) Le krone vaut

(2) Raport au Congrès International des métallurgistes d'Amsterdam (1904), p. 67.

qui se présente d'une manière définie avant qu'une grève puisse être proclamée ; » elle estime en outre que « ceci est bien naturel, l'organisation des patrons devant être considérée comme un fait accompli évidemment ; il s'ensuit donc qu'à présent les grèves locales n'ont guère lieu ». Cela montre l'esprit qui anime de l'organisation.

IV. — Suède

Les premières organisations ouvrières se constituèrent en Suède en 1883. L'on voit apparaître les premiers syndicats métallurgistes à Stockolm et à Malmö en 1884. La formation de deux nouveaux syndicats amena les organisations existantes à créer des liens plus étroits et en 1888 fut formée l'*Association des ouvriers en fer et en métaux de Suède.*

En 1889, le nombre des adhérents est de 1.421 répartis dans 15 sections ; il atteint en 1903 le chiffre de 16.400, dont 137 femmes sur une population métallurgique d'environ 33.000 individus et le nombre des sections est monté à 124.

La cotisation qui était de (1) 1 öre 2 par semaine ; est élevée à 2 öre 3 en 1891. Cette cotisation si minime s'explique par ce fait que les sommes recouvrées n'étaient destinées qu'à couvrir les frais d'agitation et d'administration, les luttes étant très rares pendant les premières années de l'existence de l'organisation ; mais en 1898 les conflits augmentant, une cotisation fixe de grève est établie et la cotisation fixée à 20 öre par semaine et enfin en 1903 à 30 öre divisée ainsi : 15 öre au fonds de grève, 10 öre à la caisse d'assistance de voyage et de secours et 5 öre pour l'administration et l'agitation.

La caisse de secours et de voyages fut fondée en 1896 : le syndiqué qui appartient à l'organisation depuis au moins 5 ans reçoit 1 kr. 50 pendant 70 jours par an ; le secours peut être touché par les membres pères de famille pendant tout le temps que dure le manque de travail sur la place où

ils sont employés; le secours ne peut être touché par les garçons que pendant 25 jours sur la même place, mais s'ils voyagent, le secours est payé dans les sections où arrive le voyageur pendant un temps déterminé.

Dans la lutte contre le patronat, l'association a suivi un plan de revendications très précis fixé par les Congrès et des avantages appréciables ont été obtenus. Ainsi des conventions ont été établies non seulement pour l'élévation des salaires, mais encore dans bien d'autres cas; elles contiennent des stipulations sur le minimum des salaires dans la journée ordinaire, l'augmentation des heures supplémentaires.

Ce mouvement des ouvriers et les avantages obtenus a naturellement provoqué le rapprochement des patrons pour la résistance, rapprochement occasionné surtout par la grande grève de trois jours qui eut lieu au printemps de 1902 en faveur du suffrage universel.

En 1903, presque immédiatement après sa constitution, l'organisation patronale composée de 79 patrons occupant 13.000 ouvriers, dont 6.000 métallurgistes appartenant à l'association (les autres étaient des fondeurs, des ouvriers en bois, des mineurs. etc., qui ont leurs associations spéciales) profita d'une grève de 9 fondeurs dans un petit atelier de la Suède méridionale pour décréter un lock-out qui dura cinq semaines, dans le but non dissimulé de porter aux organisations ouvrières un coup dont elles auraient de la peine à se relever.

Le but cherché ne fut pas atteint et les organisations sortirent indemnes du conflit qui atteignit 5.475 membres de l'association, auxquels furent versés 174.967 krones venant de la caisse de grèves et des souscriptions.

Les recettes de l'association s'élevèrent en 1903 à 367.673 krones sur lesquels 68.096 furent versés en secours de chômage; 4.810 aux membres persécutés à cause de l'association; 3.591 pour l'administration et l'agitation et 22.892 aux journaux de l'association laissant en caisse un total de 175.880 krones.

Disons enfin qu'une entente très étroite existe entre les organisations d'ouvriers en fer et métaux des pays scandinaves (Suède, Norvège et Danemark) : tandis que la Suède envoyait au Danemark 19.000 krones en 1897 et 65.000 en

1899, le Danemark envoyait à son tour 20.800 krönes lors du lock-out de 1903 ; pour ce même conflit la Norvège fournissait 5.000 krones.

Les patrons suédois ont provoqué en 1905 un nouveau lock-out, qui a atteint près de 18.000 ouvriers.

E. Dumas,

Délégué au Comité Fédéral de la métallurgie.

LES QUESTIONS AGRAIRES

FRANCE

Le mouvement des ouvriers de la Brie.

Le mouvement de révolte qui a soulevé les masses paysannes de la Brie durant l'année 1906 et qui se traduit aujourd'hui par une organisation syndicale méthodique et consciente, mérite toute l'attention de ceux qui luttent pour la rénovation sociale.

Nous allons exposer aussi exactement que possible la situation des travailleurs agricoles de cette région, essayer de rechercher autant que faire se peut les origines de ce mouvement grandiose, passer en revue chacun des faits saillants qui l'ont caractérisé et nous tenterons d'en dégager les enseignements et la conclusion nécessaires.

I. *La situation ouvrière.* — La région de la France qui nous intéresse comprend les départements de Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Oise et Aisne. On sait que la Brie comprend plus particulièrement le département de Seine-et-Marne, mais par extension on étend couramment cette appellation aux plaines fertiles de ces quatre département essentiellement agricoles.

La population ouvrière agricole atteint le chiffre global de plus de 175.000 travailleurs, hommes et femmes. La Seine-et-Marne en compe 35.500.

Les conditions du travail y sont déplorables, malgré les richesses considérables et scandaleuses acquises par les exploiteurs du sol. Ces conditions ne se différencient pas sensiblement et des exemples que nous prendrons en Seine-et-Marne nous donneront une moyenne assez exacte de la situation générale.

Tout d'abord il convient de dire que les travailleurs agricoles se divisent en deux grands groupes, à peu près égaux

en nombre : d'une part les *journaliers et tâcherons* et d'autre part les *domestiques de ferme*. Les premiers habitent tous en dehors de la ferme, tandis que les seconds sont, dans la plupart des cas, logés et nourris dans l'exploitation. Les premiers sont payés soit à la journée, soit à l'entreprise, les seconds le sont soit à l'année, soit à terme.

Le salaire moyen s'évaluait ainsi avant les grèves :

Pour les ouvriers journaliers, ni logés ni nourris, 3 francs l'été et 2 fr. 50 l'hiver. Il résulte d'une enquête faite par le journal *Le Briard* que, dans l'arrondissement de Meaux, les journées d'été n'étaient payées que 2 fr. 75 ; dans le Multieu que 2 fr. 50 et même au-dessous ; dans les cantons de Provins et Brie-Comte-Robert jamais le salaire ne dépassait 3 francs ; dans le canton de Mormant seulement le salaire atteignait 3 fr. 25.

Le chiffre moyen de 3 francs est donc plutôt élevé.

Pour les femmes, 1 fr. 50 en été, 1 fr. 25 en hiver.

Les ouvriers de ferme, logés et nourris, étaient gagés en moyenne :

750 francs par an pour les *commis de culture* et les *bergers*.
700 francs pour les *laboureurs-charretiers* et les *compagnons*
550 francs pour les *hommes à tout faire*.
300 francs pour les jeunes gens au-dessous de 16 ans et pour les *servantes*.

Voici donc aussi exactement que possible l'état des salaires que recevaient les travailleurs agricoles avant les grèves de 1906.

Avec ces salaires, les journées de travail variant selon les saisons et atteignant pendant les mois de moisson jusqu'à 20 heures de travail effectif, sans pour cela qu'un pareil labeur permît par sa rétribution de faire face aux frais nécessités par le ménage.

A titre documentaire voici, en effet, le bilan journalier des dépenses d'une famille ouvrière composée du père, de la mère et de deux enfants, bilan recueilli sur place par un rédacteur du *Temps* :

Assurance contre l'incendie	0.07
Lait (pour les enfants)	0.20
Pain (5 livres)	0.83
Cidre (2 litres)	0.32
Viande (une fois par semaine, 2 livres de pot-au-feu)	0.35
Lard et saindoux	0.45
Beurre (une livre par semaine)	0.20
Café et sucre	0.23
Médecin et pharmacien (moyenne de 7 ans)	0.60
Vêtements	0.35
Loyer (2 pièces, 1 cuisine, 1 jardinet : 130 francs)	0.30
Epicerie	0.30
Total des dépenses	3.65

Les recettes se composent du salaire du père, soit 2 fr. 50 en hiver (4 mois), 3 francs en été (7 mois), et 7 francs pendant la moisson (1 mois). Au total, en tenant compte des dimanches et jours de fête : 860 francs. Mettons en ajoutant de menues bonifications : 900 francs, c'est-à-dire 2 fr. 50 par jour. Ainsi les dépenses journalières sont de 3 fr. 65 et les recettes de 2 fr. 50 : d'où nécessité de s'endetter.

D'autre part, les ouvriers nourris et logés sont obligés de travailler sans règlementation autre que la fantaisie du patron, pas moins de 13 heures dans les plus courtes journées et avec cela une nourriture ainsi définie par un ouvrier intéressé : « Pour nourriture nous avons du porc d'un bout de l'année à l'autre, du pain de troisième qualité, — même pas du pain bis, — du cidre aigre et comme fromages tous ceux qui ne peuvent se vendre »...

Le couchage est ce qu'il y a de plus abominable : des lits étroits faits de vieilles planches et de mauvaises paillasses sont superposés les uns au-dessus des autres dans les étables et les écuries malsaines. Les ouvriers respirent donc un air vicié par les émanations qui se dégagent des déjections et de la transpiration des animaux. Dans ces taudis, une saleté repoussante : de vieilles couvertures militaires humides et des draps changés environ tous les trois mois...

II. *Origines du mouvement.* — Il était inévitable que l'exploitation sans scrupules, dont souffrent les travailleurs

agricoles, aboutit à la résistance collective dont le Syndicat est l'expression spécifique et l'aboutissant logique.

Mais cette exploitation existant depuis des siècles, ce qui nous intéresse dans cette partie, ce sont les raisons qui ont précipité et matérialisé la révolte.

Au premier rang de ces raisons, il faut, sans conteste, inscrire l'influence salutaire des résultats acquis par l'organisation syndicale chez les agriculteurs du Midi, les bûcherons du Centre, les horticoles de Paris et chez tous les travailleurs, en général. Cet état d'esprit a été encore stimulé par les échos de la propagande confédérale pour les huit heures, et c'est la période électorale des élections de mai 1906, qui a donné le prétexte de l'agitation d'où est sorti le mouvement gréviste pour donner immédiatement naissance à l'organisation syndicale.

Cela est si vrai, que dans tous les milieux organisés aujourd'hui, lorsque vous vous étonnez que ces malheureux n'aient pas plus tôt regimbé, ils vous répondent invariablement qu'il y avait longtemps que l'idée de révolte existait chez eux, mais que le moment n'était pas venu de la matérialiser. En réalité, depuis les progrès du syndicalisme ouvrier, il y avait dans la Brie des ouvriers agricoles s'intéressant aux faits et gestes des syndicats, mais ils n'avaient aucune notion d'organisation et aucun prétexte ne s'offrait à eux pour passer de l'idée à l'acte.

Particulièrement remués par le bruit fait autour de la propagande pour la journée de huit heures, ces camarades s'étaient promis de demander au premier candidat député qui se présenterait chez eux, de quelle façon ils devaient s'y prendre pour obtenir des améliorations à leur misérable situation. C'est alors que la réponse inévitable, à quelque parti qu'ait été catalogué le citoyen candidat, était qu'il fallait constituer un syndicat, formuler et imposer des revendications.

Mais, ce qui prouve bien qu'il y avait depuis longtemps, chez les travailleurs agricoles, un désir d'amélioration, c'est que, saisissant immédiatement toute la puissance de la solidarité, les premières grèves eurent lieu, dès le premier contact, avant qu'il y ait organisation syndicale.

Il convient d'ajouter que c'est seulement lorsqu'eût apparu le syndicat que des revendications bien précises furent

formulées et que les conflits prirent un caractère vraiment grand.

III. *Les revendications* — Elles sont forcément très compliquées dans leurs précisions, ces revendications, et nous n'entreprendrons pas ici de les définir pour chacune des spécialités ou des régions. Nous resterons dans les généralités.

Nous avons dit plus haut que les ouvriers agricoles se divisaient en deux grands groupes, à peu près égaux en nombre : les uns, *journaliers* et *tâcherons*, ni nourris, ni logés à la ferme ; les autres, les *domestiques de ferme*, généralement couchés et logés.

Les premiers ne réclamaient qu'une augmentation de salaires, évidemment variable suivant les saisons et les régions.

Les seconds réclamaient une augmentation de salaires, la limitation de la journée de travail, un jour de repos hebdomadaire complet, une nourriture meilleure et un logement plus confortable.

Nous allons voir, par le résultat des grèves, ce qui a été obtenu, car, tout comme chez les autres travailleurs, il a été obligatoire qu'il y ait grève (ou menace de grève dans un seul cas) pour que la plus petite parcelle d'amélioration soit consentie.

IV. *Les grèves.* — Elles furent nombreuses, originales et toutes couronnées de succès, plus ou moins importants. Elles se déroulèrent toutes dans un calme parfait, sans violences d'aucune sorte, ce qui ne veut pas dire qu'il en sera toujours ainsi. Elles furent originales par leur aspect inconnu jusque-là. Cessation complète du travail partout, sur invitation amicale des grévistes, délégations des meilleurs ouvriers allant trouver à domicile les patrons, patrouilles de grévistes inspectant tout et, fait intéressant, presque partout les grévistes devaient s'abstenir de fréquenter les cabarets.

C'est de Seine-et-Oise, à Tremblay-la-Gonesse, qu'est partie en août 1906, la première étincelle qui devait enflammer tout le département de Seine-et-Marne.

De commune en commune, les grèves se succédèrent sans interruption. et ainsi fut gagné le canton de Claye-Souilly (Seine-et-Marne).

Partout des succès. Le 8 mai, la grève éclate à Mitry-Mory, puis à Messy. enfin les cantons de Dammartin et Lizy-sur-Ourcq sont atteints.

Résultats après un jour ou deux de grève par commune : les salaires des *journaliers*, qui étaient de 2 francs à 2 fr. 75 furent élevés à 3 fr. 50 et 3 fr. 75. Ceux des ouvriers au mois, qui variaient de 50 à 80 francs, furent portés à 100 et 105 francs. Le salaire des femmes fut établi à 2 francs par jour au lieu de 1 fr. 25 ou 1 fr. 50.

Ces premières victoires eurent une répercussion salutaire dans tout le département.

Le 24 juin, après une conférence du camarade Dret, de la Confédération Générale du Travail, un syndicat est constitué avec 400 membres à Mormant. Quelques jours après le syndicat compte 800 adhérents et les patrons saisis par deux fois, — sans succès — des revendications ouvrières voient leurs ouvriers déserter les champs le 15 juillet. Quatre jours de grève et les patrons acceptent les conditions suivantes :

Les *charretiers* et *bouviers* recevront 1.250 francs par an au lieu de 1.110 ; les *bergers*, 130 francs par mois au lieu de 110 ; les *compagnons* (nourris et logés), 80 frans par mois au lieu de 60 ; les *journaliers*, 3 fr. 50 au lieu de 3 fr. 25 ; les femmes, 2 francs au lieu de 1 fr. 50.

Aussitôt terminée à Mormant, la grève reprend dans le canton le plus voisin : Brie-Comte-Robert. Le syndicat compte 400 adhérents. Après deux convocations adressées aux patrons, sans réponse comme à Mormant, la grève sévit quelques jours dans chaque commune. Le résultat est, à peu de choses près, le même qu'à Mormant...

Ce sont là toutes les grèves qui ont eu lieu à l'occasion de la *moisson*.

Mais, et c'est surtout ce qu'il nous plaît de constater, partout, après la lutte ouverte, l'organisation syndicale se fortifie et s'apprête à rentrer dans l'arène, à la première occasion.

Dans l'arrondissement de Provins, un syndicat était constitué depuis le 17 juin, mais n'avait pas cru pouvoir se me-

surer avec le patronat lors de la *moisson*. Etendant son action sur tout l'arrondissement, quelques sections étaient seules réellement puissantes et elles ne se firent pas faute de le prouver individuellement. Fin septembre et commencement d'octobre, les patrons des régions de Chenoise, Cucharmoy, Mortery, Saint-Hilliers, Courchamp, Voulton, Rupéreux, étaient convoqués pour discuter sur les prix relatifs à *l'arrachage des betteraves*. Dans toutes ces localités, à l'exception de Saint-Hilliers, la grève fut nécessaire pour... discuter. A Saint-Hilliers la peur l'emporta et la grève fut évitée. Résultat de toutes ces discussions dans ces diverses localités : après quelques jours ou même quelques heures de grève, les salaires furent augmentés de 50 à 100 p. 100.

Telles ont été les dernières grèves dans la Brie en 1906.

Dans l'Oise et dans l'Aisne pas ou insignifiantes révoltes, mais une organisation syndicale qui a bien aussi sa valeur et qui nous prouve suffisamment que ces deux départements ne resteront pas en arrière des autres.

V. *L'organisation syndicale.* — Les premiers effets de la solidarité ouvrière momentanée furent trop importants pour que la leçon en fût perdue et que l'on ne cherchât à maintenir cette solidarité bienfaisante en permanence par l'organisation syndicale.

Aussi, c'est avec une rapidité extraordinaire que les syndicats apparaissent ou se fortifient tout naturellement.

Voici, à l'heure actuelle, par ordre d'importance, les syndicats existants :

	Membres
Provins (Seine-et-Marne)	1.150
Melun (Seine-et-Marne)	1.100
Mormant (Seine-et-Marne)	800
Soissons (Aisne)	700
Neuilly-Saint-Front (Aisne)	700
Crépy-en-Valois (Oise)	400
Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne)	160
Rozy-en-Brie (Seine-et-Marne)	150
Thieux (Seine-et-Marne)	100
Mitry-Mory (Seine-et-Marne)	100
Messy (Seine-et-Marne)	94
Plessy-l'Evêque (Seine-et-Marne)	70

Ces syndicats, à peine constitués, ont senti immédiatement la nécessité de se solidariser entre eux pour que les efforts des uns ne soient pas contrariés par les efforts des autres, mais au contraire que les uns et les autres se prêtent en toutes circonstances un naturel appui.

Cet esprit de solidarité aurait trouvé son plein épanouissement dans l'adhésion à une *Fédération nationale des travailleurs terriens*, si celle-ci eût existé.

Il existait en effet, jusqu'au 1er janvier dernier, adhérentes à la C. G. T., trois fédérations corporatives terriennes :

La Fédération régionale agricole du Midi,

La Fédération nationale des bûcherons,

La Fédération nationale horticole, qui, réunies entre elles par l'*Union fédérative terrienne*, sont à l'œuvre pour arriver à réaliser l'unité fédérale.

Pour ne pas créer une situation anormale dans l'une de ces trois fédérations, les syndicats agricoles de la Brie constituèrent le 6 janvier 1907, à Melun, une quatrième organisation dénommée *Fédération régionale des syndicats d'ouvriers agricoles du Nord de la France*, qui d'ailleurs prend immédiatement sa place, à côté de ses trois sœurs dans l'U. F. T. pour travailler à l'unité fédérale nationale.

De plus, cette jeune fédération adhère à la C. G. T., comprenant qu'il n'est point de catégories de travailleurs qui doivent rester en dehors de la grande famille ouvrière organisée, mais que toutes doivent se tendre une main fraternelle en dehors et au-dessus des contingences professionnelles.

Récapitulation : En neuf mois, c'est-à dire depuis le 18 avril 1906, date de la constitution du premier syndicat de la Brie, à Melun, ont été créés 12 syndicats ouvriers groupant plus de 5.500 adhérents, réunis dans la Fédération régionale agricole du Nord, adhérente elle-même à l'U.F.T. et à la C. G. T.

VI. *Conclusions.* — La peur qu'a ressenti la bourgeoisie à l'annonce des grèves agricoles de la Brie, la mauvaise foi manifeste qui a présidé à l'établissement de comptes-rendus aussi fantaisistes que caractéristiques dans la grande presse capitaliste, les résultats acquis partout où il y a eu action,

suffisent à déterminer la force et la valeur du mouvement qui nous intéresse.

C'est qu'en effet, les travailleurs agricoles tiennent une place prépondérante dans la vie de la société, à différents points de vue.

D'abord, ils sont le nombre et jusqu'à ces dernières années la bourgeoisie et le patronat avaient pu opposer cette masse ouvrière paysanne, — pépinière de préjugés, de routine et d'ignorance, — à la masse ouvrière industrielle et commerciale plus éclairée. On s'explique ainsi toute la frayeur des privilégiés, en voyant s'effondrer le dernier rempart de leurs privilèges...

Ensuite l'arrêt du travail ne peut être, comme dans certaines branches d'industrie, de longue durée, sous peine de pertes considérables. Les travaux agricoles ne relèvent que de la nature et ils doivent être exécutés dans des délais déterminés par elle. En cas de grève, ce ne sont pas seulement les bénéfices du moment qui sont menacés, comme généralement dans l'industrie et le commerce, mais ce sont les bénéfices de toute une saison, de toute une année, voire même dans l'horticulture, par exemple, de plusieurs années. D'où supériorité incontestable de situation de l'ouvrier agricole sur l'ouvrier d'usine ou de magasin vis-à-vis de ses maîtres.

De plus, les travailleurs agricoles *tiennent* la société actuelle par *la bouche*, et de ce fait, lorsqu'ils le voudront, ils seront leurs propres maîtres.

C'est ce que les militants syndicalistes n'ont cessé de proclamer et les faits leur donnent raison. Ils ont toujours dit aussi que pour qu'une action d'ensemble du prolétariat soit efficace, il est obligatoire de compter sur les rangs des travailleurs de la terre.

Par l'organisation syndicale et fédérale, les mœurs féodales vont disparaître de la glèbe. L'ouvrier de la terre veut, à l'instar des autres travailleurs organisés, jouir du produit de son labeur et il entend bénéficier, lui aussi, des progrès du machinisme et de la science au lieu d'en être la victime passive.

Par l'affiliation à la C. G. T., les travailleurs agricoles, conscients de leur force, prendront une part active au com-

bat que mènent leurs frères de misère contre tout ce qui oppresse, contre tout ce qui exploite.

Certes, une besogne colossale reste à accomplir chez nos camarades des champs. L'éducation syndicale est à faire, et ceux d'entre eux qui ont assumé la charge de fonctions syndicales ne se dissimulent pas l'importance et les difficultés de leur tâche. En cela, ils peuvent compter sur l'appui, sans réserves, de ceux qui les ont précédés dans le mouvement.

L'organisation agricole aura, comme ses devancières, à déjouer toutes les manœuvres de ses adversaires, à faire face courageusement à toutes les persécutions, à éviter tous les pièges qui lui seront tendus.

Déjà les limiers en *jaunisse* sont sur les lieux et cherchent à souiller les consciences droites et saines des ouvriers agricoles. Un journal immonde clame les horreurs du syndicalisme ouvrier et les bienfaits du syndicalisme jaune : *Le Travailleur de Seine-et-Marne*, placé sous l'égide sinistre du sieur Biétry.

Mais nos amis sont avertis. Leur vigilance sera toujours en éveil et ils sauront faire œuvre de désinfection en démasquant tous les projets de leurs ennemis. A travers toutes les embûches et tous les chaos inévitables, ils sauront, avec leurs frères agricoles du Midi, bûcherons et horticoles de France, édifier une organisation ouvrière puissante, consciente de ses droits et de ses devoirs et ce n'est pas faire preuve d'un optimisme exagéré, pour nous qui connaissons particulièrement ces camarades, d'affirmer que sous peu, non seulement les propriétaires terriens et grands fermiers s'en aperçevront, mais encore tous ceux qui regardent d'un mauvais œil les progrès de la *Confédération Générale du Travail.*

J. Bled,
Secrétaire de la *Fédération ouvrière Horticole de France et des colonies.*

REVUE CRITIQUE

Grandeur et décadence de Rome (1).

Dans le numéro du mois de juillet 1906, j'ai parlé des trois premiers volumes du livre de M. Ferrero, mais j'ai été bien loin d'épuiser ce qu'il y avait à dire d'utile sur le sujet ; au fur et à mesure que l'œuvre avancera, il deviendra nécessaire de revenir sur certaines questions ; j'ai presque complètement négligé, par exemple, les renseignements si importants que l'auteur a groupés sur l'économie italienne. M. Ed. Rod estime que la clé de toute cette histoire se trouve peut-être dans l'appendice du tome II, où est discutée « l'opinion de certains historiens modernes, que la crise agricole dont les origines remontent au début du second siècle avant Jésus-Christ, fut provoquée par la concurrence des blés étrangers... Lu avec attention [cet appendice] dégage, avec beaucoup de clarté, la thèse fondamentale de M. Ferrero, en même temps qu'il explique de quelle manière — amené par le dieu du commerce, qui fut toujours un dieu puissant — l'orientalisme, avec ses raffinements, son luxe, sa mollesse et ses débauches, envahit le vieux monde romain » (2). Il me semble que c'est au moment où nous aurons à examiner les conséquences du règne d'Auguste, qu'il conviendra de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les vicissitudes économiques de l'Italie.

Le quatrième volume, qui vient de paraître, est consacré à raconter des aventures qui ont toujours paru tenir plus du

---

(1) *Grandeur et décadence de Rome* : tome I, *La Conquête ;* tome II, *Jules César* ; tome III, *La fin d'une aristocratie ;* tome IV, *Antoine et Cléopâtre*, par Gugliemo Ferrero. (Plon, éditeur, Paris, 1904-1905.)

(2) *Correspondant*, 10 décembre 1906, pp. 913-914.

roman que de l'histoire ; les anciens ont tout fait pour embrouiller le récit de ces événements, afin de montrer l'infamie, l'insanité et la trahison du vaincu qui aurait été justement frappé pour avoir oublié sa dignité de magistrat romain dans le palais d'une reine d'Egypte.

Tout semblait devoir favoriser l'ambition d'Antoine. Il fut le dernier des grands généraux de l'époque césarienne, et ne fut pas le moins remarquable soit par son énergie, soit par la force de ses conceptions militaires. Il fut entouré d'un prestige extraordinaire jusqu'à la fin et il n'est pas sûr qu'après Actium il n'eût pu regagner la partie jusque-là perdue si, suivant les conseils d'Hérode, il eût sacrifié Cléopâtre (p. 237) ; — il pouvait recruter des troupes en Italie et il avait assez d'officiers expérimentés pour les commander, en même temps que la possession de l'Orient lui procurait des ressources pécuniaires qui manquaient en Occident.

Son rival était l'homme le moins fait pour recueillir l'héritage glorieux de César : maladif, poltron, cruel, dénué des capacités militaires, Octave avait toutes les chances contre lui et cependant il réussit sans de très grands efforts ; la fameuse bataille d'Actium fut un simple simulacre de combat. Plus tard, les vainqueurs créèrent « peu à peu, avec l'aide des hommes de lettres, qui sont toujours les complices de ces faux historiques, la légende héroïque de la bataille et de ses trois personnages : Cléopâtre qui veut conquérir Rome, noyer l'Italie sous un flot d'Orientaux et abaisser les superbes sénateurs au rôle infâme d'eunuques ; Antoine, grisé par ses caresses, rendu fou par ses breuvages magiques, qui met son armée et son prestige au service de ces ambitions criminelles ; Octave, qui se lève fier, hardi, héroïque, contre la formidable coalition, et sauve Rome de l'esclavage oriental » (p. 508).

Il semble que les choses se sont passées beaucoup plus simplement. Antoine avait besoin de Cléopâtre pour avoir les sommes d'argent qui lui étaient nécessaires en vue de conduire les grandes entreprises qu'il méditait ; Cléopâtre, toujours menacée par quelque révolution en Egypte, et avide de pouvoir, voulait restaurer à son profit un grand empire oriental ; mais elle ne songeait nullement à dominer l'Italie. Toute sa politique avait pour but de séparer aussi complète-

ment que possible, le sort d'Antoine et la politique romaine. Son plan était absurde, puisqu'il échoua ; mais il n'était pas plus absurde qu'une infinité de grands plans conçus par des politiques célèbres.

I

Ce volume se termine sur un des épisodes qui semblent, au premier abord, les plus paradoxaux que l'on puisse imaginer. Octave, vainqueur d'Antoine, entré en possession du fameux trésor des rois égyptiens, maître incontesté du monde, aurait songé à se retirer dans la vie privée ; il ne donna pas suite à ce projet, mais il chercha à restaurer, dans la mesure du possible, l'ancien gouvernement aristocratique. Suivant M. Ferrero, la Constitution de l'an 27 ne fut pas une fiction (p. 273) ; il y avait réellement une grande réaction conservatrice dans les esprits ; « c'était le triomphe de Cicéron, la défaite de César, dont le fils allait être le continuateur de nom, l'antithèse de fait » (p. 280).

L'auteur a très bien reconnu qu'on pose mal le problème quand on le réduit à celui de savoir qui l'emporterait de la monarchie ou de la république ; en effet, sous cette forme abstraite, le problème n'a aucun sens pour l'historien. Il s'agissait de savoir si le monde, conquis par Rome, serait gouverné par une bureaucratie ouverte à tous les talents, sans distinction d'origine, ou bien s'il continuerait à l'être par des magistrats romains désignés à peu près suivant les anciennes règles (p. 257). Aux dernières pages du volume, M. Ferrero fait observer que, dès ce temps, commença une évolution vers le premier système : beaucoup de familles nobles s'étant appauvries, on fixa « des salaires pour tous les gouverneurs et tous les magistrats, proportionnés à l'importance de leurs fonctions... Une fois payé, le magistrat républicain deviendra peu à peu un fonctionnaire monarchique. Mais la transformation a été beaucoup plus lente et plus compliquée qu'on ne le suppose » (pp. 282-283).

Ceci nous conduit à présenter quelques réflexions relatives à l'administration des affaires publiques ; trop souvent on croit résoudre les problèmes qui s'y rapportent, au moyen

de formules vagues, alors qu'il faut aller au fond même des conditions d'existence des groupes gouvernants.

A. — Généralement, les auteurs modernes se rendent mal compte de ce qui caractérise l'administration de nos grands Etats européens ; M. Ferrero ne semble pas, lui-même, la distinguer assez bien des bureaucraties des anciens empires orientaux ; et cependant la différence est énorme. Le type de notre fonctionnaire est l'homme qui, ayant reçu une éducation classique, destinée à lui faire comprendre les *valeurs* de l'honneur, de la liberté et de la morale, fait des études juridiques assez avancées pour se pénétrer des principes qui dirigent traditionnellement les grands corps judiciaires : c'est le droit qui achève ce qu'avait commencé le classicisme et qui donne à l'esprit sa tournure définitive. Il n'est pas difficile de reconnaître que, même dans les degrés assez inférieurs de la hiérarchie administrative, on trouve des tendances qui sont en parfaite harmonie avec celles de ce type ; c'est ainsi que plus d'une fois le petit fonctionnaire est une excellente garantie des citoyens contre les interprétations abusives des lois que cherchent à introduire les politiciens.

Le public ne se trompe guère dans ses appréciations lorsqu'il refuse de suivre la définition légale et de voir un magistrat dans un commissaire de police ou dans un maire : les sous-ventrières tricolores ne transforment pas un argousin ou un agent électoral en fonctionnaire ayant droit au respect de tous. Un très modeste employé rencontrera souvent plus de respect que ces personnages.

Il a fallu beaucoup de siècles et un nombre incalculable de conjonctures pour que ce type parvînt à se former ; depuis une cinquantaine d'années, on a beaucoup fait pour en amener la disparition en France ; depuis trente ans, les politiciens républicains ont déployé dans ce but un zèle extraordinaire ; l'administration résiste encore ; mais peu à peu elle s'effrite et quand la vieille tradition aura succombé, il ne sera plus temps de regretter sa disparition. Comme le dit fort justement M. Ferrero, à propos des tentatives de reconstruction essayées par Octave : « Une forêt qui a poussé pendant un siècle, brûle en un jour... Les désillusions, les amertumes, le stérile labeur de cette restauration, qui ne pouvait réussir qu'à demi, rempliront toute la seconde vie

d'Octave et seront la tragique rançon de sa fortune prodigieuse, la lente et terrible expiation de sa jeunesse souillée de sang et de crimes » (p. 281).

B. — La bureaucratie orientale n'a point de culture libérale ni de préoccupations juridiques ; en Orient, nous rencontrons partout le scribe, c'est-à-dire l'homme qui, connaissant les divers styles de chancellerie, sait écrire une pétition pour n'importe quel genre d'affaires (1), qui rend des services à tous les illettrés, pour leur correspondance et qui sait tenir des comptes. Ce personnage peut quelquefois avoir reçu (comme en Chine), une éducation considérable fondée sur la rhétorique et l'érudition, en sorte qu'il soit capable de citer et même d'imiter les bons auteurs du passé ; mais de pareils exercices ne sont pas faits pour élever son esprit ; on commet donc une grosse erreur quand on nomme *mandarinisme* le régime de nos anciens Etats européens ; si nos fonctionnaires étaient recrutés parmi les dignitaires des concours de littérature, alors seulement cette assimilation avec la Chine aurait quelque vérité. Il ne semble pas que chez les anciens Egyptiens (pas plus que chez les Chinois), les scribes aient été fort occupés de ces problèmes de philosophie morale qui devaient tant tourmenter la pensée grecque et que notre éducation classique a légués au monde moderne au grand désespoir de nos positivistes et de nos intellectuels les plus distingués (2).

Selon toute vraisemblance, l'éducation que l'Eglise donnait à ses élèves durant les siècles de barbarie, était fort ressemblante à celle des scribes orientaux, le type moderne du fonctionnaire ne devait paraître que très tardivement dans la hiérarchie ecclésiastique, et il ne semble atteindre son plein

---

(1) M. Amelineau observe que les jeunes coptes s'instruisent aujourd'hui comme les anciens scribes égyptiens, à rédiger des lettres de différents types (*La morale égyptienne quinze siècles avant notre ère*, p. 128).

(2) M. Amelineau se demande si les anciens Egyptiens ont eu l'idée de la vertu. Il est curieux que les scribes coptes aient eu besoin d'avoir recours à un mot grec pour exprimer cette idée (*Op. cit.*, p. LXXXIV-LXXXV). Le bonheur paraît être le seul principe des moralistes égyptiens.

développement que dans les monarchies européennes, sous l'influence d'idées issues du droit romain. On pourrait fort bien rapprocher du scribe oriental, le fonctionnaire qui a conquis ses grades en travaillant au cabinet d'un ministre ; ces gens-là sont la plaie des administrations et du public ; leur nombre va toujours en croissant et ils finiront, peut-être, par accaparer les premières places : toute leur science consiste à savoir consulter des manuels et à préparer des harangues pour le patron.

C. — Les Romains étaient surtout portés à concevoir le fonctionnaire suivant le type du gérant que le propriétaire charge d'administrer une partie de sa fortune ; ces gérants étaient pris généralement parmi les affranchis. L'exemple le plus complet que nous possédions d'un gouvernement conçu sur le plan d'une maison de grand seigneur est celui que nous offre l'histoire de Sextus Pompée. Celui-ci, après la ruine du parti pompéien en Espagne, avait pu se sauver et organiser un empire insulaire comprenant les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile ; il avait recruté neuf légions parmi des esclaves fugitifs et « était devenu un vrai monarque oriental, « ayant comme ministres d'intelligents affranchis orientaux de son père, Ménodore, Ménécrate, Apollophane, transformés en amiraux et en gouverneurs » (p. 41-42). Les nobles qui étaient réfugiés auprès de Sextus supportèrent mal ce régime familial (1).

---

(1) Le Ménodore dont il est question ici, avait été nommé gouverneur de Sardaigne ; il livra à Octave soixante vaisseaux et trois légions (p. 57). Antoine le menaça de revendiquer ses droits de patronage sur lui, comme acquéreur du patrimoine de Pompée (p. 59). Les affranchis de Pompée reprochèrent si durement à Ménodore sa trahison qu'il s'enfuit en Sicile pour retrouver son ancien maître (p. 95) ; il est probable qu'ils le menacèrent de le tuer Quelques temps après, Ménodore se voyant suspect, revint trouver Octave ; M. Ferrero observe que, dans les temps anciens, on aurait regardé comme un devoir impérieux de punir une telle conduite (p. 108) Ménodore fut tué dans la campagne de Pannonie (p. 145) ; je pense qu'Octave l'avait emmené avec lui en raison de ses connaissances techniques.

Par le traité de Misène, Octave et Antoine avaient reconnu

La haine que les Romains manifestaient pour la royauté provenait surtout de l'aversion qu'ils éprouvaient pour ce gouvernement de domestiques. Lorsque Cléopâtre parvint à dominer tout à fait Antoine, il y eu de grands mécontentements dans l'armée de celui-ci, et plusieurs personnages considérables abandonnèrent son parti (p. 191 192, 197, 203, 218-219, 222). Après la bataille d'Actium, « une formidable impulsion de l'opinion publique » se manifesta en faveur d'une lutte décisive amenant l'écrasement de Cléopâtre (p. 236). Après la mort d'Antoine, Octave fit mettre à mort quelques-uns des hommes qui s'étaient le plus compromis en acceptant les mœurs orientales : Canidius, qui avait été l'homme de confiance de la reine et avait toujours combattu le parti romain dans les conseils, Ovinius, un sénateur qui avait accepté d'être le directeur des tissages royaux et s'était ainsi abaissé au niveau d'un affranchi (p. 151 et 246). Dans l'épode IX, Horace avait exprimé l'opinion générale « en se plaignant d'avoir dû assister au scandale incroyable de soldats romains obéissant à une reine et à de vils eunuques, alors que les deux mille Galates d'Amyntas s'étaient eux-mêmes refusés à un servage aussi indigne » (p. 235).

Sous les empereurs, les affranchis eurent une énorme influence parce que ce que nous nommons aujourd'hui le domaine de la couronne était immense ; mais il fallut beaucoup de temps aux Romains pour s'habituer à donner à l'empereur le titre de seigneur ; il semble que ce soit Marc-Aurèle qui ait le premier été désigné de cette manière dans une procédure ; il leur répugnait peut-être moins de le traiter comme un dieu que comme un maître (1). Les chrétiens se montrèrent plus récalcitrants que les païens, parce que la Bible des Septante avait traduit Iahvé par Seigneur

---

que les anciens esclaves enrôlés par Sextus Pompée seraient libres (p. 44) ; cela n'empêcha pas Octave, après la défaite de son ennemi, de faire restituer à leurs maîtres, environ 30.000 esclaves qui avaient servi tant dans le légions que sur la flotte (p. 138).

(1) Mommsen. *Le droit public romain*, trad. franç., t. V, p. 18-21.

et que saint Paul avait donné le même titre à Jésus (1). Je suis persuadé qu'on n'a pas assez tenu compte de ce fait dans l'histoire de la conquête chrétienne : la résistance des chrétiens était une preuve de leur haute honorabilité aux yeux de beaucoup de Romains.

On comprend par les explications précédentes quelles énormes difficultés devait vaincre la monarchie pour introduire ses institutions orientales dans le le milieu romain.

Les temps modernes ont encore vu la puissance des domestiques parvenus ; au XVIII^e siècle, il n'était pas rare de rencontrer des financiers qui avaient débuté comme valets de quelque gros spéculateur et dont les fils devenaient gentilshommes. Pendant très longtemps le public a eu très peu de considération pour les hommes de Bourse ; non seulement en raison de l'origine suspecte de leur fortune, mais aussi en raison de cette tradition du XVIII^e siècle.

D'après les renseignements que M. Ostrogorski donne sur les *machines politiques* d'Amérique, leur personnel ressemble infiniment aux anciens affranchis du monde antique (2) ; il ne serait donc pas impossible que le progrès de la démocratie contemporaine conduisît à remplacer le type du fonctionnaire décrit plus haut et qui avait puisé dans une culture si particulière des sentiments élevés, par un type qui rappelerait celui des cours orientales.

---

(1) Tertullien fait observer qu'Auguste ne voulut pas être appelé *dominus* ; il dit que le chrétien n'a pas d'autre maître que Dieu qui est aussi le maître de l'empereur ; il consentirait cependant à appeler l'empereur *dominus* pourvu qu'on n'attachât point à ce terme un sens divin ; mais il observe que les chefs de famille sont mieux nommés *pères* que *maîtres* et que le Père de la patrie n'en devrait pas être le maître (*Apologétique*, 34).

(2) M. Ostrogorski dit que « la subordination va souvent jusqu'à une servilité qui répugnerait à un domestique aux gages », et qu'il existe « une discipline de fer plus forte que la discipline de l'Eglise catholique romaine ». (*La démocratie et l'organisation des partis politiques*, t. II, p. 349-350.)

II

Pour bien comprendre cette histoire et surtout les réformes de l'an 27, il faut remonter aux origines mêmes de l'idée du pouvoir chez les peuples riverains de la Méditerranée ; il y a une vingtaine d'années M. Masqueray avait essayé d'établir quelques rapprochements entre les institutions romaines et celles des Berbères dans une thèse qu'il présenta sous le titre : *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie* ; mais il s'est contenté de quelques analogies trop superficielles et il n'a point tiré parti des analogies vraiment fondamentales.

Il n'est pas du tout certain que chez les anciens Grecs la majorité contraignît la minorité ; M. Prins explique ainsi l'opinion qui lui semble être la plus probable : « On ne vote pas. Les hommes assemblés manifestent leur avis, d'une façon en quelque sorte physique, par des cris d'approbation ou de désapprobation, jusqu'à ce que les cris les plus forts couvrent les cris contraires et semblent refléter une opinion moyenne. Quand les divergences rendent l'accord impossible et qu'il n'y a qu'une majorité, la minorité n'est pas réduite au néant ; elle peut suivre sa voie (1). »

Nous sommes ainsi transportés en Kabylie : dans ce pays, en effet, aucune décision n'est prise qu'à l'unanimité, sans que l'on vote. Lorsqu'il est impossible de se mettre d'accord et qu'il faut cependant une décision (comme lorsqu'on a à désigner un fonctionnaire de village), les partis s'en remettent à l'arbitrage d'un homme respecté ou à celle de l'assemblée d'un autre centre (2). Cette notion de l'arbitrage a eu une très grande importance dans les temps primitifs et je crois que le recours aux dieux doit s'expliquer comme ayant été primitivement un arbitrage ; je ne crois

(1) Prins, *De l'esprit du gouvernement démocratique*, p. 122. L'auteur nous apprend qu'il suit la théorie de M. Leist.

(2) Hanoteau et Letourneux. *La Kabylie*, t. II, p. 22.

pas que ce recours ait eu tant pour objet de connaître la vérité que de ménager le point d'honneur de la minorité ; chez les Kabyles, toute la vie dépend du point d'honneur (*horma*). Il est probable que le sort a eu aussi autrefois pour objet de ménager la susceptibilité des partis (1).

Il me semble que l'on peut, en se reportant à ces idées, arriver à se rendre compte de certaines institutions singulières que l'on rencontre à Athènes : avant de soumettre une loi au peuple on devait faire rendre un jugement contre l'ancienne qu'il s'agissait d'abroger ou de modifier ; des avocats étaient désignés d'office pour défendre celle-ci devant le tribunal des Nomothètes et on les choisissait parmi les plus capables de la ville (2). Je pense qu'il y a là un souvenir des arbitrages primitifs. Peut-être même l'accusation d'illégalité (3) (dont le fonctionnement est d'ailleurs demeuré fort obscur) est-elle un reste de l'ancien droit donné à la minorité de protester contre la majorité, combiné avec l'arbitrage.

C'est surtout à Rome que l'on rencontre les survivances des usages primitifs dont les coutumes kabyles nous permettent de retrouver l'allure. Généralement le pouvoir était partagé entre deux magistrats égaux ; cela est d'autant plus singulier que, Rome ayant été formée par la fusion de trois villages, il y a eu peut-être à l'origine trois tribuns militaires. Un nombre pair ne convient nullement à une délibération et, en effet, chaque magistrat opérait seul. Les collèges constitués, aux époques relativement modernes, ne sont plus formés de deux magistrats (4), ce qui montre que nous

---

(1) Il y a lieu de rejeter, comme peu vraisemblable (sous la forme générale qu'il lui a donnée) la théorie de Fustel de Coulanges sur l'origine religieuse des institutions grecques.

(2) G. Perrot. *Essais sur le droit public de la république athénienne*, p. 161-162.

(3) G. Perrot, *op. cit.*, p. 165.

(4) Mommsen, *op. cit.*, t. I, p. 34-36 et p. 49. Il est probable que si l'on a créé un collège de trois membres pour le partage des terres, c'est que ces fonctionnaires avaient à délibérer. Mommsen fait observer que les anciens ne donnent pas le nom de *collège* au groupe archaïque ne contenant que deux magistrats (p. 37) ; mais il respecte la terminologie romaine.

sommes en présence d'une disposition très archaïque. Cette constitution bizarre est rendue encore plus étrange par le droit d'*intercession*, en vertu duquel l'un des magistrats pouvait annuler les décisions de son collègue.

Je crois qu'il faut se reporter à la division des villages kabyles en deux partis ou *çofs*, pour comprendre ce régime. Toute la vie kabyle est dominée par les *çofs*, qui sont des «associations d'assistance mutuelle dans la défense et dans l'attaque pour toutes les éventualités de la vie » ; les *çofs* ne groupent pas des familles, mais des individus et le Kabyle tient plus à son parti qu'à sa famille ; on passe cependant facilement de l'un à l'autre pour des raisons d'intérêt ; les familles aisées font les plus grands sacrifices pécuniaires pour qu'un de leurs membres devienne chef d'un *çof* puissant ; les faux serments ne coûtent rien quand le *çof* a décidé de soutenir un de ses membres ; dans les cas graves on lève sur les membres du groupe des taxes pour dépenses secrètes approuvées par les personnes considérables ; d'ordinaire les cotisations sont votées par une assemblée (1).

L'ancienne Rome a connu, sans aucun doute, le régime des deux *çofs* ; on ne comprendrait guère autrement le culte rendu aux *deux* dieux lares des villages, culte qui transporte dans la religion la division fondamentale de la société. S'il y a deux magistrats égaux, c'est qu'à l'origine chacun d'eux représentait un *çof* (2) ; le droit d'intercession de l'un d'eux arrêtant son collègue est la conséquence de la vieille règle d'unanimité.

L'intercession des tribuns s'explique aussi facilement : en Kabylie, tout le monde est convoqué à l'assemblée, mais peu de personnes prennent la parole, quand la réunion a lieu

---

(1) Hanoteau et Letourneux, *loc. cit.*, p. 11-17.

(2) Lorsque Sylla eut renversé Marius et Sulpicius Rufus, il fit procéder a des élections : « un conservateur, Cneius Octavius, fut élu avec Lucius Cornelius Cinna qui passait pour démocrate » (t. I, p. 113). On doit remarquer que Cicéron eut pour collègue Antoine qui avait été soutenu par les amis de Catilina (p. 289-290). On connaît aussi les démêlés célèbres de César avec son collègue Bibulus (p. 359). Il semble que la tradition des *çofs* opposés se soit ainsi fortement maintenue.

dans un espace couvert, la grande majorité est dans la rue. A Rome, les tribuns siégeaient primitivement à la porte du sénat pendant que celui-ci délibérait ; ils intervenaient soit pendant le vote, soit après celui-ci pour opposer leur *veto* (1). Il me semble qu'ils remplaçaient l'ensemble de la plèbe ; il aurait pu être dangereux à des plébéiens de réclamer l'approbation de tout le peuple ; mais cela n'offrait pas grand danger pour le tribun qui était couvert par une immunité sacrée et qui était certain d'être vengé (2).

On est très étonné quand on voit que le sénat romain n'était point une assemblée constitutionnelle au sens moderne du mot, puisque la loi ne désignait point les personnes qui y devaient siéger ; le pouvoir donné aux censeurs pour dresser la liste des sénateurs ne fut qu'un moyen de régulariser un état de choses ancien et tout aussi arbitraire. Nous retrouvons des usages fort analogues en Kabylie : le pouvoir y appartient à une assemblée de notables dont la composition n'a rien de déterminé (3).

Iehring s'est demandé comment un pareil régime a pu fonctionner malgré tous les abus qui devaient naître de l'arbitraire des magistrats et particulièrement de l'intercession. « Ce qu'il y a d'admirable surtout, dit-il, c'est que les droits même les plus excessifs ne sont soumis à aucune condition... La condition tacite de l'exercice de tous ces droits, c'est l'existence même des circonstances qui en légitiment l'emploi (4)... La garantie la plus forte était en dehors de la constitution, elle se trouvait dans l'esprit du temps, dans le caractère du peuple, dans les éléments et les puissances de

---

(1) Mommsen, *op. cit.*, t. III, p. 339-340.

(2) Mommsen estime que la *potestas* des tribuns était appelée *sacrosancta* parce qu'elle était fondée sur la vengeance privée appuyée par des serments (*loc. cit.*, p. 329 et 331).

(3) Le plébiscite ovinien prescrivit aux censeurs d'appeler au sénat les meilleurs citoyens (Mommsen, *op. cit.*, t. IV, p. 104). En Kabylie les notables sont les chefs de grandes familles, les chefs de *Çofs*, les *Akal* ou sages et les administrateurs du village (Hanoteau et Letourneux, *loc. cit.*, p. 24).

(4) Iehring. *Esprit du droit romain*, traduction française, t. II, p. 261-262.

fait de la vie romaine... Le droit laissait pleine liberté au fonctionnaire ; mais une force invisible l'entourait de toutes parts... C'est cette puissante invisible, c'est l'amour de la patrie, l'esprit d'abnégation, le respect des traditions vivant au cœur des magistrats, qui faisaient le meilleur de la constitution romaine et l'ont faite ce qu'elle fut (1). »

Cette sorte d'anarchie combinée avec l'arbitraire semble, en effet, avoir pour condition capitale un respect superstitieux des coutumes anciennes et ce respect s'observe aussi en Kabylie (2) ; mais je crois qu'il faut aussi grandement tenir compte des violences auxquelles aurait été exposé un homme qui aurait abusé des droits que lui accordait la loi. Les historiens du droit ne tiennent pas toujours assez compte de l'énorme différence qui existe entre les pays anciens et les nôtres au point de vue de la sécurité ; autrefois celle-ci était fort mal assurée par l'autorité publique et il résultait pour chacun l'obligation de se montrer prudent, à moins qu'il ne fût très fortement soutenu par un parti puissant ; un magistrat romain était probablement plus retenu par la crainte de vengeance qu'il n'eût pu l'être par toute loi sur la responsabilité (3).

On comprend qu'une telle constitution dut donner lieu aux plus graves abus dès qu'elle ne fut plus appliquée dans un petit milieu de villageois pauvres et que Rome devint un champ de bataille où des politiciens avides se disputaient le droit d'exploiter les provinces. Les troubles dont Rome était perpétuellement le théâtre étaient une nécessité à laquelle on ne pouvait échapper que par l'introduction de quelque rouage modérateur. C'est ce rôle que devait jouer le principat, d'après M. Ferrero.

---

(1) Ihering, *loc. cit.*, p. 205-206.

(2) Hanoteau et Letourneux, *loc. cit.*, p. 8.

(3) Hanoteau et Letourneux font observer que si l'on respecte en Kabylie la règle de l'unanimité, c'est que la majorité a peur du *Çof* qui est momentanément le plus faible et qui pourrait se venger (*loc. cit.*, p. 22).

III

En parlant des premiers volumes de M. Ferrero, j'ai comparé Tiberius Gracchus aux tyrans grecs; et je crois qu'il ne faut jamais oublier ce rapprochement lorsqu'on veut comprendre le principat établi en l'an 27. Le tyran grec était aussi antipathique aux Romains que le roi oriental ; c'est pourquoi le meurtre de Tiberius, tout comme celui de César, n'ont jamais paru aux anciens avoir été des crimes. Le tyran grec n'est pas un podestat du moyen âge, qui met un terme aux factions en proscrivant quelques personnages dangereux. On pourrait dire qu'il est un *révolutionnaire social* bien plus qu'un homme politique ; il recherche les lettrés, il protège les arts et il écoute les leçons des philosophes.

Octave profita de l'expérience acquise ; il ne chercha pas à renouveler les tentatives monarchiques qui avaient causé la mort de César ; il ne chercha pas non plus à faire une révolution sociale à la manière de Tiberius Gracchus.

On voulait avoir une autorité arbitrale qui fût « assez forte pour contenir les factions et les magistratures »(p. 269), qui pût assurer la paix dans les pays où elle était encore menacée, qui possédât des ressources propres considérables (1). M. Ferrero ne veut pas admettre que l'on ait alors cherché

---

(1) Octave était devenu « l'homme le plus riche du monde, en prenant pour lui et pour ses amis la fortune privée des rois d'Egypte, qui se composait d'un nombre infini de champs cultivés, des plantations de palmiers, de mines et des revenus de certaines taxes sur les cérémonies religieuses. » (p. 250). — « Dans la crise économique qui tourmentait alors l'empire, l'Egypte qui, grâce à son trésor, avait aidé à éviter la faillite de l'Italie et une nouvelle révolution, devait apparaître comme la principale ressource de la République, au moins pour les prochaines années » (p. 269). L'empereur gouverna l'Egypte plutôt en souverain asiatique qu'en magistrat romain (p. 248 et 270).

« à cacher la monarchie sous des formes républicaines » (p. 274) ; suivant lui, « Octave mettait en pratique le conseil que le 2 septembre de l'an 44 Cicéron, au sénat, avait en vain donné à Antoine à être le premier magistrat dans une république fondée sur le principe d'égalité de tous les citoyens » (p. 272). Mommsen a cru que l'on avait alors établi une *dyarchie*, un partage du pouvoir entre le sénat et le prince (1) ; « la réforme tendait, au contraire, à reconstituer l'unité de l'Etat romain, à replacer tout l'empire sous l'autorité du sénat et le sénat sous la vigilance d'un président modérateur ; elle tendait à rétablir non pas la forme, mais l'essence de la république, c'est-à-dire à conserver, autant que possible, le gouvernement de l'empire entre les mains de la petite oligarchie italienne sous la direction de la noblesse historique » (p. 274).

Octave concentre entre ses mains beaucoup de pouvoirs qui semblaient être historiquement assez contradictoires. Il se fit nommer proconsul de toute les provinces où il fallait entretenir des troupes (Syrie, Gaule et Espagne) ; chaque année les comices le nommaient consul, de manière à lui donner la haute main sur Rome (et déjà en l'an 52, Pompée avait réuni ces deux magistratures). On lui confiera le titre d'*Augustus*, qui désignait « dans les vieux rituels les temples consacrés, selon les rites, pour donner un caractère à la fois sacré et latin, religieux et national, à la nouvelle magistrature du princeps que Pompée avait en vain essayé d'exercer vingt-cinq ans auparavant au milieu des émeutes provoquées par la mort de Clodius » (p. 270-273).

M. Ferrero a raison quand il refuse d'admettre qu'Octave ait cru « accomplir une révolution dont la répercussion se prolongerait à l'infini jusqu'à nous. Il cherchait seulement à résoudre les difficultés de l'heure présente par une réforme constitutionnelle qui, dans son intention, répondait aux besoins d'une situation passagère » (p. 275). D'après notre auteur l'idée du principat serait venue du livre composé jadis par Cicéron, *de republica*, dans lequel celui-ci avait essayé d'introduire une conception empruntée à Aristote et à Polybe : « Créer un magistrat suprême et unique qui serait sou-

(1) Mommsen, *op. cit.*, t. V, p. 5.

mis aux lois communes, et par conséquent républicain (1), mais qui aurait un pouvoir d'une durée plus longue et d'une compétence plus étendue que les magistrats ordinaires et qui, *par son autorité personnelle* en même temps que par celle qui lui serait confiée par la loi, serait en mesure d'empêcher chaque institution et magistrature d'empiéter sur le champ réservé par la constitution aux autres pouvoirs et de négliger son devoir » (p. 269). Par là on réaliserait « la conciliation aristotélique de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie » (t. II, p. 94).

Je crois qu'il faut revenir encore ici aux usages berbères dont il a été question plus haut. Il existe en Kabylie une classe d'hommes qui ne prennent point part, en général, aux querelles des *çof* et qui servent constamment d'arbitres dans les querelles : ce sont les marabouts. On devient marabout à la fois par naissance et par genre de vie : les uns descendent de personnages reconnus comme saints et les autres de gens réputés pour leur savoir ; lorsqu'une famille abandonne longtemps le genre de vie respectable des marabouts, elle perd cette dignité (2). Les marabouts interviennent non seulement comme arbitres dans les procès, ou dans les difficultés soulevées entre les partis d'un village, mais encore ce sont eux qui réconcilient les familles entre lesquelles il y a une vendetta, lorsque cette reconciliation est possible (3).

C'est dans ces usages que je crois trouver l'origine du principat et je rattache la nouvelle constitution romaine à des traditions archaïques de l'Italie plutôt qu'à des spéculations helléniques. C'est donc avec raison que M. Ferrero a rattaché aux vieux rituels le titre d'*Augustus* qui fut donné à Octave ; on voulait marquer le caractère religieux et traditionnel de la puissance médiatrice que l'on créait ; il était

---

(1) En fait les empereurs se firent délier par le sénat de l'obligation de respecter certaines lois civiles relatives à la famille (Mommsen, *loc. cit.*, p. 8).

(2) Hanoteau et Letourneux, *loc. cit.*, p. 13, 83-84 et 93-94. Il est curieux qu'un saint n'est pas marabout ; une femme peut devenir sainte (lalla), mais elle n'engendre pas des marabouts (p. 89).

(3) Hanoteau et Letourneux, *loc. cit*, p. 69-70.

d'autant plus naturel d'accorder une telle autorité à l'ancien triumvir que celui-ci, ayant été adopté par César, représentait cette antique famille des Jules, dont les origines se perdaient dans la mythologie nationale.

Lorsque l'on considère le prince comme un marabout d'un rang exceptionnellement élevé, il devient beaucoup plus facile de comprendre les honneurs religieux qui furent rendus à Octave : « Son nom allait figurer dans le *carmen saliare*; les prêtresses prieraient pour lui dans les prières publiques; dans tous les banquets publics ou privés on ferait des libakan en son honneur » (p. 252). Il ne me semble pas qu'il faille autant identifier que paraît vouloir le faire Mommsen, les honneurs religieux rendus au prince avec l'adoration orientale ; les Grecs avaient élevé des autels à des proconsuls et en Orient le roi était dieu. Dans plusieurs provinces un culte fut rendu à Rome et à Auguste ; à Rome on associa le *Genius Augusti* au culte des dieux lares dans les carrefours, et la notion d'arbitrage fut ainsi transportée dans la religion populaire ; beaucoup de villes italiennes eurent des prêtres d'Auguste (1), mais je crois que dans ces villes on honorait sous ce titre une des forces occultes que les Italiens avaient toujours honorés dans leur religion rurale, forces qui arrivaient si mal à la personnification qu'elles étaient restées très longtemps sans être représentées par des statues ; l'association du *Genius Augusti* au culte populaire des lares appartient au même ordre d'idées ; dans les provinces on approchait singulièrement de l'apothéose monarchique (2).

Après la mort d'Auguste, on le mit au rang des dieux; mais Tibère, beaucoup plus romain et plus aristocrate que son prédécesseur, ne chercha nullement à développer le culte des empereurs vivants ; il autorisa exceptionnellement en l'an 23 l'Asie à consacrer un temple à l'empereur, à sa mère (3) et au sénat ; mais il refusa d'accorder le même

(1) Mommsen, *op. cit.*, t. V, p. 14-15, Cf. Beurlier. *Le culte impérial*, p. 17 19.

(2) Je ne crois pas que Mommsen ait raison quand il accuse Dion de s'être trompé pour avoir dit qu'il n'y eut pas de culte de l'empereur à Rome et en Italie (*loc. cit.*, p. 14-15).

(3) Mommsen, *loc. cit.*, p. 15.

privilège à l'Espagne. Ses idées le portaient plutôt à développer le pouvoir civil de magistrat qui devait tant grandir sous son règne ; il prêta le serment des magistrats annaux (1).

Il faut admirer ici la puissance magique des mots : en donnant au prince le titre religieux d'*Augustus*, le sénat introduisait un principe qui devait tendre à permettre tous ces procès de lèse-majesté qui ont si souvent transformé Rome en un lieu de terreur (2). Ce sont ces procès qui ont constitué le despotisme monarchique et non une loi constitutionnelle. Il suffit de regarder autour de nous pour reconnaître que les mots république, socialisme, catholicisme, ont encore un pouvoir magique.

IV

Au cours de ce quatrième volume, M. Ferrero signale souvent un grand mouvement conservateur, qui se dessina surtout avec force à partir de l'an 36, à partir du temps où Octave montra qu'il penchait de ce coté. Les classes moyennes d'Italie avaient beaucoup profité des troubles, fait du commerce et vu disparaître une grande partie de leurs créanciers (p. 28). Mais c'est surtout à l'armée que les idées conservatrices durent leur influence : soldats et officiers ne rêvaient que la paix et la retraite dans une modeste situation de propriétaire ; jamais un idéal paysan n'avait à ce point domine une époque. Toute la politique d'Octave est dominée par la nécessité d'établir convenablement les vété-

---

(1) Mommsen observe que les anciens évitent de donner le nom de magistrat au prince (*loc. cit.*, p. 6). Le caractère indécis de ce pouvoir facilita beaucoup d'évolution ; Auguste considéra déjà comme crime de lèse-majesté l'adultère commis avec une femme da sa famille (*loc. cit.*, p. 11).

(2) Par le testament d'Auguste, Line avait reçu le titre d'*Auguste* ; Jobire prend pas le titre d'*Augustin*.

rans sans trop faire crier l'ancienne population ; il était parvenu à pourvoir 20.000 hommes sans confiscations après la défaite de Sextus Pompée (p. 137); les trésors de l'Égypte lui permirent de satisfaire toutes les exigences (p. 255); 90.000 hommes furent transformés en bourgeois aisés qui ne songeaient plus qu'à vivre tranquilles (p. 267 et 279).

Une société de commerçants retirés des affaires et de militaires retraités est toujours conservatrice, au sens rigoureux du mot conservateur ; elle ne songe nullement à des aventures et elle ne demande qu'à maintenir sa situation acquise. Cet état d'esprit concordait d'ailleurs parfaitement avec la nature d'Octave, qui n'était nullement un Alexandre ou un César. Le mouvement fut si marqué que l'on vit Salluste, qui avait été mêlé à toutes les révolutions antérieures et qui avait représenté si bien le type du politicien sans scrupules, poser « comme fondement de toute sa conception historique la doctrine que la richesse, le luxe et les plaisirs corrompent les nations, en détruisant les fortes vertus de l'âge rustique » (p. 76) ; comme qui dirait Fouché devenant l'apôtre de la vie rurale de l'ancienne France ! Il se produit une abondante littérature agricole vers l'an 37 ; non seulement Varron réunit beaucoup de faits dans sa grande compilation, mais Virgile commence ses *Géorgiques* (p. 77 et 86).

Lorsque les guerres civiles furent terminées, Octave chercha, comme devait le faire plus tard Napoléon, à grouper les riches parvenus et les débris de l'ancienne noblesse, « qui ne désiraient pas autre chose que jouir tranquillement de leur grandeur, et qui pour cela étaient prêts à offrir tous les pouvoirs et les honneurs au petit-fils d'un usurier de Velletri, déjà vieux à trente-six ans, faible, hésitant, maladif, qui refusait l'empire du monde, l'héritage de Rome et celui d'Alexandre » (p. 279).

La faiblesse de ces aristocraties mixtes est très remarquable ; on ne saurait surtout trop insister sur l'impuissance qui frappe toujours la seconde génération de parvenus qui n'a aucune des ardeurs de l'ancienne noblesse. Celle-ci a grandi l'Etat et elle est toujours dominée par une tradition qui la pousse en avant ; elle ne cesse de produire des hommes aventureux qui veulent dépasser leurs ancêtres ; cela dure au moins tant qu'elle n'a pas été écrasée sous le poids

d'énormes révolutions. L'aristocratie des parvenus est essentiellement conservatrice ; ses enfants n'ont pas d'ambition ; ils désirent profiter de la situation excellente que leur ont faite leurs pères ; elle est, d'ordinaire, très entichée des prérogatives aristocratiques et ne dédaigne pas de vanter l'ancien régime, dont elle se croit l'héritière légitime ; elle est plus conservatrice que la vraie noblesse.

M. Ferrero signale une raison qui devrait ramener l'esprit public vers l'admiration de la noblesse historique de Rome : celle-ci « était la charpente de toute l'organisation militaire et du système de politique étrangère. Il n'y avait pas d'établissement d'instruction militaire dans l'empire romain ; les familles nobles de Rome étaient l'école de guerre (1) où se préparaient les officiers et les généraux ; le soldat italien était encore trop habitué à n'être commandé que par des nobles issus de familles historiques ». (p. 260). on pouvait en dire autant de la diplomatie, en sorte que « l'armée, la politique étrangère et la diplomatie étaient devenues trois choses inséparables pour les masses de l'Italie, qui ne concevaient même pas que les hauts commandements militaires et les grandes magistratures de l'Etat pussent être donnés à des citoyens n'appartenant pas à la noblesse » (p. 262).

Il existe un document qui établit, d'une manière irréfutable, cet état d'esprit ; c'est l'histoire de Tite-Live, qui est une « glorification enthousiaste de l'ancien gouvernement aristocratique, de l'ancienne diplomatie, de l'ancienne sagesse » ; l'auteur défendait « avec énergie la mémoire des chefs qui avaient succombé dans la grande lutte contre le parti démocratique et surtout Pompée ; [il portait] même un jugement sévère sur César ». Or, Tite-Live était un ami d'Octave et de tous les personnages considérables de « l'oligarchie révolutionnaire ». Il fallait donc que cette manière de concevoir l'histoire romaine fût très répandue « dans toutes

(1) Il y aurait à se demander, à ce sujet, qu'elles furent les raisons qui expliquent la continuité étonnante des succès des armées romaines. L'indication donnée par M. Ferero devra être regardée comme très importante dans toute histoire des guerres antiques.

les classes qui avaient de l'influence politique et même dans l'entourage de celui qui allait devenir le chef de l'Etat » (pp. 260-261).

Ce n'était donc pas seulement dans le but de satisfaire son orgueil de parvenu, mais surtout pour des raisons d'ordre pratique qu'Octave chercha à restaurer « cette noblesse conservatrice, étroitement romaine que César avait si fortement combattue et à laquelle il avait lui-même porté le coup de grâce. Déjà, en l'an 28, Octave s'était mis à reconstituer par des dons la fortune des familles sénatoriales tombées dans la pauvreté, de manière à leur rendre une partie de l'éclat et du pouvoir qu'elles avaient perdu, et pour les mettre en état de lui venir en aide pour gouverner la république » (p. 280).

Mais cette époque présente peut-être encore quelque chose de plus curieux ; le mouvement conservateur fut largement exploité par des Intellectuels qui crurent pouvoir ramener l'Italie dans la voie des bonnes traditions. M. Ferrero a très bien vu qu'Octave « ressemblait plutôt à Cicéron qu'à César ; c'était surtout un de ces hommes d'études, fait pour les travaux sédentaires, pour les longues et paisibles réflexions et qui possèdent plus de sagesse froide que d'énergie ardente »(p. 131). Son admiration pour les idées développées par Cicéron dans le *de officiis* est signalée plusieurs fois (p. 132. 137, 280). La cruauté que montra Octave pendant si longtemps ne saurait nous surprendre, car nous savons que les « intellectuels » sont particulièrement féroces quand ils possèdent le pouvoir ; je crois que le grand changement qui se fit peu à peu dans son caractère, doit être bien plutôt attribué à sa femme Livie qu'au néopythagoricien Didymus Areus (p. 93) ; Livie appartenait à la plus haute aristocratie romaine et elle dut contribuer à donner du courage à son mari qui avait la féroce poltronnerie des lettrés.

Horace, qui s'était assez longtemps confiné dans la poésie la moins sérieuse (p. 34, 100). devint un moraliste travaillant à répandre les idées de Cicéron et de Varron (p. 164-167) ; il finit même par participer au mouvement « traditionaliste et nationaliste », célébrant la grandeur des temps anciens, recommandant la religion, attaquant l'éducation frivole et mondaine des femmes (p. 277-278). Il

me semble impossible de croire que cette transformation ne soit pas due surtout aux conseils qu'il recevait de l'entourage impérial.

L'homme qui représente, de la manière la plus éclatante, l'effort tenté pour restaurer l'Italie, est évidemment Virgile et M. Ferrero a eu grandement raison de lui faire une très large place dans son livre. « La dynastie des hommes de plume, fondée par Cicéron, acquérait une inflence de plus en plus grande, dans le désordre universel. Au milieu de tant de révolutions et de guerres, le public vit avec étonnement un homme qui ne maniait que la plume, devenir un personnage influent... Virgile devint un personnage très en vue et très important » (p. 39-40). C'est sur les conseils de Mécène qu'il composa ses *Georgiques* qui constituent « une sorte de poème national » (p. 86-87). Quand il eut achevé cette grande œuvre, il se mit à chanter les origines de Rome dans une grande épopée (p. 277).

Cet immense travail idéologique devait échouer (1), comme échoueront toutes les tentatives du même genre. Nous avons vu, de nos jours, des écrivains nombreux, passionnés et pleins de talent, vouloir eux aussi profiter de circonstances historiques qui semblaient exceptionnellement favorables, pour tenter une restauration des idées traditionnelles. Le nationalisme contemporain était condamné au même sort que celui que voulurent engendrer Tite-Live, Horace et Virgile,

---

(1) L'échec de la tentative de Virgile avait vivement frappé Proudhon qui a écrit sur l'*Enéide* des pages de tout premier ordre (*De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, t. III, p. 354-377 et t. VI, p. 121-125). « Au lit de mort, Virgile condamna aux flammes son poème, la plus grande gloire du génie latin... Virgile ne doutait pas de ses forces. Mais il savait que, pour assurer son épopée, il faut une société qui l'adopte comme son acte constitutif et qui, par son adoption la cautionne ; or, plus Virgile avait réfléchi sur son sujet, plus il sentait que cette condition allait manquer à l'*Enéide* » (t. III, p. 375). « Ce poème, qui devait grandir avec les destinées de Rome, est mort, pour ainsi dire, en naissant, ou *demeuré à l'état de rêve* » (t. VI, p. 124).

appuyés même par l'entourage du maître du monde. L'expérience devrait rendre les idéalistes un peu plus prudents; mais le caractère essentiel de l'idéaliste est de tout subordonner aux questions qui peuvent lui créer de la réputation.

Georges Sorel.

LES LIVRES

La condition des ouvriers viticoles dans le Minervois, par M. Paul Passama (*Paris, Giard et Brière, 1906*).

L'étude de M. Paul Passama se divise en deux parties inégales. La première, de beaucoup la plus étendue, constitue une monographie détaillée de la condition des ouvriers viticoles du Minervois. L'auteur nous renseigne tour à tour sur la culture, sur l'organisation du travail, sur les diverses catégories d'ouvriers (ramonets, valets, mésadiers, journaliers, vendangeurs), sur les grèves et les syndicats. Toute cette première partie est excellente. On regrette seulement que l'auteur ait limité au Minervois son enquête minutieuse. Il est en effet bien difficile de se contenter de ces observations pour en faire la base de faits de considérations quelque peu générales. On peut se demander aussi si la région choisie par l'auteur est vraiment bien caractéristique. C'est plutôt, semble-t-il, dans les plaines du Bas-Hérault et du Bas-Gard, là où la viticulture est devenue à peu près le seul mode d'exploitation de la terre, qu'il faudrait aller chercher le véritable ouvrier viticole bien spécialisé dans son métier.

La seconde partie du travail de M. Paul Passama est l'exposé de quelques remèdes à la situation présente. L'auteur propose aux propriétaires de diminuer le chômage de leurs ouvriers en les faisant travailler pendant les mortes saisons à des tarifs inférieurs. La chose est-elle possible? Est-elle souhaitable? Ces travaux supplémentaires augmenteraient-ils le rendement des vignes? C'est peu probable. Un raclage superficiel du sol avant les vendanges, comme le propose M. Paul Passama, n'accroîtrait

guère la production ; d'ailleurs, pour peu que la végétation soit forte, il ne pourrait matériellement pas être pratiqué. On voit en outre les dangers qu'il y aurait pour les ouvriers à accepter, même momentanément et à titre de supplément de salaire, des taux de journée au rabais.

L'auteur semble attendre beaucoup de la participation des ouvriers aux bénéfices. Il cite, en exemple, une propriété du Gard, le Mas de Pouy, dans laquelle les ouvriers sont transformés en métayers de parcelles du domaine. M. Passama oublie-t-il que ces métayers ont à leur tour des journaliers et que le problème se trouve déplacé, non résolu ? L'idée qui guide l'auteur, dans les palliatifs qu'il propose, est qu'il y a solidarité d'intérêts entre les ouvriers et les patrons. Aussi le syndicat mixte paraît-il à M. Passama la seule organisation vraiment capable de remédier sûrement aux dangers de l'heure présente. Etant donné la faible conscience révolutionnaire dont a fait preuve le prolétariat viticole, on serait, ma foi, tenté de croire que le syndicat mixte est, à l'heure actuelle, l'institution vraiment digne de manifester, par son développement, l'incohérence et la faiblesse des prolétaires du Midi des vignes. Mais qu'il en sorte autre chose qu'un peu plus de lâcheté, on en doute fort. En ces sortes de choses, le recul ne permet guère de mieux sauter ; il prouve seulement que la lutte fait peur, et, loin d'aguerrir, il débilite et énerve. Que ceux qui ne veulent pas la guerre préconisent donc, comme M. Passama, le développement des syndicats mixtes. Ceux qui savent que la guerre, retardée dans le Midi viticole par les escarmouches de la politique et la peur des risques, éclatera tout de même un jour, ceux-là sauront combattre les syndicats mixtes. On voudrait pouvoir espérer que leur travail ne restera pas trop longtemps sans fruits. Ils ont à lutter avec tant d'ignorance, d'illusions et de peur !

J.-B. SÉVERAC.

Index Bibliographique

E. Dolléans. — Robert Owen. (*Paris, Alcan, 1907*).

G. Dazet. — Lois Collectivistes pour l'An 19.. (*Paris, Société Nouvelle de Librairie et d'Edition, 1907*).

P. Biétry. — Le Socialisme et les Jaunes. (*Paris, Plon-Nourrit, 1906*).

G. Japy. — Les Idées Jaunes. (*Paris, Plon-Nourrit, 1906*).

R. Merlin. — Guide social de Paris. (*Paris, A. Rousseau, 1906*).

R. Sembratowitch. — Le Tsarisme et l'Ukraine. (*Paris, E. Cornély, 1907*).

E. Tallichet. — La question de la Paix et sa solution. (*Paris, Alcan. 1907*).

G. Kurnatowski. — Esquisse d'Evolution solidariste. (*Paris, Rivière, 1907*).

P. Harmignies. — Les Syndicats de fonctionnaires. (*Louvain, 1907*).

Sydney Olivier. — White Capital and Coloured Labour. (*London, The Socialist Library, 1906*).

Laurence Small. — Darwinism and Socialism. (*London, I. L. P., 1906*).

Margaret Mac Millan. — *Infant Mortality.* (*London, I. L. P., 1906*).

T.-D. Benson. — Woman The Communist. (*London. I. L. P., 1906*).

G.-D. Herron. — The Day of Judgement. (*Chicago, Kerr, 1906*).

Karl Grünberg. — Der Ursprung der Worte Sozialismus und Sozialist. (*Berlin, Reimer, 1906*).

Victor Arreguine. — La Guerra — Amor Libre. (*Buenos-Aires, 1906*).

Hubert Lagardelle. — Revolutionnii Syndicalism. (*Pétersbourg, Chipovnik, 1906*).

L. Kozlowski. — Otcherki Syndicalism vo Frantzii. (*Moscou, Svobodnaïa Mysl, 1907*).

Annuaire Statistique, 1905. (*Paris, Ministère du Travail, 1906*).

Rapports Annuels de l'Inspection du Travail. (*Bruxelles, Office du Travail, 1906*).

Les Industries à Domicile en Belgique, vol. VIII. (*Bruxelles, Office du Travail, 1906*).

Le correnti periodiche di Migrazione interne in Italia, 1905. (*Rome, Office du Travail, 1907*).

Chronique Politique et Sociale

Le Socialisme allemand et les élections.

La social-démocratie est battue. Le chiffre de ses mandats est tombé de 81 à 46 et l'augmentation de ses voix est inférieure à celle des autres partis (1).

Sans doute la social-démocratie reste intacte comme organisation : la solidité de ses cadres met son administration à l'abri des surprises électorales. Mais comme parti politique en Allemagne et comme prototype du socialisme parlementaire dans le monde, sa défaite est un écrasement.

L'éclatant succès de 1903 avait donné le vertige aux socialistes allemands. Oublieux des raisons accidentelles qui avaient poussé vers eux la masse indécise des électeurs, grisés, d'illusions parlementaires, ils croyaient être définitivement partis de ce pas pour la société future. Il faut relire,

---

(1) La statistique donnée au lendemain des élections marque la proportionnalité des gains électoraux par chaque parti :

	1903	1907	Gain
	—	—	—
Conservateurs	914.269	1.124.923	210.654
Parti de l'Empire	371.235	374.578	3.343
Union libérale.	264.512	360.747	96.235
Libéraux démocratiques . .	538.229	739.099	200 870
Démocrates du Sud.	91.217	111.458	20.241
Nationaux libéraux.	1.324.855	1.670.836	245.981
Socialistes.	3.010.771	3.251.005	240.234
Centre	1.876.092	2.274.097	398.005
Polonais.	347.784	449.818	102.034

si l'on veut se rendre compte de cet état d'âme, l'article dithyrambique qu'écrivait alors Kautsky dans la *Neue Zeit*. « La victoire finale de la social-démocratie, s'écriait-il, est certain *dans un temps que l'on peut prévoir*. Et c'est ce qui donne une *importance historique mondiale* au 16 juin 1903. Ce jour a fait de la social-démocratie en Allemagne ce que le libéralisme a été pendant les trois quarts du XIX^e^ siècle : il en a fait *le grand parti de l'avenir national*. Si jusqu'à présent la social-démocratie était le parti qui représentait l'*avenir lointain* de la nation, elle représente maintenant son *avenir prochain*... Son triomphe est près : ce n'est pas seulement une *possibilité*, c'est une *nécessité* pratique... Jusqu'au 20 février 1890, la social-démocratie a lutté pour être tolérée. Depuis lors, elle a lutté pour gagner *du* pouvoir. Avec le 16 juin 1903 elle est entrée dans la lutte pour LE pouvoir (1). »

Les prophéties sont de mode dans la social-démocratie. Engels avait jadis fixé à 1898 la date triomphale et Bebel annonça souvent la venue du socialisme avant la fin du siècle... passé. Les imitateurs français de la social-démocratie nous ont, eux aussi, maintes fois dévoilé l'avenir, et Guesde, inlassable, après avoir prédit la révolution pour 1900, a bien voulu la reporter à 1910. Plus sage dans ses horoscopes, Kautsky se contentait en 1903 de dire qu'elle était proche.

Il la voit aujourd'hui plus lointaine, et, dans la même *Neue Zeit*, le voilà qu'il accuse la bourgeoisie allemande de n'avoir pas été miséricordieuse pour le socialisme. Certes, la classe bourgeoise en Allemagne est débordante de force, et la volonté de puissance qui l'anime la rend de plus en plus redoutable sur le champ politique comme sur le champ

(1) *Neue Zeit*, numéro du 27 juin 1903.

industriel. La social-démocratie a essuyé le feu de ses fractions coalisées. Quoi d'étonnant ? Les socialistes allemands attendraient-ils de leur bourgeoisie autre chose que des coups ? Et vont-ils lui faire grief de défendre ses intérêts de classe en faisant bloc contre ses ennemis ? Mais que devient alors l'explication marxiste de la lutte sociale ?

Si faute il y a, n'incombe-t-elle pas à la social-démocratie plutôt qu'à la bourgeoisie ? Il semble bien qu'elle ait été incapable de cultiver contre l'absolutisme le sentiment démocratique des masses. Depuis longtemps, Robert Michels a signalé ici-même l'impuissance du parti socialiste allemand à influencer le milieu politique dans le sens de la démocratie (1). C'est pourtant là ce qu'on peut demander à un parti, et non l'édification de la société future ! Cette humble besogne, la social-démocratie ne l'a pas accomplie. Obsédée par la crainte hallucinante de perdre des électeurs, elle n'a pas entretenu dans ses « troupes » l'élan qui mène à la victoire. L'opportunisme l'a perdue. Son action a paru pâle à côté de l'appel à l'orgueil national lancé par le pouvoir, et qui a fait passer un frisson de la tête aux pieds de la bourgeoisie allemande. Ce n'est pas avec des attitudes incertaines qu'on habitue les masses à l'action et le triomphe ne va qu'à l'audace.

On a dénombré toutes les causes occasionnelles qui, en 1903, avaient artificiellement gonflé les contingents électoraux de la social-démocratie. Au fond, les raisons importent peu qui expliquent pourquoi le socialisme allemand a perdu, en 1907, sa puissance d'entraînement. Que les causes de ce fait soient profondes ou contingentes, on n'en est pas moins devant un incident normal de la vie des partis : *l'instabilité*

---

(1) Voir surtout son article : *Les dangers du socialisme allemand* (*Mouvement Socialiste*, décembre 1904).

du succès. Les partis constituent des *noyaux* autour desquels tourbillonne la poussière flottante des électeurs, dont l'agglomération se produit au gré du vent qui passe. C'est tantôt autour d'un parti et tantôt autour d'un autre, aujourd'hui vers la gauche et demain vers la droite. Tout dépend du courant : le vent souffle où il veut.

Il n'y a pas équivalence entre la force d'un mouvement social et la puissance du parti politique qui prétend le représenter. Le thermomètre électoral et parlementaire n'indique pas la température sociale. Toute l'histoire du parti socialiste allemand en est la preuve. Ce parti qualifié de *marxiste*, dont les triomphes électoraux ont été interprétés comme autant de victoires des idées marxistes, a, en fait, grandi et obtenu ses plus éclatants succès avec un programme *anti-marxiste*. Du congrès de Gotha de 1875 au congrès d'Erfurt de 1891, c'est-à-dire pendant la plus extraordinaire poussée socialiste que l'Allemagne ait connue, ce sont les *idées lassalliennes* qui ont mené la social-démocratie. La critique implacable que Marx avait faite du programme de Gotha, dans une lettre fameuse, fut tenue cachée pendant seize années et ce n'est qu'à la veille du congrès d'Erfurt qu'on l'exhuma ! Depuis, et malgré le nouveau programme de 1891, la social-démocartie est restée imprégnée dans sa pratique de conceptions lassalliennes : Bebel réclame encore la création de coopératives de production subventionnées par le pouvoir, il propose toujours l'extension croissante des fonctions de l'Etat, il garde intacte la superstition du suffrage universel. Les masses votent pourtant, obéissant à des sentiments multiples, et sans faire attention si elles sont en présence d'idées lassalliennes ou d'idées marxistes : mais la réalité n'est pas changée d'un *iota*.

L'échec du socialisme allemand marque une nouvelle faillite du socialisme parlementaire. La social-démocratie

sera-t-elle désormais plus modeste, comme le voudrait Bernstein (1), et n'écrasera-t-elle plus le socialisme international de la prétendue supériorité de sa méthode et de la force apparente de ses bataillons d'électeurs ? Ce serait évidemment là un résultat appréciable. Mais le seul qui compte vraiment, c'est qu'en face du *socialisme des partis*, artificiel et fragile, se dresse de plus en plus le *socialisme des institutions*.

Hubert LAGARDELLE.

---

(1) Interview du *Temps* (11 février 1907) : « Je ne puis m'empêcher de penser que la leçon si dure que la social-démocratie vient de recevoir lui sera vraisemblablement profitable. La rapide croissance du parti avait grisé quelques-uns de nos meilleurs esprits. Nous prenions trop souvent des airs dominateurs de parvenus qui se croient tout permis... Je pense que nous deviendrons plus modestes. »

Le Gérant : JEAN RIEUX.

COMPOSÉ EN COMMANDITE
IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)

FÉDÉRATION DU LIVRE
Buzançais 148e Sect.
MARQUE SYNDICALE

La Presse et la Corruption Démocratique

Il fut un temps où un journal était censé défendre — et défendait — certaines opinions, une politique déterminée, le programme d'un parti. Il se montrait plus ou moins honnête et indépendant. Ce temps n'est plus. Aujourd'hui, l'honnêteté et l'indépendance d'un journal paraissent choses presque inconcevables.

S'il est vrai que la *politique protectionniste* de la démocratie — c'est-à-dire l'aide de l'Etat mise au service de tous — tend à engendrer une notion de solidarité entre les classes, il n'est pas moins évident qu'elle a eu pour effet immédiat de créer une sorte de solidarité entre les partis. Sans doute les partis affichent encore des programmes et leurs chefs prétendent avoir des idées. Mais tout cela ne signifie rien. Il y a beau temps que les politiciens considèrent leurs programmes à leur juste valeur : comme des procédés commodes autant que nécessaires de mener une campagne électorale. L'essentiel est d'entraîner l'électeur. Une fois élus, les représentants de tous les partis s'entendent à merveille. Avec le *protectionnisme* de l'Etat, l'accord se fait tout seul. On ne s'occupe plus guère que de marchandages et de trafics. Et les ministères succèdent aux ministères ; les radicaux et les socialistes remplacent les opportunistes ; mais les mêmes pratiques demeurent : concussions, pots de

vin, trafics avec les primes accordées aux filateurs, tisseurs, sucriers, armateurs, trafics avec les conventions, etc.

Pour cette œuvre de corruption, la presse est le meilleur agent de la démocratie. Ses mœurs actuelles, véritables mœurs de pirate, s'expliquent, en grande partie, par la fonction nouvelle que les partis lui ont imposée et par les conditions d'existence qui lui sont faites. Autrefois, les fidèles d'un parti assuraient l'existence d'un journal. Ce serait là un miracle, aujourd'hui : la concurrence a transformé en grande entreprise financière l'exploitation d'un journal et la publication d'un quotidien entraîne des frais de plus en plus considérables. Chaque jour, il faut faire face à des difficultés nombreuses, trouver des ressources. Ces ressources, la presse industrialisée se les procure. Elle n'a pas le temps de s'embarrasser de scrupules ; elle se met au service des flibustiers de la politique et de la finance ; elle participe à leurs pirateries et à leurs brigandages ; elle forme, avec eux, de véritables associations criminelles.

Vols, chantages, corruption, voilà donc les pratiques courantes d'une puissance qui se proposait, à un moment, de combattre les abus, l'arbitraire, d'éclairer, de moraliser les masses.

On ne saurait avoir une idée exacte du rôle démoralisateur de la presse, si on ne recherchait l'influence qu'elle exerce directement sur la psychologie des lecteurs.

Il faut dire que sa clientèle a été admirablement préparée par la démocratie bourgeoise. On a la presse que l'on mérite (1). Avec une bourgeoisie qui a perdu, en même

(1) En Amérique, pays ultra-démocratique, la corruption journalistique a atteint, depuis longtemps, des proportions effrayantes. La presse française marche hardiment sur les traces de la presse américaine. Elle la distancera bientôt, si la chose n'est déjà faite.

temps que ses qualités d'initiative et d'énergie, sa primauté industrielle ; qui méprise le travail et ne s'occupe plus guère que de littérature, d'arts d'agrément, de jeux et de sports ; dans une démocratie qui considère le travail comme une servitude douloureuse et non comme une source de joie, d'indépendance et de liberté ; dans un tel milieu, l'affaiblissement des volontés individuelles, l'amollissement des caractères, une dégénérescence des mœurs ne pouvaient pas ne pas se produire.

Le malheur des hommes, a dit Pascal, vient de ne savoir pas se tenir en repos dans une chambre. Mais le malheur est bien plus grand encore, lorsque, dans une société, dans une classe sociale, les énergies, les volontés individuelles ne sont pas absorbées par quelque grande entreprise : la guerre, la production, la conquête d'un droit ; lorsque les sentiments, les idées, l'activité pratique et journalière des individus ne forment plus un ensemble ayant une cohésion suffisante. Alors, les tendances, les appétits, les désirs n'arrivent plus à se neutraliser, à se sublimer — suivant l'expression des psychologues, — n'aboutissent plus à une coordination volontaire assez puissante. Il y a diffusion de l'activité, dispersion de l'énergie.

Comme la nature affective de l'homme ne perd jamais ses droits, comme notre besoin d'émotions est incoercible, les instincts égoïstes reprennent le dessus. L'individu cherche à se former un « objet de passion qui excite son désir, sa colère, sa crainte, son espérance. » Il le trouve dans les jeux, dans les distractions et plaisirs de toute sorte.

La littérature décadente, la littérature pornographique, l'art déliquescent, le théâtre libre et ultra-libre, le café-concert, les courses, etc., offrent les émotions qui conviennent aux faibles, aux dévoyés, aux neurasthéniques nombreux répandus dans toutes les classes sociales.

Avec un tel abaissement des caractères, un tel relâchement

des mœurs, la presse devait nécessairement exercer de nouveaux ravages, se livrer à toutes les fantaisies et à tous les excès, payer de cynisme et d'audace, spéculer sur les tendances les plus égoïstes, les plus basses de ses lecteurs.

La création d'un quotidien comme le *Journal*, actuellement dans sa seizième année, marque une date importante dans l'évolution de la presse en France. Le nouveau quotidien ne défendait plus une politique déterminée ; il n'était pas dirigé par un professionnel de la politique. Il affirmait son intention de vivre en dehors des partis. Point très important à noter, il se donnait comme un organe indépendant, littéraire et artistique. (On se rappelle, d'ailleurs, quel genre littéraire fut le sien). Il ne coûtait qu'un sou ; il s'adressait à toutes les catégories sociales : aux gens du monde, aux bourgeois, aux fonctionnaires, aux employés, de plus en plus nombreux, aux ouvriers eux-mêmes.

Le succès du *Journal* et de ses articles littéraires fut énorme. Il devint, en peu de temps, un organe populaire. Avec lui, la démocratie elle-même triomphait. L'aspiration profonde de la démocratie n'est-elle pas de réaliser la fusion des classes, en étouffant tout instinct profond et puissant, tout sentiment de lutte, tout sentiment de révolte ? C'est dans ce but qu'elle emploie tous les calmants, tous les soporifiques capables de nous metre dans un état de docilité parfaite.

L'*esprit scientifique* dénoncé par Nietzsche, avec tant d'âpreté, la *petite science* stigmatisée par Sorel, la *petite science* qui sévit partout (au Collège de France, à la Sorbonne, dans tous les établissements de l'Etat, dans les universités populaires et autres sociétés d'éducation civique), voilà des soporifiques excellents. Mais la littérature, la littérature qui fait les délices des bourgeois décadents, a des effets

plus merveilleux, c'est-à-dire plus pernicieux, plus déprimants encore (1).

Or, nous sommes de plus en plus envahis par la littérature et la science journalistiques. Des savants brevetés, patentés, collaborent au *Matin*. Car le *Journal* devait trouver des imitateurs et des concurrents. Car des plus grands « organes de la démocratie », la *Petite République* donne, lui aussi, dans le genre littéraire et *Messidor* se recommande par ses contes et ses nouvelles, par ses chroniques théâtrales, et... scientifiques, ses informations sportives, etc. ; toutes choses qui font ensemble excellent ménage, et qui sont également nécessaires aux démocrates qui se piquent de culture et veulent suivre la mode.

Avec une bourgeoisie avide d'émotions et de plaisirs, la passion du jeu devait gagner toutes les classes. Naguère, un journal sportif ne réclamait-il pas la création d'un Ministère des Jeux et des Spectacles ! Il ne parlait pas des Loteries, qu'un grand quotidien proposait, il n'y a pas longtemps, de rendre nationales. Mais à part cette omission, l'idée est suggestive.

Du train où vont les choses, amuser le peuple doit devenir une fonction essentielle de l'Etat, de même que sous la Rome de la décadence, où les frais des spectacles étaient à la charge des empereurs, des édiles, des tribuns et des consuls.

S'il veut entrer dans cette voie, dès maintenant, l'Etat

---

(1) En 1848, Proudhon signalait déjà l'abjection de la *caste lettrée*, des « bohémiens » de la littérature, des entrepreneurs de journalisme. « La littérature, disait-il, dans un article du *Représentant du Peuple*, a été forcée de descendre aux choses triviales et ignobles ; elle cherche de nouvelles ressources dans les détails de ménage, dans la cuisine, le boudoir, la prison, l'orgie, le bagne, le mauvais lieu... Elle appelle à son aide le paradoxe et le scandale ; elle se roule dans l'horrible, l'impur et le faux ! »

peut compter sur le concours précieux de la presse. Les bulletins sportifs des journaux, les bulletins des spectacles remplissent des colonnes et des colonnes. La foule bigarrée qui se presse sur les champs de courses, sur les vélodromes, au Parc-des-Princes et à Buffalo atteste que la presse quotidienne et les journaux spéciaux — qui organisent eux-mêmes des concours, des courses, des matchs, etc.— savent faire admirablement les choses.

Sans doute la passion des courses a conduit de nombreux caissiers en cour d'assises. Elle fut, dans beaucoup de familles, une cause de ruine, de misères, de désespoir et de deuil. Mais qu'importe à la presse? Il ne s'agit pas de réfréner des passions, mais de les satisfaire.

Nous sommes entrés, depuis quelque temps, dans la période de la réclame à outrance, du bluff et du charlatanisme qui dépassent tout ce que l'on pouvait imaginer. Les directeurs des journaux se mettent l'esprit à la torture, ne savent quelles choses extraordinaires inventer, pour attirer l'attention du public.

Quel spectacle plus édifiant que celui de ces deux grands journaux du matin qui se disputent âprement la clientèle et se distinguent par leurs procédés répugnants ! On n'a pas oublié la maestria avec laquelle ils exploitèrent l'affaire du curé Delarue. Toute la population des environs d'Etampes fut mise, par eux, sur les dents. A un moment, on ne rencontrait plus, dans la campagne voisine, que reporters, flanqués de personnages bizarres — mages indiens qui reniflaient l'air, spirites, tireurs de cartes, etc., — : on vit même un dompteur promener une hyène, collaboratrice inattendue du juge d'instruction !

La lutte entre ces deux feuilles a pris des proportions fantastiques et dignes de retenir tout observateur des mœurs.

Le boniment et l'extravagance de l'une appellent le boniment et l'extravagance de l'autre. C'est à qui surpassera son rival.

L'un enterre-t-il des trésors, l'autre distribue aussitôt des surprises dans la rue ; l'un fait-il « marcher » l'armée, l'autre fait mobiliser aussitôt une flotille. Quand le premier lance un roman à clef, le second lance une devinette. Les festivals de pompiers alternent avec les festivals de musiciens, les régates avec les courses d'automobiles, les coups de cymbales avec les appels de grosse caisse. Le vacarme est assourdissant.

Il faut reconnaître que nos directeurs de journaux connaissent bien la psychologie de leurs contemporains, leurs faiblesses et leurs tares, leurs besoins inassouvis d'émotions, leur goût des choses anormales, extraordinaires, scabreuses, obscènes...scandaleuses. Aussi savent-ils l'art de placer au premier plan, de grossir démesurément, de dramatiser au plus haut point les faits divers de la vie courante. Autrefois, les drames et les crimes figuraient à la troisième ou à la quatrième page. Aujourd'hui, ils prennent place et s'étalent largement, en gros caractères, en première et en deuxième page, illustrés de photographies sensationnelles ou de dessins terrifiants. Parfois, les histoires de brigands remplissent toutes les colonnes. Alors le journal tout entier ressemble à un véritable roman feuilleton fertile en péripéties dramatiques et son succès auprès du public populaire est assuré.

On a souvent fait le procès des romans feuilletons, on a jugé que la lecture en était pernicieuse, que les images évoquées provoquent des désirs, des tendances contraires au développement normal et à la moralité de l'individu. On a affirmé maintes fois, avec raison, que leur action suggestive est dangereuse. Mais que penser de l'effet produit par la lecture de tous ces faits divers dramatisés à plaisir ? Elle ne

peut qu'amener le détraquement rapide des cerveaux déjà faibles.

La presse n'en a cure. Elle étale, avec complaisance, avec satisfaction, toutes les ignominies, toutes les turpitudes, toutes les abjections ; elle n'oublie aucun détail répugnant, monstrueux ou horrible. Elle publie les mémoires de cet abbé qui eut des malheurs amoureux avec une institutrice ; elle exhibe les mémoires d'un prince en rupture de noblesse, ou ceux d'un ancien ministre grotesque ; elle raconte les dessous scandaleux du nationalisme ; elle se jette avec frénésie sur les affaires de viols et de meurtres d'enfants, comme cela vient d'avoir lieu, et se fait un rare plaisir de déterrer, pour ses clients, toutes les affaires de sadisme que l'histoire du crime a pu enregistrer.

Les révélations scandaleuses, elle les annonce à l'avance, par larges et impressionnantes affiches : « Lecteurs, réjouissez-vous ! Vous allez vous délecter, Madame Syveton va tout dire ! »

Bref, c'est un fait d'une constatation simple et irrécusable: avec les nouvelles pratiques de la presse démocratique, la mentalité générale se pervertit tous les jours davantage. Les instincts les plus bas de la nature humaine sont éveillés et surexcités. Les volontés et les caractères s'affaiblissent, le niveau moral baisse chaque jour davantage.

Avec les « concours », nous sommes en présence de l'innovation assurément la plus dangereuse de toutes. Depuis quelques années, ils se succèdent sans interruption et se multiplient avec une rapidité vertigineuse.

Un journal eut l'idée baroque de remplir une bouteille avec des grains de blé, de compter ces grains, de donner ensuite la photographie (grandeur naturelle) de la bouteille et de faire chercher par ses lecteurs le nombre de grains de blé qu'elle contenait. Il accordait des primes à ceux dont les résultats

se rapprochaient le plus de celui obtenu par le journal lui-même ! Mais, de son côté, le journal rival organisait, lui aussi, sans tarder, son concours. Il ne pouvait trouver rien de mieux que de remplacer les grains de blé par des grains de mil.

Il y a longtemps que le ridicule ne tue plus, en France. Or, dans toute la France, de braves petites gens comptèrent, recomptèrent, durant des semaines, avec transport et fièvre, des grains de blé ou de millet. J'ai vu, de mes propres yeux vu, des ouvriers des établissements militaires de Bourges, se passionner pour ces stupides jeux et abréger la durée de leur repas de midi pour compter des grains, remplir, par des procédés différents, la fameuse bouteille. C'était navrant.

Ces moyens de conquérir le public ont été employés par tous les grands journaux. Mais on a trouvé mieux — et plus littéraire ! La *Petite République* détient ici le record. Elle a imaginé de faire subir sans relâche à ses lecteurs, toute une série d'épreuves qu'elle considère comme de purs et nobles exercices de littérature. Ces exercices ne sont pas d'ailleurs l'amusement d'un jour : chaque épreuve ne dure pas moins d'une année.

En quoi cela consiste-t-il ? Je prends un exemple dans le numéro du 4 octobre 1906. La *Petite République* pose aux concurrents la question suivante : « Quel est le mot supprimé dans le feuilleton *Le Roi des Halles* » de ce jour ? — Il s'agit de rétablir, dans la phrase suivante, le mot remplacé par des points d'interrogation, chaque point d'interrogation correspondant à une lettre du mot : « — Oui ! tu as raison, Canto ! répliqua le maître d'armes d'un ton assourdi, et mieux vaut pour nous bannir de notre esprit le souvenir des scènes ???????? dont nous fûmes les témoins, dans ce passé-là. » Le mot à rétablir se compose de huit lettres. Devinette et littérature !

Du reste, comme c'est fatal, la *Petite République* connaît maintenant des rivaux sérieux. Le *Journal*, par exemple, qui compte, dans sa rédaction, des académiciens, des savants officiels, d'anciens ministres, propose, lui aussi, des énigmes à ses lecteurs. Il se montre plus exigeant que la *Petite République*.

L'annonce-réclame dans laquelle il pose les conditions de son dernier concours peut être considérée comme le dernier cri du genre. C'est un document qui mériterait de passer à la postérité, car il montre, en quelques lignes, — mieux qu'un pamphlétaire ne saurait le faire, dans un volume de 200 pages, les insanités de la presse et la stupidité de nos contemporains. Je ne résiste pas au désir de reproduire une partie de ce document :

Le *Journal* ouvre entre tous ses lecteurs un grand concours simple, à la portée de tous, dont voici le principe :

Un assassinat sensationnel est commis ; les soupçons s'égarent sur un certain nombre de personnages du roman, mais on ne parvient pas à découvrir le coupable.

Ce que n'ont pu faire ni la police, ni la justice, nous le demandons à nos lecteurs ; et pour les encourager dans leurs recherches et les dédommager de leurs efforts, nous leurs offrons :

UN PREMIER PRIX DE 100.000 FRANCS EN ESPÈCES.

UN DEUXIÈME PRIX DE 10.000 FRANCS EN ESPÈCES.

DES AUTOMOBILES, DES AMEUBLEMENTS, ETC. EN TOUT 500.000 FRANCS DE PRIX.

De quelle façon nos lecteurs auront à établir la personnalité de l'assassin ?

Nous demandons à nos lecteurs :

D'abord, de dégager des personnages du roman la personnalité de l'assassin, en nous indiquant son nom.

Ensuite, de nous établir son signalement dans une sorte de fiche anthropométrique que nous leur demanderons de remplir.

Cette fiche contiendra vingt questions auxquelles nos lecteurs auront à répondre.

Sur ces vingt questions, les réponses à quatorze d'entre elles sont fournies aux concurrents par la lecture attentive du feuilleton, et ce, d'une façon tout à fait précise et sans aucune ambiguïté.

Nous le rappelons, il suffira de lire assidûment le roman pour être assuré de répondre exactement à ces quatorze questions.
Les six autres questions offriront une certaine latitude à la sagacité, à la perspicacité et à l'intuition de nos lecteurs.

Ces six questions sont :

1° Le nom de l'assassin ;
2° L'âge ;
3° La taille ;
4° Le tour de poitrine ;
5° L'envergure ;
6° La couleur des cheveux.

Voilà des jeux qui ressemblent fort à ceux des salons bourgeois où l'art des devinettes a été poussé très loin. Le *Journal* va initier ses lecteurs aux plaisirs des gens du monde. Par là encore, il poursuivra une œuvre démocratique : comme l'éducation intégrale, la communauté des plaisirs nous mène à la fusion des classes.

Avec le *Petit Parisien*, nous avons eu la *grande consultation nationale*, véritable course aux grands hommes. Le puissant organe de la *paix sociale* a obtenu le plus grand succès ; il a reçu des millions de réponses. Pendant plusieurs mois, il a su tenir ses lecteurs en haleine. Au moment du dépouillement, il donnait, *demi-heure par demi-heure*, les résultats acquis : il indiquait avec art les péripéties d'une lutte qu'il disait palpitante.

Jaloux des lauriers de leurs confrères, la *Presse*, l'*Intransigeant* et le *Matin* ont renchéri. « Les concours sont à la mode, dit la *Presse*. Plus ou moins intelligemment organisés, ils ont le double avantage de témoigner de l'ingéniosité de ceux qui les imaginent et de ceux qui y prennent part. » La *Presse*, elle, a voulu offrir à ses lecteurs un concours « qui fît réfléchir et qui pût apporter à tous une utile leçon. » Elle leur a demandé de choisir dans tous les

partis, les vingt meilleurs députés. Quant à l'*Intransigeant*, il demande quelles sont les dix célébrités vivantes les plus notoires du xx^e^ siècle. Il offre 50.000 francs de prix, dont une maison de campagne (1).

Toujours à l'avant-garde du progrès, toujours soucieux de l'avenir de la démocratie et de la moralité publique, et constatant, avec regret, que la Troisième République n'a pas fait tout ce qu'elle devait au point de vue éducatif, le *Matin* demande à ses lecteurs des plans de réforme concernant l'éducation physique et morale. M. Bunau Varilla grand éducateur national! Voilà M. Buisson détrôné!

Fasciné par l'idéal bourgeois qui est l'oisiveté, le luxe, le jeu et la noce, corrompu par les exemples qu'il a sous les yeux, notre malheureux contemporain, obligé de travailler pour vivre, cherche à s'évader de son milieu. Son aversion pour le travail devient de jour en jour plus grande. L'énergie et le courage l'abandonnent. Il n'aspire qu'à jouir et il voudrait bien goûter un peu aux plaisirs bourgeois. Ces plaisirs, il en demande la possibilité aux billets de loterie.

Des billets de loterie, il en a de toutes les œuvres, de toutes les couleurs, de tous les tirages. Témoin cet ancien ouvrier ébéniste qui, en moins d'une année, en acheta plus de quarante! Cette vie facile exempte de risques et de périls,

(1) Mais la palme revient, sans conteste, à *Messidor* qui a couvert les gares du Métropolitain d'une pluie de prospectus dans lesquels il recommande aux voyageurs de garder leurs billets. Ces billets, il les rachète aux prix suivants :

Tous les jours :		2	à 100	francs	chacun
—	—	4	à 50	—	—
—	—	8	à 25	—	—
—	—	40	à 10	—	—
—	—	200	à 5	—	—

Il suffira de remettre les billets portant les numéros indiqués par *Messidor*.

Mais, où allons-nous, grands dieux, où allons-nous ?

si le concours d'un journal allait la lui procurer, d'un bloc et en peu de temps !

Les chances de succès sont bien faibles, évidemment ; les concurrents sont nombreux. Mais cela ne le rebute point. Attiré par les primes élevées, par l'appât d'un gain important, il se met à déchiffrer des énigmes ou des rébus, à compter des grains de blé ou à dénombrer les grands hommes. Comme c'est là un jeu comme un autre, il s'y pique, s'y entraîne. Bientôt sa préoccupation constante, le jeu, absorbe toute son activité. Notre homme ne vit plus sa vie ordinaire. Il remplit sa tâche d'une façon automatique et machinale. Mais il lit, relit, pendant des mois, pendant une année, le même roman feuilleton pour rechercher si, en fin de compte, l'auteur du roman a employé, au cours de son récit, le mot *mercuriale* ou le mot *réprimande*, le mot *malandrins* ou le mot *sacripants* (1).

Folie, dira-t-on ! — Erreur. Cela est réel. Ecoutons plutôt un lauréat répondant à l'interview d'un rédacteur de la *Petite République* :

Il arriva que je me passionnai pour les péripéties de ce roman si mouvementé ; j'en lus et relus, chaque soir, jusqu'à minuit, chaque feuilleton, pesant et repesant la valeur de chacun des mots qui m'apparaissaient successivement sous le mystère des points ; les cent premiers feuilletons étudiés en détail, je les repris d'affilée, corrigeant, jusqu'à l'expiration du délai fixé, les solutions dont cet examen ne m'avait pas fourni la preuve suffisante.

Un autre gagnant du concours de la *Petite République* dit en substance :

Habitué par ma profession au style commercial et n'ayant jamais eu beaucoup le temps de faire connaissance avec les

(1) *Petite République* du 21 janvier 1907. — Interview d'un lauréat.

auteurs,il me fallut un labeur considérable pour arriver non seulement à lire l'auteur du *Roi des Halles*, mais à écrire chaque jour un mot à sa place.

Ce m'est un nouveau motif de reconnaissance pour le concours de la *Petite République* ; n'y eussé-je gagné que cela, j'en garderai tout de même le bénéfice appréciable d'une certaine éducation littéraire.

Et non seulement moi, mais ma femme et nos enfants qui ont de leur mieux contribué au succès final : quatre idées valent mieux qu'une, n'est-il pas vrai ?

Des semaines et des semaines nous n'avons vécu que ce concours et par ce concours ; c'était devenu pour nous une obsession, et moi qui n'ai jamais eu la tête qu'à mes affaires, j'en venais à des accès de distraction invraisemblables.

Heureuse et fière du succès de son mari, la femme d'un gagnant de la « grande consultation nationale » s'écrie devant un reporter du *Petit Parisien* :

Ah ! c'est pas pour dire, mais il nous a donné du mal, votre concours ! Tous les soirs, mon mari travaillait sur vos listes. Il en a fait des calculs et des calculs, avant de se décider !

Le jour de clôture d'un concours, on a pu voir, rue Montmartre et rue Réaumur, une foule enfiévrée envahir les débits de vins et s'y installer pour fermer les enveloppes, porteuses des solutions, que les concurrents n'avaient pas voulu confier à la poste. On a pu considérer cette foule haletante et pressée, « faire queue » devant les bureaux de la *Petite République*, où un service d'ordre avait dû être spécialement organisé.

Voilà exactement où nous en sommes.

On ne saurait donc exagérer : il n'est pas douteux que la presse couronne dignement l'œuvre de dissolution, de démoralisation, d'abrutissement commencée par notre démocratie bourgeoise. Son influence corruptrice pénètre partout, menace toutes les catégories sociales. Et le danger deviendra de plus en plus grand, puisque rien ne fait pré-

voir que des changements en bien puissent se produire. Mais si le monde bourgeois est atteint d'une véritable folie, la société tout entière doit-elle du moins sombrer dans la démence inévitable?

Lorsque l'Eglise chrétienne se fut prononcée formellement contre les jeux romains, elle s'imagina que des usages qui lui étaient odieux allaient disparaître. Cependant, il n'en fut rien. Les chrétiens ne renoncèrent ni aux courses de chars, ni aux travestissements, ni au théâtre, ni aux jeux du cirque (1).

Des chrétiens, réprimandés par saint Augustin, lui répondaient : « Nous sommes chrétiens à cause de la vie éternelle et païens pour les agréments de l'existence de ce monde. » Ainsi, dit Sorel, on avait bien la claire conscience de la dissociation entre les principes métaphysiques de la morale religieuse et les règles de la vie pratique.

Les principes métaphysiques étaient impuissants. Une telle stérilité peut surprendre les rationalistes et les intellectualistes, qui ne veulent pas admettre la prépondérance de la vie affective, des émotions et des passions. Pourtant, une idée qui n'est qu'une idée, remarque justement M. Ribot, ne produit rien, ne peut rien ; elle n'agit que si elle est sentie, s'il y a un état affectif qui l'accompagne, si elle éveille des tendances, c'est-à-dire des éléments moteurs (2).

Nos tendances, nos manières de sentir et d'agir, nos attractions et nos répulsions, nos plaisirs et nos jeux, nos habitudes morales ne changent que si de nouvelles conditions d'existence parviennent à nous impressionner assez fortement. Comme l'avènement de la société chrétienne n'avait pas modifié profondément les conditions d'existence

---

(1) G. Sorel. *La Ruine du monde antique*, pp. 53-54.

(2) Th. Ribot. *Psychologie des sentiments*, p. 19.

individuelles, des mobiles émotionnels puissants manquaient et la transformation complète des sentiments et des habitudes des chrétiens était impossible (1).

Mais la situation du syndicalisme révolutionnaire devant la société bourgeoise corrompue ne ressemble pas à celle de l'Eglise chrétienne devant la société romaine agonisante. Le syndicalisme a des ressources et des moyens d'action que le christianisme ne possédait pas.

Avec l'*action directe*, avec la notion de *grève générale* que l'*action directe* engendre, il peut faire naître des mobiles émotionnels puissants ; renouveler la psychologie des producteurs ; développer des sentiments nouveaux, d'abnégation et de sacrifice ; créer un enthousiasme capable de vaincre tous les préjugés, tous les obstacles, tous les instincts égoïstes. C'est dans le prolétariat que se trouve la source des forces vives dont parlait Renan, des forces neuves qui peuvent régénérer le monde.

Comme les héros des légendes antiques, le syndicalisme révolutionnaire est de force à accomplir les plus grands prodiges. Mais il est encore dans sa prime jeunesse ; il vit au milieu de puissances qui peuvent le perdre. Et parmi ces puissances, la presse est une des plus redoutables.

Puissent les travailleurs dénoncer, boycotter et traquer la presse immonde ! Ils préserveront le syndicalisme et enrayeront la démoralisation générale.

GABRIEL BEAUBOIS.

---

(1) Dans la société chrétienne, les mystiques ont joué un rôle considérable. Mais leur influence émotionnelle ne pouvait s'exercer d'une manière profonde que sur une minorité. (Voir *Ruine du Monde antique*, chap. III.) Une réforme agissant sur la moyenne des hommes ne pouvait être qu'une réforme économique. Or, l'Eglise continua l'économie idéaliste des Romains. Il lui était donc impossible de révolutionner les mœurs. Elle fut obligée de s'y adapter.

Les Intellectuels

et le Socialisme ouvrier

(*Suite*) (1).

III. — Il est facile de comprendre comment une fraction des intellectuels est venue vers le socialisme et la classe ouvrière.

Les uns ont estimé que leurs intérêts matériels ne pouvaient être défendus que par le socialisme : ce sont les intellectuels pauvres dont nous avons parlé. Au premier rang, se placent les techniciens — ingénieurs, chimistes, agronomes, etc. — qui vendent à vil prix, sur le marché, leur force de travail intellectuel, et qui, au même titre que les ouvriers, se trouvent incorporés au milieu industriel. Par voie d'analogie, ils ont considéré leur sort comme plus ou moins solidaire de celui des travailleurs manuels.

Après eux, et d'une toute autre espèce, vient la masse des diplomés sans emploi, des déclassés, des ratés, des arrivistes déçus, de tous ceux dont n'a pas voulu la société officielle et qui, par aigreur ou envie, se sont jetés au hasard dans le mouvement nouveau. A mesure que croit l'influence politique du socialisme parlementaire, qu'il dispose d'un pouvoir de plus en plus effectif sur l'administration de l'Etat, qu'il conquiert des municipalités, qu'il développe sa presse,

(1) Voir notre numéro de février.

qu'il crée une bureaucratie nombreuse pour son organisation intérieure, il exerce un attrait chaque jour plus grand sur cette partie des intellectuels. Ceux-ci courent chercher dans le socialisme, parce qu'il représente l'avenir, la force montante de demain, ce qu'ils n'ont pu trouver ailleurs : des mandats électoraux, des sinécures, des emplois. Ils traînent après eux la mentalité que leur a faite l'éducation bourgeoise : vastes espoirs de domination, appétits déchaînés de conquête, soif dévorante du pouvoir. Tels que le monde capitaliste les a rejetés, tels le socialisme les reçoit : ce ne sont que des déchets.

Mais si le mécontentement ou l'esprit d'aventure poussent dans le mouvement socialiste la portion des intellectuels qui tend à avoir une situation de plus en plus précaire, il y a des motifs moins précis auxquels obéissent d'autres catégories de lettrés. Le sentimentalisme, la pitié pour les exploités, le désir de supprimer la misère, etc., déterminent chez beaucoup de gens cultivés de vagues tendances au socialisme. Ils n'en comprennent ni la portée immédiate ni le sens lointain, mais ils offrent leurs recettes, proposent leurs concours, apportent leurs sympathies. Le sport, la mode amènent encore des recrues « distinguées » au socialisme. Par un étrangé snobisme, les couches les plus décadentes des classes capitalistes arborent les idées subversives qui menacent leurs intérêts les plus proches. Il y a toute une catégorie de bourgeois *repentants* qui « vont au peuple », à la fois pour faire son bonheur et alléger le poids de leurs propres privilèges.

Restent enfin les fabricateurs de systèmes, les sociologues professionnels, les législateurs pour sociétés futures, qui revendiquent la noble fonction de conduire le socialisme par les voies que seuls ils connaissent. Et aussi tous les cerveaux malades, les inventeurs méconnus, les pharmaciens sociaux, les mystiques, tous ceux que trouble le prodigieux

désordre de notre société et qui veulent tous participer au mouvement qui doit renouveler le monde. Il y a là-dessus une page pénétrante d'Engels, où il rappelle combien sur ce point l'histoire du socialisme contemporain présente de ressemblances avec celle du christianisme primitif : « Et de même, dit Engels, que vers le parti ouvrier de tous les pays affluent tous les éléments n'ayant plus rien à espérer du monde officiel ou qui y sont brûlés, — tels que les adversaires de la vaccination, les végétariens, les antivivisectionnistes, les partisans de la méthode des simples, les prédicateurs des congrégations dissidentes dont les ouailles ont pris le large, les auteurs de nouvelles théories sur l'origine du monde, les inventeurs malheureux ou ratés, les victimes de réels ou d'imaginaires passe-droits, les imbéciles honnêtes et les imposteurs malhonnêtes, — il en allait de même chez les chrétiens. Tous les éléments que le procès de dissolution de l'ancien monde avait libérés, étaient attirés, les uns après les autres, dans le cercle d'attraction du christianisme, l'unique élément qui résistait à cette dissolution (1). »

Les représentants eux-mêmes du socialisme traditionnel ont, d'ailleurs, dénoncé maintes fois le danger des intellectuels. C'est encore Engels qui, en 1890, signalait le péril, dans une lettre publiée après sa mort : « Depuis deux ou trois ans, une foule d'étudiants, littérateurs et autres jeunes bourgeois déclassés s'est lancée dans le parti, est venue juste à temps pour occuper la plupart des places de rédaction dans les nouveaux journaux qui pullulent, et comme d'habitude considèrent l'université bourgeoise comme une sorte de Saint-Cyr socialiste, qui leur donne le droit d'entrer « dans »

(1) *Contribution à l'histoire du christianisme primitif* (*Devenir social*, 1895, p. 32).

les rangs du parti avec le brevet d'officier, sinon de général » (1).

Il importe peu qu'en l'espèce — il visait le mouvement des « Jeunes» — Engels eut raison ou tort. L'essentiel, c'est que ses paroles s'appliquent exactement à la foule des intellectuels qui a envahi les partis socialistes. Si bien que Kautsky, à son tour, dans son étude nullement polémique, a repris la thèse d'Engels : « Celui qui vient à nous, dit-il, poussé par ses intérêts personnels, celui qui vient non pour prendre part à la lutte de classe du prolétariat, mais pour trouver dans le prolétariat le débouché et le succès que la bourgeoisie lui refuse, celui-là est une mauvaise acquisition et il peut dans certains cas, et surtout lorsqu'il sort de « l'Intelligenz », devenir dangereux. Nous ne ferons jamais assez pour écarter de notre parti les génies méconnus, les bohêmes de la littérature, les faiseurs de projets, les inventeurs (inventeurs d'orthographes, de sténographies nouvelles, etc.), les ambitieux et autres éléments semblables (2). »

Il n'y a pas jusqu'à Bebel en personne qui n'ait quelque peu rudoyé les professionnels de la pensée. C'était en 1903, au retentissant Congrès de Dresde, où le « cas Mehring » avait posé la question des rapports du socialisme et des intellectuels. Je sais bien que Bebel visait ces jeunes docteurs, frais émoulus des universités allemandes, que le révisionnisme démocratique de Bernstein attirait au parti. Je laisse de côté la question de savoir si les attaques de Bebel ne dépassaient pas, en l'espèce, les intellectuels qu'il combattait pour atteindre à mort toute liberté de pensée dans le parti. Je ne retiens simplement que l'opinion générale qu'il exprimait sur le corps des lettrés considérés dans son ensemble,

---

(1) *Le Socialiste*, 24 novembre 1900.
(2) *Loc. cit.*, p. 265.

laquelle vaut à la fois pour les intellectuels bebeliens et anti-bebeliens : « Et mon expérience, exposait Bebel, me permet de vous dire : éprouvez bien tout camarade nouveau, mais éprouvez deux et trois fois les intellectuels. Il ne faut pas les repousser : nous avons besoin de leur intelligence et de leur savoir. Mais précisément parce qu'ils sont intellectuels, leur premier devoir est de s'informer auprès des prolétaires comment pensent les masses qui savent mieux qu'eux de quoi il s'agit dans la lutte du prolétariat (1). »

IV. — Ce sont évidemment là vérités échappées dans le feu de la bataille. Mais elles demeurent et nous les enregistrons. D'ailleurs les tentatives faites par les partis socialistes pour réhabiliter les intellectuels ne semblent pas heureuses. Dans un récent article du *Peuple* de Bruxelles, Vandervelde prétend que sans eux le socialisme n'existerait pas (2). Il s'établirait selon lui une division du travail entre

---

(1) *Congrès de Dresde* (*Cahiers de la quinzaine*) p. 49.

(2) *Le Peuple*, 20 février 1907 : « A quoi servent les intellectuels ? » Voici le passage le plus caractéristique de cet article, que le *Socialiste*, organe du Parti socialiste unifié, a reproduit dans le numéro 96 :

« Les Romains avaient des Vestales pour entretenir le feu sacré. Nous devons, nous aussi, avoir la préoccupation constante d'entretenir le feu sacré de la révolution.

« C'est le rôle des jeunes, et Anseele nous dira qu'il y a des jeunes de cinquante ans !

« C'est peut-être, également, le rôle des intellectuels.

« On a souvent remarqué — généralement pour leur en faire un reproche — que, dans les congrès socialistes, beaucoup d'intellectuels se montraient plus radicaux, plus intransigeants, plus révolutionnaires que les ouvriers eux-mêmes.

« Il n'y a là rien d'étonnant.

« Les ouvriers, qui souffrent directement de l'oppression capitaliste, sont justement préoccupés des réformes immédiates qui peuvent, si peu que ce soit, améliorer leur sort.

« Les intellectuels, au contraire, qui sont venus au socialisme pour des raisons indépendantes de leur intérêt immédiat, sont

la pensée et l'action : les ouvriers fourniraient la « pâte » du socialisme et les intellectuels le « levain ». Je penserai pour vous, vous agirez pour moi ! Autrement dit le prolétariat est incapable de se conduire lui-même et il a besoin de « chefs » bourgeois.

N'examinons pas pour l'instant — nous y reviendrons plus loin — dans quelle mesure les systèmes socialistes ont pu être utiles au prolétariat. Retenons simplement la preuve sur laquelle Vandervelde appuie son argumentation : « Qu'eut-été le socialisme au XIXe siècle, dit-il, sans Marx, sans Proudhon, sans Robert Owen, sans les intellectuels venus à la classe ouvrière ? »

Marx, Proudhon, Owen, des *intellectuels ?* Où nous mène, grands dieux, la confusion des mots ! Evidemment, il serait agréable à la cohue des porteurs de diplômes, qui, à l'abri du socialisme, se faufilent dans les sinécures, décrochent des mandats, brassent des affaires, paradent et gesticulent, de se dire les *descendants directs* de Marx, Proudhon et Owen. Et ils n'auraient qu'à remercier Vandervelde d'être venu ainsi à leur secours. Il n'y a qu'un malheur : c'est que ni Marx, ni Proudhon, ni Owen ne furent des « intellectuels ». Même c'étaient des penseurs devant qui les intellectuels ne trouvaient pas grâce.

Marx a durement exprimé son opinion sur les intellectuels dans son pamphlet célèbre contre Bakounine et ses amis : *l'Alliance de la Démocratie Socialiste et l'Associa-*

---

naturellement enclins à se déterminer par des raisons de principe et à dominer le terre à terre des événements particuliers.

« Je ne prétends pas, cela va sans dire, leur faire un mérite de cet idéalisme, qui provient de leur situation privilégiée. Je me garde bien, surtout, d'exagérer l'importance de leur rôle : sans la classe ouvrière, ils ne seraient rien ; mais, dans la classe ouvrière, ils sont le levain qui fait monter la pâte. »

tion internationale des Travailleurs (1). Il reproche à ses adversaires de vouloir replacer la masse ouvrière sous la tutelle de nouvelles catégories de professionnels de l'Intelligence, destinés à servir « d'intermédiaires entre l'idée révolutionnaire et les instincts populaires ». Il dénonce ce qu'il considère comme la dictature d'un état-major de bourgeois lettrés, exercée au nom de l'Idée sur le prolétariat révolutionnaire. Bakounine s'était notamment félicité d'avoir trouvé en Italie « une jeunesse ardente, énergique, sans carrière et sans issue [qui s'était lancée] à corps perdu dans le socialisme révolutionnaire (2). » C'est contre ces déclassés que s'insurge Marx : « Les prétendues sections de l'Internationale italienne, dit-il, sont conduites par des avocats sans causes, des médecins sans malades et sans science, des étudiants de billard, des commis-voyageurs et autres employés de commerce, et principalement des journalistes de la petite presse... C'est en s'emparant des postes officiels des sections que l'Alliance parvient à forcer les ouvriers italiens de passer par les mains des déclassés alliancistes, qui dans l'Internationale retrouveraient une carrière et une issue. »

Nous n'avons pas à rechercher ici — comme le fait plus loin notre ami Michels — si les griefs de Marx contre les alliancistes italiens étaient fondés ou non (3). La chose ne fait rien à l'affaire. Non que je veuille en quoi que ce soit me faire l'écho des attaques de Marx contre Bakounine ou défendre ses procédés de polémique. J'adhère en gros sur ce point aux réserves exprimées par Michels. Mais ce qu'il

---

(1) *L'Alliance de la Démocratie socialiste et l'Association internationale des Travailleurs* 1873. V. p. 48-49.

(2) Lettre du 5 avril 1872.

(3) V. plus loin : *Controverse socialiste*, par Robert Michels, p. 284 et 285.

importe de retenir, c'est le jugement de Marx sur l'invasion des intellectuels dans les rang du prolétariat.

Une telle appréciation est du reste conforme à la pensée générale de Marx. Pour le marxisme, la transformation sociale ne peut être l'œuvre que d'une classe ouvrière parvenue à sa pleine capacité, c'est-à-dire préparée par son organisation et son éducation à prendre la suite du capitalisme. Il suppose non seulement que l'économie capitaliste a atteint son plus haut développement, mais surtout que le prolétariat a créé *de toutes pièces* un ensemble d'institutions et d'idées suffisant pour établir de nouvelles règles de vie.

Tout se ramène à l'élaboration de ces institutions et de ces idées originales. Par définition, elles ne peuvent être que l'antithèse de la société officielle, sans quoi elles n'en seraient qu'une copie déformée. Il faut que le prolétariat n'emprunte rien à la bourgeoisie, n'imite aucun de ses modes d'existence et tire tout de son propre fonds. La rupture entre le monde ouvrier et le monde capitaliste est la condition première du socialisme de la lutte de classe.

Qu'ont à faire dans une telle interprétation du mouvement prolétarien les intellectuels ? Ils représentent, par l'éducation qu'ils ont reçue et le but qu'ils poursuivent, l'ancienne société parasitaire et hiérarchique. En pénétrant dans l'organisation ouvrière ils apporteront au prolétariat, dont la mission est précisément de s'arracher à leur influence, les valeurs traditionnelles. En conquérant l'Etat, en grandissant le rôle des partis, ils renforceront la hiérarchie sociale, c'est-à-dire les organes politiques et administratifs qui en sont l'expression, et que la classe ouvrière a pour tâche d'éliminer ou de résorber dans le corps social. (1).

---

(1) L'anti-étatisme de Marx, qu'on retrouve à tout moment dans son œuvre, me paraît heureusement exprimé dans cette

L'introduction dans le mouvement ouvrier d'éléments extérieurs au corps des travailleurs ne peut donc être que la marque de l'immâturité de l'organisation prolétarienne. Cela prouve que la classe ouvrière n'est pas encore assez forte pour se mettre à l'abri des infiltrations bourgeoises. Vraiment, si les producteurs ont besoin de secours du dehors pour se conduire, s'il leur faut subir la direction d'hommes étrangers à leur milieu, c'est qu'ils n'ont pas encore acquis leur pleine capacité — et que le socialisme est loin.

Enfin le marxisme est par essence *anti-intellectualiste* et je ne vois pas comment il serait le précurseur de notre *socialisme universitaire*. Lui qui considère qu'un système est mort dés qu'il est achevé ! La lutte menée par Marx contre les utopistes et son souci de ne pas systématiser ses propres idées sont trop connus pour qu'il soit besoin d'insister. Mais il est bon de rappeler, en face de l'intellectualisme socialiste régnant, que le marxisme n'est qu'une *méthode de penser* qui adapte le mouvement des idées au mouvement des choses, une *philosophie de la pratique* qui poursuit la vérité par l'intuition de la vie.

Peut-être Vandervelde nous opposera-t il cette phrase bien connue du *Manifeste Communiste* : « Comme autrefois une partie de la noblesse passa à la bourgeoisie, ainsi de nos jours une partie de la bourgeoisie passe au prolétariat ; et c'est le cas notamment pour un certain nombre d'*idéologues bourgeois qui se sont élevés jusqu'à l'intelligence théorique de l'ensemble du mouvement historique* (1). »

---

phrase de la *Commune de Paris* (p.42 de la traduction de Charles Longuet) : « La Constitution communale eut *restitué au corps social* toutes les forces absorbées jusque là par l'Etat, parasite qui se nourrit de la substance de la société et en paralyse le libre mouvement. »

(1) *Manifeste communiste. Traduction Andler*, p. 37.

Parfait. Mais il s'agit ici d'idéologues déterminés par des convictions théoriques et non du groupe des professionnels de la pensée. *Ces idéologues ne sont pas des intellectuels.* Ils n'ont de la caste lettrée ni les aspirations ni les prétentions. Et si Vandervelde avait voulu dire que Marx est un des prototypes de génie de ces esprits indépendants que la libre recherche a conduits au socialisme, il aurait eu raison.

Or ce n'st pas cela : il en a fait un ancêtre de ces pédants d'Université dont quelques représentants caractéristiques osaient récemment écrire ce qui suit :

« Auguste Laugel ne proposait-il pas de créer quelques *circonscriptions idéales,* où, d'une extrémité à l'autre d'un grand territoire, les esprits libres, unis par la recherche *d'un idéal trop raffiné ou trop hardi pour être populaire,* réuniraient leurs voix sur les noms de quelques *candidats d'élite* ? Ainsi le régime de la représentation proportionnelle, favorable à l'organisation démocratique des partis, pourra donner satisfaction à cette *aristocratie intellectuelle, qui porte en elle, si elle sait se garder de l'égoïsme, tant de germes précieux pour l'avenir de la société tout entière.* » (2).

Proudhon, sur cette question des intellectuels — comme sur tant d'autres — se rencontre avec Marx. Il est étonnant que Vandervelde ne se soit pas souvenu des pages flagellantes de la *Capacité des Classes Ouvrières* : « Quoi ! il existe

---

(2) *Le socialisme à l'œuvre*, par M. Georges Renard, avec la collaboration de MM. Berthod, Freville, Landry, Mantoux et Simiand (à paraître chez Cornély et Cie). V. dans la *Revue politique et parlementaire* de mars 1907, page 541, la *Préface* de ce volume. — C'est nous qui avons souligné les parties en italique.

dans la démocratie ouvrière, et en bon nombre, des sujets instruits, capables de tenir la plume aussi bien que de manier la parole, connaissant les affaires, plus capables vingt fois surtout plus digne de la représenter, que les avocats, les journalistes, écrivains, pédants, intrigants et charlatans auxquels elle prodigue ses suffrages, et elle les récuse !... L'instinct de déférence est encore puissant chez elle ; l'opinion qu'elle se fait de ce que l'on nomme *capacité* est singulièrement fausse et exagérée; ceux qui jadis étaient des maîtres, qui ont conservé sur elle le privilège des professions appelées *libérales*, auxquelles il serait temps d'ôter ce nom, lui semble toujours avoir 30 centimètres de plus que les autres hommes. » (1).

S'il y a un penseur qui ait combattu les artifices et les privilèges de la caste intellectuelle, c'est bien ce rude homme du peuple, ce robuste paysan qu'était Proudhon. Avec quelle colère il a parlé de la littérature et des littérateurs, ce fulgurant article du *Représentont du Peuple* du 28 mai 1848 le rappelle : « Montrez-moi quelque part des consciences plus vénales, des esprits plus indifférents, des âmes plus pourries que dans la caste lettrée ? Combien en connaissez-vous dont la vertu soit restée hors d'atteinte ? Qui est ce qui, depuis trente ans, nous a versé à pleins bords le relâchement des mœurs, le mépris du travail, le dégoût du devoir, l'outrage à la famille, si ce n'est la gent littéraire ? Qui a puisé avec plus d'impudeur à la caisse des fonds secrets ? Qui a le plus séduit les femmes, amolli la jeunesse, excité la nation à toutes les sortes de débauches? Qui a donné le spectacle des apostasies les plus éhontées ? Qui a délaissé le plus lâchement les princes, après en avoir mendié les faveurs ? Qui

(1) *De la capacité des Classes ouvrières*, p. 37 et 38.

se rallie avec le plus d'empressement. aujourd'hui, à la contre-révolution ? Des littérateurs, toujours des littérateurs !... Ils passent. comme des filles perdues, de la légitimité à l'usurpation, de la monarchie à la république, de la politique au socialisme, de l'athéisme à la religion. Tout leur va, pourvu qu'ils en retirent de la vogue et de l'argent... Flagorneurs du peuple, flagorneurs de la bourgeoisie, flagorneurs des rois, flatteurs de tous les pouvoirs, toujours prêts à saluer l'amphytrion où l'on dîne, ce qu'ils vous demandent, au nom de la patrie, du travail, de la famille, de la propriété, c'est de l'or, du luxe, des voluptés, des honneurs et vos femmes. » (1)

Il serait vraiment difficile de rattacher la catégorie des intellectuels socialisants à la tradition proudhonienne. D'autant plus que toute l'œuvre de Proudhon, plus encore que celle de Marx, est dirigée contre cet état, « organisme de convention, essentiellement parasite, distinct du peuple, en dehors et au dessus du peuple » (2), qui est justement la proie des professionnels de l'idéologie. Si la société politique doit disparaître, absorbée par la société économique, toute la superstructure des pouvoirs publics et des partis politiques s'écroule : il n'y a plus place pour les intellectuels.

Je ne voudrais pas abuser des citations — même des meilleures mais je ne résiste pas au plaisir de mettre sous les yeux de Vandervelde encore cette page édifiante de Proudhon contre l'Etat : « Nous ne voulons pas de l'Etat, s'écrie-t-il, parceque l'Etat, soi-disant mandataire ou servi-

(1) *Mélanges. Premier volume.* p. 42.
(2) *Mélanges. Troisième volume* p. 76.

teur du peuple, par procuration générale et illimitée des électeurs, n'existe pas plus tôt qu'il se crée à lui-même un intérêt à part, souvent contraire à l'intérêt du peuple ; parce que agissant alors dans cet intérêt, il fait des fonctionnaires publics ses propres créatures, d'où résultent le népotisme, la corruption, et peu à peu la formation d'une gent officielle, ennemie du travail autant que de la liberté... Nous ne voulons pas de l'Etat, parce que l'Etat, pour accroître sa puissance extra-populaire, tend à multiplier indéfiniment ses employés ; puis, pour se les attacher toujours plus, à augmenter sanscesse leurs traitements... Nous ne voulons pas de l'Etat, parce-que, quand l'impôt ne suffit plus à ses dilapidations, à l'acquittement de ses faveurs et sinécures, l'Etat a recours aux emprunts et aux détournements, et qu'après avoir pris l'argent d'autrui, il trouve encore moyen de faire applaudir ses rapines... Nous ne voulons pas de l'Etat, parce que nous voudrions purger la société de tout ce qui s'appelle banqueroutiers, usuriers, loups-cerviers, agioteurs, larrons, escrocs, stellionataires, concussionnaires, faussaires, faux-monnayeurs, jongleurs, parasites, hypocrites et hommes d'Etat ; parcequ'à nos yeux tous les hommes d'Etat se ressemblent, et qu'ils sont tous, à des degrés divers, des mangeurs de chair humaine, disait Caton. » (1)

Owen fut un homme de la pratique et rien ne fut plus loin de lui que l'intellectualisme. Je veux dire par là que ses rêveries se sont appliquées aux choses de la grande industrie et qu'il représente en un sens la première période du capitalisme en Angleterre. Que lise à ce sujet la monographie que lui a consacrée M. Dolléans (2). Le directeur avisé de filatures prospères, l'expérimentateur malheureux de New-

(1) *Mélanges. Troisième volume.* p. 76, 77 et 78.
(2) *Robert Owen*, par *Edouard Dolléans*. Alcan, 1907.

Lanark et de New-Harmony est aussi le père de la législation du travail et — par ses disciples — du trade-unionisme et du coopératisme anglais.

Mais, du point de vue qui nous occupe, c'est sa conception de l'enseignement soudé à l'atelier qu'il faut retenir. Marx en a signalé l'importance dans le *Capital* : « Il suffit de consulter les livres de Robert Owen, pour être convaincu que le système de fabrique a le premier fait germer l'éducation de l'avenir, éducation qui *unira pour tous les enfants au-dessus d'un certain âge le travail productif avec l'instruction et la gymnastique*, et cela non seulement comme méthode d'accroître la production sociale, *mais comme la seule et unique méthode de produire des hommes complets*. (1) »

Faire des *hommes complets*, c'est-à-dire supprimer l'artificielle séparation du travail manuel et du travail intellectuel qui crée les *hommes parcellaires* de la société capitaliste, voilà la préoccupation d'Owen. Elle sera celle de tous ceux qui analyseront le processus du mouvement industriel, et Proudhon, tout aussi fortement que Marx, proposera les mêmes solutions. Nous reviendrons sur ce problème de l'enseignement, rattaché au travail productif, qui, par cela même qu'il ne conçoit pas la pensée isolée de l'action, éclaire d'un jour si net la situation anormale des intellectuels dans la société. C'est assez, en l'espèce, d'observer que les conceptions d'Owen sont dirigées contre cette division monstrueuse des deux facultés du travail, qui assure à une caste détachée de la vie et étrangère à la pratique, la facile domination du prestige. Le seul avenir que les idées owenistes réservent aux intellectuels, c'est leur disparition comme privilégiés de la pensée, leur subordination au monde

(1) *Capital*. I^er^ vol. trad. fr., p. 209, col. 2.

de la production, en un mot leur résorption dans la réalité sociale (1).

---

(1) J'ai lu récemment, daus un vieux livre, une anecdote intéressante, qui renseigne précieusement sur les procédés d'éducation owenistes. On sait qu'à New-Harmony Owen avait amené deux professeurs français, Madame Frotageot et M. Phiquepal d'Arusmont. Ce dernier était accompagné de ses élèves, parmi lesquels se trouvaient le jeune Dufour, neveu et pupille de M. le baron de Beauséjour, député et ami du général Lafayette. Lorsqu'à la suite de circonstances diverses, M, Phiquepal demanda à M. de Bauséjour d'acquitter les frais de pension qui lui incombaient, en sa qualité de tuteur consentant, il essuya un refus. Le motif prétexte était la mauvaise éducation donnée, à New-Harmony, au jeune Dufour. M. Phiquepal dut s'adresser aux tribunaux. Le procès fut plaidé les 27 juin et 6 juillet 1841. En quoi consistait cette prétendue mauvaise éducation dont excipait M. de Beauséjour ? M. le subsistu Beurgoin, va nous le dire ; « M. le baron de Beauséjour avait remis, déclare M. l'avocat du roi, son nenveu à M. Phiquepal pour en faire *un homme*. Ce n'était pas lui demander trop. Eh bien ! il n'en a pas même fait *un homme*, mais *un cordonnier*, *un laboureur*, *un maçon*, comme s'il appartenait à l'une de *ces classes* où la truelle, la varlope ou le rabot sont héréditaires ; et il a négligé l'étude si essentielle des *arts*, des *sciences*, des *lettres*, des *langues vivantes* et des *langues mortes*, si l'on peut appeler de ce nom des langues qui ont immortalisé tant de personnages illustres ! »

C'est bien cela ! Owen n'en avait pas fait un *intellectuel*. Il lui avait donné une éducation de « rustre » et non « d'honnête homme ». Si nous en croyons le jeune Dufour lui-même, c'étaient en effet des méthodes d'instruction singulièrement différentes de celles des collèges royaux qu'on lui avait appliquées. « M. Owen et Mlle. Vright, écrit-il dans une lettre, rédigent un journal fort estimé que nous imprimons, mes camarades et moi. Je commence à connaître passablement toutes les parties de ce bel art. J'écris, dit-on, l'anglais sans faire beaucoup de fautes. J'espère me former également dans le français, quand nous aurons, l'été prochain, l'occasion d'imprimer dans cette langue. Au resté, nous avons appris bien des petites choses qui peuvent, je crois, contribuer à nous rendre indépendants, dans quelque position que nous puissions nous trouver. Je ne serais pas embarrassé pour faire mes souliers, mes habits, ma casquette, mon pain, ma cuisine, mon savon, mon beurre, ma chandelle, mes balais, en un mot tout ce qui peut contribuer au ménage ; cultiver mon jar-

En vérité les grands noms de Marx, Proudhon et Owen ne constituent pas le pavillon idéal pour couvrir la marchandise intellectuelle.

Hubert LAGARDELLE.

(*A suivre.*)

---

din, ma ferme, construire ma cabane, mon bâteau, et me sauver à la nage s'il le fallait ; et ceci ne m'a pas mal servi dans une dernière occasion ou notre bateau ayant été renversé par un coup de vent, nous avons pu, sans beaucoup de peine, sauver M. Phiquepal et nous même. »

Curieuse et saine éducation, dont on peut penser ce qu'on voudra, sauf qu'elle fût de nature à produire un cuistre de lettres. Le jeune Dufour ne s'en était d'ailleurs pas mal trouvé : dès son retour en France il avait ou obtenir chez un imprimeur une place de 6000 francs par an.

J'emprunte cette anecdote au rare petit volume : *L'union Ouvrière* de *Flora Tristan* (1844).

Le Capitalisme dans le Monde antique

Jusqu'ici ce sont surtout les historiens, avec leur méthode et leur point de vue propre, qui ont étudié la vie antique. Erudits, philologues, quelques-uns juristes, tous ils sont partis du texte, du témoignage écrit ; — et, suivant leur nature d'esprit, le hasard ou les caprices de l'inspiration, ou encore l'ardeur de leurs propres passions politiques ou sociales, ils ont fait un tableau de la société antique, agrémenté d'allusions plus ou moins nombreuses et plus ou moins heureuses au présent, et dont la valeur scientifique n'a d'autre garant que leur force d'esprit.

M. Salvioli est un économiste. (1) Son mérite et son ambition, c'est justement d'avoir indiqué une méthode générale, qui ne laissât plus à la fantaisie de chacun le soin de fixer le point de vue où doit se placer la recherche et qui permet de diriger tous les efforts vers un but commun.

Cette méthode et ce point de vue doivent être fournis, si l'on en croit M. Salvioli, par les économistes ; et ce sont la méthode et le point de vue marxistes. On ne s'étonnera pas de l'honneur ainsi fait à la méthode de Marx. Il est difficile, quand on connaît un peu le marxisme, de ne pas convenir que la critique marxiste est un admirable instrument d'analyse des phénomènes économiques et sociaux. L'analyse marxiste vient la dernière de toutes les méthodes économiques qui aient été trouvées ; elle a utilisé les résultats des

---

(1) *Le capitalisme dans le monde antique*, par G. Salvioli, professeur à l'Université de Naples ; traduit en français par Alfred Bonnet. In-8, Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1906.

autres ; et, comme d'autre part, elle s'est appliquée à des phénomènes sociaux plus complexes, appartenant à des économies plus développées, elle a pu dégager de l'étude des faits une série plus complète de catégories économiques permettant une classification plus sûre des différents types de sociétés.

La grande découverte de Marx, c'est d'avoir mieux compris, d'avoir caractérisé d'une manière définitive la période économique contemporaine, dite période capitaliste. — Qu'est-ce que le capitalisme ?

C'est cette phase de développement économique où toute une partie de la *production*, j'entends toute une partie du *produit*, échappe comme par un mouvement automatique, en vertu d'une certaine force acquise, à la sphère de la consommation, pour entrer directement dans une sphère de production nouvelle dont elle ressort considérablement accrue, et cela sans fin.

Cette période économique est caractérisée par la prédominance constante et essentielle de la production sur la consommation. Les sociétés à ce degré de développement produisent plus qu'elles ne consomment. Il s'ensuit que la production n'a plus exclusivement pour objet la valeur d'usage, mais bien la marchandise, le produit lui-même réalisable en monnaie, la valeur d'échange.

L'économie capitaliste est donc une économie monétaire, mais ici l'économie monétaire a ceci de particulier que l'argent ne sert plus seulement de commune mesure de valeur des marchandises, de signe de leur valeur; qu'il n'est plus essentiellement un moyen d'accumulation de la richesse. Il paraît à ce moment, comme si au cours du temps, il avait pris une vertu toute nouvelle ; animé d'un mouvement propre qui fait qu'il se reproduit de lui-même; il est, à ce stade de développement, essentiellement un instrument de production : *capital*.

De ce point de vue, il faut donc toujours soigneusement distinguer la simple économie monétaire de l'économie monétaire capitaliste, la première caractérisée par ce fait que la monnaie est alors simple instrument d'accumulation. Dans ce système on n'a pas une production se stimulant elle-même; il faut à la production, pour entrer en jeu, le

secours d'une excitation étrangère; il lui faut l'amorce, ou mieux la poussée des besoins de la consommation.

Dans l'économie capitaliste, au contraire, c'est la production automatique qui est toujours en quête de débouchés nouveaux. Produisant toujours plus, toujours elle a besoin de vendre davantage. Le marché réduit, limité, toujours le même, est donc contraire à son essence. Il lui faut des marchés de plus en plus étendus; sa loi, c'est d'aspirer au marché mondial. Ce n'est pas d'une prédication d'abstinence, de modération dans les désirs qu'elle peut s'accommoder; elle est faite pour les besoins toujours croissants, pour les besoins qu'elle s'ingénie à multiplier par tous les moyens. Ce qu'il lui faut pour marché, ce sont donc les sociétés humaines très nombreuses, les pays considérables où la population est dense et où le pouvoir de consommation de chacun, surexcité, est porté au maximum. Voilà la première condition, la plus importante, de l'existence d'une économie capitaliste.

Une seconde condition est que le capital ait à sa disposition constante, le *travail libre*; des travailleurs ne dépendant pas juridiquement de lui, une population de la vie et de l'entretien de laquelle il ne soit nullement responsable et qui cependant, dépourvue de tout moyen propre d'existence, dépende, en fait, entièrement de lui pour sa vie matérielle, contrainte de subir les conditions de travail, le salaire qu'il plaît de lui imposer. Cela arrive quand, d'une façon quelconque, cette population a été expropriée de tous moyens propres de production, quand, comme on dit, il y a divorce complet entre le travailleur et ses instruments de travail; que le premier ne dispose plus que de sa force de travail.

Il importe que les travailleurs soient *libres*; que l'entrepreneur capitaliste n'ait pas à se préoccuper de leur sort en dehors de l'obligation de leur donner le *salaire* qu'il leur a promis et qui est toujours un salaire *minimum*. Telle est la théorie marxiste, — c'est ainsi du moins que l'interprète M. Salvioli, qui fait de l'*indépendance juridique* des travailleurs une condition essentielle de l'économie capitaliste; et nous allons voir l'application qu'il fait de cette vue dogmatique pour dégager un des traits qui lui servent à caractériser la société romaine.

Je me permets cependant de demander si c'est là une affirmation bien exacte ; si cette *independance juridique* du travailleur est une condition *sine qua non* du maintien ou même de l'établissement du régime capitaliste dans une société donnée. Pourquoi le régime ne se maintiendrait-il pas avec des travailleurs juridiquement dépendants, si le marché conserve toujours la *faculté de s'accroître indéfiniment*, nonobstant le faible pouvoir de consommation du travailleur non libre ? Le travail ici, le travail de l'individu, théoriquement, passe au second plan, est subordonné et comme noyé dans le capital.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, on voit à quels résultats essentiels est arrivée, en ce qui concerne la structure intime des sociétés et leurs différents types possibles, la critique marxiste.

C'est là le critère, le rigoureux instrument de mesure que M. Salvioli prétend appliquer aux phénomènes de l'histoire antique et de l'histoire romaine en particulier. Sans doute il n'est pas le premier à avoir eu cette idée. Il est le premier qui l'ait réalisée avec méthode et précision. Et d'ores et déjà les résultats auxquels il est arrivé me paraissent devoir être enregistrés sur certains points importants comme définitifs.

Ces résultats quels sont-ils ?

Il est inexact de parler de capitalisme antique au sens rigoureux du mot. « Si on veut un terme de comparaison, on peut dire que la Rome impériale est plus voisine de l'Europe des XVI^e^ et XVII^e^ siècles que de l'Angleterre et de la France modernes » (p. 134), « qu'elle ressemble économiquement et militairement à ce qu'était le Japon avant sa transformation, comme le voulait Vico ». Ou encore on peut la comparer comme le fait Dureau de la Malle en 1840, « à l'Empire Russe de son temps et mieux encore à l'Empire Ottoman, où une oligarchie usurpait les charges publiques, accaparait les monopoles s'enrichissait par le pillage des provinet les pachalats, où le trésor s'emplissait par les confiscations et où le souverain frappait monnaie en coupant les têtes. » M. Salvioli a raison. On ne saurait parler proprement pour Rome d'économie capitaliste. Comme il l'a très bien montré,

les conditions de développement de l'économie capitaliste font complètement défaut.

Il ne faut pas perdre de vue que, comme il dit très bien, le *matériel démographique* et *statistique* de la société romaine n'a rien du *matériel démographique* de nos sociétés contemporaines. D'après Beloch (que suit M. Salvioli), la population de l'Italie au 1er siècle avant J.-C. compte 4 millions et demi d'hommes libres, contre 1 million d'esclaves (p.138) ; d'après Ed. Meyer, le nombre des esclaves avait été égal à la moitié de celui des hommes libres : une population totale approximative de 6 à 7 millions, soit par kilomètre carré 26 habitants. Encore faut-il tenir compte, pour se faire une idée exacte de la densité moyenne de la population en Italie, que la ville de Rome compte à elle seule peut être plus d'un million d'habitants. On voit combien est faible la densité de la population en général, et à quoi doit se réduire le marché général dont l'importance est, nous l'avons vu, une condition essentielle du développement de l'industrie capitaliste.

Mais il y a encore un autre facteur, indispensable du développement du capitalisme dont on constate l'absence. C'est un système commode et complet de voirie, ce sont les moyens de communication nécessaires pour la formation de ce marché considérable et unique. « Rome, dit notre auteur, (p. 179) était économiquement plus éloignée de l'Etrurie et de la vallée du Pô que de l'Egypte. » Les règles de l'économie libre-échangiste, basée sur la loi de l'offre et de la demande, dont Thünen nous a donné la formule idéale dans ses fameuses lois, se vérifient et s'appliquent assez exactement en ce qui concerne Rome et ses environs. Les cultures les plus rémunératrices, la culture maraîchère, celle des primeurs, des produits rentrant dans la consommation de luxe, l'élevage des volailles, du gibier, la pisciculture, remplacent la culture des céréales et des produits communs. Mais le phénomène n'est propre qu'aux environs de Rome, qui constituent une sphère économique exceptionnelle. Dans l'ensemble, il reste vrai que la société existante ne réalise aucune des conditions essentielles à la naissance et au développement de l'économie capitaliste.

La troisième condition qui manque, c'est la présence de cette population ouvrière libre, privée des moyens de pro-

duction dont parle Marx et à la disposition de l'entrepreneur moderne. C'est ici que M. Salvioli a besoin de s'évertuer pour faire rentrer les faits exactement dans les cadres de la théorie, de la thèse économique. Il s'agit, pour lui, de démontrer qu'il a de tout temps existé dans la société romaine une classe d'hommes libres, petits propriétaires et petits possédants, petits artisans, auxquels n'ont jamais fait défaut les moyens propres de production, et qui par conséquent n'ont pu être entre les mains des riches, cette population juridiquement libre, mais économiquement dépendante, cet instrument indispensable d'action de toute entreprise capitaliste. Il n'est pas vrai, d'après lui (p. 131-132), que la classe des petits possédants ait jamais disparu du sein des colonies romaines, où il reconnaît cependant que s'est constituée une classe de possesseurs privilégiés qui ont sérieusement mis en péril le caractère originairement démocratique et égalitaire de ces colonies. Il nie que le travail libre ait souffert de la concurrence servile ; la vérité est plutôt qu'il a subsisté et même progressé en face de cette concurrence servile.

Plus exactement, il affirme qu'il n'y a pas eu de concurrence servile. « L'esclavage agissait plutôt comme un élément modérateur » (p. 133). L'esclavage, en retirant de la circulation le plus grand nombre de bras disponibles empêche les travailleurs libres d'être en trop grand nombre pour la demande de main-d'œuvre existante et de se faire ainsi concurrence à eux-mêmes.

J'avoue que cette thèse de l'auteur, relative à l'existence toujours prospère d'un élément de travail libre, qu'on trouve en plusieurs endroits du livre, me paraît partout un peu artificiellement établie. L'auteur a besoin, pour son système, que cet élément des petits possédants, des petits artisans, avec leur métier et leurs moyens de production propres, subsiste également bien conservé à toutes les époques dans la société romaine, et il a recours, ce me semble, pour établir sa thèse, à des arguments parfois plus spécieux que solides.

Il a besoin de cet élément et précisément tel qu'il le pose. Il faut bien reconnaître l'existence et le rôle dans cette société, d'une certaine activité industrielle et commerciale. Prétendre, comme on l'a fait, Rodbertus par exemple, qu'il

n'y a eu dans la société romaine, que de grandes économies familiales fermées, se suffisant à elles-mêmes. que chaque maison produisait tout ce dont elle avait besoin sans avoir recours à l'échange que très exceptionnellement, et que conséquemment le marché dans cette société est quelque chose de tout à fait négligeable, — prétendre cela ne peut être que le fait d'un esprit systématique. Il existe donc. pour alimenter un marché restreint, mais non négligeable déjà, un monde de petits possesseurs et de petits artisans.

D'autre part, il faut que cet élément reste prospère à tous les moments, sans quoi au maître de l'esclave (qui est la première forme, la forme rudimentaire du capitatiste), pourrait bien venir, comme au capitaliste moderne, la tentation d'abuser. de tirer parti en exploitant le marché existant. de la plus-value du travail, de ce travailleur juridiquement libre, mais économiquement dépendant. Or, ce serait là introduire le capitalisme dans cette société, où M. Salvioli ne veut pas qu'il y en ait.

Il est donc vrai qu'une certaine nécessité logique — tout esprit non prévenu, quelque peu exercé à l'analyse juridique et économique, s'en rendra compte — pèse sur la pensée de l'auteur et ses recherches proprement historiques, pour le détourner de la voie droite et le faire tomber dans le système.

Et cependant M. Salvioli sait mieux que personne que c'est en vain (p. 318) « qu'on essaie de ranger les faits dans une règle uniforme » ; en économie il n'y a que des tendances. « Une civilisation existe en tant qu'agissent en elle, des énergies d'ascension plus ou moins fortes, plus ou moins tenaces ou durables, énergies qui peuvent décliner pour revenir au point de départ, tout comme elles peuvent triompher ». « Nous avons devant nous, dans l'antiquité classique, des formes mixtes, c'est-à-dire : l'économie familiale déjà en partie ruinée ou plutôt complétée par la civilisation urbaine avec la division du travail, les échanges, l'établissement des marchés, la constitution d'une clientèle, — l'une ou l'autre est prépondérante suivant les conditions de temps, de lieu, suivant l'éloignement des centres et des marchés, suivant les vicissitudes politiques qui apportent l'abondance ou la pauvreté. »

Tout cela me paraît très bien, et à de telles pensées je souscris des deux mains.

Pourquoi M. Salvioli gâte-t-il tout, à la fois en précisant trop et en ne précisant pas assez ?

Il précise trop, à mon sens, quand il veut qu'on compare la Rome impériale à la France et à l'Angleterre du XVI^e^ et XVIII^e^ siècles. Pourquoi ne pas les comparer à la France et à l'Angleterre de la fin du XVIII^e^ ou même du premier tiers du XIX^e^ siècle, avant l'introduction de la machine, de l'industrie capitaliste proprement dite ? Tout le monde conviendra, je crois, qu'entre l'Angleterre et l'Allemagne du XVIII^e^ siècle et l'Angleterre et l'Allemagne de la seconde moitié du XIX^e^ et du XX^e^ siècles, il y a plus de distance qu'entre l'Angleterre du XVIII^e^ siècle, l'époque des manufactures, et la Rome ou l'Athènes antique à l'époque de leur plus grande prospérité. La grande différence entre le capitalisme moderne et les périodes économiques précédentes, n'est-ce pas la vapeur, la machine et ses applications sans fin qui ont tout transformé ? Et s'il en est ainsi, nous pourrions peut-être admettre, avec une Rome, une Athènes, comparables non pas à l'Angleterre et à la France du XVI^e^ siècle, soit, mais à ces mêmes pays au XVIII^e^ siècle, — que si nous ne sommes vraiment pas encore dans une ère de capitalisme, nous pouvons être peut-être au moins sur le seuil du capitalisme.

Et c'est ici que nous trouvons que M. Salvioli ne distingue pas assez. Il lui faut bien admettre, à partir d'un certain moment, dans la Rome impériale, une époque de régression. A partir d'une certaine époque, la société, dans son ensemble, retourne à l'économie naturelle. Non seulement ne naît pas le capitalisme, qu'on aurait pu, peut être, s'attendre à voir naître ; mais l'économie monétaire disparaît ou tout au moins rétrograde sur tous les points : dans les rapports entre particuliers, dans les rapports entre les particuliers et l'Etat. Partout où autrefois (p. 305) les prestations se faisaient en argent, elles se font maintenant en nature. C'est le Moyen Age qui se prépare.

A partir de quelle époque commence cette transformation ? J'aurais voulu que M. Salvioli l'indiquât d'une manière plus précise.

J'aurais voulu surtout qu'il nous fît mieux sentir la différence considérable entre cette époque et l'époque précédente

que caractérise, il le reconnaît lui-même, une économie monétaire et financière développée. — Et dans cette période même, n'y a-t-il pas lieu de distinguer? Au point de vue économique, le premier siècle avant J.-C. ne ressemble-t-il pas, de tous points, à la longue période de paix des deux premiers siècles après J.-C., où, sous le Principat, le monde romain paraît avoir joui d'une prospérité remarquable?

M. Salvioli laisse les différentes périodes trop confondues ensemble, toutes comme également perdues dans la pénombre puissante que projetterait sur tout le monde antique l'économie familiale, l'économie fermée (p. 319). « Plus la ville prend d'importance, et plus s'étend l'économie monétaire et fiduciaire, plus apparaissent les signes que l'on prend pour des phénomènes d'économie capitaliste. Mais ce capitalisme est artificiel, c'est l'effervescence d'une activité commerciale et monétaire plus intense, mais transitoire, d'une affluence plus impétueuse, de la richesse des pays conquis... Cette économie n'a du capitalisme que les reflets brillants, des fumées vaporeuses qui se dissipent rapidement au premier vent contraire, laissant aussitôt apparaître les antiques formes de l'économie familiale les plus résistantes et les plus spontanées, et le métier libre. »

Ne pourrait-on pas en dire autant du capitalisme du XVIIIe siècle ? L'économie familiale, sous le capitalisme commercial et usuraire ne subsiste-t-elle pas à cette époque partout ailleurs que dans la ville si peu développée encore ? La génération des hommes de 40 à 50 ans n'a-t-elle pas pu elle-même en voir des restes considérables ? Et cependant on était à ce moment sur le seuil même du capitalisme. N'en serait-il pas de même de la Rome des premiers Césars ?

Le régime de contrainte qui opprimera la Rome postérieure n'existe pas encore. Le marché existant et qui embrasse tous les pays méditéranéens ne semble pas un marché négligeable. Et il se produit justement à cette époque, à l'intérieur de l'Empire, un travail sourd dont l'importance est considérable à ce point de vue. C'est la croissance continue de la classe des affranchis. Il existait déjà des artisans, et voilà toute une population qui vient alimenter et singulièrement accroître cette classe ancienne. Ces affranchis, on nous les représente entreprenants, actifs; quelques-uns deviennent très riches, et leur nombre s'accroît au point

d'effrayer les conservateurs intelligents, que préoccupe l'avenir de Rome. Il y a encore l'habitude qui se répand de plus en plus de constituer un pécule à l'esclave. Tout cela n'est-il pas de nature à renforcer le marché intérieur et extérieur et à assurer aux produits de l'industrie naissante le débouché dont elle a besoin ? Quand on apprécie les facteurs que le capitalisme naissant peut trouver à ce moment à sa disposition, il faut évidemment tenir compte de ces deux éléments nouveaux, l'affranchi et l'esclave à pécule. Enfin, pourquoi l'économie familiale elle-même n'aurait-elle pas été capable, sur certains points, de spécialisation et ne serait-elle pas entrée, beaucoup plus qu'on ne croit, dans la sphère du marché général ?

L'auteur pose en principe, avec bien d'autres, il faut le reconnaître, que le « travail servile était plus coûteux et moins avantageux que le travail libre » (p. 141); que « l'économie servile absorbe tout le produit » (p. 251); que « l'esclavage a essentiellement un caractère anticapitaliste, qu'il imprime à toutes les entreprises qu'il soutient ». Mais ne sont-ce pas là autant d'assertions peu fondées ?

En somme, toutes les fois qu'on parle de l'esclavage en général, et qu'on prétend formuler les lois de l'institution, on a vu l'esclavage tel qu'on l'a vu formuler dans nos sociétés modernes, l'esclavage de la race noire. Mais la question de race est-elle donc ici indifférente ? Faut-il mettre sur la même ligne l'esclave grec ou syrien et le nègre, enfant d'une race sensiblement inférieure ? Je ne vois pas que l'esclavage sous certaines conditions, qui auraient pu se trouver réalisées, ne pût être un instrument très convenable de production même capitaliste. Tout ce qu'on a dit de l'usure du capital esclave, de la charge de son amortissement pourrait se dire aussi bien de la machine, et je ne sache pas que le capitaliste moderne songe pourtant à la supprimer.

Pourquoi l'économie antique et particulièrement l'économie romaine est-elle restée cette économie monétaire et fiduciaire qui ne connaît que le capital commercial et usuraire ? Comme à toutes les questions qui concernent la raison dernière et le pourquoi définitif des choses, — des grands faits de l'histoire, — il est assez difficile d'y répondre, notre intelligence devant se contenter trop souvent de simple lueurs.

M. Salvioli nous a signalé quelques-unes des causes par

lesquelles peut s'expliquer le fait que l'économie romaine soit restée bien en deçà du point où l'économie monétaire fait place à l'économie capitaliste : la faible densité de la population, l'absence de moyens de communication. Et ce sont là des causes considérables. Il est vrai que la question ultérieure se pose : pourquoi l'antiquité n'a pas surmonté ces obstacles, comme l'a fait le monde moderne.

Il y a d'autres causes encore que M. Salvioli relève, sans y attacher la même valeur et qui ne semblent pas moins importantes. Il conclut (p. 363), « que la recherche exclusive de facteurs économiques pour l'explication de l'histoire antique, en appliquant les interprétations que le déterminisme historique (expression qui nous semble préférable à celle de matérialisme hisiorique) justifie pour l'époque contemporaine, peut induire en erreur. Il n'y a pas de commune mesure pour tous les âges ni de cause identique pour tous les effets qui se produisent à des époques différentes ». — Pourquoi l'accumulation romaine du capital est-elle restée un capital simplement commercial et usuraire? M. Salvioli répond (p. 247) : « L'esprit de spéculation qui est la marque du capitalisme, manque aux classes oppressives qui ne sont jamais devenues les classes *capitalistes*. Ce n'est pas la tyrannie, la rapine, la violence qui conduisent à la capitalisation. »

A part la manière un peu absolue peut-être dont la pensée est présentée — il n'y a guère dans l'ordre des sciences morales de vérités absolues — il se pourrait bien qu'il y eût là l'indication d'une des grandes causes qui ont empêché le développement de l'économie romaine : une cause d'ordre moral, non plus économique. « L'éducation des familles patriciennes rendait le Romain inapte à toute entreprise productive. Les classes qui vivent de rentes et qui les encaissent sans fournir aucun travail productif ont une tendance à la dissipation ». Bref, les Romains ne surent pas trouver le secret de la grande industrie, de l'industrie capitaliste, parce que, entre autres causes, ils n'eurent pas les *qualités* qu'il faut pour cela. Ils furent un peuple de conquérants rapaces; ils ne furent pas un peuple d'industriels.

Les Grecs furent-ils mieux doués sous ce rapport? Le monde grec ne s'est-il pas rapproché, plus que le monde romain, du véritable capitalisme? C'est un point sur lequel

j'aurais aimé voir M. Salvioli insister davantage, préciser plus qu'il ne l'a fait. Cela mérite bien d'être étudié avec la méthode et à la lumière des principes que M. Salvioli a appliqués à l'étude de la société romaine. En Grèce, également, les germes préexistants d'activité économique ne se sont pas développés, comme on aurait pu s'y attendre. M. Barbagallo, dans un beau livre dont la lecture se recommande également à tous ceux qui s'intéressent à l'antiquité et particulièrement à la Grèce (1), nous en a dit, avec beaucoup de pénétration et de finesse, les causes multiples : causes économiques, causes politiques et causes morales. Les Grecs se sont affaiblis eux-mêmes par les luttes sanglantes des partis, les guerres de classes résultats de l'esclavage et du servage, la décadence de l'esprit public, devenu incapable de qualités viriles, de droiture, de sincérité, de désintéressement, de la faculté de se dévouer aux buts nobles et élevés de la vie. Puis est venue la conquête romaine, l'exploitation épuisante du vaincu par le vainqueur, sans vergogne et sans pitié. Comment la fin de tout cela n'eût-il pas été la ruine économique en même temps que politique et morale de la Grèce ?

La conclusion qu'on retient malgré soi de l'étude du livre de M. Salvioli et des réflexions qu'elle suggère, c'est que peut-être l'économie capitaliste moderne n'est qu'un accident heureux dû au concours fortuit de quantité de causes indépendantes les unes des autres et dont il n'est nullement certain qu'elles doivent toujours se trouver réunies. « Ce qui différencie l'économie antique de l'économie moderne, les sociétés anciennes des sociétés modernes, c'est le capitalisme, l'épine dorsale des Etats modernes », dit pour conclure M. Salvioli : « Et cet élément est le fruit de la science, — du développement technologique de la production, — de l'accroissement de la population. — de l'élévation de la vie *morale* et matérielle ». Je retiens les mots : fruit de la science, de la vie morale et matérielle.

Cet accident qu'est l'économie capitaliste moderne, pourrait donc disparaître si les conditions qui l'ont fait naître

---

(1) Barbagallo (C.). *La fine della Grecia antica*. Bari, G. Laterza, 1905, in-8 (XVI. 521 p.).

et le maintiennent venaient à disparaître aussi ? Pourquoi pas ? Une seule cause, la densité constante de la population, suffirait elle à assurer la persistance d'un résultat dû précisément au concours accidentel de plusieurs ? La vie morale n'est-elle pas susceptible de hauts et de bas ? N'y a-t-il pas eu décadence morale, par exemple, pour le peuple grec ? Chez nous, pour ne pas parler des autres peuples que nous connaissons moins, serait-il impossible de relever des signes non équivoques d'un certain abaissement du caractère et de l'esprit général ? Les pratiques de la démocratie ou plutôt du gouvernement parlementaire, avec son système de flagornerie menteuse et de quémandages, ne vont-elles pas directement à l'encontre d'un ennoblissement des âmes, d'un accroissement des vertus fondamentales de loyauté, de sincérité, de noble fierté d'esprit ? Enfin, qui nierait les progrès trop visibles de ce goût de médiocrité générale, que Renan et bien d'autres esprits supérieurs ne se sont pas fait faute de prédire.

Que deviendra, au milieu de tout cela, l'esprit d'initiative industrielle lui-même ? Prétend-on que ce soit une *qualité* constante, indéfectible, sur les effets de laquelle nous puissions toujours également compter ? Les différentes races, M. Salvioli nous le dit, ne sont pas toutes également douées sous ce rapport. Dans une même race on peut, suivant les époques et la diversité des causes agissantes, d'une génération à l'autre, constater les fluctuations les plus considérables de cette qualité. Sous l'action de certaines causes, par exemple des causes d'ordre politique, les qualités d'un peuple prennent le dessus sur ses défauts. En d'autres temps, c'est le contraire qui a lieu ; un mauvais gouvernement précipite le pays dans l'abîme que creusent tout naturellement au dessous de lui les vices et les faiblesses naturelles. Une législation maladroite et tracassière peut décourager l'esprit d'entreprise qui est l'âme de la grande industrie. On conçoit très bien un pays descendant rapidement la pente de la décadence économique et retournant — comme incontestablement cela a lieu pour l'antiquité — vers les économies anciennes ou simplement monétaires ou même naturelles. Pourquoi pas ?

Tels sont les enseignements graves qui se dégagent de

la lecture du livre de M. Salvioli ou tout au moins les questions graves qui se posent.

Ajouterai-je un mot de critique? J'ai dit, ce me semble, assez de bien du livre pour avoir le droit de faire une réserve. M. Salvioli a surtout fait œuvre d'économiste ; un peu trop peut-être. On s'est rendu compte qu'en certains endroits sa pensée n'est pas exempte de tout esprit de système. J'aurais voulu qu'il eût un peu plus fait œuvre d'historien. On a parfois le sentiment que les textes ne sont pas toujours assez directement étudiés. L'auteur, entre lui et les sources, me semble avoir trop laissé s'interposer l'érudition allemande, dont au reste Dieu me garde de dire du mal ! Certaines références ne sont pas exactes ; d'autres textes sont cités à côté. Mais ce sont là petites querelles d'érudit que M. Salvioli me pardonnera et sur lesquelles j'aurai garde d'insister.

G. Platon.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le VIIIe congrès syndical du Parti Ouvrier Belge

Le VIIIe congrès syndical du Parti Ouvrier Belge a été tenu, exceptionnellement, en deux sessions : la première à la Noël, la seconde le 10 mars dernier. C'est qu'il s'agissait d'examiner le plus grave problème d'organisation, qui se soit posé au P. O. B. depuis qu'il existe : des rapports avec le mouvement syndical, survenu à propos de l'organisation sur des bases nouvelles de la Commission syndicale affiliée au P. O. Nous allons retracer rapidement les travaux de ce double congrès.

I. — Le congrès de noel.

I. Statistique. — Pour la première fois, la Commission syndicale a pu dresser, bien qu'approximativement, la statistique des groupements adhérents. Ce n'a pas été d'ailleurs sans peine, les secrétaires de syndicats n'étant guère habitués encore à répondre nettement aux questionnaires que leur adresse la Commission syndicale : un certain nombre se sont même obstinés dans un silence absolu et n'ont fourni aucune indication.

La Commission syndicale pousse-t-elle aussi ses syndicats dans la voie de l'organisation *à l'allemande* : la « Gewerkschafts-Kommission » est son modèle. Elle voudrait avoir, comme elle, ses secrétaires permanents, ses bureaux centralisant les renseignements, ses légions d'employés, etc... Il y a là sans doute une certaine part de raison. Mais il ne faut pourtant pas cacher que le *syndicalisme bureaucratique* d'Outre-Rhin a ses tares, et que son respect de la paperasserie, qui va de pair avec son esprit centralisateur et timoré, n'est précisément pas à imiter.

Quoi qu'il en soit, la Commission syndicale a publié dans le numéro de septembre 1906 de son *Journal des Correspondances*, les résultats de ses recherches statistiques. Nous les reproduisons tels quels. Ils se composent des 4 tableaux suivants :

Tableau I

Nombre Total des ouvriers-ouvrières industriels, ouvriers de commerce, ouvriers agricoles à fin décembre 1905, basé sur le recensement général de la population en 1900, augmenté de l'accroissement proportionnel de la population de 1890 à 1900.		Ouvriers de 16 à 60 ans des deux premières catégories travaillant dans ou dehors du domicile	Ouvrières de 16 à 60 ans des deux premières catégories travaillant dans ou dehors du domicile
1° Ouvriers industriels .	970.000		
Ouvrières —	295.000		
Total . .	1.265.000		
2° Ouvriers de commerce et transports : camionneurs, voituriers, magasiniers, emballeurs, quelques voyageurs et vendeurs (1).	180.000	*estimation*	
Ouvrières de commerce	115.000	»	
Total . .	295.000		
Totalisation		*estimations*	
1° Industriels . . .	1.265.000		
2° Commerce (ouv.) .	295.000	1.010.000	310.000
Total . .	1.560.000		
Ouvriers agricoles . .	205.000		
Ouvrières — . .	55.000		
Total . .	260.000		

(1) Le nombre des *employés*, proprement dit, n'a pas été évalué.

Tableau II (1)

Industries	1889 31 déc.	1901 31 déc.	1902 31 déc.	1905 31 déc.	Gain + Perte — sur 1902
Textiles . .	9070	6931	12888	28162	+15274
Vêtement. .	1100	2118	3071	1680	— 1391
Métaux . .	8196	7026	7950	10564	+ 2614
Mines. . .	13597	45000	55000	60895	+ 5895
Bâtiment. .	481	3803	4633	6304	+ 1671
Alimentation.	473	500	550	948	+ 398
Bois-ameubl.	2326	1928	2429	4956	+ 2527
Cuirs et peaux	1083	980	1090	3406	+ 2316
Transport .	11607	1975	1508	3421	+ 1912
Carrières. .	3293	av. bât.	av. bât.	3483	—
Verrières. .	6150	—	6700	6200	— 500
Chimiques .	néant	néant	néant	néant	—
Livre. . .	2763	(2)727	3045	3971	+ 926
Tabac. . .	940	1400	1400	1858	+ 458
Art et précis.	—	—	—	3714	+ 3714
Papier . .	—	—	—	640	+ 640
Céramiques .	171	—	—	—	—
Manœuvres .	—	334	351	2006	+ 1655
Profess. div.	728	569	845	1505	+ 660
Emp. de com.	372	—	—	4159	+ 4159
Domestiques.	—	—	—	—	—
Ouv. agricol.	—	—	—	—	—
Ouv. commu. serv. publics	—	—	—	611	+ 611
Total.	62350	73291	101460	148483	

(1) Ce tableau (1905) comprend aussi des groupes qui ont été incomplètement recencés en 1901 et 1902, soit que l'enquête n'ait pas été faite à leur sujet, soient qu'ils n'aient pas répondu aux questionnaires.

Il y a encore des groupes qui n'ont pas répondu pour 1905.

(2) Patrons et employés dans les mêmes associations.

Tableau III (1)

Industries Commerce et Agriculture	Affilié au P. O. S. Hom. et Fem.	Catholiques Hom. et Fem.	Indépendants mais recon. la lutte des classes Hom.	Fem.	Libéraux	Total des syndiqués au 31 déc. 1905
Textiles . .	11435	5332	7615	3530	250	28162
Vêtement. .	290	1154	236			1680
Métaux . .	7820	1124	1580		40	10564
Mines. . .	60000	895				60895
Bâtiment. .	1907	3239	1128		30	6304
Alimentation.	370	168	390		20	948
Bois ameubl.	2700	1541	715			4956
Cuirs-peaux .	907	1049	1450			3406
Transport .	608	1045	1723		45	3421
Carrières. .	3000		483			3483
Verrières. .	300		5900			6200
Chimiques .						
Livre . . .	431	222	3318			3971
Tabac. . .	1800	58				1858
Art et préc. .		94	3620			3714
Papier . .		280	360			640
Céramiques						
Manœuvres .	512	619	875			2006
Prof. divers .	260	835	410			1505
Emp. de com.	1200	159	(2)1500		1300	4519
Domestiques.						
Ouv. agricol.						
Ouv. commu. serv. public.	611					611
Totaux .	94151	17814	31303	3530	1685	148483

(1) Voir remarque au bas du tableau II.

(2) Plusieurs de ces groupes, tels les diamantaires, la Fédération typographique de Bruxelles, sont affiliés à la Commission Syndicale du Parti Ouvrier sans pourtant être affiliés au parti politique.

Tableau IV

Groupes affiliés en 1905 (fin décembre) à la Commission syndicale du Parti Ouvrier belge.

	Nombre de groupes	Nombre de membres
Fédérations socialistes de métiers . .	6	18725
Syndicats socialistes	46	9790
Syndicats indépendants	8	5669
Totaux		34184

Dans le numéro 46 (17 nov. 1906) du *Correspondenzblatt* des syndicats allemands, M. Varlez a analysé cette statistique et apporté quelques corrections aux chiffres qu'en l'absence de plus amples documents, la Commission syndicale avait publiés. C'est ainsi que le nombre des syndiqués catholiques doit être porté de 17.814 à 20.055 — soit une légère augmentation de 2.241. En deux ans, ajoute M. Varlez, les syndicats catholiques ont progressé de 10.000 à 20.000 membres, et ils ont aujourd'hui 203 groupements fédérés en 13 organisations nationales, possédant 9 organes de métier et 8 organes locaux.

Les autres rectifications de M. Varlez sont moins exactes. Il veut ranger parmi les syndicats *neutres* les syndicats *indépendants*. Il y a pourtant une énorme différence. Les diamantaires d'Anvers ne sont pas *neutres* au sens absolu du mot ; ils se réclament de la lutte de classe. Le fait de n'être pas affilié au Parti Ouvrier ne signifie pas qu'ils ne sont pas socialistes ; tous les syndicats dits *indépendants* sont dans leur cas.

II. — *Augmentation de la cotisation.* C'est en considération des exigences d'une organisation plus méthodique de la Commission syndicale, que les diamantaires d'Anvers avaient proposé l'augmentation de la cotisation syndicale. Actuellement elle est de cinq centimes par an et par membre : le rapport de Roméo, des diamantaires, portant création d'un secrétariat permanent proposait de l'élever à dix cen-

times. Les frais du secrétariat seraient ainsi facilement couverts. Dans son rapport au Congrès, le secrétaire de la Commission syndicale, Bergmans, a signalé que 55.000 syndiqués — soit 22.000 de plus que l'an dernier — ont payé leur cotisation à la Commission syndicale : si on exigeait 0 fr. 10, on aurait ainsi un budget de recettes de 5.500 francs.

Mais les grandes fédérations n'étaient pas de cet avis. L'exemple des mineurs surtout, ayant décidé dans leur Congrès de ne pas s'affilier *en bloc* au Parti Belge, et s'étant contentés de laisser leurs groupes y adhérer séparément, fut mis en avant par tous les adversaires de l'augmentation. Les uns se refusaient à payer si les autres devaient échapper à l'obligation. Bref, on décida que les organisations auraient à organiser un referendum sur ce point auprès de leurs membres.

III. — *Affiliation au Parti Ouvrier.* C'était la grosse, la vraie question du Congrès. Les discussions sont anciennes sur ce sujet dans le monde syndical socialiste belge. Mais dans ces derniers temps, elles sont devenues plus particulièrement aiguës. Il semble qu'un certain nombre de syndicats, à mesure que se développent les organisations professionnelles en Belgique, voient dans la *non-adhésion au Parti Ouvrier*, le moyen de mener avec plus de succès leur *action socialiste.*

Il serait trop long de rappeler — dans ce rapide compte rendu — les discussions qui ont eu lieu sur cette question dans la presse socialiste et syndicale. De même nous ne pouvons relater les longs débats qui furent portés naguère devant le Conseil général du Parti Ouvrier à ce propos. Il nous suffit de dire qu'à la suite de conflits locaux surtout à Anvers, Charleroi, Verriers, entre *syndicats affiliés* et *syndicats indépendants*, la nécessité d'une solution se faisait sentir pour le Parti Ouvrier.

La controverse s'engagea devant le Congrès sur la rédaction de l'article premier des statuts proposés pour l'organisation nouvelle de la Commission syndicale. Le citoyen Baeck proposa de maintenir le titre ancien : *Commission syndicale du Parti Ouvrier.*

Dès l'abord, le citoyen Camille Huysmans, secrétaire du

Bureau socialiste international, opposa qu'adopter cette proposition serait « engager les syndicats indépendants basés sur le principe de la lutte de classes à se séparer de la Commission syndicale ». Et de fait, le citoyen Roméo, au nom des diamantaires, déclara qu'ils se retireraient du Congrès si la proposition Baeck était adoptée. « Les diamantaires ici présents, confirma le citoyen Bertels, sont d'accord avec Roméo, et ils disent de plus que si les statuts ne déclarent pas que la Commission syndicale est *indépendante de tout parti politique*, les syndicats « indépendants » se retireront ».

L'écho des luttes anversoises ne pouvait que dominer ces débats et le citoyen Delaruelle, d'Anvers, repliqua aux diamantaires. Il leur fit entendre qu'on se passerait d'eux : « ... Nous avons créé le syndicat des carrossiers et nous pouvons vous assurer que, dans quelque temps, six syndicats, encore restés indépendants, s'affilieront au Parti Ouvrier. Hier soir, rentrant de Bruxelles à Anvers, nous avons décidé la création de la Fédération socialiste des syndicats avec un bureau permanent. Cette série de nouveaux syndicats nous amène 5.000 syndiqués socialistes nouveaux qui feront des merveilles à Anvers. La confiance est revenue au Parti Ouvrier et ce n'est pas en présence de ce magnifique résultat que nous allons renoncer à une aussi belle et fructueuse tactique. »

La conciliation fut prêchée par C. Huysmans, qui reprocha à la tactique qu'on proposait à l'égard des diamantaires d'aboutir fatalement à leur rejet du Parti Ouvrier : « Votre tactique aboutit à une bataille entre syndicats, à une division de la classe ouvrière. Vous aurez non plus deux syndicats, mais deux Commissions syndicales. Je dis plus : le parti socialiste et le parti du travail. »

Cette idée fut reprise, dans la discussion, par le citoyen Claude, délégué de Verviers, qui fit entrevoir, à son tour, la menace de la formation « à côté du Parti ouvrier, d'un Parti du travail ». « Les ouvriers des transports de Verviers, dit-il, sont tous syndiqués, sans aucune distinction. Les 11.000 ouvriers de la Fédération textile ne veulent pas de l'affiliation à la Commission syndicale, parce qu'ils ont peur des partis politiques. »

Mais visiblement ces discussions, auxquelles prirent part

une série innombrable d'orateurs, ne pouvaient aboutir. En sorte qu'on dût décider de remettre la solution à plus tard et de convoquer une session extraordinaire du Congrès pour le 10 mars.

IV. — *Projet de conciliation.* Entre les deux Congrès, une Commission spéciale composée de six délégués des syndicats du Parti Ouvrier et de six délégués des syndicats indépendants d'Anvers, de Bruxelles, de Charleroi et de Verviers — devait trouver une proposition transactionnelle. Elle fut fournie par C. Huysmans, qui l'avait indiquée dans un article du *Peuple* du 4 février. Il qualifiait ainsi la tendance qui allait triompher devant la Commission spéciale : « Les partisans de l'affiliation au parti qui veulent conserver les syndicats indépendants au sein de la Commission syndicale qu'ils regardent comme la réserve de demain, réglementer les droits et les devoirs des deux groupements pour éviter les actes inutiles d'hostilité et enfin, donner à la Commission syndicale soit un titre incolore, soit un titre qui n'exclurait aucune tendance et indiquerait la composition réelle de l'organisation, par exemple le titre de : Commission syndicale du Parti Ouvrier *et des syndicats indépendants.* »

La Commission spéciale semblait s'être mise d'accord sur ce texte. Et dans son numéro du 28 février, le *Peuple*, sous la signature de Huysmans, rendait publique cette entente, qu'il demandait au Congrès du 10 mars de ratifier.

V. — *Scission.* Ce n'était qu'une illusion. Le journal le *Travail*, de Verviers, publia le 1er mars, le compte rendu d'une réunion récemment tenue à Verviers même par les délégués des associations indépendantes suivantes : diamantaires d'Anvers, Union Verrière de Lodelinsart, textiles de Verviers, métallurgistes de Verviers, Union générale de la cordonnerie. Ces délégués avaient pris la décision, au nom de leurs groupements respectifs, de se désaffilier de la Commission syndicale et de ne pas participer au Congrès du 10 mars.

Trois raisons les avaient poussés à cette résolution : 1° le rejet de la proposition faite par les syndicats indépendants

à la Commission spéciale d'adopter le titre de : *Commission spéciale de Belgique ;* 2° la non possibilité, prévue par les nouveaux statuts, pour un syndicat indépendant d'adhérer à une fédération générale du Parti Ouvrier sans être obligé d'adhérer au Parti Ouvrier ; 3° la guerre menée par les socialistes d'Anvers contre les syndicats indépendants, pour les détruire, et cela en dépit de l'armistice qui aurait dû exister pendant la période des pourparlers.

II. Le Congrès du 10 Mars

I. — *Le titre.* Le départ des syndicats indépendants, que les diamantaires signifièrent au Congrès par une lettre lue dès son ouverture, fut l'objet des premières discussions. En réponse, le citoyen L. de Brouckère exposa l'historique des négociations qui venaient d'être rompues. Dès le début des réunions de la Commission spéciale, les diamantaires « émirent la prétention de faire voter un blâme aux socialistes anversois avec lesquels ils étaient en conflit, ils demandèrent la dissolution des syndicats socialistes créés à Anvers depuis le Congrès de Noël. Les socialistes refusèrent de donner satisfaction aux diamantaires qui finirent par retirer leurs propositions ». Sur la question du titre, les diamantaires furent battus. Roméo, d'Anvers, déclara alors, dit le citoyen de Brouckère, que si la proposition des diamantaires avait été mise aux voix d'abord, il aurait, en cas de rejet, voté la proposition transactionnelle de C. Huysmans. Il ne fut pas également possible de s'entendre sur la non-création de groupements rivaux entre indépendants et affiliés. De Brouckère estimait cependant que la fin calme des débats ne permettait pas de s'attendre au départ des diamantaires.

Le Congrès dut donc se tenir sans le concours de la plupart des syndicats indépendants. Seuls, parmi ces derniers, les typographes de Bruxelles, réformistes et timides, attachés jusque là à la *neutralité* la plus complète, étaient présents.

L'article 1er des statuts, portant que le titre nouveau serait:

Commission syndicale du Parti ouvrier et des syndicats indépendants, fut adopté sans discussion.

L'article 2 était ainsi conçu : « La Commission syndicale a pour but de développer chez les travailleurs des deux sexes le sentiment de la nécessité de la solidarité ouvrière et de travailler ainsi à l'émancipation économique et intellectuelle de la classe ouvrière, sur la base de la lutte des classes. » Les typographes refusèrent d'abord d'accepter ces mots : « Sur la base de la lutte de classes. » Ils proposaient d'y substituer ces termes : « Afin d'aboutir au triomphe économique de la classe ouvrière en se tenant sur le terrain de la légalité et de la justice ». Le délégué des typographes, le citoyen Stordeur traduisit ainsi les sentiments de ses mandants : « Nous pensons que le syndicat n'est pas révolutionnaire, qu'il ne doit pas l'être. Le syndicat n'est qu'un palliatif. Nous sommes pour l'amélioration de la société non pour son bouleversement. »

Il fut combattu par les citoyens C. Huysmans et de Brouckère. qui protestèrent contre les expressions « légalité » et « justice ». Le citoyen de Bronckère insista particulièrement :

Justice! Quelle justice ? En Amérique quand un ouvrier produit 3, il touche 1 en salaire, est ce juste ? Si les syndicats doublent les salaires, sera-ce juste ? Les travailleurs seront encore volés d'un tiers. Et il n'y aura de justice complète que lorsque les salariés auront le produit total de leur travail, que personne ne pourra en prélever une part, que lorsque le salariat sera aboli. Voilà la justice ouvrière.

Légalité ? Vous avez eu le grand honneur de mener à Bruxelles la lutte contre l'article 310 ; donc contre la légalité. Et si vous me dites que vous voulez réformer la loi par des moyens légaux je vous rappelle que votre syndicat, fondé en 42, a, dès son origine, coalisé les typographes, pour le maintien des salaires, par la lutte, voire la grève.Et cependant, jusqu'en 1867, c'était là un délit puni par la loi bourgeoise.

Vous n êtes pas les gardiens de la loi et de la justice bourgeoise. vous êtes les gardiens de l'intérêt ouvrier. Vous êtes sur le terrain de la lutte des classes.

Nous sommes ici pour faire œuvre de conciliation. Allez-vous exclure ceux qui veulent une action socialiste ? Alors, n'imposez pas la légalité bourgeoise. Nous n'excluons pas les réformistes. La lutte des classes est précisément le terrain sur lequel

réformistes et révolutionnaires peuvent se rencontrer. C'est le terrain syndical par excellence. Notre rédaction n'exclut que les domestiqués. Et c'est pour cela que je demande au Congrès de la maintenir.

Le délégué des typographes, Stordeur, déclara alors qu'après les explications de de Brouckère sur le principe de la lutte de classes, les typographes retirent leur amendement. » Et voilà comment les typographes, partisans de « l'amélioration de la société » et non de « son bouleversement », se trouvent placés sur le terrain de la lutte de classe !

II. *Les statuts.* — Les articles suivants des statuts furent votés sans grandes discussions. Nous en reproduisons le texte :

Composition.

Art. 3. — Elle comprend des fédérations de métiers nationales, des syndicats non encore fédérés, ainsi que des groupes dont la fédération n'est pas encore affiliée à la Commission syndicale.

Moyens d'action.

Art. 4. — A. Elle provoque la création de syndicats ouvriers dans les corps de métiers qui en sont encore dépourvus ;

B. Elle combine l'action des syndicats existants, en fédérant nationalement et internationalement les groupements similaires et groupe éventuellement les syndicats non encore fédérés, aussitôt que ceux-ci seront au nombre de trois et affiliés à la Commission syndicale ;

C. Elle centralise le mouvement syndical belge tout entier, qui se réclame des principes formulés à l'article 2 ;

D. Elle s'affilie à l'Internationale syndicale dont elle constitue la section belge ;

E. Elle dirige et conduit, là où elle en entrevoit la nécessité, les mouvements ouvriers dans les grèves et lock-outs, dans les actions pour l'obtention d'une amélioration de condition, augmentation de salaire, fixation d'un minimum de salaire, diminution d'heures de travail ;

F. Elle organise l'allocation des secours aux organisations en lutte ;

G. Elle crée, au sein de chaque organisation respective, des caisses de résistance, de chômage, de maladie, de pension, de solidarité ouvrière en général ;

H. Elle recueille les statistiques ouvrières nationales et internationales relatives aux conditions de travail et, si nécessaire, elle les publie ;

I. Elle convoque des assemblées publiques destinées à exposer et à discuter toutes les questions intéressant la classe ouvrière ;

J. Elle contrôle l'application de la législation ouvrière, travaille au développement de celle-ci et institue, à cet effet, des comités juridiques, permanents ou occasionnels, chargés d'éclairer les membres et le public ;

K. Elle fonctionne comme conseil d'arbitrage en cas de conflits entre association professionnelles, soit en fonctionnant elle-même à ce titre, soit en suggérant la nomination d'arbitres à désigner par les parties intéressées ;

L. Elle collabore au développement de l'enseignement professionnel ;

M. Elle publie un organe périodique et éventuellement des brochures et des livres ;

Art. 5. — Peuvent être affiliés à la Commission syndicale. tous les syndicats qui se réclament des principes formulés aux articles 2 et 4, mais nul syndicat ne peut être affilié, s'il ne fait partie de sa fédération de métier, si celle-ci existe.

De plus, il ne peut être admis, pour chaque localité, qu'une seule association par profession.

L'affiliation est de la compétence du comité de la Commission syndicale et elle n'est valable qu'à condition d'y réunir les deux tiers des voix.

Les groupements, qui demandent l'affiliation, devront envoyer au secrétariat de la Commission syndicale un exemplaire de leurs statuts, la composition de leur comité et un relevé exact du nombre de leurs membres.

Les fédérations et groupes affiliés conservent leur autonomie.

Exclusion et démission.

Art. 6. — Peuvent être exclus :

a) Les groupes qui ont commis des actes contraires au principe fondamental et à la tactique adoptés par la Commission syndicale.

b) Les groupes qui insèrent dans leurs statuts inconciliables avec l'esprit général du règlement de la Commission syndicale.

c) Les groupes qui, après y avoir été invités, ne s'acquitteront pas de leurs obligations pécuniaires, à moins que les intéressés ne fassent valoir des motifs sérieux reconnus comme tels par le Comité.

Les groupes exclus ou démissionnaires perdent de ce fait tous droits à l'avoir de la Commission syndicale.

Le Comité et le Bureau.

Art. 7. — Le Comité de la Commission syndicale se compose des délégués, désignés par les fédérations de métiers auxquelles le congrès a attribué ce droit de représentation, ainsi que des membres du Bureau et de deux délégués du Conseil général du Parti Ouvrier, et de deux délégués des syndicats indépendants.

Le Bureau, composé de cinq membres, est nommé par le congrès annuel. — Le Comité répartit les fonctions des membres du Bureau, qui comprend : un président, un trésorier, et deux commissaires, tous soumis à réélection chaque année.

Le secrétaire permanent, qui fait partie de droit du Bureau, est choisi par le congrès annuel. En cas de non réélection, il sera tenu de remplir ses fonctions pendant un mois encore et recevra en outre un second mois de traitement en guise d'indemnité. En cas de résiliation de ses fonctions, le secrétaire permanent est tenu d'en aviser le Comité un mois avant son départ.

Ce préavis réciproque ne peut être invoqué dans le cas où le secrétaire permanent se serait rendu coupable de négligence grave ou de malversation.

Cette destitution ne pourra être prononcée que par une assemblée du Comité et sera soumise à la ratification du Congrès.

En attendant, le secrétaire destitué aura le droit de demander la nomination d'un tribunal d'arbitrage qui sera composé d'un délégué par fédération de métier.

En cas d'urgence et jusqu'à nouvel ordre le Comité peut prononcer la suspension de ce fonctionnaire et est admis à pourvoir à son remplacement provisoire, sous réserve d'approbation ultérieure par le Congrès.

C'est également le Comité qui fixe et alloue les indemnités éventuelles des membres du Bureau.

Droits et Obligations.

Art. 8. — Les groupes affiliés sont tenus d'avertir immédiatement le Comité de la Commission syndicale de tout mouvement important se produisant dans la localité ou région dans laquelle ils sont établis ; il en sera de même pour tous les mouvements importants qui ont été décidés dans le but d'obtenir des modifications ou des améliorations dans les conditions de travail.

Art. 9. — Aucun mouvement ne pourra être entamé sans avoir reçu au préalable l'assentiment du Comité.

Art. 10. — Les groupes qui ne se conformeront pas aux prescriptions de l'article 8 sans pouvoir invoquer à leur décharge des motifs valables, à apprécier par le Comité, renoncent de ce fait à tous droits et prétentions à l'appui que la Commission syndicale pourrait prêter éventuellement à leur mouvement.

Art. 11. — L'appui que la Commission syndicale pourra prêter à ses groupes affiliés dont les membres se sont mis en grève, ou sont atteints par un lock-out patronal, se compose des dons et prêts effectués par toutes les autres associations affiliées, et en ce qui concerne les prêts, ceux-ci seront proportionnels à la force du groupe prêteur.

Art. 12. — Sont seuls admis à faire valoir leurs droits et prétentions à l'appui matériel et moral de la Commission syndicale : les groupes qui disposent de ressources propres et suffisamment considérables pour soutenir une action entamée pendant une période à déterminer par le Comité.

Dans les cas exceptionnels cependant, le Comité peut prendre des décisions en dérogation à cette règle.

Art. 13. — Les groupes affiliés sont tenus de prendre telles mesures d'organisation intérieure que de besoin, pour assurer d'une façon précise la pleine et entière réalisation de l'article 12.

Art. 14. — Les dons et prêts dont il est question dans l'article 11 doivent être versés entre les mains du trésorier, ou, sur indication de ce dernier, entre les mains du trésorier du groupe auquel les secours sont destinés.

Cotisations.

Art. 15. — La cotisation est fixée transitoirement à 10 centimes par membre et par année. Elle est payable dans le courant de janvier entre les mains du trésorier. La cotisation sera calculée d'après la liste des membres, clôturée à la fin de l'année précédente. A cet effet, le trésorier peut se faire délivrer toutes pièces et tous documents qu'il jugera nécessaires à son contrôle.

Art. 16. — Dans des cas extraordinaires, le Comité a pouvoir d'autoriser un groupe à suspendre le paiement de ses cotisations ; toutefois, dès que la cause qui a motivé cette mesure cessera d'exister, le groupe sera tenu d'opérer le paiement des cotisations arriérées.

Assemblées.

Art. 17. — Le Comité sera tenu de se réunir au moins une fois tous les mois. Dans ces séances de Comité, le vote a lieu par tête. Chaque fois que le président, le secrétaire permanent ou trois groupes affiliés le jugeront nécessaire, le Comité pourra être convoqué en séance extraordinaire.

Le Bureau se réunira au moins deux fois par mois.

Art. 18 — Un Congrès sera tenu tous les ans au mois de décembre. Il y sera fait rapport par le secrétaire permanent sur les travaux de l'année écoulée, et par le trésorier sur la situation financière de la Commission syndicale. Le Congrès choisira dans

son sein trois membres ne faisant pas partie du Comité, chargés de procéder, en présence des commissaires, à la vérification de la caisse et des registres et d'adresser, dans les quinze jours, un rapport écrit au Comité sur leurs constatations.

Art. 19. — Chaque année les groupes affiliés feront parvenir au Comité, et ce deux mois au moins avant la convocation du Congrès, un rapport sur l'action qu'ils ont exercée, rapport syndical, moral et financier devant servir de renseignement et de préparation aux travaux du Congrès.

Art. 20. — Au Congrès ne pourront être discutées que les seules propositions qui ont été portées à l'ordre du jour, soit par les groupes affiliés, soit par le Comité, ainsi que les amendements qui y auront été apportés.

Les groupes affiliés seront invités par le Comité, au moins trois mois avant la convocation du Congrès, de lui faire parvenir les propositions qu'ils désirent voir figurer à l'ordre du jour.

Les propositions devront être adressées deux mois au moins avant la réunion du Congrès au Comité de la Commission syndicale, qui fera parvenir l'ordre du jour aux groupes affiliés au moins un mois avant la date fixée par le Congrès annuel.

Art. 21. — Au vote, chaque groupe représenté dispose d'un nombre de voix égal au nombre de membres pour lequel il paie l'affiliation avec un maximum de voix.

Art. 22. — Le vote au Congrès se fait à la majorité absolue des voix représentées.

A la demande des deux tiers des groupes affiliés, les décisions prises pourront être soumises au referendum de la totalité des membres affiliés.

Les publications.

Art. 23. — La Commission syndicale publie un organe périodique en langue française et néerlandaise ayant pour titre *Le Journal des Correspondances*, auquel sont tenus de s'abonner tous les membres des Comités des groupes affiliés Le prix de ces abonnements sera perçu en même temps que les droits d'affiliation.

Les secrétaires des groupes affiliés et spécialement les secrétaires des fédérations nationales sont tenus de transmettre mensuellement à la rédaction du *Journal des Correspondances*, tous les renseignements syndicaux de leur profession qui peuvent intéresser la classe ouvrière. Un rapport sur cette collaboration sera fait chaque année au Congrès de la Commission syndicale.

Le Comité de la Commission syndicale fait fonction de Comité de rédaction et désigne, sous sa responsabilité, un rédacteur

attitré qui peut être choisi en dehors de ce Comité. Il prend toutes mesures utiles pour la bonne confection de son organe.

La Bibliothèque.

Art. 24. — La Commission syndicale possède une bibliothèque qui est administrée par le rédacteur responsable du *Journal des Correspondances*, auquel les groupes affiliés sont tenus d'envoyer tous les documents qu'ils publient.

Modifications au règlement.

Art. 25. — Tous les articles du présent règlement sont susceptibles de modifications. Toute ajoute, modification ou suppression au présent règlement devra être ratifiée par le plus prochain Congrès.

A la demande du tiers des groupes affiliés, tout vote concernant une modification au règlement devra être soumis au référendum de la totalité des membres affiliées.

Toute proposition de modification au règlement devra être formulée par écrit et être adressée au Comité deux mois au moins avant la réunion du Congrès, afin de pouvoir être portée en temps utile à l'ordre du jour.

Art. 26. — Pour tout cas urgent et non prévu par les présents statuts, le Comité est autorisé à prendre telle décision que de besoin, à condition de s'inspirer de l'esprit du règlement et des résolutions du Congrès.

Tels sont les statuts de la *Commission Syndicale du P. O. et des syndicats indépendants* : Nous nous bornons à les reproduire, nous réservant de les apprécier plus tard. Signalons simplement, surtout en considérant les articles 8, 9 et 10, qu'ils se conforment au type centralisé d'organisation syndicale qui s'oppose au type fédéraliste du syndicalisme français.

III. — *La cotisation.* — La consultation auprès des membres des fédérations ayant eu lieu, conformément aux décisions du Congrès de Noël, la très grande majorité s'est prononcée pour l'élévation de la cotisation à 10 centimes. On passe au vote du Congrès. 67 voix se prononcent pour et 3 contre.

III. — La situation.

L'heure est incontestablement critique pour les relations du mouvement syndical et du parti socialiste en Belgique. Pour la première fois, une partie importante des groupements syndicaux vont s'organiser centralement en dehors du Parti Ouvrier. Car c'est cette conclusion pratique que les syndicats indépendants entendent tirer du conflit actuel. Dans la réunion de Verviers, où ils décidèrent de rompre avec la Commission syndicale du Parti Ouvrier, et dont nous avons parlé plus haut, ils résolurent aussi de créer cette « Commission syndicale de Belgique » qu'ils avaient vainement réclamée.

C'est un signe singulier des temps que la Belgique n'échappe pas plus que les autres pays à sa *crise syndicaliste*. Qu'en sortira-t-il? Nul ne peut l'indiquer. Ce qu'on peut seulement affirmer, c'est que ce mouvement *vers l'indépendance* a pour lui des éléments de succès dans la croissance du mouvement syndical belge, qui, arrivé à un certain degré de maturité, ne peut pas ne pas secouer toute tutelle et s'affimer majeur.

Ce mouvement d'autonomie s'enfermera-t-il dans les limites pacifiques du syndicalisme allemand ou prendra t-il l'allure révolutionnaire du syndicalisme français? Incontestablement, les syndicats indépendants d'Anvers, de Verviers, etc... qui ont pris l'initiative du nouveau groupement sont très influencés par la pratique allemande, ils veulent l'*indépendance. Comme en Allemagne.* Mais la voie de l'autonomie et la pratique de la lutte pourront bien les conduire plus loin qu'on ne saurait croire, et, pour le moment, il suffit de constater leur entreprise.

Il est vrai qu'à côté de ce premier type de syndicats indépendants, il existe un autre petit mouvement, d'inspiration révolutionnaire, qui a même constitué théoriquement une « Confédération générale du Travail de Belgique » et créé un journal : l'*Action directe*. Ce mouvement compte ses principaux adhérents à Charleroi et dans le pays de Liège. Mais c'est surtout un courant d'opinion, minime, et qui traduit bien plutôt la révolte obscure de masses opprimées

que la conscience révolutionnaire de travailleurs émancipées.

Ces deux mouvements parviendront-ils à se fondre et à constituer un nouvel organisme syndical socialiste en face de la Commission du Parti Ouvrier ? L'avenir nous le dira.

Edmond David.

LES QUESTIONS AGRAIRES

FRANCE

Le quatrième Congrès de la Fédération des travailleurs agricoles du Midi.

Il y a crise dans le syndicalisme rural du Midi viticole. Le dernier Congrès, tenu à Arles il y a déjà plusieurs mois, avait déjà signalé le ralentissement de l'organisation et en avait recherché les causes. Il faut donc que nous donnions à nos lecteurs le résumé des débats de cet important Congrès.

C'est les 13, 14 et 15 août 1906 que se tint ce quatrième Congrès de la *Fédération des travailleurs agricoles du Midi* (1). Son ordre du jour contenait les treize questions suivantes :

1° Rapport de la commission d'organisation.
2° Rapport du Comité fédéral, compte rendu financier, le *Paysan*.
3° Désignation d'un siège fixe de la Fédération.
4° Simplification des rouages de la Fédération ; suppression éventuelle des sections.
5° Réglementation du viaticum ou secours de route.

---

(1) Les trois précédents Congrès s'étaient tenus : à Béziers, en 1903 ; à Narbonne, en 1904 ; à Perpignan, en 1905. Voir : *Le Mouvement Socialiste*, n° 130, 15 nov. 1903 (p. 450-454), n° 145, 15 déc. 1904 (p. 265-281).

6° Création d'un secrétariat permanent rétribué.
7° Coopération.
8° La fraude sur les vins ; participation des ouvriers à la fraude.
9° Union fédérative terrienne.
10° Congrès d'Amiens, nomination d'un délégué.
11° Organisation d'une loterie au bénéfice des syndicats fédérés.
12° Retraites ouvrières ; mise hors la loi des ouvriers agricoles.
13° Désignation de la section organisatrice du prochain Congrès.

Toutes les questions portées à l'ordre du jour furent abordées dans les cinq séances que dura le Congrès ; les syndicats représentés les avaient toutes étudiées, et avaient ainsi pu charger leurs délégués de mandats fermes. Ainsi le Congrès put-il non seulement épuiser son ordre du jour, mais encore examiner dans sa dernière séance, deux questions supplémentaires :

1° Reprise des travaux incultes.
2° Des rapports entre l'action syndicale et l'action politique.

I. — *Discussion des Rapports.*

Dès l'ouverture de la première séance, le rapporteur de la commission de vérification des mandats fait connaître que 52 mandats ont été validés, ils se répartissent comme suit :

Section des Pyrénées-Orientales	11
Section de l'Aude	22
Section de l'Hérault	17
Section de la Région d'Arles.....	7

Il vaut la peine de comparer ce chiffre de 57 à ceux des trois Congrès précédents. Le Congrès de Béziers (1903) comptait 31 syndicats représentés ; celui de Narbonne (1904) en comptait 118 ; celui de Perpignan (1905) en comptait 77. Ces chiffres n'indiqueraient-ils pas que le syndicalisme révolutionnaire, après une brève période de succès parmi les

travailleurs agricoles du midi, est en train de perdre ses positions et de languir? Le secrétaire de la Fédération a naturellement prévu cette réflexion. Il écrit en effet :

Un assez grand nombre de syndicats, inférieur certes à nos désirs, avaient répondu à notre appel. Si nous considérons la distance qui sépare Arles de la plupart des syndicats, si nous considérons que beaucoup de caisses ont été vidées par les différentes luttes soutenues contre le patronat, ainsi que par le chômage intense que nous subissons, nous verrons que ce chiffre, qui semble minime au premier abord, n'en prouve pas moins la vitalité de notre jeune et vaillante Fédération et de nos organisations en particulier (1).

Il faut sans doute tenir compte de ces circonstances ; on peut néanmoins remarquer que les chiffres des mandats aux quatre Congrès (31, 118, 77 et 57) sont ceux des syndicats représentés et non ceux des mandataires, que les règlements du dernier Congrès autorisaient chaque délégué à représenter cinq syndicats, enfin que la diminution du nombre des syndicats représentés à Arles correspond à une diminution (moins importante, il est vrai, mais tout de même sensible) du nombre des syndicats fédérés (138 en 1905, 111 seulement en 1906). Il reste à dire qu'il vaut mieux qualité que quantité. Dans l'état actuel des choses, et pour longtemps encore, semble-t-il, les syndicalistes révolutionnaires ne peuvent être que minorité au sein de la classe ouvrière ; cela est encore plus vrai quand il s'agit des salariés du Midi viticole, la terre promise des vaines agitations électorales.

La vérification des mandats faite, le Congrès rédige une adresse de sympathie aux prolétaires russes et entend le rapport de la commission d'organisation, rédigé par *Simon*, secrétaire de la Bourse du Travail d'Arles. (2)

---

(1) *Compte rendu des Travaux du IV^e Congrès*, etc... Avant-propos.

(2) On lit dans ce rapport (*loc. cit.*, p. 8) : « Nos ressources ne nous permettant pas de supporter les frais du Congrès et ayant pour principe de prendre l'argent où il est, nous avons adressé une demande de subvention au Conseil municipal et au Conseil général, qui ont, tous deux, répondu favorablement à nos de-

Le secrétaire fédéral, *Paul Ader*, lit ensuite le rapport moral de la Fédération. Il rappelle les débuts difficiles du syndicalisme agricole, puis son rapide succès suivi de crise :

Les conceptions syndicalistes, dit-il, n'étaient pas encore bien répandues dans nos milieux ; c'est la cause initiale de la dégénérescence actuelle. Insuffisamment éduquées, nos organisations se formèrent sur des bases superficielles ; l'augmentation des salaires, la diminution des heures de travail, telles furent les raisons fondamentales de leur constitution. Mais, une fois que satisfaction leur fut accordée, bon nombre de syndiqués voyant le but réalisé, n'apportèrent plus la même ardeur à la cause prolétarienne ; l'élan s'amoindrit, la cohésion se brisa, la crise viticole aggrava la situation, ils ne cherchèrent plus qu'à conserver leur travail, même au prix de toutes les bassesses. Et les militants qui, imbus de principes syndicalistes, se dressèrent contre le patronat, virent leurs efforts se briser contre la lâcheté égoïste, l'indifférence cupide, la pusillanimité intéressée de tous ces inconscients (1).

Ce n'est pas à dire que l'effort des syndicalistes ait été fait en pure perte. Nombreux sont encore ceux qui sont convaincus que le syndicalisme est la seule voie d'affranchissement.

Ader indique ensuite ce qu'a fait le comité au cours de l'année écoulée (agitation, propagande, circulaires à l'occasion du premier mai) et conclut en souhaitant une organisation plus rationnelle de la Fédération.

Son rapport est adopté. — Sont adoptés aussi les rapports du trésorier général *(Escudier)*, de la commission de contrôle *(Marty)*, et du gérant du « Paysan » *(Ader)*. A la

---

mandes. » On ne voudrait pas donner à ce détail plus d'importance qu'il n'en mérite, et sans dire un mot du principe que le rapporteur dit avoir suivi, on se demande seulement s'il est d'une bonne méthode que les organisations syndicalistes révolutionnaires fassent appel aux générosités des assemblées politiques. On craint qu'elles ne soient obligées de payer trop cher des services, que conseils municipaux, généraux et autres peuvent aisément rendre, puisqu'il ne s'agit pas de la bourse privée des conseillers, mais qu'ils rendent rarement sans arrière-pensée. Trop d'exemples pourraient en être cités.

(1) *Loc. cit.*, p. 14.

suite de ce dernier rapport, constatant que la vie de l'organe de la Fédération est compromise, le congrès vote la résolution suivante :

Le congrès invite les organisations et les militants syndicalistes à faire tous leurs efforts pour procurer des abonnements au *Paysan*, mais comptant sur leur émulation à remplir leur devoir, repousse toute obligation de prendre un minimum de numéros (1).

Hélas ! le vote n'a eu qu'une valeur platonique et n'a pas donné le résultat pratique. Depuis, le *Paysan* a cessé de paraître.

Après rapport de *Simon*, le Congrès désigne Béziers comme siège permanent de la Fédération. Ce choix est motivé par la position centrale de cette ville dans le Midi viticole.

II. — *Organisation intérieure* ; *viaticum*.

Un rapport de *Milhaud* propose de simplifier les rouages de la Fédération, en supprimant les sections (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, région d'Arles). Ces rouages, placés à mi-chemin entre les Syndicats et la Fédération, ont joué un rôle utile au moment de la constitution des premiers syndicats, qui, trop éloignés les uns des autres, risquaient de ne pas pouvoir efficacement coordonner leurs efforts. Multipliés, les syndicats se sont rapprochés les uns des autres et l'organisme fédéral peut désormais remplacer les sections départementales. On a fait valoir, en faveur de la conservation des sections, un argument tiré des particularités techniques de la culture, qui varie de département à département. Comme l'a remarqué le délégué de Capestang *(Foux)*, les modes de culture ne varient pas plus de département à département que de village à village. De vrais groupements d'affinité de culture rendraient donc, en ce

(1) *Loc. cit.* p. 26. Cette résolution a été déposée par *Ader*.

sens, de plus grands services que les sections départementales. La suppression de ces dernières améliorerait en outre la situation financière de la Fédération, qui encaisserait le total des cotisations fédératives, au lieu d'avoir à le partager avec les comités exécutifs des sections.

Les conclusions du rapporteur, chaudement appuyées par *Ader*, sont rejetées par 32 voix contre 16 et 2 bulletins blancs Ce vote sera probablement à regretter. On comprend aisément l'attachement des syndicats à ces sections départementales, plus proches d'eux et par lesquelles ils ont traduit leurs premiers désirs d'action concertée. On se demande pourtant si la persistance des sections ne risque pas d'augmenter encore l'incohérence de l'activité syndicaliste des travailleurs agricoles du Midi. On craint que les rivalités de section ne compromettent l'efficacité du lien fédératif. On constate en tout cas que l'existence des sections diminue de moitié les ressources de la Fédération, et c'est grand dommage au moment même où une propagande très intense et très unie est plus que jamais à désirer.

Le Congrès adopte ensuite un projet d'*Ader* de réglementation du viaticum, et rejette par 35 voix contre 13 les conclusions du rapport de *Médon*, demandant la création d'un secrétariat permanent rétribué.

III. — *La Coopération.*

Dès le début de sa troisième séance, le Congrès entend le rapport de *Marty* (délégué de Portel) sur la coopération. Le rapporteur préconise l'action coopérative, à condition d'y voir autre chose qu'un moyen de réaliser de petits bénéfices.

« Nous pensons, dit-il, que la coopération conçue dans le même esprit qui anime nos organisations syndicales, c'est-à-dire l'esprit communiste, peut et doit donner des résultats appréciables, tangibles à la classe ouvrière, qu'elle peut et doit être un instrument efficace en vue de son émancipation de la tutelle capitaliste (1). »

---

(1) *Loc. cit.* p. 44, 45.

Le rapporteur rappelle au congrès que le prolétariat peut trouver dans l'action coopérative le moyen d'obtenir des produits de meilleure qualité, d'accroître sa capacité de consommation, son bien-être et son énergie. Enfin et surtout, la pratique coopérative permettrait aux organisations syndicalistes de se passer entièrement du concours financier des corps élus, de secourir les camarades en grève, de créer des bibliothèques, des cours d'éducation, d'apprentissage, etc...

Quelques délégués font des réserves. Ils insistent sur les difficultés de la pratique coopérative pour les ouvriers agricoles, à cause des longs chômages pendant lesquels l'achat à crédit est de règle. Ils citent quelques tentatives avortées. D'autres ont peur que la coopération n'affaiblisse l'esprit révolutionnaire. Agréablement surpris du léger mieux-être que leur donnera la société coopérative, les ouvriers ne vont-ils pas borner leurs désirs à améliorer doucement et chaque jour un peu leur situation économique? Ne viendront-ils pas à penser qu'il est tout de même possible de se faire sa petite place au soleil dans la société actuelle? N'atténueront-ils pas le sens et la portée de leur protestation contre l'ordre des choses en vigueur?

« Il ne faut pas, dit *Ader*, s'en tenir toujours aux résolutions platoniques... Il faut diriger la coopération vers le but poursuivi, vers notre émancipation, en faire une arme de combat et non une opération de lucre; pour que la coopération soit un puissant adjuvant du syndicalisme, il faut l'établir sur des bases syndicales et communistes; nul ne sera coopérateur s'il n'est syndiqué, ses bénéfices iront à la propagande (1). »

« La coopérative, dit *Rouquier*, n'est pas un but, c'est un moyen pour nous affranchir de l'exploitation capitaliste, grossir nos moyens de résistance, pour avoir le nerf de la guerre qui nous manque (2). »

Le congrès se range à cet avis. On ne peut qu'approuver sa méfiance à l'égard de l'action coopérative pure et simple. En elle-même, elle est instrument de conserva-

(1) *Loc. cit.*, p. 50-51.
(2) *Loc. cit.*, p. 51.

tion. Elle ne vaut que ce que vaut l'esprit de ceux qui la pratiquent ; elle risque toujours, s'il est révolutionnaire, de le gâter. Les syndicalistes ne prendront jamais trop de précautions contre elle.

Le congrès s'occupe ensuite d'une question qu'on est un peu étonné de trouver dans son ordre du jour : celle de la dénonciation des fraudeurs. Le rapporteur, *Blatière* (de Marsillargues), rappelle que les propriétaires du Midi, émules des producteurs de vins artificiels de Bercy, fabriquent des suppléments de récolte avec des piquettes et des sucres. Il propose donc que les ouvriers agricoles fédérés refusent « de participer à la fabrication des poisons capitalistes » et n'hésitent pas à « dénoncer, et cela de très haut, tous les vampires qui tenteraient d'opérer malgré ces légitimes protestations (1) ». Les conclusions du rapporteur ne sont pas adoptées.

La troisième séance s'achève par la lecture du rapport d'*Ader* sur le projet d'une *Union fédérative terrienne*, qui grouperait les trois fédérations agricole, horticole et bûcheronne. Le rapporteur présente un projet de statuts.

Milhaud propose ensuite au congrès d'adresser aux assemblées de « la Paix par le droit », des vœux pour la réussite de leurs travaux. Cette proposition est l'occasion pour *Ader* de préciser l'attitude du syndicalisme sur ce point :

« Je considère, dit-il, que le congrès a le devoir de bien délimiter ses conceptions en matière de désarmement ; d'un côté, les pacifistes bourgeois, entraînés par des conceptions humanitaires, se résolvent toujours à des vœux platoniques ; de l'autre côté, les syndicalistes révolutionnaires, desquels nous nous réclamons, considèrent l'antimilitarisme comme une conception nettement syndicaliste et apportent à sa réalisation toute leur action personnelle... Aucune corrélation ne saurait exister entre notre action et celle des pacifistes, je demande au congrès de repousser l'ordre du jour Milhaud (2) ».

Milhaud retire d'ailleurs sa motion.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 55.

(2) *Loc. cit.*, p. 60

Le congrès reprend ensuite la discussion du projet des statuts de l'Union fédérale terrienne.

Il décide l'envoi d'un délégué, avec allocation d'une indemnité de 250 francs, au congrès d'Amiens, et désigne *Ader* comme délégué.

Il rejette enfin les conclusions du rapport de *Bonnefoi*, proposant l'organisation d'une loterie au bénéfice des syndicats fédérés.

IV. — *Les Retraites ouvrières.*

Le congrès s'occupe ensuite des retraites ouvrières. Le rapporteur, *Bonnefoi*, propose de créer une vaste agitation, « pour amener les élus, conseillers municipaux, conseillers généraux, députés, sénateurs, à protester contre l'exclusion éventuelle des ouvriers agricoles du bénéfice de la loi sur les retraites ouvrières (1). »

Ader combat énergiquement la proposition du rapporteur. Il rappelle que le Congrès de Narbonne (1904) a déjà adopté des conclusions tendant à faire pression sur les pouvoirs publics et les corps élus, que la décision du congrès a été mise à exécution et qu'aucun compte n'en a été tenu par les législateurs. Il pense donc que toute nouvelle agitation resterait lettre morte. Il montre en outre quelles combinaisons financières risquent d'être cachées derrière l'institution des retraites ouvrières. Il conclut : « Avant de penser aux retraites de notre vieillesse, pensons qu'à notre pleine maturité nous manquons de pain ; ne nous laissons pas détourner de notre action et agissons en conséquence (2). »

Après plusieurs votes confus sur un certain nombre d'ordres du jour, le congrès adopte le point de vue d'*Ader* à l'unanimité.

Le congrès décide ensuite que le prochain congrès sera organisé par la section de l'Hérault ; il émet un vœu sur la reprise des travaux incultes, et aborde la dernière question : *Des rapports de l'action syndicale et de l'action politique.*

---

(1) *Loc. cit.*, p. 68.
(2) *Loc. cit.*, p. 70.

VI. — *Action syndicaliste et action parlementaire.*

L'intention du syndicat de Puisserguier, en portant cette question devant le congrès, a été, nous dit le rapporteur *Rouquiès*, de permettre aux camarades délégués à Amiens, de s'inspirer, au moment de la discussion de la proposition de la Fédération du Textile, de l'esprit général qui se sera manifesté au congrès d'Arles. Le rapporteur est partisan de l'étroite union de l'action syndicaliste révolutionnaire avec l'action socialiste parlementaire. Il pense que l'action syndicale peut donner aux ouvriers le moyen d'obtenir de meilleures conditions de travail, de plus hauts salaires, de plus rares chômages ; mais il pense aussi que la transformation radicale de la société capitaliste actuelle en société socialiste ne peut être utilement poursuivie que par l'organisation des travailleurs sur le terrain politique et par la conquête de l'Etat.

Les conclusions du rapport de *Rouquiès* sont vivement discutées. Elles trouvent peu de défenseurs, beaucoup d'adversaires. Tandis que *Sabria* (de Coursan) affirme que « par le bulletin de vote, l'ouvrier assurera son émancipation » (1), *Garigues*, *Milhaud*, *Ader* combattent énergiquement toute idée d'une alliance de la Confédération du Travail avec n'importe quel parti politique. Ils montrent la grande distance qui sépare les organisations syndicales, véritables groupements de classe, des organisations politiques, fragiles groupements d'opinion.

En définitive, dit *Ader*, l'établissement de rapports officiels entre la C. G. T. et le P. S. U. ne saurait amener des avantages pour la classe ouvrière ; que chacun reste sur son terrain, et plus nous nous montrerons indépendants, collectivement bien entendu, dans nos organisations syndicales, plus nous aurons de chances que les titulaires des fonctions parlementaires prennent à cœur la défense de nos intérêts ; il s'agit pour eux de conserver leur clientèle ; comme de vulgaires commerçants, ils seront

(1) *Loc. cit.*, p. 85.

obligés de nous servir de la bonne marchandise ; si sous une forme quelconque nous nous mettons à leur remorque, nous deviendrons fatalement leurs obligés ; ce serait fini de notre puissante action ouvrière qui s'est si bien développée dans notre entière autonomie (1). »

Les conclusions du rapport sont repoussées par 33 voix contre 18 et 1 abstention. Par contre, par 34 voix contre 14 et 2 abstentions, le Congrès « reconnaît que la neutralité la plus absolue de la Fédération, en matière politique, confessionnelle et philosophique, est seule apte à concentrer tous les efforts prolétariens en vue de l'émancipation intégrale des paysans organisés (2). »

C'est sur cette précieuse affirmation, et après un bref discours de clôture prononcé par Milhaud, qu'est levée la dernière séance du quatrième congrès de la *Fédération des travailleurs agricoles du Midi.*

VI. — *Le syndicalisme et les travailleurs agricoles.*

De l'examen des débats soulevés, des décisions prises et des votes, il ressort clairement que la majorité des délégués ont de nettes notions des intérêts pressants du syndicalisme révolutionnaire. Presque tous les actes du Congrès témoignent d'une extrême méfiance à l'égard de l'action parlementaire, d'un sincère désir de rester sur le terrain purement économique, non pas seulement pour y obtenir de légères améliorations de conditions du travail, mais encore et surtout *pour y poursuivre l'émancipation intégrale de la classe ouvrière*, comptant sur les seules forces de son énergie et la seule fécondité de son héroïsme.

Quelques contradictions sautent pourtant aux yeux de l'observateur impartial et notre devoir est de les signaler à nos camarades. Ces mêmes congressistes qui déclarent se désintéresser par avance de toute faveur des pouvoirs publics, acceptent que les frais du Congrès soient en grande partie

---

(1) *Loc. cit.*, p. 84.
(2) *Loc. cit.* p. 87.

couverts par des indemnités municipales et départementales. Convaincus que leur fédération est pour eux l'arme la plus immédiate et la plus sûre, dans les luttes quotidiennes qu'ils livrent contre le capitalisme et le gouvernement, ils n'ont pu encore lui donner une organisation capable d'augmenter sa valeur et sa portée, en la débarrassant de rouages inutiles et coûteux.

Malgré ces faiblesses, inévitables à tout commencement, on ne saurait oublier que, sur toutes les plus graves questions abordées, la majorité s'est ralliée à l'opinion des représentants les plus clairvoyants du socialisme ouvrier et que ces derniers ont mis à défendre leurs positions une incomparable fermeté.

Aussi souhaiterait-on qu'il fût possible de croire que les préoccupations et l'attitude du Congrès des travailleurs agricoles du Midi sont celles de tous les travailleurs agricoles du Midi. Malheureusement il n'en est pas encore ainsi. On l'a dit au début de cet exposé, et les congressistes l'ont dit plusieurs fois au cours de leurs discussions, le mouvement syndicaliste des salariés de la viticulture méridionale, après avoir fait naître de trop belles espérances, s'est un peu ralenti. Les succès des premiers groupements syndicaux dans les premières grèves viticoles ont entraîné trop de monde. L'opinion publique était avec les grévistes ; les propriétaires surpris dans leur isolement cédèrent vite ; les syndicats poussèrent comme champignons après la pluie. Quelques incidents inévitables refroidirent la sympathie du public ; les propriétaires ne se laissèrent plus surprendre. Être du syndicat prit dès lors une plus grave signification. L'élan fut arrêté et bientôt suivi d'un recul. Comme l'a remarqué Ader, les militants s'aperçurent qu'ils étaient de moins en moins suivis. Les effectifs des syndicats baissèrent ; le nombre des syndicats diminua ; la Fédération compta des désertions ; les Congrès furent moins fréquentés. Le gonflement avait été trop rapide.

On ne saurait prétendre donner ici les causes profondes de ce ralentissement du syndicalisme rural. Quelques indications semblent pourtant s'imposer. C'est d'abord le fait qu'un grand nombre d'ouvriers agricoles possèdent encore quelques lopins de terre ; d'où difficulté d'obtenir des groupements économiques vraiment homogènes. Il faut aussi

compter sans doute avec l'isolement relatif des travailleurs ; d'où plus grande facilité pour les employeurs de les chapitrer ou même de les intimider. La vie, en outre, est comparativement facile, dans les villages surtout ; dans les villes, il y a la ressource des travaux de rencontre, de l'assistance publique et privée, politique et confessionnelle. Ajoutons enfin le goût naturel du méridional pour tout ce qui touche de près ou de loin au cabotinage de la politique démagogique : amour des phrases, emballement pour les hommes, attrait des petits profits, des ruses et des marchandages. Il est bien facile d'imaginer alors que les syndicats avec la hautaine doctrine qu'ils enveloppent aient été désertés au bénéfice de tout ce qui promet davantage, fait plus de bruit et fait courir moins de gros risques immédiats.

L'inlassable effort d'une poignée d'hommes énergiques et avisés, que le Congrès d'Arles a réunis, mais qui sont d'ordinaire perdus dans une masse inconsciente, futile et inconstante, voilà ce qui existe réellement, à l'heure actuelle, dans le Midi de la vigne, quand on y cherche les manifestations de l'esprit révolutionnaire de notre temps.

J.-B. Séverac.

REVUE CRITIQUE

Controverse Socialiste

Mon bon ami Edouard Berth, dans son analyse de mon étude sur le « prolétariat et la bourgeoisie dans le mouvement socialiste italien », a bien voulu, dans le n° 179 de cette Revue, croiser l'épée de sa critique avec ce qu'il croyait voir en moi d'incompréhensible.

Provoqué sur le terrain, je consens à y descendre. Mais que l'ami Berth me permette de lui dire avant tout que le général qui a l'intention de réduire l'ennemi, doit, bon gré mal gré, s'informer d'abord de sa position même. Combattre des moulins à vent, c'est un amusement donquichottesque. Or, Berth n'a vu, dans mon travail, qui comprend environ 250 pages, que trois ou quatre phrases ; il les a détachées de leur ensemble et, en méconnaissant leur sens, il m'a attaqué furieusement, aveuglément. Veut-on un exemple de sa manière de discuter ? Voilà. Dans un endroit de mon ouvrage, j'avais simplement relevé, pour l'Allemagne et par opposition à l'Italie, la grande proportion des députés ouvriers au Reichstag. C'était une simple *constatation de fait, sans commentaire ni critique.* Mais l'ami Berth, qui, quand il entend parler de députés ouvriers (contre lesquels moi aussi j'ai des critiques assez vives à faire, et n'y ai jamais manqué), s'engage facilement, bondit sur moi en m'écrasant sous le poids de la question qu'il m'adresse : « Mais cela prouve-t-il que la direction de la social-démocratie allemande soit plus spécifiquement *ouvrière* » ? Et il est heureux de cueillir l'occasion pour me tenir à ce propos un petit discours qui n'a rien à faire avec les pages dont il s'occupait.

Autre exemple. Berth s'indigne de l'opinion que j'ai exprimée sur le développement du socialisme italien, de parti moitié petit-bourgeois qu'il était, en parti éminemment prolétaire, qu'il est, développement dû à l'introduction graduelle du capitalisme dans ce pays (bien entendu, je parle

des masses et non des chefs qui eux, en Italie encore beaucoup plus qu'ailleurs, appartiennent aux classes privilégiées). Arrivé à un certain moment, je dis que le socialisme comme conception étant tout d'abord une idéologie, ne présuppose pas l'existence d'un prolétariat moderne, mais que nous savons par l'expérience et l'histoire qu'il ne pourra pas s'en passer. Ici aussi, je ne me suis pas occupé des *motifs* pour lesquels le socialisme ne peut pas se passer du prolétariat, motifs qui, comme le savent les passereaux sur les toits, consistent dans les nécessités économiques mêmes du système de la société bourgeoise. Mais ma petite phrase, d'ailleurs plus littéraire que substantielle dans l'endroit où je l'ai écrite, suffit à Berth pour m'attrapper de nouveau. Soit! Seuulement il a le tort de me faire passer, à cause de cette phrase, pour un sentimentaliste, même pour un ennemi du mouvement prolétaire, indifférent à l'antagonisme de classe. Il se moque cruellement de mon expression « égoïsme de classe » et il m'apprend que la lutte de classe devient synonyme de ce que « tout le monde appelle le sentiment du droit et de l'honneur ». Je conviens que la phrase, dans lequel je me plains du « manque malheureux de toute tendance de pédagogie sociale dans notre temps », rapprochée du terme « égoïsme économique des masses », se prêtait facilement à des malentendus.

Ce qu'il me paraissait important de dire, par ces mots, c'était de blâmer la politique purement utilitaire et exempte de toute tendance d'une saine pédagogie sociale — qui constitue la gymnastique indispensable de la lutte de classe — politique suivie par la socialdémocratie allemande, qui, faisant abstraction de tout sentiment de l'honneur et de la dignité individuelle, donne à ses ouvriers le conseil de mettre leurs noms tranquillement sur les adresses de remerciement et de dévouement à l'empereur, afin de ne pas être licenciés par les patrons, et à ses intellectuels de ne devenir que membres *secrets* du parti, afin de ne pas compromettre leurs positions sociales. C'est cette politique pernicieuse et malhonnête — qui tue un des sentiments les plus nobles de l'homme et les plus nécessaires pour la lutte de classe, c'est-à-dire l'élan et l'idéalisme qui va droit au sacrifice — que j'avais l'intention de clouer au pilori, et je crois que j'aurais eu le plein accord de Berth, s'il avait su de quoi

il était question, c'est-à-dire *que le seul égoïsme de classes, ne suffit pas à atteindre un but révolutionnaire* (1). Sans doute Berth n'était point obligé de deviner les catégories

---

(1) Je crois avoir dit, justement dans mon ouvrage sur « le prolétariat et la bourgeoisie dans le mouvement socialiste en Italie » (*Archiv für Sozialwissenschaft, 1906*) — c'est-à-dire dans l'œuvre critiquée par Berth, — très nettement ma pensée sur les rapports entre l'idée et l'intérêt économique. Voici : « Un mouvement qui pense se servir uniquement du moteur qui a nom « prolétariat », est extraordinairement difficile. Nous savons en effet que le groupe social que nous avons coutume d'appeler « l'prolétariat » n'est point une entité homogène. Les ouvriers industriels se différencient d'une manière assez essentielle des tendances politico-sociales des ouvriers des champs. Dans le même prolétariat industriel, les antagonismes matériels qu'il porte en lui ne sont pas des phénomènes purement épisodiques, mais ont leur fondement dans l'existence même de l'économie actuelle. Ce n'est pas l'opposition ouvrière à un groupe capitaliste *isolé* ou à une conséquence du système capitaliste *isolée* comme ce serait par exemple le militarisme qui devrait ou pourrait devenir la cause de l'union politique et économique des éléments hétérogènes du prolétariat et les mettre en marche comme un seul bloc, — les myriades de travailleurs occupés dans les fabriques d'armes et les ports militaires, d'un point de vue purement professionnel et corporatif, ont tout intérêt à voir s'étendre et même se perpétuer le système guerrier actuel — mais c'est l'opposition à l'économie et à l'idéologie bourgeoise comme entité : l'antithèse de la séparation des instruments de production du producteur et par conséquent de la dépendance du producteur à l'égard des possesseurs des instruments de travail. D'avoir, d'une manière claire et pure, trouvé l'expression de ce but pour ainsi dire dernier, voilà le plus grand mérite du courant nouveau. Il se sépare de la conception traditionnelle du socialisme politique en ce qu'il entend faire du mouvement ouvrier non plus un mouvement pour tout le monde comme il est actuellement, mais un mouvement purement prolétaire, en d'autres termes en ce qu'il veut rendre au mouvement pour l'émancipation de la classe prolétarienne son caractère de classe. Mais il se distingue encore bien plus nettement du trade-unionisme des Anglais et de la théorie neutraliste des syndicats allemands, en ce qu'il ne pense pas non plus représenter un mouvement pour tout le monde ouvrier pur et simple. Son importance, c'est

d'idées qui aboutissent à mes phrases, mais, d'autre part, il n'aurait certes pas pu leur donner l'interprétation inexacte qu'il leur donna, s'il avait lu, je ne dis pas mes autres essais sur ce sujet (publiés dans la *Nieuwe Tijd*, le *Divenire Sociale* de Rome et le *Ethische Kultur* de Berlin), mais au moins mes études sur le socialisme italien qu'il critique. Alors il aurait facilement appris que je ne conçois point les rapports entre le socialisme et le prolétariat comme une chose accidentelle et empirique, mais comme ayant une relation très essentielle. S'il est très vrai, comme dit Berth, « que tout mouvement ouvrier ne réalise pas le socialisme », cette vérité dépend, à mon avis, de cette autre vérité que tout mouvement ouvrier ne possède pas ces *éléments éthiques* qui élèvent le brutal égoïsme de classe à la hauteur de la conception socialiste, de la nécessité morale d'un changement à fond de la société actuelle.

L'égoïsme économique des masses ouvrières occupées par Krupp doit nécessairement les conduire au militarisme : plus Krupp accumule les commandes d'armes et de cuirassés, c'est-à-dire plus le militarisme bourgeois, ennemi mortel de l'émancipation ouvrière générale se développe et plus les salaires des métallurgistes des usines Krupp auront la tendance d'augmenter. Sans une bonne dose de sentiment éthique qui leur fait voir, au-dessus de leurs intérêts économiques de fraction de classe, le devoir de leur solidarité avec les camarades des autres industries, ces ouvriers seraient perdus pour la conception de la lutte de classe révolutionnaire. *Le facteur économique est impuissant sans le coefficient de la pédagogie morale.* Sans lui, la « mission du prolétariat » ne s'accomplira jamais.

---

l'union grandiose de l'*idée* avec la *classe*. Il s'appuie uniquement sur la classe qui, moyennant les forces dynamiques de son égoïsme de classe, le poids de son nombre et la loi suprême de sa nécessité économique, peut être à même de résoudre le thème, qui s'impose au socialisme moderne ; mais il conçoit aussi comme son premier devoir d'élever ses masses à la conscience de leur mission de classe. Le syndicalisme, enfin, n'est pas seulement prolétaire, il est aussi socialiste révolutionnaire » (p. 715).

Là où nous divergeons véritablement, Berth et moi, c'est sur le rôle du Parti. Qu'est-ce enfin ce que l'ami Berth reproche aux systèmes des partis ? C'est le principe de la représentation. Berth dit audacieusement : « Représentation ne peut être que trahison » (p. 166). Selon lui, l'action directe serait « l'idée que la classe ouvrière doit agir en tant que masse autonome et non représentée », parce que « représentation signifie, nécessairement, trahison, déviation, embourgeoisement » (p. 165). D'accord. Mais pourquoi Berth applique-t-il *arbitrairement* ses théories au seul parti ? L'action directe a besoin des organisations économiques, du *syndicat*. Or, les syndicats n'ont-ils pas à subir *les mêmes dangers* ? N'ont-ils pas enfin le même principe fondamental, le principe de représentation ? Ce ne sont certes pas les masses qui se représentent elles-mêmes dans les moments décisifs des grèves ! Les syndicats sans « représentants », sous quelle forme que ce soit, n'ont pas encore été créés ! Berth n'a pas approfondi sa thèse. Au lieu de dire : le parti engendre l'embourgeoisement, il aurait dû dire : *l'organisation* engendre l'embourgeoisement et la déviation. Mais le principe de l'organisation embrasse *également* le parti et le syndicat. Le problème à résoudre — nous ne pouvons que l'effleurer ici — consiste avant tout *à trouver un moyen de réagir contre les défauts immanents de toute organisation, de toute représentation*. Cette réaction s'appelle le syndicalisme. Mais puisqu'il se sert, lui aussi, d'entités basées sur le principe de la représentation (les employés des syndicats), il porte, lui aussi, en soi, son antinomie cruelle... C'est un problème à résoudre, mais non encore résolu.

Il n'est pas vrai non plus que le système capitaliste, en enfantant non le prolétariat, mais une *nouvelle forme* de prolétariat, ait donné la vie au socialisme. Le socialisme, comme idéologie, a existé avant lui. Cela serait aussi faux que de prétendre le contraire, c'est-à-dire que c'est l'Idée qui a engendré le socialisme. Non. Le mouvement socialiste de classe est né de l'union du prolétariat avec l'Idée. Tant que le prolétariat n'existe pas, il peut y avoir certainement *des socialistes*, mais pas de *mouvement socialiste* ; le socialisme reste, comme je l'ai dit dans mon étude, une fleur artificielle. Mais, d'autre part aussi, si l'Idée manque, le socialisme manque également. Tous les éléments de l'exis-

tence d'un capitalisme porté à sa plus haute expression n'ont pas été en état de créer automatiquement un mouvement socialiste. Voir les Etats-Unis.

De même, je crains bien qu'il n'y ait pas moyen, pour Berth et moi, de nous entendre sur le rôle des *intellectuels* dans le mouvement ouvrier. Je serai bref en énonçant simplement ma thèse : Le mouvement ouvrier ne saurait exister sans une troupe d'intellectuels lui servant d'éclaireurs. La culture que la société soi-disant « civilisée » fait donner au travailleur futur dans l'école est si mince, qu'elle donne au bourgeois pourvu d'une instruction bien supérieure, des avantages inouïs dans la lutte, en comparaison des prolétaires. Aussi ceux-ci n'ont-ils pas le temps de compléter les lacunes que l'école leur a laissées, par des études propres. Mais l'ouvrier socialiste a besoin d'une théorie, et pour des théories, il faut des théoriciens. Or l'histoire nous apprend que les prolétaires n'ont pas pu (ce n'est pas leur faute) fournir des savants. Le pauvre Malon, autodidacte mais peu savant, en est la preuve. Et il a été le seul ouvrier théoricien. Les Marx, Saint-Simon, Engels, Lassalle, Bakounine, Kropotkine, créateurs de *théories vivifiantes*, comme aussi les Lagardelle, les Berth, les Labriola, etc., de nos jours sont des intellectuels. Donc le mouvement ouvrier est absolument impuissant à se passer des intellectuels. L'historien du socialisme peut même observer le fait (assez facile à comprendre, quand on se place à un point de vue psychologique) que les intellectuels de la bourgeoisie, qui ont embrassé la cause prolétarienne, pourvu qu'ils se soient donnés sans arrière-pensée et qu'ils aient rompu tous les ponts d'un éventuel retour dans le camp de l'ennemi bourgeois, non seulement se sont conservés beaucoup plus intacts à l'égard des tentations accommodantes, mais encore se sont généralement acquis un trésor d'idées révolutionnaires beaucoup plus fort que, je ne dis pas les chefs ouvriers, en général faciles à corrompre, mais que les masses prolétariennes elles-mêmes, dont l'histoire nous apprend, malgré tout, plus de faiblesses que d'héroïsmes...

Tout cela, Berth est très loin de l'apprécier. Voilà aussi le motif pourquoi Berth défend les calomnies dont Marx usait contre l'Internationale italienne en l'appelant un « ramassis de déclassés » qui, dans l'Internationale cherchaient

une « carrière » et une « issue » (1). Berth me prête trop de générosité, s'il prétend que mon « idéalisme généreux » en fut choqué. Ça, ç'aurait été peu de chose ! Mais l'assertion de Marx va contre la *vérité historique* et moi je n'ai pas fait autre chose que de remettre les points sur les i. Il est vrai que Berth croit que Marx eut des raisons objectives et sujectives en prononçant ce jugement sévère en question. Objectives, parce que l'Internationale italienne consistait réellement en bourgeois « déclassés ». Subjectives, parce que, « vis-à-vis d'un mouvement sans ouvriers », Karl Marx, qui avait compris, lui, la relation essentielle entre le prolétariat et le socialisme, avait vraiment de quoi être « de mauvaise humeur. » J'avoue très volontiers, que la construction historique de Berth ne manque pas d'originalité.

Elle n'a que le défaut d'être pleine d'erreurs. Avant tout, on ne peut pas dire que l'Internationale italienne formait « un socialisme sans ouvriers ». Les chefs de ce parti — je l'ai prouvé minutieusement dans mon ouvrage — étaient sortis presque tous de la classe bourgeoise, quelques-uns même de la classe féodale. Mais aucun parti ne consiste que dans des « chefs ». Le mot de « chef » même présuppose des troupes. Et le parti socialiste italien, à l'époque de l'Internationale, a eu, lui aussi, ses masses — en 1871 on a pu compter même 10.000 inscrits ! — et quiconque s'est occupé un peu de l'histoire ouvrière de cette époque, n'ignore que les masses internationalistes italiennes consistaient presque entièrement en prolétaires, ouvriers et artisans (à moins que Berth veuille séparer les artisans de la classe prolétarienne ? Ce serait curieux !).

Mais si Berth s'est trompé sur l'analyse réelle de l'Internationale italienne, il s'est trompé encore bien davantage sur les causes de la « mauvaise humeur » de Marx. On se rappelle que le jugement de Marx se trouve dans un pamphlet écrit par lui contre son grand rival dans l'Internationale, Michel Bakounine. Ce qui séparait ces deux hommes, ce n'était pas tant des conceptions fondamentalement différentes sur le socialisme, mais des idées divergentes sur le

(1) Marx. *L'Alliance de la Démocratie socialiste et l'Association des travailleurs.* Londres, 1873, p. 48.

devenir social, la méthode de l'organisation. Pendant que Marx représentait le courant centraliste et autoritaire, Bakounine s'était mis à la tête des fédéralistes et des indépendants. Le combat, mené dans les formes les plus dures, coupait en deux tout le camp des membres de la société de l'Internationale. Marx pouvait s'appuyer sur les Allemands, les Anglais et les Hollandais ; les groupes de la Suisse, de la Belgique et de la France s'étaient divisés ; l'*unique Italie* se trouvait complètement d'accord avec Bakounine. *Inde ira.* Marx était un des hommes les plus terribles dans la polémique, terrible non seulement en raison de ses énormes qualités scientifiques, de ses brillantes connaissances et de son profond savoir, mais malheureusement aussi en raison d'une insouciance et indifférence dans l'usage de moyens pour combattre ses adversaires, vraiment inouïes. Marx était — nous sommes en cela tout à fait d'accord avec Bernstein — absolument incapable de faire une polémique sans calomnier, outrepassant les limites, tournant les faits de manière à changer le blanc en noir. Or, Bakounine était alors son adversaire le plus dangereux. La rivalité de ces deux hommes était accentuée à ce point qu'elle devait décider de toute l'existence de l'Internationale (qui allait mourir de cette querelle). C'est en un tel moment que Marx lançait ses flèches empoisonnées sur l'Internationale italienne et sur les partisans de Bakounine, en les qualifiant de bourgeois ambitieux. Sa fameuse « mauvaise humeur » ne se dirigea point contre l'origine sociale des Cafiero, Malatesta et de leurs amis, mais contre leurs sympathies bakouninistes. Marx aurait pu lancer les mêmes calomnies contre toute autre branche de l'Internationale. Il ne lui convint de le faire que contre les italiens : c'est qu'ils étaient ses ennemis de l'heure présente. Voilà toute l'explication de la « mauvaise humeur » que Berth attribue si ingénieusement à Marx.

Une autre erreur de Berth, sur laquelle il me semble utile d'insister, c'est son manque de sens historique. De là ses reproches déguisés à l'adresse de Labriola et des syndicalistes d'Italie, et ouverts à moi-même ! Le syndicalisme, en France, est un fait historique. Il ne s'explique pas tant par le sentiment révolutionnaire inné dans le prolétariat français que par la faiblesse que, dans la vie française, a

toujours eu le rôle de *parti*. En France, pays des fractionnements politiques, des organisations faibles, les partis socialistes avaient leur vie presqu'en dehors de la classe prolétarienne. C'est là que pouvait surgir, libre, indépendant, détaché de tout lien avec un parti politique, le syndicat ouvrier révolutionnaire. En Allemagne, comme en Italie ,le mouvement ouvrier a suivi un autre développement. Là, le parti ouvrier est, depuis des dizaines d'années, entré dans la vie intellectuelle des ouvriers, en faisant partie de ses aspirations les plus pures. En France, après la Commune, les divers partis socialistes, petits, peu importants, n'ont pas eu à subir des attaques violentes de la part de l'Etat et de la bourgeoisie. En Allemagne et en Italie, les partis socialistes ont joué un rôle tout à fait important dans la vie du mouvement ouvrier moderne. Tandis qu'en France, les hommes du parti avaient, bien des fois, combattu le mouvement syndical, en Allemagne et en Italie, le mouvement des ouvriers organisés sur le terrain économique, l'*unité de classe*, a été créée par les partis socialistes respectifs, par l'*unité idéologique*. Dans ces deux pays, le Parti socialiste a accompli, en effet, durant de longues années, ce rôle d'instituteur de la classe prolétarienne qui lui est assigné, à juste titre, par notre ami Arturo Labriola (1). Dans ces deux pays, le prolétariat a été lié au Parti par une longue série de sacrifices que le parti avait faits pour lui. Il ne faut point méconnaître que l'Etat allemand et l'Etat italien ont fait du parti plusieurs fois la cible de leurs attaques les plus fougueuses (les lois d'exception en Allemagne de 1878 à 1891, en Italie la suppression brutale des organisations du Parti en 1894 et en 1898). Le prolétariat de ces pays lui doit de la reconnaissance. D'autre part, en Allemagne et en Italie, le Parti a tenu intacte son unité, et n'a pas donné preuve, comme en France, d'un esprit de caste qui fractionnait le grand fleuve socialiste en de petits affluents portant le nom de quelques personnalités en vogue (guesdistes, broussistes, jaurésistes, blanquistes, allemanistes, *en France* ; — d'au-

(1) Arturo Labriola, *Sull' azione politica del partito socialist.* Frascati, 1906, p. 21.

tre part *en Allemagne*, le parti de la social-démocratie ; — *en Italie*, le parti socialiste italien). Tirons la conclusion de ce que nous venons de dire : l'objectif des syndicalistes dans les divers pays est bien différent. La psychologie ouvrière, en rapport du parti, est une résultante de l'histoire socialiste dans chaque pays.

En France, la grande masse prolétarienne n'est pas attachée intimement au parti. Son histoire n'est pas la sienne. Abrutie par une longue épreuve de déceptions parlementaires, elle a eu le temps de perdre ses illusions « démocratiques ». L'organisation du parti n'a jamais été assez forte ni assez unie pour lui imposer le respect, jamais assez maltraitée par les classes dominantes (je parle depuis 1871) pour lui inspirer cette espèce de confiance qui résulte de la tradition d'une vie commune. Mais en Allemagne et en Italie, le parti est uni, fort, moins vague. Le prolétariat n'est pas encore lassé par une expérience à travers le système représentatif bourgeois. Au contraire, en Italie, nous assistons seulement de nos jours à la formation, lente et pénible, d'une organisation des partis bourgeois. Le parti clérical est encore à l'écart, indécis, s'abstenant de toute vitalité politique. En Allemagne, nous sommes encore maintenant en pleine époque mérovingienne. La démocratie, loin d'être une institution qui se survit à elle-même est encore un pieux désir ; et l'atteindre paraît un but digne des sacrifices les plus sérieux. Enfin, raison suprême : les masses prolétariennes allemandes et italiennes ne sont pas encore ni habituées à se passer de parti, ni à ne plus rien espérer de la machinerie parlementaire. C'est avec cet esprit (en partie justifié, comme je pense) des masses qu'il faut compter, et je n'hésite pas à dire qu'il serait absurde de prétendre que les syndicalismes des autres pays doivent prendre les mêmes formes que l'histoire d'un demi-siècle de combats ouvriers a imprimées au syndicalisme *français*. Ce serait un *patriotisme gaulois* dangereux que de vouloir unifier, d'après un plan préconçu, le syndicalisme international.

Que Berth conçoive ou non l'existence « d'une fraction vraiment syndicaliste dans un parti », cela n'empêche pas que, en des pays aux traditions socialistes comme l'Allemagne et l'Italie, l'existence d'une fraction syndicaliste dans le parti est une nécessité absolue. Pour le parti d'abord, car

cela seul lui garantit la conservation d'un reste de fonds révolutionnaire. Et le fait que le parti socialiste italien n'est point encore entièrement dépourvu d'esprit révolutionnaire, pendant que la social-démocratie allemande déchoit rapidement, dépend justement de cet autre fait qu'il y a encore dans le parti socialiste italien, une forte et audacieuse section d' « avant-gardistes », tandis que la social-démocratie allemande n'en compte presque pas. Mais aussi pour les syndicalistes, leur présence dans le parti est une nécessité absolue : dans les milieux où le syndicalisme des syndicats est encore très faible (en Italie, les syndicalistes « syndicalistes » ont subi, cet automne, au Congrès de Milan, de la part des syndicalistes réformistes, une défaite éclatante), ou bien où il n'existe presque pas (en Allemagne, où les syndicalistes « syndicalistes » sont 13.000 vis-à-vis de 1.300.000 syndicalistes réformistes), bref, partout où les syndicalistes n'ont pas de point d'appui dans l'organisation de classe, c'est pour eux une question de vie que de former une fraction à part dans le parti socialiste. Leur donner le conseil, fraternel ou paternel peu importe, de partir, de planter là le parti, ce serait non seulement une faute grave du point de vue socialiste, ce serait le *suicide* du point de vue de la tactique syndicaliste. La rupture des syndicalistes italiens ou allemands avec le parti, ce signifierait la mort — ayons un peu la franchise de nous l'avouer — non du parti, mais des syndicalistes. L'ami Friedeberg en doit savoir quelque chose. En Allemagne, comme en Italie, l'abandon du parti par les syndicalistes, ce serait le néant. Ils ont le devoir d'y rester et de faire tout pour que « le parti socialiste devienne l'organisation de toutes les forces qui se proposent de créer un milieu favorable pour la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie (1) ». Et j'ai fini.

Robert MICHELS.

(1) Arturo Labriola, *brochure citée*.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres.

Cio che è vivo e cio che è morto della filosophia di Hegel, *par Benedetto Croce.* (Ce qui vit et ce qui est mort dans la philosophie de Hegel. *Bari, Laterza,* 1906.)

Voici, sur Hegel, un livre excellent de tous points, très fin et très intelligent, d'un homme qui éprouva longtemps — il nous le confesse — une répugnance invincible pour la philosophie hégélienne et qui, par conséquent, ne se déclare aujourd'hui hegélien qu'à bon escient et par une adhésion d'autant plus éclairée qu'elle a été plus tardive. Hegel ! l'hegélianisme ! C'est, pour le commun des mortels, un brillant feu d'artifice logique ; une tentative absurde et folle de déduire l'univers de l'idée la plus abstraite ; une cascade de triades logiques, où l'idée rebondit sans cesse sur elle-même, se posant, s'opposant, disparaissant dans son contraire pour renaître synthétiquement ; un essai, le plus hardi, le plus aventureux, le plus paradoxal qu'on ait jamais osé, pour logiciser, rationaliser et intellectualiser l'univers tout entier ; et donc, un panlogisme d'une extraordinaire audace, mais aussi absurdement chimérique, quelque chose d'obscur, d'abstrus et de froid, dont les âmes sentimentales se sentaient péniblement affectées, une justification du succès et une déification du Fait, de la Force et de l'Etat, pour laquelle les moralistes n'éprouvaient pas d'assez saintes horreurs ; et quelle destinée ! engendrant une droite, une gauche, servant à la fois aux catholiques et aux libres-penseurs, aux conservateurs les plus extrêmes et aux révolutionnaires les plus décidés ; la plus étrange équipée métaphysique enfin qu'homme ait jamais risquée, et cela, au lendemain même du jour où Kant avait condamné irrémédiablement, semblait-il, toute métaphysique !

L'hegélianisme n'est jamais apparu, chez nous, que sous cet aspect ; et son influence sur notre enseignement philosophique proprement dit a été pour ainsi dire nulle. J'ai cependant, personnellement, la bonne fortune d'être l'ancien élève d'un professeur hegélien, M. Noël, à la mémoire duquel je suis heureux de rendre ici hommage. On se rappelle peut-être encore, dans le monde philosophique, son essai sur la *Logique de Hegel.* Mais, en général, on en est resté à Kant ; et si l'on voulait trouver l'in-

fluence de Hegel sur la pensée française, c'est chez des historiens comme Taine et Renan qu'il faudrait la rechercher. En Allemagne et, chose curieuse, jusque dans les milieux marxistes, on est revenu à Kant ; on a tout à fait abandonné Hegel. Conrad Schmidt, Bernstein, Woltmann, Vorländer, Bauer, tous prêchent *le retour à Kant*. Pour rencontrer des hégéliens authentiques, il faut maintenant passer les Alpes ou — qui l'eût cru ? — le détroit : oui, en Angleterre, la patrie de la philosophie empirique, la patrie des Mill et des Spencer, on étudie Hegel avec la sympathie la plus intelligente.

En général, on peut dire qu'Hegel est l'objet, presque *a priori*, d'une haine féroce. Et M. Croce a raison : cette haine de Hegel se confond avec celle de la philosophie, « qu'il représentait dans sa grandiose aspérité, de la philosophie qui est sans cœur et sans pitié pour les faibles d'esprit et les paresseux ; de la philosophie, que ne sauraient satisfaire ni les sucreries du sentiment et de l'imagination, ni les creux aliments de la *petite science* ». Avec le règne du positivisme, qui commença après 1848 et semble heureusement toucher à sa fin, — et le kantisme, qui condamnait la métaphysique, ne fut souvent qu'un simple allié du positivisme — il s'est produit une telle régression dans la pensée philosophique qu'un géant comme Hegel, qui revendiqua avec tant de superbe et une si noble hardiesse, les droits de la pensée vis-à-vis du « cœur » et de la « petite science », ne pouvait que faire honte, et par suite inspirer de la haine, à l'impuissance de tous nos doctes. Plus de métaphysique ; la métaphysique était morte, bien morte ; et l'on entrait dans l'âge de la science, dans le troisième état. Le positivisme allait couler dans la platitude de sa sociologie d'épicier toute la pensée humaine ; c'était là « l'ordre et le progrès ».

M. Croce signale qu'une réaction a commencé, de nos jours, contre ce plat positivisme ; et, avec raison, il voit dans la philosophie de M. Bergson, par exemple, une renaissance de la métaphysique. C'est, en effet, jouer de malheur ; cette métaphysique qu'on disait morte, qu'on croyait bien trépassée, la voici qui revit, plus vigoureuse que jamais ! Mais que veut, précisément, M. Bergson ? Il veut une connaissance intuitive « qui s'installe dans le mouvement et adopte la vie même des choses ». Or, remarque M. Croce, n'était-ce pas l'exigence fondamentale de Hegel et de sa philosophie que « de trouver une formule qui soit aussi mobile que le mouvement, qui participe de la vie des choses ; qui tâte « le pouls à la réalité » et qui « reproduise mentalement le rythme du devenir, sans le briser, sans le pétrifier et le fausser » (p, 206).

Voilà un rapprochement qui, sans doute, étonnera plus d'une personne. Rapprocher M. Bergson de Hegel, ce ne peut être qu'un paradoxe, car c'est rapprocher d'une philosophie éminem-

ment intellectualiste, la plus intellectualiste même qu'il y ait eu jamais, une philosophie qui est, précisément, une réaction contre l'intellectualisme et qui même en est, tout bonnement, la négation. Et nous voici au cœur du problème que M. Croce s'est posé : la philosophie de Hegel est-elle une philosophie intellectualiste, est-elle, comme on l'a répété si souvent, *un panlogisme* ? Il est constant, comme nous le disions plus haut, que c'est sous cet aspect qu'elle est le plus communément apparue. Et il est curieux, par exemple, de voir comment Nietzche, ce philosophe de la « volonté de puissance » et, par conséquent, cet anti-intellectualiste décidé, apprécie l'hégélianisme. Voici, à ce propos, les lignes suggestives que je trouve dans *Aurore* (p. 190) sur *l'ancienne culture allemande*. « ... Que l'on se renseigne donc aujourd'hui sur Schiller, Guillaume de Humbolt, Schleiermacher, *Hegel*. Schelling ; qu'on lise leurs correspondances et qu'on se fasse introduire dans le grand cercle de leurs adhérents : qu'est-ce qui leur est commun, qu'est-ce qui, chez eux, nous impressionne, tels que nous sommes maintenant, tantôt d'une façon si insupportable, tantôt d'une façon si touchante et si pitoyable ? D'une part, la rage de paraître, à tout prix, moralement ému, d'autre part, le désir d'une universalité brillante et sans consistance, ainsi que l'intention arrêtée de voir tout en beau (les caractères, les passions, les époques, les mœurs) — malheureusement ce « beau » répondait à un mauvais goût vague qui, néanmoins, se vantait d'être de provenance grecque. C'est un idéalisme doux, bonasse, avec des reflets argentés, qui veut avant tout avoir des attitudes et des accents noblement travestis, quelque chose de prétentieux autant qu'inoffensif, animé d'une cordiale aversion contre la réalité « froide » ou « sèche », contre l'anatomie, contre les passions complètes, contre toute espèce de continence et de scepticisme philosophique, mais surtout contre la connaissance de la nature pour peu qu'elle ne puisse pas servir à un symbolisme religieux. »

Un tel jugement, appliqué à Hegel, semble d'abord complètement erroné, du moins à qui connaît d'un peu près la philosophie hégélienne. Qu'il puisse s'appliquer à tel ou tel de ceux que Nietzche cite en bloc à côté de Hegel, il se peut ; mais, précisément, est-il raisonnable de mettre Schiller et Hegel dans la même compagnie ? Schiller fait penser à Kant — oui ; mais non à Hegel. Si quelqu'un pouvait être à plus juste titre rapproché de Hegel, c'est bien plutôt Gœthe. Nietzche a vu Hegel à travers la mauvaise humeur bien connue du bilieux Schopenhauer — c'est visible.

Et cependant, il y a du vrai aussi dans un tel jugement ; on le sent ; et si fervent hégélien soit-on, on ne peut se refuser à reconnaître la justesse de certains traits. N'est-ce pas étrange,

ce destin d'une philosophie ? et n'y aurait-il pas en elle une contradiction interne ?

C'est ce que M. Croce nous paraît avoir fort bien démêlé. Oui, cette philosophie qui est une philosophie réaliste, une philosophie *historiste* essentiellement et qui a du monde une conception, non pas platement optimiste comme les philosophies intellectualistes, mais profondément *tragique* ; cette philosophie qui a horreur de tout sentimentalisme vaguement idéaliste, de tout humanitarisme, de tout jacobinisme, de tout ce qui est abstraction, devoir-être, qui cherche à saisir le réel d'une pleine saisie, virilement, et qui, par conséquent, semble à mille lieues de « cet idéalisme doux, bonasse, aux reflets argentés », dont parle Nietzche ; eh bien ! cette même philosophie a abouti, on peut le dire, aux *excès idéalistes* les plus étranges ; elle a donné lieu aux abus les plus extraordinaires de l'intellectualisme le plus insensé et, pour tout résumer en une seule opposition, essentielle, elle qui est, fondamentalement, une exaltation de l'histoire, pour qui l'histoire n'est plus une dégradation de l'idée, mais sa manifestation même, elle conclut, en fait, à la négation de l'histoire ; elle tombe dans cette erreur, l'erreur intellectualiste par excellence, de subsumer arbitrairement toutes les valeurs — l'art, la religion, l'histoire elle-même et la réalité — à l'Idée, à la Philosophie ; tout se noie dans la splendeur de l'Idée ; aucune discipline ne maintient son autonomie ; tout n'est, par rapport à la Philosophie, que vérité partielle, c'est-à-dire erreur ; l'art, la religion, la science, l'histoire, ne sont que des degrés vers la Philosophie ; ils doivent être dépassés et se perdre dans le gouffre de l'Idée souveraine ; le philosophe devient le souverain maître de toutes choses, la valeur suprême : nous versons en plein dans l'erreur unitaire.

D'où, comme le dit Nietzche un parti pris de tout voir en beau (époques, caractères, passions, mœurs), et cette universalité brillante et sans consistance et cet idéalisme aux reflets argentés : la réalité, pour ainsi dire, perd un de ses pôles ; identité de contraires, elle verse du côté d'un contraire, l'autre s'évanouissant ; et la philosophie n'est plus la virile acceptation de l'antagonisme universel : elle devient un optimisme bonasse, à la docteur Pangloss. Et si les soupirs et les plaintes de ces éternels mécontents que sont les idéalistes romantiques, jugeant le monde du haut de leur idéal et le trouvant toujours inférieur et plat, sont intolérables, non moins insupportable assurément est cette sérénité olympienne et béate des éternels satisfaits pour qui, *littéralement*, tout ce qui est réel est rationnel !

Mais comment une philosophie dont l'axiome fondamental est précisément cette identité des contraires, a-t-elle pu se dénaturer de cette étrange façon ? L'erreur de Hegel, selon M. Croce, est d'avoir confondu *les contraires* avec *les distincts*. Si dans la

triade — être, non-être, devenir — l'être et le non-être ne sont, respectivement au devenir, que des abstractions et ne sauraient pour ainsi dire exister à part, il n'en est pas de même de ces triades-ci, par exemple : famille, société civile, Etat, ou encore, art, religion, philosophie, ou encore, vie, conscience, idée — car par rapport à l'art, il est impossible de considérer la religion comme le simple non-être de l'art, et l'art et la religion comme deux abstractions par rapport à la philosophie qui en serait la synthèse, comme le devenir est la synthèse de l'être et du non-être. L'être et le non-être ne sont pas de véritables concepts distincts ; ils n'ont de réalité que dans et par le devenir ; au contraire, l'art et la religion sont des concepts distincts, deux disciplines autonomes ; et la philosophie n'en est pas la synthèse, synthèse où l'art et la religion trouveraient leur vérité et leur réalité essentielle. Appliquer la dialectique *des contraires* à la série *des distincts*, telle est l'erreur fondamentale où Hegel s'est laissé aller : d'elle sont nés les abus de cette forme triadique, appliquée à tout, à tort et à travers, qui a donné lieu à tant de bizarres explications, aussi faciles que superficielles, et tant contribué à discréditer l'hegélianisme.

M. Croce fait voir comment cette erreur a vicié l'esthétique de Hegel ainsi que sa philosophie de la nature et de l'histoire. En fait, Hegel aboutit à la négation de l'art, de la science et de l'histoire, qui disparaissent comme disciplines autonomes, absorbées par la Philosophie. La Philosophie est l'art véritable, la science véritable, la seule histoire digne de ce nom. La Philosophie devient le substitut universel de toutes les disciplines : l'artiste, le savant, l'historien ne sont même plus des sous-ordres, des employés, dont la Philosophie aurait à utiliser et élaborer les travaux et les résultats de ces travaux. La Philosophie se substitue à eux, tout simplement. Conclusions évidemment inadmissibles, et qui rendaient l'hegélianisme inacceptable. Et erreur analogue, au fond, à celle de nos modernes *petites sciences* qui prétendent s'ériger en métaphysiques. Mais erreur non essentielle à l'hegélianisme, contraire même à son principe fondamental : la rejeter, c'est-à-dire rejeter ce panlogisme auquel elle mène, et ne garder que le principe fécond de la dialectique des contraires et la théorie des degrés de la réalité, avec la nouvelle conception du concept, de l'*universel concret*, — tel est le devoir, conclut M. Croce, de tous ceux qui se proposeront de continuer Hegel. « En appelant Idée une certaine *assurance de facile intelligibilité* et Ame une certaine *inquiétude de vie*, un invisible courant porte la philosophie moderne à hausser l'Ame au-dessus de l'Idée », déclare M. Bergson dans son *Introduction à la Métaphysique*. L'antiquité a conçu l'être sur le type de l'immobile, de l'immuable, du stable ; pour elle, l'action n'est qu'une contemplation affaiblie. Pour nous, modernes, c'est exactement le contraire qui est le vrai : le mobile, voilà, à nos

yeux, le réel, et l'action est supérieure à la contemplation. Mais, chose étrange, nous ne sommes pas encore parvenus à *penser* d'une façon moderne ; nous continuons à mouler notre pensée dans des cadres grecs, et ce que Kant a critiqué dans sa *Critique de la raison pure*, c'est une science qui serait une *mathématique universelle* et une métaphysique qui serait un *platonisme*. Et, chose plus étrange encore, nous en sommes restés, en général, aux conclusions de la critique kantienne, c'est-à-dire à croire à une science toute relative et à l'impossibilité de toute métaphysique. Hegel avait cependant discerné déjà, avec une extraordinaire lucidité, les vices de la critique kantienne ; Hegel avait *dépassé* Kant. Et il avait proposé une conception de l'Idée, ce qu'il appelait la notion, *l'universel concret*, que nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher ce que M. Bergson appelle *l'intuition ou expérience intégrale*. Car, dans les deux cas, il s'agit de transcender le concept, ce qu'Hegel appelle *l'universel abstrait* de l'entendement, sans retomber dans l'empirisme, dans *la particularité sensible*. Et sans doute la philosophie de Hegel semble plus rationaliste, et celle de M. Bergson plus mystique ; mais ce n'est là, croyons-nous, que l'aspect extérieur : l'erreur, dénoncée par M. Croce, si justement, étant écartée, et faisant abstraction de la *forme* dans laquelle Hegel a développé son système, (jamais forme plus abstraite et en somme plus arbitraire ne fit tort à contenu plus riche et plus substantiel) la *raison* hégélienne nous apparaît comme *l'intuition* bergsonienne, un effort pour saisir le réel, c'est-à-dire le mobile, sans le figer. Et la philosophie n'est plus, dès lors, une tentative chimérique et insensée pour découvrir *un système unique de relations* ; elle est un effort *sui generis*, qui, respectant l'autonomie de toutes les disciplines, consiste à en *repenser*, pour ainsi dire, les principes et leurs résultats pour leur déterminer la valeur métaphysique. Il ne s'agit plus d'une reconstruction spéculative et arbitraire de la nature et de l'histoire ; le philosophe ne projette plus par-dessus la diversité du réel l'unité factice d'un monde conceptuel ; mais refaisant pour son propre compte et à sa manière le travail accompli dans chaque département du réel par les diverses disciplines, il s'efforce d'en obtenir l'intuition la plus riche et la plus concrète et d'en avoir l'expérience la plus intégrale.

Seulement, Hegel, comme il arrive souvent, en développant son système, est devenu pour ainsi dire son propre disciple, et parti d'une nouvelle conception du concept, qui était la négation de l'intellectualisme, il est retombé dans l'intellectualisme : c'est ce que M. Croce, je le répète, a fort bien mis en lumière en ce livre, où l'élégance littéraire de l'exposition ne nuit en rien à la finesse et à la profondeur de la pensée.

Edouard Berth.

Chronique Politique et Sociale

La grève des électriciens.

La terreur produite dans la bourgeoisie par la grève des électriciens n'a de comparable que la *grande peur* du 1er mai dernier. Affolées par cet arrêt brusque de la production, les classes dirigeantes ont senti la valeur pratique du syndicalisme. Maintenant elles savent — une seconde fois — pourquoi le prolétariat s'organise.

Lorsque leurs journaux signalaient autrefois aux bourgeois de Paris quelque grève lointaine, à l'autre bout du pays, le drame n'était pas assez proche pour qu'ils en eussent une représentation concrète. Ils y voyaient l'œuvre artificielle de quelques fauteurs de désordre, que la faiblesse du gouvernement laissait hors des prisons. Mais Paris sans lumière, sans théâtres, sans journaux, sans boulevards éclairés, sans magasins lumineux, Paris dans la nuit et dans l'effroi, c'est là une leçon de choses que le plus obtus comprend.

Pour combien de gens le socialisme était encore récemment une formule abstraite ! Ils le croyaient dans les discours des tribuns, dans les programmes des partis, dans les constructions des théoriciens. Beaucoup se le représentaient comme l'attente tranquille d'une société future, d'autant plus rassurante qu'elle était invisible à l'horizon. Mais le décor change. Le socialisme devient une pratique vivante qui dirige la conduite et inspire l'action. C'est plus sérieux.

Devant cette organisation de la révolte ouvrière, les plus subtils ne savent que penser. Dix-huit cents électriciens ont pu agir comme un seul homme et suspendre le cours de la vie sociale. Qu'arrivera-t-il demain ? Non seulement, par ces expériences répétées, la classe ouvrière commence à connaître sa force, mais elle apprend à s'en servir de mieux en mieux. Ces dix-huit cents prolétaires qui ont su se concerter sans se trahir ont, à la stupéfaction générale, montré

ce que peut la *solidarité ouvrière*, et on conçoit que la bourgeoisie ait pris peur.

Mais nous ne sommes qu'au prélude. Ce n'est que le début des éruptions volcaniques d'un prolétariat remué dans ses profondeurs. La propagande de la *Confédération Générale du Travail* porte ses fruits. Les grèves succèdent aux grèves : un immense désir de liberté secoue les travailleurs. Jusqu'aux fonctionnaires que soulève de plus en plus l'esprit de révolte ! Instituteurs, employés des postes et télégraphes, exploités de l'Etat de toute catégorie, ils revendiquent tous la plénitude du droit syndical.

Que pourra contre le débordement des forces ouvrières le pouvoir central ? Les maîtres de l'heure annoncent qu'ils ne feront pas quartier. M. Clémenceau, ennemi personnel de l'Etat tant qu'il fut hors de l'Etat, n'admet pas qu'on prenne ses enseignements à la lettre. M. Briand ne tolère pas davantage qu'on applique sa théorie de la grève générale. Quant à M. Viviani, son socialisme se borne à éteindre les étoiles d'en haut et à mâter les prolétaires d'en bas.

Vains efforts pour comprimer un mouvement incompressible ! Il est naïf de croire que l'élan sera coupé par l'arrestation de quelques hommes. C'est la masse qui se meut elle-même et on ne peut rien contre la masse. Le prolétariat est plus riche d'hommes que ne pense la bourgeoisie. Il a des réserves dormantes qu'il saura éveiller. Pour dix qu'on emprisonnera, cent se lèveront. Qu'on ne l'oublie pas : le syndicalisme est créateur d'hommes.

Que le dreyfusisme au pouvoir soit donc le règne de l'arbitraire et de la raison d'Etat ! Qui pourra dire la dernière pitrerie de M. Clémenceau et l'avant-dernière trahison de M. Briand ? Contingences que tout cela. La cause éternelle de la liberté est en de bonnes mains : les syndicalistes ne l'abandonneront pas.

HUBERT LAGARDELLE.

Le Gérant : JEAN RIEUX.

COMPOSÉ EN COMMANDITE
IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)

FÉDÉRATION du LIVRE
Buzançais 146e Sect.
MARQUE SYNDICALE

Le Syndicalisme

et les Instituteurs

Depuis un an, où je l'examinais ici même (1), la question du syndicalisme a pris une véritable importance dans le personnel de l'enseignement primaire. Il s'est passé dans le cours de cette année un certain nombre de faits qu'il importe d'examiner attentivement et qui démontrent bien ce que je disais : que le corps des instituteurs ne possède pas une tradition véritable, et qu'il est par cela même très facilement impressionnable.

Ces vues d'ensemble qu'il m'a été donné d'établir ici, chaque année, à la même époque, ne peuvent avoir évidemment qu'une valeur relative, mais il n'en reste pas moins certain qu'il y a dans les foules de vastes courants d'idées et d'opinions qui s'établissent avec plus ou moins d'inconscience. J'avais noté, il y a deux ans, le mouvement naissant des syndicats d'instituteurs, et l'année dernière, la lutte active pour la conquête du droit syndical. Cette fois, il me faut montrer l'aboutissant logique et inévitable de cette action, le conflit entre le pouvoir défenseur de l'autorité et les syndicalistes, décidés, non plus seulement à implorer le droit de s'associer comme ils le veulent, mais à le prendre.

Les faits les plus saillants de ces derniers douze mois sont les divers actes du ministre socialiste Briand, l'affaiblissement progressif des Amicales, l'agitation ouvrière en faveur de l'extension du droit syndical aux fonctionnaires, le dépôt du projet de loi concernant les associations de fonction-

(1) Voir mon article de février 1906 du *Mouvement socialiste*.

naires, le congrès des instituteurs syndicalistes et les poursuites intentées par le gouvernement.

I. — Le ministre Briand et les Instituteurs.

L'arrivée de Briand au ministère de l'Instruction publique fut favorablement accueillie par les instituteurs « avancés ». Cette confiance en un ministre socialiste, à la tête d'une administration très réactionnaire, était naturelle chez des gens de bonnes intentions. Il apparaissait comme un socialiste « bon teint », cet apôtre de la grève générale, et non pas seulement comme un radical plus ou moins socialisant, comme autrefois Millerand. Il venait au bon moment, plusieurs questions très importantes étaient pendantes : celles des syndicats et des déplacements d'office notamment.

Mais ces bons instituteurs furent complètement déçus. Briand continua la tradition des grands-maîtres de l'Université et montra, dans les rares actes de son ministère, qu'il entendait conserver à l'autorité et à la hiérarchie tout leur prestige.

1. *Projet de réformes.* — Au point de vue des réformes utiles pour le développement de l'enseignement public, Briand se distingua par sa fidélité au *statu quo* : il déposa un projet sur la modification de la loi du 28 mars 1882 sur l'obligation scolaire, projet irréalisable avec les moyens actuels et qui n'aura vu le jour que pour être enfoui dans la profondeur des cartons, où gisent tant d'autres projets. Il n'est pas certain du tout que le ministre socialiste aurait apporté de grandes améliorations au système pédagogique actuel, si la loi de séparation l'avait moins préoccupé.

2. *Interdiction des syndicats d'instituteurs.* — L'attitude de Briand à l'égard des instituteurs syndicalistes est une

démonstration très vivante de l'inanité de l'œuvre que peuvent accomplir des ministres socialistes ; elle est la condamnation irrémédiable de toute cette politique de conquête des pouvoirs, partielle ou totale, dont on nous a tant parlé dans les milieux socialistes, où on s'occupe surtout de faire de bonnes élections.

Le ministre déclara, presqu'aussitôt après son arrivée au pouvoir, que s'il continuait à tolérer les syndicats d'instituteurs existants, — il ne pouvait décemment se montrer plus réactionnaire que Rouvier — il s'opposerait vivement à de nouvelles créations. L'homme d'Etat tint parole : *il ne s'est constitué aucun syndicat d'instituteurs pendant tout son règne.*

Les instituteurs syndicalistes furent très inquiets des paroles prononcées par le grand-maître de l'Université au Sénat ; seulement il avait été dit que le *statu quo* ne durerait que jusqu'au vote d'un projet de loi dont la discussion ne saurait tarder ; les élections législatives approchaient ; les instituteurs syndicalistes pleins d'espoir firent trêve.

3. *Une circulaire habile.* — D'ailleurs Briand publiait sa circulaire du 6 avril 1906 qui, favorablement accueillie par les instituteurs fit regagner à son auteur tout le terrain qu'il pouvait avoir perdu. Cette circulaire est fort habile ; elle avait cette autre qualité très précieuse de venir à son heure. L'autorité, battue en brèche dans certains départements, risquait de perdre une grande partie de son prestige moral en combattant de front les Amicales qui groupaient la grande majorité des instituteurs ; d'autre part les réclamations contre les déplacements d'office menaçaient de devenir un point d'appui très sérieux contre l'autoritarisme administratif et politique : en politique d'une habileté consommée, Briand comprit, ou eut une intuition vraiment profonde, que des procédés archaïques pouvaient tout perdre ; il fallait

faire les concessions nécessaires pour ne pas mécontenter la majorité du personnel et, puisqu'on ne pouvait pas gouverner contre les Amicales, essayer de gouverner avec elles. La souple diplomatie de Briand réussit où eut pitoyablement échoué la raideur autoritaire des hauts fonctionnaires de l'Instruction publique.

La circulaire contient quelques indications relatives au déplacement d'office qui ne pourra être prononcé qu'après communication du dossier à l'intéressé, lequel devra être prévenu par écrit de la mesure dont il est menacé et pourra présenter sa justification également par écrit : il aura toujours le droit de protester auprès du ministre contre le déplacement qui lui a été infligé.

Cette procédure nouvelle, substituée à l'arbitraire le plus complet, reste en fait à peu près lettre morte ; seules les réclamations énergiques des instituteurs, au lieu d'une docile et traditionnelle immolation, pourront parvenir à enrayer, puis à faire disparaître, des pratiques élevées par certains politiciens, avec la complicité ou la lâche complaisance des inspecteurs d'Académie, à la hauteur d'une véritable institution.

Une autre partie non moins importante de la circulaire a trait aux rapports entre l'administration et les associations amicales : « Les associations d'instituteurs ont une existence légale, vous ne devez ni les ignorer, ni négliger le parti que vous pouvez tirer de cette organisation. » Cette partie est la plus caractérisque : *c'est l'indication très nette des concessions qu'il est indispensable de faire à l'esprit nouveau pour sauvegarder l'autorité et la hiérarchie.* Il ne s'agit plus d'avoir des chefs belliqueux, défiant les organisations de onctionnaires, mais de recevoir leurs délégués, de discuter avec eux. Ne voit-on pas là *toute l'application du régime parlementaire*, l'accord, après les concessions mutuelles où sont conservés d'une part les intérêts im-

médiats et l'amour-propre des subordonnés, et le prestige, l'autorité des supérieurs, d'autre part.

« Vous accueillerez les délégués de l'association, vous vous entretiendrez avec eux et vous parviendrez souvent à dissiper les malentendus que des points de vue très différents peuvent faire naître entre les fonctionnaires et l'administration. » On songe tout de suite à la théorie des pacifistes sociaux sur l'entente du bon patron et de l'ouvrier : l'Administration ne sera plus la marâtre, mais la bonne mère qui s'appliquera à gouverner avec le plus de mansuétude possible, avec une vigilante condescendance, les inspecteurs d'Académie devront ainsi être d'excellents contremaîtres, discutant avec leurs subordonnés, leur donnant d'utiles conseils.

4. *L'affaire Guéry*. — Le déplacement de l'inspecteur d'Académie des Côtes-du-Nord, Guéry, commença à ruiner sérieusement le crédit dont avait pu jouir Briand. Il apparut aux yeux des clairvoyants comme un opportuniste quelconque, et au mécontentement contre le ministre se joignit l'indignation contre le socialiste félon.

La trêve accordée en fait par les instituteurs syndicalistes dura tout l'été, toutes les vacances ; au mois d'octobre et de novembre, l'agitation n'avait guère repris, l'attente de la loi paralysait à l'avance les efforts. Il fallut l'affaire des instituteurs du Rhône pour ranimer les énergies et accentuer le mouvement.

Mais il faut bien insister sur le déplacement de Guéry qu'un silence presque complet d'une presse servile a laissé ignorer au public. Et tous ces dreyfusards de marque ont commis ou laissé commettre sciemment une véritable injustice.

Guéry, un professeur de réel mérite, au dire même de Briand, nommé inspecteur d'Académie, entreprit d'accomplir sa tâche en conscience, contrairement aux pratiques

courantes de ses collègues, et d'être un véritable chef de l'enseignement laïque. « Nous sommes l'école sans Dieu, disait-il dans une circulaire aux instituteurs ; cette appellation on nous la jette à la face pour nous flétrir ; nous la revendiquons comme un titre d'honneur, elle exprime notre raison d'être et résume toute une partie de notre programme; elle voudra dire que, pour l'éducation des enfants qui nous sont confiés, nous ne nous appuyons en rien sur le dogme religieux ; pour fonder notre morale nous nous passons de Dieu et sur des bases purement humaines nous entreprenons de dresser debout, conscient et fraternel, l'homme de la société future. »

Un tel langage devait susciter les colères du parti clérical, si puissant dans ce département, sans rencontrer de défenseurs dans le camp républicain, préoccupé bien plus de faire de bonnes élections que de répandre des idées de liberté. Les politiciens démocrates prétendirent bientôt imposer à l'inspecteur Guéry les nominations qui leur convenaient et, devant les résistances qu'il eut le courage et pour eux la témérité de leur opposer, ils demandèrent son changement, que signa Briand.

Ce déplacement d'office, contre lequel protestèrent les instituteurs du département et les groupements politiques avancés, consenti par Briand quelques mois après la parution de sa circulaire, fut l'objet d'une interpellation développée par le citoyen Alexandre Blanc, ancien instituteur, dans la séance du 4 décembre 1906. La réponse du ministre est toute à lire, elle eût pu être faite par un Spuller ou un Leygues : elle porte l'estampille de la maison. Briand prétendit que le préfet, dont il partage l'opinion, eut préféré plus de prudence, de tact, de mesure ; il dit que M. Guéry s'était isolé complètement de la représentation du département. C'est dans son propre intérêt et dans celui de l'enseignement que le déplacement de l'inspecteur avait été décidé.

La fin du discours de Briand est d'un machiavélisme caractéristique : « Les instituteurs veulent user de leurs droits civiques. Ce n'est pas moi qui ai jamais pensé à restreindre pour eux l'usage de ce droit. Mais je leur ai toujours dit que leur situation était particulièrement délicate et je tiens à le répéter: les instituteurs ne sont pas surtout des hommes politiques ; il sont surtout des éducateurs. » Ces paroles ne pouvaient pas ne pas avoir toute l'approbation de cette démagogie dont les instituteurs se sont faits, à leurs risques et périls, les gardes du corps et les champions, et qui commence à les bafouer, maintenant qu'ils ne sont plus aussi serviles.

Cette attitude d'un ministre socialiste, d'un gouvernement qui a la prétention d'être un modèle de républicanisme, fait songer instinctivement aux proscriptions dont étaient l'objet les fonctionnaires démocrates après le coup d'Etat et l'ordre moral : l'histoire a des recommencements qui témoignent hautement contre tous les gouvernements quels qu'ils soient.

En se plaçant au point de vue simplement démocratique, le rôle de Briand et de son acolyte Carnaud est des plus blâmables. Voilà en effet un inspecteur d'Académie qui avait à cœur de réaliser l'idéal, cher aux anticléricaux et aux antireligieux et qui plaçait délibérément l'école laïque et sans Dieu, en face de l'école confessionnelle : pour n'avoir pas ménagé la chèvre cléricale et le chou anticlérical on le déplace. Il ne savait pas, le naïf, que tout cet anticléricalisme officiel et électoral, c'est de la façade, de la poudre aux yeux et que ce qu'il importe surtout à tous ces ministres, à tous ces représentants d'un peuple qui se laisse tromper par ce battage superficiel, c'est de tenir le pouvoir.

On a vu, à cette séance, un obscur député de la Savoie, fils de fonctionnaire et boursier d'Etat autrefois, M. David, venir cyniquement réclamer le droit pour les députés et les sénateurs d'intervenir dans les nominations des fonctionnai-

res. « Je revendique pour moi, en ma qualité de représentant politique, le droit de sauvegarder les intérêts particuliers et généraux des populations que je représente, comme aussi le droit de contrôler en leur nom les actes du corps de fonctionnaires dont faisait partie l'inspecteur d'Académie. » Nulle voix, même socialiste, ne s'est élevée contre une prétention semblable et pour défendre un homme aussi respecté que M. Séailles, vilipendé du haut de la tribune, pour s'être constitué le défenseur de M. Guéry. Le *Courrier européen* du 14 décembre a publié une réponse du professeur à la Sorbonne, qui, s'il n'est pas socialiste, est un homme de conscience et de haute probité. « Où le député, dit-il, qui, s'il porte un nom hébreu, à une âme de philistin, s'est élevé à la haute éloquence, c'est quand il a évoqué à mon propos le péril jaune, le danger d'une caste de lettrés chinois hors de l'organisation générale de la nation. N'étant pas lettré, il n'est pas obligé de savoir que cette simple formule est une absurdité. La chambre a applaudi. On se serait cru revenu aux plus beaux jours de l'affaire Dreyfus. Je ne m'en plains pas. Il est bon que cette niaiserie soit dite et redite jusqu'à ce qu'elle n'ait plus cours, même au café du commerce d'Annecy. »

5. *Les instituteurs du Rhône.* — L'affaire des instituteurs du Rhône a passionné davantage l'opinion que l'affaire Guéry. La mise en scène était plus dramatique, moins commune et la presse a fait plus de bruit autour de cette question. En fait, elle était plus importante encore. J'en résume hâtivement les diverses péripéties.

Au mois de janvier 1906, un certain nombre d'instituteurs de Lyon constituaient le syndicat du Rhône, qui, se trouvant formé au moment de la déclaration de Briand au Sénat, fut compris dans la liste de ces organisations tolérées.

Au mois de janvier de cette année, le syndicat décida

d'adhérer à la Bourse du travail de Lyon ; le ministre, mis au courant de cette décision, imposa son veto et invita le bureau du syndicat à revenir sur sa détermination ; après avoir pris avis de leurs camarades, les membres du bureau refusèrent. Le ministre, devant cette attitude inattendue, donna un nouveau délai au syndicat, à la suite duquel les instituteurs syndicalistes déclarèrent leur ferme intention de rester à la Bourse du travail. Devant les menaces d'interpellation, Briand n'osa pas sévir et la question reste pendante.

Les instituteurs syndicalistes ont dissipé une grande partie de leurs dernières illusions dans le cours de cette lutte : ils croyaient encore, dans une certaine limite, à la tendresse de la grande presse à leur égard. Or, dans cette affaire, il y a eu à peu près unanimité dans les journaux de Paris et de province, radicaux, républicains, pseudo-socialistes, comme réactionnaires de toutes nuances, pour prendre le parti du ministre contre ses subordonnés assez téméraires pour lui tenir tête. Le plus cynique de tous a été le *Matin*. Il a publié, à l'occasion de l'affaire du syndicat du Rhône, une lettre de Carnaud, le député de Marseille, ancien instituteur, dont j'ai déjà dénoncé les louches agissements dans le *Mouvement socialiste*, et qui est jugé maintenant à sa juste valeur par le plus grand nombre de ceux qu'il appelle ses « chers anciens collègues ». « J'ai l'intime conviction, dit-il dans cette lettre, que pas un seul d'entre les instituteurs syndiqués ne se mettra en rébellion contre le gouvernement et que tous attendront sagement, comme a su le faire la presque unanimité d'entre vous, le statut légal qu'il prépare en faveur des fonctionnaires de l'Etat. » Le reste de cette lettre, inspirée vraisemblablement par le ministre de l'Instruction publique, est dans le même ton ; il y est fait appel à la sagesse, à l'abnégation républicaine des instituteurs, vieilles guitares dont les événements récents montrent toute

la félure des cordes. Carnaud analyse à l'avance ce fameux statut, dont le projet vient enfin de voir le jour et glorifie les parfaites bonnes intentions du ministre qui, « loin de chercher à tracasser, à limiter les droits des instituteurs, va aussi loin que puisse aller un ministre républicain dans la voie des libertés corporatives » et « dont les intentions sont toutes bienveillantes à votre égard. Il sait combien votre tâche est difficile et quel dévouement inlassable il vous faut pour faire face à des obligations professionnelles sans cesse croissantes. Son estime et sa sympathie les plus profondes vous sont acquises. Mais il compte qu'en retour vous continuerez à vous incliner devant la loi et la légitime autorité de vos chefs ». Le « très cher ancien collègue » ne s'oublie pas : « Mon action et celle de mes amis vous ont conquis tous vos droits politiques. »

Vraiment, le député de Marseille retarde. Croit-il que les instituteurs, dont on a un peu trop exploité la crédulité, continueront à se laisser prendre à ses homélies ? Ce politicien sans valeur apparaît enfin à tous sous son vrai jour, c'est-à-dire comme un grotesque et un plat valet du pouvoir. Certes, il conservera encore de nombreux partisans, car les habiles et les ambitieux sont légion parmi les membres de l'enseignement primaire ; mais il reste une partie saine et consciente qui commence à y voir tout à fait clair.

6. *Les instituteurs de la Seine.* — Le syndicat des instituteurs de la Seine a eu également à résister à l'arbitraire administratif. Adhérent déjà à « l'Union des Syndicats de la Seine », il avait demandé son affiliation à la Bourse du travail de Paris ; la Commission administrative, composée cependant des seuls délégués modérés, l'avait admis et lui avait assigné un local. Or, quand le bureau du syndicat vint en prendre possession, il trouva la porte fermée, par ordre du préfet de la Seine. Après une protestation de la Commission administrative de la Bourse et de « l'Union

des Syndicats de la Seine », et une affirmation de solidarité du prolétariat parisien avec les instituteurs, une délégation de la Commission et des syndicats d'instituteurs libres et publics se rendit auprès du président du Conseil. M. Clémenceau, après avoir entendu l'exposé de la situation faite au syndicat d'instituteurs, demanda qu'un exposé écrit lui en fût fait par la Commission de la Bourse du travail et le bureau du Syndicat. Les mémoires établis furent la démonstration du droit que le décret du 11 août réglementant la Bourse du travail donnait aux syndicats d'instituteurs publics tout aussi bien qu'aux syndicats d'instituteurs libres, d'égoutiers et de diverses autres catégories d'employés municipaux ou de professions libérales. L'arbitraire du préfet de la Seine a ainsi été, une fois encore, mis à jour, mais nul doute qu'il n'ait agi qu'avec l'assentiment de son chef.

7. *Le projet de loi contre les syndicats de fonctionnaires.* — Le fameux statut des fonctionnaires est enfin connu. Les instituteurs légalitaires à outrance qui attendaient le projet de loi annoncé depuis si longtemps, pour se constituer en syndicats, n'auront pas perdu à attendre. Ils l'ont, le statut, et il pourra leur faire ressouvenir, puisqu'ils sont tous plus ou moins littéraires, de la fable des grenouilles qui demandent un roi. La gestation particulièrement longue et pénible du projet annonçait bien qu'il serait grandiose. Il l'est, en effet. Napoléon III l'eut promulgué avec joie.

Il comprend sept articles. Le premier article est une définition du fonctionnaire : « Sont considérés comme fonctionnaires tous ceux qui, en qualité de délégués de l'autorité publique, d'employés, d'agents ou de sous-agents, font partie des cadres permanents organisés pour assurer le fonctionnement d'un service public régi par l'Etat. » Tout le monde y est, là-dedans, du préfet au facteur, en passant par le directeur des postes, l'inspecteur et l'instituteur, et

aussi le cantonnier. D'après l'article 2, les fonctionnaires civils peuvent s'associer librement en vue de l'étude de la sauvegarde de leurs intérêts professionnels. L'assimilation des diverses catégories de fonctionnaires est bien complète, le facteur est l'égal du préfet, je crois que le très grand nombre des employés subalternes se soucient peu d'un tel honneur et comprendront ce que veut dire ce rapprochement inattendu.

L'article 3 donne aux associations le droit de présenter leurs revendications aux chefs de leurs services et au ministre; il leur accorde le droit d'ester en justice, de posséder et d'administrer, et de poursuivre l'annulation des mesures prises contrairement aux dispositions législatives. Il y a là de quoi contenter les plus difficiles : pensez donc, les Amicales qui pourront posséder, administrer des biens !

L'article 4 fera réfléchir les syndicalistes : « Les associations professionnelles régulièrement constituées entre fonctionnaires ne pourront se concerter ou s'affilier qu'entre elles et pour la sauvegarde de leurs intérêts communs. »

C'est clair, l'affiliation aux Bourses du travail et à la Confédération est proscrite, les fonctionnaires sont replacés dans leurs sages associations à qui toutes communications avec les autres groupements sont désormais interdites.

Les pénalités prescrites par les articles 6 et 7 sont tout simplement féroces. Barthou a dû passer par là ; il s'est rappelé les transes qu'il a eues l'année dernière lors de la grève des facteurs. « Tout fonctionnaire qui, sans excuse légitime, simultanément avec d'autres, et après une injonction à lui adressée, aura refusé sa coopération au service public auquel il est attaché, sera révoqué de sa fonction, sans préjudice des sanctions pénales. » S'il en a provoqué d'autres à la cessation de leurs services, il sera puni d'un emprisonnement de six jours à six mois, et si la provocation a été suivie d'effet, la peine pourra être portée à un an.

Ceux qui se seront groupés ou concertés autrement que d'après les dispositions de la loi seront punis d'une amende de 16 à 200 francs, et en cas de récidive d'une amende double. Les associations irrégulièrement formées pourront être dissoutes par jugement du tribunal civil.

Il n'est pas utile de faire suivre l'analyse de ce projet de longs commentaires : c'est tout simplement un défi au bon sens et au droit. Toutes les craintes de la bourgeoisie contre l'action autonome et révolutionnaire des employés de l'Etat s'y trouvent symbolisées : la défense de se syndiquer, d'entrer dans les Bourses du travail, de faire grève. En regard de ces proscriptions, aucun véritable avantage, à peine la consécration légale d'un état de choses que l'usage avait fini par établir.

Si, comme cela se confirme de plus en plus, on n'a que les droits que l'on a la force de prendre, il faut avouer que les fonctionnaires n'ont guère déployé d'efforts, car, en réalité, ce statut que l'on poursuivait comme une amélioration, constitue un recul considérable.

II. — Les Amicales et les Syndicats.

1. *Les syndicats d'instituteurs avancent.* — Il y a deux ans, je formulais à l'égard des syndicats d'instituteurs, les réserves que n'ont pas oubliées les lecteurs du *Mouvement Socialiste*. La classe ouvrière organisée, malgré un ordre du jour en leur faveur, voté au Congrès des Bourses du travail à Alger, ne paraissait pas très enthousiasmée. C'est qu'à cette époque, le syndicat d'instituteurs était légalitaire au même titre que l'Amicale : on notait bien de ci, de là, quelques velléités d'indépendance, surtout parmi les instituteurs-adjoints qui avaient créé des associations particulières adhérentes à « l'Emancipation ». Ces sections qui existaient, il

faut bien le noter, dans les villes où se sont formés depuis des syndicats, avaient surtout pour objet la défense des intérêts des instituteurs-adjoints, des « sous-maîtres », comme on dit quelquefois encore. On n'y faisait peut-être pas toujours de la très bonne besogne, dans ces sections de « l'Emancipation »; il y avait de la vie, de l'énergie qui se manifestait d'une façon souvent tumultueuse ; on y était socialiste, mais socialiste-démocrate. Malgré tout, ces organismes imparfaits ont été le point d'appui de la lutte pour la conquête du droit syndical : les mêmes hommes, plus conscients, plus mûrs, plus éclairés dans leurs conceptions politiques, qui avaient créé « l'Emancipation », furent les propagandistes de la transformation des associations d'instituteurs en syndicats. Comme ils étaient une minorité et qu'ils étaient restés dans l'opposition par la nature même de leurs réclamations, ils virent surtout dans le syndicat la substance intérieure, et voyant qu'on leur contestait le droit de s'associer comme ils le voulaient, ils le prirent.

L'opposition que firent l'administration et les politiciens à l'idée syndicale contribua beaucoup aussi à lui donner ce caractère de nette opposition, cette allure révolutionnaire qu'on ne distinguait pas dans les premiers syndicats qui tenaient simplement lieu d'Amicales, puisque dans les deux départements où ils existèrent d'abord, il n'y avait pas d'autre association.

Ainsi, en deux ans, le chemin parcouru par les instituteurs syndicalistes est immense : ils paraissaient vouloir à cette époque entrer dans le mouvement ouvrier pour le diriger, lui donner une autre orientation ; aujourd'hui, il n'en est plus ainsi et ils se sont aperçus que les syndicalistes ouvriers n'avaient pas besoin du tout de conseils et qu'ils étaient assez grands, assez conscients pour faire eux-mêmes toute leur besogne. En somme, les syndicats d'instituteurs se sont dépouillés de leur routine démocratique, et c'est à ce titre qu'il est très intéressant d'étudier leur transformation.

2. *Les Amicales reculent.* — Les Amicales ont poursuivi le même mouvement, mais en sens inverse : elles se sont vidées peu à peu de tout leur contenu révolutionnaire, se sont dépouillées de toutes leurs velléités d'indépendance et d'autonomie. Elles ont suivi la fortune de l'homme qui n'avait aucune qualité, soit intellectuelle, soit morale, pour leur donner une impulsion quelconque, M. Carnaud. Elles ont aussi suivi les radicaux démocrates dans leur évolution vers un autoritarisme qui devait avoir son apogée avec le gouvernement de Clémenceau.

Elles avaient été créées surtout pour poursuivre l'amélioration matérielle des instituteurs. Grâce à l'enthousiasme qui régnait après l'affaire Dreyfus, elles débordèrent vite les cadres que leur avaient tracé leurs fondateurs. Elles furent en butte dans certains départements à la haine des politiciens et à l'opposition de l'administration.

Le grand défaut des Amicales aura surtout été de rechercher à grouper le plus grand nombre possible d'adhérents. l'unanimité même ; cette conception essentiellement démocratique a permis aux habiles, aux calculateurs, partisans d'une autorité paternelle mais ferme, à prendre le pouvoir un peu partout, le moment de l'orage une fois passé. Aujourd'hui, les bureaux des Amicales ont leurs petites entrées dans les préfectures.

Les lecteurs du *Mouvement Socialiste* sont au courant sans doute de toutes les faveurs dont ont été l'objet les chefs de la Fédération nationale ; leur exemple a été suivi par les administrateurs des Amicales dans plus d'un département.

La crise actuelle des Amicales tient également à la réalisation des désiderata des instituteurs relatifs au relèvement des traitements, au maintien à leur tête des mêmes hommes qui ont fini par s'assagir complètement. Elles n'offrent actuellement plus aucune crainte aux hommes politiques et aux chefs de l'administration, d'autant plus que les élé-

ments frondeurs et adversaires de cette politique d'atermoiement et de marchandage ont mis leur activité au service de la cause syndicaliste ou se sont retirés écœurés d'une lutte où il n'y avait plus aucune grandeur à combattre.

3. *Le mouvement ouvrier et les instituteurs.* — Nous ne ne saurions trop insister sur le magnifique élan de la classe ouvrière organisée en faveur des syndicats de fonctionnaires et ses protestations contre les poursuites engagées contre les instituteurs du Rhône et de Paris. Presque toutes les Bourses du travail ont voté des ordres du jour pour affirmer la solidarité des syndicats ouvriers avec les fonctionnaires sydicalistes. Les principaux militants du syndicalisme révolutionnaire ont consacré à la question d'excellents articles. La *Voix du peuple* a publié une forte étude, dans laquelle elle examine, au même point de vue que je l'ai fait ici, le mouvement syndicaliste des employés de l'Etat et des communes. Elle affirme notamment que l'accès des associations d'instituteurs dans les Bourses du travail, aujourd'hui sans danger pour la cause révolutionnaire, aurai été prématuré il y a quelques années ; elle établit aussi que si les gouvernements avaient été habiles, ils auraient octroyé aux fonctionnaires de gestion la capacité syndicale.

« La loi accordée, c'était les sociétés amicales retournées brusquement en syndicats comme on retourne une omelette. Et c'était la mentalité amicale, plate, quémandeuse, servile, réformiste et légalitaire, filtrant dans les Bourses du travail et enrayant, sous le nombre, le mouvement ouvrier. » C'était cette crainte, évidemment très fondée, qui m'avait conduit à exprimer les réserves que l'on sait sur la transformation des Amicales en syndicats. Les tracasseries gouvernementales auront contribué à éclaircir singulièrement la question, la conquête du droit syndical est devenue ainsi le symbole de la lutte contre la hiérarchie,

en faveur de la liberté et de l'autonomie des fonctionnaires.

C'est le contenu même du syndicalisme dont on poursuit la réalisation et non plus seulement une étiquette, une formule sans signification intérieure.

Ainsi en pleine action, en pleine lutte contre le pouvoir, les syndicats d'instituteurs méritent les encouragements de tous les syndicats ouvriers qui ne leur marchanderont pas leur concours.

Seulement, si une trêve s'établissait, si les instituteurs groupés en syndicats avaient définitivement leur entrée dans les Bourses du travail, il serait nécessaire que la Confédération Générale du Travail définisse le fonctionnaire, « pour l'hygiène de ses contacts, pour la sécurité de ses relations ».

Mais si le projet du gouvernement venait à être voté, et ce n'est pas être pessimiste que de présumer qu'il peut l'être, la question se poserait d'une toute autre façon. Avec les pénalités établies par la loi, qui permettent d'emprisonner les militants et de dissoudre les associations illégales, il ne pourrait guère être question de lutter ouvertement, quand il est déjà si difficile de combattre à la faveur d'une situation provisoire qui rend possible des tolérances.

4. *Le Congrès des instituteurs syndicalistes.* — Le vendredi 29 mars, s'est tenu à la Bourse du Travail de Nantes le congrès des syndicats d'instituteurs. L'importance du congrès réside surtout dans la netteté et l'énergie des ordres du jour votés. L'entente étant complète entre tous ces groupements d'avant-garde, les discussions n'ont été ni longues ni orageuses et c'est à l'unanimité des congressistes que toutes les décisions ont été prises.

Le premier ordre du jour voté, suivant un rapport très documenté sur la question, a sanctionné définitivement l'adhésion de principe et de fait déjà acquise à la Confédéra-

tion Générale du Travail. Au moment où la *Confédération* est attaquée avec la violence et la mauvaise foi que l'on sait par les journaux et les partis bourgeois de toute nuance, cette décision a une portée considérable.

L'adhésion a été décidée considérant :

1° Que la Confédération Générale du Travail est l'expression vivante et agissante de la solidarité prolétarienne et qu'elle est le trait d'union indispensable entre toutes les organisations syndicales;

2° Que les instituteurs, salariés de l'Etat, ont comme tous les autres salariés des revendications à présenter à leur employeur, l'Etat-patron, qu'ils ne sauraient confirmer la thèse gouvernementale qui dresse une barrière entre le prolétariat administratif et le salariat de l'industrie;

3° Qu'en adhérant à la Confédération Générale du Travail, ils accomplissent leur devoir de solidarité ouvrière et restent libres de leur méthode et de leur tactique;

4° Que les syndicats ouvriers ont en toute occasion appuyé et encouragé les revendications des salariés de l'Etat.

Un ordre du jour et une résolution affirmant la ferme volonté des instituteurs syndicalistes, de conquérir le bénéfice intégral de la loi de 1884 et repoussant énergiquement le projet gouvernemental sur le statut des fonctionnaires ont ensuite été adoptés.

5. *La lettre ouverte à M. Clémenceau.* — Deux faits nouveaux sont venus donner à la question du syndicalisme des fonctionnaires un regain d'actualité et de la remettre au tout premier plan des préoccupations politiques : la lettre ouverte adressée à M. Clémenceau par le Comité central pour la défense du droit syndical des salariés de l'Etat, des départements et des communes et placardée à Paris et dans les grandes villes de France et la Réponse du Président du Conseil au mémoire des instituteurs syn-

dicalistes de Paris. Ce dernier document pose délibérément la thèse officielle ; il est signé Clémenceau : Ribot ou Méline l'eussent consacré.

Il établit la distinction classique entre fonctionnaires et salariés de l'industrie et du commerce, après avoir affirmé que le statut des fonctionnaires accorde aux instituteurs ce qu'ils demandent.

Il leur refuse le bénéfice de la loi de 1884 au nom de la « logique et du bon sens ». « En acceptant une fonction de l'Etat, vous renoncez au droit d'abandonner votre travail par une entreprise concertée. Un contrat public débattu par le Parlement vous lie à la nation elle-même. »

Le ministre insiste particulièrement sur le refus d'autoriser les instituteurs à entrer dans les Bourses du Travail et à adhérer à la Confédération Générale du Travail dont il dénonce les tendances dangereuses pour l'ordre des choses établi. « La France ne saurait vous livrer ses enfants pour permettre d'expérimenter sur eux le « sabotage » des jeunes intelligences. »

A la fin de la lettre, le ton se fait menaçant : on voit qu'une colère continue dicte ces paroles.

La lettre ouverte à M. Clémenceau est la négation de la précédente ; elle oppose à la soumission traditionnelle des employés à l'autorité qui les nomme, à la négation de leur personnalité, à leur embrigadement, l'idéal des syndicalistes qui veulent discuter d'égal à égal avec leur employeur et affirment leur volonté d'être libres. *La liberté*, y est-il dit, *n'est pas à nos yeux une entité métaphysique, une abstraction vide de sens, un mot que l'on prostitue dans la lutte des partis. C'est une chose dont nous avons intuition directe, parfaite ; une chose qui nous est personnelle et réside dans l'exercice du droit... M. le Président du Conseil, votre contrat n'est qu'une spoliation systématique, puisqu'il implique notre dé-*

chéance économique et morale, notre asservissement. Dans l'antiquité, l'esclave était rivé, pour ainsi dire, à la meule du maître. Aujourd'hui, sous prétexte que l'Etat s'est fait industriel, vous prétendez nous river à la machinerie de l'Etat. La puissance patronale se double ici de la puissance politique et coercitive. L'arbitraire de l'Etat s'ajoute au privilège du patron. » Toute cette lettre, si belle dans sa noble et fière affirmation du véritable esprit de liberté, est réconfortante (1). Elle a valu à ses auteurs les attaques violentes de tous ceux qui,

---

(1) En voici le texte complet :

Le Comité central pour la défense du droit syndical des salariés de l'Etat, des départements, des communes et des services publics, a décidé dans sa séance du 22 mars, de rejeter entièrement le projet du gouvernement sur le statut des fonctionnaires et de continuer la lutte pour l'obtention intégrale de la loi de 1884 sur les syndicats.

« Les salariés de l'Etat qui auraient quelque doute sur la nature du projet gouvernemental, sur les mobiles qui ont déterminé la commission ministérielle, pourront lire avec profit le *Petit Parisien* du 16 mars dernier.

« Le grand organe de la Démocratie donne en effet, avec une précision parfaite la caractéristique du nouveau statut que le gouvernement de MM. Clémenceau, Briand et Viviani veut nous imposer.

« On nous enlève le droit de grève parce que, suivant le *Petit Parisien*, tout fonctionnaire a conclu un contrat qui lui assure une retraite, à la fin de sa carrière, en échange de son engagement à concourir aux services publics. Il ne peut songer, à aucun moment, à arrêter par une grève la marche de la machine gouvernementale. « Sa situation privilégiée sur certains points implique l'aliénation totale de sa liberté soumise à des restrictions. »

« Quand à l'idée maîtresse du projet de loi, observe le *Petit Parisien*, la voici :

« Le Cabinet maintient le mur qui existe actuellement entre les Syndicats ouvriers et les Associations de fonctionnaires. « *Il ne veut pas admettre que l'on puisse occuper un emploi public et sortir de son rôle officiel, en entrant dans la Bourse du Travail*

à droite ou à gauche, sont intéressés à défendre l'administration actuelle. On ne distingue plus de partis différents et les plus pressés à réclamer des sanctions contre ces employés aussi impertinents ne sont pas ceux à qui on réserve

---

où les conditions de l'organisation sociale sont souvent débattues. »

« Voilà qui est net, d'une clarté parfaite.

« Nous n'admettrons jamais la validité d'un contrat d'où résulte l'aliénation de notre liberté.

« Car la liberté n'est pas à nos yeux une entité métaphysique une abstraction vide de sens, un mot que l'on prostitue dans la lutte des partis. C'et une chose dont nous avons intuition directe, parfaite, une chose qui nous est personnelle et réside dans l'exercice du droit.

« Or, notre droit est formel. Pour nous. en effet, l'idée de contrat est exclusive de celle d'autorité et de gouvernement. Nous ne sommes pas des délégués du pouvoir central, des agents de la force répressive et policière, mais des travailleurs, des producteurs ordinaires, et nous voulons être traités comme tels.

« Vous nous parlez politique, raison d'Etat, monsieur le président du conseil ! Nous vous parlons industrie. Pour nous, l'Etat est un patron comme un autre. Il doit y avoir entre nous et lui simple échange de services et rien de plus. Il nous paye un salaire, nous lui vendons notre travail, mais nous voulons garder notre liberté, notre indépendance, rester maîtres de notre force de travail, notre unique, notre seule propriété.

« Jamais gouvernement a-t-il demandé aux propriétaires fonciers d'aliéner leurs biens, aux industriels d'aliéner leur outillage ? Non. Jamais on n'a exigé d'eux ce sacrifice à la collectivité.

« Mais avec nous, avec les faibles, avec ceux dont on a voulu faire les courtiers électoraux, on procède autrement.

« Monsieur le président du conseil, votre contrat n'est qu'une spoliation systématique, puisqu'il implique notre déchéance économique et morale, notre asservissement !

« Dans l'antiquité, l'esclave était rivé, pour ainsi dire, à la meule de son maître. Aujourd'hui, sous prétexte que l'Etat s'est fait industriel, vous prétendez nous river à la machinerie de l'Etat.

« La puissance patronale se double ici de la puissance politique et coercitive. L'arbitraire de l'Etat s'ajoute au privilège du patron. On nous menace non seulement de révocation, de ren-

d'habitude plus spécialement l'appellation de réactionnaires. Il faudrait lire et dépouiller toutes ces attaques dont la ca-

---

voi, mais on veut encore nous infliger des amendes et de la prison.

« Quelle ironie ! L'Etat devient de plus en plus implacable, sa tyrannie devient de plus en plus odieuse et on nous parle tous les jours de progrès !

« Défenseur du capital et des privilèges, vous nous interdisez l'accès des Bourses du Travail, parce que les travailleurs y discutent les conditions de l'organisation sociale.

« Mais c'est leur droit et c'est aussi le nôtre.

« Pénétrés de plus en plus de l'importance de leur rôle et de leurs fonctions économiques, les travailleurs, les vrais producteurs, les vrais créateurs de richesses veulent s'affranchir non seulement de la contrainte qui pèse sur eux dans l'atelier patronal, mais de la contrainte de la société actuelle, faite à l'image de l'atelier. Leur but est de substituer la coopération libre à la coopération forcée, de libérer, d'ennoblir le travail; de faire disparaître l'Etat traditionnel avec les groupes et les hiérarchies qui vivent en dehors de la production; de faire cesser les rapports de maîtres à serviteurs, dans une société productrice.

« Tel est leur idéal, tel est aussi le nôtre. Nous sommes avec eux.

« Comme travailleurs, nous avons non seulement le droit, mais le devoir de nous occuper de l'organisation des forces productives, de l'organisation sociale.

« Dans nos groupements respectifs, nous ne cesserons de combattre la routine, le parasitisme, le favoritisme et surtout l'intrusion de la politique dans les services publics. Car cettre intrusion provoque le découragement de tout le personnel; elle lui enlève tout sentiment de respectabilité tout esprit d'initiative; elle paralyse toutes les volontés : elle dégrade les caractères. Elle abaisse le niveau professionnel et le niveau moral de tous.

« Le prolétariat de l'Etat, des départements, des communes, a conscience qu'en revendiquant le droit d'exercer les prérogatives syndicales au même titre que les travailleurs de l'industrie privée, il tend à substituer à l'anarchie administrative actuelle une organisation plus rationnelle et plus parfaite des services publics, et qu'il défend en même temps que ses intérêts propres les intérêts de la production.

« Nous voulons substituer à l'enseignement abstrait, idéologique, encyclopédique de l'Etat, un enseignement pratique, concret, qui réponde aux besoins réels des différentes populations,

lomnie et les perfides insinuations sont les caractères essentiels.

Au fond, ces instituteurs, ces postiers, ces facteurs, sont des gêneurs. On ne discute pas avec les gêneurs, on cherche à s'en débarrasser et toutes les armes sont bonnes. C'est pour cela que tous ces dreyfusards de marque font chorus avec les défenseurs du trône, de l'autel et de l'armée. Cependant, qui donc peut soutenir que dans cette lettre si digne que l'on sent dictée par une volonté fortement tendue, qu'il y a une attaque purement personnelle dirigée contre le président du Conseil, comme on l'a répété ? Je suppose que la personnalité même de M. Clémenceau est indifférente aux signataires. C'est dans l'intérêt même des fonctions qu'ils remplissent qu'ils luttent contre le favoritisme et l'anarchie administratifs. N'est-ce pas des hommes véritablement cons-

---

aux besoins réels des producteurs : donner aux enfants l'amour du travail, car le travail, jusqu'ici opprimé, spolié, méprisé, doit devenir l'idéal nouveau, le principe de toute vertu, le ciment de la cité moderne.

« Ces pour toutes ces raisons que nous repoussons votre contrat. Il s'agit de notre travail, de la chose qui, « après l'amour, souffre le moins l'autorité ».

« Pour nous, le travail est chose sacrée : nous refusons de le prostituer à la raison d'Etat.

« Monsieur le Président du Conseil, dans un de vos discours, prononcé au Sénat, le 17 novembre 1903, vous disiez :

« L'Etat a une longue histoire toute de meurtre et de sang. « Tous les crimes qui se sont accomplis dans le monde, les mas- « sacres, les guerres, les manquements à la foi jurée, les bûchers, « tout a été justifié par l'intérêt de l'Etat. L'Etat a une longue « histoire, elle est toute de sang ».

« Vous le savez mieux que personne ; l'essence de l'Etat est immuable !

« Quand à nous, travailleurs, nous lutterons contre le « Moloch insatiable », contre le « monstre tyrannique et sanguinaire ». Nous lutterons pour le droit qui est l'attribut essentiel de la personnalité humaine. »

LE COMITÉ CENTRAL.

cients de leurs devoirs qui sexpriment ainsi : « *Nous voulons substituer à l'enseignement abstrait, idéologique, encyclopédique de l'Etat un enseignement pratique, concret, qui réponde aux besoins réels des différentes populations, aux besoins réels des producteurs ; donner aux enfants l'amour du travail, car le travail, jusqu'ici opprimé, spolié, méprisé, doit devenir l'idéal nouveau, le principe de toute vertu, le ciment de la cité moderne.* »

Le syndicalisme universitaire s'affirme ainsi d'accord avec le syndicalisme des autres fonctionnaires ; les partis qui soutiennent les prérogatives de l'État actuel et de la société capitaliste, en le mettant au même rang que le syndicalisme ouvrier dans leur réprobation, sentent bien qu'*il y a quelque chose de nouveau qui ébranle les institutions du passé.*

Véritablement, malgré les heureux symptômes de l'heure présente, ce syndicalisme universitaire apparaissait au fond comme un peu artificiel et comme un peu trop moulé sur le syndicalisme ouvrier dont il était par instant comme une caricature démocratique. Il n'avait pas passé par toutes les étapes historiques, il sortait du néant comme une éruption cryptogamique. Les persécutions qui commencent et que l'on peut déplorer comme des événements immédiats malheureux, auront peut-être d'heureuses influences sur le développement d'institutions qui ont à accomplir une œuvre si considérable pour la ruine d'administrations autoritaires et surannées, et pour préparer le l'organisation impersonnelle des choses.

M.-T. Laurin.

Le prétendu

« Socialisme juridique »

Les professeurs des Facultés de droit auraient-ils juré de ne jamais parler du socialisme que de manière à tromper leurs auditeurs bourgeois? On pourrait le croire en lisant les articles que M. Hitier, professeur de l'histoire du droit français à l'Université de Grenoble, a écrits dans la *Revue d'économie politique* (1), sous le titre : *La dernière évolution doctrinale du socialisme : le socialisme juridique.* Il semblerait naturel aux gens qui ne portent pas de toge universitaire, de dire que la dernière évolution du socialisme est le syndicalisme révolutionnaire ; mais M. Hitier ne connaît rien des nouvelles tendances qui se manifestent dans le monde du travail depuis quelques années, et de la *nouvelle école* qui cherche à faire la théorie de ces tendances.

Notre auteur, en corrigeant ses épreuves, a eu cependant un remords de conscience ; il s'est demandé si l'évolution qu'il avait décrite était vraiment bien assise : « Les récents congrès semblent avoir voulu réagir contre ce qu'on pourrait appeler l'embourgeoisement du socialisme. On y a condamné la politique de compromission et d'alliance, affirmé bien haut le principe de la lutte des classes, décidé d'opposer partout une candidature socialiste aux candidatures bourgeoises quelles qu'elles fussent. » M. Hitier montre ici plus de perspicacité que la plupart des écrivains bourgeois et il n'est pas dupe des déclamations des politiciens : « On sent, continue-t-il, que ce sont là des déclarations de façade. La preuve, c'est que le représentant le plus qualifié du socialisme opportuniste, je veux dire M. Jaurès, est rentré dans les rangs du socialisme unifié. Le socia-

(1) Numéros de mars, mai et juin 1906.

lisme intransigeant aura bien de la peine à défendre son intégrité contre un pareil adversaire. La récente victoire pourrait bien être une victoire à la Pyrrhus » (p. 210-211).

Ainsi Jaurès ne se déclarerait révolutionnaire que pour étouffer l'esprit révolutionnaire ; ce n'est pas si mal observé. On est surpris qu'un homme qui montre si peu de naïveté en cette occasion, en montre tant à la fin de ses articles, quand il s'étonne que l'on ait douté de la bonne foi et de la sincérité des socialistes qui aspirent à des portefeuilles ministériels (p. 465). D'après M. Hitier, « lancer de telles insinuations, c'est ravaler gratuitement le ton de la discussion » ; il me semble, au contraire, que c'est exprimer une vérité évidente ; en tout cas ce n'est point aussi injurieux pour Millerand et ses compères que n'est pour Jaurès l'opinion que M. Hitier émet à son sujet.

Mais comment M. Hitier est-il assez aveugle pour prendre les politiciens pour les véritables représentants du socialisme et pour ne pas avoir cherché à se renseigner sur ce qui se passe dans les congrès ouvriers ? Le syndicalisme lui paraît quelque chose de secondaire et de négligeable, parce qu'il prend trop au sérieux la *Revue socialiste* ; ce qui n'est pas homologué par les illustres penseurs qui rédigent ce noble recueil n'est pas digne de l'attention d'un professeur. Cette superstition l'amène à commettre quelques erreurs sur les personnes, dont il me semble plaisant de dire un mot avant de commencer la discussion de ses thèses.

M. Hitier ne connaît Berth que par un article que celui-ci publia en 1901 dans la *Revue socialiste*, sous le titre *De l'utopie à la science* ; il a été surtout frappé d'une phrase dans laquelle notre camarade dit que le monde socialiste était alors plein d'inquiétudes et il a tout l'air de croire qu'il a le droit d'enrôler l'auteur dans les cohortes de la « dernière évolution du socialisme » (p. 211). Il ignore que Berth s'est souvent moqué du prétendu socialisme juridique ; je citerai, par exemple, les articles suivants du *Mouvement socialiste* de 1904 : 15 mai, *L'utopie du professeur Menger* ; 15 novembre, *Révolution sociale et évolution juridique* ; 1er et 15 décembre, *Les discours de Jaurès*. Quant à Lagardelle, comme il n'a rien écrit dans la *Revue socialiste*, il n'existe pas. J'aurais mauvaise grâce à me plaindre des procédés de M. Hitier à mon égard ; car il me

traite avec infiniment de politesse, quoiqu'il ne connaisse presque rien de mon œuvre (1) ; il n'a lu de moi que l'étude que j'ai faite autrefois du livre du professeur autrichien Menger (*Le droit au produit intégral du travail*) et qui a paru en 1900 dans la *Revue socialiste* sous le titre : *Les aspects juridiques du socialisme*. Cette étude manquait assurément de clarté, car M. Hitier croit que j'accepte avec quelques réserves, les opinions de M. Menger, (p.227), alors que M. Vilfredo Pareto a cru que je n'avais rien laissé subsister du livre autrichien. D'ailleurs, à cette époque, j'étais loin de savoir où me conduiraient mes recherches sur les syndicats ; je voyais bien leur importance, mais j'ignorais infiniment de choses qui me semblent être aujourd'hui très évidentes. Par une curieuse coïncidence, au moment où paraissaient les articles de M. Hitier, le *Mouvement socialiste* publiait mes *Réflexions sur la violence*, dans lesquelles il pourrait apprendre que la dernière évolution doctrinale du socialisme n'est nullement celle qu'il suppose.

J'aime à croire que je n'ai jamais rien écrit qui justifie le rapprochement que M. Hitier établit entre mon nom et celui de M. André Mater (p. 220). Chaque fois que j'en ai eu l'occasion, j'ai cherché à montrer la valeur des idées morales ; c'est ce qui apparaît, par exemple, dans mes *Reflexions sur la violence* ; et tout dernièrement un professeur d'une Faculté de droit m'écrivait pour me féliciter de combattre si souvent un bon combat. M. Mater donne au contraire, au parti socialiste, des conseils analogues à ceux que pourrait donner un agent d'affaires rompu aux ruses de la jurisprudence à un négociant qui cherche à effectuer une belle faillite. Cet écrivain, que M. Hitier regarde comme le docteur du socialisme juridique (2), un représentant éminent

---

(1) Je suppose qu'il m'a traité avec tant d'égards sur la foi des articles que M. J. Bourdeau donne aux *Debats* et à la *Revue politique et parlementaire*.

(2) « L'hégémonie du mouvement actuel appartient incontestablement au socialisme français avec Jaurès, Andler, Sorel, Mater, etc., qui apparaissent les principaux théoriciens du système nouveau... C'est un Français notamment, André Mater, qui a tenté la systématisation de la doctrine » (p. 220).

du *socialisme français,* a trop fréquenté la Ligue des Droits de l'homme pour avoir des idées un peu élevées en morale et un peu saines en droit. Il est possible qu'il ait abusé de l'ignorance de Rouanet pour se payer la tête des politiciens qui font profession d'idéalisme social : il est parvenu à leur faire ainsi endosser la responsabilité de thèses qui seraient de nature à faire regarder la « dernière évolution doctrinale du socialisme » comme étant la dernière invention de Robert Macaire ; malheureusement les paradoxes les plus révoltants de M. A. Mater ne correspondent que trop aux tendances du socialisme *raisonnable* de nos parlementaires et ils méritent, en conséquence, d'être exposés et discutés.

I

C'est Lassalle qui, d'après M. Hitier, serait le créateur des nouvelles idées : « Aujourd'hui les juristes du socialisme puisent dans Lassalle le plus clair de leurs inspirations, et c'est chez lui qu'il faut aller chercher l'expression officielle de la doctrine, l'origine de leur conception sur la notion de droit (p. 454). » Et ailleurs, il dit que la nouvelle conception « rejoint, en passant par Lassalle, l'ancienne tradition socialiste des Français antérieurs à 1848, la reprend en la débarrassant de ce qu'elle avait d'utopique, pour arriver à l'élaboration d'un droit socialiste » (p. 220). Cette description ne me semble pas être tout à fait exacte ; il me semble, en effet, que les écrivains français étaient arrivés, d'eux mêmes, à un socialisme juridique avant 1848, et que le rôle de Lassalle est fort médiocre, sinon presque nul, dans l'évolution des idées socialistes que nous constatons en France.

Suivant M. Hitier, les traits essentiels du socialisme juridique seraient les suivants : 1° confiance absolue dans le droit, ses formules, ses constructions ; 2° constructions socialistes qui prennent pour point de départ le droit établi, et par suite affirmation de tendances réformatrices ; 3° répudiation de l'idée qu'il y ait un abîme infranchissable entre deux mondes ; 4° recherche de points d'attache pour établir

un *pont juridique* entre les deux sociétés, et notamment agencement « d'assises juridiques sur la rive socialiste » ; 5° abandon de l'attente d'un saut brusque dans l'avenir ; 6° conservation d'un idéal collectiviste qui ne gêne pas les essais pratiques (p. 213-215). On en vient ainsi à changer complètement l'ancienne orientation qui était dominée par le déterminisme économique ; on rend à l'activité humaine le rôle qui lui appartient ; on respecte enfin la loi fondamentale de la vie, en vertu de laquelle « la forme d'aujourd'hui porte en germe la forme de demain et le point de départ des transformations futures doit être cherché dans le présent (p. 217-219) ».

Si l'on accepte cette description, il faut dire qu'il y a eu deux évolutions vers le socialisme juridique et non une seule, comme le pense M. Hitier ; avant 1848 on était allé de l'utopie à des projets de réforme sociale ; depuis 1871, on marche de l'idée révolutionnaire à un socialisme d'avocats et de parlementaires. Ces deux évolutions possèdent des analogies formelles très frappantes : on débute par des rêveries unitaires pour en arriver à s'occuper d'une succession de changements, pour raisonner sur l'opportunité de chaque mesure, pour entrer dans les détails de l'organisation politique et économique. Au fond les différences sont énormes et elles tiennent : d'une part, à ce que les conditions idéologiques du monde bourgeois ne sont plus les mêmes qu'autrefois, et, d'autre part, à ce que les origines des deux mouvements sont aussi dissemblables que possible.

A. — La coexistence d'un idéal qui n'a aucun rapport avec l'activité pratique est un des caractères qui frappent, avec raison, M. Hitier ; on pourrait même dire que ce caractère est le seul par lequel le plus grand nombre de nos socialistes parlementaires se distinguent des radicaux ; ils votent comme eux, mais ils ont dans leur sac un catéchisme collectiviste. Destrée et Vandervelde affirmeront, par exemple, à quelques lignes d'intervalle, qu'ils se proposent de créer une société dans laquelle subsistera le salariat, et que leur idéal est « la communauté anarchiste, débordante de fraternité et de richesse, où chacun, faisant ce qu'il voudrait, comme dans l'abbaye de Thélème, donnerait selon

ses forces et prendrait selon ses besoins (1) ». La coïncidence de deux conceptions aussi dissemblables choquait nos pères, qui avaient peine à prendre au sérieux des propositions pratiques qui leur étaient présentées par des hommes qui ne cessaient de parler d'un âge d'or (2). Autrefois les utopistes croyaient devoir maintenir leurs rêves d'avenir, surtout par probité intellectuelle ; aujourd'hui nos politiciens les vantent dans les réunions publiques par habileté électorale.

Leur attitude ne paraît nullement paradoxale, parce que nous avons été habitués à voir tous les hommes d'État jouer avec les principes et ne pas s'embarrasser de leurs programmes : Gambetta a travaillé, plus que n'importe qui, à lancer le parti républicain dans une voie qui devait rendre la guerre contre l'Allemagne infiniment peu vraisemblable, et cependant il n'a jamais cessé de se donner les allures d'un héros qui pense à la revanche.

Avant 1848 l'esprit satirique était fort développé en France, et le ridicule tuait encore ceux qu'il atteignait ; les rêves sur l'âge d'or prêtaient facilement à la caricature, d'autant plus que les utopistes donnaient des descriptions parfois naïves de grandes transformations qui se produiraient dans le monde futur (3). Les romans utopiques étaient en étroit rapport avec une partie de la littérature de ce temps ; cette littérature provoquait, elle aussi, beaucoup de moqueries, mais les conséquences de la caricature et de la parodie étaient bien plus graves pour les réformateurs sociaux que pour les mauvais imitateurs de Victor Hugo.

---

(1) Destrée et Vandervelde. *Le socialisme en Belgique*, p. 283.

(2) En même temps que Vidal déclare que le moment est venu de réaliser des réformes pratiques propres à atténuer la misère en tenant compte des lois, des mœurs et des préjugés de ses contemporains (de 1846), il proclame que Saint-Simon a dit vrai en affirmant que l'âge d'or est devant nous, et il engage les socialistes à continuer leurs utopies. (*De la distribution des richesses*, p. 458 459, 471.)

(3) Les fouriéristes furent particulièrement attaqués ; en 1848 on représentait constamment Considérant avec une longue queue de singe que terminait un œil.

Aujourd'hui le ridicule ne tue plus personne ; d'ailleurs, nos socialistes parlementaires ne se lancent plus dans des descriptions compromettantes de la cité future ; ils trouvent un public qui se contente de programmes abstraits (1), dont la caricature ne pourrait facilement s'emparer.

Il est donc beaucoup plus facile aux socialistes actuels de se mêler aux hommes d'Etat que cela n'était possible à leurs prédécesseurs : les parlementaires sont disposés à les regarder comme des politiciens semblables aux autres et à leur faire une place dans leurs combinaisons.

B. — Jadis les institutions bourgeoises étaient protégées par la gloire des guerres de la Révolution et de l'Empire, grâce auxquelles ces institutions avaient pu s'imposer ; elles étaient fort critiquées par les écrivains catholiques qui opposaient l'harmonie sociale du Moyen-Age à cette anarchie moderne qui fait descendre les hommes au rang d'animaux féroces affamés de violence ; ces attaques ne servaient qu'à consolider l'ordre établi et à rendre tous les citoyens favorables à la cause bourgeoise. Aujourd'hui, qu'on ne redoute plus la revanche de l'Eglise, on ne fait pas trop attention à la question de savoir dans quelle mesure une thèse est ou n'est pas accueillie par le monde religieux ; beaucoup d'idées de l'économie chrétienne sont tombées dans la littérature socialiste ; vainement, quelques libéraux endurcis, comme M. Y. Guyot, se moquent de l'enthousiasme que Lafargue éprouve pour le Moyen-Age ; le grand public n'est plus sensible à ce genre d'arguments qui étaient souverains autrefois. La bourgeoisie n'a plus confiance dans son bon droit et elle accepte facilement tous les projets de législation sociale, quelle que soit leur origine.

Les écrivains antérieurs à 1848 ne se trouvaient pas en présence de doctrines juridiques ébranlées, qu'ils pussent utiliser facilement pour appuyer des conclusions socialistes. A cette époque les professeurs avaient un respect superstí-

---

(1) Il est probable que ce changement tient, en bonne partie, à l'école primaire et au journalisme conçu sur le type du *Petit Journal*, qui est le complément de l'école, telle que l'a instituée cet excellent M. Buisson.

tieux pour le Code civil ; ils « avaient cru, dit M. Hitier, que la loi écrite suffirait indéfiniment à fournir la solution de toutes les difficultés et donnerait satisfaction à tous les besoins. Ils avaient eu le tort de prendre un code comme un tout qui se suffit à lui-même et qui n'a besoin de rien emprunter au dehors. Ils avaient érigé en dogme l'immobilité et la rigidité de la loi, son aptitude à tout prévoir et tout régler, déclaré taries les autres sources du droit (p. 352) ». Proudhon disait à peu près la même chose il y a cinquante ans ; mais il constatait qu'en dépit des théories « la masse des transactions prend de plus en plus le caractère commercial, et, livrée à l'incertitude des définitions mercantiles, à la contradiction des théories économiques, désespère la conscience du juge et défie la science du jurisconsulte (1). »

L'influence des idées commerciales a produit une véritable décomposition du droit, ruiné l'ancienne confiance en la valeur scientifique des institutions et, par suite, engendré le scepticisme juridique. Il ne me semble pas que M. Hitier se rende bien compte des raisons économiques de la crise qui sévit actuellement dans l'enseignement du droit ; en effet, je lui vois emprunter à M. Saleilles ce drôle de galimatias : « Derrière de simples procédés apparents de technique juridique on sent le souffle puissant d'un idéal nouveau, on sent vivre et grandir l'idée d'une conception plus épurée de la justice sociale dans son harmonie avec la justice individuelle (p. 360) ». Si les professeurs de droit n'ont pas autre chose à nous expliquer, ils feraient mieux de se museler.

Il fallait donc autrefois se contenter de fort peu de chose quand on voulait rattacher un raisonnement socialiste à des considérations empruntées à l'enseignement ou à la jurisprudence. Les écrivains socialistes actuels ne célébreraient pas comme une grande nouveauté une théorie analogue à celle de Troplong sur le contrat de louage ; Proudhon re-

---

(1) Proudhon. *Manuel du spéculateur à la Bourse*, p. 145. J'ai souvent entendu dire à un vieil avocat que personne n'avait rien dit de plus profond sur l'histoire contemporaine du droit.

gardait comme capital, pour la critique de la propriété. que ce célèbre jurisconsulte eût soutenu que le preneur acquiert un droit réel sur la chose louée (1). Dans ces conditions, il n'eût pas été possible de soutenir, comme le font les partisans du moderne socialisme juridique, que le socialisme est une conséquence du droit bourgeois ; le socialisme demeurait beaucoup plus indépendant de la pensée bourgeoise, alors même qu'il cherchait à utiliser les travaux des jurisconsultes et des économistes pour proposer des réformes susceptibles d'être immédiatement appliquées.

C. — De très grandes conséquences découlent de ce que les anciens utopistes croyaient travailler à constituer une *science*, tandis que les nouveaux socialistes partent de cette idée que la force de l'Etat dispense de toute raison. M. Hitier a raison de dire que le socialisme juridique actuel s'est débarrassé de ce que l'ancien socialisme français avait d'utopique (p. 220) ; il n'y a rien, en effet, de moins utopique que l'utilisation de la force de l'Etat ; mais, du même coup, on a débarrassé cet ancien socialisme de tout ce qu'il avait de sympathique.

De ce que les réformateurs d'il y a soixante ans croyaient créer une science sociale, il en résulte que leur but était de convaincre les hommes et non de les contraindre ; ils pensaient qu'avec une propagande suffisante ils parviendraient à amener tous les gens raisonnables et dignes à accepter leurs thèses morales, historiques ou économiques ; l'ordre nouveau devait donc avoir pour base l'accord des bonnes intentions (2). Cette prépondérance de la volonté éclairée conduisait à admettre que le droit n'a pas de meilleure assise que le consentement éclairé des parties, affirmé par le contrat. L'ancien Contrat social leur paraissait trop abstrait, trop vague, trop peu conforme à l'expérience (3), mais ils avaient une confiance infinie dans les

(1) Proudhon. *Contradictions économiques*, t. II, p. 240.
(2) Vidal. *Op. cit.*, p. 465-467.
(3) Ils se rendaient compte que le Contrat social ne correspondait pas bien à la constitution économique moderne ; il suppose, comme je l'ai dit souvent, une république d'artisans protestants.

associations destinées à grouper les forces de l'humanité (1). Ils cherchaient des formules qui fussent capables de réaliser l'harmonie des intérêts d'une façon si parfaite, qu'elles pussent enthousiasmer les gens instruits, moraux et laborieux, comme étant évidemment équitables ; une société constituée d'après ces formules serait toujours acceptée avec plaisir et elle aurait la même valeur (au point de vue du droit naturel) qu'une société dans laquelle un contrat viendrait d'être conclu entre les citoyens.

De telles préoccupations ne conduisaient pas seulement à des solutions qui effrayaient par leur complication et leurs paradoxes, elles développaient une extrême timidité chez les utopistes qui avaient peur de compromettre leur conscience (2) de savants et de moralistes. Les nouveaux socialistes dont nous avons à nous occuper ici, ne connaissent aucune timidité et se moqueraient volontiers de la naïveté de leurs ancêtres, parce qu'ils veulent créer une doctrine à l'usage des gens qui possèdent la force et que la confiance dans leur force leur tient lieu de conscience.

II

Le socialisme contemporain a été longtemps dominé par l'attente d'une révolution imminente qui emporterait tout l'édifice capitaliste dans une seule tourmente ; M. Hitier, comme beaucoup d'auteurs, rapporte cette idée à certains textes du *Capital* (p. 215) ; je crois que c'est une grande erreur. On a interprété les textes marxistes relatifs à la conception catastrophique dans le sens que nous avons vu longtemps triompher et qui est un sens blanquiste (comme le dit d'ailleurs M. Hitier) sous l'influence des souvenirs, de la Commune. Ce n'est pas tant cependant l'histoire du gou-

(1) Sur la superstition de l'association, Cf. Proudhon. *Idée générale de la révolution au XIX^e^ siècle*, p. 79-89.

(2) J'ai souvent appelé l'attention sur ce fait que le règne de Rousseau (qu'on pouvait appeler le *règne de la conscience*) a duré jusqu'en 1848 ; après la réaction de 1851 on n'eut plus que moqueries pour les scrupules de la conscience.

vernement insurrectionnel qui eut de l'influence, que le souvenir de l'effroyable répression qui termina cette courte aventure. La faute que commit alors Thiers ne saurait être trop mise en lumière par les historiens ; elle confina à la folie (1) ; il se créa rapidement une légende dont l'influence a duré jusqu'à ces dernières années. Les anniversaires de la Semaine sanglante attiraient des masses ouvrières qui venaient *honorer leurs morts ;* le *mur des fédérés* était devenu aussi sacré que l'avaient été les Thermopyles pour les anciens Grecs ; les manifestants entraient en lutte avec la police et les bagarres servaient à raviver encore l'idée d'une revanche (2).

On ne saurait douter que l'idée de la revanche prolétarienne n'ait été beaucoup plus puissante que l'idée de la revanche nationale ; le peuple de Paris songeait beaucoup plus à venger les morts de mai 1871 que la bourgeoisie ne songeait à reprendre l'Alsace aux Allemands ; d'ailleurs la première opération paraissait beaucoup plus simple que la seconde, l'expérience du 18 mars 1871 ayant montré qu'il peut être assez aisé de triompher d'un gouvernement bourgeois. A la longue, toutes ces espérances se dissipèrent, parce que les circonstances favorables ne se présentèrent pas ; les patriotes se consolèrent de l'Alsace en pensant que, grâce à l'alliance russe, la France avait pu reprendre une place considérable dans la diplomatie ; les révolutionnaires se consolèrent de ne pouvoir massacrer les massacreurs de 1871, le jour où l'influence des élus socialistes devint importante dans les assemblées délibérantes. Depuis quelques années les commémorations de la Semaine de mai deviennent de moins en moins sérieuses ; quelque jour un ministre socialisant permettra que les tombes des victimes de Thiers reçoivent des monuments comme les autres tombes et perdent ainsi leur aspect sinistre ; quand cette *réforme* sera accomplie, on ne se souviendra plus de la Commune.

---

(1) Dans la *Libre Parole* du 2 mars 1907, M. Drumont proclame que les communards furent « fusillés après la bataille au mépris des lois de la guerre ».

(2) Cf. *Insegnamenti della economia contemporanea*. p. 189.

Ainsi le jeu de la politique démocratique avait pour effet de faire grandir le parti socialiste dans l'Etat, en même temps que baissait le sentiment révolutionnaire dans le peuple. Faute de pouvoir conquérir le pouvoir d'un seul coup, les socialistes se contentèrent de conquérir des positions individuelles qui leur permissent d'avoir une action sur la marche de détail des affaires ; dès qu'il y eut des conseillers socialistes dans les hôtels de ville, ils s'occupèrent de se créer une clientèle électorale, comme faisaient tous leurs collègues ; à la Chambre, les députés socialistes sollicitèrent des faveurs pour leurs amis et proposèrent des lois susceptibles de plaire aux ouvriers, comme les autres députés cherchaient à faire retomber les bienfaits de l'Etat sur les groupes qui assuraient leur élection.

Tout parti tend à peupler les administrations de ses créatures, parce que des employés d'un rang même modeste sont très souvent en état de rendre aux députés des services que leur refuseraient les ministres,et que le travail incessant des fonctionnaires a une bien autre portée pratique sur les électeurs que des mesures exceptionnelles obtenues de temps à autre du gouvernement. Il ne semble pas que les députés socialistes aient été moins habiles que leurs collègues dans cet art et on a pu supposer que cette infiltration socialiste pourrait aller jusqu'à modifier l'allure des organismes politiques de la France. M. A. Mater conseille aux socialistes d'employer leur « influence électorale, parlementaire et au besoin gouvernementale à peupler, non seulement les conseils municipaux, mais les tribunaux, commissariats de police, gendarmerie et troupes de ligne d'hommes à conscience socialiste (1) ». On arriverait ainsi à constituer des moyens de ruiner la bourgeoisie et si celle-ci voulait résister, elle se mettrait en révolte contre la légalité et elle se ferait « corriger » (2). On pourrait ainsi faire de grandes choses

---

(1) *Revue socialiste*, juillet 1904, p. 21. Il dit ailleurs : « Comme les avocats du socialisme ne peuvent rien sans les *juges*, les *professeurs*, les officiers ministériels et les gendarmes, et comme ces agents de la justice dépendent du gouvernement, il reste et il devient de plus en plus souhaitable que les délégués du parti socialiste se fassent une bonne place dans le Parlement » (p. 10).

(2) *Loc. cit.*, p. 22.

au moyen des forces administratives, policières et judiciaires de l'Etat, sans avoir besoin de beaucoup demander de lois nouvelles et cette méthode « artificieuse (1) » paraît à M. A. Mater beaucoup plus pratique que le réformisme proprement dit, qui restera cependant utile pour « nettoyer le milieu légal de ses épines les plus gênantes (2) ».

M. Hitier remarque fort judicieusement que le droit serait ainsi employé pour réaliser des fins opposées à celles qu'on lui attribue en général ; si on a surtout regardé le droit comme servant à la « conservation des situations acquises », il peut cependant avoir un aspect subversif. « Il s'agit de mettre en lumière et ensuite d'exploiter tout ce qui peut être élément de transformation juridique dans un sens socialiste. Pour un pareil travail, toutes les déformations des théories sont légitimes ; la fin justifie les moyens et les juristes du néo-socialisme n'ont qu'à suivre l'exemple que leur ont légué les juristes de la royauté sous l'ancienne monarchie » (p. 355).

On pourrait croire que le professeur de Grenoble a voulu forcer la note pour mieux appeler l'attention sur le « côté subversif » du droit ; il n'en est rien. Il a plutôt atténué les thèses que M. A. Mater a présentées dans la *Revue Socialiste*. Ce docteur du socialisme juridique admire, en effet, les « chicanes », au moyen desquelles les parlements des rois capétiens expropriaient les vassaux ; et le procès des Templiers lui semble être un excellent modèle à étudier (3). — Le droit est, à ses yeux, « un instrument de dictature polie et d'apaisement forcé. Le socialisme juridique servirait à *déguiser*, pacifier et hâter la dictature socialiste qui doit

(1) *Loc cit.*, p. 21.
(2) *Loc. cit.*, p. 10.
(3) *Loc. cit.*, p. 18, cf., p. 21. Je suis étonné que l'auteur ne nous ait pas reproduit ici les théories des anciens légistes, qui permettaient au roi de changer la valeur des monnaies ; ce serait un bon exemple à invoquer pour faciliter le paiement des indemnités au cas où l'on voudrait indemniser les capitalistes actuels. Après avoir largement fixé les indemnités, il n'y aurait qu'à décider que la monnaie aura neuf dixièmes de cuivre et un dixième de métal précieux pour rendre l'opération excellente.

aboutir à l'établissement du nouveau régime (1). » — C'est « une dialectique qui permet d'imposer au droit bourgeois un sens socialiste et, par suite, de dénoncer les pratiques contraires au socialisme comme des violations du droit bourgeois (2) » : — ou encore « une méthode positive, réaliste, *hypocrite* et bourgeoise (3) ». — On se mettrait à appliquer la théorie collectiviste « comme une loi véritable et à utiliser contre les récalcitrants que dérangerait cette audace de la classe ouvrière, les mêmes *interprétations astucieuses* dont use la classe bourgeoise pour éterniser le privilège de la propriété et paralyser nos rares lois de réforme sociale (4) ».

Il s'agit là d'une sophistique qui est fort difficile à comprendre pour un marxiste ; — car la doctrine de Marx empêche de se représenter le droit sans son infrastructure économique ; le droit bourgeois est donc, pour un marxiste, un non-sens, quand il est détaché de la conservation de la propriété ; mais il n'en est pas ainsi dans l'enseignement des écoles de droit et M. A. Mater tire les conséquences les plus paradoxales de cet enseignement idéologique. Le côté conservateur du droit bourgeois donne son aspect vrai et scientifique ; le côté subversif donne son aspect faux et sophistique (5).

Le jeune docteur du socialisme juridique a une très médiocre idée de la moralité des juristes ; il estime qu'ils « finissent toujours par donner raison au plus fort (6) ». Les juges décident « sous l'influence des grands avocats, c'est-à-dire des avocats des grands capitalistes ; les professeurs [sont] obligés de ménager la clientèle riche qui achète leurs livres (7) ». Les prolétaires sont aujourd'hui en mesure

---

(1) *Loc. cit.*, p. 21.
(2) *Loc. cit.*, p. 2.
(3) *Loc. cit.*, p. 22.
(4) *Loc. cit.*, p. 10. Ailleurs il parle de *procédures artificieuses* (p. 21) et « d'exploiter le droit contre l'ordre légal » (p. 17).
(5) M. A. Mater prétend rattacher ses opinions à Marx au moyen de raisonnements qui sont des modèles de calembredaines idéologiques (*Loc. cit.*, p. 13 et p. 22). Cela est tellement grotesque que je n'en parle pas.
(6) *Loc. cit.*, p. 19.
(7) *Loc. cit.*, p. 13.

d'employer à leur profit l'appareil juridique, « parce que leurs syndicats amassent lentement des fonds et que leurs députés exercent une influence croissante sur le gouvernement qui fait agir la troupe et la gendarmerie. La classe ouvrière aura bientôt, si elle y tient, ses juristes socialistes qui interpréteront le droit bourgeois au profit de la majorité par les moyens inventés pour l'interpréter au profit d'une minorité (1) ». Il ne s'agit donc que d'avoir de l'argent et l'appui du gouvernement : aussi serait-il dangereux de « s'engager dans cette campagne de dictature juridique sans une forte organisation électorale, syndicale et *financière* » (2).

M. A. Mater n'est pas sans se douter qu'on pourrait lui objecter que le socialisme juridique est une sale chose ; il se tire de la difficulté en faisant observer « qu'on ne saurait abattre un monument grossier par des moyens délicats » et il émet le vœu qu'on saura utiliser les procédés recommandés sans se laisser « contaminer (3) ». Nous n'avons pas besoin d'être grands clercs en philosophie pour comprendre que le socialisme juridique, imité des plus mauvaises pratiques de l'Ancien Régime, aboutirait, comme celles-ci, à renforcer la domination de l'Etat, en créant autour de lui une caste de maîtres qu'aucune considération morale, juridique et scientifique ne retiendrait. C'est l'organisation du despotisme et d'un despotisme exercé par de vils larbins, que M. A. Mater a décrit dans la *Revue Socialiste*,— organe de l'idéalisme social. Depuis la Révolution, les partis libéraux s'étaient donnés comme programme essentiel de faire disparaître tout ce qu'on veut aujourd'hui remettre en honneur : ils voulaient que le citoyen trouvât toujours des tribunaux impartiaux devant lesquels il pût se défendre au nom du droit ; mais toute liberté disparaîtrait si les tribunaux étaient formés de magistrats lâches et avides, si le droit devenait une sophistique enseignée par des professeurs aussi

(1) *Loc. cit.*, p. 17. J'ai déjà dit que, suivant M. A. Mater, juges et professeurs sont aux ordres du gouvernement (*Loc. cit.*, p. 10).
(2) *Loc. cit.*, p. 21.
( ) *Loc. cit.*, p. 22.

indignes et aussi plats valets du pouvoir que ces juges. Il n'est pas mauvais que de pareilles doctrines soient présentées par un membre distingué de la Ligue des Droits de l'homme : elles nous éclairent sur les desseins cachés des meneurs de cette association.

L'étude de ce prétendu socialisme juridique jette une vive lumière sur l'histoire du socialisme contemporain : c'est, en effet, aux époques de décomposition qu'il faut s'adresser pour comprendre ce que renfermaient les origines d'une institution, d'une coutume ou d'une doctrine. Tant que le socialisme politique demeurait affublé de ses vêtements révolutionnaires, il était difficile de savoir ce qu'il était réellement ; mais nous voyons aujourd'hui, d'une manière évidente, qu'il était une poursuite de la force que fournit l'Etat : les prolétaires, qui croyaient combattre toute oppression, travaillaient à se donner de nouveaux maîtres, qui n'avaient d'autre but que d'imiter l'ancienne royauté.

Les philosophes qui ne croient pas désirable la disparition du droit, doivent saluer avec joie l'apparition d'un mouvement nouveau qui peut se développer sans avoir besoin de rien emprunter aux traditions détestables que veulent relever les docteurs du socialisme juridique. Le syndicalisme révolutionnaire, en repoussant toute conciliation avec l'Etat, avec la pensée bourgeoise, avec le monde des intellectuels, n'est pas exposé à tomber dans le même gouffre d'abominations que le socialisme politique.

III

Je suis persuadé que M. Hitier se trompe quand il croit que Lassalle a exercé une influence considérable sur les écrivains français qui dissertent sur le socialisme juridique ; je ne vois point, par exemple, que M. André Hesse ait rien emprunté à la *Théorie systématique des droits acquis* pour imaginer la conception naïve qu'il se fait de l'expropriation, conception dans laquelle je ne puis trouver rien de juridique, quoiqu'en dise le professeur de Grenoble (p. 463).

M. A. Hesse estime qu'à l'heure actuelle l'indemnité payée au propriétaire exproprié a pour but de lui procurer des jouissances équivalentes à celles qu'il tire des fruits de

son domaine ; mais dans une société socialiste, il ne pourrait plus utiliser cette indemnité, parce que les jouissances dépendront « de son caractère, de son éducation, des ressources générales de la société, de son choix et aussi de la volonté commune, car celle-ci devient compétente pour déterminer le mode et la mesure suivant lesquels on répartit les produits du travail de tous les citoyens. Dès lors, à quoi servirait l'indemnité ? »(1) Evidemment, elle ne servirait à rien si l'exproprié possédait simplement un titre sans qu'il pût se procurer, en vertu de ce titre, aucune richesse.

Jadis, il n'a pas manqué de gouvernements ingénieux qui remettaient à leurs créanciers des mandats, mais n'avaient pas de caisses pour les échanger contre de la bonne monnaie ; la situation des anciens propriétaires expropriés serait à peu près la même. Est-ce là un procédé susceptible d'être regardé comme étant fondé sur des considérations juridiques ?

Mais laissons là les prétendus disciples de Lassalle et venons à son livre, sur lequel j'ai écrit dans le numéro d'avril 1906 ; je vais encore revenir sur la question, parce que M. Hitier consacre à la théorie des droits acquis presque tout son troisième article et que j'aurai l'occasion de mettre en lumière quelques points très importants de la philosophie du droit.

Suivant l'opinion aujourd'hui reçue par toutes les personnes qui sont au courant de l'histoire des institutions, il y a eu, au cours des siècles, un grand nombre de systèmes juridiques indépendants les uns des autres, qui doivent être étudiées un à un, qui ont eu chacun ses principes, ses procédu-

(1) *Revue Socialiste*, sept. 1904, p. 338 339. On pourrait penser, d'après ce que dit M. A. Hesse, que dans la distribution future des parts, on tiendra compte d'éléments moraux, comme le caractère et l'éducation ; voilà une conception qui est antijuridique au premier chef et dont l'origine ecclésiastique est évidente. Il me semble que l'auteur aurait dû conclure seulement à des pensions viagères ou même temporaires : a-t-on procédé autrement quand on a séparé l'Eglise et l'Etat ? On a alors exproprié les catholiques, moyennant des secours très minimes alloués aux prêtres. Mais je ne veux pas examiner ici ce qu'est l'indemnité d'expropriation.

res, ses méthodes de généralisation, et qui doivent être rapprochés des conditions sociales de la vie contemporaine. Chaque système a eu ses docteurs qui ont travaillé à lui donner le plus de cohérence possible et qui y sont parvenus d'une manière d'autant plus parfaite que les exigences logiques de leurs contemporains étaient plus grandes.

En fait, aucun système n'a une parfaite cohérence ; s'il l'avait, il ne serait plus possible d'y insérer des règles nouvelles, la doctrine perdrait tout intérêt et la jurisprudence disparaîtrait. Les tribunaux ont toujours sollicité doucement les textes pour pouvoir donner à des problèmes non encore résolus des solutions qui soient capables de satisfaire la raison de leurs contemporains. Un système juridique a donc toujours, dans la réalité, une certaine mobilité ; mais les docteurs, pour pouvoir en fournir une exposition théorique, lui donnent artificiellement plus de cohérence qu'il n'en possède dans la jurisprudence, en le débarrassant de tous les détails qui, ne concordant point parfaitement avec leurs principes, leur semblent être des imperfections accidentelles.

Les raisonnements des théoriciens du droit ne peuvent porter que sur des époques pour lesquelles ce resserrement du droit autour de ses principes peut se faire sans trop violenter la réalité, c'est-à-dire pour les époques dites de maturité. Les droits ainsi devenus assez parfaitement logiques pour donner l'illusion d'être des sciences, n'apparaissent plus comme étant donnés dans l'échelle chronologique ; chacun d'eux est un absolu ; le droit féodal et le droit bourgeois sont aussi indépendants que le droit indou et le droit romain (1) ; il n'y a pas empiètement possible de l'un sur l'autre.

Pour les époques voisines de la naissance et de la décomposition d'un droit, il y a trop d'incohérence pour qu'on puisse remplacer la mobilité réelle par une immobilité scientifique ; l'idée de système disparaît et par suite aucun raisonnement juridique n'est plus admissible : on ne sau-

---

(1) Ceci est vrai seulement quand on se place au point de vue des théories juridiques, car tout le monde comprend aisément qu'il faut souvent avoir recours au droit antérieur pour se rendre compte de ce qu'ont voulu dire les codes modernes.

rait y appliquer ni les principes du droit antérieur, ni ceux qui se dégageront ultérieurement, ni des principes intermédiaires que l'on invente ; la deuxième erreur est celle que commit Lassalle, comme on le verra plus loin, et la troisième, celle que commettent ordinairement les juristes contemporains des révolutions.

Le philosophe qui n'examine plus les détails de chaque système en les rapprochant de ses principes, mais qui veut se faire une idée d'ensemble de leur succession, *établit* une échelle du progrès au moyen de laquelle il porte des appréciations sur les valeurs historiques des résultats ; c'est le point de vue auquel se place Marx dans la préface de 1859 à la *Critique de l'économie politique* ; mais ce *jugement de l'histoire* n'a rien de juridique. La Révolution française apparaît, suivant cettte doctrine, comme un affranchissement des forces productives qui a eu les plus heureuses conséquences sur l'économie rurale.

Tandis que le juriste considère les systèmes artificiellement coordonnés aux époques de leur maturité sans s'occuper de leurs origines, que le philosophe de l'histoire ne considère que les places occupées par les résultats sur l'échelle du progrès, l'historien entre, au contraire, dans les plus minutieux détails au sujet des circonstances qui ont accompagné les changements : il décrit les étapes par lesquelles le droit a passé ; il met en lumière les raisons que produisaient les acteurs des drames pour justifier leur conduite. Ces raisons paraissent généralement très pauvres, le plus souvent sophistiques et parfois très absurdes au juriste qui les discute plus tard au moyen de ses méthodes logiques qui conviennent aux époques de la maturité du droit. Les raisons que les contemporains d'une révolution trouvaient bonnes, n'ont pu paraître convaincantes qu'à des gens qui vivaient dans des temps troublés. qui cherchaient à se tromper eux-mêmes en se persuadant qu'ils défendaient une cause excellente.

Les méthodes suivies pour la transformation ne méritent d'être examinées que si l'on se place au point de vue de l'homme d'Etat : il s'agit de savoir si on a adopté les procédés les moins onéreux, ceux qui étaient les plus opportuns politiquement et surtout ceux qui avaient les conséquences les moins mauvaises pour la moralité populaire. Il

est évident, en effet, que toute transformation constitue une crise de la conscience juridique du peuple, dont les conséquences peuvent être lointaines.

Dans le plus grand nombre des pays on a indemnisé les anciens seigneurs et il est possible que cette solution ait été, somme toute, moins coûteuse que la nôtre ; car la Révolution a coûté terriblement cher ! Mais je crois que la question morale dépasse de beaucoup la question financière ; la gloire que la France acquit dans les guerres de la Liberté eut pour résultat de donner au pays un sentiment du droit beaucoup plus fort que celui-ci qui existait avant 1789 ; les institutions nouvelles devinrent plus chères aux Français que n'avaient été les anciennes et ainsi l'idée de stabilité devint plus solide ; la prospérité fut si grande que l'on oublia rapidement les souffrances temporaires.

A l'époque où l'on croyait au droit naturel, on admettait que les divers systèmes juridiques étaient des approximations plus ou moins heureuses, au moyen desquelles l'humanité approchait de la véritable loi ; une révolution était légitime quand elle avait réalisé une approximation plus grande que celle qu'on connaissait auparavant. Il était donc logique d'apprécier les anciens contrats au moyen des règles découvertes le plus récemment, parce qu'on faisait ainsi disparaître des erreurs condamnées par une saine philosophie. C'est absolument de cette manière que raisonne Lassalle ; il interprète les contrats féodaux passés quelques siècles auparavant, comme s'ils venaient d'être conclus entre gens qui ne se soucient pas du Code et il déclare nulles toutes les clauses qui sont en contradiction avec les principes actuels.

Au XVIII^e^ siècle, la conscience juridique n'admettait plus de différences politiques entre les personnes ; on ne pouvait donc plus faire de contrats ayant pour cause une relation de suzerain à sujet ; si on avait abrogé ces contrats moyennant indemnité, « on aurait, suivant Lassalle, maintenu comme légal ce que l'esprit public considérait comme injuste et absolument invalable ». Quant aux obligations qui avaient eu pour cause des cessions de biens, on condamna seulement l'interdiction du rachat des rentes consenties et la pro-

hibition ne porta pas sur la substance du droit, mais sur la manière d'y satisfaire (1).

Il est évident qu'un tel raisonnement n'a pas le sens commun, s'il est donné (comme c'est le cas) comme une thèse scientifique de droit. La Révolution faisait que certaines relations qui avaient été jadis non seulement permises, mais encore caractéristiques du régime féodal, devenaient illégitimes ; mais précisément cette rupture dans la suite des règles juridiques entraîne forcément l'interdiction de juger un droit pour un autre (2). En prétendant concilier le droit naturel et le droit historique, Lassalle tombait dans le galimatias.

Mais, se demandera-t-on, comment Lassalle a-t-il pu se laisser aller à présenter de pareils sophismes ? C'est qu'il était partie intéressée dans le débat, et qu'il voulait apporter des arguments capables de convaincre l'Etat prussien qu'il pouvait violer les droits acquis, s'il jugeait que ces droits ne convenaient plus à sa politique. Lassalle a été un sophiste, comme sont tous les promoteurs de réformes sociales qui veulent convaincre leurs contemporains qu'ils ont raison *juridiquement* de briser le droit.

IV

La partie la plus faible des articles de M. Hitier est celle qui est relative au marxisme. « Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, dit-il, les socialistes, sous l'influence de Marx et d'Engels, ont affecté de n'être que des économistes. Le droit appartenait à cette catégorie de facteurs idéologiques,

---

(1) Lassalle, *Théorie systématique des droits acquis*, trad. franç., t. I, p. 244-246.

(2) L'erreur de Lassalle est la même que celles que commirent les juges écossais, quant au XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, ils reconnurent aux lords, descendants des anciens chefs de clan, la propriété des territoires des clans, et qu'ils les autorisèrent à expulser les anciens sujets de leurs ancêtres, comme si ceux-ci avaient été des fermiers sans bail. (Sur ces expulsions, cf. Marx, *Capital*, t. I, trad. franç., p. 321-322).

dont le marxisme faisait bon marché, hypnotisé qu'il était sur les facteurs économiques. Aujourd'hui la réaction se produit contre la tendance exclusivement économique (1) qui était la marque du pur marxisme » (p. 213).

Il est cependant de toute évidence que la théorie marxiste des classes serait dénuée de sens, si l'on se plaçait uniquement sur le terrain de l'économie. Tout le monde reconnaît que pour décrire une société d'une manière claire, il faut la diviser en groupes ; mais si l'on veut traiter ensuite ces groupes comme des personnes, on s'expose à tomber dans une mythologie très vaine. On a donc souvent contesté aux socialistes le droit de parler de la lutte de classe ; la lutte est ce qu'il y a de plus réel dans le monde ; des entités sociologiques, créées pour les besoins de l'école, ne peuvent entrer en lutte les unes contre les autres ; la lutte de classe n'existerait donc que par quelque maladie du langage, si l'on s'en tenait à l'économie.

A l'opposé de l'économie qui forme un continu, le droit a une fonction de division et cette fonction est d'autant plus marquée que, l'esprit s'appliquant davantage à raisonner sur les rapports humains, les systèmes juridiques prennent plus de cohérence. Au cours de l'histoire, les civilisations successives se distinguent surtout par leurs systèmes juridiques ; deux classes contemporaines peuvent avoir deux droits distincts et alors elles forment ce qu'on nomme deux *ordres* ; dans le monde bourgeois moderne, il n'y a qu'un seul droit formulé en codes, cependant il peut arriver que la classe ouvrière ait des manières de comprendre les choses qui soient inconciliables juridiquement avec les codes officiels ; et alors il y a encore lutte de classes, comme s'il y avait deux *ordres* ayant chacun sa loi. Le droit joue donc un rôle capital dans la doctrine marxiste.

---

(1) M. Hitier croit que la théorie des mythes sociaux est une tentative désespérée qui n'a pu sauver les conceptions contestées du marxisme. « MM. Jaurès et Andler ont refusé de s'associer à cette œuvre de sauvetage impossible ». (p. 217). Tant pis pour eux ; cette doctrine vivra plus longtemps que les critiques qu'on lui a adressées ; je suis persuadé que M. Hitier changerait d'opinion sur elle s'il la connaissait autrement que de seconde main.

Lorsque les idées sur le droit naturel étaient les plus répandues, on regardait ce droit comme un moyen de faire disparaître les conflits sociaux : ceux-ci étaient nés de l'existence de notions contradictoires que se formaient les classes en matière juridique ; mais la science devait faire apparaître, à la place de ces notions accidentelles, les thèses vraies du droit naturel ; seuls les ignorants pourraient contester ces thèses et quand les lumières seraient suffisamment répandues, il n'y aurait plus qu'un seul système juridique ; le peuple ne serait plus divisé en deux nations ennemies, accolées dans la Cité. Avec le droit historique toutes ces illusions disparaissent ; deux systèmes juridiques contemporains peuvent coexister et avoir chacun sa raison d'être, comme des systèmes juridiques très divers se sont produits au cours de l'histoire. On peut même supposer que le progrès de l'instruction, en rendant les raisonnements juridiques plus familiers au peuple, est de nature à accroître le sentiment de la lutte de classe (1).

A l'époque durant laquelle Marx et Engels écrivaient, le droit naturel occupait encore une si grande place dans la pensée socialiste, que ces deux maîtres ont eu raison de ne pas donner aux considérations juridiques une grande place dans leur système ; mais aujourd'hui nous n'avons plus les mêmes raisons qu'eux de nous taire sur le droit, et les sophismes du socialisme juridique nous font même une obligation de montrer quelle est la place que le droit occupe dans nos doctrines. Nous allons indiquer, par quelques exemples, comment peut se faire l'application du droit à la théorie des classes.

Lorsqu'on examine l'exposé que M. Menger a donné de ses droits économiques fondamentaux, on est frappé du rôle tout particulier qu'il attribue au droit au produit intégral : « Dans sa fonction négative [il] est admis par tous

(1) On doit remarquer que si les Anglais semblent être particulièrement réfractaires à la notion de lutte de classe, ils constituent aussi le peuple chez lequel l'influence des juristes a été la plus faible sur la pensée et sur le langage. Les idées générales ont très peu de valeur aux yeux des Anglais, sauf aux yeux de ceux qui ont reçu une forte éducation classique.

les socialistes et on peut même considérer cette reconnaissance comme le signe caractéristique qui permet de distinguer les partis proprement socialistes des partis purement réformistes qui veulent améliorer l'organisation sociale, tout en conservant ses bases essentielles. Cette condamnation du revenu sans travail est l'idée révolutionnaire fondamentale de notre époque. » Il dit qu'avec la propriété privée le droit au produit intégral, entendu au sens positif, ne peut jamais être réalisé (1). Tout au contraire, le droit à l'existence peut se concilier avec la propriété privée et M. Menger, croit même que la législation contemporaine tend à faire une part toujours croissante à ce droit (2). Quant au droit au travail « il suppose précisément l'existence de la propriété individuelle et du capital (3). » Ainsi le monde se trouverait partagé en deux groupes suivant la théorie de M. Menger, d'un côté sont ceux qui placent à la base de leurs raisonnements le droit au produit intégral du travail et de l'autre sont ceux qui y placent le droit au profit.

S'il en est ainsi les premières affirmations du droit au produit intégral du travail ont une importance énorme pour l'histoire du socialisme ; il semble que ce soit dans le premier mémoire de Proudhon sur la propriété qu'on les trouve d'abord exprimées d'une manière précise (4) ; aussi, ne faut-il pas s'étonner que Marx et Engels aient, quelques années plus tard, déclaré que ce livre aurait une portée comparable à celle qu'avait eue la brochure de Siéyès sur le Tiers-Etat.

---

(1) Menger, *op. cit.*, p. 213-214. Au sens négatif, la thèse du droit au produit intégral condamne comme injustes les profits du capital ; au sens positif, elle affirme un nouveau principe de distribution qui rend impossible tout prélèvement du capital sur le produit.

(2) Menger, *op. cit.*, p. 20 et p. 233-235.

(3) Menger, *op. cit.*, p. 27.

( ) Menger, *op. cit.*, p. 101-103. M. Menger fait observer que les écrivains du XVIII[e] siècle n'eurent aucune notion du droit au produit intégral (p. 85) ; que « même les systèmes sociaux de Saint-Simon et de Fourier ne connaissent pas encore le droit au produit intégral du travail » (p. 89). Il rapproche, à tort selon moi, les formules d'Enfantin et la doctrine de Proudhon.

Aujourd'hui les thèses proudhoniennes nous semblent souvent incomplètes et obscures parce que nous nous attendons à les voir rattachées à la théorie de la lutte de classe. Quand il prétend établir que la propriété est « impossible », il devrait plutôt affirmer qu'elle ne saurait produire tous ses effets que dans une société livrée à l'antagonisme des classes. On est encore plus frappé de cette lacune dans les *Contradictions économiques* ; là se trouve une phrase célèbre qu'il reproduira dix-huit ans plus tard dans la *Capacité politique des classes ouvrières* : « Tant que le travail ne se fera pas reconnaître pour souverain, il doit être traité en serf » ; et cependant Proudhon ne franchit pas le fossé qui le sépare de la doctrine de la lutte de classe. Cet exemple nous montre que cette doctrine n'était pas aussi facile à formuler qu'on l'a cru quelquefois; d'ailleurs Marx et Engels n'y parvinrent pas du premier coup.

C'est surtout l'examen des faits qui se produisent au cours des grèves qui permet d'approfondir le rôle du droit dans la théorie marxiste. J'ai essayé de montrer, il y a quelques années, que les conceptions que les patrons et les ouvriers se forment au sujet de leurs droits, dans ces circonstances, mettent en évidence une opposition absolue de notions juridiques (1) ; cette question aurait besoin d'être reprise avec plus de développements. Depuis lors M. Emmanuel Lévy a considéré les capitalistes et les travailleurs comme formant deux groupes qui se disputent pour des créances, dont l'une doit absorber l'autre ; il me semble que c'est encore là une manière d'exprimer la lutte de classe en langage juridique, plutôt qu'une manière de prévoir l'avènement futur du socialisme (2) ; je suis étonné que M. Hitier n'ait pas vu

---

(1) *Science Sociale*, novembre 1900.

(2) E. Lévy. *L'affirmtion du droit collectif* (p. 25-27). Ne pouvant entrer dans le détail de cette théorie, je me borne à faire observer qu'elle ne fournit pas de conclusions aussi nettes que si l'opposition avait porté sur les droits réels. L'idée de créance nous conduit toujours à des analogies commerciales et on ne peut penser au commerce sans penser aussi aux liquidations, arran-

l'intérêt que présente un exposé de ce genre, qu'il analyse sans le discuter (p. 348-350).

Il est évident qu'on ruinerait toute la portée de pareilles considérations si l'on prétendait les fonder juridiquement sur le droit bourgeois ; en effet, dans le cas où cela serait possible, on ne saurait plus conclure à l'opposition irréductible des deux droits ; il faudrait admettre qu'un progrès de la jurisprudence conciliera les intérêts suivant le droit existant mieux compris. Il ne faut pas non plus que l'on puisse ramener ces thèses à des sophistications du Code civil ; car alors on ne prouverait rien du tout, si ce n'est qu'on espère obtenir l'appui de l'Etat pour faire valoir des intérêts contrairement au droit ; ceci ne nous conduirait pas à la lutte des classes, mais à la lutte de l'Etat contre les droits acquis, ce qui est tout autre chose. Lorsque Proudhon écrit ce principe : « Le travailleur conserve, même après avoir reçu son salaire, un droit naturel de propriété sur la chose qu'il a produite (1), » il se rend parfaitement compte qu'il exprime un principe nouveau et paradoxal qui est en opposition avec le droit bourgeois et qui correspond seulement aux sentiments des classes ouvrières.

La véritable question n'est pas de démontrer que les thèses socialistes sont exactes, mais de leur donner une forme juridique et de les grouper en un système juridique, qui traduise exactement les manifestations de la révolte prolétarienne.

Le droit pénal joue un très grand rôle dans la genèse de la notion de lutte de classe ; c'est ainsi que les articles 414 et 415 du Code pénal ont été souvent signalés comme offrant un grand danger par les bons démocrates. Patrons et ouvriers ne sauraient, en effet, comprendre de la même manière la légitimité des moyens que les grévistes emploient pour empêcher la reprise du travail ; ces articles expriment l'opinion bourgeoise d'une manière trop claire pour qu'ils puissent longtemps encore être conservés par un gouverne-

---

gements arbitraux et concordats de faillites ; il résulte de là qu'en présentant la question sociale sous la forme d'un problème juridique relative à des créances, on donne une arme à ceux qui veulent conclure à l'accord des bonnes volontés.

(1) Proudhon. *Qu'est-ce que la propriété ?* p. 91.

ment qui ne veut pas admettre le fait de la lutte de classe. Il n'est pas certain que les grévistes soient beaucoup mieux traités par les tribunaux appliquant les règles générales du Code qu'ils ne le sont actuellement en vertu de ces articles tant critiqués ; mais l'hypocrisie démocratique sera du moins satisfaite.

Il ne faut pas s'étonner de voir tant de jurisconsultes catholiques montrer de la sympathie pour les ouvriers dans les procès qui suivent les grèves ; c'est que la loi et la jurisprudence bourgeoises les choquent dans la mesure où elles paraissent agir dans un sens favorable à la genèse de la notion de lutte de classe ; cette notion leur est odieuse, parce qu'ils l'identifient à celle de la haine ; elle blesse donc leurs idées religieuses les plus chères ; ils trouvent que les législateurs et les magistrats sont bien coupables de fournir aux socialistes des occasions propres à provoquer de mauvais sentiments dans le prolétariat ; ils croient que la haine disparaîtrait le jour où la bourgeoisie se montrerait bonne. La notion de lutte de classe leur est manifestement inintelligible.

En Angleterre, les radicaux font, depuis quelques années, de très grands efforts pour acheter la neutralisation des classes ouvrières. Ces efforts leur coûtent d'autant moins qu'ils font payer les frais de leur politique à des adversaires. Ils espèrent qu'en faisant de très larges concessions aux travailleurs organisés, ils parviendront à empêcher les notions de lutte de classe de pénétrer dans les masses ouvrières et qu'ainsi le socialisme ne leur enlèvera pas leurs électeurs. Non seulement ils proposent de réformer les lois pénales de manière à les rendre favorables aux grévistes, qui obtiendraient plus de facilités pour empêcher la reprise du travail, mais encore ils font des lois civiles pour permettre aux trade-unions de se soustraire à la responsabilité pécuniaire. Il ne semble pas que les écrivains socialistes du continent aient, en général, bien compris la portée de ces réformes sociales ; il les célèbrent même parfois comme de grandes victoires remportées par leurs idées.

Beaucoup de personnes estiment qu'il faudrait s'inspirer de cette politique et renforcer la législation sur la conciliation des conflits en vue de rendre moins sensibles aux travailleurs les faits sur lesquels se fonde la notion de lutte

de classe. Catholiques et démocrates sont d'accord pour regarder cette notion comme une survivance d'un passé qui doit disparaître totalement. Il y a lieu de croire que leurs efforts seront vains, parce qu'il ne manquera, sans doute, jamais de grévistes pour rappeler, à coups de poing, ces bons messieurs à la réalité et que la violence jouera toujours le rôle qu'elle a joué dans le passé, celui de destructrice des hypocrisies sociales. Une fois de plus la violence aura servi à la genèse et aux progrès d'idées juridiques.

Il est donc inexact de dire que le marxisme est indifférent aux recherches sur le droit ; seulement il se place à un point de vue autre que celui qui est adopté par les philosophes et par les professeurs ; il s'intéresse à des questions que ceux-ci n'ont jamais traitées ; il se pourrait donc qu'il apportât au monde des éléments propres à régénérer les études juridiques qui sont en pleine voie de décomposition.

Georges Sorel.

Les Intellectuels

et le Socialisme ouvrier [1]

II. — L'évolution du socialisme français et les Intellectuels.

La formation en France d'un socialisme ouvrier pur de tout alliage permet de mieux saisir par contraste la valeur du socialisme des intellectuels. Tandis que le premier sort de la réalité économique, du développement de la grande industrie et des institutions prolétariennes, le second vient de l'utopie démocratique, des systèmes idéologiques et de la superstition étatiste. L'un voit dans la classe ouvrière l'agent volontaire et libre de la transformation du monde, l'autre ne la considère que comme l'instrument passif dont se sert la nouvelle aristocratie de la pensée pour imposer ses plans. Qu'ils inventent des théories, construisent des sociétés, ou qu'ils s'occupent prosaïquement de conquérir les pouvoirs publics et d'exploiter l'Etat, les intellectuels du socialisme, comme ceux de partout, n'ont qu'un but : assurer la dictature de l'Idée — et des Idéalistes.

On le voit bien à l'analyse des deux aspects qu'a pris le socialisme des intellectuels : *le socialisme utopique* et le *socialisme parlementaire*. Dans les deux cas — quoique pour des mobiles très différents — la caste lettrée prétend

---

(1) Voir nos deux derniers numéros.

penser et agir pour le prolétariat, mais en fait elle ne pense et n'agit que pour elle-même : elle obéit à cette illusion commune dans l'histoire, qui pousse les groupes sociaux à voiler d'apparences idéalistes les fins égoïstes qu'ils poursuivent.

I. — *Le socialisme utopique.*

I. — Il y a quelques années, les plus « distingués » adversaires du socialisme marxiste de la lutte de classe : les universitaires, les juristes et autres « savants à quatre phrases », se prirent d'un engouement forcené pour les utopistes. On ne parlait plus que de *civiliser* le socialisme, tombé dans la *barbarie ouvrière*, en le ramenant aux vieilles « sources françaises ».

De fait, ce *retour aux utopistes* était naturel. Ces derniers étaient partis de ce principe que la vérité est accessible aux seuls lettrés et avaient abouti à cet autre que la direction du monde revient de droit aux « hommes de science ». Pourquoi ne recommencerait-on pas l'aventure utopiste et n'arracherait-on pas les masses ouvrières à la sauvagerie de l'instinct, en leur donnant pour guides les prêtres de l'Intelligence ?

Les promoteurs de ce mouvement n'étaient pas dénués de sens pratique. Ils savaient que le culte de la supériorité des talents, pour peu qu'il soit entretenu, garde encore des chances de durée. Il y aura toujours des gens à parchemin qui tireront de leurs diplômes le droit de régenter l'univers ; les pédants de lettres, dont la profession est de tenir boutique d'idées, ne renonceront pas de sitôt à leur commerce ; et longtemps encore les foules crédules achèteront la camelote intellectuelle et applaudiront les charlatans qui la vendent.

Je me hâte de dire que les premiers utopistes ne sauraient

être rendus responsables de cette spéculation. Les inventeurs de systèmes du commencement du XIXe siècle ne visaient pas à l'exploitation de la naïveté humaine. C'étaient d'excellentes gens, qui croyaient de bonne foi apporter aux hommes la recette du bonheur. L'ancien ouvrier Corbon, dont il faut lire l'admirable livre *Le Secret du Peuple de Paris*, pour comprendre la psychologie des masses populaires vers le milieu du siècle dernier, nous rappelle que la classe prolétarienne ne s'y était pas trompée : elle avait senti quel dévouement mystique à la cause du travail animait, à travers leurs extravagances, les saint-simoniens et les fouriéristes. « Ils ont pu se fourvoyer, écrit Corbon ; mais ils étaient mus par la conviction profonde de l'efficacité de leurs systèmes, et plus encore par un ardent désir d'améliorer le plus promptement possible la condition des classes inférioriséés. Le peuple, sûr de leurs intentions, ne pouvait manquer de leur en être reconnaissant, tout en se montrant sceptique à l'égard des panacées, et tout en chansonnant certaines de leurs doctrines (1). » On ne saurait en dire autant de nos socialistes parlementaires.

Il faut ajouter encore, à leur décharge, qu'ils ne trouvaient pas, à l'heure où ils vivaient, dans le milieu capitaliste les éléments d'une juste appréciation du mouvement social. Marx et Engels ont jugé ces constructeurs de la première époque du socialisme comme ils le méritent. « Les inventeurs de ces systèmes, dit le *Manifeste Communiste*, discernent nettement l'antagonisme des classes, l'action des éléments dissolvants qui travaillent la classe dominante. Ils ne discernent pas, dans la classe prolétarienne, l'énergie autonome, le mouvement politique qui lui sont propres. Comme le développement de l'antagonisme de classe va de pair avec

(1) A. Corbon. *Le Secret du Peuple de Paris*, p. 103.

le développement de l'industrie, ces hommes ne trouvent pas réalisées non plus les conditions de l'émancipation prolétarienne. Ils se mettent donc en quête d'une science sociale, de lois sociales capables de créer ces conditions. A l'activité sociale absente, ils suppléèrent par leur inventivité personnelle ; aux conditions historiques de l'émancipation, ils suppléèrent par des conditions imaginaires ; à l'organisation d'un prolétariat lentement et spontanément mûri à la vie de classe, ils suppléèrent par une organisation de la société laborieusement enfantée par eux. Toute l'histoire universelle future se réduit pour eux à la propagande et à la mise en pratique de leurs plans de société (1). »

La même explication ne saurait valoir pour nos nouveaux utopistes. La constitution progressive de la classe ouvrière en classe consciente est le grand fait historique du XIXe siècle et les théoriciens du réformisme ne l'ignorent pas. Mais ils ne peuvent concevoir qu'on abandonne le prolétariat à lui-même, à ses impulsions et à ses réactions, sans accumuler sur le monde les pires catastrophes. Un socialisme inspiré de la « grossièreté ouvrière », rude comme l'atelier, brutal comme la grève, leur semble une régression vers la préhistoire, alors qu'il serait si simple d'écouter la *raison* s'exprimant par leur bouche et d'employer les *méthodes positives* de la démocratie. Que pourrait-il sortir de bien du choc aveugle de forces déchaînées et ne vaut-il pas mieux suivre les avis éclairés de gens compétents ?

II. — Les utopistes ne posaient pas autrement le problème qu'ils entendaient résoudre, et c'est ce procédé intellectualiste, qui suppose que *les idées mènent le monde*, que nos réformistes ont le plus admiré chez eux. La raison, guidée par la science, devait donner la « solution de la question

(1) *Manifeste Communiste*, traduction Andler, p. 68.

sociale ». Une fois la formule trouvée, il n'y avait plus qu'à l'appliquer et la société en serait du coup transformée. Ces inventeurs de sociétés étaient « de vrais enfants de ce XVIIIe siècle aimable et idéaliste qu'on a dénommé non sans raison le siècle du savoir et des lumières (1) ».

C'est l'illusion ordinaire des spéculateurs intellectuels de se croire au-dessus des phénomènes et des contingences, dans le monde immatériel des esprits. Les utopistes venaient tous des sphères cultivées: « Ils se recrutaient, dit Corbon, parmi la fine fleur de la jeunesse savante. Le groupe saint-simonien et la phalange fouriériste ne comptaient guère que des lettrés pour apôtres ou pour adhérents ; la plupart même étaient des capacités intellectuelles de premier ordre (2). » Ces chercheurs d'absolu se représentaient le mouvement social comme un processus extérieur, qu'il est possible de modifier selon un plan préalable ou d'adapter à une fin préconçue. Nul plus qu'eux ne crut au rôle désintéressé de la pensée, à laquelle ils assignaient pour mission la recherche de la vérité éternelle.

Mais l'esprit ne travaille pas à vide. Il emprunte au milieu qui l'entoure les matériaux qu'il combine. Ce n'est pas assez de dire avec Marx et Engels que les utopistes substituèrent à la réalité historique défaillante leurs propres inventions. Il faut constater que leurs systèmes ne furent qu'une reconstruction fantastique de la société qu'ils avaient sous les yeux. Ils déformèrent, grossirent, idéalisèrent, rabaissèrent les éléments qu'ils trouvaient autour d'eux et en firent un composé original qui parut n'avoir aucun lien avec la réalité.

Pourtant c'est le milieu contemporain qui explique ces

---

(1) M. Sombart : *Le Socialisme et le Mouvement social au XIXe siècle*, p. 29.

(2) Corbon : *loc. cit.*, p. 103.

plans de société et ceux-ci, à leur tour, aident à comprendre ce temps. Comment interpréter le saint-simonisne, si on le détache de la renaissance éclatante du christianisme et du développement accéléré du nouvel ordre industriel, avec son cortège d'ingénieurs, de techniciens, de chefs d'entreprise, qui vont être les metteurs en œuvre du capitalisme triomphant ? Comment lire Fourier, si on ne songe aux théories du XVIII[e] siècle sur l'état de nature, les passions et les sentiments, et aux mœurs dissolues du Directoire, à son goût pour les fêtes galantes et les plaisirs faciles ? Et tous deux, le système saint-simonien et le système fouriériste, ne constituent-ils pas comme l'aspect social du *romantisme* qui colore si fortement l'époque ? Et encore, ne sont-ils pas une forme, la plus étonnante peut-être, de cette « maladie napoléonienne (1) », née de la formidable suggestion produite par les guerres révolutionnaires et accrue par l'épopée impériale, et qui, au mépris des obstacles économiques, inspirait à ceux qui en étaient atteints la croyance mystique en la vertu créatrice de la Force au service de l'Idée ?

On se demande en vérité quels emprunts pratiques les représentants littéraires du réformisme entendent faire aux utopistes et à quelle utilisation ils les destinent. Que tirer pour la conduite présente d'un système qui n'est que l'aspect défiguré d'un moment de l'histoire ? Les saint-simoniens et les fouriéristes eux-mêmes oublièrent bien vite, au contact de la réalité économique, leurs rêves de rénovation, et ils s'adaptèrent admirablement aux conditions nouvelles

---

(1) S. Charléty, *Histoire du Saint-Simonisme*, p. 476 : « Ils [les Saint-Simoniens] jouèrent sincèrement ce rôle [d'apôtres], croyant imiter la vie des douze pêcheurs de Galilée, espérant, comme eux, conquérir le monde et le dominer. Le désir d'être conducteurs de peuples les posséda. En eux, comme en beaucoup d'autres, se manifesta ainsi la maladie napoléonienne. »

du capitalisme. Corbon l'observe encore : « Les deux doctrines, dit-il, se dépouilleront à la longue de tout ce qui choquait à bon droit le sens commun, et l'on pourra voir alors qu'elles répondaient l'une et l'autre, dans leur donnée première, et abstraction faite de tous plans de réalisation, à de très hautes nécessités (1). »

Mais nos réformistes « cultivés » ne s'abaissent pas à des interprétations si prosaïques. Ils n'y regardent pas de si près : ils ne retiennent de l'utopisme que les procédés formels de la pensée abstraite; la connaissance de l'économie est le dernier souci des professionnels de l'Intelligence. Ils ne conçoivent l'idée que détachée du monde réel et reléguée dans la splendeur de l'isolement. L'observation de la réalité et la soumission à son empire sont des disciplines humiliantes pour la noble fonction de penseur. N'est-ce pas le rôle de l'esprit de ramener l'ordre dans le chaos des faits ? Et sans la clarté des formules, comment se reconnaître dans l'obscurité des choses ?

Il est vrai. Les opérations de l'esprit ont pour but de nous guider dans le dédale des faits. Mais encore faut-il, pour ne pas s'égarer, une sage réserve. Toute création de la pensée est un acte artificiel, qui opère un choix dans la réalité et ne retient que les éléments utiles à ses combinaisons. Même dans les plus prudentes recherches, les observateurs savent que la vérité n'est jamais totalement perçue et qu'il reste toujours une part d'arbitraire dans nos évaluations. De plus, si exactes soient-elles, les formules ne traduisent qu'un aspect momentané et historique des choses et ne peuvent fixer dans leur cadre le cours de la vie : elles ne nous sont que d'un secours relatif pour la compréhension intime des phénomènes. Nous saisissons les mouvements réels bien plus par intuition que par représentation formelle.

Mais l'esprit a une haute opinion de lui-même et il se

(1) Corbon, *ibid.*, p.

complaît dans ses créations. Il oublie que la réalité, à peine saisie, a déjà fui, et qu'il reste en arrière : il ne peut pas croire que son œuvre péniblement construite ne soit que momentanée, et il n'a pas la force de suivre la marche hâtive des faits. C'est pourquoi il s'attarde à contempler les abstractions qu'il a créées et devient prisonnier de ses propres chimères. Il s'y attache d'autant plus qu'elles s'éloignent de leur origine et survivent à leur cause. Ce ne sont plus qu'écorces sèches, expressions formelles sans contenu réel, qui lui cachent désormais la vie, comme une barrière toujours plus haute. Le dogmatisme, l'intellectualisme, le sectarisme, ces terribles *maladies de l'esprit*, pervertissent ainsi la pensée de l'intellectuel de profession, et au lieu d'un cerveau vivant, séduit par le côté concret des choses, on ne trouve qu'un idéaliste gonflé d'orgueil, adorateur de sa « science » abstraite, féroce conservateur d'idées mortes.

On comprend que le mépris de la pratique, toujours mobile et changeante, soit la première vertu de l'intellectuel. Mais ce dédain est plus compréhensible encore lorsqu'il s'agit de la pratique ouvrière. Nos réformistes sont déconcertés devant un mouvement prolétarien qui ne respecte rien, ni leurs dogmes, ni leurs formules, ni leurs programmes, qui n'accepte de mot d'ordre que de lui-même et de leçons que de son expérience. Leur vue s'offusque à considérer des ouvriers assez primitifs pour se ruer furieusement à la conquête de leurs droits, en n'obéissant qu'aux impulsions spontanées de leur conscience, une conscience obscure toute baignée d'instinct.

Il serait possible de leur objecter que la pratique capitaliste agit avec la même déraison ; que l'industrie est à tout moment bouleversée par des procédés subits autant que hasardeux ; qu'il n'y a que des techniques provisoires, sans cesse renouvelées, modifiées, perfectionnées ; que le monde économique, en voie de perpétuelle révolution, est emporté

comme par un torrent qui ne laisse rien de stable ni d'immobile (1) ; et que la vigueur des entreprises se mesure à l'audace aventureuse des entrepreneurs. Mais à quoi bon ? Les hommes de la pratique industrielle ne trouvent pas plus grâce devant les tenants de la science formelle que les hommes de la pratique ouvrière.

C'est donc en connaissance de cause que nos nouveaux utopistes ont tenté de réhabiliter les méthodes de leurs illustres prédécesseurs. Si le génie individuel d'un Saint Simon et d'un Fourier ont pu engendrer des merveilles, que ne peut-on attendre du génie collectif de cette masse compacte d'hommes instruits qui mettent leurs talents au service du socialisme ?

III. De tous les systèmes utopiques, le saint-simonisme réalise le type le plus parfait du socialisme des intellectuels. Il a conçu une société entièrement soumise à la hiérarchie des corps savants, et ses conceptions inspirent encore aujourd'hui les apologistes de « l'aristocratie intellectuelle (2) ».

C'est dans ses *Lettres d'un Habitant de Genève* que Saint-Simon a exposé sa première conception du gouvernement du monde par les lettrés. « Ouvrez, écrit-il, une souscription devant le tombeau de Newton ; souscrivez tous indistinctement pour la somme que vous voudrez. — Que chaque souscripteur nomme trois mathématiciens, trois physiciens, trois chimistes, trois physiologistes, trois littérateurs, trois peintres, trois musiciens. — Renouvelez tous les

(1) Cf. Marx. *Capital*, p. 210 : « L'industrie moderne ne considère et ne traite jamais comme définitif le mode actuel d'un procédé. Sa base est donc révolutionnaire, comme celle de tous les modes de production antérieure était essentiellement conservatrice. Au moyen de machines, de procédés chimiques et d'autres méthodes, elle bouleverse, avec la base technique de la production, les fonctions des travailleurs. »

(2) V. G. Weill. *L'Ecole saint-simonienne*, p. 304.

ans la souscription ainsi que la nomination, mais laissez à chacun la liberté illimitée de renommer les mêmes personnes. — Partagez le produit de la souscription entre les trois mathématiciens, les trois physiciens, etc., qui auront obtenu le plus de voix. — Priez le président de la Société royale de Londres de recevoir les souscriptions de cette année. — L'année prochaine et les suivantes, chargez de cette honorable fonction la personne qui aura fait la plus forte souscription. — Exigez de ceux que vous nommerez qu'ils ne reçoivent ni places, ni honneurs, ni argent d'aucune fraction de vous, mais laissez-les individuellement les maîtres absolus d'employer leurs forces de la manière qu'ils voudront. — Les hommes de génie jouiront alors d'une récompense digne d'eux et de vous; cette récompense les placera dans la seule position qui puisse leur fournir les moyens de vous rendre tous les services dont ils seront capables; elle deviendra le but d'ambition des âmes les plus énergiques, ce qui les détournera des directions nuisibles à votre tranquillité. Par cette mesure, enfin, vous donnerez des chefs à ceux qui travaillent au progrès de vos lumières, vous investirez ces chefs d'une immense considération, et vous mettrez une grande force pécuniaire à leur disposition (1). »

Avec des variantes, cette idée d'une nouvelle caste sacerdotale menant le monde constitue la base de tout le système de Saint-Simon. Elle se retrouve transformée ou développée, dans ses œuvres essentielles : le *Catéchisme politique des industriels*, *le Système industriel*, etc. De quoi donc s'agit-il? Le problème est simple. La dissolution sociale, consommée depuis 1789, n'a laissé debout aucun des pouvoirs anciens, ni le temporel ni le spirituel. La noblesse, devenue

(1) Saint-Simon. Edit. Rodrigues, 1832, p. 3.

inutile, a disparu, et le clergé, impuissant par son ignorance à conduire les hommes, est déchu. La Révolution française, qui a tout détruit, n'a rien reconstruit. Il n'y a que désordre et anarchie : il faut rétablir l'autorité sociale.

Pour y parvenir, il est nécessaire d'élaborer « un nouveau système philosophique ». Saint-Simon est bien le prototype de ces idéologues qui pensent que sans « conception du monde » il n'y a pas d'activité cohérente. « Tout régime social, dit-il, est une application d'un système philosophique, et par conséquent il est impossible d'instituer un régime nouveau sans avoir auparavant établi le nouveau système philosophique auquel il doit correspondre (1). » Les légistes et les métaphysiciens de la Révolution française n'ont pas su résoudre le problème : ils ont employé une fausse méthode. Ils ont cru qu'il suffisait d'affirmer quelques principes abstraits d'ordre moral, puis de laisser les choses suivre leur cours. Mais l'individualisme et le libéralisme ont provoqué les pires misères. L'expérience a ainsi montré, pour Saint-Simon, à quel chaos court une société mal ordonnée : il n'y a pas d'état social durable sans organisation.

Or Saint-Simon a trouvé le système qu'il ne reste plus qu'à appliquer : c'est la *science positive*, laquelle n'admet rien que de rationnel et de démontrable. Sur les ruines d'une religion caduque et d'une idéologie abstraite, la *philosophie positive* permet de construire un rationalisme social, auquel le rationalisme philosophique de Descartes a en quelque sorte tracé la voie.

Il n'y a que les *savants*, habitués aux méthodes positives, qui puissent gouverner la société selon des principes aussi

(1) *Id.*, p. 44.

rigoureux qu'une démonstration scientifique et acceptables par tout esprit réfléchi. Eux seuls ont la compétence suffisante pour diriger la politique : *savoir* c'est *prévoir* (1). Les théories égalitaires, qui aboutissent à la doctrine de la souveraineté populaire et à la pratique du suffrage universel, sont anti-sociales. Elles partent de cette supposition absurde que le premier ignorant venu en sait autant que le savant spécialiste. Saint-Simon traduit cette conception que le gouvernement revient de droit aux *capacités scientifiques*, en disant que « la domination doit être répartie dans la portion des lumières (2) ».

Mais est-ce là une chanson si vieille ? Les professionnels de l'Intelligence pensent-ils autrement de nos jours ? Les sociologues patentés de nos universités croient eux aussi que leur science « profonde » peut seule tirer la société de l'ornière où elle est engagée. On ne parle peut-être plus autant de « méthodes positives », mais on vante très haut les « méthodes sociologiques ». Et les gens qui décorent de ce nom un invraisemblable charabia ne sont pas loin de se considérer comme les guides naturels d'une société que la *raison* doit arracher au *hasard*.

Comment fonctionnera le régime nouveau ? Le *Catéchisme politique des industriels* et le *Système industriel* l'indiquent. Tandis que l'*organisation militaire* était constituée en vue de la guerre, l'*organisation industrielle*, que Saint-Simon annonce, n'aura pour but que la production (3). Les vestiges du passé : guerre, féodalisme, vol, parasitisme,

---

(1) « Un savant, dit Saint-Simon, est un être qui prévoit ; c'est par la raison que la science donne le moyen de prédire qu'elle est utile, et que les savants sont supérieurs aux autres hommes. » *Id.*, *id.*, p. 33.

(2) *Id.*, p. 40.

(3) « La société tout entière, dit Saint-Simon, repose sur l'industrie. L'industrie est la seule garantie de son existence, la

oppression, auront disparu et il ne restera plus que des fonctions utiles. Dans sa célèbre *Parabole*, Saint-Simon nous apprend ce qu'il entend par là (1). Les savants, les industriels, les artistes sont seuls nécessaires à la société : les gouvernants, les ministres, les prêtres, les fonctionnaires, les grands propriétaires, inutiles et vains, ne sont que des parasites. Le régime saint-simonien ne connaîtra par conséquent que les trois classes productrices des savants, dès artistes et des industriels. Les deux premières auront le pouvoir spirituel, que détenait autrefois le clergé : les savants se consacreront à la découverte des lois de l'exploitation du globe et aux recherches scientifiques ; les artistes éveilleront « dans l'âme des industriels les idées de gloire et les sentiments généreux ». Quant aux industriels, ils détiendront le pouvoir temporel, et dans la classe industrielle, ce seront les banquiers qui domineront les négociants, fabricants et agriculteurs. Dans un pareil monde social, le gouvernement, étant entre les mains des sages, ne pourra être que *rationnel* et *scientifique*.

Ce sont les principes mêmes du *socialisme d'Etat*. Et, de fait, Saint-Simon assigne pour but à l'organisation sociale « l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus pauvre ». Le nouvel ordre social sera « combiné directement dans l'intérêt de la majorité ». Sans porter atteinte aux droits des propriétaires, l'Etat prendra en mains la cause des travailleurs. Sa tâche la plus urgente sera de consacrer ses premières dépenses à « préparer du travail à tous les hommes valides, afin d'assurer leur existence phy-

---

source unique de toutes les richesses et de toutes les prospérités. L'état de choses le plus favorable à l'industrie est donc, par cela seul, le plus favorable à la société. Voilà tout à la fois et le point de départ et le but de tous nos efforts. » *Œuvres*, t. II, p. 13.

(1) V. *Parabole politique*, 1819.

sique », à « répandre le plus promptement possible dans la classe des prolétaires les connaissances positives acquises », et enfin à « garantir aux individus composant cette classe des plaisirs et des jouissances propres à développer leur intelligence (1) ». Saint-Simon, selon une idée que les socialistes étatistes reprendront souvent dans la suite, indique que l'Etat atteindra ce but en entreprenant de grands travaux publics : défrichements, routes, ponts, canaux. Les savants joueront ici un rôle décisif, en dressant toute une série de projets pour développer dans ce sens la vie industrielle, commerciale et agricole (2).

Mais le rêve de Saint-Simon va plus loin, et nous voici dans le plus théocratique *socialisme universitaire*. Il y aura un dogme officiel que les savants enseigneront. La morale positive, faite de raison et de science, base de la nouvelle religion, sera obligatoire et universelle. Les savants, qui exerceront ce haut sacerdoce, démontreront que l'intérêt général et l'intérêt individuel se confondent et que l'un profite des perfectionnements de l'autre. Des chaires de morale seront créées et l'instruction publique aura pour base les principes rationnellement formulés. Ici encore, il semble que nous entendions des paroles d'hier. Les apôtres du *socia-*

---

(1) *Œuvres*, VI, p. 171.

(2) « J'ai aussi, écrit-il, connaissance de projets ayant pour but d'assurer du travail aux non-propriétaires et d'améliorer, sous tous les rapports, le sort de cette classe qui compose encore aujourd'hui la majorité de la nation, tout en accroissant chez eux le sentiment du respect dû à la propriété et, d'une autre part, en multipliant les jouissances des riches. J'ai encore connaissance de combinaisons faites pour remédier aux inconvénients qui résulteront de la rapidité avec laquelle la population s'accroîtra, quand le régime industriel aura fait prendre à la culture, à la fabrication et au commerce tout l'essor dont ils sont susceptibles. Ce travail renferme un système de colonisation large et peu dispendieux. » *Œuvres*, V, p. 162.

lisme des professeurs ne parlaient pas autrement, qui réclamaient avec tant d'insolence, au sortir de l'Affaire Dreyfus, la dictature dès corps lettrés et de l'enseignement officiel.

Tout comme nos jacobins démocrates, Saint-Simon pense que du moment que sa morale est positive, scientifique et démontrable, il n'y a pas grand mal à *l'imposer* : le joug de la *raison* ne pèse qu'aux hommes déraisonnables. Donc l'Institut rédigera un *catéchisme national.* Ce catéchisme énoncera les « principes qui doivent servir de base à l'organisation sociale, ainsi que l'instruction sommaire des principales lois qui régissent le monde matériel ». Une ordonnance royale en réglementera sévèrement l'enseignement : « *Article premier.* — L'Institut aura la surveillance de l'instruction publique ; il ne pourra être rien enseigné dans les écoles de contraire aux principes établis dans le catéchisme national. *Article 2.* — Les ministres des différents cultes seront soumis pour leur prédication, de même que pour leur enseignement aux enfants, à la surveillance de l'Institut. *Article 3.* — Aucun Français ne pourra exercer les droits de citoyen avant d'avoir subi un examen sur le catéchisme national ; l'Institut règlera le mode et les conditions de l'examen (1). » C'est le vrai *monopole de l'enseignement.*

Bien entendu, le dogme officiel ne tolérera pas l'hérésie. Pas plus que nos démocrates, Saint-Simon ne conçoit la *liberté de l'erreur.* Du moment que la science est le fondement de la morale et de la religion, il n'y a pas de contestation possible : on ne s'insurge pas contre une démonstration positive. La science supprime la liberté de conscience. Saint-Simon nous rassure d'ailleurs : le nouveau clergé ne tombera pas dans les erreurs de l'ancien, puisque l'un était

---

(1) *Œuvres*, VI, p. 237-239.

ignorant et que l'autre est savant. Jamais fureur rationaliste n'a conçu domination plus absolue d'une aristocratie intellectuelle sur la masse. On comprend l'attrait exercé par Saint-Simon sur nos penseurs de profession.

Hubert LAGARDELLE.

A suivre.

Les Organisations Socialistes

BELGIQUE

Les préoccupations démocratiques du P. O. B.

Le Parti Ouvrier Belge vient de tenir, à Pâques, son vingtième congrès annuel. Je ne crois pas utile d'insister sur certaines parties de ses débats, telles que la question de l'emploi du flamand par les ingénieurs des mines et la mise en accusation du sénateur Picard, accusé de folâtre fantaisie et d'irrévencieuse indiscipline. Le problème qui a dominé tout le congrès, par son importance, a été la conquête du suffrage universel pour les élections communales.

L'évolution du P. O. rappelle en tous points celle des partis socialistes des autres pays. Il a été de plus en plus dominé par la préoccupation de conquérir le Suffrage Universel et de démocratiser l'Etat belge. En cela, il n'a fait que jouer son rôle de parti politique, et c'est normal. Mais en même temps il veut mettre à la base de son action le lutte de classe. Or lutte de classe et suffrage universel ne vont pas ensemble. Ce sont deux ordres de choses distincts. Toutes les classes populaires sont intéressées à la conquête du S. U. comme à la réalisation de la démocratie politique, et c'est un terrain d'action commun à des catégories diverses de la population. On est donc obligé de faire route ensemble avec ces partis voisins, de *s'allier* ou se *coaliser* avec les démocrates d'à côté.

Comment concilier ces *alliances* ou ces *coalitions* avec *l'opposition* constante qu'implique la lutte de classe ? C'est le problème de la quadrature du cercle, et nul parti socialiste ne l'a résolu. L'ancien « Parti ouvrier » guesdiste, en France, avait eu beau ériger en principe le révolutionnarisme électoral le plus exaspéré : au second tour, parfois même au premier, la nécessaire *coalition* ou *alliance* confondait dans l'urne, sur le nom d'un « candidat de classe », des électeurs appartenant à des classes à intérêts et mentalité divergentes. Le Parti Ouvrier Belge n'a pas échappé, plus que les autres partis, à ces nécessités de la lutte démocratique et aux contradictions qui résultent de l'assimilation de la lutte de classe, d'ordre économique, à la lutte électorale, d'ordre politique.

En 1894, au Congrès de Quaregnon, il posa la règle suivante : « Les associations affiliées au P. O. ne contractent d'alliances électorales avec d'autres associations, qu'à la condition de maintenir l'intégrité du programme du P. O. » Cette résolution était considérée comme intransigeante et défendue par Vandervelde. Elle admettait donc occasionnellement les alliances avec d'autres partis : ce qu'elle condamnait éventuellement, c'était l'abandon du programme socialiste. A la vérité, on peut dire que ce sont là les règles de vie élémentaires de tout parti politique : 1° il doit s'allier, à certains moments, avec d'autres partis; 2° il lui faut conserver son programme et sa physionomie propre, s'il veut garder sa raison d'être.

Aussi ce n'est pas là-dessus qu'on pouvait discuter dans le P. O. mais sur la pratique des alliances, sa fréquence, ou sa rareté. Dès les élections de 1896, il y eut des alliances conclues ; au congrès de Gand de 1897, on laissa, comme par le passé, la plus complète autonomie aux fédérations ; en 1898, au congrès de Verviers. Auseele fit adopter le *cartel* avec les partis avancés, sur la plateforme du S. U. et de la R. P. ; en 1900, au congrès de Bruxelles, on décida plus strictement de ne recourir aux coalitions qu'en cas de nécessité évidente ; à Liège en 1901, le parti déclare « accepter tous les concours » pour la conquête du S. U. Les congrès suivants obéissent aux mêmes préoccupations. En 1905, Vandervelde fit voter une proposition confirmant la décision du Congrès de Quaregnon, « autorisant des alliances

temporaires avec les partis qui adhérent au S. U, pur et simple. » Enfin, en 1906, à la veille des élections générales de mai, on crut que des combinaisons électorales avec tous les adversaires du cléricalisme permettraient de jeter bas le gouvernement. Les libéraux s'étaient, en effet, déclarés partisans du S. U. à tous les degrés, avec 25 ans d'âge et 1 an de résidence, et prêts à réaliser, s'ils parvenaient au pouvoir, le S. U. à la commune et à la province.

Mais les élections de mai de l'an passé ne furent pas le succès qu'on avait espéré. (1) Le gouvernement clérical garda la majorité, restreinte à 12 voix il est vrai : cependant le changement attendu ne se produisit pas. Le P. O. fut déçu dans les espérances mises dans lapolitique du Cartel. Il s'éleva dans les milieux socialistes de vives critiques contre les coalitions et alliances, dont on trouve de caractéristiques échos dans le *Peuple* de ce moment. Le numéro du 1er juin 1906 publiait un article de Meysmans, où nous relevons le passage suivant : « Nous marchions « parallèlement » au lieu d'attaquer de face. Nous avons ainsi permis aux libéraux de cambrioler, à notre détriment, la population travailleuse et démocratique. Nous avons laissé se commettre des faux par surcharge. Le parti libéral a jonglé, avec la virtuosité d'un De Smet de Nayer, avec des bonis fictifs de démocratie ; et, au cours de notre action paralléle, nous n'avons pas assez dénoncé ces faux, ce cambriolage et ces procédés de comptable peu scrupuleux. Par haine du cléricelisme, nous avons laissé s'obscurcir la différenciation des partis anticléricaux... Nous avons omis de percer la vessie libérale et un grand nombre l'ont prise pour une lanterne. » Et Dewinne, à son tour, écrivait dans le numéro du 9 juin: « Le danger de la politique du cartel est dans cette action commune — ou même parallèle — qui se continue, qui se prolonge et qui par là-même, forcément, crée la confusion des idées et des programmes. C'est elle qui, en 1894, quand le courant était au socialisme, nous donnait l'illusion d'une force qui ne correspondait pas à la réalité. C'est elle qui fait croire aujourd'hui que le P. O. s'est affaibli, ce qui est une

(1) Les 166 députés à la chambre belge se répartissent ainsi : 89 déricaux, 14 libéraux, 31 radicaux ou progressistes, 31 socialistes, 1 démocrate chrétien.

autre erreur. Cette confusion entre le programme socialiste, il faut que nous la dissipions sans tarder. »

Mais cette réaction contre les combinaisons inévitables de la politique démocratique, causée par les déceptions de mai 1906, n'est pas allée jusqu'à la condamnation du cartel. On a voulu y revenir, en songeant aux élections communales qui vont avoir lieu cette année. La question fit l'objet des délibérations de l'assemblée plénière de février du Conseil général du P. O. Il s'agissait de trouver les moyens d'obliger le gouvernement à modifier la loi électorale avant les élections communales de cette année. *Le Peuple* du 13 février, rendant compte des débats, déclarait : « Plusieurs orateurs font remarquer que la généralisation d'un cartel entre libéraux et socialistes en vue d'exclure les cléricaux des conseils communaux constituerait un excellent moyen de pression pour engager le gouvernement à modifier la scandaleuse loi d'électorat communal. » Le Conseil général se rangea à cet avis, et, *à l'unanimité*, vota l'ordre du jour suivant présenté par Vandervelde :

Le Conseil général du P. O,

Après examen de la situation politique créée par le refus du gouvernement de modifier les lois électorales communales et provinciales,

Donne mandat à son bureau de se mettre en rapport avec les Fédérations libérale et progressiste aux fins d'examiner s'il est possible de contracter, en vue des prochaines élections communales, un *cartel* ayant pour programme le Suffrage Universel et pour but l'exclusion des minorités cléricales faisant partie des conseils communaux.

En exécution de la décision prise, le Conseil général se mit en relation avec la Fédération progressiste. Celle-ci, par l'intermédiaire de M. Dumont, son secrétaire général, répondit par la lettre suivante :

J'ai été chargé par le Conseil général de la Fédération progressiste de répondre à la lettre que vous avez adressée à M. Paul Janson, notre président, lui communiquant l'ordre du jour voté en février dernier par le Conseil général du Parti ouvrier.

Le Conseil général du Parti progressiste est, comme celui du Parti ouvrier, favorable en principe à la conclusion du cartel communal, mais il a estimé qu'il ne peut se faire juge de toutes les difficultés qui peuvent naître des circonstances locales et doit

se borner à préconiser d'une façon générale la conclusion d'alliances anticléricales, tout en s'offrant d'intervenir partout où cette intervention serait requise.

C'est pourquoi, confirmant des résolutions antérieures, le Conseil général a décidé l'envoi à tous les délégués au congrès progressiste d'un manifeste dont j'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus un exemplaire.

Quant à la demande que vous nous avez faite de réunir les bureaux de votre Conseil général avec ceux de la Fédérationn libérale, nous y souscrivons volontiers, si, de son côté, la Fédération libérale vous donne une réponse favorable. Nous sommes même disposés à avoir une délibération commune avec vos délégués, si la Fédération libérale s'abstient. Mais dans ce cas, en présence de l'initiative que nous avons prise, des délibérations concordantes, arrêtées par le Parti ouvrier et le Parti progressiste, vous jugerez, sans doute, inutile de nous rassembler pour constater un accord qui est établi dès à présent.

Le Congrès se trouvait donc en face d'un échec, puisque le refus du parti libéral modéré avait rendu le triple cartel impossible. Mais on se trouvait en présence de l'ordre du jour suivant que Vandervelde — retenu loin du congrès par la maladie — avait fait déposer en son nom :

« Le congrès,

Considérant que la conquête de l'égalité politique, en même temps que l'action syndicale, doit rester au premier plan des préoccupations de la classe ouvrière ;

Considérant que le cartel des divers partis d'opposition, ralliés au S. U., en vue des prochaines élections communales, apparaît comme un moyen efficace de contraindre le gouvernement à réaliser l'unification des lois électorales, première étape vers le suffrage universel pur et simple ;

Approuve le Conseil général d'avoir ouvert des négociations, en vue du cartel avec les Fédérations libérale et progressiste ;

Invite les Fédérations régionales à organiser, dès à présent, en vue des élections communales et législatives prochaines, une campagne de meetings ayant à leur ordre du jour, en même temps que l'organisation syndicale, le suffrage universel et l'abolition de la loi des quatre infamies.

Les débats ne pouvaient donc être favorables à une entente dont un des trois intéressés ne voulait pas. Ils furent ouverts par Destrée, que la confiance marquée aux libéraux ne remplit pas d'enthousiasme. « Que ceux qui ont des illusions sur le cartel les gardent, dit-il, mais au moins il faut

qu'il soit dit ici que *la conquête de l'égalité politique sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes...* Le jour où il le faudra, nous délibérerons sur les moyens à employer pour faire la révolution électorale. » Et Destrée déposa l'amendement à l'ordre du jour Vandervelde :

Que celle-ci (la classe ouvrière) ne doit attendre la conquête du S. U. que de son propre effort :

C'est de Brouckère qui, après Destrée, attaque vivement la politique du Cartel. Mais je dois signaler, avant de résumer l'intervention de L. de Brouckère, les observations énergiques de Colleaux demandant le « rajeunissement des brochures de propagande », le retour à une attitude plus guerrière et moins « sage », le péril de « l'esprit de mercantilisme » et signalant que « nos œuvres économiques ne doivent pas enrayer notre action révolutionnaire. »

De Brouckère déclara se refuser à faire le jeu des libéraux. On comprend ce souci, qui est naturel chez tout homme de parti résolu à sauvegarder les intérêts de son organisation. Mais les raisons qu'il en donne, sont autres que celles de Destrée, lesquelles se résumaient en un appel vigoureux à l'énergie des masses, à leur *action directe* appliquée à la conquête du suffrage universel. De Brouckère avait la préoccupation de défendre la lutte de classe sur le terrain électoral. C'est le point de vue ancien du révolutionnarisme parlementaire qu'il affirmait. Avec son discours, on effleurait la vraie question qui se pose à cette heure au syndicalisme belge : l'indépendance des syndicats ou leur affiliation au P. O. Ce problème, que le congrès a laissé craintivement dans l'ombre, hantait visiblement tous les esprits et l'intervention de de Brouckère l'a bien indiqué :

Nous sommes, dit-il, en présence d'un mouvement de syndicalisme neutre, séparant l'action économique de l'action politique du prolétariat.

Le leader des neutralistes à Anvers, Groesser, écrivait l'autre jour, dans le « Diamantaire » : « Vous autres qui condamnez les syndicats neutres, qui refusez ainsi de faire le cartel avec les ouvriers cléricaux ou libéraux, vous offrez l'alliance à M. Delvaux. Cela prouve que vous traitez moins bien les travailleurs que les capitalistes. » L'argument, je l'avoue, est difficile à réfuter.

Prenez garde ! Nous irons par le cartel, à la politique des petits groupes. Les syndicats ne viendraient plus alors à notre politi-

que, parce que cette politique ne serait plus inspirée par l'organisation ouvrière !

La généralisation des alliances nous séparerait de l'organisation ouvrière et du mouvement de classe.

C'est donc pour garder la confiance des syndicats ouvriers que de Brouckère combat le cartel. Destrée se rallie à son discours, et dépose l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès,

Considérant que la conquête de l'égalité politique doit rester, avec l'action syndicale et coopérative au premier plan des préoccupations de la classe ouvrière, que les groupes locaux qui considèrent le cartel des partis d'opposition comme utile, doivent, en vertu de l'autonomie, rester libres de le conclure. mais qu'il importe de rappeler que semblables alliances ne doivent être qu'exceptionnelles, que la classe ouvrière ne doit attendre son triomphe, avant tout, que de son propre effort, confirmant ses résolutions antérieures ;

Invite les Fédérations régionales à organiser dès à présent une campagne de meetings pour le S. U. et l'organisation syndicale, et passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour, le Congrès l'a adopté à l'unanimité. Il est conforme à la tradition du P. O : les fédérations restent libres de conclure coalitions et alliances, mais elles devront se souvenir qu'elles ne peuvent être qu'exceptionnelles. Delporte avait bien raison de dire au cours de la discussion : « La décision du Congrès, quelle qu'elle soit, ne changera rien à la situation. L'alliance communale se fera ou non, suivant les situations locales. » Et Furnémont, constatant que « l'attitude du parti libéral modéré, a rendu la politique du Cartel impossible », traduisait cette élémentaire vérité en s'écriant : « La lutte au nom de nos principes partout et l'alliance quand on ne peut faire autrement. »

Rien n'est donc changé, au fond, dans la tactique électorale du P. O. B. Il semble bien cependant que ce soit surtout le refus des libéraux modérés de marcher avec les socialistes qui rende l'alliance avec eux impossible : on se contentera donc de se coaliser avec les libéraux avancés, là où il le faudra. Et encore on se tiendra sur ses gardes, l'expérience d'un passé encore frais, n'étant pas oubliée.

Il faut souhaiter, pour la clarté de l'action socialiste en

Belgique, que les préoccupations démocratiques du P. O., trouvent rapidement satisfaction par la chute du gouvernement clérical. De l'opposition, le parti se trouverait passer alors dans la majorité gouvernementale. Vandervelde exprimait récemment l'avis qu'en cette hypothèse, les socialistes profiteraient de leur pouvoir pour forcer les libéraux à réaliser le suffrage universel pur et simple. Leur appui serait subordonné à la mise en œuvre du régime démocratique dans la monarchie belge. C'est logiquement ce qui doit se passer. Mais alors, en présence de cette incorporation au bloc gouvernemental de gauche, comment parlera-t-on encore de la *lutte de classe*? Qu'aura à faire la lutte de classe dans cette *lutte démocratique*? Rien, évidemment, et les prolétaires s'apercevront qu'ils sont en face de deux mondes singulièrement divers de l'action. Il verront alors que *la lutte de classe se mène dans les syndicats, élevés à la hauteur d'une institution révolutionnaire*. En Belgique comme en France, le syndicalisme sortira du triomphe de la démocratie.

E. David.

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

La Deuxième Conférence des Bourses du Travail. (1)

I

La deuxième Conférence des Bourses du Travail ou Unions locales de syndicats eut lieu, à Amiens, à l'issue du Congrès national corporatif, le lundi 15 et mardi 16 octobre 1906.

La première avait été tenue à Bourges en septembre 1904, également à la suite du Congrès syndical.

On sait qu'autrefois, avant la réalisation statutaire de l'Unité ouvrière, les Bourses du Travail avaient leurs Congrès nationaux particuliers. Mais aujourd'hui, conformément à l'article 35 des statuts confédéraux, la section des Bourses tient régulièrement une Conférence à l'issue de chaque Congrès syndical, pour discuter des questions spéciales aux organismes qu'elle englobe. Toutefois, ces conférences ne peuvent modifier les statuts confédéraux. Le Congrès corporatif seul en a le pouvoir, puisqu'il est composé, non pas de représentants d'unions de syndicats, mais de représentants directs des syndicats eux-mêmes.

Aussi le rapport de la Section des Bourses est-il d'abord soumis *à la discussion* et *à l'approbation* du Congrès national corporatif, avant d'être soumis à la *discussion seulement* de la Conférence des Bourses. Cela ne diminue en rien l'importance de la Section des Bourses, puisque ce sont les syndicats qui composent les Unions ou Bourses du Travail qui apprécient et décident eux-mêmes au Congrès. A Amiens, la Conférence n'eut pas à revenir sur le rapport ; elle aborda immédiatement son ordre du jour.

---

(1) Sur les Bourses du Travail en France voir les études qui ont paru précédemment dans le *Mouvement Socialiste*, n°s : 20, 44, 45, 46, 49, 69, 70, 108, 109, 100, 147, 148.

Cependant, pour les lecteurs du *Mouvement sociatiste*, il est nécessaire de parler du rapport de la Section des Bourses, afin qu'ils sachent l'œuvre accomplie par les Bourses ou Unions locales et par leur comité fédéral, pendant l'exercice qui va du 1er juillet 1904 au 30 juin 1906. De même il est utile de savoir quel fut le vote émis pour l'approbation de ce rapport et quelles furent les critiques apportées au Congrès.

I. *Action et Prospérité.* — Tout d'abord, le rapport constate que, malgré la bonne volonté du Comité fédéral des Bourses et la propagande faite par son Bureau, la tâche tracée à Bourges ne fut pas entièrement accomplie. Mais il déclare que si la besogne d'organisation des services de la Section fut un peu délaissée, ce fut incontestablement au profit de l'action syndicale et antimilitariste. C'est une appréciable compensation.

En effet, la propagande pour la journée de huit heures accapara tous les militants de la C. G. T. et tous les fonctionnaires du Bureau Confédéral. De plus, l'incarcération du secrétaire de la Section des Bourses, pour l'action antimilitariste à laquelle il participa,eut pour effet de suspendre tant soit peu les projets en œuvre et produisit quand même quelque perturbation dans le travail courant du Bureau de la Section des Bourses.

Mais les Bourses du Travail adhérentes, appelées à se prononcer sur les mesures à prendre relativement à l'absence du secrétaire, se prononcèrent presque toutes en sa faveur.

II. *Des chiffres.* — Malgré les mesures réactionnaires prises par les gouvernements *avancés* qui se succédèrent en ces dernières années. malgré les caprices et l'arbitraire des municipalités radicalistes-socialistes, l'éclosion et le développement des Bourses du Travail ou Unions locales allèrent toujours croissant. Pour en faire la preuve, rien n'est aussi éloquent que les chiffres.

On s'en rendra très facilement compte par le petit tableau suivant que publie le rapport :

Tableau comparatif du développement annuel des Bourses du Travail en France, de 1895 à 1906

Années	Nombre de Bourses	Nombre de Syndic.	Augmentation annuelle en Bourses	Augmentation annuelle en Syndic.
Juin 1895. . . .	34	606	»	»
— 1896. . . .	46	862	12	256
— 1897. . . .	46	862	»	»
— 1898. . . .	51	947	5	85
Septembre 1899 . .	54	981	3	34
Juin 1900. . . .	57	1.065	3	84
— 1902. . . .	83	1.112	26	47
— 1904. . . .	110	1.349	27	237
— 1906. . . .	135	1.609	25	260

Toutes ces Bourses, sauf quelques exceptions, étaient adhérentes jusqu'en 1902 à la Fédération des Bourses et, depuis, à la Confédération Générale du Travail, Section des Bourses. On le voit, c'est encore en ces dernières années que l'augmentation s'est le plus accentuée. Depuis le 30 juin 1904, c'est trente Bourses nouvelles qui ont adhéré, comportant exactement 217 syndicats payants. C'est une progression édifiante.

III. *Nécessité de transformations.* — Mais cette multiplication des Bourses ou Unions locales, dit le rapport, « n'est-ce pas l'urgence même qui s'impose de simplifier l'organisation syndicale en décentralisant un peu ses rouages, en développant encore l'importance des groupements adhérents à la C. G. T. (Section des Bourses) ? De même que pour les Fédérations de métiers, l'accroissement en nombre et en conscience des syndicats d'une même industrie, les incitent à fusionner pour être moins épars et plus forts, de même les Unions locales se transformeront, se transforment déjà, en Unions départementales ou régionales.

« Bien entendu, le Comité des Bourses, animé du plus sincère esprit fédéraliste, fera tout pour que cette transformation s'accomplisse sans heurt et sans froissement pour l'autonomie des Bourses. C'est par l'entente des Bourses

d'un même département ou d'une même région, que l'on peut arriver à un bon résultat. »

On verra plus loin, par la discussion sur cette question, combien en effet est urgente et intéressante cette transformation qui s'impose : elle se fera naturellement, pourvu qu'on en facilite l'accomplissement, en empêchant, autant que possible, les exagérations et les tentatives de déviation auxquelles donnent facilement prise une interprétation de mauvaise foi du projet soumis à la Conférence des Bourses.

La question si intéressante des Unions départementales soulèvera certainement des difficultés. Il faut s'y attendre et s'y préparer.

IV. *Disparition de Bourses.* — Il faut convenir que quelques Bourses ou Unions locales ont cessé de figurer sur nos livres comme adhérentes à la Confédération Générale du Travail. Mais leur nombre est si infime et le chiffre de leurs syndicats si peu important, qu'ils n'ajoutent pas une ombre au tableau, plutôt encourageant, qui précède celui-ci :

Bourses ou Unions locales ne comptant plus :

Noms des Bourses	Nombre de Syndicats	Dates d'adhésion	Dates de radiation	Motifs donnés
Avignon	5	1er juil. 05	20 nov. 05	Cotisat. t. élevée
Constantine . .	8	1er juil. 02	4 nov. 05	Contre tactique antimilitariste
L.-le-Saulnier .	5	Janv.1900	Oct. 1904	Déf. de paiement
Mustapha. . . .	6	Oct. 1905	Oct. 1906	Fusion av. Alger
Saumur.	9	Janv.1903	Janv.1906	Manque de subvention
Tunis	5	7 août 04	Mars 1905	Dissoute
Vallée-de-l'Hers	5	Janv.1902	Oct. 1904	Déf. de paiement

Les Bourses d'*Avignon* et de *Constantine* n'ont pas maintenu leurs démissions très longtemps. *Avignon*, sous le titre de *Fédération du Vaucluse*, est admise à nouveau. *Constantine*, au moment où paraissait le rapport, était également réadmise.

Notons en passant, qu'en regard des Bourses qui dispa-

raissent faute de subvention, bien plus nombreuses sont celles qui s'affranchissent de la subvention et se rendent autonomes.

V. *Conflits. Leurs causes. Leur solution.* — Malheureusement, nous devons tenir compte des conflits répétés, soumis à l'appréciation du Comité.

Ces conflits sont presque tous les *résultats de la politique et des subventions.* Qu'on ajoute à cela quelques histoires de personnalités venant naturellement se greffer sur ces questions de politique et de subventions, et l'on aura la certitude que, s'il n'y avait point de politicaillerie nulle part dans les Bourses du Travail et s'il n'y avait que des Bourses *affranchies des municipalités*, les conflits seraient rares. Voilà ce qui se dégage de l'énumération des conflits en cours, notés par le rapport du Comité des Bourses.

Il y a bien aussi l'action révolutionnaire, la propagande antimilitariste, qui contribuent à créer de grosses difficultés entre les Bourses du Travail et leurs municipalités. Mais l'on comprendra bien que ce n'est pas nous, membre du Bureau de la Confédération Générale du Travail, qui fut chassée de la Bourse du Travail de Paris pour ces mêmes motifs, qui nous plaindrons de ces difficultés. Nous n'avons, au contraire, qu'à engager les Bourses du Travail à se croire toujours chez elles, dans les immeubles municipaux, si leurs moyens ne leur permettent pas encore d'en sortir ; nous leur conseillons de s'y faire respecter, de n'y laisser aucune bribe de leur dignité et de leur indépendance. Mais, même sans attendre qu'on les jette dehors de la Bourse du Travail municipale, comme la Confédération Générale du Travail, les Bourses du Travail doivent se remuer pour s'installer chez elles et substituer aux souricières municipales de vraies Maisons du Peuple, des citadelles où, non seulement s'organisera la défensive du prolétariat, mais aussi l'officine.

VI. *Faits divers.* — Le rapport du Comité des Bourses passe en revue les principaux faits sociaux de l'année où le Comité intervient : 1° les mises en demeure faites aux ministères pour les camarades arrêtés lors des événements de Limoges ; 2° la préparation de l'agitation au cas d'une condamnation possible des grévistes de Cluses, massacrés par leurs exploiteurs ; 3° les appels à la solidarité lancés en faveur de différentes Bourses éprouvées pour leur action ou

par la malchance ; 4° les relations entre syndiqués et soldats ; 5° la participation aux manifestations en faveur des révolutionnaires russes ; 6° l'appel en faveur des syndicats d'instituteurs ; et enfin, 7° la part prise par la section des Bourses dans l'agitation organisée par la Confédération Générale du Travail pour le Repos hebdomadaire, la Journée de huit heures, le Premier Mai.

Le rapport donne la situation de *l'Office national ouvrier de Statistique et de Placement*, que l'action indépendante et révolutionnaire de la Section des Bourses a rendu suspect aux parlementaires et aux gouvernants qui le subventionnaient.

Pour le *Viaticum*, le Comité s'est conformé aux décisions de Bourges ; il a fait imprimer les deux projets et les a soumis à l'examen des Bourses, auprès desquelles un referendum a été fait sur la question. Remis à la discussion de la Conférence des Bourses, nous verrons plus loin ce qu'il en est résulté.

De même pour les Unions départementales ou régionales.

Enfin, le rapport donne l'énumération de l'œuvre du Comité en conformité des vœux émis et des décisions prises à Bourges et il conclut ainsi :

En cette période d'action syndicale de deux années, qu'on peut appeler *période des Huit heures*, c'est en commun que, le plus souvent, les deux sections ont agi, selon leurs attributions et selon leurs moyens particuliers.

C'est ce qui explique la brièveté relative du rapport de la Section des Bourses. Aux Unions locales ou Bourses du Travail, nous le présentons, afin qu'elles l'examinent, le discutent et donnent sur tous les faits qu'il relate, sur tous les espoirs qu'il forme, les appréciations, approbatives ou non, qu'il leur conviendra.

La Conférence des Bourses voudra bien tenir compte de la part qu'a prise la Section des Bourses à toute l'agitation syndicale faite en conformité du Congrès de Bourges. D'ailleurs, la situation actuelle de la Section des Bourses prouve assez éloquemment combien efficace est l'action. C'est elle qui a contribué à l'éclosion d'Unions locales dans des régions où les organisations syndicales n'avaient encore jamais existé. C'est à l'action qu'on doit le développement de bien des Bourses du Travail anciennes.

Et puis, la guerre faite contre certaines Bourses par les municipalités, n'est-elle pas aussi la preuve, pour toutes les Bourses, qu'il y a urgence à ce qu'elles se rendent autonomes ? C'est là

une des conditions principales pour le bon fonctionnement des Bourses qui veulent rester dans le principe fédéraliste.

Une autre condition importante d'indépendance et de prospérité des Bourses du Travail, c'est surtout qu'elles sachent se maintenir scrupuleusement sur le terrain économique, loin des discussions et des divisions politiques. Leur vitalité, l'union de leurs membres est partout subordonnée à l'observation de ce principe : pas de politique au sein des Bourses du Travail.

Que les Bourses du Travail ou Unions locales soient composées de syndicats dits « réformistes » et de syndicats dits « révolutionnaires », il n'y aura pas motif à division entre eux, s'ils s'abstiennent de mêler l'action politique à l'action économique. Celle-ci se suffit à elle-même pour le rôle qu'elle s'assigne : améliorations immédiates du sort des travailleurs au point de vue moral et matériel ; et pour le but qu'elle veut atteindre : suppression du patronat et du salariat.

La *Section des Bourses* est restée ce que fut la *Fédération des Bourses*, c'est-à-dire qu'elle ne dévia jamais de son droit chemin sur le terrain économique. C'est pourquoi, en toute indépendance, elle a pu agir. Jamais les militants syndicalistes sincères, auxquels les Bourses ont confié le mandat de les représenter au Comité des Bourses, ne laisseront celui-ci s'écarter de son principa fondamental : la lutte économique dégagée de toute influence possible de la politique et des politiciens.

Ce ne sont pas les subventions gouvernementales qui ont pu troubler notre tactique syndicale révolutionnaire. Ce ne sont pas les condamnations de nos militants qui nous empêcheront de faire de la propagande antimilitariste et antipatriote, toujours plus nécessaire, si nous voulons sérieusement le triomphe de nos revendications par la Grève générale, première phase de la Révolution sociale.

Au moment où la question des relations à établir entre le Parti socialiste et la Confédération générale du Travail était mise à l'ordre du jour du Congrès d'Amiens, une telle conclusion du rapport du Comité des Bourses était assez catégorique. Cette conclusion n'empêcha pas que dans sa séance extraordinaire du 3 août, le Comité, à l'unanimité, adopta ce rapport.

Mais le Congrès ne fut pas aussi unanime, comme on va le voir.

VII. *Le Rapport du Comité des Bourses devant le Congrès.* — Après différentes critiques plus ou moins justifiées sur les rapports de la *Voix du Peuple*, de la section des

Fédérations et de la Section des Bourses, on demanda le vote sur les rapports.

C'est alors qu'un délégué, *Jusserand*, typographe, fit observer qu'on allait voter sur l'ensemble des rapports, sans avoir discuté celui de la section des Bourses.

Le secrétaire de la section des Bourses déclara que le rapport du Comité des Bourses était à la disposition de tous pour la discussion et qu'il tenait à ce qu'il soit discuté, estimant que toutes les questions contenues dans ce rapport méritaient qu'on s'y arrêtât.

Niel dit : Tout le monde sait que le Congrès doit s'occuper du rapport de la section des Bourses. Le rapport d'Yvetot doit donc être discuté ici par le Congrès.

A voir tant d'insistance de la part de ces camarades, on eut pu croire à des critiques sérieuses de gestion ou de tactique. Anxieux et curieux, le Congrès attendait des révélations. Il fut déçu.

Sur l'invitation du président, un seul délégué, Guernier, secrétaire de la Bourse du Travail de Reims, se présenta pour apporter des critiques au rapport de la section des Bourses. Ces critiques portèrent surtout sur l'Office et sur une prétendue erreur d'énumération des Bourses adhérentes.

Guérard, du syndicat des chemins de fer, formula cette seule observation :

Le rapport dit que « les condamnations des militants n'empêcheront pas la propagande antimilitariste et antipatriotique ». Je ne critique personne, dit Guérard, mais les camarades condamnés pour *l'affiche* ont agi en leur nom personnel, non pas en celui de la Confédération. Je demande que le Congrès ne se prononce pas sur cette partie du rapport.

Le secrétaire de la section des Bourses estima devoir répondre à ces faibles critiques :

Ecartons d'abord les critiques les plus insignifiantes. Pour le cas d'Avignon, ce n'est pas une erreur, dit-il, ou si c'en est une, elle a été corrigée dans un autre endroit du rapport. Avignon, dont le secrétaire de la Bourse du Travail était alors un typographe décoré des palmes académiques pour avoir fondé des syndicats, donna, sous le prétexte de trop lourdes cotisations, sa démission de la section des Bourses. Peu de temps après, les syndicats d'Avignon non satisfaits d'être en dehors de la Confé-

dération générale du Travail, fondèrent la Fédération de Vaucluse qui adhéra aussitôt. Voilà comment figurent ensemble ces deux observations.

Mais j'en arrive aux principaux griefs et j'y reponds :

La défaite des réformistes à Bourges ne les désarma pas. Pour l'élection du bureau et des commissions, les militants du syndicalisme réformiste manœuvrèrent. Contre le secrétaire de la section des Fédérations, ils ne tentèrent rien. Ce fut contre le bureau de la section des Bourses que portèrent leurs efforts. Comme par enchantement, des unions locales de trois et quatre syndicats se formèrent et adhérèrent, donnant surtout mandat à des typographes de les représenter et de voter contre le bureau. Malgré cela, le bureau fut réélu et la plupart de ces nouveaux délégués ne reparurent presque plus au Comité. Le candidat opposé au secrétaire vint trois fois au Comité. Quelques-uns des votants avaient un mandat contraire à celui du vote qu'ils émirent contre le bureau. Après l'échec de Bourges, après l'insuccès des manœuvres électorales contre le bureau, beaucoup se découragèrent et laissèrent alors agir le Comité des Bourses et son bureau. Guernier ne fut pas de ceux-là. La Chambre discutait le budget ; la Bourse du Travail de Reims lança une circulaire accompagnant l'envoi des journaux de la Bourse du Travail qui contenaient les articles calomnieux de son secrétaire contre les fonctionnaires de la Confédération générale du Travail. Indirectement, nous parvinrent ces journaux et la circulaire adressés seulement aux Bourses du Travail faciles à tromper ou à celles ayant tendance à marcher avec le secrétaire de la Bourse du Travail de Reims contre le bureau de la section des Bourses.

Cette circulaire nous calomniait assez pour que sénateurs, députés et Biétry lui-même aient des armes faciles contre nous, ramassées dans les mensonges voulus et les injures choisies de Guernier.

En outre, Guernier, nous reprochait le peu de travail fourni par l'Office et l'absence de résultats, sans tenir compte que si les Bourses du Travail avaient répondu, comme on le leur demandait, les renseignements eussent abondés et les résultats eussent été féconds. C'est donc contre les Bourses que se retournait la critique.

Enfin, toutes les explications possibles avaient été données par le camarade Lévy, délégué de l'Office, sur sa gestion. A Bourges, notamment, les plus petits détails sur la situation furent exposés par Lévy sans qu'il y ait eu la moindre objection. Guernier resta muet cependant.

Pour le *referendum* sur l'emploi de la subvention, qu'on nous reproche de n'avoir point fait, les Bourses du Travail comprennent bien qu'on ne pouvait leur demander l'emploi qu'elles

voulaient qu'on fasse d'une subvention qu'on n'avait point touchée.

Devant toutes ces manœuvres déloyales, le Comité fit preuve de tolérance en se contentant d'adresser aux Bourses une circulaire les mettant en défiance contre elles.

Guernier s'est déclaré partisan de la disparition de la Section des Bourses ?... Pourquoi ?... Parce que, sans doute, il est ennuyeux de recevoir dans les Bourses du Travail, des militants de la Confédération générale du Travail qui viennent tout compromettre par leur propagande syndicale révolutionnaire et antimilitariste. *Notre propagande ne ménage les sinécures de qui que ce soit et offre des périls à ceux qui la font !*

Il y a un autre courage à faire de la propagande syndicale antimilitariste parmi les ouvriers qu'à y faire de la propagande syndicale politicienne. Si quelques-uns des militants syndicalistes ont fait de la propagande antimilitariste en dehors de la Confédération générale du Travail, c'est qu'ils pensaient qu'on n'en faisait pas assez à la Confédération générale du Travail.

Dans leurs congrès antérieurs, les Bourses du Travail ont décidé de faire de la propagande antimilitariste et elles n'ont pas désavoué l'action faite par le secrétaire de la section des Bourses Au contraire.

Enfin, le Comité ne jugea pas nécessaire, comme Guérard le demande, de changer la fin du rapport. Autrefois, Guérard faisait aussi de la propagande antimilitariste et grève généraliste. Que ne continue-t-il encore ?

Au Premier Mai dernier, dit en terminant le secrétaire de la section des Bourses, Paris et le Nord furent inondés de soldats. Clémenceau n'aurait pas osé agir ainsi, s'il avait craint davantage les effets d'une propagande antimilitariste plus sérieuse et plus active.

Je crois avoir, en peu de mots, dit tout ce qu'il fallait pour répondre aux critiques faites au rapport du Comité des Bourses.

Qu'on retire les injures et les calomnies à l'adresse des membres du bureau de la Section des Bourses et qu'on tienne compte des critiques apportées à l'Office, qui est indépendant de la section des Bourses, par un seul délégué, que reste-t-il des reproches formulés contre le rapport ? — Rien.

Cependant, le Congrès décida de passer au vote de chacun des rapports séparément. Voici les résultats :

Rapport du Comité confédéral et des Fédérations : *781 voix pour* ; *115 contre* ; 21 blancs ; 10 contestés ; 927 votants.

Rapport de la *Voix du Peuple* : *638 voix pour* ; *292 contre* ; 34 blancs ; 10 contestés : 974 votants.

Rapport de la **section des Bourses : 675 voix pour ; 214 contre ;** 48 blancs ; 937 votants.

Inutile de commenter ce vote qui ne s'explique autrement que par les haines et les déceptions des partisans de la « paix sociale ».

C'est après ces discussions au Congrès que la Conférence allait s'ouvrir. Il me reste maintenant à en retracer les travaux.

(*A suivre.*)

Georges YVETOT

Secrétaire de la *Section des Bourses du Travail.*

LES GRÈVES

FRANCE

La Grève des Electriciens à Paris.

Plus d'un mois s'est écoulé depuis le moment où le personnel des secteurs électriques de Paris, — las des fallacieuses promesses, des fins de non-recevoir des demandeurs en concession, comprenant, d'autre part, qu'après avoir subi pendant dix-huit ans les exigences patronales il allait de nouveau et pendant trente-cinq ans être livré pieds et poings liés aux exactions capitalistes, — crut devoir se mettre en grève. Les fureurs que ce mouvement déchaîna s'étant un peu apaisées, il est peut-être opportun d'expliquer les motifs qui poussèrent les ouvriers à prendre une détermination aussi énergique, sans craindre l'anathème qui s'abattit sur eux à ce moment.

Et tout d'abord, pourquoi cette grève eut une aussi mauvaise presse ? C'est qu'elle avait le grave tort de compromettre des intérêts divers et particulièrement ceux des actionnaires des journaux quotidiens. S'imagine-t-on, en effet, une semblable catastrophe ? Les journaux ne paraissant pas ou paraissant avec un retard considérable ! Les théâtres fermés ! Si encore c'eut été un dimanche, jour réservé à la canaille, passe encore ; mais non, c'était un vendredi, jour du Paris select. Comment ces malheureux bourgeois passeraient-ils leur soirée ? Et ces pauvres auteurs dramatiques, qu'allaient-ils devenir ? Ne vous sentez-vous apitoyé sur le sort de celui qui allait partout déclarant : « Vous voyez un homme qui, par suite de la grève des électriciens, vient de perdre 800 francs en un quart d'heure ! » Pauvre homme ! vraiment si les ouvriers avaient songé à votre triste situation, pas de doute qu'ils ne fussent restés tranquilles et aient consenti à payer de trente-cinq années de misère le quart d'heure qui vous fut si désagréable,

Mais ce que l'on ne pourra jamais pardonner au person-

nel, c'est, comme l'a dit un conseiller municipal socialiste, de n'avoir pas prévenu assez à temps les pouvoirs publics de son intention de se mettre en grève. Il y a là de sa part un manque de convenance impardonnable.

Vraiment, toutes ces jérémiades n'étaient pas sérieuses et ne résistaient pas à la discussion. C'est ce que nous allons démontrer grâce à l'hospitalité que veut bien nous donner le *Mouvement socialiste*.

En 1888, le Conseil municipal octroyait à six Compagnies l'autorisation de distribuer l'énergie électrique dans les différents quartiers de la capitale. Nous ne ferons pas la critique du cahier des charges qui fut élaboré alors. Qu'il nous suffise de dire que tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la rédaction en était défectueuse, préjudiciable aux intérêts de la Ville, des consommateurs et du personnel. Laissant de côté les deux premiers points, examinons tout de suite celui relatif aux conditions de travail.

Un seul article concernait le personnel. C'était l'article 25, ainsi conçu :

La proportion des ouvriers étrangers employés par le concessionnaire ne devra pas excéder un dixième. — La journée de travail sera de neuf heures. — L'heure de travail de l'ouvrier électricien et mécanicien sera payée, au minimum, 0 fr. 80 de six heures du matin à six heures du soir ; 1 fr. 20 de six heures du soir à minuit ; 1 fr. 60 de minuit à six heures du matin. — Ces prix minima seront revisés tous les cinq ans et varieront dans la même proportion que la moyenne des salaires portés à la série de la Ville de Paris. — Pour les travaux prévus à la série des prix de la Ville de Paris, les prix des salaires seront ceux portés à la série.

Ces conditions de travail étaient, on le voit, très favorables aux ouvriers. Aussi les Compagnies protestèrent et le Préfet de la Seine d'alors, M. Poubelle, se faisant leur porte-parole, déclara que cet article n'était pas applicable en droit, les communes n'ayant pas le droit d'insérer des clauses concernant le personnel dans les cahiers des charges. (Depuis, le décret Millerand de 1899 est intervenu et permet maintenant aux communes de faire ces stipulations.)

M. Poubelle avait raison de dire que cette clause ne serait pas appliquée, car il s'en fallut de beaucoup. Les salai-

res varièrent entre 0 fr. 45 et 0 fr. 70 de l'heure, la journée de travail fut de douze heures et quelquefois, aux changements de service dans les usines, de 24 heures consécutives.

Jusqu'en 1902, les Compagnies n'eurent aucune difficulté avec le personnel, lequel, n'étant pas encore groupé, acceptait sans murmurer ce qu'on voulait lui imposer. Il est utile de remarquer à ce sujet que les Compagnies détenant le monopole de ce que M. Clémenceau prétend maintenant être *un service public*, n'avaient même pas prévu la fondation d'une caisse de retraites.

A cette date, quelques camarades constituèrent, après beaucoup d'efforts, le *Syndicat des Secteurs électriques de Paris*, lequel, quelque temps plus tard, voulant prendre sa place régulière dans le prolétariat organisé, fusionnait avec le *Syndicat des Electriciens de l'industrie privée*. La nouvelle organisation adhéra à la *Fédération nationale des Ouvriers Métallurgistes* et par conséquent à la *Confédération générale du Travail*.

Les Directeurs de Compagnie firent, bien entendu, tous leurs efforts pour entraver la marche du syndicat ou tentèrent de le détourner de son but, mais, malgré tout, le nombre des adhérents alla en augmentant jusqu'en 1905.

A ce moment, les ouvriers de la Compagnie Edison, voulant protester contre le renvoi de l'un d'eux, un des bons militants du syndicat, se mirent en grève ; ils en profitèrent pour réclamer l'application de l'article 25 du cahier des charges, en même temps que la réintégration de leur camarade congédié. Le nombre des grévistes ne fut, le premier jour, que de 88, et cependant la crainte du sabotage était telle, que le Préfet de Police mobilisa immédiatement 3.000 agents ou gardes municipaux pour protéger les usines et les canalisations.

Après huit jours de conflit, la grève se généralisa à d'autres secteurs et le Préfet de la Seine fut obligé d'intervenir. Cette intervention eut pour résultat la réintégration du camarade congédié et l'obtention de différents desiderata, notamment l'abaissement de la journée de travail, qui était primitivement de douze heures, à dix heures sans diminution de salaires, des jours de congé mensuels et annuels, etc., etc.

Le Syndicat s'occupa alors de l'élaboration d'un cahier

de revendications qui fut accepté par la totalité du personnel ouvrier. Parmi ces revendications, les plus importantes étaient la constitution d'une *retraite avec effet rétroactif* et l'assimilation au personnel municipal.

On s'étonnera peut-être de la rapidité avec laquelle le syndicat réussit à grouper la grande majorité du personnel, mais cet étonnement disparaîtra quand on aura dit qu'en l'espace de deux ans, plus de *six cents* réunions furent organisées. Ces réunions, pour ne pas occuper la grande presse, n'en étaient pas moins fructueuses. Elles permirent de former ce que nous appellerons les cadres du Syndicat et à donner l'autorité et la confiance nécessaires à ceux qui avaient pris la direction du mouvement.

En 1906, les permissions accordées aux six secteurs étant presque terminées, le Conseil municipal se préoccupa de la question de l'électricité. Une dizaine de demandeurs en concessions se présentèrent et la première Commission fut chargée d'étudier leurs projets.

Entre temps, une proposition de régie directe avait été déposée par certains conseillers, mais elle avait été repoussée.

Cette proposition était cependant la seule qui pouvait garantir à la fois les intérêts de la Ville, des consommateurs et du personnel. Le Conseil municipal, obéissant à des influences dont nous ne voulons pas rechercher la source, ne voulut pas s'engager dans cette voie.

La première Commission ne retint que deux projets, celui de MM. Schneider-Mildé et celui du consortium des Secteurs. Le consortium était le résultat de la fusion des six secteurs qui présentaient un projet commun.

Les deux concurrents essayèrent alors de s'entendre avec le personnel et lui consentirent des avantages assez importants, parmi lesquels la constitution d'une retraite avec effet rétroactif et l'assimilation au personnel municipal. La somme nécessaire pour assurer la rétroactivité de la retraite avait été fixée à sept millions qu'ils s'engageaient à fournir. Le représentant du consortium des secteurs accepta les mêmes conditions.

Cependant le 23 juillet, le conseil municipal ne voulant pas choisir entre les deux projets engagea les demandeurs à

fusionner et à présenter un projet unique lors de la prochaine session. Le conseil municipal adoptait en outre dans cette même séance une motion du conseiller Rozier, ainsi conçue : « Est écarté de droit tout demandeur en concession qui n'acceptera pas, pour le personnel, les points suivants : Maintien intégral du personnel, maintien des situations acquises, assimilation au personnel municipal, retraite avec effet rétroactif, constitution d'un comité d'arbitrage, contrat collectif. »

L'entente entre les demandeurs se réalisa pendant l'intersession et on se trouva ainsi en présence d'un seul projet, produit de la fusion de la combinaison Schneider-Mildé et du consortium des secteurs. Le représentant de cette union fut M. Sartiaux, directeur de la Compagnie des chemins de fer du nord.

Le premier soin de M. Sartiaux fut de modifier grandement ces projets primitifs, mais ces modifications ne furent profitables à personne. Ne craignant plus la concurrence, on se crut tout permis. Plus d'assimilation, plus de sept millions pour la rétroactivité de la retraite, mais seulement trios millions et demi, on ne reprenait plus les agents revenant du service militaire, les syndicats n'étaient pas reconnus, etc., etc. Et pourtant le prix de vente de l'hectowatt-heure passait de 0 fr. 05 à 0 fr. 08 !

Le personnel, et par lettres et par de nombreuses démarches, essaya de faire revenir M. Sartiaux sur des décisions qui lui étaient aussi préjudiciables. Celui-ci, ou ne reçut pas les délégations, ou répondit évasivement.

Enfin, dans une dernière entrevue qui eut lieu le 7 mars, M. Sartiaux déclarait aux représentants du personnel qu'il ne voulait à aucun prix tenir compte de leurs réclamations: c'est qu'en effet il se considérait bien le maître de la situation, il savait bien que la majorité du conseil municipal lui était acquise et pour employer l'expression d'un conseiller socialiste : « Le conseil municipal devait discuter le couteau sous la gorge ; il ne devait pas délibérer, il devait obéir. »

En présence de ce mauvais vouloir, le personnel comprit qu'il ne lui restait plus qu'un seul moyen d'obtenir satisfaction, c'était de faire connaître à tous l'intransigeance de M. Sartiaux et, pour obtenir ce résultat, il se mit en grève. On sait si celle-ci fut spontanée, malgré la difficulté de pré-

venir à la même heure plus de quarante usines ou sous-stations ; on sait si elle eut des conséquences immédiates.

C'est qu'en effet, et c'est ce que M. Sartiaux n'avait pas compris, nous n'avions pas attendu d'être acculés pour envisager l'éventualité d'une grève. *Nous étions prêts et toutes nos mesures étaient prises depuis quatre mois !*

Les résultats de cette grève furent de nous faire obtenir satisfaction sur tous les points. Toutes nos revendications furent acceptées par le conseil municipal. Donc cette grève était nécessaire, indispensable ; elle fut utile.

Et maintenant nos impressions ?

Avions-nous le « droit » de faire grève ? Poser la question c'est la résoudre. *Nous avons fait, et ferons grève.*

Du reste, M. Clémenceau lui-même répondant à la Chambre à une interpellation à notre sujet, ne nous conteste pas ce droit. Seulement il ne nous en laisse pas les moyens !

Il est évident que s'il nous fait remplacer dans nos services par la troupe, et cela, comme il le dit, tant que durera le conflit, nous ne pouvons plus faire grève sans essuyer, *inévitablement*, un échec. *Le droit de grève, en fait, est supprimé pour nous.* Demain, ce sera le tour d'une autre corporation, car dans notre société où tout se tient, on en arrivera fatalement, à considérer comme services publics ou d'intérêt public toutes les professions importantes. La ligne de démarcation est, en effet, impossible à établir.

Or, cette façon de procéder *aura pour conséquences inévitables* :

1° Le recrutement d'adhérents, de plus en plus nombreux, à la propagande antimilitariste ;

2° La nécessité pour les ouvriers qui voudront se servir du droit de grève, de recourir au sabotage.

Ces deux conséquences seront l'œuvre de M. Clémenceau lui-même, et non celle des organisations syndicales.

M. Clémenceau réalisera-t-il la prophétie d'un journaliste ? Finira-t-il dans la boue et dans le sang ? D'après les événements actuels, il semble bien qu'une réponse affirmative s'impose.

Emile PATAUD,

Secrétaire du *Syndicat des Travailleurs des Industries Electriques.*

Index Bibliographique

James Guillaume. — L'Internationale. Documents et Souvenirs. Tome II. (Paris, *Société Nouvelle de Librairie et d'Edition*, 1907.)

Michel Bakounine. — Œuvres, tome II. Notice, Avant-Propos et Notes de *James Guillaume.* (*Paris, Stock, 1907.*)

Georges Goyau. — Autour du catholicisme social, IIIe série. (*Paris, Perrin, 1907.*)

Charles Malato. — Les classes sociales au point de vue de l'évolution zoologique. (*Paris, Giard et Brière, 1907.*)

Dr René Martial. — Hygiène individuelle du travailleur. (*Paris, Giard et Brière, 1907.*)

A. de Morsier. — Le Rôle de l'acheteur. (*Saint-Blaise près Neuchâtel et Roubaix, 1907.*)

Ernest Hœckel. — Religion et Evolution. (*Paris, Schleicher, 1907.*)

Guillaume Bolsche. — Descendance de l'homme. (*Paris, Schleicher, 1907.*)

C. Bouglé. — Le Solidarisme. (*Paris, Giard et Brière, 1907.*)

Camille Sabatier. — Le Morcellisme. (*Paris, Giard et Brière, 1907.*)

Karl Liebknecht. — Militarismus und antimilitarismus. (*Leipzig, Verlag der Leipziger Buchdruckerei Actiengesellschaft.*)

Gaylord Wilshire. — Wilshire Editorials. (*New-York, Wilshire Book Co, 1907.*)

Chronique Politique et Sociale

Démocrates et socialistes au pouvoir.

Il faut que nous vivions dans une *époque lâche* pour que le trio Briand-Viviani-Clémenceau reste indemne au pouvoir.

Etre traqué, assommé, emprisonné, par les *représentants traditionnels de l'ordre*, quand on est révolutionnaire, c'est logique, c'est normal, puisque c'est la guerre. Mais lorsque ce sont des *rénégats de l'anarchie et de la révolution* qui pourchassent, violentent, arrêtent leurs complices d'hier, leurs disciples d'aujourd'hui, c'est le scandale des scandales, et la bourgeoisie est vraiment tombée bas pour prendre ses exécuteurs parmi les traîtres de cette espèce.

Passe encore pour Clémenceau. Il est déconcertant sans doute que ce soit ce pseudo-libertaire qui ait restauré la notion d'Etat. Mais le paradoxe est plus apparent que réel. Clémenceau fut toujours le type pur du démocrate. Or, la démocratie est autoritaire par essence et elle exige un *gouvernement fort*. Les jeux littéraires de Clémenceau cachaient mal son naturel, que le pouvoir a ramené au galop.

Quant à Viviani, son incapacité reconnue excuserait à la rigueur sa perte rapide de toute mémoire. Après le *fiasco* de son Ministère du travail, une volte-face seule pouvait le rendre précieux au gouvernement. Il aurait été inutile en récitant des discours de Louis Blanc et en faisant des métaphores mauvaises : il se rend indispensable en poursuivant les syndicats de fonctionnaires qu'il encourageait hier.

Non, l'ignominie n'est pas toute là. Elle est concentrée dans le cynisme de Briand et le *sadisme* des politiciens qui l'admirent. Pendant quinze ans, Briand s'est fait, en

France, le colporteur, misérable et gueux, de l'idée de grève générale. Il fut des Chevaliers du Travail, il colla bora à la propagande révolutionnaire de Pelloutier, il ne laissa pas de repos au parlementarisme guesdiste. Les anarchistes n'eurent pas de plus dégagé compagnon, et ce fut lui qui, pour la première fois, dans le parti socialiste, suggéra aux soldats commandés pour les grèves de tirer sur leurs officiers. Il défendait, hier encore, au congrès d'Amsterdam, les conceptions grève-généralistes, et il y a moins de temps que, mêlé aux syndicalistes de la Confédération du travail, il suivait les obsèques de Louise Michel.

Qu'il ait trahi, c'est banal. Ce qui l'est moins, c'est que la bourgeoisie se le donne pour chef. A le voir livrer ses camarades de la veille, les partis, des démocrates aux réactionnaires, applaudissent et crient : Bien joué ! Dans la loi de séparation, il les a pourtant tous dupés. Allez donc le dire aux catholiques et aux francs-maçons, que la peur du syndicalisme jette dans les bras les uns des autres : il n'en applaudirait que mieux la virtuosité de l'artiste !

Ce qu'ils glorifient, c'est leur propre turpitude interprétée par un acteur de talent. Leur goût de la trahison et des représailles est excité par cet aventurier dont ils envient les « moyens ». Irrémédiable décadence d'une bourgeoisie incapable de se défendre elle-même et de se fournir ses propres chefs, et qui donne une prime à la trahison !

Pendant ce temps, le travail fait brusquement irruption au premier plan de l'histoire et l'épouvante de ses oppresseurs lui communique une force nouvelle. Il sait maintenant ce que valent les « meilleurs » gouvernements, et il remercie les Briand, Viviani et Clémenceau de le lui avoir, une fois encore, appris. « Les sottises des gouvernements, disait Proudhon, font la science des révolutionnaires. »

Hubert LAGARDELLE.

Le Gérant : JEAN RIEUX.

COMPOSÉ EN COMMANDITE
IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)

FÉDÉRATION DU LIVRE
Buzançais 148e Sect.
MARQUE SYNDICALE

Le Syndicalisme en Amérique.

I

Les socialistes d'Europe n'ont pas réussi à comprendre le principe essentiel du mouvement ouvrier aux Etats-Unis. Dans leur interprétation de la révolte économique organisée du prolétariat de la plus grande et de la plus avancée des nations industrielles, ils ont simplement accepté les opinions des économistes et des publicistes bourgeois d'Angleterre et des Etats Unis. Avec eux ils ont admis que les vastes organisations ouvrières de l'Amérique, de la plus grande et de la plus combative nation du monde, soient de simples reproductions de l'union ouvrière anglaise, c'est-à-dire des organisations conservatrices, des unions de métier plus ou moins isolées, qui ne combattent pas pour d'autre principe que quelques pennies de plus par jour. Il y a quelques unions de ce type aux Etats-Unis, mais elles sont relativement peu nombreuses et sont en train de perdre rapidement leur importance.

L'union de type américain est fondée sur un autre principe, plus démocratique et au fond plus révolutionnaire.

C'est sans aucun doute de Grande-Bretagne que l'idée de

l'organisation économique du travail vint tout d'abord aux Etats-Unis. Notre ancienne « union de métier » vint d'Angleterre, parce que la majorité des derniers immigrants à cette époque étaient anglais et parce qu'aux Etats-Unis, les immigrants arrivés le plus récemment ont toujours constitué la classe ouvrière. Mais il n'y a jamais eu de sympathie profonde entre les institutions des deux nations ; si, à l'époque où notre industrie se formait, nous recevions d'Angleterre notre peuple, c'est de France que venaient la plupart des idées sur lesquelles notre république démocratique fut fondée.

D'ailleurs, quelle qu'ait été la situation il y a cent ans, l'organisation ouvrière d'aujourd'hui a été entièrement transformée par le nouveau milieu américain ; elle a dû s'y adapter.

A l'influence des richesses naturelles du pays et des institutions politiques qui admettent plus de liberté vient s'ajouter l'action directe de cet extraordinaire alliage de races qui constitue notre classe ouvrière d'aujourd'hui. On peut dire qu'à l'époque actuelle il n'y a pas *un quart de notre classe ouvrière* qui soit *d'origine britannique*, les trois autres quarts étant d'origine allemande, scandinave, russe, polonaise, hongroise et italienne.

Il est inutile de décrire cette différenciation de l'union ouvrière américaine ou de suivre son développement dans l'histoire ; nous nous bornerons à opposer les deux mouvements dans leur forme actuelle. Disons seulement que le personnel de nos unions n'est plus de même race que celui des unions anglaises, et que ce caractère de ressemblance, l'unique qui ait existé entre ces deux mouvements, a aujourd'hui disparu. Les ouvriers américains d'aujourd'hui apportent leurs idées et leur idéal non de la conservatrice Angleterre, mais des nations de l'Europe continentale, où

les travailleurs ont été pendant des générations en conflit conscient ou inconscient avec les classes dirigeantes.

Les unions de Grande-Bretagne sont, avec un nombre relativement petit d'exceptions, des unions de métier (trade unions), au sens particulier et étroit du mot. *Elles sont fondées non pas tant sur le principe de l'organisation des ouvriers contre les patrons que sur celui de l'organisation d'un certain degré de travail contre tous les autres degrés de travail.* Leur principe est un principe de monopole. L'idée directrice de ces unions a été un effort pour monopoliser la main-d'œuvre habile. Par les contraintes dont elles ont entravé les apprentis d'un métier, en leur refusant l'entrée de l'union et la participation à ses avantages par leur opposition latente à la division du travail, qui se manifeste quand elles prétendent que l'apprenti doit apprendre *tout son métier*, les unions britanniques essaient de garder le monopole des travailleurs habiles. Cette politique attaque toutes les améliorations industrielles qui tâchent de remplacer le travail d'ouvriers habiles, intelligents et expérimentés, par celui de travailleurs d'une expérience et d'une habileté moindres. Elle encourage la restriction de la production. Par restriction de la production nous désignons une loi non écrite par laquelle les travailleurs fixent la quantité de travail qu'un homme doit faire. Assurément ce ne sont pas les unions, mais les ouvriers, travaillant individuellement, qui ont découvert cette loi ; toutefois les unions ont leur part de responsabilité, car ce sont elles qui ont mis cette loi en exécution.

Une loi non écrite ne peut être rendue effective que lorsque la discipline du patron est détruire par la discipline de l'union. Les unions anglaises trouvent que c'est le moyen le plus commode d'assurer le monopole du travail. S'étant assuré le contrôle sur la quantité de travail exécuté, elles essaient, en faisant moins de travail, de procurer des places :

1° à des membres de l'union qui sans avoir commis de faute se trouvent sans emploi ; 2° à des ouvriers de capacités relativement inférieures.

On a continué à développer ce système et on a essayé consciemment non seulement d'assurer du travail à tous les sans-travail de l'union, mais encore — et c'est là un but autrement important — de créer une disette de travail. Dès qu'on approche de ce point de disette, les salaires tendent à monter par l'effet de la loi économique de l'offre et de la demande ; l'union exige la reconnaissance des conditions du marché du travail et tient à sa merci le patron et l'industrie.

Ordinairement le plus grand nombre des unions anglaises ne cherchent pas seulement à avoir le monopole des travailleurs habiles et le contrôle de la quantité de travail que ces ouvriers devront faire ; elles cherchent aussi à obtenir un monopole partiel des bénéfices du progrès industriel.

Les unions, où la machinerie est en train de s'introduire le plus rapidement, affirment toujours qu'elles n'ont pas entravé l'introduction de la machine, et cette affirmation est vraie, si on la prend dans son sens littéral. Mais elles prétendent que, si certains procédés industriels dus aux progrès scientifiques ou techniques de la société en général ont frappé leur industrie, elles doivent obtenir une large part du bénéfice de ces procédés. Pour ce motif les unions demandent que leurs membres, employés à des machines nouvelles et meilleures, reçoivent des salaires sensiblement supérieurs, même si le travail est plus simple que celui qu'on exécutait auparavant. Ou bien elles limitent le nombre des machines en déclarant qu'assurément on ne doit pas interdire les machines, mais qu'on doit les introduire assez lentement pour ne point priver de travail un grand nombre d'ouvriers.

Il est un quatrième moyen de restreindre la production,

plus dangereux que les autres et qui a pris récemment une importance menaçante. Dans ces dernières années, après la défaite complète de la grande grève des mécaniciens, qui a tant coûté aux unions anglaises, et depuis qu'une série de jugements défavorables des tribunaux a vidé leurs caisses, les grèves sont devenues de plus en plus rares et malheureuses. Malgré les grandes réserves des unions, les événements ont montré que les patrons, grâce aux ressources supérieures de leurs associations et à l'appui que leur ont prêté récemment la communauté financière tout entière et les tribunaux, étaient capables de résister jusqu'à ce que la faim ait obligé la population ouvrière à se soumettre ou jusqu'à ce qu'on ait pu former de nouveaux ouvriers.

Mais pour une poputation de travailleurs, qu'on ne peut forcer physiquement à travailler, la grève n'est pas la dernière ressource. Depuis que les grèves ont commencé à échouer, le « Ca Canny System » est venu prendre leur place. Ce terme désigne en anglais une forme de la restriction de la production exercée par les ouvriers ; ils crient le mot écossais « canny » à ceux de leurs compagnons qui leur semblent travailler plus vite et mieux que la nécessité ou la bonne politique ne le conseille. Récemment ce terme a pris un sens plus spécial. Il ne désigne pas tant ces restrictions faites dans l'espoir d'augmenter le nombre des ouvriers employés ou de créer une disette de travail, que les représailles désespérées d'ouvriers qui ont été battus dans une grève et qui se disent : « Si nous ne pouvons augmenter nos salaires aucun pouvoir ne peut nous empêcher de diminuer notre travail. » Ce n'est pas une tentative ordinaire, régulière pour s'emparer d'un monopole, mais une nouvelle forme de révolte bien plus dangereuse pour l'industrie et le patron que la grève elle-même.

Si nous considérons l'Amérique, nous voyons que le développement de l'industrie a été si rapide et que le marché du

travail a été inondé d'une telle quantité d'ouvriers étrangers se contentant de petits salaires, que toute cette politique de restriction ne peut pas et ne pourra jamais être pratiquée en ce pays comme elle l'a été en Grande-Bretagne. Le succès relatif des unions anglaises dans la conquête de ces différents revenus monopolisés, en quelque sorte contre les travailleurs non organisés et la société en général, est dû principalement à un seul grand fait économique : l'importance plus grande de l'habileté manuelle dans l'industrie anglaise.

Les unions anglaises furent fondées à une époque où l'habileté manuelle avait beaucoup plus d'importance qu'elle n'en a aujourd'hui en Angleterre. En Amérique, la demande pour cette sorte d'habileté est moindre encore ; on recherche surtout des hommes, sans habileté manuelle spéciale, qui soient capables de saisir rapidement les principes élémentaires de la mécanique, de s'adapter facilement à des besognes chaque jour diverses dans notre âge d'industrie, et de s'accommoder de cette grande masse de travail brut, créée par le développement de la machinerie, comme le maniement des matières premières, des produits et tant d'autres besognes simples.

Ce développement économique a été suivi de changements correspondants dans la forme et l'organisation des unions ouvrières elles-mêmes.

Dans une autre étude, publiée dans une Revue américaine (1), notre conclusion était que la machinerie nouvelle et la subdivision du travail augmentaient, dans toutes les industries principales, la proportion du travail relativement non qualifié ; les nouveaux métiers qualifiés demandent de l'intelligence et de la responsabilité plutôt que, comme au-

(1) Voir *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. XXIX, p. 296.

trefois, de l'adresse manuelle, tandis que les nouveaux métiers non qualifiés réclament de l'homme de la vitesse et de l'intensité nerveuse plutôt que, comme auparavant, de la simple force physique ou de l'endurance.

Nous montrions que la division d'une industrie en une centaine de branches au lieu d'une demi-douzaine, avait contraint les unions des divers métiers de chaque industrie à se grouper en un type nouveau d'organisation, l'union industrielle de métiers. Nous faisions remarquer d'autre part que la difficulté d'introduire la machinerie dans certains travaux communs à toutes les industries (camionnage, réparation de machines, direction des moteurs, chauffage des chaudières) avait augmenté la proportion numérique des ouvriers dans ces métiers relativement non qualifiés et amené la formation d'un autre type nouveau d'organisation, l'union de métier industrielle qui ne comprend pas seulement une ou deux industries comme autrefois, mais s'étend pratiquement sur tout le champ de l'industrie.

Toutes ces tendances ont eu leur influence sur le type d'union ouvrière, qui s'est développé aux Etats-Unis, et a fini par devenir si différent du type anglais que l'histoire et l'économie des organisations anglaises sont à peu près sans profit pour les américaines. Examinons ces différences.

II

Les unions anglaises n'ont pratiquement pas réussi à organiser le travail non qualifié. Sauf quelques exceptions, le mouvement ouvrier anglais n'a été capable d'organiser le travail non qualifié que par les grandes associations de travail commun, ce qu'on a appelé le « nouvel unionisme », uneforme d'organisation ouvrière pratiquement inconnue aux

Etats-Unis. En Amérique, une meilleure politique a produit de bien meilleurs résultats. Les unions industrielles de métiers, après avoir organisé les métiers qualifiés, ont réussi à organiser un bon nombre de métiers non qualifiés dans plusieurs industries, tandis que les unions de métier interindustrielles ont organisé en quelques endroits presque la totalité des ouvriers de certains métiers, même dans des industries où aucune union d'ouvriers qualifiés n'avait pu s'établir. Des manœuvres, des femmes et des immigrants récemment arrivés ont été de cette manière groupés avec des ouvriers plus âgés et plus expérimentés en une organisation unique au lieu d'être réduits, comme en Angleterre, à lutter péniblement dans une union spéciale, faible et temporaire.

Parmi les unions industrielles d'Amérique, celle des mineurs, avec plus de 250.000 membres, est de beaucoup la plus importante. Si nous ajoutons à ce nombre le personnel d'autres unions purement industrielles, comme les bouchers, avec 34.000 membres, les ouvriers du fer et de l'acier, avec 13.000, les ouvriers en pianos et en wagons, avec deux unions de 10.000 chacune, les ouvriers du papier, avec 8.800, les potiers et les ouvriers de la voiture, avec deux unions de 5.200 membres chacune, nous arrivons à un total de 87.000 membres pour sept unions seulement. D'autres unions industrielles, qui doivent leur succès en partie au label, sont comprises dans un autre dénombrement que nous donnerons plus loin. En ajoutant la somme des membres de ces unions de label à celle des membres des unions citées plus haut, nous arriverions, pour les unions industrielles, à un total de 500.000 membres. Ce n'est pas tout. Les fédérations d'unions qui ne sont pas purement locales sont industrielles dans leur nature. Les métiers du bâtiment fédérés en industrie comptent plus d'un demi-million de membres ; en les ajoutant à la somme pré-

cédente, nous arriverions, pour les unions industrielles, à un total de plus de 1.000.000 de membres. Le travail d'une *majorité* considérable des membres de ces unions doit être classé comme relativement non qualifié.

En Grande-Bretagne, les membres des unions correspondantes sont, dans certains cas, moins nombreux et toujours groupés par métiers plutôt que par industries. Il n'y a point d'union spéciale de quelque importance parmi les bouchers, les brasseurs, les ouvriers en wagons, en pianos, les ouvriers de la voiture, tandis que l'union des ouvriers du fer et de l'acier est limitée en grande partie aux fondeurs. Les unions britanniques n'embrassent point la totalité d'une industrie ; leurs membres représentent une fraction seulement des unions américaines correspondantes. Les métiers du bâtiment sans organisation centrale nationale sont divisés en nombreux groupes locaux ; les trente plus grands ne possèdent point la moitié de la somme totale des membres. La plus grande de plusieurs fédérations d'unions de mineurs ne comprend que les deux tiers des unions ; le pouvoir principal est entre les mains d'au moins dix unions différentes, sans parler d'un grand nombre de petites. Les ouvriers les moins habiles dans les mines sont organisés séparément, même s'ils sont admis dans la fédération, ou bien laissés entièrement de côté ; les mineurs eux-mêmes sont tous des ouvriers relativement habiles, car on ne connaît pas encore, en Angleterre, le travail de machines de nos bassins houillers ou la subdivision du travail, qui a introduit dans les régions d'anthracite le travail non qualifié.

Les unions américaines ont organisé les ouvriers non qualifiés au moyen de ce nouveau type de l'union de métier interindustrielle, qui existe dans toutes les industries qui emploient des ouvriers de ce métier particulier. En quelques années les charretiers ont atteint le nombre de 84.000, dont plus de la moitié appartient aux unions de Chicago. D'après

la proportion de Chicago, on pourrait considérer comme futurs membres des unions 500.000 des 600.000 charretiers des Etats-Unis. En 1901, les six principales unions de ce métier en Grande-Bretagne ne comptaient pas 25.000 membres. De même les unions des ouvriers mécaniciens du papier et des chauffeurs comprenaient moins de 5.000 membres aux Etats-Unis il y a quelques années ; elles comptent aujourd'hui 35.000 membres. Les cinq principales organisations britanniques, bien que plus anciennes, avaient, en 1901, seulement 13.000 membres, et la fédération du métier en comptait à peine plus de 20.000.

III

Les unions américaines ont organisé également les travailleurs à un point de vue différent — celui de laconsommation. En Grande-Bretagne on a presque ignoré le pouvoir que l'ouvrier avait, en tant que consommateur, d'assister l'ouvrier en tant que producteur. La seule forme d'organisation des consommateurs, qui ait eu du succès auprès des masses ouvrières anglaises, a été la grande société coopérative. Les relations entre les sociétés coopératives et les unions ont été médiocres ; parfois même les rapports entre elles ont été très tendus.

En Amérique, au contraire, les unions, n'étant point retenues par la coopération des classes moyennes, pratiquent le boycott sous toutes ses formes, surtout celle de l' « union label ». La réussite du boycott dépend du nombre des consommateurs appartenant à une union ; la politique américaine, qui consiste à organiser les grandes masses du travail non qualifié, assure son succès. C'est en grande partie grâce à ce label et à cet insigne d'union (union button) que près

de 400.000 travailleurs américains, pour une large part non qualifiés, ont été capables de s'organiser.

Le tableau suivant montre la valeur numérique des unions les plus importantes de cette classe d'organisations en 1904. Un grand nombre d'ouvriers dans la plupart de ces industries sont relativement non qualifiés.

Unions employant le label ou l'insigne (*button*). (Le contingent des unions anglaises dans les mêmes métiers et industries est sensiblement inférieur à 100.000 ; quelques-unes même n'existent point) :

Commis	50.000
Employés d'hôtel et de restaurant.	49.000
Ouvriers du vêtement	45.000
Cigariers	40.500
Cordonniers	32.000
Brasseurs	30.500
Coiffeurs	23.600
Musiciens	22.000
Boulangers	16.200
Ouvriers imprimeurs	16.000
Ouvriers chemisiers et blanchisseurs	16.000
Chapeliers	8.500
Cuirs et peaux	7.100
Tapissiers	3.000
Bonnetiers	2.500
Ouvriers en vêtements de femme..	2.200
	364.000

IV

En Amérique, nous trouvons le principe de fédération et d'unité développé à un degré inconnu en Grande-Bretagne. La fédération contribue, plus que tout autre chose peut-être, à l'organisation du travail non qualifié. La devise de l' « American Federation of labor » est : Education, Propagande, Organisation. Elle s'est montrée digne de ce principe tandis qu'en Grande- Bretagne toute l'éducation dans l'unionisme, la propagande de l'unionisme et l'organisation des unions ont été l'œuvre non d'une fédération, mais des unions de métier séparées. Il s'en suit nécessairement que le principe de fédération a rarement été compris dans toute son étendue et que ses applications ont été limitées à ceux qui en avaient le moins besoin.

En Amérique, les orateurs, les organisateurs et les secours financiers ne manquent jamais à une organisation nouvelle qui s'est montrée digne d'assistance. Les organisateurs de « l'American Federation of labor » se comptent par centaines et chaque année plusieurs millions de dollars sont distribués aux unions plus faibles, d'une manière ou d'une autre, par les organisations nationales ou locales. Le secours donné par la Fédération aux unions plus faibles en temps de grève est inestimable. Non seulement la fédération a permis d'aider financièrement les unions d'ouvriers non qualifiés d'une manière beaucoup plus effective, mais elle a provoqué des grèves par solidarité et même quelques grèves plus ou moins générales, comme celles de Chicago, de Kansas City, de Denver, de San Francisco, qui parfois n'ont pas été sans succès.

La Fédération dans la Grande-Bretagne est, relativement parlant, dans un état rudimentaire. A peine un quart des

2.000.000 d'unionistes sont, par leur organisation, membres de la nouvelle fédération des unions de métiers. Ce n'est que dans les métiers appelés par nos ouvriers les métiers du fer que la Grande-Bretagne a devancé les Etats-Unis. La fédération compte parmi ces ouvriers plus de 200.000 membres d'unions. Les plus puissantes des fédérations britanniques ne sont pas des fédérations au sens américain. Elles ne sont pas composées d'un groupe de métiers, mais de plusieurs unions opérant, soit dans le même métier, soit dans la même industrie et qui devraient former une union unique. C'est ainsi qu'au lieu de nos United Mine Workers, qui sont un type d'union américaine, la Grande-Bretagne a une fédération assez lâche qui comprend presque toutes les unions de l'industrie minière. La plus grande fédération de l'industrie textile n'est pas aussi favorisée et comprend seulement trois quarts environ des unionistes de cette industrie.

Ce haut degré de décentralisation dans le monde de l'union britannique apparaît dans presque tous les métiers et toutes les industries. Les dix plus grandes unions de mineurs, par exemple, comprennent à peine la moitié du nombre total des membres, tandis que les douze unions principales de l'industrie textile comprennent moins de la moitié du nombre total des membres. Il en est de même pour tous les métiers importants. En Amérique, deux unions, l'une étant beaucoup plus importante que l'autre, embrassent pratiquement tous les métiers mécaniques (engineering trades), tandis qu'en Grande-Bretagne les cinq plus grandes unions ne renferment qu'une minorité des membres des unions. En Amérique, il existe une seule organisation de charretiers. En Grande-Bretagne, les charretiers forment cinq organisations importantes et vingt petites. Il y a une seule organisation de charpentiers aux Etats-Unis, qui comprend plus des neuf dixièmes de tous les charpentiers qui appartiennent à des unions. La Grande-Bretagne

possède trois organisations importantes de charpentiers. En Amérique, nous n'avons qu'une organisation de marins; il y en a six en Grande-Bretagne. En Amérique, les ouvriers du vêtement n'ont qu'une seule organisation importante; ils en ont six en Grande-Bretagne. Pour les ouvriers du bois la proportion est de nouveau de un à six, pour les compositeurs, de un à cinq ; pour les cordonniers, de un à deux ; pour les ouvriers mécaniciens du papier, de un à cinq ; pour les plombiers, de un à deux ; pour les boulangers, de un à trois ; pour les ouvriers du textile, de un à douze ; etc.

En fait, il semble qu'il n'y ait en Grande-Bretagne qu'une seule industrie importante, où les forces du travail soient complètement unifiées, alors qu'il n'y a que très peu de cas en Amérique, où elles soient divisées. C'est en Grande-Bretagne l'union très puissante des chaudronniers. Les métiers en Amérique, où la division est de quelque conséquence, sont au nombre de trois : les mécaniciens, les charpentiers et les peintres. Dans chacun de ces groupes l'organisation la plus grande est de beaucoup supérieure à la plus petite et l'absorbera certainement dans un avenir prochain ; des négociations à cet effet sont engagées et nous rapprochent de la fusion.

Ce caractère de division et de subdivision, qui distingue les unions de l'industrie britannique, atteint parfois un degré d'intensité extraordinaire. Il en est surtout ainsi dans les métiers des métaux (metal trades), où subsiste encore pour une bonne part le travail manuel. Dans le rapport du *British Board of trade*, nous trouvons parmi les « principales divisions » des métiers des métaux quelques douzaines de catégories d'unions de métiers avec plus de cent subdivisions. Ces catégories sont les couteliers, les tailleurs de limes, les tréfileurs, les ouvriers en serrures et gonds, les ouvriers en serrures et verroux, les ouvriers en lits, les faiseurs

d'enclumes pour ne citer que les plus importants. Dans la première catégorie seulement, il y a à Sheffield une demi-douzaine de grandes unions et deux fois autant de petites. Asini, nous avons les plaqueurs, les scieurs, les émouleurs, les affileurs, l'*Amalgamated Edge Tool Trade Society*, les cacheurs, pour ne citer que les plus importants. Dans tous ces métiers en Amérique il n'y a que trois unions d'importance: les mécaniciens, les ouvriers en métaux et les polisseurs, tous unis par des organisations nationales.

La conséquence de cette politique plus étroite des unions britanniques à l'égard du travail non qualifié est la suivante : leur importance numérique, proportionnellement au nombre total d'ouvriers employés dans l'industrie britannique est moindre que celle des unions américaines, bien que les unions anglaises aient l'avantage d'être plus anciennes d'au moins une génération.

Le nombre des Unionistes américains n'est probablement pas inférieur à 2.500.000 ; les unionistes britanniques sont un peu plus de 2.000.000. Ce n'est point tout. En 1892, la Commission industrielle estima que les unions des Etats-Unis comptaient approximativement 500.000 membres. En 1901, elles atteignaient déjà 1.400.000. D'autre part, en 1892, les unions de Grande-Bretagne étaient trois fois plus fortes, car elles comptaient 1.500.000 membres. En 1901, ce chiffre était monté à environ 2.000.000. *Tandis que les unions américaines ont presque triplé en dix ans, la progression des unions de Grande-Bretagne a été inférieure à un tiers.*

En 1904, le nombre des membres de l'*American Federation of Labor*, payant leur cotisation, augmenta de plus de 200.000 ; les autres organisations en dehors de l'*American Federation of Labor* progressèrent encore plus rapidement ; l'accroissement total pendant cette année, plutôt mauvaise, dût être environ d'un quart de million, d'après le rapport des

unions. Par contre, le nombre des membres des Unions britanniques ne progressa presque pas pendant plusieurs années. En fait, les rapports officiels du *Board of Trade* montrent une légère décroissance de 1901 à 1902.

W. English WALLING.

Traduit par P. C.

(*A suivre.*)

Les Intellectuels et le Socialisme ouvrier [1]

II. — L'évolution du socialisme français et les Intellectuels.

(*Suite*)

Le passage de l'ancien au nouveau régime se fera par des mesures transitoires qui montrent comment notre utopiste entend le fonctionnement du gouvernement de l'Intelligence. De ces mesures, Saint-Simon a donné plusieurs esquisses. La plus complète fut exposée dans l'*Organisateur*. Il y aura un Parlement à trois Chambres, — que la royauté d'ailleurs pourra très bien accepter. La première sera la *Chambre d'invention*, composée de deux cents ingénieurs civils, cinquante poètes ou écrivains, vingt-cinq peintres, quinze sculpteurs ou architectes, dix musiciens ; son rôle consistera à dresser des plans de travaux nationaux et de fêtes publiques. La seconde s'appellera *Chambre d'examen* ; elle comprendra cent physiologistes, cent physiciens, cent mathématiciens ; elle contrôlera les projets dressés par la précédente et dirigera l'instruction publique. La troisième ou *Chambre d'exécution* sera celle où les industriels, « rapportant les idées à la production, jugeront ce qu'il y a

---

(1) Voir nos trois derniers numéros.

d'immédiatement praticable dans les projets d'utilité publique conçus et élaborés de concert par les savants et les artistes (1) ».

Dans des projets ultérieurs, Saint-Simon, plus modeste, se borne à augmenter les pouvoirs de l'Institut et des Sociétés savantes. Il propose de développer l'Académie des sciences, de créer une vaste Académie des sciences morales, et de placer au-dessus de ces deux corps un Collège scientifique suprême.

Pour réaliser cette société oligarchique, Saint-Simon ne compte que sur la persuasion. Il condamne la violence populaire avec une vigueur qui ne pouvait qu'enchanter nos réformistes actuels. Il a dû prendre, dit-il dans le *Nouveau Christianisme*, « toutes les précautions nécessaires pour que l'émission de la nouvelle doctrine ne portât point la classe pauvre à des actes de violence contre les riches et contre les gouvernements. — J'ai dû, ajoute-t-il, m'adresser d'abord aux riches et aux puissants pour les disposer favorablement à l'égard de la nouvelle doctrine, en leur faisant sentir qu'elle n'était point contraire à leurs intérêts, puisqu'il était évidemment impossible d'améliorer l'existence morale et physique de la classe pauvre, par d'autres moyens que ceux qui tendent à donner de l'accroissement aux jouissances de la classe riche. — J'ai dû faire sentir aux artistes, aux savants et aux chefs des travaux industriels, que leurs intérêts étaient essentiellement les mêmes que ceux de la masse du peuple ; qu'ils appartenaient à la classe des travailleurs, en même temps qu'ils en étaient les chefs naturels... » (2) De même, en 1821, dans sa *Lettre à MM. les Ouvriers,* Saint-Simon avait recommandé à ces derniers de ne parler

(1) *Organisateur*, XX, 54.
(2) *Nouveau Christianisme*, Edit. Rodrigues, p. 174.

qu'avec des paroles d'humilité à leurs patrons : « Vous êtes riches, devaient-ils leur dire, et nous sommes pauvres ; *vous travaillez de la tête et nous des bras ;* il résulte de ces deux différences fondamentales qui existent entre nous que nous sommes et devons être vos subordonnés. »

Mais — trait commun encore avec nos prêtres actuels de la raison et de la science — Saint-Simon demande au pouvoir de l'aider dans sa propagande persuasive et de réaliser ses projets. Toute sa vie, il implore une intervention d'en haut, s'adressant tour à tour à Napoléon, au tsar, aux parlements de France et d'Angleterre, à Louis XVIII, à la Sainte-Alliance, aux classes bourgeoises. Il entend tirer de la puissance coercitive de l'Etat tout le parti qu'en attendent les idéalistes pour imposer leurs rêves. Il espère que le roi opérera selon le mode fort pour appliquer ses plans : il lui suggère de proclamer *la dictature* jusqu'à réorganisation complète de la nation. C'est à plusieurs fois qu'il donne le conseil d'agir *brusquement*, et il n'hésite pas à réclamer des mesures aussi tyranniques que celles de la Révolution (1). La Force ne doit-elle pas servir l'Idée ?

IV. — L'Ecole Saint-Simonienne tire du système ses dernières conséquences et aboutit à un *despotisme intellectuel* renforcé.

Groupée d'abord autour du journal *Le Producteur,* elle annonce qu'elle va ramener l'humanité au *dogmatisme.* « état normal de l'intelligence humaine, celui vers lequel elle tend par sa nature continuellement et dans tous les genres (2). » La fameuse distinction établie par Saint-Simon entre les époques critiques et les époques organiques forme la base « scientifique et expérimentale » de la nouvelle con-

(1) G. Weill. *Saint-Simon*, p. 162.
(2) Charléty, *loc. cit.*, p. 41.

ception théocratique. L'observation historique ne montre-t-elle pas que l'humanité est aux portes d'une nouvelle période organique ? Et ne voit-on pas que les temps sont venus où la société va s'arracher à l'individualisme, au désordre et à la concurrence, pour réaliser l'association, l'ordre et l'harmonie ? Il s'agit seulement de trouver le *gouvernement* adéquat à la nouvelle époque.

C'est le problème qu'a résolu le génie de Saint-Simon. Mais pour que l'*unité* soit parfaite dans la *hiérarchie* qu'il a construite, il faut aller jusqu'au bout et donner à l'ordre nouveau un fondement religieux. Science et religion se confondent dans la philosophie positive. L'irréligion est spéciale aux époques critiques : les périodes organiques sont des périodes de foi. Or la foi nouvelle existe : c'est *la vérité démontrée*. Et cette foi, précisément parce qu'elle est « fondée sur la démonstration au lieu de l'être sur la tradition », est la plus scientifique qui se puisse concevoir.

Mais toute religion implique un pape. Si le prêtre et le savant ne font qu'un et guident la société dans la voie de la raison, il faut qu'eux-mêmes puisent à une source supérieure la vérité qu'ils répandent dans le monde. Parmi tous les prêtres du nouvel ordre social, il en est un spécialement élu pour cette mission souveraine. Parce que, plus près de Dieu, il sait plus que les autres, il doit leur révéler les exigences de l'ordre éternel. Par lui la cohésion sera totale dans la société harmonique, où tout relèvera de son autorité et où n'auront plus place la liberté, la déraison et l'anarchie. « Le papisme, dit Enfantin, est une divine conception : elle est parfaite, puisqu'elle est l'image de l'unité. »

Dans cette société sacerdotale, la justice sera distribuée proportionnellement aux capacités. L'ancienne aristocratie se fondait sur le *privilège de la naissance* : c'est sur *le privilège de la capacité* que se créera la nouvelle. « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres »,

telle est la formule que l'Ecole veut faire passer dans la réalité. C'est elle qui inspire encore aujourd'hui nos intellectuels de profession, lorsqu'ils réclament une juste — c'est-à-dire une forte — *rétribution des talents*.

Dans le *Globe*, l'Ecole Saint-Simonnienne précise ses revendications pratiques immédiates. Elle donne, plus méthodiquement que Saint-Simon, toutes les recettes du socialisme d'Etat. Sa préoccupation dominante est de faire de l'Etat « le premier des banquiers », le « dépositaire et le dispensateur du capital national ». Il fournira des instruments de travail aux ouvriers et des capitaux aux intellectuels pauvres. Les ressources nécessaires seront assurées par la suppression de l'héritage en ligne collatérale et par l'impôt progressif sur les successions. Mais l'Etat ne réalisera complètement son but, que s'il se fait grand entrepreneur de travaux publics et s'il développe l'outillage national : canaux, routes, chemins de fer, établissements de crédit, etc. Il devra organiser de hautes écoles où se formeront les ingénieurs, les directeurs d'industrie, en un mot tous « les officiers de l'armée pacifique des travailleurs (1). »

Car c'est bien au fond selon le mode militaire que les Saint-Simoniens entendent que leur société fonctionne. Ils ne combattent l'armée que pour sa destination guerrière. Certains songent même à l'utiliser pour l'organisation industrielle. Ne représente-t-elle pas l'autorité, la hiérarchie, l'ordre, tout ce qui doit caractériser le monde nouveau ? Ecoutons Michel Chevalier : « Les régiments avec leur costume, leur musique, leur religion du drapeau, deviendraient alors de grandes écoles d'arts et métiers où les travailleurs trouveraient un fonds précieux de sentiment d'honneur et d'habitude de ponctualité. » Ailleurs, il compare les ingé-

(1) Charléty, *loc. cit.*, p. 140.

nieurs et les ouvriers à des officiers et à des soldats. Il se représente ainsi l'inauguration de grands travaux qu'il propose pour transformer Paris : « Le roi et sa famille, la cour de cassation, la cour royale, les deux Chambres, manieraient la pelle et la pioche. Le vieux Lafayette serait là..., les régiments et les musiques..., *les escouades d'ouvriers seraient commandées par des ingénieurs et des polytechniciens en grand uniforme...*, les femmes les plus brillantes se mêleraient aux travailleurs pour les encourager (1). »

On comprend les traits que dût provoquer cette conception théocratique et despotique de la société. « Ils voudraient, disait Dupin à la Chambre, en parlant des Saint-Simoniens, faire de la société un vaste couvent dont les chefs, sous le nom de capacités, seraient les moines, et dont les membres, sous le nom de travailleurs, seraient les pénitents. » Les sectes socialistes rivales ne furent pas plus clémentes. Considérant notamment porta sur l'Ecole un des jugements les plus vrais qu'elle ait provoqués : « Entraînée, disait-il, par l'apologie du principe d'autorité et par l'étude de l'organisation féodale et théocratique du moyen âge, elle prit pour solution un replâtrage historique impossible. Cela consistait à appliquer à la donnée de la nouvelle société — industrie et travail, — la hiérarchie que l'ancienne société avait faite pour la guerre, c'est-à-dire cette forme feodale et la hiérarchie théocratique elle-même (2). » Et même l'ancien Saint-Simonien Vidal, qui félicitait pourtant ses premiers maîtres d'avoir voulu « réhabiliter l'idée d'autorité, d'ordre et de hiérarchie, » les accusait de « commettre un étrange anachronisme ». « On a beau, disait-il, invoquer l'histoire, dire que tout ce qui s'est fait de grand dans le monde a toujours

(1) Charléty, *loc. cit.*, p. 141.
(2) Victor Considérant. *Le Socialisme devant le Vieux Monde*, p. 35.

été accompli par le despotisme, par le despotisme religieux ou par le despotisme militaire ! Il peut être répondu avec la même autorité : Mais aussi tous les crimes de lèse-humanité ont été commis au nom du fanatisme ou au nom de la tyrannie (1). »

Ce goût de l'autorité conduisit d'ailleurs l'Ecole à l'adoration béate de tout pouvoir fort. Enfantin, comme autrefois Saint-Simon, avait voué un vrai culte à Napoléon Ier, et il devint un des plus chauds partisans de Napoléon III. Mais c'est surtout dans leur admiration pour l'Autriche de Metternich, pétrifiée dans le dogme, figée dans l'absolutisme, que se révèle toute la passion théocratique des Saint-Simoniens. Dans sa retentissante *Lettre à Heine*, le Père Enfantin attend de l'Autriche la régénération de l'Allemagne. « C'est en elle, écrit-il, que gît la moralité allemande, la vie du Saint-Empire... Elle est dépositaire de l'ordre, de la hiérarchie, du sentiment du devoir. » Il parle encore, ailleurs, de la « touchante beauté de l'Autriche, calme et harmonique au milieu des discordances du monde (2) ».

Si cette folie d'autoritarisme tint en haleine les principaux chefs Saint-Simoniens jusqu'à leur fin, ils demeurèrent également toujours préoccupés d'assurer le meilleur recrutement de l'aristocratie intellectuelle. Enfantin mourant lègue à ses amis la mission de réaliser ses deux dernières pensées : la publication d'une Encyclopédie et l'organisation du *Crédit Intellectuel*. L'une servira de base à l'autre. L'institut encyclopédique ne sera pas seulement une vaste entreprise littéraire, mais il permettra d'organiser le *crédit à l'intelligence*. On prêtera aux jeunes gens pauvres sur le gage de la capacité. Il faut *commanditer la science* comme on a commandité l'industrie : il y a une bourse de valeurs, il y aura une *bourse*

(1) François Vidal. *De la Répartition des Richesses*, p. 311.
(2) Charléty. *Loc. cit.*, p. 319.

des idées. On cotera la pensée comme on cote le sucre et le coton, et elle sera l'objet des mêmes spéculations financières. Enfantin estime que les capitalistes qui monteront l'affaire y trouveront leur compte. Mais il fait appel surtout aux sentiments : « J'ai cité de nombreux exemples, écrit-il, de l'incurie marâtre de la société actuelle à l'égard d'une foule de ses enfants doués d'intelligence et abandonnés par elle, alors qu'ils auraient le plus besoin de sa pourvoyance naturelle... Et Saint-Simon n'a-t-il pas légué à la postérité et surtout à nous ce cri terrible : Depuis quinze jours je mange du pain et bois de l'eau ! Les noms des ouvriers de la science et de l'art ne sont pas encore inscrits sur les livres de la Banque et des banquiers ; le crédit n'existe pas pour eux ; c'est à vous de leur donner. Quand vous aurez fait cette œuvre, non seulement on ne verra plus de Gilbert, et tant d'autres poètes ou savants à l'hôpital, mais l'esprit humain n'aura plus à rougir des scandaleuses faillites d'hommes de génie. Le crédit moralise. » Et Enfantin indique les garanties à prendre. « Direz-vous que le crédit intellectuel est bien chanceux ? J'affirme que non ; prenez les mêmes précautions que pour le crédit personnel des banques d'Ecosse ; deux témoins de la même profession, ou même un garant, et ajoutez comme complément moralisateur *une police d'assurance sur la vie*. Je vous réponds que cela vaudra au moins les deux signatures qui suffisent à tous les banquiers de l'industrie. Savants, poètes, littérateurs, artistes, voilà une nombreuse et noble clientèle ; car c'est elle qui cultive, embellit et enrichit le monde de l'esprit ; c'est elle qui doit avoir son tour aujourd'hui, après les miracles matériels que vient de réaliser l'industrie (1). » Enfin, Enfantin termine en évoquant le spectre menaçant d'un *prolétariat intellectuel* insatisfait : «... Il est certain que la société souffre moralement de l'iné-

(1) P. Enfantin. *Le Crédit Intellectuel*, pp. 11 et 12.

galité du partage des fruits du travail entre le capital et le talent, entre la chair repue et l'esprit affamé. L'intelligence humaine n'est plus assez chrétienne pour se glorifier de ses mortifications et de sa misère ; elle est jalouse de sa glorieuse sœur, et celle-ci pourrait bien avoir à en souffrir cruellement si elle n'y prenait garde. Gare à une nouvelle nuit du 4 août pour notre nouvelle noblesse dorée ; il ne suffirait pas alors de déposer, comme les Montmorency, sur l'autel de la patrie, les parchemins de nos banques et de nos chemins de fer et nos droits seigneuriaux. Il serait trop tard (1) ! »

Toutes les « revendications » des intellectuels pauvres, des talents incompris ou des génies méconnus, que nous avons si souvent entendues de nos jours, sont exposées là avec une abondance d'arguments qui ne sera pas dépassée. Vraiment, sous quelque forme qu'on le saisisse, le Saint-Simonisme apparaît bien comme le socialime idéal des professionnels de la pensée:

V. — Le Saint-Simonisme tient une place prépondérante dans l'histoire des idées au XIX^e^ siècle et son influence a persisté jusqu'à nous. Les aspects religieux et fantasques de la doctrine s'évanouirent vite, et, en ce sens, Proudhon pouvait écrire que « les saint-simoniens ont passé comme une mascarade ». Mais ce qui s'incorpora de l'Ecole à la réalité a pleinement résisté : le rationalisme scientifique, le socialisme d'Etat et la domination des intellectuels.

On peut dire qu'avec l'Ecole saint-simonienne commence cet emploi abusif des mots : science positive, vérité expérimentale, démonstration rationnelle, observation scientifique, etc., etc., expressions qui ont sans doute. utilement employées, un sens réel, mais qui deviennent mensongères lorsqu'elles ne servent que la superstition de la

(1) P. Enfantin. *Le Crédit Intellectuel*, p. 17.

science abstraite. Le positivisme — ce qui du moins sera vulgarisé du positivisme — en sera la forme la plus outrée et Renan dira, non sans raison, d'Auguste Comte : « M. Comte croit que l'humanité se nourrit exclusivement de science, que dis-je ? de petits bouts de phrase comme les théorèmes de géométrie, de formules arides. » Désormais, nous aurons à subir les manifestations déréglées de cette *folie rationaliste*, qui prétend chasser l'imprévu de l'histoire et le hasard du monde ; qui veut dissiper l'obscurité en tout et tout ramener à des concepts intelligibles et clairs ; et qui entend imposer à l'univers, toujours tourmenté par le désir de l'irrationnel, les lois de la science formelle.

Le saint-simonisme est la première de ces *utopies scientifiques* qui sont nées du progrès des connaissances pratiques et des inventions mécaniques. L'esprit humain, grisé de ses propres conquêtes sur la nature, croit aisément que rien ne lui est impossible et part pour les plus folles entreprises. Les fouriéristes rêveront de transformer la lune et ce ne sera pas la moindre de leurs divagations. Et l'on sait à quelles aberrations de l'intelligence, l'éducation dite scientifique a si souvent conduit ses malheureuses victimes.

Mais c'est dans le socialisme des partis politiques que revivent les plus persistantes des conceptions saint-simoniennes. D'abord, il y a une foule de formules qu'emploient couramment les réformateurs socialistes et qui viennent de l'Ecole : — « L'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » — « La fin de l'exploitation de l'homme par l'homme. » — « L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous, » — etc. Ensuite, c'est l'Ecole qui a inauguré cette réaction, que les partis socialistes ont continuée, contre l'individualisme économique de la Révolution française, en invoquant la solidarité et l'interventionisme. C'est d'elle encore que datent les théories

anti-révolutionnaires de *l'évolution sociale*, qui enseignent que le passage d'une forme sociale à une autre se fait par progression insensible (1) ; et c'est d'elle enfin que viennent aussi ces appels à la raison des classes dirigeantes, si souvent formulées depuis, pour accomplir pacifiquement *en collaboration* avec les classes exploitées les réformes urgentes.

D'ailleurs, au moment même où l'école sombrait sous le ridicule de ses excentricités, ses idées prenaient corps dans les systèmes rivaux. Le socialisme d'Etat de Louis Blanc est étroitement apparenté à l'absolutisme étatiste des Saint-Simoniens (2). Pecqueur et Vidal auront du collectivisme ou du communisme la même conception autoritaire. Et tous voudront unir, dans une réconciliation générale et loin des violences, la bourgeoisie éclairée et le prolétariat confiant (3).

Tout ce qui se réclamera en Europe du socialisme d'Etat

---

(1) G. Sorel. *Introduction à l'Economie moderne*, p. 4.

(2) Charléty, *loc. cit.*, p. 333.

(3) « Non, les socialistes ne poussent pas à la guerre sociale ; ils voudraient, au contraire, la prévenir ; ils demandent des réformes pour conjurer les révolutions. Loin de provoquer la haine entre les différentes classes de citoyens, ils prêchent la concorde et l'association. Ils ne veulent point transformer d'un seul coup la société, bouleverser le monde ; leur prétention serait de le convertir... Les socialistes ont détourné le peuple de l'émeute, lui ont fait prendre en horreur les moyens violents et le désordre... Ces ouvriers, autrefois indisciplinables et impatients de toute autorité, comprennent aujourd'hui la nécessité de l'ordre, de la hiérarchie, de la discipline, et si le pouvoir était assez intelligent pour prendre réellement souci de leurs intérêts ; s'il voulait faire quelque chose, organiser des ateliers, il trouverait les prolétaires prêts à répondre à son appel, à se rallier à lui sincèrement et sans arrière-pensée. Il dépend du pouvoir de se faire le défenseur, le protecteur des classes pauvres, de se faire aimer et bénir du peuple, de diriger enfin le grand mouvement socialiste qui se prépare. » *F. Vidal. De la répartition des richesses*, pp. 465-466-467.

sera tributaire du Saint-Simonisme. M. Charles Andler, dans son étude sur les *Origines du socialisme d'Etat en Allemagne*, a noté de quel poids les idées saint-simonniennes ont pesé sur la pensée sociale allemande et comment, de Lassalle à Rodbertus et à la monarchie sociale, c'est l'esprit de l'Ecole qui s'est manifesté (1). Et il suffit de constater que les conceptions lassalliennes inspirent aujourd'hui tous les partis socialistes du monde — qui ont l'étatisme comme commencement et comme fin — pour saisir sous ses espèces actuelles la permanence de la plus dogmatique et de la plus autoritaire des doctrines.

Mais le succès réel de l'Ecole fut la cohorte de banquiers et d'industriels qu'elle donna au capitalisme emporté par l'ivresse de ses premières audaces. Les grands noms de la finance, de l'économie politique, de la pratique des affaires, furent des noms saint-simoniens. C'est ici qu'on voit surtout les affinités de l'utopie avec le milieu qui l'a engendrée. Le rêve saint-simonien de mettre à la tête de la société industrielle les hommes de pensée s'est réalisé. Il a suffi de quelques décades pour bouleverser la France, la sillonner de chemins de fer, de canaux et de routes, la doter d'établissements de crédit et de spéculation, d'en faire en un mot un pays de grand capitalisme.

On comprend qu'une doctrine ainsi faite pour les *maîtres de la production*, ne devint pas populaire. Elle ne toucha que les intellectuels auxquels elle s'adressait. Le prolétariat ne pouvait guère comprendre cette conception hiérarchique et théocratique de la vie. Pour avoir le *secret du peuple*, comme dit Corbon, il faudra l'interroger et, sans tenir compte des infiltrations du dehors, trouver ce qu'il y a en lui d'irréductible et de neuf.

(*A suivre.*) Hubert LAGARDELLE.

(1) Ch. Andler. *Les origines du socialisme d'Etat en Allemagne*, pp. 1, 22, 101, 103, 107, 108, 111.

Le Socialisme en Roumanie

I

Les conditions sociales et économiques de la Roumanie sont par certains côtés favorables, par d'autres défavorables au mouvement socialiste.

Jusqu'en ces dernières années, l'industrie était peu développée dans le pays et les villes offraient donc un terrain difficile à l'expansion du mouvement. Il y eut cependant autrefois depuis 1878, une première effervescence, à tendance anarchiste et révolutionnaire, où les intellectuels étaient au premier rang. C'était un mouvement purement intellectuel, né surtout sous l'influence des socialistes russes Ghérea et docteur Russel (1). Ceux-ci ne connaissaient du socialisme que sa partie théorique (conception matérialiste de l'histoire. théorie de la valeur, etc.), mais n'avaient jamais eu occasion d'être engagés en fait dans la lutte des classes sociales. D'autre part, les conditions économiques de la Roumanie étaient à cette époque très arriérées; il ne pouvait exister encore un mouvement ouvrier sérieux ; aussi les intellectuels, qui avaient formé ce premier groupement socialiste, voulaient s'en servir pour opérer la « régénération démo-

(1) Ce dernier a été expulsé depuis lors et est allé aux Etats-Unis, puis aux Hawaï, où il est, dit-on, président du Sénat.

cratique » du pays, et, ne pouvant s'appuyer sur des masses ouvrières, prétendaient avoir recours aux paysans ; mais le paysan roumain est des plus ignorants et des plus arriérés et sa situation est des moins enviables.

Aussi le mouvement ne pouvait-il avoir des chances de succès. Ceux qui y participèrent prirent depuis lors les chemins les plus divers : les uns étaient des fils de famille, qui s'étaient lancés dans le socialisme et qui n'y pouvaient faire carrière; avec le temps, l'âge venant, ils se convertirent au conservatisme ou au libéralisme : c'est ainsi qu'à ce mouvement ancien prit part par exemple, M. Badarau, ministre dans le cabinet conservateur Cantacuzène ; il y a quelques années, on pouvait voir au parlement deux députés socialistes : depuis, tous ont changé complètement de convictions et sont passés aux partis bourgeois ; aucun n'appartenait à la classe ouvrière ; riches et quelquefois orateurs, ils pouvaient se faire élire. Leur abandon a fait que le parti n'est plus représenté aujourd'hui à la Chambre (1).

C'est qu'il se trouve en présence de graves difficultés : il y a encore peu de capacités dans son sein ; on compte les hommes intelligents et de valeur qui lui appartiennent ; c'est que le nouveau parti est très jeune, date de quelques années ; d'autre part, il est impossible de « faire carrière » en Roumanie, si on appartient au parti ; aussi la partie de l'Intelligence qui se dit « sympathique » au socialisme reste en dehors de lui : les uns sont seulement des démocrates, qui n'adhèrent pas

(1) Ceci tient naturellement d'abord aux conditions économiques arriérées et à l'absence d'un prolétariat puissant en Roumanie ; cela tient aussi à la politique d'intérêts et de calcul qui règle l'entrée ou la sortie d'un homme dans les partis politiques : un socialiste disait plaisamment que pour certains individus le stage dans le mouvement socialiste relève leur prix de vente.

au socialisme, mais se rapprochent de lui, comme M. Dumitrescu-Jasi, recteur de l'Université de Bucarest, appartenant au parti libéral, mais esprit indépendant et à tendances démocratiques, comme le montre son livre, intitulé : *Revue Pédagogique* (1891-1898), paru à Bucarest en 1902; comme aussi M. N. Jorga, professeur à l'Université, directeur de la revue bi-hebdomadaire *Neamui Romanesc* (le peuple roumain), revue nationale et antisémite, comme tous les partis en Roumanie, sauf le social-démocrate, mais démocratique; comme encore M. Mille, directeur de l'*Adeverul*, le journal le plus lu de Roumanie, qui donne à son journal une couleur démocratique — et nationaliste, — et soutient par suite l'actuel ministre des finances, M. Take Jonesco, qui représente ce qu'on appellerait en Angleterre un torysme démocratique.

D'autres hommes sont de conviction socialiste, mais ne soutiennent le mouvement que de leurs contributions et de leurs écrits, comme autrefois le docteur Zosim, professeur à la Faculté de médecine, le docteur J. Cantacuzino, le professeur d'Université D. Voinov, M. K. Dobrodjano-Gherea, etc. ; rares sont ceux qui, dans l'Intelligence, prennent une part active et organisatrice au mouvement : le docteur Christian Rakowsky est peut-être la plus notable exception. Encore ce dernier a-t-il appartenu, jusqu'à il y a deux ou trois ans, plutôt au mouvement socialiste russe et bulgare qu'au mouvement roumain.

Cette situation tient à bien des causes : entre d'autres, un fait à observer en Roumanie, c'est que les intellectuels roumains sortent en très grande majorité des classes riches ; la petite et la moyenne bourgeoisie ont fourni très peu d'éléments. Aussi les rares intellectuels sortis des classes pauvres se perdent dans la foule de ceux sortis des classes riches ou aristocratiques et d'ordinaire leur seule ambition

est de parvenir. Le boyard, à tous les points de vue, donne le ton dans la vie roumaine et le reste cherche à se rapprocher de lui.

D'autre part, la société et le gouvernement sont très hostiles aux socialistes, et font pression sur eux ; chose curieuse, les libéraux sont à cet égard plus actifs que les conservateurs : ainsi pendant quatre ans les libéraux ont confisqué fréquemment à la poste les organes socialistes et perquisitionné chez les abonnés (1) ; on me donnait de cela l'explication que voici : les libéraux vivent dans l'état d'esprit qu'ils ont pour eux tout le pays et se croient tout permis ; les conservateurs pensent qu'ils ont besoin de se gagner l'opinion et agissent avec plus de diplomatie ; c'est qu'originairement les libéraux étaient une bourgeoisie parvenue qui sortait du peuple, et les conservateurs les fils des anciennes familles de Boyards ; mais aujourd'hui cela est déjà changé et dans les rangs des uns et des autres, le mélange se fait sentir au point que le parti conservateur est divisé en deux tendances, qui proviennent pour une forte part de cette situation sociale.

Une autre cause qui rend difficile la propagande socialiste, c'est la difficulté de trouver dans les Chambres une tribune pour parler au pays.

A l'élection du Sénat prennent part 24.371 électeurs inscrits, divisés en deux collèges électoraux, sur une population d'environ six millions et demi d'habitants. Pour les élections à la Chambre des députés, le corps électoral est

---

(1) Il y a, en théorie, liberté de la presse en Roumanie : mais quand on confisque un journal à la poste, comme contraire à la paix sociale, il faudrait disposer de beaucoup de temps et d'argent, ce que n'ont pas les socialistes, pour former un recours, sans compter que les tribunaux pourraient bien donner raison au gouvernement.

divisé en trois collèges : le premier comprend 15.300 électeurs qui nomment à 65 sièges ; le deuxième 33.000 électeurs qui disposent de 70 sièges ; au troisième enfin, dit collège populaire, ne sont attribués que 38 sièges. Dans ce troisième collège le droit de suffrage est universel ; il n'y a pas de cens, à la différence de ce qui existe dans les deux précédents ; mais le vote n'est pas direct ; il se fait à deux degrés. Les paysans, qui prédominent de beaucoup dans ce collège, élisent des délégués qui vont dans les villes élire des députés. Il arrive *très rarement* que les candidats gouvernementaux ne soient pas élus dans ce troisième collège ; aussi l'a-t-on surnommé le collège mensonge, « coléguil minciuna. »

Enfin nous ne serions pas en Orient et en régime ploutocratique, si la politique n'était pas infestée plus que partout ailleurs par la corruption, qui se glisse partout, — même autre part qu'en Orient et qu'en régime ploutocratique. Ceux qui ont observé ici les mœurs publiques et les mœurs privées pendant quelques années les accusent d'égoïsme, de vénalité, d'immoralité. Il est difficile pour le passant de juger avec exactitude de ces accusations contre les classes éclairées, mais il ne peut pas ne pas être impressionné par ces révélations scandaleuses, du genre de celles qui ont eu lieu il y a un an et demi environ en plein parlement, où libéraux et conservateurs ont « lavé leur linge sale » autrement qu'en famille. A ce moment, ce n'est pas seulement l'organe socialiste, le *Romania muncitoare*, qui a poussé le cri de Jugurtha : pays vénal, qui se donnerait au premier acheteur ! M. Spiro Haret, un libéral, aujourd'hui ministre, lui faisait écho.

II

Le socialisme pourrait peut être trouver un terrain favorable de développement dans la situation sociale des campagnes, comme en Hongrie, par exemple. Roumanie, Hongrie, Galicie, ce sont là pays de très grande et très petite propriété : les propriétaires de petite parcelle, à la fois propriétaires et ouvriers agricoles, ont « faim de la terre » et aspirent à posséder celle des grands ; leur sort est assez précaire et misérable et, en Roumanie, il y a chez eux un instinct spontané. révolutionnaire : leur sort et leurs aspirations matérielles ont fait naître plus d'une fois des révoltes locales ou généralisées de paysans. Malgré cela, le socialisme n'a fait presque aucun progrès chez eux ; ce n'est pas qu'on se heurte à une influence religieuse : les paysans sont encore religieux par tradition et superstitieux grossièrement, comme l'est leur ignorance, mais le pope orthodoxe n'a que peu d'influence sur eux : le rôle social et politique du clergé est nul en Roumanie ; ce n'est qu'une petite bureaucratie, touchant ses revenus. Mais la grosse difficulté est de prendre contact avec le paysan ; les agitateurs socialistes sont encore peu nombreux, et naturellement vont au plus simple, aux villes : la masse ignorante et très inculte des campagnes n'a aucun rapport avec eux pour l'instant.

D'autre part le socialisme agraire rencontre un obstacle du fait de la puissance du seigneur, le boyard. Les droits historiques de ce dernier, les servitudes du moyen-âge subsistent traditionnellement, du moins de fait, et forment la base d'une puissance politique et sociale, qui rend difficile à l'heure actuelle l'organisation du socialisme dans les campagnes.

Cependant un mouvement agraire conscient commence à

naître ; mais il est pour l'instant mené par des démocrates, et non par des socialistes ; ce parti démocrate qui se crée est un parti de paysans, qui a pour organe hebdomadaire la « Gazetta Tzaraniba » (Gazette des paysans), et que dirige M. Vasile K. Kogilniceano, qu'on dit l'homme du roi : il diffère des partis libéraux et conservateurs, en ce que ces derniers, s'ils parlent bien de donner d'une façon ou d'une autre de la terre aux paysans, n'agissent qu'en temporisant : ce nouveau parti veut accélérer les réformes agraires ; mais il se rapproche de ces partis et s'éloigne du parti socialiste, en ce qu'il est toujours légalitaire, ne veut pas d'agitation parmi les paysans, repousse le collectivisme, préconise la coopération et est national et antisémite.

La révolte agraire, qui a éclaté soudainement en Moldavie en mars 1907, qui a ensanglanté cette région et certaines parties de la Valachie, a surpris l'opinion publique de l'Occident ; mais quand on a pu observer sur place la situation sociale en Roumanie, un tel fait n'étonne point. On a incriminé dans des dépêches et dans des articles, l'antisémitisme, puis l'action de certains agitateurs ; nous verrons dans quelle mesure ces affirmations contiennent une part de vérité ; mais la cause profonde du mouvement est la cause sociale, dont nous parlions plus haut. Un document récent, la statistique faite au ministère des Finances sur l'ordre de M. Take Jonesco, montre nettement la répartition de la propriété : le sol cultivable contient environ 7 millions 900.000 hectares ; sur ce nombre, 3.700.000, soit 47 p. 100, revient à la grande propriété de plus de 100 hectares, qui n'appartient qu'à 4.171 propriétaires ; par contre 3.300.000 hectares, soit 41 p. 100, revient à la petite propriété de moins de 10 hectares, que se partagent 1 million de chefs de famille. Et si l'on consulte dans l'annuaire statistique pour 1904 l'enquête qui a porté sur 14 départements (la

Roumanie en compte 30), on voit que de ces petites exploitations, 85 p. 100 ont moins de 5 hectares !

De cette situation résulte d'abord que les petits paysans n'ont pas assez de terre pour vivre de leur propriété : ils doivent s'employer comme journaliers ou fermiers sur les terres des grands propriétaires. Aussi veulent-ils de la terre et ils ne peuvent en acheter, car les boyards ne consentent pas à vendre les leurs et les domaines de l'Etat sont aujourd'hui fort diminués.

A cette cause permanente de mécontentement s'en joint une autre, qui date de ces dernières années : les grands propriétaires pratiquent non le système du fermage, mais celui de l'affermage en grand. et il en résulte qu'il y a à peu près toujours un intermédiaire entre les paysans et le boyard ; l'intermédiaire sous-loue la terre au paysan et profite de ce « marchandage » agraire. Or, depuis quelques années les prix de ferme ont sensiblement augmenté sous l'influence d'une sorte de trust financier et c'est ici qu'intervient la question juive. Les juifs, comme on sait, sont en Roumanie très nombreux, environ 250.000 : en Moldavie particulièrement, ils forment 10 p. 100 de la population et ils sont considérés dans le pays comme des étrangers et juridiquement traités comme tels. Tous les partis politiques — sans autre exception que les social-démocrates très réservés sur la question, mais théoriquement favorables à l'égalité des droits — sont en Roumanie antisémites, en ce sens qu'ils ne veulent pas modifier l'état actuel. Ils expliquent que les Juifs sont chez eux un élément étranger non assimilé, venu de Galicie et de Russie et que leur nombre ne permet pas la naturalisation globale. Les juifs, qui ne se rattachent à aucun autre Etat, se trouvent naturellement dans une situation plus difficile que les autres étrangers et s'estiment plus persécutés. En tous cas, une des mesures prises contre les étrangers, et qui touche directement les juifs, est l'interdic-

tion de demeurer dans les campagnes sans autorisation. Or, les juifs tournèrent aisément l'interdiction, grâce au système d'affermage des grandes propriétés : ils se firent fermiers ou plus exactement intermédiaires, et comme tels n'eurent nul besoin de demeurer d'une façon permanente dans les campagnes. Dans l'annuaire statistique pour 1904, on voit qu'en Moldavie un millier de grandes propriétés s'étendant sur un million d'hectares ont été affermées : or, des fermiers, 50 p. 100 sont roumains, 12 p. 100 étrangers et 36 p. 100 israëlites ; encore ces derniers occupent-ils 45 p. 100 de l'étendue de ces grandes propriétés.

D'autre part, dans ce commerce, comme dans tous les autres, est survenu le phénomène de la concentration et entr'autres le trust des frères Fischer, israëlites autrichiens, est célèbre en Roumanie : on lui attribue, à tort ou à raison, une étendue de terres affermées de 160.000 hectares.

Cette prise de possession du commerce des fermes s'est opérée naturellement parce que ces grands fermiers ont donné au propriétaire un prix plus avantageux ; mais ils l'ont récupéré sur le paysan : on estime que le paysan paie aujourd'hui un tiers de plus qu'il y a quelques années ; je ne garantis pas le chiffre ; mais le fait non douteux est que c'est lui qui a largement payé les frais de ces affermages à haut cours.

La suite se devine : la Roumanie est un pays essentiellement agricole : d'après le recensement de 1899, 81 p. 100 de la population vit à la campagne ; l'agriculture est presque l'unique moyen de vivre ; le paysan inculte et ignorant doit en passer par où le fermier veut..... jusqu'au jour de la révolte brutale.

Le facteur social joue donc un rôle bien plus important dans ce mouvement que le facteur antisémite. Quant à prétendre qu'il est dû à l'action personnelle de certains propagandistes, je n'en crois rien. Il est sans doute possible qu'ici ou là un pope, un « intellectuel » ou un homme politique

du mouvement socialiste, agrairien ou démocratique se soit trouvé à la tête de la révolte, mais c'est en tant qu'individualité ; dans l'ensemble, je ne crois point du tout à l'action prédominante d'un parti ou d'une organisation quelconque : Quelles seraient-elles ? Nous avons dit que les popes orthodoxes sont sans influence : c'est une bureaucratie religieuse qui ne s'inquiète que de ses revenus ; que les socialistes n'ont pas encore réussi à prendre contact avec cette masse inculte qui veut des terres et non du marxisme. On incriminait le mouvement démocrate, et, entre autres, M. Jorge, professeur à l'Université de Bucarest : or son influence intellectuelle ne dépasse pas les villes. Que si le parti paysan de M. Kogilniceano réclame des réformes agraires urgentes et critique le système temporisateurs des libéraux, comme des conservateurs, nous avons vu que ce parti n'a rien de révolutionnaire : il est « légalitaire », préconise la coopération, repousse l'agitation et est bien vu à la Cour ; il peut tout au plus profiter du mouvement actuel ; il est incapable de le créer. Le facteur personnel n'a donc été en tout cas qu'un adjuvant, et, en réalité, la situation présente est due à des causes sociales profondes. Le problème agraire, qui se pose en Roumanie, comme en Hongrie et en Galicie, est un des plus graves pour l'avenir de ces pays.

III

Dans le mouvement socialiste en Roumanie, la tendance principale est celle du marxisme traditionnel ; à côté d'elle un courant socialiste indépendant existe.

Le socialisme marxiste orthodoxe est organisé : des syndi-

cats indépendants se sont formés et unis en une fédération (1), dont le secrétaire général est un ouvrier tapissier, M. Alexandre Constantinesco ; son organe est la revue hebdomadaire *Romania Muncitoare* (2), journal vraiment collectif et anonyme, rédigé par des travailleurs, où seulement un étudiant, M. Gh. Bujor, est secrétaire de la rédaction.

Le 1er janvier 1906, il n'y avait dans toute la Roumanie que 3 syndicats ; le 1er janvier 1907 leur nombre était de 56, et ils comptaient 6.000 membres. Cette année 1906 sera célèbre par ses grèves, dont les plus mouvementées ont été la grève des facteurs de poste à Bucarest, celle des ouvriers et ouvrières des manufactures de l'Etat, celle des docks flottants de Galatz, où le gouvernement dut envoyer 500 soldats pour remplacer les grévistes. Par le nombre des participants, les plus importantes furent celle des cordonniers, qui réunit 8.000 ouvriers des manufactures et des ateliers de la capitale. C'est grâce à ces grèves répétées que les syndicats prirent en un an l'extension que nous avons dite ; c'est aussi grâce à des circonstances exceptionnelles : l'impétuosité de ces grèves, la prospérité industrielle et commerciale, l'exposition nationale, les bonnes récoltes antérieures. Tout cela donna une impulsion particulière, et la plupart de ces grèves se terminèrent par des succès pour les ouvriers. Mais ces organisations sont encore si jeunes, qu'on ne peut en affirmer avec certitude la solidité.

La lutte actuelle est celle de ces syndicats indépendants contre les corporations officielles, que la loi sur les métiers

---

(1) Sur le premier Congrès des syndicats socialistes, cf. dans la *Neue Zeit* du 1er décembre 1906, la traduction d'un rapport fait au Bureau socialiste international par Christian Rakowsky.

(2) Ce journal hebdomadaire tire à 3.000 exemplaires environ.

a établi à l'instar de l'Autriche-Hongrie. Ils n'ont pas essayé la tactique qui a réussi en Autriche, et y a fait les socialistes maîtres presque partout de ces corporations officielles. Ici les éléments socialistes sont encore trop faibles, pour se rendre maîtres d'un organisme où ils pénétreraient ; ils craignent, s'ils entraient dans les corporations pour les « travailler » du dedans, qu'étant encore peu nombreux ils ne soient noyés dans la masse indifférente ; on a expulsé les meneurs sans ménagement, et ceux-ci ne peuvent organiser les travailleurs socialistes qu'en dehors de ces associations officielles.

Aussi les socialistes mènent-ils depuis quelques temps une campagne acharnée dans tout le pays par affiches, par brochures, par journaux, par meetings contre les corporations. Durant cet hiver 1906-1907, de grandes réunions publiques eurent lieu à Galatz, Braila, Bucarest, etc., et dans la capitale un meeting immense fut suivi d'un cortège de 10.000 ouvriers qui parcoururent la ville.

L'organisation politique est encore aujourd'hui, et par les raisons que j'ai indiquées, laissée au second plan. Le parti socialiste en Roumanie, en tant qu'organisation politique distincte, n'existe même pas.

Aussi la plupart des publications sont-elles faites sous les auspices du journal syndicaliste, *Romania Muncitoare* ; ainsi la série de brochures, dont certaines, comme *l'Almanach du Travail*, a atteint un tirage de 10.000 exemplaires, dont une autre, publiée à l'occasion du jubilé royal et intitulée *Quarante ans de misère, d'esclavage et de honte*, a été tirée à 5.000 (1).

---

(1) Prochainement doit paraître le premier numéro de la Revue socialiste, l'*Avenir Social*, avec comme rédacteurs, M. C. Ghérea, C. Racowsky, J. Cantacuzène, D. Voinov, etc...

L'esprit de cette organisation syndicale est nettement celle de marxisme traditionnel ; son théoricien est le critique littéraire Gherea (1), d'éducation allemande, qui a beaucoup fait pour détourner vers le marxisme orthodoxe les anciens éléments anarchistes-révolutionnaires : il a continué depuis lors à suivre la tendance allemande et lutte sans merci contre les anarchistes et socialistes indépendants ; le parti en général est disciple orthodoxe de Marx et Engels, vus à travers Guesde et Lafargue ; son esprit est légalitaire, antirévolutionnaire, violent seulement en paroles, et discipliné ; la lutte de classes est théoriquement la base de son action ; il recrute ses adhérents à la fois chez les ouvriers industriels et les employés de commerce, ici assez confondus. Le succès de l'idée socialiste n'a été possible ici que du jour où l'industrie s'est développée : jusqu'alors, les relations patriarchales de jadis dominaient encore la situation économique du pays.

Dans ce mouvement jeune, l'homme d'action et d'initiative est le docteur Christian Rakowsky. Voici comment celui-ci définit ce qu'il appelle « notre tactique (2) » :

Les idées prédominantes dans le mouvement actuel au point de vue de la tactique sont une synthèse entre le socialisme allemand, et le syndicalisme révolutionnaire français.

Nous reconnaissons comme utile la tendance de ce dernier, de ramener aux syndicats aussi bien l'action économique proprement dite que l'action politique.

Il nous paraît absurde que l'action socialiste ne se fasse pas dans les organisations vraiment prolétariennes comme tous les syndicats, et que des organisations mixtes, — les groupements politiques — aient à ce point de vue une priorité. Donc nous approuvons le *desideratum* de concentrer de plus en plus toute la

(1) Il est aussi propriétaire du restaurant de la gare de Ploesti.

(2) Nous reproduisons un passage qu'il a bien voulu nous écrire.

lutte du prolétariat dans ses organisations syndicales. Mais ceci n'exclut pas la nécessité d'un parti socialiste organisé, ou plutôt d'organisations spécifiquement politiques ; mais ces dernières doivent être un prolongement des syndicats ; le parti socialiste doit être un organe du syndicalisme.

Son existence individuelle, dans cette hypothèse, n'a d'autre personnification sérieuse que celle de l'utilité d'une division du travail.

Mais nous ne pouvons pas souscrire à toutes les théories du « syndicalisme révolutionnaire »...

L'ancienne tendance révolutionnaire et indépendante n'a pas disparu ; elle est devenue, avec l'adjonction d'éléments nouveaux, un socialisme indépendant, non doctrinaire, qui n'est pas organisé, mais s'exprime dans une revue, la *Revista Ideei*, organe mensuel, que dirige un ouvrier intellectuel, Musoiu (1), le principal interprète de cet état d'esprit, où se rencontra également un professeur d'Université, M. Zosim (2), et aujourd'hui, un demi-paysan, M. Neagou. On peut en fixer les traits de la manière suivante : la revue part de l'idée de la lutte de classe, et se place ainsi sur le terrain du socialiste scientifique et réaliste ; mais elle n'accepte ni dogme, ni école, et prend ce qui lui paraît bon aussi bien dans le marxisme que dans l'anarchisme ; elle ne vise à être ni l'organe d'un groupe organisé, ni le moyen de faire des élus ; en dehors de l'organisation pratique, elle étudie les problèmes sociaux. Elle estime que l'idée de la lutte de classes est suffisante pour faire l'union, sans imposer d'autres dogmes ; et quoique ne sortant pas en fait de la légalité, elle propage avec prédilection l'esprit révolutionnaire.

Il s'agit donc bien vraiment d'une direction intellectuelle et non d'une organisation politique, en conflit avec la social-démocratie.

---

(1) Prononcez : Mouchoiou.

(2) Autrefois de tendances anarchistes, aujourd'hui fait partie du parti conservateur et ne collabore plus à la *Revista Ideei*.

IV

La question juive, dans ses rapports avec le socialisme, mérite une mention à part, car on sait qu'en Roumanie cette question est particulièrement vive et qu'en ce pays la population juive est proportionnellement la plus nombreuse du monde, la Bukovine exceptée.

On a vu que les Juifs sont, en Roumanie, considérés comme des étrangers venus dans le pays ; dans les lois, aucune mesure d'exception n'est prise contre eux ; mais de cette simple conception découle qu'ils ne jouissent pas de droits politiques, n'ont pas accès aux fonctions publiques, tout comme les autres étrangers. Nous avons vu aussi qu'aucun étranger ne peut, sans autorisation, demeurer dans les campagnes,— disposition qui les vise directement. Ils pourraient se faire naturaliser ; mais, en Roumanie, toute naturalisation doit être faite par une loi et chaque année le nombre de ces lois est restreint, malgré la grande quantité des demandes.

Dans cette question, quelle est l'attitude des socialistes ? Ils en parlent le moins possible, car toute la masse du peuple est imprégnée d'un sentiment social antisémite. Mais, théoriquement, luttant pour une révolution politique et sociale, ils sont favorables aux mesures qui amélioreraient dans le pays la condition des étrangers et, par conséquent, des Juifs. Même à la Conférence Constituante, c'est-à-dire au Congrès des Syndicats, il a été pris une résolution contre l'antisémitisme et pour l'égalisation des droits entre chrétiens et juifs, dans cet esprit que, comme l'écrit un des chefs du mouvement, « la solution de la question juive est strictement liée à l'introduction du suffrage universel » ; on veut dire par là que les juifs étant proportionnellement beaucoup plus

nombreux dans les classes riches, c'est-à-dire parmi ceux qui paient un cens suffisant pour être électeurs au Sénat ou aux deux premières curies de la Chambre des députés, leur nombre aurait une importance moindre dans un régime électoral fondé sur le suffrage universel.

D'un autre côté, dans le mouvement même, les juifs sont encore entrés en petit nombre : les juifs sont dans toutes les classes de la population : les artisans et employés viennent peu au parti, car, entr'autres raisons, ils craignent les mesures que peut prendre contre eux, étrangers, le gouvernement ; les commerçants juifs ne s'occupent que de leurs affaires ; l'Intelligence juive n'est pas encore très nombreuse : elle ne trouve de place ni dans les corps professoraux, ni dans toutes les autres fonctions publiques, ni même au barreau, où les juifs n'ont le droit de plaider que s'ils sont naturalisés ; elle se compose donc de médecins, fort nombreux, et de littérateurs et publicistes : parmi ceux-ci, beaucoup sont indifférents, d'autres sionistes, quelques-uns socialistes ou révolutionnaires. Mais encore ceux-ci sont-ils peu nombreux, car une activité marquée attirerait sur eux l'attention publique, qu'ils craignent ; d'après les adhérents du parti social démocrate, ils y exerceraient une influence sensiblement moins forte que dans les pays voisins. Leur condition juridique et le sentiment public en sont sans doute cause, comme aussi l'absence d'un parti politique socialiste et l'existence seulement d'un mouvement syndical.

V

Le mouvement socialiste naît donc depuis quelques années en Roumanie, comme dans les autres pays des Balkans, à la vie pratique. La première effervescence révolutionnaire et intellectuelle a été sans autre lendemain que de

léguer un état d'esprit indépendant et spécial que nous avons relevé. Elle a disparu, en emportant avec elle tous les intellectuels ; à peine est-il resté de cet ancien mouvement quelques cadres ouvriers qui constituent souvent aujourd'hui les propagandistes de l'action socialiste.

Dans le nouveau mouvement, qui a environ deux ans de date, les intellectuels, qui y sont très rares, ne jouent qu'un rôle restreint. La construction socialiste commence sous la double influence du développement de l'industrie et de la pénétration des idées socialistes étrangères. Il semble que l'expansion de ce mouvement ne pourra être grande qu'au jour où, des villes et du prolétariat industriel, il aura réussi à parvenir aux paysans et ouvriers agricoles qui constituent l'énorme majorité du pays.

Quelle que soit la situation économique, rien ne permet encore de dire que cette expansion se fera demain avec succès. Encore une fois, il ne faut point donner aux révoltes agraires une couleur qu'elles n'ont point. Comme nous l'avons dit, les troubles récents ne sont pas des troubles socialistes, mais une jacquerie provoquée par la misère, par les trop hauts sous-fermages que les grands fermiers (juifs pour la moitié et roumains ou étrangers pour le reste) exigent des paysans, par la faim de la terre et peut être par la répercussion des événements de Russie. Le socialisme roumain, dans la mesure où il existe, est encore purement citadin et industriel.

G.-L. Jaray.

Bucarest, décembre 1906. — Paris, avril 1907.

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

La Deuxième Conférence des Bourses du Travail (1).

II

Si le Congrès d'Amiens marquera dans l'histoire du prolétariat par son *œuvre d'organisation*, la Conférence des Bourses marquera par *l'importance numérique* des délégués présents et des organisations ouvrières qui y participèrent. *Quatre-vingt-trois* Bourses du Travail furent représentées par soixante-dix délégués.

L'ordre du jour comportait les questions suivantes .

1° *Le Viaticum des Bourses* ;

2° *L'Indépendance des Bourses ;*

3° *La création d'un service régional de placement.*

Une quatrième question vint s'y ajouter, qui fut renvoyée à la conférence des Bourses par le Congrès corporatif : *Entente des Bourses pour se constituer en unions départementales ou régionales de syndicats.*

1. *Le viaticum des Bourses.* — Le secrétaire de la section des Bourses commence par rappeler les deux rapports qui ont été envoyés aux Bourses et comprenant l'économie du projet Briat et la critique du projet par Niel. Il rappelle que le Comité des Bourses s'est occupé de donner une solution à cette question, en adressant, à deux reprises, des questionnaires referendums aux Bourses. Bien peu d'entre elles ont répondu. Le Comité a fait son possible. Il laisse la discussion libre sur la question, les données sont à présent suffisantes. Les deux tendances sont bien claires : Viaticum *libre*

(1) Voir notre dernier numéro.

ou *obligatoire*. Si les délégués veulent que ces rapports soient lus, ils sont à la disposition de la conférence, qui doit donner une solution à la question du viaticum des Bourses : Doit-il être *obligatoire*? — Doit-il être *facultatif*?

Un délégué se déclare d'abord pour l'obligation, mais trouve que l'échelle de cotisation contenue dans le projet Briat n'est pas suffisamment proportionnée. Les gros syndicats ne paient pas assez par rapport aux petits. Il demande l'échelle suivante : 1 à 50, 0 fr. 50 ; 51 à 100, 0 fr. 75 ; au-dessus de 100, 0 fr. 50 par fraction de 100.

Le délégué de l'*Oise*, le camarade Klemczynski, donne des détails intéressants à l'appui de cette thèse, lorsqu'il déclare ceci :

Le refus d'organiser nationalement le viaticum a obligé la Bourse du Travail de Creil, siège de l'Union de l'Oise, à ne devenir qu'un bureau où le secrétaire reçoit sa correspondance.

A Creil, il faut prévoir 1.500 passagers par an, allant à Paris ou en revenant. La plupart sont des camarades étrangers, Russes, Allemands, Belges, Hollandais, habitués à être secourus dans les autres pays, surtout en Allemagne. Ils sont très exigeants et la situation du secrétaire, comme celle des syndicats environnants, est intolérable.

On semble trop oublier, dans cet ordre d'idées, le rôle des Bourses du Travail, qui est de se rendre maîtresses du marché du travail. L'Union de l'Oise compte 1.200 adhérents éparpillés dans 50 communes du département. Elle doit répondre aux services syndicaux avec ses seules forces, les adhérents lui fournissant un budget mensuel de 180 francs, ce qui est peut-être le sacrifice le plus notables dans les Bourses. Ce budget représente ce qu'il faut, rien que pour le viaticum, auquel aucun syndiqué cotisant de l'Oise n'a fait appel. Les syndiqués qui ont touché à Amiens ou Saint-Quentin trouvent étrange de ne pas toucher à Creil. Faut-il courir après la subvention municipale ? Nous nous y refusons et nous sommes partisans du principe de l'obligation comme de la centralisation, avec une échelle de versements qu'on peut modifier, mais qui doit être générale.

J'ai fait partie de la Commission de Bourges, qui nomma Briat rapporteur après s'être montrée en majorité favorable à l'obligation. Je fus de la minorité qui proposa *la ressource unique dans une cotisation supplémentaire applicable au syndiqué*. Je me suis rallié à l'idée de Briat, qui n'excluait pas la subvention de cette ressource, en laissant libre le versement des Bourses, pensant, comme lui, rallier plus d'organisations au principe de l'obligation. Ceci fut cause de notre échec, car parmi les

48 Bourses hostiles, il y en eut pas mal qui s'opposèrent à la base incertaine de la subvention critiquée par Niel, ou qui y virent une prime au subventionnisme, ce qui était bien loin, personnellement, de ma pensée

Ou le viaticum des Bourses est désirable, et il n'y a pas de meilleure base de son institution que celle de l'effort personnel du syndiqué. Ou il n'est possible que par les Fédérations nationales, et il faut le dire franchement et le syndiqué encore paiera. J'estime que ce service est surtout celui des Bourses du Travail, et que ce sera commettre une faute que de ne pas l'instituer.

Le camarade *Niel*, délégué de la Bourse du Travail de Montpellier, répond à Klemczynski :

Je trouve impossible l'organisation du viaticum par les Bourses du Travail. Il peut y avoir deux formes du viaticum : celui des Bourses du Travail et celui de la Confédération, qu'on a recherché à réaliser. Or, celui qu'on veut instituer nationalement entre les Bourses du Travail, et que l'on veut si solide est fondé sur une base des plus fragiles et des plus incertaines.

Le budget des Bourses est constitué par des subventions qui ne sont pas régulières, qui ne sont pas assurées. La cotisation personnelle imposée n'est pas possible, les syndiqués ne pouvant être régulièrement dénombrés. A Montpellier, les syndicats se refusent à donner le nombre de leurs adhérents.

C'est sur une inégalité de ressources que vous voulez répartir une égalité de charges. Il y a là une contradiction.

Vous dites, les caisses verseront dans une caisse centralisée. Il y a des Bourses qui touchent des subventions sous forme de jetons, permettant le soutien des passagers. Vous avez beaucoup de Bourses qui donnent les secours en nature. De plus, s'il y a des syndiqués très sérieux, il y en a d'autres qui ne sont pas en état de recevoir de l'argent.

Toutes les Bourses connaissent le projet Briat. Sur 60 Bourses qui ont répondu aux questionnaires, 19 ont répondu pour le principe, 41 contre. Il faut en ajouter 10 qui se sont prononcées contre aujourd'hui, et qui n'ont pas répondu, soit 51.

L'argument de Klemczynski nous prouve qu'à partir du moment où le secours sera rendu obligatoire, la part du secours que nous pourrons donner serait de 25 à 30 francs par an. Le viaticum facultatif actuel est supérieur et ne s'épuise pas.

Le système de l'obligation limite le secours. Si on interrogeait les intéressés, ils seraient contre l'obligation qui réduit leurs avantages.

Sur les 20 Bourses du Travail favorables à l'obligation, 11 sont

pour le versement supplémentaire. Je ne sais si elles peuvent garantir leur versement et si elles sont bien sûres de tous leurs syndiqués.

Les Bourses favorables ne se prononcent pas nettement pour le système de fonctionnement, tant ce dernier leur semble incertain. Trois disent : les subventions paieront le viaticum.

Briat, sentant lui-même la force de cet argument dans son projet, a dit que les Bourses étaient libres de verser comme elles l'entendaient

Je conclus à l'impossibilité matérielle du viaticum obligatoire par les Bourses, et à la propagande pour le viaticum dans les fédérations d'industries.

Le secrétaire de la section des Bourses explique son opinion :

Il est regrettable que des Bourses pensent que le viaticum corporatif est supérieur à celui des Bourses. C'est voir la question à un point de vue étroit. Il y a des corporations qui ne pourront jamais instituer le viaticum. Faut-il laisser toujours incomplet un service dont chacun comprend la nécessité et qui serait capable d'augmenter le nombre des syndiqués ? Les Fédérations de métier se débarrasseraient peu à peu de leur viaticum. Est-ce que, dans une petite corporation, on va imposer une permanence ?

Il y a des Bourses qui reçoivent beaucoup de voyageurs et dont les éléments ne voyagent pas, tandis que le contraire se produit. Il faut voir les choses largement. Il faut que des cotisations soient versées, D'où elles viendront, je veux l'ignorer. Je préférerais les cotisations personnelles, les subventions étant de plus en plus incertaines et de plus en plus compromettantes.

Au point de vue international on a dit qu'il passait beaucoup d'étrangers en France. Il s'agit pour nous de savoir seulement si les camarades étrangers sont en règle au point de vue syndical, voilà tout. Ce serait le meilleur lien de solidarité internationale.

Il ne faut pas toujours dire que les autres commencent. Il faut commencer nous-mêmes. On émigre souvent par nécessité. Nous contribuerions, avec le viaticum, à la suppression des frontières nationales. Le fait existe pour le Livre, où si l'on a créé le viaticum international, c'est parce que les nations ont demandé la réciprocité. Les Bourses sont les abris de tous les travailleurs. La supériorité du viaticum des Bourses s'établit sur les autres par son principe de généralité.

Briat, partisan de l'obligation, demande qu'on applique le principe exposé dans son rapport. Il s'exprime ainsi :

Nous avons trouvé quantité de Bourses très visitées par les chômeurs, comme Paris, par exemple. Nous avons jugé qu'il y avait une violente injustice. Et nous avons pensé que le mieux était la répartition. Le syndiqué qui a versé son viaticum dans une Bourse et qui ne peut toucher son secours dans une autre, se fait une singulière idée de notre organisation !

Quand on ne peut donner le secours sans abus, on avoue sa faiblesse. Etant très larges, nous n'avons pas demandé de rendre obligatoire le principe du versement du syndiqué au syndicat, ou du syndicat à sa Bourse ; nous n'avons compté que sur les Bourses.

La question de permanence est mieux observée par les Bourses que par les syndicats, c'est indiscutable. Le service du viaticum est dépendant de celui de l'échange du travail et du placement. La subvention de 10.000 francs touchée par l'*Office de statistique et de Placement* était votée par le Parlement et, par conséquent, plus morale. Personne n'avait le droit d'y toucher, tandis que celles acceptées par les syndicats sont subordonnées au visa du préfet et à celui du ministre de l'Intérieur.

Au nom de la Bourse du travail de Meaux, l'ordre du jour suivant est déposé :

Considérant la difficulté qu'il y a, tant au point de vue du contrôle qu'au point de vue financier d'organiser le viaticum des Bourses, la Bourse de Meaux propose d'inviter les fédérations à organiser elles-mêmes le viaticum dans leur sein.

Après une discussion à laquelle prennent part les camarades Niel et Turpin, Lévy expose un système de livret permettant d'éviter les abus. Les carnets serviraient à établir un bordereau périodique rendant possible l'Office national de placement et de statistique.

On vote enfin sur le principe du viaticum obligatoire ou facultatif. 45 voix sont pour le *facultatif*, 30 pour l'*obligatoire* ; il y a 7 bulletins blancs.

C'est le *viaticum facultatif*, avec publication d'un livret, qui est ainsi décidé, à la suite de cette longue discussion.

2. *La subvention gouvernementale.* — En réponse à une question posée par Briat sur la subvention de 10.000 francs à l'*Office National de Placement et de Statistique*, Delesalle

intervient et proteste contre toute demande ou acceptation possible de subvention :

Ce serait mettre la section des Bourses en opposition avec la décision prise par le Congrès confédéral, qui a voté, à une grande majorité, le développement syndical en dehors de toute intervention gouvernementale. Il faut s'élever contre cette intervention, qui se manifeste dans tous les discours ministériels, et qui compte séduire les organisations ouvrières avec la subvention de 110.000 francs sur le chômage. Il ne faut pas que les syndicats se laissent entraîner dans le gouvernementalisme où on veut les engager.

Richer demande que la conférence se prononce sur l'attitude à prendre par le Comité des Bourses et dépose l'ordre du jour suivant :

Les Bourses du Travail étant administrativement consultées et invitées à participer à l'obtention d'une part de la somme votée par le gouvernement en faveur de l'alimentation des caisses de chômage instituées dans les syndicats, Fédérations et Bourses du Travail,

Le Mans demande que la conférence des Bourses du XV[e] Congrès se prononce : à savoir si le Comité doit, oui ou non, accepter de participer à la répartition de la somme allouée par le gouvernement.

Briat parle de la subvention pour le chômage et du grand nombre de syndicats qui ont recours aux 16 p. 100 leur revenant :

Certaines Fédérations nationales, dit-il, sont loin de dédaigner cet appui. Une subvention votée par le Parlement est plus morale et plus sûre que la subvention obtenue d'un conseil municipal ou d'une assemblée départementale, cette dernière obligeant à faire des démarches et se trouvant subordonnée à la signature des préfets et du ministre de l'Intérieur.

On sait comment les 10.000 francs ont été obtenus par l'Office de placement. Cette subvention n'a pas pu être renouvelée, parce que le trésorier n'a pu justifier l'emploi de cette somme. Si le viaticum était organisé avec l'emploi de cette subvention, et qu'on puisse présenter des bordereaux de dépenses affectées à un tel service, elle serait certainement maintenue.

Niel déclare que rien n'indique que le Comité des Bourses ait refusé la subvention. On ne peut donc, conclut-il, dire

qu'elle ait été refusée. Sur le principe des subventions, il n'est pas d'accord avec ceux qui disent qu'il faut les repousser dans tous les cas.

A mon tour, comme secrétaire de la section des Bourses, je m'explique et expose mon point de vue.

J'ai toujours été en principe adversaire des subventions. Cependant, délégué pour toucher celle de l'*Office*, je le fis sans compromission aucune. Si toutes les Bourses du Travail avaient su profiter de leur subvention comme nous l'avons su faire, à la section des Bourses, il y aurait eu beaucoup de bonne besogne faite. On a jeté la suspicion sur moi et répandu la calomnie parce que j'avais, au nom du Comité des Bourses qui m'en avait chargé, fait les démarches en vue d'obtenir cette subvention. On s'est bien gardé de dire dans quelles circonstances j'y avais été. Pelloutier avait fondé le service de statistique et de placement. Dans le *Mouvement socialiste* d'il y a quelques années, il a dit l'espoir qu'il avait dans cette œuvre. Il avait pensé que les Bourses devaient se rendre maîtresses du marché du travail. Appelé à lui succéder, j'ai essayé de continuer son œuvre. Les Bourses du Travail, stimulées par l'activité intelligente de Pelloutier, possédaient un service important qu'il ne fallait pas étouffer. *Mais il aurait fallu que les Bourses du Travail se prêtassent aux efforts qu'il importait de renouveler sans cesse*. Elles s'y prêtèrent très peu, pour le placement surtout. Aussi les renseignements devinrent de plus en plus rares et de plus en plus insignifiants. Cependant l'Office rendit des services. Quant à la subvention, elle servit au moins à alléger la caisse de la section des Bourses, en prenant à son compte les appointements du délégué à l'Office, en même temps trésorier de la section des Bourses. Jamais la subvention ne nous a fait diminuer ou atténuer notre propagande. Au contraire !

Malheureusement, les Bourses du Travail subventionnées n'ont pas toutes conservé la même indépendance et c'est peut-être ce qui leur fait croire que nul ne soit moins corruptibles qu'elles.

A cela nous n'avons plus qu'à répondre aux Bourses du Travail : Si vous ne voulez pas qu'on vous reproche les concessions faites par crainte de la suppression de vos subventions, *devenez autonomes* !

Telles sont mes conceptions que je développe à la Conférence.

La discussion sur la subvention, se clôt par l'ordre du jour suivant qui est adopté :

La Conférence des Bourses décide qu'un referendum explicatif sera soumis aux Bourses pour se prononcer sur la subvention de l'Office. Il portera sur les deux principes suivants : 1° Celui de la subvention ; 2° celui de l'attribution de la somme.

3. *L'indépendance des Bourses du Travail.* — Le délégué du Hâvre remercie les Bourses du Travail qui ont de leurs efforts aidé à se rendre indépendante la Bourse du Travail du Hâvre.

Le délégué de *Grenoble*, comme s'il avait l'intuition de ce qui se passerait à Grenoble quelques mois après le Congrès, émet le vœu que la section des Bourses invite ses organisations adhérentes à se rendre au plus vite indépendantes.

Le secrétaire rappelle qu'il y a longtemps, en 1901, au IX^e^ congrès des Bourses du Travail, tenu à Nice, fut présenté un rapport sur l'Indépendance des Bourses.

Une discussion sérieuse et intéressante a lieu sur la *coopération de consommation et de production.* Qu'ils appartiennent à la tendance *réformiste* ou *révolutionnaire*, la plupart des délégués sont d'accord pour qu'on observe la plus grande réserve vis-à-vis de la coopération de production qui est jugée par eux dangereuse pour les syndicats et pour le principe de lutte contre le capitalisme. Quant à la coopération de consommation, elle est moins sujette à faire dévier le mouvement syndicaliste de son but.

Une assez longue discussion s'engage à ce sujet et à laquelle prennent part les camarades David (Grenoble), Yvetot, Coignard (Tours), Briat, les délégués de Moulins, Lyon, Limoges, Poitiers, Saint-Nazaire et le camarade Niel. Elle se termine par le vote des deux ordres du jour suivants, qui sont adoptés :

1° La Conférence des Bourses invite les Bourses du travail à prendre dès maintenant des mesures en prévision de la suppression éventuelle de leurs subventions.

CHERBOURG.

2° La Bourse du Travail de Toulouse propose de voter les conclusions suivantes déjà déposées par elle au Congrès d'Alger en 1902 :

1° Ecarter toute reconnaissance d'utilité publique ;

2° Dans chaque union locale de syndicats, établir une cotisation par syndicat, pour que chaque Bourse se constitue des fonds de réserve et arrive progressivement à créer, dans son administion intérieure, un organisme de résistance prêt à entrer en lutte et à se substituer à la tutelle des municipalités à l'heure où la conscience ouvrière, assez forte, aura décidé de s'en passer ;

3° Que les unions locales de syndicats étendent chaque jour davantage l'expérience de la coopération, pour essayer de trouver, dans les coopératives syndicales, un moyen qui ait fait ses preuves et qui pourra les aider à assurer leur indépendance absolue.

Immédiatement, un certain nombre de délégués présentent la proposition suivante :

La Conférence des Bourses, considérant que le seul moyen de créer un service régional de placement gratuit est dans la rapidité des communications entre les Bourses du Travail ;

Considérant que le moyen le plus pratique est de relier entre elles toutes les Bourses du Travail ;

La Conférence invite le ministre du travail et son collègue le ministre des Postes et Télégraphes à installer, dans toutes les Bourses du travail, un appareil téléphonique qui leur permettra non seulement de correspondre entre elles, mais aussi avec le patronat ;

Charge le Comité fédéral de faire le nécessaire pour faire aboutir ces vœux.

On fait remarquer aux auteurs de la proposition que c'est un vœu qui se rattache à la question de la subvention et qu'il doit être, en conséquence, joint au referendum.

4 *Le placement par les Bourses du Travail.* — Des critiques se produisent sur la façon dont s'opère le plus souvent le placement par les Bourses du Travail.

Le placement par les Bourses du Travail ne doit pas être un rouage municipal. La Bourse ne doit pas être une succursale de la mairie. C'est ce que ne savent pas assez observer quelques militants et secrétaires de Bourses du Travail.

Pour que le placement par les Bourses, soit un organisme syndical, il faut qu'il soit d'abord pour les syndiqués et qu'il serve surtout à la propagande syndicale. Il serait anormal que les Bourses livrent à l'exploitation des maîtres des do-

mestiques, garçons de fermes et autres travailleurs, sans leur indiquer quel salaire ils doivent exiger et quelles bornes ils doivent assigner à leur exploitation. Il serait odieux que les Bourses du Travail livrent à des bourgeois, des officiers en activité ou en retraite, de jeunes bonnes ou domestiques sans s'inquiéter si, au physique comme au moral, la jeune fille n'aura pas à subir l'influence, l'autorité, les vices de son patron.

Chaque fois qu'un patron demande un ouvrier ou une ouvrière ; chaque fois qu'un bourgeois demande une bonne ou un domestique, c'est le devoir du camarade chargé du placement d'exiger des conditions toujours plus favorables aux travailleurs et d'inviter ceux-ci à les faire respecter rigoureusement, avec le secours de la Bourse s'il est nécessaire.

C'est à peu près en ce sens que se déroule la discussion sur le placement par les Bourses.

Quant à l'entente régionale pour ce placement, voici comment se termine la discussion à ce sujet :

La Conférence des Bourses engage les Bourses du Travail d'un même département ou encore d'une même région, à s'entendre entre elles pour le placement gratuit et à se communiquer — chaque semaine, par exemple — les offres et demandes d'emplois dont elles disposent.

5 *Les Unions départementales ou régionales.* — Le Comité des Bourses avait eu l'occasion de discuter cette importante question presque un an avant le Congrès. Un rapport présenté au Comité donnait les raisons qui militaient en faveur de la création d'Unions départementales ou régionales de syndicats et indiquaient les moyens d'y parvenir sans difficultés et sans erreurs d'interprétation. Mais il en est des nouveautés dans l'organisation économique, comme toutes les autres nouveautés dans des ordres moins sérieux : ou on ne les prend pas d'abord en considération ou bien on les critique.

Les membres du Congrès d'Amiens eux-mêmes, tout absorbés encore par les longues discussions sur les questions à l'ordre du jour du Congrès, écoutèrent d'une oreille distraite les arguments développés par le rapporteur, le camarade Klemczynski. Sans prendre aucune décision, le Congrès réserva ce rapport pour la Conférence des Bourses.

Klemczynski énumère les raisons qui militent en faveur du principe des unions départementales ou régionales :

Il faut d'abord constater un fait, c'est que les unions de ce genre existent, et que leur nombre à doublé depuis le Congrès de Bourges. Ensuite, il faut se rendre compte des services qu'elles en dent.

Les Bourses du Travail sont généralement des Unions locales créées pour les besoins d'organisations concentrées. Elles ont un esprit assez différent des syndicats et ont limité trop souvent leur rôle aux services d'assistance : placement, secours de route, conseils judiciaires, statistique, etc., services qui ont, selon moi, une importance capitale et dont chacun d'eux doit faire l'objet de nos efforts, mais dont l'imperfection est surtout dûe au manque d'éléments dans les syndicats.

Beaucoup de militants actifs ont compris que les Bourses du Travail devraient également se mêler à la propagande et à l'éducation dans les localités environnant le centre. Ils ont été amenés à cette action parce que les syndiqués des villes sont concurrencés par ceux des campagnes et qu'il faut essayer d'organiser ces derniers. C'est pourquoi nous voyons, aujourd'hui, beaucoup de secrétaires de Bourses du Travail se lancer dans la propagande syndicale dans toute la région, considérant cette action comme plus opportune que celle des services qui ne sont rendus, la plupart du temps, qu'à des non-syndiqués.

De plus, la lutte poussée toujours plus avant contre le patronat, a obligé les Unions de syndicats à vivre ou à songer à la vie par leurs propres moyens. La condition de quantité dont parlait Niel, se réalise dans le groupement englobant un plus grand rayon et est un des moyens les plus importants de solutionner la question de l'indépendance des Bourses.

Les militants des Unions départementales sont tenus à plus d'activité, parce que, moins assurés de leur gagne-pain, ils accoutument les syndiqués à faire des efforts plus grands, ce qui est la source la plus sûre de notre développement.

Il se produit donc un travail de pénétration parmi le prolétariat s'éparpillant actuellement dans les petites communes par le jeu de l'industrialisme moderne et fuyant les agglomérations. Il se crée ainsi des militants nouveaux, en même temps qu'un élargissement dans les conceptions syndicales résultant de la variété dans les formes d'exploitation qu'on doit étudier et combattre.

Les Unions régionales luttent ainsi contre les tendances particularistes (corporatives ou localistes) qui paralysent les grands mouvements. Enfin, elles aident d'une façon prépondérante, les grèves partielles, par la canalisation des ressources improvisées et le soutien permanent des grévistes.

Des camarades, comme ceux de la Fédération des Métallugistes, par exemple, craignent que les Unions départementales ne constituent des rouages nouveaux. Mais, est-ce que les sous-sections de leur Fédération nationale ne sont pas des rouages nouveaux ? C'est tout simplement l'organisme confédéral dont les deux branches sont bien distinctes, mais dont les fonctions se développent.

Ce qu'il importe, c'est de conserver une régularité dans le mouvement et d'empêcher les tiraillements entre organisations. C'est pourquoi notre Commission ne s'est pas arrêtée à une solution brutale de transformation statutaire modifiant le rouage actuel. Elle a seulement prévu les cas qui ne manqueront pas de se produire.

L'esprit de la modification proposée et qui est resté le nôtre, est que les Unions départementales ou régionales devront être les éléments de la Section des Bourses. Ce sont elles qui confédèreront. Les Bourses ne seront pas supprimées pour cela: au contraire, elles se multiplieront, faisant plus nombreux les centres d'activité syndicaliste, mais leur entente et leur soutien seront assurés par l'Union départementale. Rien, pour l'instant, ne serait modifié. Les Unions départementales ou régionales se créant à leur gré, les Bourses existantes qui resteraient isolées, continueraient à êtres confédérées. Mais, pour l'avenir, une Union locale devrait appartenir à son Union départementale ou régionale, lorsqu'il en existe une confédérée.

Nous nous contenterons, à la Conférence, de préconiser ce moyen qui a donné de grands résultats. Nous savons que les Fédérations d'industrie ou de métier ne sont pas seules à créer des syndicats, ce qui leur coûte bien plus cher parfois. Les Unions départementales ont fait augmenter le nombre des syndicats confédérés ils ne redoutent pas l'accusation de particularisme qu'on leur adresse. Elles n'ont pas toutes les vertus, mais les organisations sont ce que sont les militants.

C'est pourquoi j'insiste pour que l'indication soit donnée, dans cette Conférence, d'avoir à se préoccuper de cette forme plus complète de notre organisme en formation.

L'opinion adverse est soutenue par Niel, dont la critique du projet de Klemczynski est la suivante :

Il n'y a aucun argument sérieux en faveur des Unions départementales. Je voudrais d'abord détruire le principe, qui a guidé les auteurs de la proposition et principalement Yvetot, lesquels se réclament du fédéralisme. Ils agissent dans le sens contraire. Il ne faut pas confondre le fédéralisme avec le « fédérationisme ». Le premier est décentralisateur, le second est centralisateur. Les Bourses du Travail sont bien localement de la décentralisa-

tion. Et avec les Unions départementales représentées uniquement au Comité fédéral, ce serait de la centralisation.

Dans le rapport fait par Klemczynski, il était dit que les Unions départementales réduiraient les dépenses. Je pense le contraire. Vous vous efforcez de dire que rien ne sera changé dans le fonctionnement des Bourses du Travail, les dépenses des Bourses existeront donc encore et il y en aura encore de nouvelles pour le fonctionnement des Unions.

Si vous disiez: nous allons supprimer les Bourses et laisser les Unions, je comprendrais. Mais vous sentez trop la nécessité naturelle des Bourses du Travail, qui sont un des quatre échelons :

Le syndicat ;
Les Bourses du Travail :
Les Fédérations de métier ;
La Confédération.

D'après votre projet, les Bourses du Travail ne comptent plus. Ce sont les Unions départementales qui seront représentées.

Vous appelez cela de la décentralisation et du fédéralisme ?

Au Comité fédéral, on correspondra avec les Unions départementales, lesquelles correspondront, à leur tour, avec les Bourses du Travail.

Qu'on n'invoque pas le cas de la Seine. Les Bourses du Travail de la Seine comprennent des sections, dites-vous, de syndicats; elles sont des succursales de la Bourse de Paris. Si les Bourses augmentent dans des proportions importantes, et c'est l'origine de la question, comment faire ? Vous n'avez qu'à décider que ne pourront être admises que les Bourses possédant un minimum déterminé de syndicats. Le deuxième moyen serait de décider que chaque délégué puisse représenter cinq ou six Bourses, mais, au Comité confédéral, ce sont les délégués qui votent. C'est là une preuve de la vie confédérale, que l'augmentation des Bourses. Si vous ne voulez pas supprimer les Bourses, qu'en ferez-vous ? Nous n'en faisons pas une obligation, disait Klemczynski lui-même. Il y aura donc deux systèmes d'organisation. C'est un chaos épouvantable. Quand même vous décideriez cela obligatoirement, des Bourses locales ne voudraient pas s'y soumettre et formeraient un organisme à part. Cette question, autrefois considérée comme une surcharge, revient sur le tapis sans raison sérieuse. Elle est inspirée par des préoccupations géographiques et non par des préoccupations de la vie ouvrière.

La classe ouvrière ne connaît que ses besoins comme ligne géographique. Ce sont les besoins qui imposent le syndicat, ce sont eux qui provoquent la nécessité des Fédérations de métier ou d'industrie, puis dans chaque localité, le patronat s'entendant pour exploiter, oblige les ouvriers à se réunir en Bourses du Travail, enfin, dans la nation, cela correspond à un besoin.

Quel est le besoin départemental qu'on puisse établir ? Je vous mets au défi de le trouver !

Je conteste qu'il existe une exploitation patronale départementale.

On m'objecte les Chambres de commerce. Je fais remarquer que les Chambres de commerce ne sont pas faites exclusivement pour la lutte contre l'ouvrier, et il y a parfois plusieurs Chambres de commerce dans le département. Je soutiens que vous augmentez d'un rouage inutile le fonctionnement confédéral.

Ces Unions départementales auront-elles, oui ou non, un permanent ? Si oui, il faudra qu'il soit payé. S'il n'y a pas de fonctionnaire permanent, rien. Nous le faisons dans l'Hérault entre les six Bourses existantes sans charges nouvelles. C'est pour moi un danger considérable. Je vous demande de repousser les Unions départementales ayant un caractère permanent parce qu'elles compliqueront l'organisme :

Briat s'explique que les Unions répondent à un besoin très grand pour les petits centres.

Dans les petites Bourses dit-il, il manque de la vitalité. Pourquoi ne pas permettre aux Bourses du Travail de s'étendre départementalement ou de se relier ? Où y a-t-il inconvénient à ce que ces Unions se produisent ? Je voterai donc la proposition des Unions départementales. Les Chambres de commerce donnent leur avis sur toutes les questions ouvrières. Elles se coalisent ainsi contre le prolétariat. De plus en plus, ces Chambres de commerce s'agitent dans les conflits et prennent position

Je ne rappellerai pas ici tout ce que j'ai donné d'arguments en faveur des Unions départementales dans un rapport à ce sujet paru dans la *Voix du Peuple*, ni tout ce que j'ai dit à la Conférence des Bourses. Je vais résumer le plus possible mon opinion :

En soutenant l'Unité ouvrière à Montpellier, Niel ne la créait pas, il consacrait *un fait*. En soutenant les Unions départementales, nous ne créons pas davantage *un fait*, nous le consacrons.

L'argument tendant à établir qu'on veut supprimer les Bourses du Travail est détruit par la constatation du nombre des Bourses qui augmente chaque année, en même temps que se forment les Unions départementales. Dans les statuts de l'Union départementale de l'Oise, il est bien indiqué que cet organisme a pour but de créer des Bourses du Travail ou Unions locales qui seront reliées entre elles par l'Union départementate.

Ainsi, au lieu de correspondre à de vagues besoins ou à un esprit localiste et de se subordonner au subventionnisme municipal, les Bourses du Travail correspondront mieux aux nécessités de la propagande dans son ensemble. Les militants fort rares dans une localité le seront moins dans une région ou dans un département. Ce sera moins de frais pour plus de propagande. Ce sera un moyen de pénétrer dans des centres jusqu'ici isolés. La propagande syndicale aux travailleurs de la terre s'en ressentira ; c'est la création et l'extension des syndicats agricoles. La statistique même sera plus facile à établir sur les conditions du travail, sur les études professionnelles, sur le coût de la vie et les besoins de la consommation. Elle s'établira d'une façon totale, sans laisser le moindre groupement de travailleurs en dehors de ces renseignements indispensables, lorsqu'il nous appartiendra d'organiser la production et la répartition.

Dans la lutte ouvrière, les Unions départementales, à l'affût des moindres mouvements ouvriers, fournissent plus aisément des militants pour relever l'énergie des grévistes et rester au milieu d'eux.

Comme on l'a dit, de nouvelles industries se créent dans les communes les plus reculées, quelquefois au fond des campagnes comme les Usines Solvay aux Salins-de-Giraud, par exemple.

De plus, il se pratique ainsi une exploitation odieuse qui a pour but de concurrencer l'industrie des villes à l'aide de salaires dérisoires. Les Unions départementales se préoccuperont de ces manifestations de la lutte économique et agiront en conséquence pour que soient prévenues les fédérations nationales auxquelles peuvent appartenir les travailleurs victimes de ce genre d'extension de l'exploitation. Elles peuvent ainsi contribuer à un succès immédiat.

Les Unions départementales ont encore l'avantage d'organiser des syndicats départementaux, là où les salariés d'une profession se trouvent en trop petit nombre pour se syndiquer et restent asservis.

Ainsi quelques Bourses du Travail chétives et insignifiantes par elles-mêmes seront unité vivante et active du fait de l'Union départementale dont elles seront une partie.

Les Bourses du Travail qui agissent et comptent sérieusement, ne seront pas amoindries par leur réunion à d'autres moins importantes. Au contraire.

Si les besoins de la propagande l'exigent, si des intérêts particuliers à la région l'imposent, on peut encore considérer des limites autres que celles du département.

Une géographie confédérale serait même à publier. Cela répond à un besoin.

Alors ce n'est plus une Union départementale, mais une Union régionale qui se créerait.

Cela ne signifie pas que toutes les Bourses d'une région doivent nécessairement former une Union régionale. Le cas est exceptionnel et vaut d'être expliqué pour qu'il n'y ait pas équivoque.

Enfin la longue discussion sur les Unions départementales se termina par le vote sur les deux ordres du jour suivant présentés, l'un pour, l'autre contre.

Voici le premier ordre du jour :

La Conférence des Bourses, réunie à Amiens le 16 octobre, considérant que les Bourses du Travail et Unions de Syndicats ont toujours été des institutions puissantes de propagande ;

Considérant qu'elles ont contribué, pour une large part, au développement de l'idée syndicale dans les centres les plus retirés ;

Reconnaissant l'efficacité incontestable de ces organisations, émet le désir de voir partout se constituer des Unions départementales ou régionales qui permettent d'intensifier la propagande en facilitant l'échange des propagandistes d'une localité à l'autre.

L'ordre du jour *contre* était le suivant :

Après un échange de vues sur la question des Fédérations départementales, considérant que, pour établir des relations entre les diverses Bourses du Travail d'un même département, il n'est pas besoin de créer un nouvel organisme départemental et permanent ;

Considérant que la propagande syndicale dans une région ou un département s'exerce déjà facilement, grâce aux bons rapports qui existent entre Bourses voisines ;

Considérant qu'il y a intérêt syndical à ne pas compliquer les rouages de l'organisation ouvrière et à surcharger les cotisations ;

La Conférence d'Amiens invite les Bourses du Travail à resserrer de plus en plus les relations dans leurs régions et passe à l'ordre du jour.

Par 37 voix *pour* et 35 voix *contre*, le premier ordre du

jour est voté. Le principe des Unions départementales est donc adopté.

Le camarade *Niel*, qui ne se trouve pas satisfait de ce résultat, fait la proposition suivante :

Le vote étant insuffisant pour donner une indication définitive, la Conférence décide de consulter toutes les Bourses par un referendum sur la question des fédérations départementales.

Déposée après le résultat du vote, cette proposition est repoussée par 46 voix contre 14,

Ainsi se termine l'importance question des *Unions départementales*, qui fera certainement l'objet d'autres discussions et d'autres polémiques parmi le monde syndicaliste.

6. *Vœux divers.* — Quelques vœux sont ensuite proposés et adoptés, entre autres celui de la publication par le Comité des Bourses, d'un Manuel, sur lequel Yvetot donne quelques indications. Ce serait, dit-il, l'*A. B. C. du Syndiqué*, qui ferait connaître aux ouvriers de partout le syndicalisme français, la Confédération Générale du Travail, les Fédérations de métiers ou d'industries, les Bourses du Travail, les Unions départementales, leur constitution, leur fonctionnement, leur but, ainsi que la façon de constituer Syndicats et Unions de Syndicats ; cette brochure comprendrait toutes les indications nécessaires aux militants syndicalistes.

La Bourse du Travail d'*Angers* invite les Bourses du Travail à se former toutes en Unions locales ou départementales prêtes à parer aux éventualités de suppression des Bourses du Travail ou de leurs subventions.

Celle de *Thiers* demande aux Bourses du Travail de déposer chaque année un rapport au Comité confédéral sur la situation du syndicalisme dans leur localité ou région.

Enfin, la Conférence se termine par des indications très intéressantes données par Briat sur la radiographie et le truquage obtenu par la photographie pour faire servir la radiographie aux intérêts des Compagnies d'assurances qui s'occupent d'accidents du travail.

7. *Confirmation de la tactique révolutionnaire.* — Enfin

les délégués à la Conférence des Bourses se séparent après avoir adopté un ordre du jour ainsi conçu :

La Conférence des Bourses du Travail réunie à Amiens le 16 octobre, confirmant ses décisions antérieures, relatives à la propagande antimilitariste et antipatriotique, décide de la continuer avec la plus grande activité et approuve l'action menée par le Comité fédéral des Bourses.

On ne pouvait plus fermement clôturer cette conférence, dont on sent toute la portée. Il serait fastidieux d'insister sur les progrès continus réalisés par les Bourses du Travail. Elles prouvent le mouvement en marchant. Et lorsqu'elles se seront toutes affranchies de la tutelle des subventions, elles seront un formidable instrument de lutte contre la société actuelle.

C'est dans ce but que nous nous donnons tout entier à leur développement. Notre récompense sera de les voir se maintenir toujours plus solidement dans la voie où elles ont été engagées par Pelloutier, dont l'esprit fédéraliste et révolutionnaire est vivant en nous.

Georges YVETOT,

Secrétaire de la section des Bourses du Travail.

REVUE CRITIQUE

Les cahiers de jeunesse de Renan.

Meyerbeer avait prescrit, dans son testament, que Fétis, après avoir fait jouer l'*Africaine*, détruirait ses manuscrits ; c'était un acte de haute sagesse ; il est fâcheux pour la gloire de Renan que celui-ci n'ait pas imité l'illustre musicien. Les héritiers d'un grand homme sont toujours disposés à penser qu'ils rendent un signalé service à l'humanité quand ils publient les notes qu'il a laissées ; ils disent qu'ils contribuent ainsi à faire connaître les ressorts cachés du génie. Le véritable artiste ne redoute rien tant que de laisser pénétrer son secret par le public ; souvent il déroute les curieux en affectant des allures bizarres ; il ne veut être connu que par les produits achevés qu'il a offerts à la critique de ses contemporains.

La famille de Renan a très mal respecté le souvenir dont elle prétend avoir la propriété : elle annexe à l'armée des politiciens grossiers que dirige M. Combes, le philosophe inquiet, l'historien doué d'une intuition extraordinaire, le prodigieux artiste littéraire que fut Renan. Aux fêtes de Tréguier, si abondantes en épisodes ridicules, rien ne dépassa en grotesque la harangue prononcée par le gendre. « Oh ! quel malheur d'avoir un gendre ! » comme dit un mot connu.

« La pensée dégagée des superstitions qui l'énervent, s'écriait ce gendre malencontreux, n'en atteint le rêve que plus sûrement. Qui mieux que Renan nous l'a prouvé ? La réalité, l'*humaine et cosmique* (1) réalité, donne à l'idéal son

(1) Je ne comprends pas : ce doit être trop savant pour moi.

essor véritable. La poésie de Renan a dû ses caresses les plus douces à cette réalité, divine par elle-même... Comme un tout petit arrière-neveu de la Glaucopide, je viens aujourd'hui, sur la terre bretonne, dans l'invocation de l'Idée hellène, glorifier avec vous le génie qui sut fondre et unir le rêve et la raison.» Lorsque M. Ch. Maurras se plaint du jargon que parlent les étrangers qui viennent pontifier en France et qu'il nomme dédaigneusement des *métèques*, il n'a vraiment pas tout à fait tort. Le gendre de Renan se vante d'être quelque peu apparenté à la Minerve aux yeux bleus, mais cette parenté n'apparaît nullement dans son style, qui est par trop gâteux.

Le 13 septembre 1903, on a proclamé à Tréguier que Renan avait été docteur et confesseur de la démocratie anticléricale ; il était naturel que l'on recueillît précieusement ses moindres paroles pour les offrir à la méditation des hommes qui font profession de défendre la République. Le gendre écrit, en effet, dans l'avant-propos du volume nouveau : « Les notes quotidiennes d'un jeune homme écrivant seul vis-à-vis de lui-même, sont, par leur date et leur nature même, d'un prix inestimable pour l'histoire de la pensée d'Ernest Renan et la connaissance de son âme. »

La nouvelle religion laïque se propose d'imiter le catholicisme ; elle a ses lectures pieuses et ses maximes des saints.

Ne nous étonnons donc pas de l'enthousiasme avec lequel Jaurès a accueilli cette publication ; dans un discours du 13 septembre 1906, il a dit à la Chambre : « C'est là qu'est le secret, c'est là qu'est le premier et peut être le plus haut jaillissement de sa pensée. » Si on ne savait que Jaurès est d'autant plus convaincu qu'il énonce des platitudes plus scandaleuses, on devrait se demander s'il n'aurait pas voulu se moquer de ses collègues ; son admiration pour les *Cahiers de jeunesse* s'explique facilement lorsqu'on observe que ce recueil est plein de prosopopées, d'interjections et de tout le produit de la vieille rhétorique. Jaurès a trouvé cela merveilleux.

Puisqu'on nous a livré les *Cahiers de jeunesse*, tâchons d'en tirer parti, non seulement pour ruiner la légende qu'on a essayé de propager autour de Renan mais aussi pour nous aider à comprendre quelques problèmes d'ordre général.

I

On a fait de très grands efforts pour persuader aux simples que Renan, en abandonnant l'Eglise, avait dû éteindre les lumières surnaturelles par quelque geste magnifique ; malheureusement, dans *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, publiés en 1883, il avait été fort discret sur les motifs de son « évasion ». Le geste avait été si peu magnifique que ses anciens maîtres n'avaient, tout d'abord, rien trouvé d'extraordinaire dans sa décision. « Ces messieurs de Saint-Sulpice ne furent pas trop surpris. M. Le Hir, qui avait une confiance absolue dans l'étude et qui savait, de plus, le sérieux de mes mœurs, ne me détourna pas de donner quelques années aux recherches libres dans Paris... M. Carbon fut peiné et me promit de chercher pour moi une position tranquille et honnête. Je trouvai chez M. Dupanloup cette grande et chaleureuse entente des choses de l'âme qui faisait sa supériorité. » Le futur évêque d'Orléans offrit même d'aider pécuniairement le futur auteur de la *Vie de Jésus* (1).

On pouvait penser que la correspondance de Renan avec sa sœur fournirait des explications nouvelles sur la crise religieuse du jeune séminariste. Les *Lettres intimes* publiées en 1896 n'ont rien révélé du tout. Mais peut-être le secret demeurait-il encore caché dans quelque tiroir ; voici que les *Cahiers de Jeunesse* viennent faire évanouir cette dernière espérance.

Il faut donc s'en tenir à ce que renferment les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* ; ce sont les explications messianiques des *Psaumes* et des prophéties d'Isaïe qui auraient conduit Renan à penser que la critique moderne des textes ruine les titres de l'Eglise. Il affirme que le catholicisme ne saurait transiger avec la philologie, accepter que le livre de Daniel ait été composé au temps d'Antiochus Epiphane, que le livre de Judith ne soit pas historique, que le Pentateuque ne soit pas de Moïse (2). Ses affirmations ne sont pas sans

(1) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 323-324.
(2) *Op. cit.*, p. 292-293.

nous étonner aujourd'hui, parce que nous voyons beaucoup de théologiens orthodoxes admettre ces conclusions. En 1845, les sulpiciens étaient trop pénétrés de la méthode juridique avec laquelle nos pères avaient abordé les questions religieuses, pour comprendre que les prophéties messianiques ne constituent pas de *titres de légitimité* devant lesquels doit s'incliner tout esprit éclairé ; ils croyaient que l'on démontre la vraie religion comme on démontre la vraie propriété. Nos contemporains semblent admettre, d'une manière plus ou moins explicite, que les sens donnés par les Pères de l'Eglise à ces textes juifs ne sont devenus évidents que depuis le jour où le Saint-Esprit a éclairé les chrétiens, en sorte qu'il y aurait, en plus du sens théologique, un sens profane qui aurait été celui des contemporains et que la philologie peut essayer de retrouver (1).

Renan était assez ingénieux pour imaginer quelque moyen de concilier l'orthodoxie et la critique ; il n'en a pas cherché parce qu'il avait, sans doute, quelque motif pour ne pas trouver intéressante la solution d'un tel problème. Les questions théologiques le préoccupaient peu ; profitant de l'extrême liberté dont jouissaient les élèves de Saint-Sulpice, il n'avait rien approfondi en théologie et il lui est arrivé plus d'une fois d'en parler avec une extraordinaire légèreté : c'est ainsi qu'en 1884 il écrira : « L'infaillibilité devrait, au moins, n'être pas disputeuse. Quoi de plus naïf que de suer sang et eau pour trouver la vérité, quand on est sûr d'avance que ce qu'on décidera sera la vérité (2) ? »

En lisant les *Origines du christianisme*, on est frappé de l'embarras dans lequel se trouve Renan lorsqu'il aborde l'histoire des dogmes et celle de sacrements ; il est sur un terrain qui lui était demeuré étranger et qu'il n'a jamais eu la curiosité d'explorer. Je ne crois pas qu'il ait jamais étudié l'œuvre de Newman, qui aurait pu lui être si utile à ce

---

(1) On ne voit, dans les écrits de la jeunesse de Renan, rien qui permette de penser qu'il ait eu idée de l'interprétation que des savants israëlites devaient donner de ces textes et qu'on trouvera dans le beau livre d'Isidore Loëb : *La littérature des pauvres dans la Bible*.

(2) *Nouvelles études d'histoire religieuse*, p. VI.

point de vue ; il affirmera en 1883 que l'Eglise n'admet pas l'évolution organique des dogmes (1). Il est fort rare qu'un homme cesse de s'intéresser complètement aux problèmes qui ont fait l'objet de ses premières études, quand celles-ci ont été sérieuses ; mais Renan ne s'était jamais sérieusement appliqué à la théologie.

M. Brunetière a très bien compris que la prétendue crise religieuse de Renan n'a point eu le caractère dramatique qu'on a imaginé parfois ; le jeune séminariste a été mû surtout par une volonté plus énergique que la sienne : « On n'a pas assez parlé de l'influence de sa sœur Henriette. Instruite, intelligente, esprit viril, plus impérieuse qu'aimante, aigrie par la pauvreté, par l'exil, par les humiliations du précepteurat, incrédule avec passion comme on l'était au XVIIIe siècle, Henriette — plus que personne et beaucoup plus qu'aucun motif d'exégèse ou de philosophie — avait poussé son frère aux résolutions suprêmes (2). » Mais pourquoi a-t-elle tant agi pour le lancer dans une voie qui pouvait être si hasardeuse ? C'est qu'elle avait une très haute idée du génie de son frère ; elle était persuadée qu'il deviendrait un des grands hommes du siècle s'il parvenait à introduire en France quelques-unes de ces conceptions allemandes qui lui faisaient écrire, le 30 octobre 1842, que les autres pays s'élèveront difficilement à la hauteur philosophique de l'Allemagne (3).

L'enthousiasme pour l'Allemagne passa facilement de la sœur au frère ; dans une lettre du 22 septembre 1845 Renan dit qu'en prenant connaissance de la littérature germanique il a cru entrer dans un temple ; il regrette que Cousin n'ait pas opéré une réaction assez forte contre le XVIIIe siècle, que les écrivains français se tiennent, plus que les allemands, éloignés du christianisme ; il attribue cette infériorité de la pensée française à la forme trop âpre de l'orthodoxie sulpicienne (4). Dans les *Cahiers*, après avoir déploré la fai-

(1) *Souvenirs*, pp. 283-284. Cf. *Nouvelles études*. p. 460. Il est très remarquable que l'étude de l'histoire ait conduit Newman au catholicisme en 1845, juste au moment où Renan sortait de Saint-Sulpice.

(2) Brunetière. *Cinq lettres sur Ernest Renan*, pp. 50-51.

(3) *Lettres intimes*, p. 610.

(4) *Op. cit.* pp. 299-300. Cf. *Cahiers*, p. 305.

blesse des théologiens français, il écrit en note : « Oh ! Allemagne ! qui t'implantera en France ! Mon Dieu, mon Dieu, pourrais-je faire ce que je veux ? Moi si faible, si pauvre, isolé là du monde, ne connaissant personne ? Mais Luther a été comme moi. Jésus, soutiens-moi (1). » Il termine une diatribe contre les universitaires admirateurs de Port-Royal par ces mots significatifs : « Je rage contre eux tous. Allemagne ! Allemagne ! Herder, Gœthe, Kant. Il faut souffleter cette creuse, cette pédante Université, *ces sots de Français* qui ne savent ce qu'ils veulent ni ce qu'ils doivent dire (2) .» Il arrivera un jour que, se comparant à ses contemporains, il se dira qu'il est de taille à les maîtriser : « Ce monde ne restera pas toujours le même. Combien de fois n'a-t-il pas changé depuis quarante ans ! Il est sûr qu'il changera tout autant dans les quarante ans qui vont suivre. *Et peut-être je suis de ceux qui font révolution* (3) »

Ceci a été écrit un an environ après la sortie du séminaire; on n'arrive pas, du premier coup, à une telle affirmation de sa propre valeur ; le passage cité par Jaurès est antérieur à la rupture et on y trouve déjà un singulier sentiment du grand rôle que le jeune séminariste se croyait appelé à remplir. Déjà couvert de lauriers de collège, Renan avait de hautes ambitions ; mais il était fort préoccupé de s'assurer un genre de vie qui lui permît de travailler à son aise ; il se demanda longtemps s'il valait mieux pour lui demeurer dans l'Eglise ou vivre de la vie laïque. C'est en cela que consista toute la crise de Renan ; si on ne l'a pas toujours bien comprise, c'est qu'on n'a pas tenu compte du fond paysan que Péguy a signalé comme caractéristique du caractère de Renan (4).

---

(1) *Cahiers*, p. 97. On verra plus loin qu'il ne faut pas donner trop d'importance aux formules oratoires de Renan. Jaurès, dans son discours du 13 novembre 1903, a cité cette note, mais en supprimant l'invocation à l'Allemagne et il a vu là une *prière* que Renan avait écrite pour « lui-même ».

(2) *Op. cit.*, pp. 310-311.

(3) *Op. cit.*, p. 392.

(4) « On dirait d'un paysan. Il faut que toute la vieille rouerie des ancêtres marins et pêcheurs et des ancêtres paysans se soit maintenue au-dessous, ait nourri son homme, son vieil enfant ». (*Cahiers de la Quinzaine*, 3e de la VIIIe série, p. 44.)

Le 23 septembre 1842, il explique à sa sœur que, tout bien considéré, l'état ecclésiastique est encore celui qui le « mettrait le plus à portée de se livrer à ses goûts », et on lit dans cette lettre cette phrase qui serait vraiment extraordinaire si on ne connaissait la situation d'esprit dans laquelle était alors Renan : « Quand même le christianisme ne serait qu'une rêverie, le sacerdoce n'en serait pas moins un type divin (1) » ; c'est que la religion l'intéresse bien moins que les avantages que l'Eglise peut procurer. A sa sœur qui lui signale les inconvénients d'une subordination trop étroite, il répond, le 17 janvier 1843, que Malebranche a pu écrire avec beaucoup de liberté et que si le prêtre est parfois obligé de se taire, cela n'a pas de graves inconvénients (2). Mais plus tard, quand il aura pris une conscience plus claire de son talent, il trouvera le sacerdoce gênant.

Il n'entendait pas être gêné ; sa sœur aurait voulu qu'il entrât à l'Ecole normale, mais il lui écrit le 11 avril 1845 qu'il y a dans l'Université une inquisition fort désagréable et que tout s'y fait par faveur (3). Quand il est sorti du séminaire, il parle des professeurs de Henri IV avec le plus profond mépris ; ils sont « pitoyables et d'une prétention inexorablement comique. Rhéteurs et grammairiens, pas autre chose » ; et ailleurs : « Veine froide, inanimée, imphilosophique, que toute cette littérature universitaire... Où trouver des ouvrages dans la veine de ceux-ci : des religions; de l'homme; morale; de la direction et du but de la vie ? Ah! mon Dieu! je vois bien que je ne ferai pas fortune extérieure ; n'importe, je tiendrai ferme ; *je jurerais que l'on reviendra à moi* (4) ».

Renan estimait qu'il serait dangereux pour son succès d'être enrôlé dans une administration ; il ne voulait donc pas être universitaire, plus qu'il ne voulait être prêtre ; il espérait faire mieux son chemin en marge des mondes officiels; peut-être pensait-il que la légende qui ne pouvait manquer de se former autour de son aventure, ne serait pas inutile à

(1) *Lettres intimes*. p. 103.
(2) *Op. Cit.*, p. 122 et 141.
(3) *Op. Cit.*. p. 231.
(4) *Cahiers*,, p. 338, 340 et 408-409.

sa gloire, s'il savait soigner celle-ci, en se posant comme un héros de l'indépendance spirituelle ; cette tactique devait lui bien réussir, sans qu'il eût beaucoup à souffrir.

La crise de Renan se borna donc aux incertitudes qui devaient assaillir un jeune homme qui acquérait peu à peu le sentiment de sa haute valeur intellectuelle et qui cherchait à organiser sa vie en vue de réussir en dehors des voies normales ; l'Université lui déplaisait autant que l'Eglise ; tout rouage administratif étant peu favorable à une ascension rapide.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici ce que Renan pensait de l'héroïsme ; il s'est exprimé avec une parfaite netteté sur ce point en 1884, à propos de Galilée : « Le temps est un collaborateur nécessaire de la raison. Il suffit de savoir attendre. J'ai reproduit en ce volume quelques pages que j'écrivis autrefois sur Galilée, uniquement pour faire comprendre cette nuance... Ce ne fut pas un héros et il eut raison de ne pas l'être... On n'est martyr que pour les choses dont on n'est pas bien sûr... Quand on tient la vérité, il n'y a pas de zèle à faire (1). » Un tel langage, si plein de sagesse prudhommesque, n'est pas celui d'un homme qui a eu jamais à passer par une crise religieuse. Renan devait bien rire des bourgeois libres-penseurs qui le prenaient pour un *confesseur*.

II

Des lecteurs superficiels se sont souvent trompés en parcourant les *Lettres intimes* et prenant au tragique les morceaux oratoires qu'elles renferment. Lorsqu'il écrit à sa sœur, Renan conserve le ton d'un élève qui travaille une composition qui doit lui assurer le prix ; il recherche même le pathétique avec une insistance parfois dépourvue de goût. Dans la lettre du 11 avril 1845 (dans laquelle il se montre si avisé en parlant de la carrière universitaire), il dit qu'il se réconforte en pensant à la passion de Jésus et il va même

(1) *Nouvelles Etudes*, p. VII.

jusqu'à reproduire les dramatiques paroles du jardin des oliviers : « Mon Dieu, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ; pourtant que votre volonté soit faite et non la mienne (1). » On commettrait un singulier contresens si l'on prenait au sérieux cette mauvaise rhétorique d'écolier.

Les *Cahiers de jeunesse* nous montrent que Renan composait des fragments éloquents, soit pour s'exercer, soit en vue d'une utilisation possible dans l'avenir (2). C'est ainsi que l'on y rencontre un morceau fort singulier sur les cloches, dont j'extrais ces lignes qui caractérisent bien le genre : « Oh ! qu'elle est douce cette voix qui dit à chacun ce qu'il veut... et semble tomber d'en haut, tandis que le plus important monte de nous-même ! C'est comme la foudre, où tantôt le nuage foudroie l'homme, mais aussi l'homme foudroie souvent le nuage (3). »

Ces notes sont bourrées d'interjections qui seraient inintelligibles si on ne connaissait les habitudes de l'éloquence cléricale. Par exemple, dans les pages 308-310 relatives aux universitaires admirateurs de Port-Royal, on lit : « Oh ! que ne puis-je rendre la rage que je conçois contre ces idiots, ces bêtes, ces imbéciles, ces hommes du dehors, et la rage que j'éprouve de ne pouvoir manifester la vérité que je vois sur ce point, avec la force crue et dure avec laquelle je la souffre ! ...Oh ! mon Dieu ! je crierai et je montrerai qu'on radote... Oh ! Dieu du ciel, je n'en reviens pas !... Oh ! Dieu, qui me donnera le pouvoir de me faire entendre et de me déchirer avec eux ! » Voici maintenant le récit d'un entretien avec les professeurs Garnier et E. Havet ; tous les deux sont très hostiles à l'Eglise et le premier soupçonne même Bossuet de ne pas avoir été complètement sincère : « O Dieu ! quelle sottise ! Je ne crois plus, mais. bonté du ciel ! s'il faut, pour être incrédule au christianisme, dire des sot-

(1) *Lettres intimes*, p. 225.

(2) Il semble qu'il ait toujours pratiqué cette manière de composer ; c'est ce qui explique pourquoi il répète parfois presque exactement dans un livre ce qu'il avait écrit dans un livre précédent. La prière sur l'Acropole est un morceau de style qu'il n'a pas voulu perdre et qu'il a placé, d'une manière très artificielle, dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

(3) *Cahiers de Jeunesse*, p. 176.

tises comme celles-là, ah ! je n'en suis plus... Oh ! mon Dieu ! qui me donnera le pouvoir de faire un livre du christianisme, qui dira définitivement comment il est temps de le prendre ! Je le louerai, je l'exalterai, je le baiserai, mais l'humaniserai (1). » Plus loin, se demandant pourquoi l'Université parle tant des philosophes grecs et si peu de Jésus, il s'écrie : « O Dieu, quelle bêtise ! Oh ! quelle rage je conçois contre une telle absurbité !... O Jésus ! tu les dépasses tous et je le montrerai. Pourquoi donc s'en priver ? Ah ! il est à nous, etc. (2). »

Lorsqu'il ne peut pas arriver à trouver l'expression qui conviendrait, Renan se lance dans des invocations : « Mon Dieu, mon Dieu, rends ma pensée pour moi ou donne-la moi aussi bien rendue que tu me la donnes forte et vraie (3). » A la fin de la diatribe contre les professeurs de Henri IV, après avoir déploré que les grands classiques soient maladroitement admirés des gens médiocres : « Misère ! vérité, vérité, où es-tu ? Mon Dieu que je souffre ! exprime donc ma pensée avec le feu et le fiel qui rongent mon âme en la concevant, faute de pouvoir la jeter au-dehors (4). »

Quand on a bien reconnu la vraie nature de ces compositions oratoires, on ne saurait plus prendre au sérieux le galimatias d'écolier que de naïfs lecteurs pourraient croire inspiré par une crise religieuse : « Oh ! mon Dieu ! que je voudrais être une pauvre petite religieuse, toute simple et pure, priant, aimant et ne pensant pas ! Voilà que je hérisse ma vie au milieu d'une science âpre et dure, ou d'une philosophie terrible... Plût à Dieu que le christianisme eût été plus flexible ! J'aurais pu y rester pour le cœur et la *vie extérieure* (5), en gardant ma critique. Mais non, il va tout d'une pièce. Plût à Dieu donc que je n'eusse pas fait de critique... Marchons, philosophie, science ; allons, c'est beau et fort, sérieux et ferme. Allons, je suis tout cela aussi. Il faut marcher (6). »

(1) *Op. cit.*, p. 234-235.
(2) *Op. cit.*, p. 304-305.
(3) *Op. cit.*, p. 98.
(4) *Op. cit.*, p. 340.
(5) C'est-à-dire en gardant une situation ecclésiastique.
(6) *Op. cit.*, p. 317-318.

Il semble que le premier manuscrit de la *Vie de Jésus* fût écrit dans un style tout plein de souvenirs de séminaire; car si Renan a beaucoup corrigé ce qu'il appellait l'*éclat du style*, il y est resté cependant encore beaucoup trop de fleurs de rhétorique ecclésiastique. On ne saurait faire autrement que de rattacher à ce genre le singulier passage suivant : « Dans nos civilisations affairées, le souvenir de la vie libre de Galilée a été comme le parfum d'un autre monde, comme une *rosée de l'Hermon* qui a empêché la sécheresse et la vulgarité d'envahir entièrement le champ de Dieu (1). » La prosopopée qui termine le chapitre XXIV, rappelle, à beaucoup d'égards, les *Cahiers de jeunesse* : « Repose maintenant dans ta gloire, noble initiateur. Ton œuvre est achevée, ta divinité est fondée... Pleinement vainqueur de la mort, prends possession du royaume où te suivront, par la voie royale que tu as tracée, des siècles d'adorateurs. » La préface à l'édition populaire est toute pleine de paroles d'édification, qui montrent avec quelle aisance Renan revenait aux habitudes de sa jeunesse.

Il lui est arrivé même d'être à ce point dominé par le souci de l'harmonie des périodes qu'il ne se demandait pas si le lecteur réfléchirait au sens des mots ; c'est ainsi que, dans les dernières lignes de l'épitre dédicatoire à « l'âme pure » de sa sœur il mêle, de la manière la plus choquante, le souvenir de celle-ci et des réminiscences des scènes de prostitution qui se passaient près du lieu de sa sépulture, aux temps des cultes sémitiques.

La prière sur l'Acropole est encore un de ces morceaux qu'il ne faut pas examiner de près au point de vue du sens et M. Brunetière se demande s'il n'y aurait pas là quelque galimatias (2) ; il a été fort indulgent ; car si l'on traduit en simple prose française ce fragment célèbre et notamment si on le débarrasse de tout son grec, il apparaît comme une assez belle collection de puérilités. Renan affirme qu'il faut

---

(1) *Vie de Jésus*, p. 184. On sait quel grand rôle appartient aux parfums dans la littérature ecclésiastique. Nos contemporains semblent abuser plutôt d'images culinaires et sont préoccupés de saveurs.

(2) Brunetière. *Op. cit.*, p. 46.

revenir aux Grecs, en répudiant les attaches barbares, si l'on veut que « le monde soit sauvé » ; mais il avoue qu'une littérature conçue suivant les idées grecques serait mortellement ennuyeuse. Suivant lui les cathédrales gothiques seraient « des fantaisies de barbares qui s'imaginent qu'on peut faire quelque chose de bien en dehors des règles que [Minerve] a tracées » ; mais il oublie que nos imitations de temples grecs sont de biens mauvais spécimens d'architecture ; il semble ignorer que les constructions grecques sont d'une pauvreté extraordinaire d'invention et de science, à côté de celles des Romains et des gothiques ; on croirait qu'il n'a jamais regardé Notre-Dame de Paris quand on lui voit comparer nos cathédrales à des forêts. Après avoir reproché aux œuvres du Moyen-Age de ne pas être assez solides, il reconnaît que leur défaut de solidité tient peut-être à leur grandeur et que le Parthénon agrandi de manière à « contenir une foule croulerait aussi ». Toutes ces profondes méditations sur la beauté sont bonnes pour les gens qui ne veulent pas chercher à comprendre (1).

III

Elevé dans un pays tout plein de vieilles légendes, ayant vécu à Issy, à côté de camarades mystiques (2), doué d'une singulière faculté d'évocation, Renan n'avait nul goût pour les méthodes trop intellectualistes des sulpiciens. Le 27 novembre 1843, il écrivait à sa sœur que l'apologétique est

(1) La prière sur l'Acropole contient diverses avances au parti républicain, qui, à eux seuls, permettraient de la dater assez exactement ; Mme Darmesteter nous apprend que les drames philosophiques composés de 1877 à 1879 « montrent la graduelle réconciliation du penseur et de la démocratie » (*La vie d'Ernest Renan*, p. 274). Je me demande si Renan n'a pas commis un contresens (voulu d'ailleurs) dans la paraphrase qu'il donne de l'inscription où Minerve est appelé *Athénas démocratias* ; cela ne veut peut-être pas dire que Minerve est la Démocratie, mais qu'elle protège l'Etat athénien.

(2) *Souvenirs*, p. 239.

une très belle philosophie, mais que l'exposition des dogmes est trop bourrée de scolastique ; il observait que ce procédé n'est nullement nécessaire (1). Dans les *Cahiers de jeunesse*, il dit qu'il faudrait laisser de côté les scolastiques (2) et nous savons qu'au séminaire il s'était parfois amusé à faire rire ses condisciples en mettant en lumière malicieusement la faiblesse des raisons données par les théories officielles (3). Plusieurs fois il compare les procédés des théologiens et ceux des rabbins (4) ; il observe que les commentateurs aboutissent nécessairement à des conclusions ridicules, qu'il s'agisse d'ailleurs d'un texte profane ou d'un texte sacré : ils supposent chez « leurs auteurs une sorte d'infaillibilité, de vérité absolue » et raisonnent comme Cornelius à Lapide (5).

Le dogme chrétien a été constitué par des hommes qui ne savaient point raisonner sans mêler beaucoup de poésie à leur métaphysique. Renan avait donc raison quand il disait que la théologie pourrait se concevoir en dehors des méthodes sulpiciennes, — quoiqu'en 1883, dans les *Souvenirs*, il paraisse affirmer le contraire. Aujourd'hui beaucoup de catholiques voudraient que l'on revînt aux procédés de la primitive Eglise ; mais il n'est pas certain que cela soit possible : pendant les premiers siècles le christianisme était dans une période d'invention, tandis que depuis le concile de Trente, il s'est enfermé dans un programme de conservation ; la faculté créatrice demeure dans le protestantisme et elle engendre ces variations qui sont en horreur à l'Eglise et qui sont regardées par les théologiens catholiques comme la preuve de l'erreur protestante.

Les *Cahiers de jeunesse* nous conduisent à bien comprendre l'état d'âme qui permit la constitution d'une théologie intuitive ; on ne saurait, par exemple, attacher trop d'importance à ce passage : « Je viens de *toucher* l'*immortalité* à un moment où, vivement pénétré des pensées supé-

(1) *Lettres intimes*, pp. 151-152.
(2) *Cahiers de jeunesse*, p. 95.
(3) *Souvenirs*, p. 259.
(4) *Cahiers*, pp. 60-61 et 216.
(5) *Op. cit.*, pp. 330-331.

rieures et du but supra-sensible de l'homme, j'ai *perçu* que tout cela n'avait pas de sens sans l'immortalité. Là est ma preuve (1). » Voici un autre fragment du même genre, sur le même sujet : « Une pensée vient de me faire *sentir l'horreur* qu'il y aurait à ce que l'homme ne fût pas immortel. Supposez que Jésus n'existe plus... *J'ai fait l'expérience*, j'ai voulu très fixement me figurer cela et je vous jure que cela m'a été impossible... Frappez-vous la tête de cette pensée, vous en verrez l'horreur : Jésus-Christ n'était qu'un agrégat de molécules. J'ai essayé de me le figurer. Impossible. *Je l'ai trouvé, je l'ai senti, il est mon ami* (2). »

La faculté de représentation vraiment surprenante que possédait Renan, lui a permis certaines expériences qui ne manqueront pas d'étonner plus d'un lecteur étranger à la littérature des mystiques. « J'ai parlé très nettement à Jésus dans l'hostie ; car je ne peux pas me figurer, après avoir cru si longtemps, qu'il n'y ait qu'un pain ordinaire... C'est un fait psychologique très remarquable : à la lettre je n'ai pas pu me le figurer. Mais j'ai mieux aimé parler encore à Jésus de l'Evangile : oh ! cette fois *il m'a percé* et j'ai vu dans quelle étonnante position j'étais vis-à-vis de lui. C'est le seul homme devant lequel je me ploie. Je le lui ai dit et je pense que cela lui aura plu (3). » A cette époque, Renan ne croyait plus qu'à un christianisme conforme aux idées de Rousseau, à « un christianisme pur qui, bien entendu, ne serait que la raison elle-même », et tout le reste lui semblait mythologie (4). Une expérience telle que celle qu'il décrit, eût été impossible dans un tel état d'esprit, si Renan n'eût été encore tout dominé par d'anciens souvenirs : il croyait parler au Jésus de l'Evangile, mais il était vraiment en présence du Jésus de l'Eucharistie.

Peu à peu les souvenirs de l'ancienne dévotion s'effacèrent et les expériences religieuses disparurent ; mais il sem-

(1) *Op. cit.*. p. 362. On doit remarquer les expressions qui se rapportent au sens du tact et qui sont certainement empruntées à la littérature mystique.
(2) *Op. cit.*, p. 402 404.
(3) *Op. cit.*, p. 351.
(4) *Lettres intimes*, p. 138.

ble qu'il soit toujours resté chez Renan quelque chose de son éducation catholique ; Mgr d'Hulst observait que Renan n'avait point parlé de l'enfer d'une manière qui indique un véritable libre-penseur (1).

Pour vaincre les tourments que lui causait la préoccupation persistante de l'enfer, Renan composa ces rêves sur le monde futur dont le sens n'a pas été généralement bien compris. Je reproduis quelques fragments de la préface des *Feuilles détachées*, parce que c'est son dernier écrit et que dans ce volume se trouvent deux fois des plaisanteries d'un goût assez médiocre sur l'enfer (2) ; les rêves sont ici manifestement opposés aux craintes de l'au-delà que lui avait léguées un catholicisme impossible à ruiner complètement dans son âme :

« Le besoin de conscience éternelle qui nous tourmente, est-il une simple illusion ? Non, non... Quand Dieu sera complet, il sera juste (3). Je suis convaincu que la vertu se trouvera un jour en définitive avoir été la meilleure part. Tenons ferme. Subissons les railleries des prétendus avisés. Le mérite est d'affirmer le devoir contre l'apparente évidence... Rien ne nous prouve qu'il existe dans le monde une conscience centrale, une âme de l'univers ; mais rien ne prouve non plus le contraire. Nous ne remarquons dans l'univers aucun signe d'action voulue et réfléchie. On peut affirmer que depuis des milliers de siècles, il n'y a pas eu d'action de ce genre. Mais des milliers de siècles ne sont rien dans l'infini... Ce que nous appelons le temps infini n'est peut être qu'une minute entre deux miracles (4). Nous ne

---

(1) *Correspondant*, 25 octobre 1892, p. 215 et 224. On ne saurait trop recommander la lecture de cet article qui fut un acte de courage et qui causa un grand scandale dans le monde clérical.

(2) *Feuilles détachées*, p. XXV-XXVI et p. 269-270.

(3) « Tout lui sera un jour possible. Espérons qu'alors il voudra être juste... Les rêves judéo-chrétiens plaçant au terme de l'humanité le règne de Dieu, conservent encore ici leur grandiose vérité... Toute injustice sera alors réparée, toute larme séchée » (*Op. cit.*, p. 441-442).

(4) Dans la *Vie de Jésus* on lisait déjà : « Qui sait si le dernier terme du progrès, dans des millions de siècles, n'amènera pas la

savons pas, voilà tout ce qu'on peut dire de clair sur ce qui est au-delà du fini. Ne nions pas, n'affirmons rien, *espérons*... Ne disputons pas sur la dose ni sur la formule de la religion ; bornons-nous à ne pas la nier ; gardons la catégorie de l'inconnu, la *possibilité de rêver* (1). »

Grâce à ses rêves, Renan croyait que la disparition des religions positives pourrait se produire sans de graves conséquences et notamment sans faire évanouir le sentiment religieux. Nous sommes aujourd'hui mieux informés que lui sur cette question ; il y a peu de personnes qui puissent être, comme lui, sensibles à la valeur de ces rêves. Le plus souvent, lorsque les craintes de l'au-delà surgissent dans l'âme d'un de nos contemporains, celui-ci ne songe nullement à bannir cette crainte au moyen d'une construction poétique ; son imagination n'est pas assez richement garnie de souvenirs, ni assez représentative pour qu'il puisse agir comme Renan ; il fait appel au prêtre et lui demande des rites capables de lui assurer le ciel. Les sentiments religieux paraissent être de plus en plus étrangers à notre bourgeoisie française. Chez nous, quand la religion positive disparaît, il ne reste plus rien de religieux.

IV

L'éditeur des *Cahiers de jeunesse* signale la parenté de style et d'idées qui existe entre ce recueil et l'*Avenir de la science* qui fut écrit environ deux ans plus tard. La publication des *Cahiers* vient apporter un argument de plus à l'appui de l'opinion des personnes qui regardaient l'*Avenir de la science* comme une compilation presque totalement dépourvue d'originalité. Renan était un excellent élève, qui suivait une excellente méthode pour meubler richement sa mémoire : après un cours ou après une conversation avec

---

conscience absolue de l'univers et dans cette conscience le réveil de tout ce qui a vécu ? Un sommeil d'un million d'années n'est pas plus long qu'un sommeil d'une heure » (*Vie de Jésus*, p. 301).

(1) *Feuilles détachées*, p. XV-XVIII.

un personnage important, il méditait et il écrivait ce qui pouvait lui être utile plus tard : au bout de quelques années il dut éprouver le désir de grouper toute cette documentation dans un livre et c'est ainsi que naquit l'*Avenir de la science*.

Il ne faut pas se laisser prendre à l'extraordinaire érudition que semble indiquer, au premier abord, l'*Avenir de la science* ; Renan était fort loin de connaître, de première main, les auteurs dont il parle là avec l'autorité d'un juge souverain ; il répétait ce qu'il avait appris dans ses manuels (1), dans des cours ou dans des entretiens.

Je ne crois pas que la curiosité littéraire de Renan ait jamais été grande ; il est très singulier que dans son œuvre si vaste et si variée il n'ait point trouvé occasion de parler de Proudhon, qui a tant frappé cependant ses contemporains, qui aurait dû l'intéresser à cause de son génie inventif et dont il avait fait un grand éloge dans l'*Avenir de la science* (2) ; — l'avait-il jamais lu ? M. Brunetière a écrit au sujet de cette curiosité : « On n'a jamais parlé plus mal de Bossuet que Renan et pour une bonne raison, qui est qu'il ne l'avait jamais lu. L'érudition purement littéraire de Renan était courte, extrêmement courte ; et en dépit, je ne dis pas de son hébreu (3), mais de son grec, j'oserais dire que ce grand écrivain n'était pas ce qu'on appelle un lettré (4). »

Dans l'*Avenir de la science* il est plusieurs fois question du Talmud et on pourrait croire que Renan s'est livré à une étude approfondie de cette collection, qui rentrait dans sa spécialité ; il nous avouera plus tard qui ne connait le Talmud que par des manuels (5) ; il a eu plus d'une fois l'occasion de regretter que J. Derembourg n'eût pas publié son *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine d'après*

---

(1) Cela me parait évident surtout pour Descartes qui, d'après lui, peut se réduire en propositions (*Avenir de la science*, p. 55.)

(2) *Op. cit.* p. 151 et 474.

(3) M. Brunetière doutait fort de la science hébraïque de Renan (*Op. cit.* p. 85).

(4) Brunetière, *Op. cit.*, p. 18.

(5) *Vie de Jésus*, pp. XLV-XLVI.

les Talmuds avant la rédaction définitive de la *Vie de Jésus* (1).

L'*Avenir de la science* renferme beaucoup de réflexions qui supposent uue connaissance du monde qui manquait alors complètement à Renan : par exemple sur les salons, sur l'affaiblissement intellectuel et moral de la nouvelle génération, sur le charlatanisme des politiciens, sur le danger des ouvrages de vulgarisation, etc. (2).

Il ne faut donc pas s'étonner, comme le fait Péguy (3), qu'un tel livre ait pu être écrit par un jeune homme : c'était moins un livre qu'un résumé de l'éducation reçu par l'auteur (4). Lorsque le volume fut publié, en 1890, Renan était devenu un si grand homme que ses lecteurs étaient portés à lui attribuer la propriété de toutes les idées qu'ils trouvaient dans son livre ; le monde avait été presque totalement renouvelé, en sorte que peu de personnes s'apercevaient de ce qu'il y avait eu de banal dans beaucoup de pages (5); enfin à cette époque la bourgeoisie française commençait à se piquer, encore une fois, d'idéalisme, en sorte que les idées de 1848 concordaient avec beaucoup de tendances du temps. Les circonstances étaient donc devenues singulièrement favorables et le succès de cette compilation fut hors de proportion avec sa valeur réelle ; quarante ans auparavant, elle eût probablement éprouvé un tout autre sort.

Si l'on s'en rapportait à ce que Jaurès a dit dans son dis-

---

(1) Dans les *Evangiles*, Renan a cherché à tenir compte du livre de Derembourg, et d'en *harmoniser* les résultats avec ce qu'il avait écrit antérieurement.

(2) *Avenir de la science*, pp. 466-467, 352-353, 411-413.

(3) *Cahiers de la quinzaine, loc. cit.*, p. 45.

(4) On pourrait appliquer à ce livre ce que Renan dit de ses *Cahiers* et l'appeler un *vomitoire* (*Cahiers de jeunesse*. p. 226).

(5) Le *Manifeste communiste* demeura aussi peu connu pendant près de trente ans. Beaucoup de lecteurs actuels ne se rendent pas compte qu'il renferme beaucoup de thèses qui étaient banales en 1847 ; ils attribuent à Marx l'honneur d'avoir découvert des choses qui étaient des lieux-communs alors, et qui sont parfois devenues des erreurs.

cours du 13 novembre 1906, le coup d'Etat aurait déterminé dans l'esprit de Renan une singulière crise : « Son ironie n'était que la revanche de son idéal meurtri qui se raillait de lui-même. » Cependant les premiers écrits de Renan ne montrent guère cette ironie qui devait tant s'épanouir durant sa vieillesse ; ces écrits montrent, au contraire, un très grand effort tenté pour traiter avec une gravité inconnue presque totalement chez nous jusque-là, les sujets d'histoire religieuse; c'est ce qui leur assura un grand succès. Sa sœur, qui avait une plus grande connaissance du monde que lui, fut pour beaucoup dans le choix de ce genre et elle lui interdit toute espèce de plaisanterie (1).

On peut affirmer que les réactions de 1851 furent un grand bonheur pour Renan, parcequ'elles enlevèrent toute importance aux hommes qui avaient le plus bruyamment occupé l'attention. On doit remarquer cette pensée antérieure à 1848 : « Des hommes très superficiels et très creux ne peuvent-ils pas opérer un très grand mouvement dans le monde? Ils le peuvent, et c'est ce qui me fait croire à l'influence révolutionnante du socialisme, Michelet, Quinet (2). » Nous ne devons pas être étonnés du jugement que Renan porte sur les socialistes d'autrefois ; ils étaient vraiment « très superficiels et très creux » ; quant à Michelet et à Quinet, il s'agit des écrits qu'ils donnèrent durant le temps où ils furent uniquement hommes politiques.

Il faut rapprocher ce passage du suivant, qui lui est postérieur de quelques années : « La Révolution séduit d'abord par la fierté de ses allures et par ce grand air passionné qu'ont toutes les histoires qui se déroulent dans la rue. Longtemps elle m'a ébloui : je voyais bien la *médiocrité intellectuelle* et le peu d'instruction de ceux qui la firent. mais je m'obstinais à prêter à leur œuvre une grande portée politique. Depuis, j'ai reconnu qu'à un petit nombre d'exceptions près, les hommes de ce temps étaient aussi

---

(1) *Lettres intimes*, pp. 34-35. C'est probablement pour cela qu'il garda jusqu'en 1884 l'article sur « les congrégations *de auxiliis* » qu'il publia dans les *Nouvelles études* pour « égayer » le volume.

(2) *Cahiers de jeunesse*, p. 373-374.

naïfs en politique qu'en histoire et en philosophie (1). » Ce dédain pour la première révolution s'appliquait, à plus forte raison, à celle de 1848, dont les personnages prétendaient se modeler sur les héros de 93.

Il s'était formé, après le coup d'Etat, une oligarchie de conservateurs libéraux qui, groupée principalement autour des *Débats* et de la *Revue des deux mondes*, aspirait à relever la France en opposant aux *utopies dangereuses*, propagées par « les hommes superficiels et creux », une connaissance vraiment approfondie de l'histoire. Cette oligarchie avait un très haut sentiment de sa valeur intellectuelle et elle se croyait capable de dominer les événements ; ses derniers représentants se trouvèrent posséder une très grande influence sur le gouvernement un peu après la guerre ; ils se montrèrent très aveugles, parce qu'ils avaient une trop pleine confiance dans le pouvoir de leur raison ; ils contribuèrent ainsi beaucoup à la fondation de la troisième République, dont ils ne prévoyaient nullement l'évolution.

Renan se mit de suite en communauté d'idées avec ce groupe, qui lui assura une réputation rapide. Dans la préface aux *Essais de morale et de critique*, il exprimait l'opinion de ses amis lorsqu'il écrivait : « Si les principes de 89 signifient ce qu'on leur fait trop souvent signifier (2), s'ils renferment comme conséquence l'abaissement des choses de l'esprit et de la culture libérale (3), s'ils doivent amener le despotisme des intérêts matériels, et, sous prétexte d'égalité, la dépression de tous, au risque de provoquer les anathèmes d'un libéralisme peu éclairé, il faut, en rendant hommage aux sentiments qui animèrent les auteurs de ce mouvement extraordinaire, faire ce qu'ils feraient eux-mêmes, renier les conséquences qu'ils n'avaient ni voulues, ni aperçues. » Renan définit bien le but que se proposaient les hommes graves de cette oligarchie conservatrice, « la

(1) *Essais de morale et de critique*, p. 47.

(2) Il s'agit ici des apologistes de l'Empire qui invoquaient constamment les principes de 89 ; la Constitution de 1852 avait été placée sous l'égide de ces principes.

(3) On trouve constamment cette préoccupation parmi les adversaires de Napoléon III.

fondation de la liberté par la régénération de la conscience individuelle (1). »

La frivolité, la témérité et l'immoralité de la société impériale étaient en horreur à cette bourgeoisie, qui ressemblait, par bien des côtés, à l'ancien parti des jansénistes ; elle croyait qu'il fallait apporter le plus grand sérieux dans les moindres démarches, parler avec un profond respect du passé et juger sévèrement les hommes de la Révolution. Renan se trouva singulièrement bien préparé, par suite de sa formation sulpicienne, à donner pleine satisfaction à ces tendances. C'est pour cette oligarchie qu'il écrivit les articles (2) qui ont été réunis sous les titres d'*Etudes d'histoire religieuse* et d'*Essais de morale et de critique* ; M. Brunetière estime que là se trouvent « quelques-unes de ses meilleures pages (3) ».

Un peu avant la guerre et un peu après, Renan lança deux véritables manifestes, dans lesquels il condensa toute la vaste expérience qu'il avait acquise au cours de ses recherches historiques. Je crois bien que la *Monarchie constitutionnelle en France* et la *Réforme intellectuelle et morale* sont ce qu'il a écrit de plus remarquable : c'est que dans ces œuvres Renan ne cherchait ni à dissimuler une partie de sa pensée, ni à obtenir un succès littéraire ; il voulait convaincre ses contemporains et les amener à changer la direction de la politique française. Beaucoup de personnes s'étonnent aujourd'hui qu'un homme aussi perspicace se soit montré aussi utopiste et ait pu avoir tant d'illusions (4) ; c'est qu'il nous est aujourd'hui devenu fort

---

(1) *Op. cit.*, p. XI.

(2) On lui fit la recommandation qui était de tradition au *Journal des Débats* : « Ecrivez pour cinq cents personnes ; le reste, nous nous en chargeons », et il définit ce journal en disant qu'il « était analogue dans la presse à ce qu'est l'Académie française en littérature » (*Feuilles détachées*, p. 141).

(3) Brunetière. *Op. cit.*, p. 49.

(4) Cet étonnement serait moindre si on se reportait à un livre curieux écrit de 1852 à 1862 par Charles Dunoyer : « Le second empire et une nouvelle restauration » ; l'auteur avait été un des adversaires les plus ardents du gouvernement de Louis XVIII

difficile de comprendre les idées qui étaient répandues dans le petit groupe pour lequel Renan avait toujours écrit ; ces deux manifestes constituent le testament d'une oligarchie intellectuelle qui avait vécu isolée du monde et qui s'imaginait qu'il n'y avait rien de vraiment historique en dehors de ses méditations.

Le pays ne répondit pas aux espérances que Renan formait ; ce fut pour notre grand écrivain une profonde désillusion ; il n'était donc pas vrai que l'intelligence fût la directrice du monde, que l'enseignement supérieur pût prétendre corriger les erreurs d'une nation, que l'histoire pût fournir des indications utiles aux peuples dans les jours de crise. Renan se consola difficilement de cette grande faillite de toutes les idées dont il avait vécu depuis plus de vingt ans. « Désormais, le sentiment de son impuissance dans la sphère de l'action accabla Renan », dit Mme Darmesteter (1). A la fin de la préface de l'*Antéchrist* il dit dans quel esprit nouveau il allait considérer les choses : « J'ai appliqué tout ce que j'ai d'attention aux réformes que je considère comme les plus urgentes pour sauver notre pays. J'ai donc fait ce que j'ai pu. Nous devons à notre patrie d'être sincères avec elle ; nous ne sommes pas obligés d'employer le charlatanisme pour lui faire accepter nos services ou agréer nos idées. » Il annonce que ce nouveau volume « s'adresse avant tout aux artistes et aux curieux ». Alors commence ce que Mme Darmesteter nomme la troisième manière de Renan, dans laquelle celui-ci se contredirait sans cesse (2). Il serait plus exact de dire que désormais l'histoire ne sera plus considérée tant comme un enseignement qu'à titre d'amusement artistique. Renan ne cherchera plus à entreprendre une lutte dont il a reconnu l'inutilité, contre les forces qui emportent le monde ; il vivra en homme de lettres illustre.

Sa célébrité ne cessait de s'accroître ; il en profitait pour

---

et de Charles X, il avait été préfet et conseiller d'Etat, il était membre de l'Institut et fort célèbre comme économiste. Il est au moins aussi utopiste que Renan, qui n'était cependant qu'un homme de cabinet.

(1) Mary J. Darmesteter, *Op. cit.*, p. 222.

(2) Mary J. Darmesteter, *Op. cit.*, p. 239.

s'assurer quelques jours de repos dans sa vieillesse ; mais il n'avait qu'une médiocre sympathie pour ses admirateurs. « Le vieux Merlin breton était devenu l'arbitre des élégances intellectuelles de Paris... On lui soumettait des cas de conscience, des questions de toilette... On lui demandait ce qu'il fallait lire. Il écoutait tout, branlant sa tête sagace. Ces dames des cafés-concerts allaient jusqu'à lui soumettre leur répertoire. Au fond, plus elles étaient simples, naïves, peu gâtées par l'intellectualité des salons, mieux elles lui plaisaient (1). »

Quel chemin parcouru depuis le jour où Renan, s'initiant à la philosophie allemande, avait cru entrer dans un temple ! Les temples de l'esprit se sont écroulés et le vieux savant, accablé moins par la maladie et l'âge que par les expériences contemporaines, ne voit plus autour de lui qu'une société prodigieusement basse : c'est pourquoi il ne fait pas grande différence entre les consultations des philosophes, le gazouillement des femmes des salons et l'ineptie des chanteuses de beuglant. On admirait son égale politesse pour des mondes si différents les uns des autres ; il les trouvait tous équivalents, comme étant tous également propres à amuser un curieux.

La vie de Renan nous offre donc un remarquable exemple de l'impuissance des idées élevées, de la science désintéressée, de la recherche historique sur le mouvement social de la bourgeoisie contemporaine. C'était une expérience qu'il était bon de mettre en évidence. Elle nous apprend encore autre chose : l'homme que notre société a célébré comme étant l'une des plus rares lumières qu'ait produites la raison humaine, en était arrivé, en fréquentant le monde, à le tenir pour une troupe de guignols dont il faut savoir utiliser les évolutions bizarres. La France moderne avait désespéré Renan et celui-ci disait son mépris à ses admirateurs imbéciles qui se pâmaient devant la *supériorité de son ironie*.

Georges Sorel.

---

(1) Mary J. Darmesteter, *Op. cit.*, p. 279-280.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres.

Le socialisme en 1907, par *Emile Faguet*. (Société française d'imprimerie et de librairie, Paris, 1907.) — Il ne faut pas chercher ici des renseignements sur l'état du socialisme contemporain, que l'auteur ne connaît que d'une manière fort imparfaite, mais des aperçus sur l'état d'esprit de la bourgeoisie lettrée ; nul livre ne peut mieux que celui-ci nous apprendre ce que pensent les gens qui se flattent de penser, sur les dangers qui menacent leur situation. Les deux cent soixante et une premières pages sont des dissertations générales sur le socialisme et elles n'offrent qu'un intérêt médiocre ; mais il n'en est pas de même des trois derniers chapitres.

M. Faguet traite de *pseudo-socialisme* le syndicalisme ; il est vrai qu'il n'en sait rien que ce qu'il a appris dans la brochure de M. Dolléans sur *le caractère religieux du socialisme* (Cf. *Mouvement socialiste*, décembre 1906), et dans le livre de M. Biétry sur *le Socialisme et les jaunes*. Aussi mal informé, il parvient aux conclusions suivantes qui, au premier abord, semblent être à la fois paradoxales et naïves : « Dans un pays de bon sens, les syndicats rouges, par l'effet de la réflexion, en viendraient à se fondre peu à peu dans les syndicats jaunes, reconnaissant dans les syndicats jaunes leurs propres idées à l'état pratique. Même en France je ne considère pas comme impossible que syndicats rouges et jaunes se rapprochent ». Il décrit la marche qui lui paraît devoir conduire à ce résultat et il termine ainsi : « Ils se libèrent peu à peu des idées violentes, reste de l'état d'esprit collectiviste, renoncent à la manière forte, et, très fermes toujours sur leurs droits, ils comptent : 1° sur leur organisation ; 2° sur la discussion froide et serrée entre leurs patrons et eux pour la solution des différends et pour la tractation, en commun accord, de toutes les questions économiques ; et c'est ce qu'il n'est pas impossible que l'on voie un jour, même ici, puisqu'aussi bien on le voit ailleurs » (p. 313-314).

Quand on y regarde de près, ces paradoxes sont gros de vérité ; et tout d'abord, M. Faguet reconnaît le rôle de la violence ; tant que les différends économiques engendreront des violences, il n'y aura rien de fait ; comme tous les lettrés, notre auteur croit que

la violence doit disparaître à titre de phénomène sauvage ; je crois avoir contribué à montrer que c'est là une grosse erreur et que la violence est ce qu'il y a de meilleur dans les grèves pour la formation morale de la classe ouvrière.

J'observe ensuite que M. Faguet ne fait aucune différence entre les jaunes et les réformistes ; en quoi il a encore parfaitement raison ; les réformistes sont des jaunes qui n'osent pas aller là où est leur véritable place, parce qu'ils ont peur de perdre toute autorité sur la classe ouvrière ; c'est que pour celle-ci syndicat veut dire : organisation de révolte ; et si grande envie que puissent avoir les réformistes de s'entendre avec les patrons et de s'embourgeoiser, ils sont obligés de garder un peu des allures de révoltés. Les idées des jaunes, des réformistes, du *Musée social*, des cercles catholiques, du Ministère du travail, des Facultés de droit, des sociologues universitaires, se confondent, pour tout homme qui ne veut pas se laisser duper par les mots. M. Faguet se rend parfaitement compte de cela ; et c'est pourquoi il lui semble impossible qu'à la longue, les ouvriers n'en viennent pas à s'incliner devant tant d'autorités ; il aurait raison si la violence des grèves n'empêchait tout accord.

M. Faguet croit qu'une révolution sociale serait possible, qui donnerait la terre aux paysans, la mine aux mineurs ; l'armée dans dix ans n'offrira plus aucune force de résistance ; la bourgeoisie n'aurait qu'à s'incliner en reconnaissant que le peuple a bien retenu les leçons qu'elle lui avait données au temps de *sa* Révolution ; le nouvel état de choses pourrait durer longtemps, parce qu'il donnerait satisfaction à beaucoup de monde (p. 333-336). Mais l'auteur estime encore plus vraisemblable un concordat entre la bourgeoisie et le prolétariat ; on emprunterait au socialisme ce qu'il « contient de juste, de bon et de sain » ; on appliquerait largement le socialisme d'Etat (p. 337).

A la fin du livre, nous trouvons des déclarations de principe qui jettent une vive lumière sur les idées qui ont cours dans la bourgeoisie lettrée. M. Faguet veut qu'on réagisse contre cette idée fausse « qui est au fond de la vieille économie politique et qui est celle-ci au fond : le but de la civilisation ou pour mieux dire la civilisation elle-même est l'accroissement continu de la richesse générale.... S'il est vrai que la civilisation soit cela, sur quoi affirme-t-on que la civilisation soit une bonne chose ? On dirait que l'homme est d'autant plus heureux qu'il a plus de besoins avec des moyens plus abondants pour les satisfaire. Est-ce une vraie définition du bonheur ? Cette idée n'est pas autre chose qu'un préjugé. C'est une idée fausse » (p. 363-364). A cette doctrine, le socialisme opposerait « un rêve de vie douce et fraternelle, sans ambition et sans envie, au sein de la salubre et salutaire pauvreté, et certainement il serait bon qu'il y eût quelque chose de ce rêve-là dans le cœur de tous les hommes »

(p. 323). La vraie manière de réaliser le bonheur serait de supprimer « la recherche absurde des biens faux » (p. 365). La grande question est de trouver une voie moyenne entre la « cruauté » de l'économie et le rêve socialiste.

Je ne sais trop sur quelle expérience historique s'appuierait M. Faguet pour prouver que l'histoire est gouvernée par la recherche du bonheur des hommes ; cette recherche a fait l'objet des règles de conduite données par quelques philosophes à leurs disciples, par quelques fondateurs d'ordres religieux à leurs moines ; et ces règles n'ont jamais été suivies longtemps. Jusqu'ici, lorsque l'État a voulu faire en grand le bonheur des hommes, il a fort mal réussi, et il ne semble pas que les socialistes d'Etat soient aujourd'hui plus capables de résoudre ce problème que n'était Platon.

Mais laissons de côté ces considérations philosophiques et retenons seulement un aveu très précieux de M. Faguet ; la civilisation est, à ses yeux, « excessivement périlleuse » et il faudrait arriver à la ralentir (p. 365 et 367). Maintes fois la *nouvelle école* a dit la même chose : aucune réforme sociale bourgeoise ne peut être profonde à moins de ralentir les progrès économiques ; nous pensons que c'est là un mal, parce que nous avons reçu de Marx cette thèse que le progrès de la production ne sera jamais trop rapide et nous regardons cette thèse comme la partie la plus précieuse de l'héritage du maître. Ce n'est point pour une société de moines boudhistes que le marxisme a construit ses doctrines, mais pour une société d'hommes forts qui ne redoutent rien. C'est pourquoi la violence vient, tout naturellement, prendre place dans notre système : d'un côté un progrès rapide de la production conduit par un capitalisme déchaîné, et de l'autre une organisation croissante du prolétariat qui acquiert des qualités de puissance dans les luttes violentes que les grèves entraînent, — voilà les deux conditions du syndicalisme révolutionnaire.

Je recommande de lire les pages que M. Faguet a écrites sur l'opposition qui lui semble exister entre patriotisme et socialisme ; il appelle fort justement l'antimilitarisme « antipatriotisme hypocrite » et il dit que peu de personnes sont allées, dans ces questions, jusqu'au fond des choses (p. 255-259).

En terminant, j'exprime le vœu que l'auteur trouve le temps de lire les dernières années du *Mouvement socialiste*, et qu'après avoir pris connaissance de nos doctrines, par une étude directe, il écrive un livre qui fasse connaître aux bourgeois lettrés quel profond abîme sépare leurs rêves d'harmonie et les ambitions du prolétariat.

Georges SOREL.

Les Revues socialistes allemandes.

Die Neue Zeit, numéros de Janvier, Février et Mars; **Die Socialistische-Monatshefte**, numéros de Janvier, Février et Mars.

« Selon toute vraisemblance, sinon toute certitude, la social-démocratie va revenir considérablement fortifiée dans le nouveau Reichstag. Une réédition de ce qui s'est passé en 1887, n'est nullement concevable. » Ainsi prophétisait Bernstein dans son article de janvier des *Socialistische Monatshefte*: *le nouveau plébiscite*. Et Bernstein affirmait cela, comme une chose qui allait tout à fait de soi, et qui ne pouvait soulever, de quelque coté que ce fût, le moindre doute : on sait si son esprit pondéré, judicieux et probe est loin de tout ce qui peut ressembler à *du battage*. Au demeurant, l'Allemagne entière, le monde entier, tout le socialisme international partageaient la conviction tranquille et assurée de Bernstein. La chose était claire ; les lois de l'évolution et de l'arithmétique électorale l'indiquaient impérativement : les trois millions de voix socialistes allemandes allaient encore se grossir d'un contingent considérable ; les députés social-démocrates seraient au moins une centaine ; et le socialisme politique, électoral et parlementaire s'apprêtait à entonner un hymne triomphal en l'honneur du socialisme allemand, ce socialisme modèle, ce socialisme type, ce bon socialisme classique, honnête, régulier, à la fois si grand, si imposant et si sage. Le transparent lumineux *de l'Humanité* était prêt; prêt aussi l'article de Jean Longuet, le cliché-dithyrambe, où les victoires du socialisme international électoral idéaliste macaronique, apparaissent automatiques et stéréotypées, comme les bastonnades dont Guignol rosse copieusement et régulièrement les pouvoirs établis, propriétaires, juges et gendarmes.

Le 25 janvier arriva, et le soir du 25 janvier, mais le balcon *de l'Humanité* est resté sombre, et Jean Longuet dut ravaler son article : la Social-démocratie était battue, bien battue ; c'était un désastre ; une chute de 80 mandats à 43, quelque chose d'énorme et de colossal comme déconfiture ; il n'y avait pas à barguigner ; la chose était patente, éclatante, intravestissable.

Ce fut une belle stupeur. Les philosophes disent que l'habitude commence au premier acte. Le succès inouï de 1903 avait grisé les Allemands et tout le monde. Il n'y a que les gens accoutumés dès longtemps au malheur pour trouver au succès ou à la fortune un air étrange et s'en défier. C'est trop beau, pensent-ils, cela ne durera pas, les dieux sont trop jaloux ! Mais ici, la progression des voix, depuis dix ans, depuis 1887, était régulière,

constante ; elle n'avait fait, en 1903, que dépasser, — de beaucoup à la vérité, mais elle n'avait fait que dépasser — la moyenne normale ; et l'on pouvait croire que c'était l'approche du but qui faisait ainsi hâter le pas au coureur : il le voyait, ce but, il le touchait presque. Encore une étape, et l'on y était ; on serait au pouvoir ; on serait l'État. Persécutée, tolérée, triomphante, la social-démocratie marchait à la victoire avec des vitesses croissantes. Un recul était il présumable? Eh non : la Science, les lois de l'Histoire, l'Evolution économique, la simple arithmétique et la psychologie aussi, l'entraînement du succès, — tout conspirait un nouveau et plus éclatant triomphe. Nous sommes, naturellement, calculateurs et mathématiciens ; nous aimons croire qu'il y a des lois, une necéssité, un progrès fatal, surtout nous, hommes modernes, chez qui le culte aveugle et un peu béat, ingénu, comique, de la Science a chassé presque complètement la notion du hasard. Et l'Allemand, l'Allemand intellectualiste, y croit plus que personne, par une naturelle pesanteur d'esprit et un naturel amour de la statistique. *Die Statistik est unsere Gottin*, avoue Bernstein, la statistique est notre Dieu, et les Allemands croient avoir fait de la science quand ils ont rangé consciencieusement des chiffres les uns à coté des autres. Une idée plus subtile et plus fine de la science, une conception de la loi plus délicate, non plus calquée sur la loi astronomique, type suprême et idéal, jusqu'ici, de toute loi dite scientifique, — ils ne l'ont pas encore, surtout nos orthodoxes. Sûrement, ils ne diraient pas, avec notre Bergson, qu'un grand romancier, qui fait vivre, une âme, un caractère, devant nous, et comme sous nos yeux, fait œuvre plus scientifique qu'un psychologue professionnel, qu'un *savant* psychologue, construisant des schèmes abstraits de soi-disant lois psychologiques.

Le ciel électoral, en tous cas, ne ressemble en rien au ciel astronomique, puisque, s'il s'y produit aussi des éclipses, on ne peut les prédire ; et le 25 janvier fut une éclipse du soleil social-démocrate fort inattendue. La premier moment de stupeur passé, commentaires, explications et ratiocinations, naturellement, de battre leur train. Mai, si nous lisons, concurremment et parallélement, la *Neue Zeit* et les *Socialistische-Monasthefte*, nous sommes frappés d'un fait : pour la *Neue Zeit*, la défaite n'est pas attribuable au Parti lui-même ; il n'y a pas eu d'erreur de sa part ; le Parti est parfait, sa tactique est la meilleure qui soit ; ce sont les *Mitlaufer*, les indifférents, les philistins, qui par leur appoint au gouvernement et leur défection à la social-démocratie, ont décidé du sort de la bataille électorale. Et les gens de la *Neue Zeit*, *Hoffmann*, *Wurm*, *Schurz*, de rechercher les moyens de retenir cette masse flottante, de la fixer, de l'éduquer : feuilles volantes ou journaux réguliers ? brochures ou livres? grandes réunions populaires ou cours suivis? — Avec les

Socialistiche-Monatshefte, avec *Bernstein*, *R. Calwer*, c'est une autre note; le Parti est ici rendu, pour une grande part, responsable de sa défaite. « Eloignement de la réalité, fidélité à des formules surannées et dépassées, abus d'une critique infructueuse et purement négative, manque d'activité pratique et positive, telles sont, à nos yeux, écrit Calwer, les causes essentielles de la défaite que la social-démocratie a essuyée au 25 janvier.

Nous nous cristalliserons — wir verknöchern — en dépit de tout notre travail de propagande et d'organisation, si nous, le plus grand parti de l'Allemagne, nous ne cessons de vouloir soigner le monde avec des recettes stéréotypées « mit fertigen Rezepten die Welt kurieren zu wollen ». Et Bernstein, de son côté, fait des aveux significatifs. Sa campagne électorale, écrit-il, lui a fait l'effet d'un simple monologue; il parlait devant des convertis; il catéchisait des *genossen*; sans doute, convient-il, c'est quelque chose, mais c'est peu: aucune affluence véritable aux réunions; aucun grand courant public: une sorte de vide autour de la social-démocratie, réduite à prêcher ses propres fidèles, sans trouver d'écho autour d'elle. N'est-ce pas suggestif, un tel aveu? Il donne l'impression que la social-démocratie ressemble déjà à ces grands corps, encore vivants, sans doute, encore debout, mais chez qui la vie est déjà plus lente, raréfiée en quelque sorte, et qui ne donnent la sensation de la santé qu'à des yeux mal avertis, superficiels; ils sont atteints, au contraire, aux sources vives; le vieillissement est proche; il n'ont plus déjà la puissance de rayonnement et d'attraction qu'à la vie véritable; c'est bientôt la décrépitude et la solitude, où l'on fait plus pitié qu'envie. « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark », avoue Bernstein. Et il ajoute que le prestige intellectuel de la social-démocratie, *der Nimbus*, *das geistige Ansehen* — est atteint, qu'il n'y a plus vers elle le large courant de sympathie qui s'était manifesté en 1903, que la jeunesse studieuse bourgeoise s'en est écartée; et de cela, R. Calwer convient aussi, rendant d'ailleurs le Congrès de Dresde responsable de cette diminution de prestige moral.

Qu'on se rappelle en effet ce scandaleux Congrès au lendemain de la victoire! Et l'on se rendra compte de quel suicide la social-démocratie s'y est frappée. Il y avait eu, alors, en cette année fameuse de 1903, autour de la social-démocratie, un véritable courant public, un large afflux de sympathie politique, morale et sociale. Elle était apparue, tant aux intellectuels qu'aux classes moyennes, comme un grand parti, le parti de l'avenir, du mouvement et de la culture, et tout ce qui en Allemagne, avait soif de liberté, de vie, de pensée et d'air, se tournait vers elle. — Elle triomphe, elle triomphe d'une façon inespérée, formidable. C'est un de ces moments prestigieux dans l'histoire des partis, des classes ou des peuples, qu'ils doivent savoir uti-

liser, ou mieux encore, *mériter*; à la hauteur desquels on ne leur pardonne pas, non seulement de ne pas *rester*, mais de ne pas *être*. Or, au lendemain de ce triomphe inouï, en ce Congrès de Dresde, que se passa-t-il ? et comment apparut la social-démocratie, sous quel jour? Comme un grand corps théocratique et scolastique, où de misérables querelles dogmatiques étouffaient toute pensée libre, toute pensée véritable ; comme une caste étroite dont des politiciens, fanatiques ou roublards, se chamaillaient la dictature, et qui, devant leur propre victoire, semblaient plus étonnés et incertains que triomphants ; en un mot, la social-démocratie donna une telle impression de fanatisme ratatiné, de dogmatisme stérile, en même temps que d'incertitude et d'impuissance, qu'elle se suicida dès ce jour, dès ce Congrès, tant le spectacle en fut lamentable !

On a bien la sensation, en Allemagne, même parmi nos orthodoxes, que le Congrès de Dresde fut un désastre — et même le véritable désastre pour la social-démocratie : ce n'est pas le 25 janvier 1907, en effet, qu'elle a été battue, mais au mois d'août 1903, au lendemain même de son triomphe. Kautsky ne parle de ce Congrès qu'avec un sentiment visible de gêne et de honte : c'est là, pour nos orthodoxes, un souvenir de famille qu'on voudrait bien pouvoir effacer, biffer, abolir à tout jamais de la mémoire trop fidèle, malheureusement, des hommes malicieux. Mais comment faire ? Une fois un évènement lancé dans le monde, il suit son chemin, il n'y a plus moyen, hélas, de le rattraper, il est devenu éternel, implacablement, inexorablement éternel !

Ne pas répondre à l'attente générale ; être au-dessous de sa réputation ; n'être qu'un maître d'école pédant, grincheux, tatillon et autoritaire, alors qu'on nous croyait la vie, le mouvement, l'esprit, la volonté parfaitement maîtresse d'elle-même, et sûre, dans sa maîtrise, de conquérir l'avenir, la volonté de puissance ; n'apporter au monde que le spectacle piteux d'une intelligence enfermée dans les bandelettes étroites de formules surannées et d'une volonté brisée et incertaine ; décevoir, tromper misérablement, le prodigieux espoir d'un peuple, voilà le suicide, et le désastre, et la défaite !

La social-démocratie, au Congrès de Dresde, a trompé l'opinion allemande ; elle a déçu, prodigieusement, l'attente générale allemande, j'ajouterai même européenne, universelle ; — et c'en fut fait, dès lors, de l'hégémonie du socialisme allemand et de son prestige tant intérieur qu'extérieur. Et, en somme, la défaite du 25 janvier 1907, à bien considérer les choses, n'a fait que consacrer matériellement la défaite morale du mois d'août 1903, celle-là bien plus sérieuse et plus lamentable.

La social-démocratie, l'histoire de la social-démocratie, est un cas éminent, typique, désormais classique, où s'étale toute l'impuissance et toute la misère intime de l'intellectualisme moderne. Elle s'est déclarée, par la bouche d'Engels, l'héritière de la philosophie classique allemande, mais il est apparu, il apparaît chaque jour plus évidemment, qu'elle n'a su tirer de l'hégélianisme en particulier qu'une dialectique vaine, abstraite et scolastique. *Croce* vient d'écrire ce livre pénétrant sur la philosophie de Hegel, où il tente de séparer, dans cette philosophie, le côté vivant du côté mort : on pourrait dire que la social-démocratie n'a pris, elle, que le côté mort. Bernstein avait vu juste quand il avait dénoncé l'influence néfaste de la dialectique hégélienne sur le marxisme orthodoxe, comme il avait vu juste, en en dénonçant le blanquisme sous-jacent et latent. Mais l'on sait comment la social-démocratie a accueilli les critiques de Bernstein, en maître d'école grincheux et boudeur, furieux d'être dérangé dans sa quiétude dogmatique. La social-démocratie n'a pas su vaincre la critique de Bernstein en la dépassant, en en utilisant les germes féconds ; elle en est restée, obstinément, à la lettre de Marx, comme une vieille duègne raide et revêche, qui s'en tient strictement à l'étiquette de cour. A cet égard, la lecture de la *Neue Zeit* est toujours pénible: tout cela sent le moisi, le renfermé, l'odeur *sui generis* d'une vieille chapelle presque désaffectée et où ne viennent plus prier que quelques fidèles attardés. Pour elle, tout, dans Marx, est *tabou*, tant l'économiste que le politique ou le philosophe ; et la théorie de la valeur est restée une vérité scientifique incontestable : tous les travaux de l'économie moderne contemporaine ne comptent pour rien !

Combien, en définitive, sont plus intéressants les *Socialistiche-Monatshefte* ! Il y a toujours dans les articles de *Bernstein* et de *Calwer*, par exemple, un effort pour atteindre le réel, pour être au pas, ne pas ressasser les vieux clichés. Et aussi, on y sent une grande sincérité de pensée, une haute probité intellectuelle. Le cas de Bernstein plus l'on y réfléchit, est vraiment curieux. On pourrait dire que la pratique de la social-démocratie est de plus en plus bernsteinienne ; et cependant, Bernstein reste un isolé, il fait presque, dans la Social-démocratie, *cavalier seul* ; et il y a plus : ce n'est qu'en apparence ou pour mieux dire *à la lettre* que la pratique de la sociale démocratie est bernsteinienne : non en esprit. Elle est bernsteinienne platement, empiriquement, *bêtement*, et comme à son corps défendant. L'idée de Bernstein, son idée obstinée, opiniâtre, ce serait d'acclimater en Allemagne les mœurs d'un pays libre, d'un pays vraiment *moderne*, d'une démocratie vraiment libérale. Mais, précisément pour cela, il reste incompris ; car y-a-t-il rien de plus éloigné de telles mœurs que l'Alle-

magne, en général, et la social-démocratie, en particulier? C'est ainsi qu'il s'étonne que la dissolution du Reichstag ait été accueillie par les partis dits de gauche sans aucune réserve; dans un pays de mœurs vraiment libres, dit-il, on y aurait vu un coup d'État, une violation de la volonté populaire dans la personne de ses représentants, qu'on ne saurait ainsi congédier comme des valets. Il déclare n'avoir nullement partagé l'enthousiasme général; il s'est même affligé que les applaudissements fussent aussi unanimes à la lecture du décret de dissolution. Bernstein, en un mot, voudrait un régime vraiment parlementaire; mais il parle en anglais, et personne en Allemagne ne le comprend. Nos orthodoxes font du parlementarisme autant que personne, mais ils ne se soucient que médiocrement *de la réalité du parlementarisme* et de son esprit : ils se consolent de la perte des 37 mandats, en disant que 43 députés pourront en faire autant que 80; et Bernstein n'a pas de peine à montrer combien une telle façon de se consoler est *légère* et montre peu d'entente des conditions d'une véritable vie parlementaire.

Si Bernstein se soucie de réaliser les conditions d'une véritable démocratie politique, d'un véritable parlementarisme bourgeois et démocratique, le souci dominant de *Calwer* est de voir se réaliser les conditions du plus haut capitalisme possible; et, à ce titre, il n'hésite pas à condamner la manière purement négative avec laquelle la social-démocratie envisage la question coloniale et la question du protectionnisme. Il y a chez Calwer, à un très haut dégré, ce que Guieysse a pu appeler *le patriotisme capitaliste*, tel qu'il s'est développé dans ces derniers temps avec les tendances générales à l'impérialisme. Calwer est *impérialiste*, il réalise ce paradoxe psychologique d'être à la fois impérialiste et socialiste. Paradoxe? Peut-être, mais paradoxe, en somme, vraisemblable, admissible; car Calwer ne cesse de répéter que le socialisme n'est possible qu'avec un haut développement capitalisme : affirmation, on l'avouera, strictement marxiste, rigoureusement « orthodoxe ». Et irons-nous reprocher à Calwer son patriotisme capitaliste allemand? Nullement. Il faut bien, dans le vaste univers, avoir un point d'attache et s'enraciner quelque part; le *désintéressement* universel, à la lettre, c'est la mort universelle; les actions réelles, vivantes, efficaces, sont des actions en un sens égoïstes, personnelles, intéressées, exclusives, passionnément exclusives; que cet égoïsme soit national ou capitaliste, ou ouvrier, ou tout ce qu'on voudra, peu importe : rien de grand, dit Hegel, ne se fait sans passion; et la passion c'est l'exclusion : le plat humanitarisme égalitaire, niveleur, amorphe et homogène, diffus dans l'univers comme un brouillard gris où plus rien ne se détache ni ne se distingue — qu'est-ce autre chose que le nihilisme universel?

Mais la question est de savoir comment on obtiendra ce haut essor capitaliste, objet légitime des préoccupations de Calwer. Le syndicalisme révolutionnaire soutient précisément que c'est en attaquant sans cesse le capitalisme, en lui faisant une guerre acharnée, qu'aucune considération « solidariste » ne vient atténuer, qu'il force le capitalisme à réaliser toute sa notion, à accomplir toute sa mission historique. Il y a deux forces en présence, la force capitaliste et la force ouvrière ; elle n'ont pas à se préoccuper en quelque sorte l'une de l'autre ; les ouvriers n'ont pas à avoir des soucis patronaux ni les patrons des soucis ouvriers ; il y a séparation complète puisqu'il y a lutte de classe : et être socialiste, c'est, délibéremment, ne prendre en considération que *les bras* de l'industrie, en faisant abstration absolue *de la tête*. Cette abstraction peut sembler insensée, folle, criminelle, et elle apparaît comme telle lorsqu'elle va jusqu'à impliquer la négation de la patrie elle-même. On parlera, comme M. Gérard-Varet, de *droits relatifs* ; on verra dans le droit de grève, comme le pratique la classe ouvrière, avec ce parti pris sauvage de ne tenir aucun compte des autres « droits », quelque chose de barbare et d'anarchique, une nouvelle incarnation, étrange et néfaste, de l'Absolu. Mais parler ainsi, *c'est ne voir dans la classe ouvrière qu'une partie dans un tout*, et c'est la faire rentrer dans les cadres de l'Etat existant : or la classe ouvrière ne se voit nullement comme une partie dans un tout, mais elle se considère comme étant un tout par elle-même, un organisme spirituel autonome, un Etat dans l'Etat ; et ce qu'elle veut, ce n'est pas simplement se faire reconnaître une place plus importante ou meilleure dans l'ordre de choses actuel, en ajoutant au code bourgeois un appendice ouvrier : elle n'aspire nullement à devenir *une catégorie bourgeoise* à côté des autres catégories ; mais elle veut la ruine totale de ses adversaires, le renversement absolu de l'ordre bourgeois et la création d'un ordre ouvrier, inspiré de principes et d'idées entièrement nouveaux. Il ne s'agit pas, en d'autres termes, de *composer* ou de *transiger* avec la bourgeoisie : il s'agit de la détruire. Et ne reconnaître à la classe ouvrière qu'un *droit relatif*, c'est vouloir la subsumer, tout simplement, à l'ordre bourgeois.

Mais il va sans dire que se placer à ce point de vue nettement révolutionnaire, c'est quitter le terrain démocratique et parlementaire. La démocratie parlementaire, c'est, en effet, nécessairement, la solidarité des classes sous l'hégémonie bourgeoise ; c'est la négation même *des classes* et l'affirmation des *partis*, expressions diverses des diverses catégories d'intérêts de la société bourgeoise, qu'il s'agit de composer ; et participer à la vie parlementaire, c'est, nécessairement, participer au gouvernement de la bourgeoisie, et quoi qu'on fasse ou quoi qu'on dise, se solidariser avec elle, adopter ses points de vue, suivre sa poli-

tique, traduire ses besoins. C'est de la casuitique et de la scolastique, que de distinguer entre la participation à la vie parlementaire et la participation au pouvoir même ; et Bernstein a mille fois raison de dénoncer les fausses pudeurs révolutionnaires de nos orthodoxes. Les revisionnistes allemands, au moins, sont francs et sincères : ils se placent carrément au point de vue de la démocratie bourgeoise ; ils reconnaissent les nécessités et les exigences de la participation à la vie parlementaire ; ils partent de cette idée que la bourgeoisie allemande ayant manqué, en partie, à sa mission historique, il appartient à la classe ouvrière de l'aider à la parfaire ; ils veulent collaborer ouvertement avec le libéralisme bourgeois allemand ; et s'ils refusent encore les crédits coloniaux, ce n'est pas par une opposition abstraite et *à priori* au colonialisme, c'est parce qu'ils estiment insuffisant le contrôle parlementaire et que là où il n'y a pas contrôle effectif et véritable pouvoir, il ne doit pas y avoir responsabité. Calwer tient ce raisonnement : de même qu'actuellement, dans l'atelier, les ouvriers n'ayant aucun pouvoir de direction, aucun contrôle sur la marche des affaires, n'ont pas la responsabilité de la production, de même, dans le Parlement, étant insuffisamment représentés, ou les conditions d'une vie parlementaire véritable étant insuffisamment réalisées, ils n'ont pas à prendre la responsabilité, par exemple, de la politique coloniale bourgeoise.

Fort bien, disons-nous, nous syndicalistes ; et c'est précisément cette *insolidarité* dans l'atelier, cette séparation nette *de la tête* et *des bras* dans la production, qui permet la lutte des classes. Les ouvriers n'ont aucune part dans la direction de l'atelier, c'est le capitaliste qui assume toute la responsabilité des affaires, ayant tout le pouvoir : à la bonne heure; que chacun donc reste dans son rôle, et poursuive sa politique particulière, sans se préoccuper du voisin : uniquement vendeur de sa force de travail, l'ouvrier n'a qu'un souci, la vendre au plus haut prix et dans les meilleures conditions possibles, souci fort légitime, on en conviendra ; au capitalisme de se tirer d'affaire de son côté, et devant les exigences croissantes des ouvriers, d'imprimer à la production une allure sans cesse plus progressive, un rythme sans cesse accéléré : les exigences ouvrières deviennent ainsi un fouet pour le capitalisme. Et bien loin de chercher à atténuer cette insolidarité, il faut l'accuser davantage, la creuser, la pousser à fond et la transformer en une véritable lutte de classes.

Mais voilà ce que ne veulent pas les révisionistes : ils veulent au contraire atténuer les conflits ; ils veulent une sorte de parlementarisme industriel où les ouvriers seraient représentés et auraient par conséquent, en partie, la responsabilité de la production, ils veulent substituer, en un mot, à l'insolidarité actuelle, une sorte d'association, et le socialisme, pour eux, ne

paraît bien être, en dernière analyse, que cette accession parfaite de la classe ouvrière à la représentation tant dans le parlementarisme industriel que dans le parlementarisme politique. Une participation plus effective au gouvernement de la bourgeoisie, tel est le dernier mot de ce socialisme ; et cela est si vrai, que Calwer demande d'ores et déjà à la classe ouvrière d'avoir des soucis patronaux, de modérer ses exigences, de tenir compte des intérêts bourgeois.

On sait comment est né le révisionisme de Bernstein : d'une crise de conscience et même de dégoût Le séjour en Angleterre lui dessilla les yeux ; il put échapper à cette sorte d'hypnotisme intellectuel que constitue un parti et *revoir* la réalité, reprendre contact avec elle, rafraîchir sa vue, sortir de ce brouillard idéologique où les choses perdent leur véritable aspect et conservent une illusoire immutabilité. Il jugea la social-démocratie, il en vit tout le blanquisme incohérent et stérile ; il fut effrayé des conséquences effroyables que pourrait avoir pour la production, — cette chose dont il avait pu voir de près, en Angleterre, la formidable et mystérieuse complexité, — l'arrivée au pouvoir d'un Parti aussi idéologique, riche seulement de formules, et enfermé dans la plus vaine des scolastiques ; en face du capitalisme florissant, le prolétariat leur apparut bien faible encore, et rendu modeste par cette vue, il conclut à une simple collaboration de la classe ouvrière au progrès démocratique et au libéralisme bourgeois. Le révisionisme aboutissait, en fait, à une capitulation du socialisme devant la bourgeoisie, capitulation que Calwer pousse seulement plus loin que les autres, lui chez qui l'on sent vibrer si puissamment encore l'orgueil national allemand, la fierté du capitalisme allemand en plein essor.

Il n'en faut pas moins reconnaître chez les révisionistes une plus claire et une plus vive intelligence des conditions de réalisation du socialisme que chez les orthodoxes : c'est même cette plus vive intelligence, qui, en définitive, les rend si modestes. Les orthodoxes ont la superstition du nombre et du pouvoir ; catéchiser ce nombre, et conquérir le pouvoir avec les masses ainsi catéchisées — tel est l'alpha et l'oméga de l'orthodoxie socialiste allemande. Mais comme le dit fort bien Calwer, le prolétariat n'est nullement coextensif aux classes non-possédantes ; il n'a nullement avec elles des intérêts harmoniques et identiques. Le prolétariat est une classe bien nettement spécifiée, née du développement de la grande industrie moderne, et c'est un non sens, dit Calwer, si d'une part on s'oppose au développement du capitalisme, et si d'autre part on espère pouvoir conquérir l'Etat avec les masses hétérogènes des classes non-possédantes. « Si une telle tactique pouvait réussir, il y a de beaux jours que nous vivrions dans le meilleur des mondes possibles. »

Voilà bien, en effet, dénoncé le néant de la politique des partis socialistes, que Labriola a pu appeler *une politique de décadence*. Les révisionistes, c'est entendu, baissent pavillon devant le capitalisme ; ils en adoptent l'esprit, les points de vue, et veulent les faire adopter par la classe ouvrière ; mais les orthodoxes, eux, ne sont ni capitalistes ni ouvriers ; idéalistes et politiciens, ils travaillent tout ensemble à ruiner le capitalisme, et à domestiquer la classe ouvrière, dont ils font leur clientèle électorale ; avec eux, c'est une politique de médiocrité, une politique étatique, aussi opposée aux intérêts ouvriers qu'aux intérêts capitalistes, qui triompherait.

On pourrait dire au contraire du syndicalisme révolutionnaire qu'en érigeant la lutte de classe en précepte, c'est-à-dire en poussant à fond les antagonismes sociaux, il facilite tout ensemble l'essor du capitalisme et la création de son héritier : une classe ouvrière apte à diriger l'atelier débarrassé de toute tutelle. *Le syndicalisme révolutionnaire est la vraie solution de la crise de conscience bernsteinienne.*

E. Berth.

Index Bibliographique

Hector Denis. — Histoire des systèmes économiques et socialistes, t. II. *Paris, Giard et Brière, 1907.*

François Simiand. — Le salaire des ouvriers des mines de charbon en France. *Paris, Société nouvelle, Cornély et Cie, 1907.*

Ernest Hœckel. — Les merveilles de la Vie. *Paris, Schleicher frères, 1907.*

Yves Guyot. — La science économique. *Paris, Schleicher frères, 1907.*

Georges Renard. — Le socialisme à l'œuvre. *Paris, Cornély, 1907.*

E. Bocquillon. — Pour la Patrie. *Paris, Vuibert et Nony, 1907.*

F. Atger. — La crise viticole et la viticulture méridionale. *Paris, Giard et Brière, 1907.*

Georges Bourgin. — Histoire de la Commune. *Paris, Société nouvelle, Cornély et Cie, 1907.*

Léo Deutsch. — Viermal entflohen. *Stuttgart, Dietz, 1907.*

Le Gérant : Jean Rieux.

COMPOSÉ EN COMMANDITE
IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)

FÉDÉRATION DU LIVRE
Buzançais 148e Sect.
MARQUE SYNDICALE

Le Mouvement des Ouvriers résiniers des Landes.

I.— La culture de la résine.

Les grèves qui se sont déroulées, l'an dernier, et qui ont repris cette année, dans le département des Landes, ont appelé l'attention publique sur une catégorie de travailleurs jusqu'ici restés étrangers à tout mouvement prolétarien. Cette catégorie appartient au travail de la résine, non dans ses manipulations industrielles, mais dans sa culture. Nous disons culture, car quoique la résine soit le produit naturel du pin, pour la recueillir elle exige un effort intelligent et étudié.

1. *Pins et résine.* — On sème le pin comme le blé, et on soigne le pin avec les mêmes attentions que la vigne. De même que le cep qui donne le vin est l'objet de soins journaliers, le pin exige un travail continuel de la part du résinier. Le résinier doit savoir tirer du pin « l'effort » productif susceptible d'être donné. Selon qu'il est réservé une longue ou courte existence au pin, le résinier doit extraire par un travail approprié une quantité de résine plus ou moins grande.

C'est ainsi qu'un pin arrivé à un degré de force suffisant est classé dans la catégorie des pins à *vie* ou à *mort*. S'il est pin à *vie*, la quantité de résine à extraire chaque année est

moindre ; s'il est pin à *mort*, le résinier règle, par la disposition des entailles, « l'effort » productif de telle façon que l'arbre sera épuisé dans le délai fixé. La moyenne de ce délai est de cinq ans.

Pour extraire la résine, le résinier fait à l'arbre une entaille verticale appelée *quarre* ou *carre*, dont la hauteur est proportionnée à l'effort productif. Le résinier doit la tracer de sorte qu'il reste assez de fibres pouvant assurer la montée de la sève tant dans la moëlle que dans l'écorce. La difficulté, pour le résinier — c'est ce qui exige de sa part une grande connaissance technique — est de faire ces entailles, car la récolte de la résine dépend d'elles pour son importance. Une entaille mal faite ne permettra qu'un faible écoulement de la résine, le contraire se produira si l'entaille est bien établie. La valeur professionnelle du résinier se constate donc dans le travail préliminaire des entailles.

2. *Pourquoi des pins ?* — La région du Sud-Ouest, qui va du bassin d'Arcachon jusqu'aux portes de Bayonne, et du littoral jusqu'aux départements du Gers et du Lot-et-Garonne, est un terrain sablonneux, ne se prêtant pas à la grande culture. La vigne y vient difficilement, le blé, le maïs y poussent sans parvenir à constituer un revenu important. Puis ce terrain mouvant offre peu de résistance aux empiètements de la mer. Celle-ci, les jours de grande tempête, rejette au loin le sable qui va former ces tas de grande hauteur que sont les dunes. C'est ce danger qui, il y a une cinquantaine d'années, décida le gouvernement à planter des pins. Devenu propriétaire de tout le littoral sur une largeur de 7 à 8 kilomètres, il donna l'exemple aux propriétaires des autres parties de la région.

La zône des pins dépasse ainsi le département des Landes, car toute la partie de la Gironde qui s'étend au-dessous

de Bordeaux s'y trouve comprise. Le côté ouest du département du Lot-et-Garonne allant jusqu'à Marmande et Nérac est également planté de pins. Mais dans cette dernière partie, le résinier proprement dit n'existe pas ; la cueillette de la résine n'y constitue pas une industrie développée.

3. *Les produits.* — Le pin donne en grande quantité la résine qui, dès la cueillette, est transportée dans les usines ou « distilleries », pour en extraire différents produits, tels que colophane, essence de térébenthine, brai, goudron, etc. On sait que ces produits sont d'un usage important dans l'industrie. L'essence de térébenthine est le principal et c'est sa valeur commerciale et industrielle qui fait la valeur de la résine. Les autres produits ne sont que les éléments secondaires pour l'industrie vivant directement de la résine.

Le prix de l'essence et de la résine s'établit en Bourse, concurremment avec la spéculation américaine. Bordeaux et Dax sont les deux marchés. Chaque semaine, à jours différents, les négociants et les spéculateurs se réunissent et arrêtent les prix de vente de l'essence et de la résine. Ces deux marchés ne sont pas concurrents, mais concordants : dès qu'un changement s'opère dans les prix de l'un, l'autre immédiatement le confirme.

4. *Le mode d'exploitation.* — Nous avons dit qu'une bande longeant tout le littoral sur une longueur de plus de 100 kilomètres et sur une largeur de 7 à 8 kilomètres appartenait à l'Etat. L'Etat n'exploite pas ses pins. Son domaine est divisé en lots mis en adjudication. Chacun de ces lots est établi de façon à leur donner une valeur d'exploitation à peu près égale. La durée de l'adjudication est de cinq ans et le nombre des lots est divisé de telle sorte que, chaque année, une quantité de lots déterminée soit mise en adjudication.

Le revenu tiré par l'Etat des adjudications est d'environ

un million cinq cent mille francs par an. La plupart des adjudicataires possédant des distilleries, la résine recueillie va dans leurs usines pour les manipulations industrielles indiquées plus haut.

Les fortunes accumulées par les adjudicataires sont énormes. On nous a cité tel d'entre eux qui, il y a trente ans, était sans le sou, et qui, depuis, grâce à des circonstances heureuses et à des concours, est devenu plusieurs fois millionnaire.

5. *Les revenus capitalistes.* — Les pins sont d'un excellent revenu. Ce revenu est certain; il ne dépend ni d'une mauvaise saison, ni d'une exploitation ardue et compliquée. Nous disons qu'il ne dépend pas d'une mauvaise saison, parce que la résine se produit en grande quantité par tous les temps. Cette quantité peut s'accroître par une saison favorisée qui donne au pin une plus grande quantité de sève. Dans ce cas, le revenu s'augmente d'un surprofit s'ajoutant au revenu normal déjà fort élevé. En un mot, l'adjudicataire est certain de trouver dans l'exploitation des pins une source de profits très grande.

Le travail de l'adjudicataire est fort simple. Il consiste, car tous ceux qui possèdent un capital peuvent soumissionner, à offrir d'un lot une somme relativement facile à fixer. Celui qui offre le plus devient adjudicataire et le demeure pendant cinq ans. On peut être adjudicataire d'un ou de plusieurs lots.

Les revenus proviennent de la résine et de la vente des bois. Les conditions d'abatage des bois sont fixés dans les cahiers des charges établis par des inspecteurs des forêts domaniales de l'Etat : chaque lot comprend un nombre de pins à abattre.

Le prix de la résine et de l'essence est, comme nous l'avons signalé plus haut, fixé sur le marché. Celui de la résine était, il y a une quinzaine d'années, de vingt francs environ

la barrique. Il est aujourd'hui de cent francs et plus. Il faut noter que le prix moyen des adjudications ne s'est pas accru en proportion du prix de la résine.

Les pins abattus servent à plusieurs usages. On en fait des poteaux de mine, des traverses de chemins de fer, dont le prix moyen est de deux francs cinquante, des poteaux télégraphiques qui valent de 6 à 7 francs, du bois pour charpente et pour menuiserie dont le prix varie avec l'importance de la pièce.

Un pin sur pied, de l'âge de trente ans, se vend en moyenne de 20 à 25 francs. Pendant plus de dix ans, il a donné de la résine. Nous nous sommes laissés dire que le revenu de la résine payait largement le montant de l'adjudication. La vente du bois constitue alors le plus gros du bénéfice.

Il nous a été impossible de connaître de façon précise — notre besogne consistant à faire de la propagande et ne laissant pas le temps pour des recherches toujours longues et surtout difficiles pour un militant devant qui ne s'ouvrent pas les portes des mieux renseignés — la valeur moyenne d'un lot, la quantité approximative des pins contenus dans chaque lot et la quantité de ceux qu'il faut abattre. Avec ces éléments nous aurions pu établir une base de revenu. Ce que nous avons pu savoir, c'est la superficie moyenne de chaque lot, qui est d'un kilomètre carré.

Voici cependant des chiffres incomplets fournis par des résiniers :

Un hectare recouvert de pins donne dans le Marensin une barrique de résine valant 100 francs ; chaque hectare comprend 300 *quarres* ; sur le littoral, l'hectare peut donner jusqu'à une barrique et deux cinquièmes. L'hectare de pins est estimé comme valeur d'achat à 1000 francs.

De ces chiffres, trop insuffisants, il résulte, les impôts étant très peu élevés et les frais d'exploitation également, que

le pin donne au propriétaire un revenu de 5 p. 100. La vente du bois est naturellement en plus.

Nous ne tenons pas compte de la retenue faite par le propriétaire sur le résinier : elle est dans le Born de 3 fr. 40 et de 6 francs ; dans le Marensin, de 8, 20, 32 et 35 francs par barrique, selon les villages.

II. — Les conditions du travail.

1. *La récolte de la résine.* — La récolte de la résine et l'abatage du pin constituent deux besognes distinctes dont la rétribution est différente.

Pour l'abatage, le salaire journalier varie de 3 francs à 3 francs 50. Ce travail se fait durant les mois de novembre, décembre et janvier. La journée est de 13 heures.

La récolte de la résine se fait pendant une période qui va de février à octobre, soit neuf mois, sous la forme d'entreprise ou travail à la tâche individuel.

Chaque année, au mois de janvier, le propriétaire et l'adjudicataire font la distribution des pins à chaque résinier, c'est-à-dire que, selon la force du pin, il est donné à chaque résinier un nombre de pins dont il a soin pour la période des neuf mois. Cette distribution faite, chaque travailleur commence sa besogne et la poursuit durant la saison. S'il sait tirer du pin, par les soins apportés, beaucoup de résine, son gain annuel augmente ; s'il connaît peu son affaire, son gain diminue.

Chaque mois, le résinier vide les pots de terre cuite placés au bas de l'entaille pour recueillir la résine et tout le contenu est transporté à l'usine, où il subit les transformations indiquées ci-dessus.

2. *Le gain du résinier.* — La résine recueillie est partagée en deux parts, dont une est pour le propriétaire ou pour l'adjudicataire et l'autre pour le résinier. Cette part varie d'importance selon la région. Dans le Born, la part est de la moitié, dans le Marensin, elle varie par localité.

Ainsi, dans le Born, le résinier qui récolte 30 barriques — c'est la grande moyenne — en a 15 pour lui. Si la barrique se vend 100 francs, il a un gain de 1.500 francs. Sur cette somme, à Sainte-Eulalie, le résinier verse au propriétaire ou à l'adjudicataire 3 fr. 40 par barrique. A Mimizan, le résinier verse 6 francs. En déduisant cette retenue, à Sainte-Eulalie, le résinier retire de la barrique qui lui appartient 96 fr. 60 ; à Mimizan, il ne retire que 94 francs.

Dans le Marensin, la part par barrique varie de 65 francs à 92 frans. Dans la plupart des villages de cette région, le gain est de 80 francs environ. Ce n'est pas une répartition de moitié, mais qui prend pour base la somme de 60 francs : si la résine se vend au-dessus de cette somme, le résinier touche le huitième de l'augmentation dans certains villages, dans d'autres le cinquième, ailleurs le quart.

Nous avons exposé que la moyenne de la récolte pour chaque résinier est de trente barriques, dont quinze lui appartiennent. Il vend dans le Born, à Sainte-Eulalie, la barrique 96 fr. 60, soit un gain annuel de 1.449 francs. A Mimizan, il la vend 94 francs, soit un gain de 1.410 francs.

Dans le Marensin, le gain du résinier est, si la résine vaut 100 francs : ou de 65 francs avec le huitième, soit pour les 15 barriques un gain annuel de 975 francs; ou bien de 68 francs avec le cinquième, soit pour les 15 barriques un gain annuel de 1.020 francs ; ou bien de 70 francs avec le quart, soit pour les 15 barriques un gain annuel de 1050 francs.

Nous avons signalé plus haut que la part par barrique allait jusqu'à 92 francs, mais c'est un maximum atteint par

un ou deux villages : Toutefois, les chiffres que nous venons de relater n'indiquent pour chaque région que des salaires minima, la répartition des pins à chaque résinier se faisant de telle façon que tous peuvent récolter les trente barriques. On peut voir la différence du gain annuel existant entre le résinier du Born et du Marensin.

A ce salaire il faut ajouter le gain obtenu par le travail fait à l'abatage et au façonnage du pin.

La situation du résinier est, on en peut juger par les chiffres donnés, sensiblement supérieure à celle de l'ouvrier agricole en général, car en plus d'un salaire plus élevé, le résinier jouit du privilège d'un travail facile. En effet, nombreux sont les résiniers qui passent dans les pins une moyenne de cinq jours par quinzaine.

La part de la résine revenant à l'ouvrier est achetée par le patron, lorsqu'il est en même temps distillateur ; s'il ne l'est pas, la résine est apportée à la distillerie du choix du patron.

Voici comment se fait ce colportage. Le résinier, en faisant transporter sa récolte, se fait délivrer un reçu de la livraison, avec lequel il touche du patron, selon les conditions établies, la valeur de sa part.

Cette question du transport de la résine est l'objet de pas mal de contestations, car le prix de ce transport est payé en totalité dans des villages par le résinier, ailleurs il est acquitté à parts égales par l'ouvrier et le patron.

De plus, le patron propriétaire ou adjudicataire fait participer dans certains villages le résinier au paiement de frais d'exploitation : c'est alors une dîme déguisée prélevée sur le travailleur.

3. *Avant les grèves.* — Ces conditions sont celles qui ont été obtenues par les grèves de l'année dernière.

Auparavant, dans le Marensin, le résinier avait la moitié

de la récolte, mais il ne touchait que 25 à 35 francs par barrique. L'augmentation procurée par la grève atteint la somme moyenne de 50 francs, soit à raison de 15 barriques, une augmentation annuelle de 750 francs.

Dans le Born, le résinier avait la moitié, mais, sous le prétexte qu'il avait des frais d'exploitation, le propriétaire et l'adjudicataire faisaient verser par le résinier, sur sa part, la somme de 12 ou 15 francs. Au moment où les grèves éclatèrent, l'adjudicataire voulait faire verser 18 francs. Cette prétention fut même une des causes de la grève.

La lutte ramena ce versement à 6 et 3 fr. 40.

4. *Le métayage.* — Le résinier est le plus souvent métayer, c'est-à-dire qu'il travaille un morceau de terre au compte d'un propriétaire. Pour ce travail il est logé et il prélève sur la récolte une part variant par village.

A Escource, le métayer donne la moitié et il fournit le bétail et le matériel, dont il assure l'entretien. Avant la grève, là comme partout ailleurs, le métayer devait élever un cochon, dont il payait de ses deniers le prix d'achat, et des poules. Sur le cochon, le propriétaire prélevait un quartier pouvant être estimé à 75 frans, et il prélevait un nombre fixe de poules et d'œufs.

La grève a supprimé ces diverses dîmes. Elles ont été remplacées par un loyer de 25 francs par an, que le métayer doit payer pour prix de la loge du cochon. A raison de 5 p. 100, la loge, faite de quelques planches mal sciées, est estimée 500 francs. Il y a à peine 20 francs de bois. Inutile d'ajouter que ces loges ont été construites par le métayer !

Voici les chiffres fournis pour le revenu du propriétaire et le gain du métayer :

Prix du matériel et du bétail : 1.000 francs ; location d'un pré pour nourrir le bétail, à raison de 1 franc l'are, soit, pour l'hectare, 100 francs ; frais de réparation pour le ma-

tériel (presque partout le paysan est abonné chez le forgeron), 60 francs, soit, avec les intérêts de 1.000 francs, une somme de 210 francs. La part du métayer pour 4 hectares de terre labourable est de 300 francs, donc pour son travail, le métayer touche 90 francs par an.

Le propriétaire, de son côté, reçoit pour sa part 300 francs, desquels il faut déduire les impôts, soit 15 francs, d'où un revenu net de 275 francs pour les 4 hectares, dont la valeur d'achat est de 500 francs l'hectare. Avec la maison d'habitation construite en bois, la métairie vaut 2.300 francs environ : d'où un revenu de plus de 12 p. 100.

Voici un type de contrat passé entre les syndicats patronal et ouvrier, dans la commune de Mézos, commune placée à la limite qui sépare le Born du Marensin :

Règlements Intérieurs.

Mézos, le 18 mai 1906.

Aujourd'hui se sont réunis à la Mairie de Mézos, sous la présidence de *M. Bitaubé*, secrétaire général de la Préfecture, délégué de M. le Préfet des Landes, et en présence de *M. Bouny*, juge de paix du canton de Mimizan, *MM. Saint-Jours Jean, Campet Paul, Caussèque Jean, Lamarque Jean, Billotte Pierre*, formant le Bureau du Syndicat des Résiniers et Métayers de la commune de Mézos, dûment autorisés :

Et *MM. Soulan Jean, Gourdon Auguste, Gentes Michel, Mourroux Jean, Lagocyte Joseph*, formant le bureau du Syndicat des Propriétaires forestiers de la commune de Mézos, dûment autorisés.

En vue de régler les conditions du travail, il a été convenu ce qui suit entre les parties contractantes à dater de ce jour jusqu'au 11 novembre 1908 :

Article premier. — La résine jusqu'à 60 francs la barrique de 340 litres, sera payée par moitié ; le propriétaire paiera la moitié du transport ; si le transport de la barrique du résinier doit dépasser 2 francs, le propriétaire paiera seul le supplément.

Le propriétaire prendra sur la barrique du résinier à partir de 60 francs jusqu'à 110 francs, 2 francs par dizaine et proportionnellement par fractions de dizaines de francs. Si la résine dépasse 110 francs, le propriétaire ne prendra plus rien jusqu'à

160 francs ; après ce prix, il retiendra encore 2 francs par dizaine.

Art. 2. — Les résiniers se réservent le droit de faire six amasses par an, et de rentrer en possession de leur argent à chaque amasse, d'après la base de la vente de la commune de Mézos ; si l'on fait sept amasses on appliquera le prix de la commune de Saint-Julien-en-Born.

Art 3. — Tout commerçant producteur de résine sera obligé de payer les résiniers en argent et non en marchandises.

Art. 4. — Les propriétaires devront délivrer aux métayers le bois de pin périssable nécessaire pour l'entretien de leur ménage; ceux-ci auront la faculté de couper dans l'endroit désigné par le propriétaire toute la brande qui leur sera nécessaire.

Art 5. — Les récoltes des métairies dans lesquelles les métayers font le travail eux-mêmes avec leurs attelages, seront partagées ainsi qu'il suit :

Le quart pour le propriétaire, les trois quarts pour le métayer, et la semence sera fournie un quart par le propriétaire et les trois quarts par le métayer.

Lorsque le propriétaire fait le travail lui-même avec son attelage, la récolte est partagée par moitié et la semence est fournie par moitié.

Art. 6. — Les métayers s'engagent à faire pour le service du propriétaire, si celui-ci le juge nécessaire, quatre journées de travail à l'époque du fanage et quatre journées à l'époque du regain. Ces journées leur seront payées par le propriétaire au tarif du pays et de la saison.

Art. 7. — Les métayers logés par le propriétaire lui devront pour droit de loges à porc une somme de 25 francs par an.

Art. 8. — Les métayers se réservent de faire dépiquer leur grain par qui il leur plaira.

Art. 9. — Tout propriétaire sera tenu de fournir le bétail (brebis ou chèvres) nécessaire à la confection du fumier de la métairie, il devra également payer le gage du pasteur. La laine et le croît du troupeau appartiennent au propriétaire.

Art. 10.— La liste des syndiqués, ouvriers et propriétaires, demeurera annexée au présent procès-verbal et sera déposée à la Mairie de Mézos à la disposition des intéressés. Si des adhésions nouvelles se produisent, elles devront par les soins des présidents être adjointes à ces listes, et notifiées au président du Syndicat co-contractant.

Art. 11. — Tout malentendu ou froissement qui aurait pu se produire entre propriétaires et résiniers est oublié d'un commun accord, en vue du rétablissement de la concorde et de la bonne harmonie dans la commune de Mézos.

Fait à l'Hôtel-de-Ville de Mézos et signé par tous de bonne foi.

Saint-Jours, Caussèque, Lamarque, Campet, Billotte, Soulan, Gourdon, Gentes et Mourroux, Lagocyte, Bouny, Bitaubé.

Les soussignés reconnaissent et affirment que la présente copie est conforme à l'original, qui demeurera déposé au greffe de la justice de paix de Mimizan.

Le Secrétaire du Syndicat des Propriétaires,
A. GOURDON.

Le Secrétaire du Syndicat des Résiniers et Métayers,
PAUL CAMPET.

Le Secrétaire général,
BITAUBÉ.

III. — Le mouvement syndical.

1. *Les origines.*— Le mouvement syndical actuel des résiniers date de janvier 1906. Antérieurement, il y avait eu des tentatives d'organisation à Hernq chez les résiniers en 1885, chez les ouvriers des scieries à Linxe en 1888 et en 1899, à Houesse et à Lespéron en 1897.

Toutes ces tentatives avaient échoué. Elles venaient à un moment où rien n'était prêt. Ces renseignements proviennent d'un vieux résinier de Lespéron qui prit part à ces tentatives. Il nous les donnait sans cacher la vive satisfaction qu'il éprouvait devant l'éveil de ses camarades.

Il serait difficile d'indiquer d'une façon précise les origines du mouvement actuel. Elles apparaissent diverses et d'un objectif différent.

D'un côté, des propriétaires cléricaux virent dans la constitution des syndicats un moyen d'assurer aux élections leur succès ; d'un autre côté, un curé de village faisait une propagande acharnée en faveur du syndicat, mais ni les mobiles ni l'esprit ne purent nous en être expliqués. Puis un candidat radical mena sa campagne électorale sur l'idée syn-

dicale. Ces diverses influences s'exerçant à un moment favorable, firent surgir une multitude de conflits. Ils éclatèrent, les premiers en janvier, dans le Marensin, à Lit-et-Mixte. Lespéron, Lévignoc, Mézos, Souston, Linxe, Castets, Rion, Buglose, Saint-Paul-les-Dax, Magescq, Lesgorre, puis se continuèrent dans le Born, à Mimizan, Gaste.

A Sainte-Eulalie, les adjudicataires cédèrent sans grève.

Ces différents conflits se produisirent dans la période qui va de janvier à juin 1906.

Partout des résultats furent enregistrés et des syndicats naquirent. Leur nombre est de 32.

2. *Le premier congrès des résiniers.* — Les syndicats constitués se sont réunis le 23 décembre dernier à Morcenx, en un Congrès, à l'effet de créer une Fédération des Résiniers. Il dura un jour et des revendications uniques pour tous les résiniers furent établies. L'adhésion à la *Confédération générale du Travail* y fut votée en principe.

Ce que donnera cette action, il serait présomptueux de vouloir l'indiquer. Les résiniers en sont à la période difficile, qui les met aux prises avec des influences opposées, provenant des origines de leur mouvement. Parviendront-ils à surmonter les difficultés ? Pour cela, on peut compter sur la clairvoyance de bien des camarades, notamment ceux du Born, qui sauront éviter les embûches et les pièges que les propriétaires hostiles avec plus ou moins de netteté ne manqueront pas de semer sur leur route.

3. *Le réveil des résiniers.*— Quelles que soient les difficultés prêtes à surgir, il est réconfortant de voir ces travailleurs de la terre se lancer dans le mouvement ouvrier moderne. Longtemps ils vécurent sans jamais oser — ni même songer — discuter le droit du propriétaire ; ils acceptaient la volonté de leur maître, subissaient sa fantaisie. Se contentant d'un gain dérisoire — avec la résine vendue 20 francs la

barrique, le résinier touchait un gain annuel de 300 francs environ — il menait une existence d'où tout désir était banni. Cette existence lui convenait, semblait-il, il n'en rêvait pas d'autre.

Puis est venue la période de plus de mieux-être apporté par l'élévation du prix de la résine. Avec elle, le gain augmente, les besoins naissent, se développent, la bouteille de vin remplace sur la table la carafe d'eau. Le résinier apprend une vie nouvelle, ses appétits croissent et il songe à discuter son droit, il le revendique et, se décidant à la lutte, il fait grève et se groupe. Et c'est avec l'action et par l'action que le résinier s'élève et s'élèvera encore.

Victor GRIFFUELHES,

Secrétaire de la *Confédération Générale du Travail.*

Jean-Jacques Rousseau [1]

Un groupe de défenseurs des traditions ont eu l'idée singulière de faire faire cette année des conférences destinées à ruiner le prestige de Rousseau, en prémunissant la jeunesse contre les dangers du romantisme, du déisme et de la démocratie. M. Léon Daudet, qui est, d'ordinaire, mieux inspiré, publia ce grand dessein dans la *Libre Parole* du 13 janvier 1907 : « L'annonce de la prochaine comparution de l'insanité géniale de Jean-Jacques Rousseau devant la lucidité de Jules Lemaître est une joie pour tous les esprits cultivés, je veux dire traditionnels, de notre temps... Il prend la parole sur le grand rhéteur génevois à une heure particulièrement solennelle, alors que les institutions et les mœurs sont attaquées, une deuxième fois et gravement, par ses doctrines vénéneuses. »

Suivant l'opinion qui me semble la plus répandue, M. Lemaître n'a pas répondu à l'attente de ses admirateurs ; en lisant ses dix conférences, on reconnaît que Bernard Lazare avait raison quand il traçait du spirituel, superficiel et bourdonnant polémiste, l'esquisse dont j'extrais quelques passages : « C'est un universitaire nouveau jeu;...il est entré dans les lettres comme dans un cirque, coiffant la perruque du clown qui n'a pu faire oublier le bonnet du professeur...

---

(1) *Jean-Jacques Rousseau*, par Jules Lemaître (Calmann-Lévy, Paris, 1907). Dans la *Revue des Deux-Mondes* (du 1er mai 1907), M. Ed. Rod a publié un excellent article dans lequel il a discuté les travaux de Mme Macdonald sur Jean-Jacques.

L'élégance est son souci, plus que la bonne foi, et il aime mieux les salons des caillettes que la chaire professorale. ...Etant donnée sa nature, on comprend qu'il ait mis sa gloire, on pourrait ajouter sa coquetterie, à ne rien inventer... M. Lemaître est le courtisan du succès, l'avocat des causes gagnées, l'enfonceur des portes ouvertes, et il sait avoir le courage de ses opinions quand ses opinions ne sont plus courageuses (1). »

L'homme que Bernard Lazare nommait le « singe de Renan (2) » eût été beaucoup plus à son aise pour décrire la vie des philosophes ennemis de Rousseau, avec lesquels son talent n'est pas sans analogies. Doué d'une très faible originalité, il lui était peut être difficile d'apprécier le rôle du génie qui a le plus fortement marqué de son empreinte notre littérature depuis Corneille. Si vraiment M. Brunetière a eu raison de dire que Rousseau fut le seul homme courageux de son temps (3), il ne faut pas oublier que le courage est une vertu fort peu appréciée de M. Lemaître 4).

Avec Rousseau nous assistons à la naissance de la littérature tendre des modernes ; mais elle se présente chez lui avec beaucoup de maladresses, de déclamations saugrenues et d'aveux cyniques ; il faudrait un critique supérieurement doué pour parler convenablement d'une telle œuvre. Renan a écrit cette phrase profonde : « Rien n'est plus tendre que l'homme austère (5) » et on est parfois tenté de penser que les sujets abordés par Rousseau auraient dû l'être par

---

(1) Bernard Lazare. *Figures contemporaines*, pp. 58-62.

(2) Bernard Lazare, *op. cit.*. p. 125.

(3) Brunetière. *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, 2e série (5e édition), p. 222.

(4) M. Jules Delahaye a écrit à propos de la déposition faite par M Lemaître dans l'affaire Syveton, un article d'une force remarquable (*Autorité*, 6 décembre 1906) ; mais il ne semble pas avoir observé que le chef de la *patrie française* tremblait d'être regardé comme un dangereux conspirateur et que son courage n'étant pas supérieur à celui de Panurge, il aurait déclaré au juge tout ce que celui-ci aurait désiré.

(5) Renan. *Feuilles détachées*, p 67.

des âmes très pures ; en tout cas il est certain que ces âmes seraient particulièrement propres à relever les fautes commises par le novateur. Mais nul ne soupçonnera M. Lemaître d'avoir un esprit chaste ; ses conférences sont émaillées de traits qui ont, paraît-il, fort enthousiasmé les babouins lubriques accourus pour entendre dire des cochonneries (1).

I

M. Lemaître a consacré presque toutes ses conférences à la psychologie de Rousseau : la psychologie est l'ordinaire salut des auteurs embarrassés, dépourvus d'idées, mais désireux de paraître profonds. Il nous faut donc entrer, à notre tour, sur ce terrain, malgré notre répugnance, et tâcher de faire un peu de lumière sur des questions qu'on s'est plu à embrouiller.

A — Suivant l'opinion généralement reçue, Rousseau a été, pendant une très notable partie de sa vie, atteint d'un délire partiel : de son temps, on le traitait de fou pour nuire à sa réputation ; aujourd'hui, c'est plutôt pour excuser ses fautes de conduite. Je crois qu'on a tort de faire intervenir les aliénistes dans une question de ce genre, pour laquelle ils ne sont nullement compétents ; les signes psychologiques au moyen desquels ils classent leurs malades ne sont pas, en général, des signes permettant de séparer le fou du raisonnable ; car beaucoup de ces manifestations appartiennent aux parties les plus superficielles de la vie ; il n'y a pas bien longtemps que les savants ont consenti à reconnaître que sainte Thérèse ne tombait pas dans les catégories de la maladie mentale.

Pour Rousseau, l'embarras des médecins est d'autant plus grand que « dans ses deux dernières années, dans le temps où il donnait les signes les plus évidents de folie, il

(1) La revue catholique *Demain* a été scandalisée des « friandises de haut goût » servies par M. Lemaître à son auditoire (17 mai 1907).

écrivait les dix chapitres des *Rêveries d'un promeneur solitaire*, c'est-à-dire le plus beau (avec les *Confessions*), le plus original, le plus éternellement jeune de ses livres » (p. 328). Aussi je me refuse, malgré l'autorité de M. Brunetière, à admettre la folie de Rousseau ; je crois que les incohérences que l'on signale chez lui peuvent être expliquées d'une manière beaucoup plus simple (1) ; on les observe, presque toutes à un degré atténué, chez des personnes qui sont atteintes de maladies chroniques ayant leur siège dans la région génito-urinaire ; chez lui elles sont très marquées parce que sa demi-impuissance coexistait avec une imagination érotique singulièrement développée. Les conséquences de cet état psycho-physiologique peuvent être ainsi définies : timidité, absence de volonté, soumission servile aux impulsions de l'entourage, que traversaient des révoltes provoquées souvent par des chimères ; — goût pour la solitude, misanthropie, terreur des complots, qui s'alliaient avec un vif désir de s'imposer au monde par son génie ; — dissimulation, sensibilité ridicule et examen cynique de la conscience, qui formaient un contraste étrange avec les sentiments les plus nobles. Quant aux crises dont parle Corancez, et qui semblent fournir pour M. Ed. Rod les signes certains du délire de la persécution (2), j'ai eu l'occasion d'en observer de très analogues sur une personne qui n'était nullement folle, mais dont la circulation sanguine était fort mauvaise ; nous savons que celle de Rousseau a toujours été gravement troublée (p. 24).

Les défauts de Rousseau étaient fort exagérés par l'habitude qu'il avait de revenir constamment sur les souvenirs de sa jeunesse et de se poser de troublants problèmes de casuistique. Les examens de conscience constituent certainement une très mauvaise discipline, parce qu'ils conduisent à ne plus distinguer dans la vie ce qui est

---

(1) L'aliéniste Mœbius s'étonne que la manie de la persécution n'ait pas atteint, chez Rousseau, la délicatesse des sentiments, la douceur et en général la droiture du sens moral (*Revue des Deux-Mondes*, art. cité, p. 152).

(2) *Revue des Deux-Mondes*, art. cité, p. 150.

vraiment important de ce qui est accessoire (1) ; une telle distinction, qui forme la base de ce qu'on nomme une conduite de bon sens, dépend de la portée sociale, objective ou quantitative de nos actes, tandis que la conscience ne connaît que des intentions qui ne présentent que des différences qualitatives. « Ainsi Jean-Jacques se juge toujours sur ses sentiments, non sur ses actes » (p. 73), ce qui lui permet tantôt d'exagérer terriblement ses fautes, tantôt de les réduire à rien du tout. Toute appréciation raisonnable — suivant nos manières habituelles de comprendre les choses — manque donc chez lui.

Il n'est pas douteux que les amis de Rousseau se sont souvent amusés à ses dépens (2) ; d'Holbach « se divertissait à le faire monter à l'échelle, parce que c'est seulement dans ces moments-là que Rousseau était éloquent » (p. 134) ;

---

(1) On sait de quelle importance fut, dans l'histoire morale de Rousseau, le souvenir d'un ruban volé à Turin ; il avait accusé faussement la cuisinière de le lui avoir donné et elle fut congédiée. « Dans un premier manuscrit [des *Confessions*], il va jusqu'à dire qu'il considère la calomnie de David Hume sur son compte, *trente ans après*, comme le châtiment direct du mensonge qu'il fit contre la pauvre Marion » (p. 18). — « Proche de la mort, des fautes qui lui reviennent du fond de son passé, il en retient deux seulement .. c'est d'abord l'abandon de ses enfants et c'est aussi — *cinquante ans après* — le mensonge par lequel il accusa la pauvre Marion d'avoir dérobé un ruban » (p. 329).

(2) M. Jules Lemaître ne semble pas parfaitement sûr de l'abandon des cinq enfants ; M. Ed. Rod combat l'opinion de Mme Macdonald, qui ne veut pas admettre d'existence des enfants ; je regarde la question comme ayant une importance assez médiocre, mais je ne serais pas étonné que Grimm eût monté un énorme bateau à Jean-Jacques : il en était fort capable et on expliquerait ainsi le fait paradoxal de la pension que ce drôle faisait à la mère Levasseur (*Revue des Deux-Mondes*, art. cité p. 154). Il n'y a aucune trace de dépôt aux Enfants Trouvés (p. 157). — M. Lemaître, pour expliquer la persistance de la liaison de Thérèse et de Jean-Jacques, dit qu'ils « étaient unis par un crime, par un crime cinq fois répété » (p. 55). Lorsque le dictionnaire de l'Académie sera plus avancé, M. Lemaître saura que sa formule solennelle est un non-sens.

mais celui-ci n'entendait nullement la plaisanterie et il prenait tout au sérieux ; je crois donc qu'il a souvent transformé en complots des farces de ses contemporains. De plus, les gens de ce temps aimaient fort à se déchirer dans leur correspondance et dans les salons ; les philosophes ne manquèrent pas d'agir de la sorte envers Rousseau, qui groupait tout ce qui lui revenait à ce sujet en une conjuration. Beaucoup d'extravagances devaient résulter de cette incompréhension des mœurs contemporaines.

Pour beaucoup de fautes de Rousseau, nous ne sommes renseignés que par ses récits ; pour bien comprendre ses *Confessions* il faut se reporter, je crois, à la fameuse invocation qui se lit au début : « Etre éternel, rassemble autour de toi l'innombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères... Et puis qu'un seul te dise s'il l'ose : Je fus meilleur que cet homme-là. » M. Lemaître fait à ce sujet une bien mauvaise observation : « Ce cri veut vous étonner et sent son charlatan » (p. 7) ; je comprends le texte tout autrement : Rousseau va donner non pas tant sa biographie que le tableau de l'humanité contemporaine et ainsi son livre sera un terrible acte d'accusation contre une société corrompue. « Je veux, a-t-il dit quelques lignes plus haut, montrer à mes semblables *un homme* dans toute la vérité de la nature » : et s'il raconte sa vie, c'est qu'il n'y a pas d'homme qu'il connaisse mieux que lui-même.

Nous avons donc un roman philosophique ; et il n'y a rien de plus dangereux à consulter qu'un tel document ; les choses y sont fort exagérées chaque fois qu'il y a une leçon morale à tirer (1). C'est ainsi que l'abandon des enfants a été dramatisé au fur et à mesure que Jean-Jacques a pris plus au sérieux son rôle de moraliste (p. 63 et p. 68).

---

(1) Les *Confessions* de saint Augustin, qui sont incontestablement un livre écrit pour l'édification plus qu'une autobiographie, renferment de bien curieux passages de ce genre ; on a souvent cité le chapitre VII du premier livre, dans lequel l'auteur regarde comme une faute la gourmandise avec laquelle il tétait sa nourrice ; d'après sa théologie, l'enfant doit, en effet, pêcher.

B.— Un très grand nombre des extravagances reprochées à Rousseau lui ont été suggérées par Thérèse ; M. Lemaître est moins sévère pour cette femme que n'avaient été les anciens biographes. C'est pendant les années d'exil, de 1762 à 1770, que Rousseau a surtout agi comme un homme atteint de la manie de la persécution. Quand il s'enfuit de Wootton et ensuite de Trye, c'est certainement parce que Thérèse a trouvé moyen de l'effrayer ; quand elle s'ennuyait quelque part, qu'elle avait des affaires avec les commères d'un pays, elle inventait des histoires pour terrifier Jean-Jacques, et celui-ci avait dans le bon sens de sa compagne une confiance extraordinaire : « Souvent en Suisse, en Angleterre, en France, elle a vu ce que je ne voyais pas moi-même ; elle m'a tiré des dangers où je me précipitais aveuglément » (p. 54). Lorsque Rousseau peut rentrer à Paris, en 1770, il « vit enfin comme un sage » (p. 316) ; c'est que Thérèse se retrouve enfin dans le seul milieu qui lui convenait et qu'elle peut potiner tout à son aise. M. Lemaître se demande cependant d'où lui viennent les singulières idées de persécution qui apparaissent dans les *Dialogues* (p.319-321); il faut encore en faire remonter l'origine aux sottises que lui contait Thérèse.

Heureux l'homme qui a rencontré la femme dévouée, énergique et fière de son amour, qui lui rendra toujours présente sa jeunesse, qui empêchera son âme de jamais se contenter, qui saura lui rappeler les obligations de sa tâche, et qui parfois lui révélera même son génie! C'est ainsi que notre vie intellectuelle dépend, en très grande partie, du hasard d'une rencontre. Pour que l'influence de la femme soit bienfaisante, il faut qu'elle puisse dompter l'imagination érotique de l'homme ; mais cela ne s'est pas produit pour Rousseau : au livre IX des *Confessions*, il dit qu'il ne faudrait point s'expliquer sa longue liaison avec Thérèse par un amour passionné, qu'il n'a jamais « senti la moindre étincelle d'amour pour elle ». On a un peu abusé de cette déclaration sans la bien entendre ; Rousseau appelait amour l'imagination érotique ; il éprouva de l'amour pour Mme d'Houdetot ; il n'en avait pas eu pour Mme de Warens ; la seule femme qu'il ait connue charnellement et pour laquelle il ait éprouvé de l'amour (au sens qu'il donne à ce mot) a été une dame de Larnage qu'il rencontra au cours de son voyage à Montpellier (livre VI des *Confessions*).

C. — On a souvent mal compris la véritable situation de Rousseau, parce qu'on n'a pas tenu compte qu'il était un *ouvrier déclassé,* alors que les encyclopédistes étaient des *parvenus.* M Lemaître observe bien qu'il « était plébéien de goût et d'esprit, réellement ami de la simplicité » (p. 36) et M. Brunetière a dit qu'il mit une vanité singulière à demeurer *peuple* (1); mais ce sont là des formules vagues. Les relations aristocratiques de Rousseau gênent tous ceux qui ont écrit sur lui ; M. Chuquet le dépeint « ne rêvant que chaumières et n'habitant que des châteaux, s'acoquinant avec une servante d'auberge et n'aimant que des femmes de haute volée » (2) ; M. Lemaître dit : « Je n'aime pas plus Rousseau chez les Luxembourg que je n'aime un socialiste millionnaire, un gentilhomme anarchiste ou un prêtre qui fait le badin ou l'émancipé » (p. 173).

Le nobles admiratrices de Jean-Jacques sont accusées de *snobisme* par M. Lemaître (p. 174). Ce dernier jugement me semble remarquablement léger; les dames qui admiraient Jean-Jacques faisaient preuve d'un goût littéraire qui manque totalement au *snob* ; elles appréciaient son génie comme devait l'apprécier la postérité ; elles montraient vraiment une grande perspicacité en reconnaissant que ses œuvres devaient survivre à celles de toutes les célébrités contemporaines.

A cette époque la conversation tenait lieu des revues qui nous servent tant aujourd'hui ; qu'on relise dans Montaigne le chapitre célèbre sur *l'art de conférer.* «L'estude des livres, c'est un mouvement languissant et faible qui n'eschauffe point : là où la conférence apprend et exerce en un coup. » Les fréquentations de la haute société étaient une nécessité pour la formation d'un génie littéraire d'un homme comme Rousseau.

Il ne faut pas oublier enfin que celui-ci était venu à Paris sans trop savoir comment il pourrait se faire une situation ; un jésuite lui conseilla de plaire aux femmes et le mit en relations avec Mme Dupin (p. 38) ; de 1742 à 1750 rien ne le distingue des gens de lettres contemporains ; il travaille pour le théâtre ; et si un hasard ne l'avait amené à utiliser

(1) Brunetière. *Etudes critiques*, 4e série (4e édition), p. 328.
(2) Chuquet. *Jean-Jacques Rousseau*, p. 199.

ses étonnantes facultés dans l'éloquence, il serait demeuré un auteur dramatique obscur.

Dès que Rousseau commença à devenir célèbre, il chercha à s'affranchir des mœurs du monde aristocratique pour se rapprocher des mœurs de sa classe ; c'est ce qu'a très mal compris M. Lemaître, qui parle, avec une certain dédain, de la réforme que Jean-Jacques fit dans ses habitudes : quittant les costumes élégants, abandonnant sa place de caissier pour devenir copiste de musique ; il croit, comme Grimm, que tout cela fut une parade faite pour étonner (pp. 95-97). Mais pourquoi, durant ses dernières années, vécut-il en petit artisan retiré des affaires, alors qu'il aurait pu « s'assurer une viellesse illustre, avec de l'argent, des pensions, une cour de flatteurs ? Il dédaigne tous ces avantages pour un humble *travail manuel*, dans la gêne de son pauvre logis ». C'est que, comme le voit parfaitement M. Rod, « il est ici en parfaite harmonie avec lui-même (1) ».

Sa liaison avec Thérèse doit encore être ici invoquée ; je crois qu'il faut tenir grand compte du sentiment qu'il avait de sa nature purement plébienne pour comprendre son profond attachement pour cette lingère. Au livre IV des *Confessions*, il paraît regretter de ne pas avoir épousé la femme de chambre de Mme de Warens et de ne pas s'être établi avec elle à Fribourg. Le choix de la compagne est un des actes dans lesquels se manifeste le mieux la psychologie profonde de l'homme.

Rousseau a copié de la musique durant presque toute sa vie ; il faisait ce travail en ouvrier qui a été apprenti graveur et avec un soin extrême; cette occupation lui procurait une grande distraction au milieu de ses chagrins (p. 97, p. 143, p. 316). On sait de quelle manière il a parlé du travail manuel et des artisans dans l'*Emile*. Je trouve donc tout à fait étrange que M. Lemaître ait cherhé à expliquer le génie de Rousseau au moyen d'influences ancestrales d'un ordre tout opposé: « Son bisaïeul et son trisaïeul avaient été libraires, profession à demi libérale et proche des lettres (p. 15) ».

A cause de sa nature d'ouvrier manuel, Rousseau n'a

(1) *Revue des Deux Mondes*, art. cité, pp. 161-162.

point avec les grands seigneurs « la jolie attitude si aisée de Voltaire », et M. Lemaître est humilié de voir un si grand auteur français rappeler avec insistance au maréchal de Luxembourg (1) qu'il est au premier rang de la noblesse (p. 165). « Jean-Jacques vit dans l'enchantement [à Montmorency]. Mais il tient à nous faire savoir que tout cet éclat ne l'éblouit point et qu'il garde, au milieu de tant de gloire, sa simplicité... Il se sait un gré extrême de souper quelquefois avec son voisin le maçon Pilleu, après avoir dîné chez les Luxembourg. Il trouve cela admirable ; il n'en revient pas (p. 169) ». Evidemment M. Lemaître ne comprend rien à cette situation : le *citoyen* de Genève avait un sens beaucoup plus exact de la société française que n'en a l'orateur des prétendus représentants des traditions ; il se tenait pour un ouvrier manuel, ayant un rang élevé dans la hiérarchie d'une cité républicaine (2), mais devant en France respecter la hiérarchie nobiliaire. Il la respecte infiniment mieux que Voltaire : celui-ci voudrait se faire passer pour un authentique gentilhomme, mais les gentilshommes le traitent comme un simple littérateur. Il ne faut donc pas s'étonner si la haute aristocratie a beaucoup plus choyé Rousseau que Voltaire (p. 168) et a été souvent fort indulgente pour ses défauts ; il avait à ses yeux une qualité maîtresse : il n'était pas un parvenu.

On comprend que cette situation aurait exigé beaucoup de tact ; malheureusement Rousseau en manquait totalement.

II

La place qui appartient à Rousseau, dans l'histoire de la littérature française, est si bien connue qu'il y a peu de choses à dire sur cette question ; je vais cependant m'y

---

(1) M. Lemaître a le plus profond mépris pour le duc et pour la duchesse ; en quoi il me paraît manquer de goût.

(2) Cf. *Mouvement socialiste*, octobre 1906, p. 91.

arrêter un instant parce que cela me fournira l'occasion de quelques remarques utiles.

A. — M. Brunetière a dit que Rousseau fut « le poète qui a rouvert en France les sources longtemps fermées du lyrisme, l'orateur le plus puissant qu'il y ait eu depuis Bossuet dans la langue française (1) ». Il y avait longtemps que l'éloquence de la chaire semblait morte chez nous ; pendant un demi-siècle on ne trouve plus « une page éloquente dans l'histoire de la prose française » ; à partir du premier Discours de Rousseau, tout change : « Désormais, comme on le faisait cent ans auparavant, on va pouvoir traiter les grands intérêts de l'humanité avec des mots dignes de leur importance et avec une chaleur digne de la noblesse de la cause (2). » Je me demande comment M. Lemaître peut trouver quelque peine à comprendre l'enthousiasme provoqué par cette renaissance d'un genre qui avait jadis occupé tant de place dans notre grande littérature.

Cette éloquence de la chaire avait été lyrique (3); après la Révolution il y aura un grand retour à des états primitifs de l'âme populaire et il est facile de comprendre comment la poésie lyrique a pu prendre un si grand essor au XIX^e^ siècle; mais le XVIII^e^ siècle, si complètement intellectualisé, était rebelle avec une telle renaissance; l'exemple de Rousseau nous montre qu'un *ricorso* littéraire peut se produire pour un être isolé et c'est là une expérience fort remarquable. Rousseau avait vécu en marge de la société pendant une bonne partie de sa jeunesse; M. Ch. Maurras le représente comme un barbare, un énergumène du désert sémitique, une « espèce de faune trempé de la fange natale (4) » ; M. Lemaître atténue l'expression, mais conserve l'essentiel de ce portrait : « Ce vagabond, ce fainéant, cet autodidacte, après trente

---

(1) Brunetière. *loc. cit.*, p. 384.

(2) Brunetière. *Evolution des genres*, 2^e^ édition, pp. 25-26.

(3) Proudhon a cité dans la *Justice* (t. IV, p. 106) quelques fragments du premier sermon de Bossuet sur la conception de la Vierge, qui lui semblaient supérieurs à tout ce que renferment les autres littératures.

(4) Cité par M. Jacques Bainville dans le *Mercure de France*, 15 avril 1907, p. 664.

ans de rêvasserie, tombe un beau jour dans le plus brillant Paris du XVIIIe siècle et y fait l'effet d'un Huron (p. 2). » C'est à cause de sa *barbarie* que Rousseau put retrouver un art qui semblait perdu.

Il y a une bien grande différence entre Bossuet et Rousseau dans l'usage de l'éloquence lyrique ; le premier emploie son éloquence pour renforcer les thèses que lui livre la théologie et qu'il veut vulgariser ; le second remplace souvent la raison par l'éloquence ; ce n'est pas la science qui détermine la thèse à développer, mais l'art. Il me semble bien résulter des divers récits que l'on a de sa visite à Diderot prisonnier, que Rousseau adopta le parti de dénoncer l'effet fâcheux de la civisation parce qu'il avait à placer la prosopopée de Fabricius et que Diderot l'engagea à suivre cette voie pour ouvrir « à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau et fécond » (pp. 78-80). Il aurait paru, cependant, plus naturel que Rousseau, auteur dramatique, eût défendu la cause de la bonne société ; sa vie se trouva aiguillée dans une direction imprévue pour un motif esthétique.

C'est donc bien à tort que MM. Faguet et Lanson cherchent à trouver une unité philosophique dans une œuvre inspirée de telles considérations ; M. Lemaître a bien raison contre eux : « Tous ses ouvrages lui ont été inspirés par des circonstances privées et s'expliquent par là d'abord, puis par son tempérament, son état physique, par telle ou telle partie de son passé et j'oserais dire par *celle de ses âmes* qui, dans tel ou tel moment, agissait en lui ». Relever les contradictions serait donc tout à fait ridicule (pp. 337-338). M. Lemaître oublie cependant l'essentiel, la raison d'art qui domine la formation de ces solutions : Rousseau cherchait à dire ce qui lui paraissait le mieux convenir à son talent ; et comme il disposait de plusieurs manières d'écrire (1), il pouvait aborder des idées très variées.

Des *Confessions*, écrites dans de telles conditions, ne peuvent pas avoir une grande valeur historique et M. Chuquet a raison de les regarder comme un roman « vrai peut-être par l'impression d'ensemble, mais sûrement très inexact dans le

(1) Chuquet, *op. cit.*, p. 181.

détail (1) ». Les grands poètes lyriques du XIXe siècle ont souvent pris avec la vérité, plus de libertés encore que Jean-Jacques.

B. — Nous touchons ainsi au romantisme qui eut une si minime préoccupation de la réalité, du droit et de la science, opposant les caprices de la sensibilité de l'auteur aux institutions que l'art classique avait glorifiées. Le romantisme bouleverse ainsi tout, parce qu'il ne s'occupe que de chercher des thèmes propres à faire briller le talent des écrivains ; les convenances, la valeur historique ou la partie morale ne comptent plus pour rien. M. Lemaitre définit le romantisme : « l'individualisme littéraire, l'étalage du moi (2) et la rêverie inutile et solitaire, et le désir, et l'orgueil, et l'esprit de révolte : tout cela exprimé soit d'une façon directe, soit sous des masques transparents auxquels le poète prête son âme » (pp. 347-348). Proudhon avait déploré que Victor Hugo allât « du Moyen-Age chrétien à l'Orient musulman quêter des sujets pour ses vers » ; il s'était moqué des poètes qui rêvaient « la chute des anges, le réveil de Psyché, le rachat de l'enfer » et il les avait nommés, à juste titre, des littérateurs sans emploi (3).

A la suite de M. Ch. Maurras, M. Lemaître paraît identifier Révolution et romantisme (p. 356), ce qui ne semble pas très facile à admettre historiquement. Il ne faut pas non plus rendre Rousseau responsable du romantisme, car

---

(1) Chuquet, *op. cit.*, p. 170 et 177.

(2) On pourrait appliquer aux romantiques ce que dit Montaigue au chapitre de la vanité : « Si ay je veu un gentilhomme qui ne communiquait sa vie que par les opérations de son ventre. Vous veoyiez chez lui, en montre, un ordre de bassin de sept ou huit jours : c'était son estude, ses discours ; tout aultre propos lui puait. »

(3) Proudhon. *De la justice*, t. IV, p. 182. — Ailleurs il dit : « Quel bonheur pour [Lamartine] s'il était né au siècle de Bossuet, alors que rien n'était venu ébranler la foi monarchique et religieuse ! Sa poésie eût éclairé le monde et sa gloire, aussi pure que sa pensée, eût duré plus qu'elle » (p. 174). Au XVIIe siècle Lamartine eût été dirigé, au lieu qu'au XIXe il a erré au hasard.

celui-ci ne lui a pas succédé immédiatement. Il y a eu entre lui et ses prétendus disciples la ruine des anciennes institutions, la perte des illusions qu'avaient formées les gens éclairés, l'expérience de l'extrême fragilité de la nouvelle société ; voilà bien des raisons historiques sans lesquelles le romantisme n'aurait certainement pas eu le grand succès qu'il a obtenu. Le rôle de Rousseau fut probablement de laisser des chefs-d'œuvres qui rompaient avec la tradition du XVIIIe siècle (1).

C.—Avec le romantisme, nous trouvons la grande renaissance chrétienne : « Ceux-là sont bien ingrats, dit M. Brunetière, qui n'ont pas l'air de se rappeler, quand ils parlent de Rousseau, que tout ce que la religion a pu regagner de terrain au commencement de ce siècle, elle le doit peut-être moins à Châteaubriand lui-même qu'à l'auteur de la profession de foi du vicaire savoyard (2)». Et Proudhon avait déploré cette transformation: « Sous l'influence de l'école de Rousseau, philosophes, orateurs, gens de lettres, ne trouvèrent rien de mieux que de livrer de nouveau la nation à la foi. L'écart avait été marqué par la fête de l'Etre Suprême. Le rapport du ministre des cultes, Portalis, sur le Concordat, consomma l'apostasie (3).

Les audaces de Rousseau avaient été énormes ; dans une note de la Lettre à d'Alembert, on lit : « Je n'entends point par là qu'on puisse être vertueux sans religion ; j'eus longtemps cette opinion trompeuse, dont je suis trop désabusé. » Encore aujourd'hui les admirateurs des encyclopédistes ne peuvent pardonner à Rousseau cette *capucinade*. « Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire de la philosophie d'une pareille trahison, dit M. J. Reinach. Les conversions à l'esprit religieux s'expliquent et n'ont pas besoin d'être justifiées... Ici

---

(1) On pourrait trouver de grandes différences entre Rousseau et les romantiques ; il n'a pas d'enthousiasme pour les villes étranges et M. Lemaître observe que Venise ne l'inspire pas (p. 10 ; on ne voit pas qu'il ait eut plus d'enthousiasme pour les châteaux-forts ruinés, les cathédrales et tout l'art du Moyen-Age.

(2) Brunetière. *Etudes critiques*. 5e série, p. 174.

(3) Proudhon, *op. cit.*, t. III. p. 398.

rien que la jalousie et l'ingratitude... (1) C'est la grande félonie du siècle... Diderot se précipite chez Rousseau, le supplie au nom de sa propre gloire. En rentrant, accablé de douleur, il écrit ce seul mot : « J'ai vu un damné (2) ». On peut juger par là des colères que dut soulever ce fameux morceau dans le monde philosophique.

Dans l'*Emile*, c'est bien autre chose, et M. Lemaître, après avoir cité la note sur le fanatisme et l'irreligion (3), a pu dire : « C'est bien Rousseau, ce n'est pas Joseph de Maistre qui a écrit cela. Toutes ces phrases durent faire hurler les encyclopédistes. Rousseau, dès lors, ne fut plus à leurs yeux qu'un dangereux fanatique » (p. 282).

Je n'attache pas une très grande importance aux analogies que l'on signale entre la pensée de Rousseau (harmonies de la nature, puissance souveraine de l'amour, témoignage absolu de la conscience) et les idées du catholicisme rajeuni ; je crois que celles-ci tiennent moins à une imitation qu'au réveil du lyrisme qui se produisit au commencement du XIX^e^ siècle et qui produisit sur les esprits des effets fort semblables à ceux que le lyrisme personnel de Rousseau avait déjà produits. L'influence de Jean-Jacques consista surtout à fournir quelques modèles pour ce genre d'effusions sentimentales ; les novateurs eurent le grand avantage de s'adresser à des sentiments qui se trouvaient déjà en partie exprimés dans une œuvre littéraire glorieuse. On peut se demander aussi s'ils auraient pu attaquer avec tant de bonheur les encyclopédistes, au cas où ils n'auraient pas été précédés dans cette bataille par Jean-Jacques.

---

(1) Cela paraîtra quelque peu paradoxal à ceux qui savent qu'en juillet 1756, Grimm avait inséré dans sa *Correspondance* une lettre de Diderot qui est un terrible réquisitoire contre Rousseau (*Revue des Deux-Mondes*, art. cité, p. 141). Quant à la jalousie, M. Ed. Rod la trouve, au contaire, chez Grimm et Diderot : « De quel œil ces deux hommes pouvaient-ils le voir s'élever au-dessus de tous les écrivains de son temps, eux compris, jusqu'à balancer bientôt la gloire rayonnante de Voltaire ? » (p. 198.)

(2) J. Reinach. *Diderot*, p. 63-64. D'après cet auteur, l'arrêt rendu contre l'*Encyclopédie* serait le résultat des déclamations de Rousseau contre le danger de l'irreligion !!

(3) Les allusions à Genève sont évidentes dans ce texte.

Mais il y a une énorme différence entre l'esprit de Rousseau et celui du nouveau catholicisme, car celui-ci était tout pénétré de la confiance dans la thaumaturgie, tandis que Rousseau n'admettait pas que les miracles évangéliques soient certains, ni surtout qu'ils soient des preuves (1). Cette différence suffirait à montrer qu'il y a eu deux mouvements distincts : l'un propre à Rousseau, l'autre d'ordre général.

III

Je crois que M. Lemaître a vu très clair dans l'histoire littéraire de ce temps, quand il a regardé Rousseau comme un homme qui n'a pas de système et qui emprunte ses idées à la circulation générale. Il est bien évident, par exemple, que sa conception de la propriété — regardée comme source de tous nos maux — est un très vieux lieu commun. Platon l'avait accueilli dans sa *République* ; les humanistes de la Renaissance le reprirent et jusqu'à nos jours il se retrouve au fond des doctrines d'un grand nombre d'Intellectuels. M. Chuquet commet donc une singulière exagération lorsqu'il écrit que « Rousseau a ouvert la voie au communisme » et que son Discours « attise encore la colère des sectes modernes contre l'inégalité des richesses (2). » On retrouve dans Rousseau soit le dogme chrétien de la chute (p. 119), soit le souvenir de l'antique mythologie de l'âge d'or (2). M. Le-

---

(1) Voir la troisième lettre écrite de la Montagne.

(2) Chuquet. *Op. cit.*, p. 84. M. Anton Menger, qui appartient lui aussi à la lignée des Intellectuels platonisants, signale qu'à la fin du XVIII[e] siècle le célèbre juriste allemand Hugo attaque vigoureusement la propriété privée, comme une institution injuste et funeste. « (*Le droit au produit intégral du travail*, trad. franç., p. 49.) »

(2) M. Flach croit que dans l'antiquité il faut distinguer deux types de mythologies ; les unes sont fondées sur la déchéance d'un monde d'abord parfait, les autres sur le progrès ; les Chaldéens auraient eu une doctrine du second type. (Leçon du 10 avril 1907.)

maître n'a donc pas tout à fait tort d'écrire : « On peut dire que presque toute son œuvre — et c'est par là qu'elle a séduit la bêtise humaine — est d'un homme de génie qui a pris, *pour la première fois*, d'antiques plaisanteries ou fantaisies au sérieux » (p. 87) ; mais l'auteur se trompe grandement lorsqu'il croit que ces thèses furent alors prises au sérieux pour la première fois et il est bien dur pour les Intellectuels.

Au XVIII^e^ siècle, le dogme calviniste était en pleine décomposition ; il était en train de succomber sous les conquêtes de l'esprit de la Renaissance ; dans la deuxième lettre écrite de la Montagne, Rousseau dit que les pasteurs genevois ne savent plus si Jésus-Christ est Dieu, ni quels mystères ils admettent ; il se moque de l'amphigouri auquel aboutit leur agitation contre d'Alembert. Il ne lui était donc pas difficile de trouver autour de lui les éléments du protestantisme libéral moderne ; il eut le mérite de donner des formules claires à des idées que la théologie laissait dans la pénombre et il a pu être regardé comme le précurseur du protestantisme libéral (p. 298). — Sa fameuse conception de la conscience était alors tellement dans le courant général qu'à l'époque même où paraissait l'*Emile*, saint Alphonse de Liguori, rompant avec les errements de l'ancienne théologie, faisait appel à la conscience pour décider dans tous les cas où les opinions des casuistes ne donnent pas de solution certaine ; — et il n'y a de telles solutions que dans les cas où elles sont évidentes (1). — D'une manière générale, les contemporains auraient pu répéter, pour toutes les thèses de Rousseau, ce que Buffon disait à propos des conseils donnés aux mères pour élever leurs enfants : « Nous avons dit tout cela ; mais M. Rousseau seul le commande et se fait obéir. »

En faisant un choix parmi les opinions communes et en

---

(1) Cf. *Ruine du monde antique*, p. 254. L'opinion condamnait de plus en plus le système de la preuve légale dans les procédures criminelles ; les cours souveraines prétendaient ne pas être tenues par ce système et juger suivant la conscience ; le jury allait bientôt être fondé sur une généralisation du droit de décider en conscience.

leur donnant de l'autorité, Rousseau leur donnait une nouvelle portée historique ; il est bien probable, d'ailleurs, que le rôle du grand homme est presque toujours de mettre de nouvelles notes sur d'anciennes valeurs. Il résulte de là qu'il est fort difficile de savoir dans quelle mesure Basedow, Pestalozzi, Frœbel dépendent de l'*Emile* (1) ; il se peut que ces fameux créateurs des nouvelles pédagogies aient seulement appuyé leurs réformes sur l'autorité de l'*Emile*, sans avoir rien emprunté, en réalité, à ce livre ; l'histoire est pleine de faits du même genre.

Je suis fort étonné que M. Lemaître, en recherchant les sources de la pensée de Rousseau, ait négligé la littérature relative aux sauvages, qui était si connue au XVIIIe siècle ; non seulement Jean-Jacques emprunta aux récits des missionnaires beaucoup d'idées sur la liberté, la propriété, le bonheur des hommes vivant suivant la nature, mais encore trouva chez eux de nombreux détails relatifs à l'éducation, qui lui parurent confirmer ses hypothèses (2). Les utopistes recherchent toujours avidement de telles vérifications expérimentales.

Suivant M. Lemaître il faudrait tenir grand compte de ce que Rousseau a été vingt-six ans catholique (de 1728 à 1754) et qu'il a vécu, durant dix ans, « dans une atmosphère purement catholique » (p. 30) ; le conférencier ne me semble pas avoir été très heureux dans le choix de ses arguments. Il attache beaucoup d'importance à ce que Rousseau a, plusieurs fois, éprouvé de la « sympathie pour l'esprit de soumission et de non-examen des catholiques » et qu'il a même écrit : « Je sens que la docilité qu'exige l'Eglise est un état désirable pour être en paix avec soi » (pp. 306-308) ; mais je crois qu'il faut voir là surtout une preuve de la parfaite indifférence que Rousseau éprouvait pour les questions dogmatiques ; il jugeait bon de vivre suivant les usages du monde. Bien plus étrange est la réflexion suivante qui aurait provoqué du tumulte parmi les auditeurs, si les catholi-

---

(1) C'est l'opinion de M. Chuquet (*op. cit.*, p. 133).

(2) Cf. *Mouvement socialiste*, novembre 1906, pp. 238-241. — J'ai aussi indiqué (p. 229) l'origine biblique de certaines vues de Rousseau sur la civilisation et la nature.

ques actuels avaient encore quelque reste de pudeur : « Pourquoi ne dirai-je pas qu'il y a, dans sa facilité à se confesser, et à se confesser d'une certaine manière, et à l'espèce de l'espèce de plaisir qu'il y prend, quelque chose au moins comme une dépravation d'une sensibilité catholique, disposition qui n'est pas rare, dit-on, chez certaines pénitentes à qui la confession auriculaire permet de goûter une seconde fois leur péché, jusque dans la honte de l'avouer ? » (p. 329.)

Lors de son séjour auprès de Mme de Warens, Rousseau avait eu pour conseillers deux jésuites qui l'avaient mis en garde contre la théologie de Port-Royal (p. 31) et dont il avait gardé un excellent souvenir ; il put prendre dans leur fréquentation beaucoup de ses idées sur la bonté primitive de l'homme. Nous savons aussi qu'il admirait fort Fénélon ; il le plaçait dans le ciel à côté de Mme de Warens ; cela paraît excessif à M. Lemaître (p. 301), mais cela montre dans quel esprit il entendait le catholicisme.

Je serais fort disposé à croire que les singuliers conseils donnés par le précepteur de l'*Emile* aux jeunes fiancés, viennent du catholicisme. « L'œil de l'inlassable précepteur est encore dans leur alcôve. L'impudeur naturelle de Jean-Jacques abonde d'autant plus en conseils qu'il n'a pas été marié » (p. 239). De quoi s'agit il ici ? De la question du *debitum*, que les ennemis des casuistes ont tant ridiculisé. Proudhon reprochera à l'Eglise de n'avoir jamais su distinguer le concubinat des justes noces et d'avoir engagé les femmes dans une voie qui conviendrait mieux aux courtisanes (1).

M. Chuquet trouve que la jeune fille élevée suivant les principes de l'*Emile* (Ve livre) « aura tous les talents agréables, pour les consacrer à l'amusement de son mari, et les cultivera avec autant de soin qu'une jeune Albanaise élevée pour le harem d'Ispahan (2) ». Il est donc tout naturel

(1) Proudhon. *De la justice*, t. IV, p. 77, p. 84. — Il cite un sermon d'un jésuite prêchant à Marseille : « Employez tout ce que vous avez de moyens de persuasion... Travaillez à la vigne du Seigneur à tous les instants de votre vie, — travaillez-y la nuit, la nuit surtout, mes très chères sœurs ; *la nuit c'est votre force.* » (p. 115).

(2) Chuquet, *op. cit.*, p. 126.

qu'on lise ces paroles dans l'*Emile* : « Je reviens à ma recette contre le refroidissement dans le mariage. Elle est simple et facile ; c'est de continuer d'être amants quand on est époux... Ce n'est pas tant la possession que l'assujettissement qui rassasie et l'on garde pour une fille entretenue un bien plus long attachement que pour une femme. Comment a-t-on pu faire un *devoir* des plus tendres caresses et un *droit* des plus doux témoignages de l'amour ?... La volupté est si douce par elle-même ! doit-elle recevoir de la triste gêne la force qu'elle n'aurait pas pu tirer de ses propres attraits ? » Il s'agit donc de corriger ce qu'a de trop scolastique la doctrine de l'Eglise, mais en conservant le principe.

Tout le monde convient que le *Contrat social* est doublement génevois, d'abord parce que l'auteur se préoccupe de ramener la constitution de sa patrie à des formes moins oligarchiques et ensuite par la quantité de souvenirs protestants qu'il renferme (1). M. Chuquet observe que la peine du bannissement prononcée contre ceux qui n'acceptent pas les principes de la religion civile (*Contrat*, IV, 8) est empruntée aux ordonnances de Genève qui menacent du bannissement ceux qui s'abstiennent de participer au culte national (2).

L'idée d'une république fondée sur le contrat remonte aux communes du Moyen-Age et elle a persisté dans les pays protestants comme beaucoup d'autres conceptions archaïques ; les premières colonies puritaines des Etats-Unis débutèrent par des pactes d'établissement prévoyant l'élection des magistrats auxquels tous promettaient d'obéir, et des confessions de foi. On a pu également soutenir que la Déclaration des droits de l'homme provient de Rousseau (3) ou qu'elle est une imitation des constitutions américaines (4) ; tandis que Rousseau donnait les dernières formules des théoriciens du *Contral social*, les Américains tiraient des con-

(1) Cf. *Mouvement socialiste*, octobre 1906, p. 85-87.
(2) Chuquet, *op. cit.*, p. 145.
(3) Chuquet, *op. cit.*, p. 148.
(4) Jellinek. *La Déclaration des droits de l'homme*, trad. franc, p. 18.

clusions juridiques d'une longue pratique de constitutions antiques fondées sur des pactes ; il est tout naturel que les deux courants se soient rencontrés en 1789 et aient donné naissance à nos thèses modernes. Il y a, je crois, beaucoup d'exemples de semblables conjonctions. Les historiens ont tort de ne pas assez tenir compte de cette double élaboration théorique et pratique.

IV

On avait annoncé les conférences de Lemaître comme devant ruiner les doctrines de la Révolution ; c'est pourquoi l'auteur a cru devoir, plusieurs fois, signaler combien les idées de Rousseau ont été funestes. Il affirme que la Terreur est le résultat du *Contrat social* : il veut bien reconnaître que la Révolution a eu d'autres causes que les écrits d'un homme de génie : « Mais il se trouve que, plus qu'aucun autre écrivain, Rousseau a légué aux plus systématiques et aux plus violents des hommes qui ont fait la Terreur, et même aux têtes les plus illettrées de la canaille révolutionnaire, un état sentimental, une phraséologie et des formules » (p. 272)... « Tout cela parce qu'il avait plu à un demi-fou, trente ans auparavant, de rêver pour une ville de vingt mille habitants une législation *qui ne convenait qu'à des dieux*. Jamais, je crois, grâce à la crédulité et à la bêtise humaine, plus de mal n'a été fait à des hommes par un écrivain... Vraiment il y a des cas où l'on est tenté de dire que le malheureux a été un misérable » (p. 274) (1). Il termine sa cinquième conférence en rappelant que la petite-fille de la maréchale de Luxembourg fut guillotinée « par des hommes qui étaient de fervents adorateurs de Rousseau » (p. 174) (2).

---

(1) M. Bulot, en terminant son réquisitoire burlesque dans le procès des *Trente*, traitait les accusés de misérables. Est-ce que M. Lemaître aurait trouvé que ce magistrat cocasse avait eu une idée éloquente ?

(2) Dans le *Demain* du 17 mai 1907, on signale ce qu'a de puéril un tel rapprochement.

M. Gabriel Monod a voulu apporter son contingent d'erreurs dans cette affaire ; on lit dans les *Débats* du 28 avril 1907 une lettre de lui, d'après laquelle Michelet, en 1835, avait signalé l'affinité qui existe entre certaines idées du *Contrat social* et l'intolérance de Calvin faisant brûler Servet, et dit que Marat, autre Suisse, « s'est chargé de déduire les conséquences de ces principes ». N'en déplaise à M. Gabriel Monod, ce n'est pas là la plus belle intuition de Michelet.

M. Chuquet, qui trouve moyen, suivant un usage cher aux universitaires, de plaider le pour et le contre, rapporte que « Châteaubriand assurait que Rousseau, plus que tout autre, condamnait les terroristes ; Lally, qu'il serait mort de douleur dès le second mois de la Révolution ; ... Duem, qu'il était aristocrate et homme à guillotiner ».

Cet auteur observe très justement que toute l'histoire de la Révolution est en pleine contradiction avec une des thèses fondamentales du *Contrat social ;* en effet, cette histoire est dominée par les luttes entreprises par les jacobins contre les autorités légalement constituées, et Rousseau avait écrit : « Il n'y a plus de volonté générale quand une des associations partielles est si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres. » Cependant il observe que les jacobins prétendirent suivre les principes de Rousseau : « Les jacobins opposèrent aux droits du gouvernement le droit supérieur et inaliénable du peuple... Or le peuple c'est le club... Au nom des doctrines de Rousseau, les jacobins accusèrent l'Assemblée d'usurpation : elle leur manquait de respect, elle se jouait de la majesté nationale... Ainsi furent excusés les meurtres, les jacqueries ; le peuple avait légitimé l'insurrection. Ainsi furent absous les massacres de septembre... Le programme entier des jacobins fut tiré du *Contrat social* (1). »

Ce programme ne put être rattaché au *Contrat social* que par des contresens dont la grossièreté frappe les esprits les moins prévenus ; on retint seulement quelques termes (comme souveraineté populaire, volonté générale) et on en fit l'usage le plus extravagant pour séduire des hommes étrangers aux thèses de Rousseau. Nous avons vu, de nos jours, l'œuvre

---

(1) Chuquet, *op. cit.* (p. 148-151).

de Marx donner naissance à des commentaires aussi ineptes que ceux qu'on fit alors de l'œuvre de Rousseau ; nous savons que les contresens jouent un grand rôle dans l'histoire et pas seulement dans l'histoire religieuse comme semblait le croire Renan.

M. Lemaître se livre à ce sujet à d'assez singulières considérations : « L'humanité est telle que c'est peut-être la part d'absurdité qui est dans son œuvre, qui a permis à Rousseau d'exercer une si prodigieuse influence. On allait vers lui à cause de sa déraison brillante et émue de poète dialecticien, à cause des singularités et des contradictions même de sa personne et de sa vie, à cause de la vibration délirante que son âme malade communiquait à ses livres. Oui, l'attrait de Rousseau, c'est souvent le mystérieux *attrait de l'absurde* (1). Car l'absurde a son attrait, en tant qu'il offre à la sensibilité l'image subite et grossière d'une facile revanche contre ce qu'il y a de pénible dans la réalité »(p.304).

Les contresens commis par la Révolution peuvent s'expliquer sans tout ce galimatias psychologique. Si l'œuvre de Rousseau a été si peu intelligible aux hommes de la Révolution, c'est qu'elle est, pour la plus grande partie, dans la tradition de l'éloquence sacrée et que ce genre comporte de grandes exagérations.

A propos du second Discours, M. Lemaître dit que Rousseau voulait mettre le XVIII^e^ siècle en garde contre une civilisation trop raffinée et il ajoute : « Seulement, si Rousseau s'était contenté d'exhorter ses contemporains à la simplicité des mœurs et de leur recommander la vie des champs ou des petites cités, cela n'aurait pas semblé bien original et n'aurait pas fait beaucoup de bruit. Sa pensée aurait paru assez humble s'il ne l'avait pas follement outrée. Et c'est pourquoi il a donné son coup de gong. Mais il est tout de même fâcheux que les amis de Rousseau soient obligés, dans leurs

(1) Voilà bien des considérations qui justifient amplement le qualificatif de *sénile* donné à M. Lemaître. On pourrait se demander si celui-ci n'a pas voulu se moquer, encore une fois de ses admirateurs catholiques, en faisant une allusion au fameux texte faussement attribué à Tertullien : *Credo quia absurdum*, et au panégyrique de saint François d'Assise prononcé par Bossuet.

commentaires, de distinguer ce qu'il a dit (et qui est souvent inepte) et ce qu'il a probablement pensé... Cette différence entre la pensée et la parole, c'est du *charlatanisme* et il n'est presque pas possible de lui donner un autre nom. Et c'est en effet le nom que lui donnait la partie la plus sensée de la société d'alors, et notamment le groupe de Mme du Deffand et des Choiseul » (p. 121-122).

Appliquons maintenant ces principes de critique littéraire à Bossuet ; je prends comme exemple le sermon sur l'éminente dignité des pauvres, prononcé en 1659, à l'église des Filles de la Providence. L'orateur veut persuader aux dames riches qui l'écoutent, de secourir un couvent dont les besoins sont pressants ; il nous paraîtrait aujourd'hui qu'un tel discours devrait mettre en évidence l'utilité de l'œuvre entreprise ; mais Bossuet procède tout autrement : il expose une théologie de la pauvreté. L'Eglise est la ville des œuvres, ou pour mieux dire, c'est une féodalité dans laquelle tous les rangs civils sont renversés ; les pauvres sont les privilégiés et les riches n'ont aucun droit ; cependant les riches peuvent être sauvés à la condition d'obtenir « la participation des privilèges des pauvres » en les servant. « Celui-là entend véritablement le mystère de la charité qui considère les pauvres comme les premiers enfants de l'Eglise, qui, honorant cette qualité, se croit obligé de les servir, qui n'espère participer aux bénédictions de l'Evangile que par le moyen de la charité et de la communication fraternelle. Donc ouvrez les yeux sur cette maison indigente et soyez intelligents sur ses pauvres. » Il est difficile de trouver une plus grande distance entre les principes posés et les conclusions modestes du sermon ; et cependant disons-nous que c'est là du charlatanisme (1) ?

Nous sommes tellement habitués aux exagérations oratoires des prédicateurs catholiques, que nous ne cherchons

(1) On sait d'ailleurs que Bossuet n'a pas positivement vécu dans la pauvreté ; il prétendait même, d'après ce que rapporte le cardinal de Bausset, ne pouvoir travailler convenablement qu'à la condition d'avoir une vie large.

jamais à nous représenter une société conforme à leurs discours. Rousseau voulait, comme eux, produire sur ses contemporains une émotion capable d'engendrer des *reflexions utiles, mais indéterminées*, au sujet de leur manière de vivre ; pour cela, il leur présentait des tableaux fortement colorés qu'il faut prendre en bloc, comme des masses indivisibles et non considérer comme des modèles proposés à l'empirisme qui en tirera ce qu'il pourra. Il a, maintes fois, déclaré qu'il faudrait se garder de mêler l'*Emile* et le *Contrat social* à la vie du siècle (p. 245, p. 270), qu'un tel mélange produirait des résultats absurdes ; or, c'est justement ce que voulurent faire les politiciens de la Révolution qui ne comprenaient pas l'œuvre de l'homme qu'ils déifiaient. L'erreur qu'ils commettaient était exactement celle qu'avaient commise les nombreuses sectes hérétiques du Moyen-Age, qui voulurent faire passer dans la pratique les thèses sur la pauvreté qu'on trouve dans les Pères de l'Eglise.

Ce qu'on peut le plus justement regretter, c'est que Rousseau ait eu une si grande influence sur la « sensibilité » de son époque. M. Lemaître observe, avec raison, qu'il y avait dans cette littérature peu de bonté. « Il y entrait beaucoup d'artifice et de vanité. C'est pourquoi leur sensibilité n'empêcha nullement les hommes de la Révolution d'être sans pitié. Puis cette sensibilité étant une mode, et, par suite, étant affectée par les êtres les plus médiocres, avait rapidement revêtu une forme d'une inexprimable sottise. Et, enfin, comme cette sensibilité passait pour noble, elle entraîna la noblesse du style, telle que la concevaient les sots, c'est-à-dire la plus emphatique et la plus niaise phraséologie, un charabia sans nom (pp. 192-193) ».

Non seulement cette sensiblerie ne donna pas la bonté aux hommes de la Révolution, mais encore on peut se demander si elle ne contribua pas à leur enlever tout sentiment de pitié ; ils s'énivrèrent tellement des discours émus qu'ils croyaient faire tout ce que comporté la tendresse de l'âme en mêlant les réminiscences de Rousseau et les proscriptions. Le spectacle de Robespierre relisant constamment la *Nouvelle Héloïse*, pour se tenir au niveau de l'éloquence émue (1), me semble être un des plus burlesques de l'histoire.

---

(1) Chuquet, *op. cit.*, p. 196.

Il me semble que l'on doit rapporter surtout les mauvaises influences de Rousseau à ce fait que ses œuvres ont été écrites pour une aristocratie très raffinée, qui a pu en admirer la beauté, encore qu'elles fussent en dehors du courant général. Le grand public a voulu admirer lui aussi, mais il n'a pu comprendre, parce que Rousseau était lyrique en un temps où personne ne l'était; la mode devait donc produire les caricatures que décrit M. Lemaître; mais il n'est pas exact de conclure, comme lui : « Rousseau n'a pas seulement légué à la Révolution son vocabulaire politique, ses fêtes et sa conception de l'Etat; il lui a transmis le style bête (p. 193) ». Cette transmission ne s'est pas faite d'une manière aussi simple que le dit le spirituel conférencier, et Jean-Jacques n'est pas plus responsable d'ineptes imitations que Raphaël n'est responsable du style académique.

Je crois qu'il y a quelques enseignements utiles à tirer de ces faits, qui mériteraient un examen très approfondi. Nous apprenons, par l'histoire des admirateurs de Rousseau, qu'il n'y a pas de plus dangereuse méthode d'exposition que celle qu'il a empruntée aux orateurs de la chaire; et il faut nous garder, si nous ne voulons pas que le socialisme périsse, d'imiter ces procédés d'éloquence lyrique (1). Nous voyons aussi que les formules abstraites donnent naissance aux contresens les plus paradoxaux et nous devrons les éviter autant que possible dans tous les écrits destinés à devenir populaires. Enfin, nous reconnaissons tout ce qu'a de ridicule une imitation des œuvres littéraires composées pour les classes aristocratiques; nous mettons le prolétariat en garde contre une admiration trop naïve des modes qui viennent d'en haut.

Georges SOREL.

---

(1) Proudhon est devenu peu intelligible parce que, lui aussi, a beaucoup pratiqué les orateurs religieux.

Le Syndicalisme en Amérique [1]

(Fin).

Nous devons nous rappeler que cet accroissement des Unions américaines, qui les a fait égaler ou même dépasser les Unions britanniques dans les plus importantes industries, a été accompagné d'une organisation des métiers, qui sont presque complètement négligés en Angleterre. Alors qu'il y a aux Etats-Unis 45.000 ouvriers du vêtement d'homme organisés, il y en a en Grande-Bretagne à peine 4.500.

Dans les hôtels et restaurants, les brasseries, les tramways, les Unions américaines comptent de 30.000 à 50.000 membres dans chaque branche, alors que les Unions britanniques n'y réunissent que quelques centaines d'hommes.

Peut-être bien la différence d'attitude de ces deux mouvements à l'égard du travail non qualifié n'apparaît-elle nulle part plus clairement que dans leur succès relatif pour l'organisation des femmes. Nous n'avons pas aux Etats-Unis de chiffres exacts sur ce mouvement. Mais on peut estimer en toute sécurité qu'il y a plus de 100.000 femmes organisées en Amérique. Ces chiffres sont à peu près les mêmes pour la Grande-Bretagne. En 1901, les Unions anglaises comptaient 120.000 femmes, dont près de 108.000 dans l'industrie textile seulement. Dans cette industrie, hommes et femmes sont bien mieux organisées qu'aux Etats-Unis, bien qu'on puisse remarquer en passant qu'en Angleterre, comme d'ailleurs en Amérique, les femmes sont en fait contraintes d'entrer dans ces organisations.

---

(1) Voir notre dernier numéro.

En dehors de l'industrie textile, nous assistons à un phénomène très intéressant. En 1901, le nombre des femmes organisées en dehors de l'industrie textile était de 12.151 ; le nombre des femmes employées était, d'après des rapports d'usines établis quelques années auparavant, 619.014. C'est dire qu'en dehors de l'industrie textile l'organisation des femmes est presque insignifiante. Il est intéressant d'étudier d'un peu plus près la distribution de ces 12.000 femmes organisées. 2.500 d'entre elles sont dans la chapellerie et bonnetterie, qui est une industrie assez bien organisée. 2.200 dans les tabacs, 1.100 dans la poterie, ce qui est un bon résultat pour des industries relativement petites. Donc, la moitié de ces 12.000 employées est répartie en trois industries *et un peu plus de 6.000 unionistes féminines représentent des industries et des métiers employant un demi-million d'ouvrières*. A Chicago, des personnes familières avec la situation des Unions estiment qu'il y a 15.000 ouvrières d'Unions malgré la réaction qui s'est produite dans l'industrie pendant l'été et l'automne précédents.

Le tableau suivant permettra de se faire une idée claire de la force numérique relative du mouvement des unions britanniques dans les principales industries et de voir comment à part quelques exceptions, elles ont échoué dans leur tentative d'organiser le travail non qualifié.

OUVRIERS ANGLAIS APPARTENANT A DES UNIONS

Industrie	Total des ouvriers employés. (1898)	Total des membres des unions. (1901)
Mines.....	824.791 (1901)..	505.023
Métaux, etc.....	1.325.975.....	334.913
Industrie textile.	763.384.....	219.256
Vêtements.....	351.622.....	66.291

(Dans l'industrie textile les ouvriers au-dessous de 18 ans n'ont pas été compris dans le total ; ils sont compris dans les chiffres donnés pour les industries des métaux et des vêtements.)

Il est impossible de donner avec quelque prétention d'exactitude un tableau de ce genre pour les Etats-Unis. Mais on peut se faire en quelque manière une idée de la situation dans chacune des mêmes divisions industrielles.

Dans les mines, la proportion des travailleurs organisés aux Etats-Unis se rapproche beaucoup de celle de la Grande-Bretagne, ou est un peu meilleure, s'il y a une différence ; le total de nos unions est de plus de 300.000 membres sur 500.000 ouvriers employés par cette industrie. Dans les métaux, l'organisation est un peu meilleure en Grande-Bretagne. En 1900, sur un total de 900.000 ouvriers employés dans ces industries aux Etats-Unis, 177.900 seulement étaient organisés. Dans les industries textiles la différence en faveur des organisations britanniques est naturellement frappante.

L'union des ouvriers du textile aux Etats-Unis ne comprenait l'an dernier que 10.000 membres sur 500.000 ou 600.000 ouvriers (le Recensement des métiers ne donne pas les chiffres exacts). C'est le contraire que nous trouvons dans les industries du vêtement. Les organisations américaines, dont les principales sont les ouvriers du vêtement, les cordonniers, les chemisiers, les chapeliers, ont près de 100.000 membres sur plusieurs centaines de mille d'ouvriers. Comme le montre le tableau ci-dessus, la proportion des ouvriers organisés en Grande-Bretagne est plus petite de moitié. Le seul domaine important, en plus de ceux que nous avons cités, où la Grande-Bretagne ait l'avantage, est le travail général, non classé. L'union des ouvriers du gaz comptait en 1901 environ 45.000 membres et avec d'autres unions arrivait au total de 115.000.

Ces cinq classifications emploient moins de la moitié des ouvriers britanniques et représentent les cinq huitièmes des unionistes ; ces mêmes classifications aux Etats-Unis forment moins d'un quart du nombre total des ouvriers organisés. Dans toutes les autres industries et tous les autres métiers la comparaison est toujours en faveur des Etats-Unis.

En un mot les unions britanniques sont dans leur ensemble un facteur aussi important dans l'industrie britannique que les unions américaines aux Etats-Unis ; en Grande-Bretagne, à l'exception de l'industrie textile et des ouvriers non classifiés, il n'y a guère que les ouvriers qualifiés qui soient organisés, alors qu'aux Etats-Unis la majorité des unionistes est employée à un travail non qualifié. En Grande-Bretagne le mouvement est divisé à la fois dans le pays et à l'intérieur des métiers ; en Amérique, l'unité est à peu près complète dans les métiers et dans les industries ; une unité nationale ne semble pas être très éloignée, depuis que les trois quarts des unions sont déjà affiliées à la grande organisation nationale, l'American Federation of Labor. Enfin les unions des Etats-Unis croissent avec une extraordinaire rapidité, sans qu'aucun symptôme permette de dire que cette croissance ne sera point de longue durée.

Si les organisations ouvrières américaines sont plus démocratiques dans leur recrutement et plus unies dans leur organisation que celles de Grande-Bretagne, ces dernières ne sont-elles pas plus riches et par conséquent mieux armées pour la guerre et plus capables de résister dans l'adversité ? Ne sont-elles pas plus solides, plus pratiques, n'ont-elles pas plus de succès — si on considère les profits financiers dont bénéficient ces unions et leurs membres ?

Les ressources financières des unions britanniques sont considérablement plus grandes que celles des unions américaines et continuent de s'accroître rapidement. Les fonds

des cent principales unions britanniques étaient en 1892 de 1.573.944 livres ; il sont en 1902 de 4.372.178 livres ; c'est un accroissement total de près de 300 p. 100 et un accroissement par tête de 100 p. 100. Durant cette même période, les revenus ont passé de 1.462.386 livres à 2.067.666, restant à près de 35 shillings ou d'environ 8 dollars 50 (quarante-quatre francs) par tête.

Mais que représentent ces fonds des Unions britanniques ? Constituent-ils une caisse de guerre, comme la fameuse réserve d'or en Russie ? Peuvent-ils être tous employés pour obtenir des salaires plus élevés et des heures de travail moins nombreuses ? En aucune façon. C'est-à-dire : oui, si on s'en tient aux lois et aux règlements de l'union ; non, du point de vue purement financier, car l'argent est insuffisant.

Les unions de métiers en Grande-Bretagne ont en quelque sorte une vie à deux faces. Ce sont des organisations ouvrières avant tout, mais ce sont aussi des compagnies d'assurances avec des fonctions très analogues à celles de tant de sociétés de mutualité et de compagnies d'assurances industrielles aux Etats-Unis ou du bureau d'assurance ouvrière de la Prusse. D'après les règlements et le droit légal, ces fonds peuvent être employés pour les besoins de l'union, mais ils sont ordinairement, par suite d'une sorte d'engagement moral et pratique, distribués sous forme d'assurances.

Pendant les dix années de 1892 à 1902 inclusivement, les sommes payées par les unions britanniques pour cause de mort, de maladie, de chômage, etc., se sont élevées moyennement à 60.8 p. 100 des dépenses totales, alors que les sommes dépensées pour les conflits et les grèves étaient trois fois moindres (19,4 p. 100). Le reste était employé à des travaux et des frais divers. La proportion a beaucoup varié naturellement. En 1893, la grève des mineurs éleva

les frais pour conflit (the dispute pay) à près d'un tiers des dépenses totales faites par les unions durant cette année ; les frais s'élevèrent à 33,5 p. 100 dans la grève des mécaniciens.

D'autre part, les conflits ne coûtèrent que 12,3 p. 100 en 1901, 10.2 en 1900 et 9.4 en 1899. Dans les dernières années, tandis qu'environ un dizième du revenu des unions était dépensé pour les conflits ouvriers, près des deux tiers (64,8, 65,4 et 55,2 p. 100) étaient absorbés par les assurances. Cette proportion n'est pas excessive, car les risques d'assurances encourus par les unions britanniques croissent sans cesse à mesure que l'âge moyen de leurs membres augmente.

La différence avec les unions américaines est frappante. Les assurances sur la vie y existent comme en Grande-Bretagne, mais les autres formes y sont moins générales. Les trois quarts des unions britanniques assurent contre la maladie, les accidents, le chômage. Un tiers des unions seulement de l' « American Federation of Labor » assurent contre la maladie ou les accidents, et un quart seulement contre le chômage ou les voyages. Plus d'un quart des unions britanniques ont des assurances contre la vieillesse ; il n'en existe pratiquement pas aux Etats-Unis. On verra dans le tableau suivant les sommes payées par les unions de l' « American Federation of Labor ». Les unions importantes, en dehors de la fédération, sont celles des chemins de fer, des mines métallifères, des maçons, des tailleurs de pierre, des plâtriers, avec moins d'un demi-million de membres.

Assurances

	Unions ouvrières de l'American Federation of Labor	Unions de métier britanniques
Mort	825.687 dollars	494.075 dollars
Maladie et accidents	750.702	1.724.170
Chômage	151.515	1.629.330
Vieillesse		1.014.760
	1.733.964 dollars	4.862.335 dollars

Si on y ajoutait les unions en dehors de la fédération, on modifierait le résultat. La société des conducteurs de chemins de fer (the Order of the Railway Conductors), la plus petite peut-être des quatre grandes unions des chemins de fer, a payé l'an dernier 835.580 dollars d'assurances sur la vie, plus que toutes les unions de la Fédération. Les quatre grandes unions de chemins de fer ont dépensé à elles seules environ deux fois plus que les unions de l'American Federation of Labor. Mais elles sont exceptionnelles à tous les égards et se rapprochent des organisations britanniques.

Ce ne sont pas seulement les unions de chemin de fer qui ont des systèmes d'assurances exceptionnels ; il en est de même de plusieurs unions de la Fédération — tout particulièrement les cigariers et les mouleurs en fer. Elles ont payé respectivement 379.000 et 260.093 dollars sur le total que nous avons donné tout à l'heure pour l' « American Federation of Labor » ; si nous faisons la soustraction, le chiffre est réduit d'un tiers, de 1.733.964 à 1.093.871. Mais les membres de l'Union des cigariers ne sont que 40.500, les mouleurs en fer, seulement 30.000 ; à eux deux, ils ne forment pas un vingtième de la Fédération. Les membres des quatre plus grandes unions de chemin de fer, les hommes d'équipe, les chauffeurs, les mécaniciens, les conducteurs, sont au nombre de 200.000. Si nous ajoutons à ces unions toutes celles qui ont d'importants chiffres d'assurances, les plombiers, les barbiers, les verriers, les cordonniers et toutes celles qui dépensent plus que 2 dollars par tête chaque année en assurances, nous trouvons que *sur les deux millions et demi d'unionistes américains, moins de 500.000 sont membres d'une société qui ait constitué un système d'assurances national.* En Grande-Bretagne, *toutes* les grandes classes d'unions paient 2 dollars ou plus par tête et par an. Toutes les unions, excepté celles du travail non classifié, des trans-

ports et celles des industries minières et textiles paient des assurances variant de 4 à près de 8 dollars par tête et par an.

La coutume dominante dans les Unions américaines est de laisser les assurances aux Unions locales ou de s'en désintéresser complètement. Dans les deux cas pourtant l'absence d'une grande trésorerie nationale n'indique pas nécessairement que les ouvriers ne possèdent pas de moyens de s'assurer. Ils peuvent s'adresser aux compagnies d'assurances industrielles, qui se développent si rapidement aux Etats-Unis, ou bien aux Unions locales. La seule conclusion qu'on puisse en déduire est que les assurances ouvrières et les organisations, créées pour donner à l'ouvrier plus de pouvoir économique. sont devenues deux fonctions séparées et distinctes aux Etats-Unis.

Les fonds considérables des Unions britanniques ne constituent pas un trésor d'attaque ou de défense. Au lieu d'aider à conduire les grèves, elles en empêchent la déclaration excepté dans les cas extrêmes, où l'homme consent non seulement à se priver et à priver les siens dans le présent, mais où il accepte de renoncer dans l'avenir à cette réserve lentement amassée contre la maladie, les accidents, le chômage, la vieillesse et de sacrifier dans une certaine mesure sa femme et ses enfants après sa mort. Par contre les Unions américaines dépensent pour les grèves une somme double par tête, sans parler des sommes beaucoup plus importantes provenant des dépenses faites par l'ouvrier pendant les grèves sur ses propres économies. Pendant ces dix dernières années, la somme perdue en salaires pendant les grèves a été seize fois plus forte que la somme dépensée par les Unions pendant ces mêmes conflits. Les ouvriers avaient alors pour principale ressource leurs économies.

Pour la décade de 1892 à 1901, les Unions britanniques ont dépensé en moyenne 919.900 livres par an en assu-

rances et seulement 293.552 livres pour les grèves. Pour la décade de 1891 à 1900 inclusivement. les Unions américaines ont dépensé en moyenne 831.833 dollars par an pour les grèves, tout en ayant un nombre de membres moindre de moitié. Récemment cette dépense a augmenté rapidement. En 1900, c'était 1.434.452 dollars, contre 159.283 livres en Grande-Bretagne pour les cent principales unions. En 1902, les Unions de l'« American Federation of Labor » dépensèrent à elles seules 2.729.603 dollars pour les grèves, en 1903 2.932.417 et en 1904 2.864.642 dollars. Si nous ajoutons à ces sommes celles que dépensèrent les maçons, les plâtriers, les tailleurs de pierre et la Fédération occidentale des mineurs (Western Federation of Miners), nous arrivons à un total d'un demi-million ou d'un million de plus pour chacune de ces années. Les Unions américaines ont donc dépensé dans ces dernières années quatre ou cinq fois plus que les britanniques. La somme dépensée par les cent principales Unions de Grande-Bretagne en 1893, l'année de la grève des mineurs, était 588.373 livres ; en 1897, l'année de la grève des mécaniciens, 633.379 livres. Les Unions américaines dépensent plus chaque année pour leurs grèves que la Grande-Bretagne pour les plus grandes grèves de son histoire.

Pendant la décade pour laquelle nous avons des chiffres exacts (1891-1900), les cent principales unions de Grande-Bretagne dépensèrent une moyenne annuelle de 293.475 livres pour les grèves. Comme elles comptaient plus d'un million de membres, la somme payée pour les grèves était à peine de 6 shillings (7 fr. 50) par tête et par an. En trois ans les unions de la « Federation of Labor » — composée non de l'aristocratie du travail mais de travailleurs non qualifiés et de femmes — ont depensé une somme plus grande de moitié.

Les unions britaniques, en tant qu'organisations de conflit collectif, ne dépensent pas plus mais moins pour chaque

membre que celles d'Amérique. Les années 1893-1897 furent celles des grèves les plus coûteuses pour les unions britanniques; pendant les années 1902, 1903, 1904 le nombre des membres de ces unions ne s'accrut pas, leurs frais de grève décrurent; ces mêmes années assistèrent à un rapide accroissement numérique des unions américaines et à une augmentation continuelle des dépenses faites pour soutenir les organisations dans les conflits industriels.

Quel que soit l'étalon de mesure, — le nombre des membres ou le pouvoir financier — il semble que les unions de Grande-Bretagne, en tant qu'organisations améliorant la condition économique de la classe ouvrière ou augmentant son pouvoir dans le monde industriel, soient déjà inférieures à celles des Etats-Unis. Il est évident que dans ces conditions les unions américaines ne vont pas suivre les traces des unions britanniques, mais qu'elles créeront, ainsi qu'elles le font déjà, une forme d'organisation, une méthode de combat, une politique sociale et un but final qui leur seront propres. Elles sont sorties de l'âge où elles devaient regarder le reste du monde pour y chercher un modèle et le temps viendra bientôt où le reste du monde les regardera comme un exemple.

V

Le mouvement ouvrier américain est donc, comme nous l'avons montré, entièrement démocratique. Il organise toutes les classes d'ouvriers, les unit en un corps unique et n'oublie pas les intérêts des plus faibles membres. Il est plus que démocratique; il est au fond nettement révolutionnaire. Nous avons montré que le mouvement américain ne se perd point, comme le mouvement britannique, à édifier avec les couches inférieures de la classe moyenne des socié-

tés coopératives de consommation. Il emploie son pouvoir d'organiser la consommation comme une arme de combat dans la lutte contre le capital. Il ne convertit point son pouvoir financier en un fond d'assurances ; il concentre toutes ses ressources financières pour une guerre sans trêve contre le capital.

Ce n'est pas seulement dans la production et dans la consommation qu'il se montre révolutionnaire, mais aussi en politique. Il n'espère rien de l'envoi dans les législatures nationales ou locales de groupes de représentants ouvriers, qui par leur nombre réduit n'auraient aucune chance d'indépendance ; il refuse fermement de former un parti politique « indépendant », parce qu'il sait que ce parti serait ou bien dépendant de la classe moyenne ou — dans notre système américain de majorité absolue de la classe agricole et moyenne — impuissant. Notre « American Federation of Labor » borne son énergie politique, à miner la clef de voûte de notre système politique, à prendre d'assaut le rempart de la propriété privée aux Etats-Unis, c'est-à-dire les juges, la constitution écrite et la constitution non écrite ou Common law ; elle n'attaque pas les corps administratifs, les pouvoirs législateurs, qui sont relativement sans puissance.

Par dessus tout l'unioniste américain est révolutionnaire dans sa manière de conduire la guerre du travail. Dans une conversation privée, les unionistes expriment bien rarement des regrets sur les meurtres de jaunes ; chaque année des centaines sont tués, des milliers sont blessés par des membres de l'union ; toutes les mesures légales pour rendre la vie impossible au jaune sont mises en pratique et publiquement approuvées par l'union.

Le sentiment, qui politiquement se manifeste sous la forme d'un assaut révolutionnaire contre la base légale sur laquelle est fondée la société américaine bourgeoise, se traduit

chez l'individu par la haine de tous les ouvriers qui s'abritent derrière la loi bourgeoise, la morale bourgeoise, la « liberté » bourgeoise, afin de trahir leur classe. La forme de l'organisation ouvrière américaine et la nature de son activité sont entièrement démocratiques. L'esprit de l'Union américaine et le cœur de l'Unioniste américain sont profondément révolutionnaires.

W. English Walling.

Traduit par P. C.

LES QUESTIONS AGRAIRES

FRANCE

La Fédération ouvrière Horticole de France et des Colonies.

Dans l'histoire du mouvement ouvrier des travailleurs de la terre, une place importante sera réservée à la Fédération Horticole.

Constituée en décembre 1904, alors qu'existaient déjà deux Fédérations terriennes adhérentes à la Confédération Générale du Travail, elle fut le lien nécessaire entre les Syndicats d'ouvriers jardiniers de France qui, pour être confédérés, devaient adhérer directement à la Confédération Générale du Travail.

D'autre part, en dehors des raisons d'ordre professionnel et général qui militent toujours en faveur d'une Fédération nationale, la Fédération Horticole fut constituée comme organisation *provisoire*, devant s'efforcer, — dit l'article 21 de ses statuts — « de réaliser l'unité fédérale nationale et internationale chez tous les travailleurs de la terre ».

Nous allons examiner après un rapide coup d'œil en arrière, le travail accompli à ce jour par cette jeune Fédération, et exposer celui qui — selon nous — lui reste à accomplir.

I. — *Coup d'œil rétrospectif.*

Quoique les ouvriers horticoles n'aient pas fait beaucoup de bruit jusqu'à ces dernières années, des Syndicats existent depuis fort longtemps. Le plus vieux en date est de 1877, à

Paris. Puis vers 1886 à Bordeaux ; enfin à Lyon en 1892, Angers et Versailles en 1900, etc.

Des tentatives furent faites par le Syndicat de Paris pour réunir ces Syndicats en Fédération dès 1900, puis en 1903, mais sans succès, ces quelques organisations, sauf Paris, n'ayant pas ou très peu de vitalité.

Pendant ce temps, les travailleurs Bûcherons et Agricoles constituaient deux Fédérations distinctes : en 1902 était créée la *Fédération nationale des Bûcherons et travaux similaires de France et des Colonies*, et en 1903, la *Fédération des travailleurs agricoles et similaires de la région du Midi.*

Nous arrivons donc en 1904, d'une part, avec ces deux Fédérations dans lesquelles les jardiniers ne trouvaient pas leur place, et d'autre part avec la décision du Congrès corporatif de Montpellier imposant aux Syndicats n'ayant pas de Fédération de métier ou d'industrie, l'adhésion directe à la Confédération Générale du Travail, celle-ci ayant charge de réunir en une Fédération ces Syndicats isolés dès qu'ils seraient au nombre de trois.

Vers novembre 1904, les Syndicats de Jardiniers de Paris, Lyon et Orléans, étaient adhérents à la Confédération Générale du Travail, et celle-ci, d'accord avec le Syndicat de Paris, lançait, les premiers jours de décembre, une circulaire invitant les Syndicats existants à se faire représenter au 1er congrès ouvrier horticole fixé à la Bourse du Travail de Paris, les 23-24 décembre 1904.

C'est à ce Congrès que fut constituée la Fédération Horticole. Cinq Syndicats y étaient représentés : Paris, Lyon, Montreuil-sous-Bois, Vitry-sur-Seine, Angers. Ce dernier ne reparut plus après le Congrès. Etaient également représentées : la Confédération Générale du Travail, la Fédération des Bûcherons et la Fédération agricole du Midi.

Pour bien définir l'esprit qui présida à cette constitution, voici, à titre documentaire, l'*Avant-propos* qui précède le compte rendu des travaux des 1er et 2e Congrès Horticoles :

Le Syndicat des Jardiniers de Paris, d'accord avec la Confédération Générale du Travail, prenait l'initiative, en novembre 1904, de la constitution d'une Fédération Nationale Horticole.

Celle-ci fut créée par le 1er Congrès Horticole qui se tint à la Bourse du Travail de Paris, les 23-24 décembre 1904.

La Fédération ouvrière Horticole de France et des Colonies

venait donc s'ajouter aux deux grandes Fédérations terriennes déjà existantes : Fédération Régionale Agricole du Midi et Fédération Nationale des Bûcherons.

Nous aurions désiré — et nous l'avons tenté — nous rattacher à l'une ou à l'autre de ces deux grandes organisations. Cela ne nous fut pas possible, pour diverses raisons.

Mais c'est avec la conviction sincère que nous contribuerions de toutes nos forces à l'unification des Fédérations terriennes que nous avons constitué la Fédération Horticole qui s'imposait.

Si l'Unité n'est pas encore complètement faite, l'Union la plus étroite, ainsi qu'on le verra plus loin, est aujourd'hui établie entre tous les Syndicats des exploités de la terre, par l'*Union Fédérative Terrienne*.

C'est une force nouvelle donnée à l'organisation paysanne déjà si puissante, et c'est surtout un heureux présage pour l'avenir.

La Fédération Horticole a pris des engagements vis-à-vis de ses deux sœurs aînées : elle les tiendra. Avec elles, elle marchera toujours à la conquête de plus de bien-être et de liberté.

II. — *L'œuvre de la Fédération Horticole.*

Le 1er Congrès Horticole avait chargé le comité fédéral de faire paraître le Bulletin de la Fédération « aussitôt que cela serait possible ».

Après 4 mois de fonctionnement, c'est-à-dire à peine constituée, avec six Syndicats adhérents, la Fédération Horticole publiait le 1er mai 1905 le premier numéro de son organe mensuel l'*Ouvrier Horticole*. Elle le servit gratuitement à tous les fédérés jusqu'au mois d'octobre 1906, date à laquelle elle en suspendit la publication, celle-ci absorbant la totalité de ses maigres ressources.

En mai 1905, la grève des jardiniers de Lyon vint mettre à l'épreuve le fonctionnement de la jeune Fédération. Le résultat en fut excellent. Des secours affluèrent de partout, un délégué de la Fédération assista les camarades en grève et celle-ci se traduisit par une victoire ouvrière après une dizaine de jours de lutte : diminution des heures de travail, augmentation des salaires.

Faisant, en même temps que sa besogne administrative, tout le possible pour provoquer la constitution de syndicats horticoles, la Fédération, composée au début de quatre syn-

dicats, arrivait à son 2e Congrès qui se tint à Orléans, les 29-30 septembre 1905, avec huit organisations. Etaient venus s'ajouter, dans les neuf premiers mois de fonctionnement, les syndicats d'Orléans, Narbonne, Sens, Dijon. A ce Congrès étaient représentées, comme au précédent, la Confédération Générale du Travail et les deux Fédérations terriennes : bûcherons et agricoles. Les principes révolutionnaires des syndicats horticoles, tous représentés, y furent affirmés, et outre des discussions sérieuses sur le viaticum fédéral et la propagande, il y fut parlé d'Unité fédérale terrienne. Il n'était pas possible de faire immédiatement l'unité, mais il en fut accepté les principes essentiels par les trois Fédérations intéressées qui ont, à l'issue du Congrès, créé l'*Union fédérative terrienne*. Nous reparlerons dans un instant de cette importante question.

Arriva, en mars-avril 1906, la grande grève des jardiniers de la Seine et de Versailles. La Fédération intervint préventivement dans tous les centres horticoles français et évita ainsi un exode possible des ouvriers jardiniers sur les départements atteints par la grève. Toutes les tentatives patronales faites un peu partout dans le but de recruter des ouvriers furent vaines, et avec les secours reçus les grévistes obtinrent d'appréciables améliorations.

Quelques mois après, le 3e Congrès horticole se tenait à Paris les 28-29-30 septembre 1906, le syndicat de Lyon chargé de son organisation ne donnant plus signe de vie et d'ailleurs disparu depuis cette époque.

Ce Congrès ne s'occupa guère que de questions d'administration intérieure, si ce n'est celle concernant l'Union fédérative terrienne qui restera au premier plan des débats de la Fédération jusqu'à solution définitive.

Bref, passons sur la participation au Congrès d'Amiens, sur la propagande professionnelle, sur les essais faits en Algérie, etc., et arrivons en 1907.

De quatre syndicats que comptait, au 1er janvier 1905, la Fédération horticole, elle est arrivée au 1er janvier 1907 avec quatorze. Quoique infime, ce nombre représente la totalité des syndicats de jardiniers de France, fonctionnant réellement. Ce sont les syndicats de : Paris, Montreuil-sous-Bois, Orléans, Vitry-sur-Seine, Dijon, Sens, Versailles, Vaucresson, Garches, Bellevue-Meudon, Montpellier, Poitiers, Saint-Cloud, Sèvres. Les syndicats de Lyon et Narbonne ont

disparu. Les quatorze organisations adhérentes sont représentées par un membre délégué aux réunions mensuelles du Comité fédéral.

Par un fonctionnement régulier, modèle pourrait-on dire, la Fédération horticole a prouvé son existence dans toutes les manifestations de la lutte ouvrière. Elle participa activement à l'œuvre de la Confédération Générale du Travail, où elle fut toujours régulièrement représentée.

Quoique minuscule au point de vue numérique, elle a fait preuve d'une vigueur, d'une unité et d'une force d'action que n'ont pas toujours connu de bien plus puissantes Fédérations. Son action, malgré des difficultés presque incroyables, a téé couronnée d'importants succès. En dehors des améliorations acquises par ses grèves victorieuses de Lyon, Paris et le département de la Seine, Versailles, elle provoqua hors de son sein — et cela uniquement par le fait de sa propagande intérieure — des grèves également victorieuses et suivies ou précédées de la constitution de syndicats aujourd'hui fédérés. Ainsi ont été créés les syndicats de Garches, Saint-Cloud, Vaucresson, Meudon et Sèvres, en Seine-et-Oise...

La Fédération horticole a toujours été à l'avant-garde du mouvement ouvrier, et elle a prouvé sa virilité.

Mais le plus important de sa tâche aura été le concours apporté par elle à cette Union fédérative terrienne dont il nous faut parler spécialement.

III. — *L'Union fédérative terrienne.*

Nous avons dit que la Fedération horticole avait été constituée comme organisme provisoire. En effet, la pensée des initiateurs était de voir se réaliser au plus tôt l'Unité fédérale chez tous les travailleurs de la terre, et leur intention était de contribuer — dans la mesure que leur permettait l'organisation syndicale dans l'horticulture — à démontrer la nécessité d'un organisme national unique.

Des correspondances furent donc immédiatement échangées avec les Fédérations existantes et la même année (1905), les trois Congrès terriens décidaient qu'il y avait lieu de

de s'unir étroitement dans une Union fédérative en attendant qu'il soit possible de faire mieux. Les trois secrétaires respectifs des Fédérations terriennes tinrent à ce sujet leur première conférence dite interfédérale, à l'issue du 2e Congrès horticole, le 1er octobre 1905, à Orléans. Voici une partie du document relatant le travail accompli à cette première conférence :

Conformément aux décisions prises par les trois Congrès respectifs des Fédérations terriennes : agricole du Midi, bûcherons et horticole, les trois secrétaires fédéraux se sont réunis à l'issue du deuxième Congrès horticole, à Orléans, le 1er octobre 1905.

En présence des nombreuses difficultés résultant des différentes conditions de travail, de tempérament, de milieu des différentes organisations, le Comité interfédéral n'a pas cru de son pouvoir de créer un organisme unique qui, dans les circonstances présentes, pourrait ne pas répondre aux nécessités de l'organisation paysanne.

En principe, l'Union fédérative terrienne est constituée. Mais le Comité n'a pas cru devoir imposer lui-même un règlement déterminant l'administration, le fonctionnement (cotisations, réunions, etc.) de ce nouvel organisme, estimant que cette grave question ne saurait être résolue que dans nos Congrès.

Sans porter atteinte à l'autonomie respective des Fédérations, le Comité a examiné les points sur lesquels pourra s'exercer leur action commune.

Conformément aux indications des récents Congrès le Comité a pris les résolutions suivantes :

1° Solidarité morale et matérielle entre tous les syndicats fédérés :

2° Propagande syndicaliste commune. (Les délégués de chacune des Fédérations devront faire tout le possible pour la création de Syndicats de travailleurs de la terre, quelle que soit leur catégorie. Dans les régions où les éléments constitutifs seront peu nombreux, ils devront s'attacher à la création d'un syndicat unique, avec division en sections si cela est nécessaire. Dans ce cas, il devra adhérer à la Fédération dont le siège est le plus rapproché ;)

3° Pression, par tous les moyens, sur les pouvoirs publics, pour l'application des lois dites de protection ouvrière (prud'homie, accidents du travail, etc., etc.), à tous les travailleurs de la terre ;

4° Mise à l'étude d'une brochure commune de propagande terrienne ainsi que de la fusion des organes corporatifs terriens ;

5° Présentation par le Comité interfédéral d'un rapport sur ses travaux aux Congrès respectifs des trois fédérations ;

6° Les secrétaires fédéraux resteront en continuelles relations et pourront se réunir en conférence si de graves circonstances l'exigeaient.

D'autre part, il a été décidé que pour rendre plus organique la constitution de l'Unité fédérative terrienne, chacune des Fédérations maintiendra cette question à l'ordre du jour de son Congrès annuel.

Les Comités fédéraux présenteront un Rapport au Congrès qui aura à se prononcer sur le fonctionnement et l'administration de l'Union fédérative.

Une réunion des délégués terriens dûment mandatés par leurs Fédérations respectives, pourra être tenue à l'issue du Congrès confédéral d'Amiens pour la constitution définitive.

. . . . . .

En effet pendant le Congrès Confédéral d'Amiens en octobre 1906, eût lieu la deuxième Conference interfédérale. Des statuts furent adoptés et les résolutions suivantes acceptées sous réserve de ratification par les syndicats intéressés :

Création définitive de l'Union fédérative terrienne.

Maintien du Comité interfédéral.

Fusion, aussitôt que possible des trois organes corporatifs : Le *Paysan*, L'*Ouvrier Horticole*, Le *Bucheron*.

Cotisation payée par chacune des Fédérations, de 0 fr. 30 par 100 membres et par mois.

Préparation d'un Congrès unique des trois Fédérations terriennes.

Depuis cette date les Syndicats Horticoles et Agricoles ont approuvé ces dispositions. Les Bûcherons ne se sont pas encore prononcés sur toutes les questions mais acceptent immédiatement la fusion des organes corporatifs.

Incessament toutes ces résolutions seront mises en pratique, à la satisfaction de tous. L'œuvre d'unité est en bonne voie.

Mais pour atteindre le but, la principale besogne consistait et consiste encore à créer et à entretenir un courant de sympathie et de confiance réciproque chez tous les travailleurs de la terre, éternellement dupés, devenus méfiants par nature. Il fallait que les militants se dépensent sans compter et fassent comprendre aux uns et aux autres que la force nécessaire pour réaliser nos communes revendications ne ré-

sidait que dans une organisation fédérale unique librement et loyalement acceptée par tous.

C'est, en somme, l'enseignement qui se dégagea de la première conférence interfédérale.

Une occasion vint pour la Fédération Horticole de prouver sa solidarité vis-à-vis des autres travailleurs terriens. Les ouvriers agricoles de la Brie trouvèrent en elle, depuis octobre 1906, un appui réconfortant. C'est par elle que ces camarades connurent la Confédération Générale du Travail, ses principes, son organisation et son fonctionnement. C'est par elle qu'ils apprirent que leurs frères organisés : Agricoles, Bucherons, Jardiniers, étaient prêts à leur tendre la main et qu'ils leur réclamaient en revanche le même geste de solidarité. C'est elle qui leur aida à constituer une *Fédération régionale agricole du Nord de la France*, et c'est sur ses indications que celle-ci donna immédiatement son adhésion à la Confédération Générale du Travail et à l'Union fédérative terrienne. C'est elle qui constamment envoie ses délégués pour seconder ces camarades dans l'œuvre d'organisation qu'ils poursuivent avec persévérance.

Partout où la Fédération Horticole a pu être utile à la cause de l'Unité fédérale terrienne, elle a accompli son devoir et elle doit continuer.

IV. — *L'œuvre à accomplir.*

Pendant que dans son milieu, la Fédération Horticole se multiplie et donne son appui, sans compter, à toutes les organisations terriennes, les trois autres Fédérations : Agricole du Midi, Bucherons, Agricole du Nord, font de leur côté la même besogne.

Partout — et il nous est agréable de le constater — règnent les mêmes symptômes d'amitié et de solidarité. Partout l'on professe la même conception du syndicalisme et le même devoir d'action. Mais si l'on examine, sans idée préconçue, de quelle façon se déroule cette action ainsi que les moyens de propagande employés, l'on sera vite convaincu qu'il pourrait y avoir un meilleur emploi des énergies paysannes et une meilleure attribution des ressources fédérales.

Chacune des quatre Fédérations, existant aujourd'hui, a *son* administration paticulière : statuts répertoires, comptabilité, contrôles, etc., etc. ; sa propagande spéciale : réunions, conférences, journal, brochures, circulaires, affiches, etc., etc. ; ses congrès, ses comités, etc., etc., tout cela multiplié bien inutilement, puisqu'au point de vue général, les travailleurs de la terre ont les mêmes revendications, l'autonomie syndicale restant entière d'ailleurs pour solutionner les revendications particulières.

Aucune des quatre Fédérations terriennes n'a la possibilité d'avoir un homme employé exclusivement pour son travail d'administration et de propagande et c'est au prix de sacrifices inouis que celui-ci est assuré.

Et c'est parce que nous nous épuisons dans nos divisions organiques, malgré nos communes aspirations, que nous ne trouvons plus les ressources suffisantes pour assurer le fonctionnement normal d'un organisme central en même temps qu'une propagande nécessaire et méthodique.

Nous croyons sincèrement que l'Unité fédérale est devenue, — après l'expérience, — nécessaire et même inévitable : organisation centrale et administration uniques. Agricoles, Buchérons, Jardiniers de toutes spécialités sont prêts à marcher la main dans la main pour leur bien-être commun et ils ne comprendraient pas longtemps la raison de leur isolement.

Partout où nous avons agité la question nous avons été approuvé sans réserves.

Il faut répéter qu'aucun dissentiment sérieux n'existe entre les quatre Fédérations terriennes, et qu'il n'y a seulement pour empêcher l'Unité que des difficultés matérielles ayant trait au fonctionnement d'un organisme unique ayant à répondre à de nombreuses nécessités.

C'est à définir ce fonctionnement, à fournir tous les arguments favorables, à détruire toutes objections qu'elle croit fausses, — et sans pour cela négliger la besogne quotidienne — que doit s'employer la Fédération Horticole.

Aidée en cela par les trois autres Fédérations intéressées, sa tâche se trouvera sensiblement simplifiée. Mais on peut être assuré qu'elle donnera sa part d'effort pour cette œuvre féconde.

J. Bled,
Secrétaire de la *Fédération ouvrière Horticole de France et des Colonies.*

REVUE CRITIQUE

Le Problème agraire du Socialisme et la viticulture industrielle du Midi de la France.

Sous ce titre, M. Michel Augé-Laribé vient de publier un ouvrage (1) précieux pour tous ceux que préoccupent et l'interprétation des théories marxistes et la situation économique si troublée actuellement du Midi viticole.

Dans une claire introduction, M. Augé-Laribé rappelle que le problème de l'industrialisation de l'agriculture a été obscurci par les préoccupations des partis politiques. D'abord partisans de la grande propriété, les économistes libéraux l'ont ensuite critiquée pour louer les petites tenures paysannes, quand ils ont vu quels progrès fait le socialisme parmi les ouvriers de la grande industrie et quand ils ont craint qu'il eût le même succès auprès du prolétariat agricole. L'attitude des partis socialistes, particulièrement en France, n'a pas enfermé moins de contradictions. Ils condamnèrent d'abord en bloc toute propriété individuelle. Cette condamnation ne devait pas être sans appel. Quand les succès électoraux furent devenus à peu près l'unique objectif de ces partis, ils durent compter avec les bulletins de vote de la population rurale. De là sortit le fameux programme agricole de Guesde et Lafargue, que beaucoup furent assez étonnés de voir se proclamer les chevaliers servants de la petite propriété paysanne. M. Augé-Laribé passe lestement sur toute cette histoire ancienne ; et aussi bien n'est-elle instructive que pour une étude des déformations créées par l'il-

---

(1) Michel Augé-Laribé. *Le Problème agraire du Socialisme. La Viticulture industrielle du midi de la France.* (Bibliothèque socialiste internationale publiée sous la direction de Alfred Bonnet, VII). V. Giard et E. Brière, éditeurs, Paris, 1907.

lusion démocratique et la foi dans le bulletin de vote, étude que l'auteur ne se proposait pas de faire. Son intention est surtout de montrer quel rôle a joué le capital dans la transformation de la viticulture du Midi de la France, comment s'est formé et organisé le prolétariat agricole, quelle est l'importance de l'association parmi les moyens et petits propriétaires.

I

Une étude utile de l'industrialisation de la viticulture implique la connaissance de la situation de cette viticulture avant qu'elle ait pris la forme qu'elle a maintenant. M. Augé-Laribé a donc essayé d'écrire son histoire et de décrire son état avant la grande crise phylloxérique. C'est, en effet, à partir de cette crise que la viticulture s'est industrialisée.

Il est intéressant de suivre pas à pas les progrès de la culture de la vigne et du commerce des vins dans la région qui comprend les départements actuels de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, la plaine de Rivesaltes à Perpignan et les environs de la ville d'Arles. La vigne donne, dans toute cette région, un meilleur rendement que n'importe quel autre produit, en particulier que les céréales et l'olivier. Mais, jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, l'existence des douanes intérieures jointe aux difficultés matérielles des transports empêchait que la culture de la vigne ne prît une extension capable de faire courir le risque de manquer de blé. Jusqu'en 1789, il fallait, pour convertir en vigne un champ de blé, obtenir l'autorisation de l'intendant de la province. A la fin du XVIII^e^ siècle, nous dit M. Augé-Laribé (p. 33), un tonneau de vin, acheté 36 livres dans le Languedoc, se payait 500 livres à Paris, et les propriétaires y trouvaient à peine leur compte.

Le XIX^e^ siècle marque un énorme accroissement des plantations de vigne. Jusque là reléguée, avec l'olivier, dans les mauvais terrains où le blé ne réussissait guère, elle envahit peu à peu les plaines plus grasses d'où les céréales sont chassées. Au commencement du XX^e^ siècle, la répartition de sa culture est indiquée par les chiffres suivants (p. 25) :

	Superficie totale en hectares	Superficie cultivée en hectares	Superficie en vignes en hectares	0/0 de la superficie totale	0/0 de la superficie cultivée
	—	—	—	—	—
Hérault	619.800	408.006	192.005	31,9	47
Aude	631.824	395.083	131.035	20,7	33.2
Gard	583.556	420.599	75.000	12,85	17,8
Pyrénées-Orienta.	412.211	217.268	66.000	16	30,45
Bouches-du-Rhône	510.487	300.216	30.000	5,87	10

L'accroissement de la production du vin suit le développement continu des plantations. L'Hérault, par exemple, qui produisait, en 1821, 2 millions d'hectolitres, en produit plus de 9 millions en 1865, atteint et dépasse parfois 12 millions aux environs de 1900.

Jusqu'à la crise phylloxérique, l'instrument technique de la viticulture est caractérisé par la prédominence du travail sur le capital (p. 48 et suiv.) ; le travail à la main est général, les fumures sont rares, le morcellement de la propriété foncière s'accroit continument, les salaires des domestiques et des journaliers ne cessent d'augmenter. Sur ce dernier point, M. Augé-Laribé a pu dresser un tableau extrêmement précieux des salaires moyens des journaliers aux environs de Montpellier depuis 1750 à 1875 (p. 77). On y voit qu'ils ont plus que doublé en 50 ans (de 1820 à 1870), et qu'ils atteignent, en 1875, 3 francs pendant l'hiver, 3 fr. 25 pendant les grands travaux et 4 francs pendant les vendanges (l'heure supplémentaire est payée 0 fr. 50).

II

Après la crise phylloxérique, tout change : instrument technique, importance des capitaux, répartition de la propriété foncière, courbe des salaires.

La lutte contre le phylloxéra s'est faite de deux grandes manières : 1° par les submersions, l'emploi des insecticides et l'utilisation des terrains sablonneux ; 2° par l'emploi de cépages américains, dont les racines résistent au phylloxéra. Quelle que soit la méthode employée, elle entraîne une très grosse augmentation des frais de culture : main-d'œuvre

plus considérable, fumures plus fréquentes, traitement des maladies d'origine américaine (mildew, blackrot, etc...), arrosages, etc... Il en est résulté une plus grande importance du capital.

En effet, toutes autres choses étant égales, il est désormais plus facile d'organiser avec économie les multiples travaux que nécessite la nouvelle culture, dans un grand domaine que sur une propriété de petites dimensions. M. Augé-Laribé note cependant (p. 119 et suiv.) que l'opinion générale des viticulteurs est peu favorable aux très grandes exploitations. Ils considèrent comme préférables les surfaces comprises entre 60 et 80 hectares. D'autre part, les viticulteurs, exploitant des vignobles de 200 et 300 hectares, ne semblent pas reconnaître les inconvénients que signale l'opinion générale.

De ces conditions nouvelles n'est pas résulté un mouvement très important de concentration. Les grandes exploitations sont incontestablement en progrès ; mais cela résulte autant de l'utilisation de terrains jusque là incultes (terrains sablonneux et salés, par exemple) que de l'absorption de parcelles de terre de moyenne ou petite dimension. Il est dommage qu'aucune statistique un peu précise ne puisse éclairer ce mouvement. M. Augé-Laribé écrit qu'il pourrait s'accentuer avec la grosse crise de mévente actuelle qui déprécie la terre et fournit ainsi aux moyens et gros propriétaires une bonne occasion d'arrondir leurs domaines à peu de frais (p 131 et suiv.), mais il constate que ces derniers ne semblent pas disposés à profiter de cette situation. La très petite propriété pourra d'ailleurs résister plus longtemps que la moyenne (1). Son possesseur a souvent d'autres ressources ; sa terre lui donne seulement un surcroît de revenu ;

---

(1) M. Augé-Laribé propose une classification des propriétés viticoles qui nous paraît très judicieuse et qui résulte de l'étude des conditions d'exploitation :

Très petites propriétés. . . .	moins de 1 hectare
Petites	de 1 à 5 hectares
Moyennes.	de 5 à 30 hectares
Grandes	de 30 à 100 hectares
Très grandes.	au-dessus de 100 hectares

il la cultive quand il n'est pas employé comme journalier chez le moyen et le grand propriétaire. Il n'a pas pris, comme c'est le cas du moyen propriétaire, les habitudes de confort que semblait autoriser à prendre le haut prix du vin après la reconstitution des vignobles. Il se résignera difficilement à abandonner le lopin de terre qu'il a eu tant de peine à remettre en culture après la crise phylloxérique.

A l'importance croissante du capital foncier, il faut ajouter, pour comprendre le procès d'industrialisation de l'agriculture, celle du capital de premier établissement, du capital d'exploitation et du capital de réserve. Il paraît impossible de faire une étude plus consciencieuse que celle dont M. Augé-Laribé nous donne ici les résultats. Son enquête a été complète et précise. Aux renseignements dispersés dans quelques publications antérieures, il a ajouté les nombreuses informations qu'il a recueillies auprès des viticulteurs eux-mêmes. Aussi les trois chapitres qu'il consacre à ces questions sont-ils, sans conteste, la source la plus sûre d'informations sur ce point.

La crise résultant de la mévente des vins que traverse le Midi viticole a beaucoup contribué au développement d'associations de propriétaires ayant pour but de procurer à meilleur compte les engrais et les instruments de travail, d'aider au crédit, d'élargir les débouchés et de faciliter la vente du vin. Cette dernière question est certainement celle qui, à l'heure actuelle, préoccupe le plus les propriétaires. M. Augé-Laribé signale dans sa conclusion (p. 349) l'existence d'un grand projet d'*Association mutuelle des producteurs des vins naturels du Midi*. Depuis que le livre de M. Augé-Laribé a paru, cette association s'est constituée et n'attend plus pour fonctionner que d'avoir réuni un nombre suffisant d'adhésions. Les promoteurs de ce groupement partent de l'idée, très discutable, qu'il n'y a pas surproduction, que la mévente des vins résulte plus des difficultés créées par les gros bénéfices des négociants que de l'abondance du produit. Ils espèrent pouvoir relever le cours des vins en donnant aux propriétaires pressés un à-compte qui leur permettrait de refuser les premières offres, toujours très basses, des courtiers. M. Augé-Laribé ne semble pas avoir grande confiance dans le succès de pareilles associations. Notre opinion est que les chances de leur réussite augmenteront dans la mesure où croîtra la crise actuelle. Mais qu'une mauvaise récolte

vienne relever tant soit peu le cours des vins, et chaque propriétaire désirera reprendre son indépendance. Tout sera à recommencer et une nouvelle crise les trouvera désunis. Il est vrai que pour déterminer l'union des propriétaires, un nouveau facteur, d'origine toute récente, pourrait peut-être avoir une action décisive : nous voulons parler de la formation et de l'organisation du prolétariat agricole.

III

« Les tendances capitalistes de la viticulture industrielle, écrit M. Augé-Laribé (p. 245), ont amené de profondes modifications dans la situation des ouvriers. En apparence, il y a peu de changements ; la durée et les conditions du travail sont restés les mêmes ; on retrouve à peu près les mêmes catégories de travailleurs qu'autrefois. Mais en réalité les rapports entre les propriétaires et les ouvriers sont complètement transformés ; l'importance croissante du capital a dressé entre eux une véritable barrière. »

Très bas pendant la crise phylloxérique, les salaires se sont relevés dans la suite, mais sans jamais atteindre le taux de la période allant de 1870 à 1875. Le développement des installations mécaniques a augmenté le chômage. Enfin la crise de mévente, aux environ de 1900, a encore aggravé la situation du prolétariat agricole.

L'examen de ces faits permet à M. Augé-Laribé d'affirmer que les grèves viticoles, qui ont fait tant de bruit par leur soudaineté et leur extension, ont eu presque uniquement une cause économique (p. 289 et suiv.). Il ajoute néanmoins : « On ne peut pas nier que la politique ne soit intervenue et ne se soit surajoutée au mouvement ouvrier. Il y avait, pour les politiciens, au milieu de cette agitation, une trop belle occasion de se créer une popularité pour qu'ils y aient renoncé ; même il faut reconnaître que le succès des grévistes est dû pour une part aux complaisances des municipalités et des pouvoirs publics. Mais il ne faut pas aller plus loin et, encore une fois, ce serait une erreur manifeste que de donner la première place à des influences politiques extérieures, alors qu'elle revient à de profondes nécessités éco-

nomiques. » Certes M. Augé-Laribé a raison de voir dans les transformations de la viticulture. et dans l'abaissement des salaires la cause initiale et vraiment profonde des grèves viticoles et du développement des syndicats ouvriers.

Mais peut-être faut-il demander à l'attitude démagogique des représentants du gouvernement pendant les premières grèves et aux menées intéressées des politiciens d'expliquer pourquoi le mouvement syndical a fait de si rapides progrès jusqu'en 1903 et 1904, pour s'arrêter et reculer ensuite. Les facteurs économiques auraient-ils disparu ? La situation des ouvriers aurait-elle été vraiment relevée par les quelques succès des premières grèves ? La vérité, c'est que le procès d'industrialisation de la viticulture se poursuit chaque jour et que le prolétariat viticole vit aussi pauvrement en 1907 qu'en 1902. Or l'organisation syndicale fléchit. La *Fédération des travailleurs agricoles* voit ses congrès de moins en moins fréquentés; ses syndicats se dépeuplent, le nombre de ses syndicats diminue (1). Le grand mouvement de révolte et d'organisation s'est arrêté comme s'éteint un feu de paille. Les quelques révolutionnaires qui s'étaient vaillamment jetés dans la lutte s'étonnent amèrement aujourd'hui de se voir isolés et suspectés. A voir le grand nombre d'ouvriers qui semblaient décidés à marcher jusqu'au bout, ils se sont crus à la veille de grandes victoires : ils constatent maintenant combien leurs espérances étaient déplacées. Les premières grèves ayant donné quelques satisfactions aux ouvriers, sans grands risques ni grosses privations, beaucoup se sont sans doute imaginés qu'il en serait toujours ainsi. Le gouvernement, ayant. au début, presque mis sa gendarmerie, sa police et ses représentants au service des grévistes. beaucoup pensèrent probablement que le syndicalisme est, comme l'anticléricalisme, agréable aux ministères démocrates. Quand ils ont vu qu'il n'en est rien et qu'un gouvernement n'a pas de scrupule à envoyer de la troupe pour arrêter un mouvement auquel il a pu sembler sympathique,

---

(1) Voir le IV[e] Congrès de la Fédération des travailleurs agricoles du Midi, dans le *Mouvement Socialiste*, n° 184-mars 1907.

lorsque ce mouvement risque de devenir menaçant, quand ils ont vu aussi que les propriétaires, surpris par les premières grèves, ne sont pas du tout disposés à se laisser dépouiller sans résister, quand ils ont vu, en un mot, que le syndicalisme révolutionnaire expose à beaucoup de coups et demande un peu d'héroïsme, beaucoup d'ouvriers ont préféré rester chez eux.

Qu'ils y restent et aussi longtemps qu'ils n'auront pas compris que le socialisme verbal, dont ils se réclament (ainsi d'ailleurs que beaucoup de leurs patrons) dans les comités et groupes électoraux, n'a rien à voir avec cette lutte quotidienne, difficile, dangereuse et pressante qu'est la pratique du syndicalisme révolutionnaire.

En se plaçant à un point de vue un peu différent du nôtre. M. Augé-Laribé constate, comme nous, qu'une minorité seulement d'ouvriers viticoles a compris le sens des doctrines révolutionnaires. Il n'ose faire de pronostic sur l'avenir du mouvement syndicaliste. On ne saurait l'en blâmer, tant est embrouillée la situation actuelle du Midi agricole et complexes les conditions de sa vie économique et politique. M. Augé-Laribé s'était proposé de jeter quelque lumière sur ce chaos. Nous sommes convaincus qu'il ne pouvait mieux faire, pour cela, que de publier son excellent livre.

J.-B. Séverac.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres

Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque, par *Gustave Glotz.* (*Paris, Hachette*, 1906). — On reproche souvent aux socialistes de ne pas accorder un crédit suffisant aux érudits qui se préoccupent de questions sociales ; de vouloir imposer leurs théories aventureuses tandis que des savants peinent lentement pour éclairer leurs contemporains sur les réformes désirables ; de ne pas avoir, en un mot, l'intelligence des méthodes de la science moderne. Le livre dont je vais parler a été écrit avec l'intention de montrer ce que peut produire une ingénieuse synthèse de l'érudition, de l'histoire juridique et de la sociologie ; l'auteur est d'ailleurs un ferme républicain, un excellent *laïque* et un helléniste de premier rang ; il sera donc curieux de voir ce qu'on peut attendre des lumières de la science sociale fondée sur les bases les plus solides et étudiée dans le *meilleur esprit.*

A la fin de ce livre, je lis ces phrases qui ne seront pas sans rendre un peu rêveur toute personne ayant conservé son bon sens : « S'il est quelque part une société foncièrement laïque et démocratique qui veuille rechercher dans le passé des enseignements à méditer, elle trouvera grand profit à se détourner parfois du droit romain, rigide, compassé, emprisonné dans des formes et des formules d'origine religieuse et aristocratique, pour se retremper dans un *droit vivant, ailé, cordial où la justice s'émeut et prend le nom d'humanité* (p. 299). » Je ne serai pas accusé de calomnier M. Glotz en disant que voilà du galimatias qui sent un peu trop l'influence des articles de Jaurès.

Si j'en crois la *Nouvelle revue historique du droit*, le savant helléniste aurait parlé fort légèrement du droit romain ; on lui reproche notamment de donner comme établi le paradoxe de M. Pais sur la modernité des Douze Tables, paradoxe combattu par M. Girard et les meilleurs auteurs (janvier 1907, p. 126). Je ne m'arrêterai pas à cette question d'érudition, non plus qu'aux excellentes observations que fait le critique au sujet de la technique romaine. La conception générale de M. Glotz est déjà assez étrange, sans qu'on lui cherche des querelles de détail.

Suivant notre auteur, « les difficultés dans lesquelles se débattent les nations modernes, tous ces conflits, toutes ces souffrances », auraient uniquement pour cause une erreur de méthode ; ce n'est plus la constitution économique de la société qu'il faut changer, mais seulement l'enseignement donné dans les écoles. Il s'agirait de « concilier des réformes qui paraissent inévitables avec un droit qui semble certain, éternel. Cette formidable contradiction peut se résoudre ». Ne parlez plus de révolution prolétarienne, ayant pour objet de conquérir les moyens de production en vue de les mettre à la disposition des travailleurs déjà groupés par le mécanisme même du régime capitaliste ; ce n'est pas contre la bourgeoisie que la révolte doit être prêchée, mais contre les professeurs de droit romain : merveilleuse découverte qui fera la joie des millionnaires amis de Jaurès. « Même la France de la Révolution reste assujettie à des règles faites pour la Rome impériale... Malheureusement, dès que nos législateurs ou nos juges rompent avec d'aussi puissantes traditions, bon gré mal gré, ils prennent une attitude révolutionnaire, parce qu'ils n'ont pas d'autres traditions à opposer à celles-là. » Quel malheur que M. Magnaud n'ait pas eu un répétiteur de droit grec ! « Pour préparer le droit de l'avenir juridiquement, c'est du droit grec, du droit athénien, qu'il faudra s'inspirer » (p. 299-300).

Voilà donc la bourgeoisie bien avertie ; si elle veut économiser les frais d'une révolution, qu'elle remplace les chaires de droit romain par des chaires de droit grec dans les Facultés. Cela ne doit pas nous surprendre, parce que nous sommes habitués à voir tous les exercices de haute voltige scientifique se terminer par un boniment de ce genre, par une invitation de mettre la main à la poche pour faire vivre quelque personnage universitaire. Il n'y a pas si longtemps que, sous prétexte de faciliter la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on a créé des chaires d'histoire religieuse à la Sorbonne.

Je pourrais ici demander à M. Glotz pourquoi nous sommes soumis au droit romain ; il y a eu entre l'antiquité impériale et nos codes un long intervalle durant lequel on n'a pas suivi du tout le droit romain ; celui-ci a été importé parce qu'il correspondait à des conditions politiques et économiques nouvelles ; — suivant Antonio Labriola, parce qu'il « est et sera la forme typique et classique du droit de toute société marchande, jusqu'à ce que le communisme fasse disparaître la possibilité de vendre et d'acheter » (*Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*, 1re édition, p. 210). On peut trouver cette thèse un peu étroite ; en tout cas, personne ne songera à soutenir que le droit romain a été introduit en Europe pour des raisons d'ordre purement idéologique, pour des raisons analogues à celles que donne M. Glotz en faveur de l'introduction du droit grec dans l'enseignement. L'his-

toire des institutions n'est pas, aussi complètement que le croient nos Intellectuels, une histoire de professeurs.

Malheureusement ce droit grec, qui a tant de qualités, manque de la première de toutes, de l'existence ; il est comme la jument de Roland : « Avant d'interpréter le droit grec, *il faut le créer à nouveau* ». Et ce n'est pas une facile entreprise, car si nous avons quelques plaidoyers d'orateurs et beaucoup d'inscriptions, il faut aussi tenir compte des « anecdotes du folk-lore et de l'histoire » ; — c'est comme si aujourd'hui nous devions, pour connaître le droit français, utiliser les comédies, les faits divers et les comptes rendus des procès donnés par les journaux ; les résultats ne seraient probablement pas très sûrs. « Ce n'est pas trop de toutes les ressources philologiques pour rassembler à pied d'œuvre les matériaux utilisables. L'étude du droit grec ne va pas sans un travail d'érudition patient et compliqué » (p. 279).

Un droit ainsi reconstitué risque de renfermer beaucoup d'éléments douteux ; je ne suis donc pas étonné que M. Glotz le nomme *ailé* ; il aurait pu, tout aussi bien, le nommer aérien ou nuageux. Il y a des chances pour qu'on y trouve facilement ce qu'on voudra.

Lorsqu'on affirme une théorie du genre de celle de M. Glotz, on est tenu de fournir des preuves de fait, de démontrer par des exemples l'utilité des recherches que l'on recommande, de faire voir comment on peut se servir de la méthode ; sinon on s'expose à passer pour un émule du barbier facétieux qui promet de raser demain gratis. Dans ce volume on a beaucoup de peine à rencontrer des enseignements qui puissent servir à notre société « laïque et démocratique ». Quelques personnes revêches se sont démandé pourquoi il y a un chapitre sur les jeux olympiques. Serait-ce que M. Glotz serait du nombre des gens qui espèrent conduire l'humanité à un sort meilleur par le développement des sports ?

Il est difficile de montrer une plus complète inintelligence de la question que ne fait l'auteur ; on pourrait croire qu'il descend de la lune quand il vante « l'impeccable eurythmie » de la lutte ou « la beauté des gestes et l'idée noble » que l'on rencontrait dans la boxe à coup de gantelets garnis de lames de plomb (p. 269 et p. 271). Tout le monde sait que les spectacles athlétiques sont on ne peut plus démoralisants et, si l'auteur veut s'en convaincre, il n'a qu'à aller voir disputer « la ceinture d'or ». L'admiration que les Grecs avaient pour les coureurs à pied, les lutteurs, les boxeurs et les jockeys, montre que ce peuple était, dans son ensemble, infiniment plus barbare que ne prétendent messieurs les helléniste : il ne faut pas que les œuvres de ses grands artistes nous trompent sur la valeur du peuple grec.

Peut-être est-ce le chapitre relatif au serment qui renferme

des enseignements « laïques et démocratiques » ? M. Glotz me semble extrêmement préoccupé de la disparition des formules religieuses dans les actes judiciaires ; il ne manque pas de naïfs qui seraient assez disposés à voir, dans cette « laïcisation » des formes juridiques, un des plus grands progrès accomplis par l'esprit humain, j'avoue que je ne comprends pas trop cette manière de voir.

Notre auteur constate qu'à Athènes, à partir de Solon, la loi n'a plus attaché une force décisoire au serment et que les juges ont statué d'après leur appréciation des témoignages ; le serment des témoins devint facultatif ; prêté presque toujours au v^e^ siècle avant notre ère, il disparaît en grande partie au iv^e^ ; le témoignage a été ainsi « sécularisé » (p. 158 et p. 166). Mais quelle est la cause de cette transformation ? L'auteur ne l'indique pas, et je ne suppose pas qu'il ait l'intention de l'expliquer par le progrès de l'esprit aspirant à la laïcité Parmi les raisons que l'on peut imaginer, il y en a une qui semble résulter des constatations qu'on trouve dans son livre: les Grecs abusaient beaucoup du serment et se parjuraient avec une déplorable facilité ; les philosophes recommandèrent de ne pas jamais se prêter à des joutes de serments (pp. 180-181) ; il est très probable que les magistrats firent ce qu'ils purent pour faire disparaître des usages qui donnaient lieu à des abus énormes. On ne saurait évidemment comparer cette transformation inspirée par le respect des dieux avec celle que nous voyons recommandée aujourd'hui au nom de la libre pensée.

Les philosophes introduisirent l'usage de jurons qui ne renfermaient plus des noms divins ; ils juraient par l'oie, le chou, le chien, le platane (p. 180) ; pour employer la terminologie de M. Glotz, c'est une sécularisation des jurons, comparable à celle qui s'est opérée chez nous quand on a introduit dans la langue populaire les mots : *sapristi, sacrebleu*, à la place de *sacristie* et de *sacredieu*.

Le mot *laïque* exerce sur l'esprit de M. Glotz une singulière fascination et l'amène à employer des formules qui sont dénuées de tout sens raisonnable. Comparant deux règles — l'une à Pergame, d'après laquelle celui qui revendique un bien saisi par les magistrats, doit prêter serment, l'autre à Athènes, d'après laquelle le saisi fournit des cautions, — il dit : « Athènes n'a fait que *laïciser* une disposition à laquelle Pergame a laissé son caractère religieux » (p. 153). Mais ne nous scandalisons pas trop de ce langage précieux et si inexact. car M. Durkheim — qui est une sorte de Dujardin-Beaumetz de la sociologie — a bien écrit cette phrase : « Le christianisme a *laïcisé* l'univers » (*Bulletin de la Société française de philosophie*. mai 1906, p. 170).

Voici quelque chose de plus grave; nous avons relevé jusqu'ici des niaiseries, nous allons voir maintenant que l'érudition man-

que de sûreté quand elle se mêle à la sociologie. L'auteur a lu dans les bouquins des sociologues qu'il a existé primitivement « un droit familial vivant côte à côte avec un droit interfamilial » (p. 5) ; je crois que c'est là une des innombrables illusions des sociologues qui se mêlent d'expliquer les institutions des peuples barbares ; mais passons. Notre auteur dit que « chaque fois que les juristes, les historiens et les sociologues voudront connaître les coutumes et les croyances des sociétés primitives, ils feront bien de regarder vers un pays dont le droit présente, en un puissant raccourci, le tableau complet des transformations sociales » (p. 97). Ce pays-type est naturellement la Grèce ; il faudrait donc prouver par la philologie grecque l'existence de ces deux systèmes juridiques et, en effet, l'érudition va se prêter aux fantaisies des sociologues.

M. Glotz découvre que la langue grecque a fait la distinction entre les deux systèmes : la *thémis* est le droit familial, la *diké* le droit interfamilial qui débute par la vengeance (p. 6 et p. 9). Il y a cependant une difficulté qui se présente, tout de suite, à l'esprit : au début du drame des *Euménides*, Eschyle fait raconter à la prêtresse de Delphes l'histoire ancienne des cultes pratiqués en ce lieu sacré : le premier fut celui de la Terre, le second celui de sa fille Thémis ; on comprend facilement que le premier fut celui de la roche et le second celui de la pierre qui parle ; Thémis, c'est l'oracle archaïque. L'oracle de Delphes avait chez les Grecs un caractère international et, par suite, on ne saurait rien trouver de familial dans la *thémis*. Dailleurs, M. Théodore Reinach demande sur quel texte on pourrait s'appuyer pour soutenir la thèse de M. Glotz : celui-ci avait cité (dans son livre sur *La solidarité de la famille en Grèce*) un vers d'Homère à l'appui de son interprétation ; mais en se reportant à trois vers plus haut, M. Th Reinach voit que « les *thémistes* familiales des Cyclopes, ne sont pas, pour le poète, de véritables *thémistes*, parce qu'elles ne dépassent pas l'enceinte de la famille » (*Revue critique*, 30 décembre 1905, p. 500). Si M. Glotz n'était un savant patenté, comme les hellénistes l'accableraient sous le poids de leurs invectives pour avoir osé défigurer le sens d'un mot grec !

Les érudits n'ont évidemment rien à gagner à sortir de leur profession pour aller divaguer sur le bonheur futur de l'humanité ; qu'ils laissent les gens à faible cervelle se faire applaudir dans les universités populaires et qu'ils se méfient surtout des sociologues. Les accidents de M. Glotz sont bien instructifs, et méritaient d'être connus.

Ce compte rendu était écrit quand M. Glotz a été nommé professeur à la Faculté des lettres ; la protection des sociologues et des politiciens ne lui aura sans doute pas manqué ; c'est une consolation pour ses accidents.

Georges SOREL.

TABLE DES MATIERES

Tome VIII de la IIe Série

(Tome XXI de la Collection)

(Janvier-Juin 1907)

N° 182. — Janvier 1907.

SOMMAIRE

Pages

Le socialisme allemand après Mannheim. Robert Michels. 4
Le Congrès syndicaliste d'Amiens (*fin*). E. Pouget..... 23
Le syndicalisme rural en Italie. Paolo Mazzoldi..... 54

LES SYNDICATS OUVRIERS

France : L'unité minière. E. Merzet..... 75

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Revues Socialistes allemandes. Edouard Berth..... 84
Les livres. Les Rédacteurs..... 102

N° 183. — Février 1907.

SOMMAIRE

Les intellectuels et le socialisme ouvrier. — I. Hubert Lagardelle..... 105

Pages

Le syndicalisme en Russie J. Esersky..... 121
Le socialisme italien après le Congrès de Rome. Sergio Panunzio..... 137

LES SYNDICATS OUVRIERS

L'organisation internationale des métallurgistes. E. Dumas. 149

LES QUESTIONS AGRAIRES

Le mouvement des ouvriers agricoles de la Brie. J. Bled.. 161

REVUE CRITIQUE

Grandeur et décadence de Rome: Antoine et Cléopâtre. G. Sorel..... 171

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres. Les Rédacteurs..... 193
Index Bibliographique. *** 195

CHRONIQUE POLITIQUE ET SOCIALE

Le socialisme allemand et les élections. Hubert Lagardelle..... 196

N° 184. — Mars 1907.

SOMMAIRE

La Presse et la corruption démocratique. Gabriel Beaubois 201
Les Intellectuels et le socialisme ouvrier. — II. Hubert Lagardelle..... 217

Pages.
Le Capitalisme dans le monde antique. Georges Platon.. 232

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le VIII[e] Congrès syndical du Parti ouvrier Belge. E. David. 247

LES QUESTIONS AGRAIRES

Le IV[e] Congrès des Travailleurs de la terre. J.-B. Séverac. 265

REVUE CRITIQUE

Controverse socialiste. Robert Michels..... 278

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres. Les Rédacteurs..... 289

CHRONIQUE POLITIQUE ET SOCIALE

La grève des électriciens. Hubert Lagardelle..... 295

N° 185. — Avril 1907.

SOMMAIRE

Le Syndicalisme et les Instituteurs. M.-T. Laurin..... 297
Le prétendu « Socialisme juridique ». G. Sorel..... 321
L'évolution du Socialisme français et les Intellectuels
Hubert Lagardelle..... 348

LES ORGANISATIONS SOCIALISTES

Les préoccupations démocratiques du P. O. belge. E. David. 365

Pages.

LES SYNDICATS OUVRIERS

La II[e] Conférence des Bourses du Travail. G. Yvetot.... 373

LES GRÈVES

La grève des électriciens. E. Pataud..... 384

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Index Bibliographique. ***..... 390

CHRONIQUE POLITIQUE ET SOCIALE

Démocrates et Socialistes au pouvoir. Hubert Lagardelle.. 391

N° 186. — Mai 1907.

SOMMAIRE

Le Syndicalisme en Amérique. W. English Walling..... 393
L'évolution du Socialisme français et les Intellectuels. II. Hubert Lagardelle..... 409
Le Socialisme en Roumanie. G -L. Jaray..... 419

LES SYNDICATS OUVRIERS

La II[e] Conférence des Bourses du Travail. II. G. Yvetot.. 438

REVUE CRITIQUE

Les « Cahiers de Jeunesse de Renan ». G. Sorel..... 456

Pages

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres. Les Rédacteurs..... 479
Les Revues Socialistes allemandes. Edouard Bertii..... 482

N° 187. — Juin 1907.

SOMMAIRE

Le Mouvement des ouvriers résiniers des Landes. Victor Griffuelhes..... 493
Jean-Jacques Rousseau. G. Sorel..... 507
Le Syndicalisme en Amérique (*fin*). W. English Walling. 533

LES QUESTIONS AGRAIRES

La Fédération ouvrière horticole. J. Bled..... 545

REVUE CRITIQUE

La Viticulture industrielle du Midi de la France. J.-B. Séverac..... 554

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Livres. Les Rédacteurs..... 562
Table des matières du 1er Semestre de 1907..... 569

Le Gérant : Jean Rieux.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN, BUZANÇAIS (INDRE)

A partir du 1er Juillet 1907, le **MOUVEMENT SOCIALISTE** *paraîtra, en format in-8, chez l'éditeur* Marcel RIVIÈRE, 30, Rue Jacob, PARIS.

P
PolSci
M.
t.21

Le mouvement Socialiste
(1907)

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
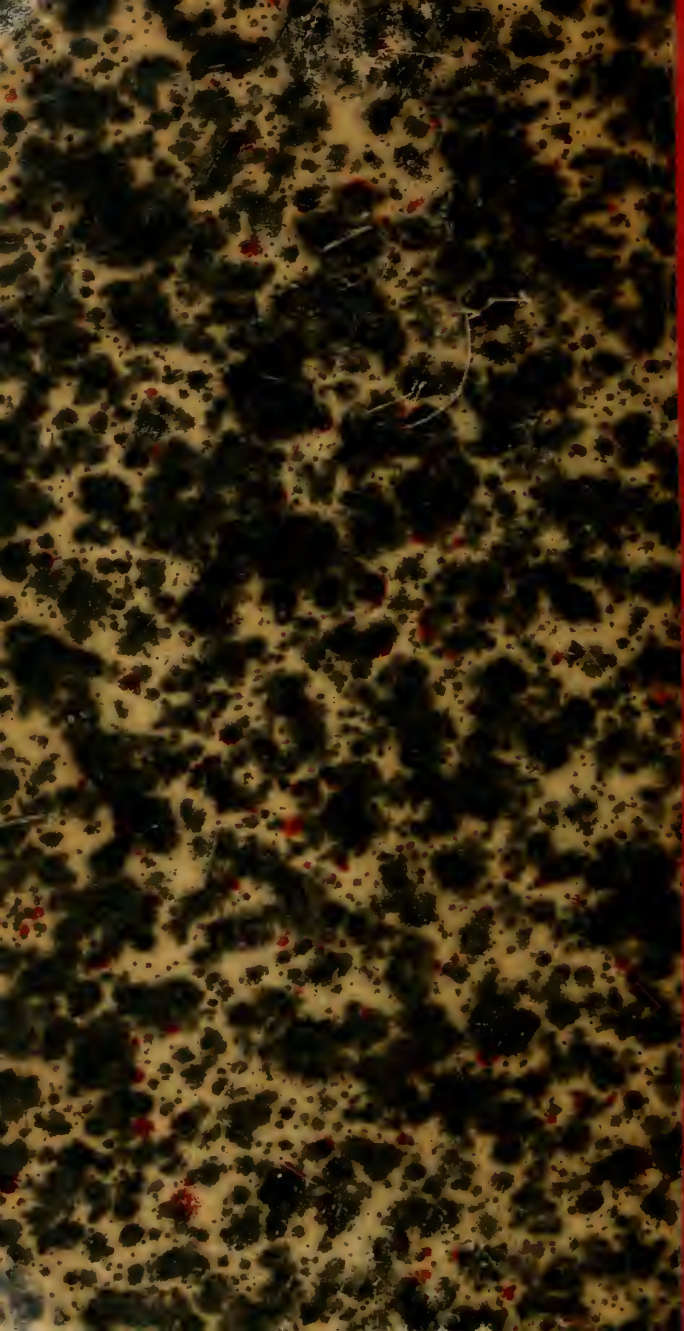
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY